

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE † A. DE MEYER, L. VAN DER ESSEN, PROFESSEURS À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, F.-L. GANSHOF, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND, L.-E. HALKIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE.

MONASTICON BELGE

TOME III

Province de Flandre occidentale

PREMIER FASCICULE

FASCICULE FAISANT SUITE AU TRAVAIL DE † DOM URSMER BERLIÈRE ET PUBLIÉ AVEC LA COLLABORATION DE DOM NICOLAS HUYGHEBAERT, MOINE BÉNÉDICTIN DE SAINT-ANDRÉ-LEZ-BRUGES, LUC DANHIEUX, ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE AUX ARCHIVES DE L'ÉTAT À BRUGES, DOM PASCHASE FAVOREL, MOINE BÉNÉDICTIN DE SAINT-ANDRÉ-LEZ-BRUGES, DOM HUBERT JANSSENS DE VAREBEKE, MOINE BÉNÉDICTIN DE GLENSTAL.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

SECRETARIAT : 41, RUE DU PÈRY, LIÈGE

1960

MONASTICON BELGE

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE † A. DE MEYER, L. VAN DER ESSEN, PROFESSEURS À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, F.-L. GANSHOF, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND, L.-E. HALKIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE.

MONASTICON BELGE

TOME III

Province de Flandre occidentale

PREMIER FASCICULE

FASCICULE FAISANT SUITE AU TRAVAIL DE † DOM URSMER BERLIÈRE ET PUBLIÉ AVEC LA COLLABORATION DE DOM NICOLAS HUYGHEBAERT, MOINE BÉNÉDICTIN DE SAINT-ANDRÉ-LEZ-BRUGES, LUC DANHIEUX, ARCHIVISTE-PALÉOGAPHE AUX ARCHIVES DE L'ÉTAT À BRUGES, DOM PASCHASE FAVOREL, MOINE BÉNÉDICTIN DE SAINT-ANDRÉ-LEZ-BRUGES, DOM HUBERT JANSSENS DE VAREBEKE, MOINE BÉNÉDICTIN DE GLENSTAL.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

SECRETARIAT : 41, RUE DU PÈRY, LIÈGE

1960

PRÉFACE

Lorsque Dom Ursmer Berlière, en 1890, publiait le premier fascicule du Monasticon belge, il espérait légitimement voir la fin de sa vaste entreprise. Après le premier volume, consacré aux provinces de Namur et de Hainaut, l'illustre bénédictin fut brusquement détourné de ses recherches premières par la fondation de l'Institut historique belge de Rome. Les années passées à Rome grossirent le dossier du Monasticon mais retardèrent fortement sa publication. Revenu en Belgique, Dom Berlière avait à peine remis sur le métier le travail de sa jeunesse, quand sa nomination à la direction de la Bibliothèque royale de Bruxelles vint de nouveau paralyser ses efforts. La guerre enfin rendit les recherches plus difficiles et il fallut attendre 1928 pour voir paraître le premier fascicule du tome deuxième du Monasticon, consacré aux maisons religieuses de la province de Liège. Un dernier fascicule suivit en 1929, mais son auteur avait prévu dès lors qu'il ne pourrait achever la grande œuvre de sa vie¹.

Dom Berlière mourut à Maredsous le 27 août 1932. Le Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse, dès sa fondation, inscrivit à son programme la continuation du Monasticon belge. Le volume liégeois fut d'abord complété et muni de tables². Voici enfin le premier fascicule du tome troisième : Flandre occidentale, auquel le regretté Chanoine Albert De Meyer, notre premier président, a sacrifié ses dernières forces.

Nous avons estimé, pour sauvegarder l'unité du Monasticon belge, que nous devions reprendre le point de vue choisi par Dom Berlière. Nous nous considérons comme liés par son exemple, sans que nous aient échappé les inconvénients de son plan de travail. Cette impérieuse considération n'a permis d'autres améliorations que celles qui étaient conciliables avec le maintien du cadre traditionnel.

(1) *Monasticon belge*, t. II, p. VII.

(2) *Monasticon belge*, t. II, fascicule 3, p. 238-648, Liège, 1955.

Deux fascicules et une table onomastique compléteront le présent volume dont le plan est donné ci-après, dans le tableau des monastères de Flandre occidentale.

Nous remercions vivement nos collaborateurs et particulièrement Dom Nicolas Huyghebaert qui a dirigé la préparation des notices relatives aux maisons bénédictines et qui en a rédigé la plus grande partie.

Le 31 décembre 1959.

Les Directeurs du Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse,

Léon VAN DER ESSEN,
*Professeur à l'Université de Louvain,
Président.*

François-L. GANSHOF,
Professeur à l'Université de Gand.

Léon-E. HALKIN,
*Professeur à l'Université de Liège,
Secrétaire-Trésorier.*

TABLEAU DES MONASTÈRES

I. — ORDRE DE SAINT BENOÎT

Hommes.

- Abbaye de Saint-Jean-au-Mont, à Ypres.
» de Saint-Pierre, à Oudenburg.
» de Saint-André-lez-Bruges.
Prévôté de Saint-Amand, à Courtrai.
» de Saint-Bertin, à Poperinge.
Prieuré de Saint-Michel, à Roksem.
» de Saint-Michel, à Houthulst.
» de Saint-Riquier, à Bredene.
» de Saint-Martin, à Koekelare.
» de Notre-Dame, à Eggewaartskapelle.
» de Saint-Martin, à Bas-Warneton.
Monastère de Torhout.

Femmes.

- Abbaye de Notre-Dame, à Messines.
» de Sainte-Godelieve, à Ghistelles, puis à Bruges.
» de Sainte-Marie, à Nonnenbossche.
» de Saint-Pierre et de Notre-Dame, à Merkem.
» des Dames Irlandaises, à Ypres.
Prieuré de Notre-Dame-de-Piété, à Poperinge.
» de Notre-Dame-de-la-Paix, à Menin.

II. — ORDRE DE CÎTEAUX

Hommes.

- Abbaye de Ter Doest, à Lissewege.
» des Dunes, à Koksijde et à Bruges.

Femmes.

- Abbaye de Spermalie, à Bruges.
» du Mont-d'Or, à Wevelgem.
» de Groeninge, à Courtrai.
» de Hemelsdale, à Bruges.
» de Bethléem, à Damme.

III. — ORDRE DE PRÉMONTRÉ

Hommes.

Abbaye de Saint-Nicolas, à Furnes.
 Collège de Sainte-Cécile, à Dixmude.
 Prévôté de Beauregard, à Proven.

Femmes.

Prieuré de Béthanie, à Furnes.
 » Hof ten Vrouwen, à 's Heer Willemskapelle, près de Furnes.

IV. — CHANOINES RÉGULIERS DE SAINT-AUGUSTIN

Hommes.

Abbaye d'Eversam, à Stavele.
 » de Voormezele.
 » de l'Eeckhout, à Bruges.
 » de Saint-Pierre, à Warneton.
 » de Zonnebeke.
 » de Saint-Pierre, à Lo.
 » de Zoetendale, à Maldegem.
 Prévôté de Saint-Martin, à Ypres.
 » d'Hertsberge.

Femmes.

Abbaye de Saint-Trond, à Assebroek, puis à Bruges.
 » de la Nouvelle-Plante, à Roesbrugge, puis à Ypres.
 Prieuré de Sarepta, à Bruges.
 » de Béthanie, à Bruges.
 » de Nazareth (Couvent anglais), à Bruges.
 » de Conincksdale, à Ypres.
 » de Sion, à Courtrai.

V. — ORDRE DES CHARTREUX

Hommes.

Le Val-de-Grâce, à Sainte-Croix.
 Les Chartreux anglais, à Nieuport.

Femmes.

Sainte-Anne, à Saint-André, puis à Bruges.

ORDRE DE SAINT-BENOÎT

INTRODUCTION

La province de la Flandre occidentale a fait partie, toute entière, de l'ancien comté de Flandre, lequel relevait jusqu'en 1526 de la couronne de France, abstraction faite de la Flandre dite Impériale.

Au point de vue ecclésiastique, la Flandre occidentale ne forme d'unité que depuis 1834, c'est-à-dire depuis une période postérieure à celle qui est envisagée dans le *Monasticon belge*. Au Moyen Age, elle était divisée entre deux diocèses : la plus grande partie dépendait du siège de Tournai, la partie occidentale, depuis Warneton sur la Lys et Dixmude sur l'Yser, obéissait à l'évêque de Téroouanne. A partir de 1559, deux nouveaux diocèses se partagèrent la province : l'évêque d'Ypres succédait à celui de Téroouanne dans l'ancien archidiaconé de Flandre ; celui de Bruges recevait en partage tout le nord de la Flandre occidentale ; l'évêque de Tournai ne conservait plus, dans la province, que l'ancien doyenné de Courtrai. La situation ainsi créée ne devait plus changer avant le concordat de 1801.

Aucune abbaye, dans la province, n'est antérieure à la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e, et, à part l'abbaye cistercienne des Dunes, près de Koksijde, aucune n'a jamais eu un domaine équivalent à celui des grandes abbayes mérovingiennes de l'ancienne Gaule. Ce fait s'explique aisément si l'on tient compte de ce que les grandes abbayes du nord de la France avaient, chez nous, des possessions très étendues dont il leur resta, même après les invasions des Normands et les spoliations des premiers comtes de Flandre, des vestiges nullement négligeables. Corbie a conservé le prieuré d'Houthulst ; Saint-Amand, dont les biens s'étendaient, à l'époque carolingienne, depuis la Lys jusqu'à Bruges, garda, jusqu'à la Révolution, la prévôté de Courtrai. Saint-Bertin réussit à se faire restituer par Arnoul le Grand le prieuré de Roksem et l'importante prévôté de Poperinge. La propriété monastique, dans nos régions, était, on le voit, déjà trop considérable pour qu'on eût pu songer à doter richement de nouvelles abbayes. Celles qui naquirent quand même dès la fin du XI^e siècle : Oudenburg, Saint-André, Saint-Nicolas, Les Dunes, Ter Doest, se trouvent toutes situées, — il importe de le souligner, — dans le nord de la province¹. Ce qui veut dire que leur domaine s'étend principalement dans les terres neuves, conquises sur la mer à la fin du IX^e siècle. De plus, trois au moins des abbayes que nous venons de nommer étaient, à leur origine, de simples prieurés.

La multiplicité des petits prieurés est une des particularités de la géographie monastique de la Flandre occidentale. Ce phénomène a au moins deux causes, qu'il convient d'exposer brièvement.

Les uns, on vient de le dire, ont été créés pour assurer l'administration de vastes domaines éloignés de l'abbaye propriétaire. Aussi l'importance des prévôtés de Courtrai ou de Poperinge est-elle avant tout économique ; ces maisons sont très anciennes et se maintinrent jusqu'à la fin de l'ancien régime.

1. On évoque plus loin le cas des maisons de chanoines réguliers, nombreuses dans le sud de la province.

Toute autre est l'origine des petits prieurés qui gravitent autour de l'abbaye de Saint-Bertin : Eggewaartskapelle, Roksem, Koekelare et Bas-Warneton, auxquels il faut rattacher le prieuré de Saint-André et, jusqu'à un certain point, l'abbaye d'Oudenburg et le prieuré de Ter Doest à Lissewege. Ces prieurés sont nés durant les années qui précédèrent le Concordat de Worms et on n'échappe pas à l'impression que leur fondation, ou du moins leur organisation, est due à l'action concertée des évêques réformateurs qui gouvernaient l'Église de Flandre au début du XII^e siècle. Pour redresser les mœurs du clergé et des fidèles des campagnes flamandes, un Lambert de Tournai (1114-1123), un Jean de Téroouanne (1099-1130) veulent s'appuyer sur l'influence des moines. L'abbé Lambert de Saint-Bertin (1096-1125), grand ami de Jean de Warneton, semble être entré avec enthousiasme dans les vues de ces réformateurs.

Encore plus que sur l'action des moines bénédictins, l'évêque de Téroouanne, Jean de Warneton, a compté sur l'influence des petits chapitres de clercs réguliers. La vogue de ces institutions était considérable à la fin du XI^e siècle. Jean lui-même avait été chanoine régulier au Mont-Saint-Éloi, où il avait subi l'influence d'Yves de Chartres. Devenu évêque, il établit ou réforme des chapitres à Ypres, à Furnes, à Lo, à Eversam, à Warneton, à Voormezele et à Zonnebeke. Si on excepte Saint-Martin d'Ypres qui devint, en 1559, chapitre cathédral, tous ces chapitres se maintinrent jusqu'à la Révolution française ; leur concentration dans ce coin de la Morinie est incontestablement un des éléments les plus caractéristiques de la géographie ecclésiastique de la Flandre occidentale.

Sans être le moins du monde hostile au monachisme noir, Jean de Warneton, on le voit, donnait la préférence à des formules plus neuves. C'est lui qui, vers 1120, introduisit les prémontrés à Saint-Nicolas de Furnes, et c'est dans son diocèse qu'une communauté de *pauperes Christi*, — assez semblable à celle qui, tout près de Bruges, allait donner naissance, à la même époque, à l'abbaye de l'Eeckhout, — adopta, vers 1139, l'observance cistercienne : l'abbaye des Dunes, près de Koksijde, est le premier monastère cistercien de la province ; il en restera jusqu'à la fin le plus considérable.

L'appui donné aux fondations de l'abbé de Saint-Bertin, la création d'un réseau de chapitres ruraux ne sont pas les seules initiatives à mettre au compte de Jean de Warneton : son archidiacre et biographe, Gautier de Téroouanne, le loue d'avoir ouvert une série de monastères pour moniales ; deux de ces créations étaient situées sur le territoire de la Flandre occidentale : Merkem et Nonnenbossche. Le diocèse de Tournai ne possédait qu'une maison pour femmes, Sainte-Godelieve, mais elle est née à la même époque : au début du XII^e ou à la fin du XI^e siècle.

La vogue de la règle cistercienne, au XII^e siècle, va en faire surgir quatre autres : Spermalie, Wevelgem, Groeninge et Hemelsdale naissent coup sur coup en moins de quarante ans et il s'en est fallu de peu que l'abbaye de Ghistelles ne passât à son tour à l'ordre blanc.

Au XVII^e siècle, un grand mouvement de ferveur s'empare à nouveau de l'ordre bénédictin. L'abbaye de Saint-Jean-au-Mont qui vient s'installer en 1598 à côté de l'église de Saint-Nicolas à Ypres, après avoir successivement été transférée de Téroouanne à Bailleul et de Bailleul à Saint-Omer, est en réalité une toute nouvelle communauté formée avec le concours des moines de Saint-André ; l'abbaye de Sainte-Godelieve qui s'ouvre à Bruges à la rue de la Bouverie est également un tout nouveau monastère, bien qu'elle se proclame héritière de celui qui naquit près de Ghistelles sur le lieu du martyr de sainte Godelieve. L'évêque d'Ypres, Mgr de Prats, veut avoir des bénédictines anglaises à Ypres : il aura des Irlandaises. Poperinge verra venir les bénédictines de Fauquembergues en Artois, et ces dernières essaimeront à Menin. Chose curieuse, ces quatre monastères ont survécu à la Révolution. Les Dames irlandaises ont quitté

la Flandre occidentale en 1914 pour retrouver enfin leur patrie. Mais les trois autres sont restés. Bien plus, Sainte-Godelieve de Ghistelles a été restauré, *ad locum martyrii*, en 1899 ; en 1906, les bénédictines du Saint-Sacrement de Boulogne sont venues se réfugier à Ooigem, et, en 1921, l'abbé de Saint-André, dom Théodore Nève, fondait à Loppem les bénédictines missionnaires de Béthanie. Hélas ! il a fallu écarter impitoyablement ces maisons du présent volume, les cadres assez stricts du *Monasticon* ne retenant que les fondations antérieures à la Révolution française !

Les bénédictins ne sont pas les seuls à profiter du renouveau de ferveur chrétienne qui se manifeste au XVII^e siècle. Bruges voit trois monastères de chanoinesses régulières s'établir dans ses murs. Les religieuses de Saint-Trond avaient acquis le refuge de l'abbaye Saint-Bavon : elles s'y installèrent après 1588. Les Dames anglaises venues de Louvain, prennent possession, en 1629, de l'hospice de Nazareth ; et les chanoinesses de Biervliet de l'hôtel Saint-Pol. Ypres de son côté voit accourir les sœurs de Moorslede, qui fondent Conincksdale, et les chanoinesses de Rousbrugge. Ces transferts vont le plus souvent de pair avec une reconstitution de la communauté et l'adoption de nouvelles coutumes : on peut les considérer comme de nouvelles fondations.

Pour terminer ce rapide coup d'œil, il faut encore dire un mot des chartreux. La Flandre occidentale a compté trois maisons de cet Ordre : la première à Bruges, la deuxième à Nieuport et une maison de moniales chartreuses à Saint-André près de Bruges, plus tard à Bruges au centre de la ville, à l'ombre même du beffroi. Assez nombreuses à la fin du Moyen Age, les maisons de la branche féminine de l'Ordre de saint Bruno n'étaient plus que sept en 1507, cinq à la veille de la Révolution ; Sainte-Anne était une de ces privilégiées ; elle perpétuait sur notre sol des traditions religieuses dont certaines remontaient à l'époque de saint Césaire d'Arles.

La chartreuse de Nieuport était réservée aux Anglais. La présence, dans notre province, de chartreux anglais, de chanoinesses anglaises et de bénédictines irlandaises est une autre particularité de la physionomie monastique de la Flandre occidentale ; elle s'explique, il va sans dire, par la proximité de la mer du Nord.

Ainsi que l'a décidé le Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse, le plan de Dom Berlière a été scrupuleusement respecté, malgré ses lacunes. Une amélioration de ce plan restait possible, notamment dans la présentation des sources. On a essayé d'y mettre un peu plus d'ordre. Les résultats atteints paraîtront, on le craint, assez décevants : c'est que les renseignements réunis en tête des notices du *Monasticon* ne peuvent prétendre remplacer les inventaires d'archives qui font encore défaut. Or, cette carence est d'autant plus sensible que les archives des anciens monastères de notre province se trouvent généralement dispersées entre plusieurs dépôts ; dans le principal de ceux-ci, le dépôt des Archives de l'État à Bruges, il faut les chercher dans un grand nombre de fonds factices créés au siècle dernier et dont l'existence apparaît aujourd'hui comme un défi aux lois de l'archivéonomie : dans quel ordre faut-il présenter les débris d'archives partagés entre des fonds aussi extraordinaires que le *Cumulus ecclesiasticus*, les *Acquisitions*, les *numéros bleus*, les *Découvertes* et le fonds *Bruxelles 1866* ? Malgré ces difficultés, on s'est efforcé de reconstituer, — au prix d'inévitables redites, — certaines séries de documents indispensables à une étude quelque peu systématique de nos anciennes institutions monastiques, comme, par exemple, le chartrier, les rentiers et censiers, les comptes et les règlements disciplinaires. Un relevé sur fiches des archives ecclésiastiques, entrepris jadis par feu L. van Werveke, de son vivant archiviste aux Archives de l'État à Bruges, s'est avéré un précieux instrument de travail.

Dans un autre domaine encore, on a pu innover sans modifier le plan de Dom Berlière : pour chaque monastère de la Flandre occidentale, on a rassemblé sous une rubrique spéciale, tous les renseignements qu'on a pu trouver concernant l'histoire du *scriptorium* et de la bibliothèque. C'est à cet endroit qu'on trouvera la liste des manuscrits encore existants et celle des écrivains

de la maison. Étendue aux autres provinces de la Belgique, cette innovation augmentera, sans nul doute, les services que les chercheurs pourront attendre du *Monasticon belge*.

Dom Berlière a donné, en tête des deux volumes publiés de son vivant, la bibliographie de tous les ouvrages indispensables pour une entreprise comme celle-ci. Il est inutile de la reprendre. Dans le volume publié en 1956, se trouve une bibliographie complémentaire également valable pour la Flandre occidentale, du moins en partie. Voici une nouvelle bibliographie complémentaire qui relève les ouvrages les plus souvent cités dans ce volume :

- Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, Bruges, 1839 et sv.
- P. ALLOSSERY, *Geschiedkundige boekenschouw over het huidige West-Vlaanderen in 't algemeen en zijne gemeenten in 't bijzonder*, 2 vol. in-8°, Bruges, 1912-1913.
- U. BERLIÈRE, *Coup d'œil historique sur l'Ordre bénédictin en Belgique dans le passé et dans le présent*, dans la *Revue liturgique et monastique*, XV, 438-522, Maredsous, 1929-1930.
- Baron [J. B.] BÉTHUNE, *Épithètes et monuments des églises de la Flandre au XVI^e siècle, d'après les manuscrits de Corneille Gailliard et d'autres auteurs*, in-4°, Bruges, 1897-1900.
- Biekerf. Westulaams archief voor geschiedenis, oudheidkunde en folklore*, Bruges, 1890 et sv.
- J.-M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum generalium Ordinis cisterciensis, ab anno 1116 ad annum 1786*, 7 vol. in-8°, Louvain, 1933-1939.
- Cîteaux in de Nederlanden. Mededeelingen over het Cisterciënser leven van de XII^e tot de XVIII^e eeuw*, Abbaye de Westmalle, 1950 et sv.
- K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie van Westelijk Vlaanderen, Vlaamsch Artesië, het Land van den Hoek, de graafschappen Guines en Boulogne, en een gedeelte van het graafschap Ponthieu*, 18 vol. in-8°, Gand et Bruges, 1914-1938 (*Koninklijke Vlaamsche Academie voor Taal- en Letterkunde*).
- Comte [Th.] DE LIMBURG STIRUM, *La cour des comtes de Flandre, leurs officiers héréditaires*, t. I: *Le chambellan de Flandre et les sires de Ghisteltes*, in-8°, Gand, 1868.
- L. DELISLE, *Rouleaux des morts du IX^e au XV^e siècle*, in-8°, Paris, 1866.
- G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, 2 vol. in-4°, Paris, 1873.
- A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque publique de la ville de Bruges*, in-8°, Gembloux-Paris, 1934 (*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de Belgique*, vol. II).
- J. DE SAINT-GENOIS, *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre avant l'avènement des princes de la maison de Bourgogne*, in-4°, Gand, 1843-1846.
- A.-C. DE SCHREVEL, *Recueil de documents relatifs aux troubles religieux en Flandre; 1577-1584*, 5 vol. in-8°, Bruges, 1921-1928 (*Société d'Émulation de Bruges, Mélanges*, vol. VIII, X et XI).
- A. DUCLOS, *Bruges. Histoire et souvenirs*, in-4°, Bruges, 1910 (le faux-titre porte la date 1913).
- Frère FIRMIN [DE SMIDT], *De romaansche kerkelijke bouwkunst in West-Vlaanderen*, in-8°, Gand, 1940.
- J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc, ou leur magistrature et leur noblesse avec des données historiques et généalogiques sur chaque famille*, 5 vol. in-8°, Bruges, 1857-1862, et un vol. de *Supplément*, Bruges, 1864.
- M. GYSSELING et A. C. F. KOCH, *Diplomata belgica ante annum millesimum centesimum scripta*, 2 vol. in-4°, [Tongres], 1950.
- D. LESCOUHER, *Geschiedenis van het kerkelijk en godsdienstig leven in West-Vlaanderen*, 2 vol. in-8°, Bruges, 1926-1927.
- A. PASTURE, *La restauration religieuse aux Pays-Bas catholiques sous les archiducs Albert et Isabelle (1596-1633)*, in-8°, Louvain, 1928.
- Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux*, t. II: *Les abbayes en Flandre*, in-8°, Abbaye de Westmalle, 1937.
- J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden (Belgien, Luxemburg, Holland und Französisch-Flandern)*, t. II: *Urkunden*, in-8°, Berlin, 1934 (*Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Philologisch-historische Klasse*, 3^e série, 9).

- A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, 2 vol. in-fol., Cologne, 1641.
Studies over de kerkelijke en kunstgeschiedenis van West-Vlaanderen opgedragen aan Z. E. H. Michiel English, in-8°, Bruges, 1952.
- J. B. VAN BAVEGEM, *Het martelaarsboek der Belgische geestelijkheid ten tijde der Fransche omwenteling*, in-8°, Gand, 1875.
- A. VANDENPEEREBOOM, *Ypriana. Notices, études, notes et documents sur Ypres*, 7 vol. in-8°, Bruges, 1878-1883.
- F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre, 1071-1128*, in-4°, Bruxelles, 1938 (Commission royale d'histoire. Recueil des actes des princes belges).
- L.-A. WARNKOENIG, *Flandrische Staats-und Rechtsgeschichte bis zum Jahre 1305*, 3 vol. in-8°, Tübingen, 1835-1845. A compléter par l'édition française de Gheldolf (les tomes 1 et 2 seulement), qui contient quelques pièces justificatives ne figurant pas dans l'original.

Suivant la règle établie, une bibliographie particulière, accompagnée d'appréciations critiques, est donnée en tête de chaque notice, immédiatement après l'inventaire des archives.

Le signataire de ces lignes a rédigé la plupart des notices des monastères bénédictins de ce volume. Dom Paschase Favorel, moine de Saint-André, l'a aidé à dépouiller les riches archives de Sainte-Godelieve. Dom Hubert Janssens de Varebeke, moine de Glenstal (Irlande), a collaboré à la notice de l'abbaye irlandaise d'Ypres et M. Luc Danhieux, archiviste aux Archives de l'État à Bruges, à celle du prieuré de Menin ; ce dernier a, de plus, accepté la charge ingrate de relire les épreuves de ce fascicule. Enfin Dom Ignace Lehembre, bénédictin de Saint-André, a consacré un temps précieux à la préparation typographique du manuscrit de ce fascicule.

D'autres secours ne nous ont pas été moins utiles. Il serait difficile de remercier ici tous ceux envers qui les rédacteurs de ces notices, — et de celles qui doivent encore venir, — ont quelque dette, en particulier les conservateurs de tous les dépôts d'archives où ils ont travaillé. Mais ce serait faire preuve d'ingratitude que de taire les noms de M. Camille Tihon, archiviste général du Royaume jusqu'en 1956, et de son successeur actuel, M. Étienne Sabbe, de même que celui de M. Joseph De Smet, conservateur en chef des Archives de l'État à Bruges, qui ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour nous faciliter la consultation des documents dont nous avions besoin. Aussi longtemps que sa santé le lui a permis, M. l'Abbé Michel English, archiviste de l'Évêché de Bruges, nous a ouvert largement les portes du dépôt confié à sa garde ; jamais il n'a refusé de faire bénéficier nos recherches des ressources de sa vaste érudition. Le R^me Père Dom Godefroid Dayez, abbé de Maredsous, mit généreusement à la disposition des rédacteurs de ce volume les notes accumulées par feu Dom Ursmer Berlière. En dépit des années, toutes n'avaient pas perdu leur intérêt, certaines demeuraient très précieuses. Avec une égale libéralité, M. Pierre Bougard, archiviste en chef du département du Pas-de-Calais, nous a donné accès aux fichiers de feu R. Rodière, déposés à Arras. Enfin nous n'avons jamais fait appel à M^{lle} Jeanne Viel-liard et à ses collaboratrices de l'Institut de Recherches et d'Histoire des Textes sans être aussitôt entendus. Si les pages que nous mettons aujourd'hui sous les yeux du public savant ont quelque prix, c'est avant tout à ces gestes désintéressés qu'elles le doivent.

Dom Nicolas HUYGHEBAERT.

SIGLES

- A. A. S. G. Archives de l'Abbaye de Sainte-Godelieve à Bruges.
AA. SS. *Acta Sanctorum.*
A. D. N. Archives départementales du Nord à Lille.
A. D. P. C. Archives départementales du Pas-de-Calais à Arras.
A. É. B. Archives de l'État à Bruges.
A. É. G. Archives de l'État à Gand.
A. Év. B. Archives de l'Évêché à Bruges.
A. G. R. Archives générales du Royaume à Bruxelles.
A. G. S. B. Archives du Grand Séminaire à Bruges.
A. H. E. B. *Analectes pour servir à l'Histoire ecclésiastique de la Belgique.*
A. S. É. B. *Annales de la Société d'Émulation de Bruges.*
A. V. B. Archives de la Ville de Bruges.
B. C. R. H. *Bulletin de la Commission royale d'Histoire.*
B. H. L. *Bibliotheca hagiographica latina.*
B. I. H. B. R. *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome.*
B. R. Bibliothèque royale à Bruxelles.
B. S. A. M. *Bulletin trimestriel de la Société académique des Antiquaires de la Morinie.*
B. V. B. Bibliothèque publique de la ville de Bruges.
D. H. G. E. *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques.*
J. L. JAFFÉ, LÖWENFELD, etc., *Regesta pontificum romanorum a condita Ecclesia ad annum post Christum natum MCXCVIII*, 2^e édition, 2 vol. in-4^o, Leipzig, 1885-1888.
M. G. H., SS. *Monumenta Germaniae historica. Scriptores.*
M. S. A. M. *Mémoires publiés par la Société académique des Antiquaires de la Morinie.*
P. L. *Patrologiae latinae cursus completus.*
-

ABBAYE

DE

SAINT-JEAN-AU-MONT À YPRES

Coenobium Morinense (XI^e siècle), Tervannia (1124) ; Mons Sancti Johannis (1126) ; Sanctus Johannes de Monte (1181) ; Sanctus Johannes Teruannensis (XIII^e siècle), S. Joannes Morinensis (1231), S. Joannes in Monte Morinensi (1280), S. Johannes in Monte Morinorum (XIV^e siècle), St. Jehan au Mont lez Therouenne (1472), S. Joannes in Monte prope et extra muros Morinenses (1504, 1518), St. Jehan lez jadis de Terouenne (1568), St. Jans (1607), St. Jans ten Berge (1612), S. Joannes in Monte Ipras translatus (1625), St. Jean au Mont de Théroouanne (1678), Regalis abbatia in Monte nunc Ipras translata (1755), Sint-Jansberg (1).

SOURCES : On ne sait à quelle date l'ancienne chronique de Saint-Jean fut égarée. Sanderus atteste déjà sa disparition (2). Une seconde chronique, rédigée après 1559, est également perdue : *Memorial de ce qui s'est passé en cette maison et abbaye de Saint Jean depuis l'an 1526* ; un extrait en est conservé dans un registre de la Chambre des Comptes à Lille, (A. D. N., B 19463, n^o 1). *Monasterii Sti Joannis ortus, ruina, translatio, restauratio* (B. R., Ms. 6238) est une brève histoire du monastère de la fondation à la restauration à Ypres en 1599 ; elle est authentiquée par une note de l'abbé Vincent du Bur, du 13 juillet 1624 ; la majeure partie de cette relation consiste en une transcription des actes de Philippe II, du 1^{er} septembre 1568, et de l'archiduchesse Isabelle, du 3 novembre 1598. Une copie de cet opuscule, provenant de Saint-Germain-des-Prés, se trouve dans le Ms. lat. 12.676 de la Bibliothèque Nationale à Paris. Le chanoine F. Van de Putte a édité dans *A. S. E. B.*, XXIV, 288-291, 1872, une *Corte verhaelinge van 't opcomen en ruine van Ste Anthemis clooster bij Belle* (3) ; ce récit, qui est visiblement l'oeuvre d'un moine de Saint-Jean, doit avoir été écrit peu après 1626 ; il s'étend en effet de 1523 à 1626. Il est possible que ces trois récits, qui se complètent mutuellement, aient le même auteur. Une brève notice sur l'histoire de Saint-Jean-au-Mont, due à la plume de Philippe Luto, curé d'Hâmes-Boucres (1740), a été publiée par le comte Henri de Laplane avec quelques notes complémentaires d'A. Van den Peereboom (4). Une autre notice encore plus récente, due au comte Anselme de Kulberg, se trouve dans le registre 745 des A. G. R., *Conseil privé autrichien* (5).

(1) K. DE FLOU a passé ce lieu-dit sous silence dans son *Woordenboek der Toponymis*. Voir par contre : Comte DE LOISNE, *Dictionnaire topographique du département du Pas-de-Calais*, 342, Paris, 1907.

(2) *Flandria illustrata*, I, 369 : « ex chronico ms. quod hic olim fuit » ; *Bibliotheca belgica manuscripta*, I, 293, Lille, 1641.

(3) L'éditeur a trouvé ce texte sur les gardes d'un livre ; il ne dit ni lequel, ni où il se trouvait.

(4) *B. S. A. M.*, IV, 69.

(5) Sur ce curieux registre voir Pl. LEFÈVRE, *Les abbayes du pays de Namur en 1785*, dans *Études d'Histoire et d'Archéologie namuroises dédiées à Ferdinand Courtoy*, II, 879-884, Namur, 1952.

Les cartulaires de Saint-Jean ont été nombreux. Dom Grenier, au XVIII^e siècle, a utilisé un « cartulaire en papier rédigé au XV^e siècle » (1). Un érudit de Bailleul, Ignace De Coussemaker, de qui nous signalerons plus loin les études, avait utilisé un ou deux registres d'actes provenant de Saint-Jean qu'il décrit de la sorte : *Archives départementales du Nord : Établissements religieux étrangers au pays. Saint-Jean-au-Mont. Registre in-f° papier* (2), ou encore : *Archives départementales du Nord, série C. Flandre maritime. Registre in-f° papier* (3). Un inventaire des archives de Saint-Jean, du 20 mai 1718 (4), signale un « registre en parchemin écrit en lettres gothiques de 31 feuillets, où se trouvent énumérés les biens et les droits de l'abbaye de la Capelle » et un « recueil de cinquante-cinq pièces sur papier collationnées par les notaires Rolin et Lorhia ». Aucun de ces registres n'a pu être retrouvé, malgré les recherches obligantes de l'actuel archiviste en chef du Nord, M. Pietresson de Saint-Aubain. Il reste heureusement un cartulaire aux *A. G. R., Manuscrits divers*, 192 bis : registre in-4° de 156 pages sur papier, rédigé par dom Guillaume Brixis en 1624 et complété en 1626 ; il contient des pièces de 1231 à 1626 (5).

Le nécrologe de l'abbaye, recopié en 1623 par dom Corneille Vrombaut, est conservé à la B. R., Ms. 19406 (6). Des extraits de ce nécrologe ont été édités par F. de Reiffenberg dans le *B. C. R. H.*, 1^{re} série, XI, 262, 1846, et par I. De Coussemaker, dans *Annales du Comité flamand de France*, XVI, 149, 1883-1886.

Les archives de Saint-Jean-au-Mont ont souffert à plusieurs reprises des guerres, mais surtout du long duel, au XVI^e siècle, entre les maisons d'Autriche et de France. Il fallut reconstituer, vers 1563, les titres de l'abbaye ; les copies homologuées furent alors confirmées par le roi Philippe II, le 18 mars 1568 (7). Un inventaire des archives de Saint-Jean, en date du 20 mai 1718, est conservé aux Archives départementales du Nord à Lille. Il ne nous a pas été possible de le retrouver ; il est heureusement imprimé dans les *Annales du Comité flamand de France*, XV, 141 sv., 1883-1886.

Après la Révolution les archives de Saint-Jean furent à nouveau dispersées. Une partie était conservée à Ypres et brûla en 1914 ; c'était surtout des comptes et des documents divers (8). Le dernier abbé de Saint-Jean, dom C. Hedebault, se retira en 1796 à Bailleul chez M. Cleenewerck de Gheus ; il remit à ce personnage les papiers et les titres relatifs à son abbaye (9). Une partie de ces papiers revint à Ypres, je ne sais comment ; ces documents étaient, en 1914, entre les mains du bibliothécaire, J. Cordonnier (10) ; ils se trouveraient aujourd'hui chez les héritiers de ce dernier à Wetteren (Flandre orientale).

Aux Archives de l'État à Bruges le catalogue sur fiches des « numéros bleus » ne mentionne qu'une vingtaine de documents provenant du chartrier de l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont (11). Mais dans le fonds *Châtellenie d'Ypres*, nos 5320, 5315, 5314, 5313, 5318, 5319, 5316, 5317, 5321 (12), se trouve une masse de comptes fragmentaires et de papiers d'administration datant du XVIII^e siècle. On y ajoutera :

(1) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, Collection Moreau, t. 81, f° 64 et t. 201, f° 29.

(2) *Annales du Comité flamand de France*, XV, 42, 66, 95, 98 etc., 1883-1886.

(3) *Ibidem*.

(4) *Ibidem*, 141-148, voir 142.

(5) C'est sans doute le cartulaire renseigné, sous le n° 4158, dans H. STEIN, *Bibliographie générale des cartulaires français*, comme étant aux Archives de l'État à Bruges ; aucun inventaire imprimé ou manuscrit du dépôt de Bruges ne signale un cartulaire de Saint-Jean. — Le Baron [Camille] DARD, *Bibliographie historique de l'arrondissement de Saint-Omer*, Saint-Omer, 1887, mentionne le Ms. lat. 5460 de la Bibliothèque Nationale à Paris comme étant un cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont ; ce document concerne le Mont-Saint-Jean en Gascogne.

(6) Le Ms. 19.406 provient de la collection J. J. Lambin d'Ypres, cfr *A. S. E. B.*, II, 255, 1840.

(7) Voir les actes publiés par I. DE COUSSEMAKER dans *Annales du Comité flamand de France*, XV, 93-96, 1883-1886.

(8) E. DE SAGER, *Notice sur les archives communales d'Ypres*, 357, Ypres, 1898.

(9) *Annales du Comité flamand de France*, XVII, 23, n. 1, 1888.

(10) *M. S. A. M.*, XVIII, 226 et passim, 1882-1883.

(11) bl. 6925, 6944, 6937, 6932-6936, 6931, 6930, 6938-6942, 6945-6947, 7638 (je donne les numéros dans l'ordre chronologique).

(12) Je conserve l'ordre de l'Inventaire manuscrit.

Département de la Lys, 1188 (liste des moines en mars 1796) ; une autre liste de 1795 dans *Cumulus ecclesiasticus*, 1808, ainsi que l'état des biens du monastère.

Les Archives départementales du Nord à Lille doivent conserver des pièces fort nombreuses ; les inventaires permettent de retrouver seulement B 2477 (un acte de 1549), B 1792 f° 97 (acte du 3 novembre 1598), B 19471 (six lettres de Pierre Asset à Viglius au sujet de Saint-Jean-au-Mont, écrites en 1559-1561, durant les conférences d'Arras), B 1484, n° 2157 (charte de 1280), B 357, n° 16357 (charte du 2 janvier 1482), B 1484, n° 17047 (arrêt du parlement du 11 juillet 1520) B 19161, n° 43939 (XVI^e s.) et n° 43940-41 (12 septembre 1528).

Aux Archives départementales du Pas-de-Calais à Arras (A. D. P. C.) : A 37 (inventaire J 58), mention d'un arbitrage en 1292 ; A 561, A 578 et A 619, extraits de comptes du baillage d'Hesdin : mentions d'un procès contre Saint-Jean (1337 à 1342).

Les Archives Nationales à Paris possèdent une importante série de documents qui concernent l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont, réunis à l'occasion du procès qui opposa, vers 1559-1561, l'abbé régulier dom Jean Fachin à son compétiteur, l'abbé commendataire René de Laubier ; on les trouve dans les cartons J 794, pièce 25 (18), J 809 et J 810 (1). Signalons en particulier les deux procès-verbaux conservés sous la cote J 809/7 (29) et J 810/12 : il s'agit de deux enquêtes sur la position de l'abbaye de Saint-Jean de Térouanne par rapport aux limites de l'Artois et de la Picardie, au mois de juillet 1560, par une commission instituée en exécution des stipulations du traité de Câteau-Cambrésis ; à ce dossier se rattache le double procès-verbal contenu dans le Ms. n. acq. fr. 7295 (ancien Brienne 328) de la Bibliothèque Nationale de Paris : il s'agit du journal des commissaires des deux majestés impériale et royale.

A la Bibliothèque Nationale de Paris on trouvera encore la copie de quelques chartes relatives à l'abbaye Saint-Jean-au-Mont ou à ses prieurés : *Collection Moreau*, LXXVII, 214 ; LXXXI, 63 ; LXXXVI, 211 ; XCIII, 98 ; CXIII, 76 ; CXLII, 48 ; CCI, 99.

A la Bibliothèque de Boulogne-sur-Mer, les Mss. 539/910 (dénombrement de fief, 1531) ; 530/914 (accord au sujet du moulin d'Helfaut, 1542) ; 535 (rapport au sujet d'immeubles sis à Delettes, 1747).

A Malines aux Archives de l'Archevêché, *Fonds des religieux* (bénédictins,) carton III : une requête non datée de l'abbé Bernard de Cerf à l'archevêque (2) ; un cahier de 24 pages contenant la copie de six documents relatifs aux événements de 1717 (3) ; une correspondance entre le cardinal d'Alsace et le cardinal de Fleury, en 1733, au sujet de la main-levée des biens de Saint-Jean en France et des biens de Saint-Bertin dans les Pays-Bas, et cinq lettres du comte d'Harrach sur le même sujet.

Aux Archives de l'Évêché de Bruges, dans l'inventaire de Guillaume-Joseph Delvaux (XVIII^e siècle) p. 220-222, on trouvera l'inventaire des papiers contenus dans le *loquet 14* des Archives, dispersées, de l'ancien Évêché d'Ypres, c'est-à-dire des pièces concernant les rapports des évêques d'Ypres avec l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont.

Aux Archives générales du Royaume, dans le *Trésor de Flandre*, 1^{re} série, on trouve une charte de juillet 1280 (n° 1816), un acte du 23 décembre 1514 (n° 1848), un acte de 1612 (n° 1854), un acte du 18 février 1620 (n° 1856) et un acte de 1662 (n° 1860) ; dans le fonds *Archives ecclésiastiques* : un acte du 5 janvier 1476 (n° 17248) (4). Dans les *Archives de la jointe des terres contestées*, 184-187, documents des XVII^e et XVIII^e siècles relatifs aux difficultés avec la France. Dans les *Archives du Gouvernement général*, 2288 (documents du XVIII^e siècle relatifs au prieuré de Notre-Dame d'Ardres). Dans les

(1) Voir l'*Inventaire manuscrit* d'H. DE CURZON, II, 408-421.

(2) Je l'ai publiée dans *A. S. E. B.*, XC, 86, 1953.

(3) L'archevêque de Malines n'est pas intervenu dans ces événements ; le dossier lui aura été transmis en 1733 pour information.

(4) A. D'HOOP, *Inventaire général des archives ecclésiastiques du Brabant*, V, 64, Bruxelles, 1930.

Archives du Comité de Séquestre pour la gestion des biens du Clergé français, 322 et 323, des demandes de secours des moines de Saint-Jean en 1792 et en 1793.

Les Archives générales du Royaume conservent les dossiers suivants relatifs aux élections abbatiales : élection de 1544 (*Etat et Audience*, 935) ; élection de 1628 (*Etat et Audience*, 951) ; élections de 1625 à 1717 (*Conseil d'Etat*, 1290) ; élections de 1733 à 1786 (*Conseil privé autrichien*, 874).

Un certain nombre de ces pièces ont été éditées. Miraeus-Foppens ont recueilli deux chartes (1). R. Rodière a publié une charte de juillet 1251 : *Vente viagère de la maison et terre de Bouffiaux (à Fliers-en-Ternois), par l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont à maître Henri, chantre de Thérouanne 1251*, dans *B. S. A. M.*, XVI, 272-277. Les deux lettres royales de sauvegarde se trouvent dans Secousse, *Ordonnances des roys de France de la troisième race* (2). L'abbé Robert dans *Histoire de l'abbaye des bénédictins de Saint-Jean-au-Mont-lez-Thérouanne*, qui sera mentionnée plus loin, a publié, d'après les originaux, une quinzaine de documents : quatre bulles de Jules II (3), une bulle de Léon X (4), une bulle de Paul III (5) et une bulle d'Innocent XI (6), des lettres patentes de Philippe II et de l'archiduchesse Isabelle (7), des rois de France Louis XIV et Louis XV (8), enfin le serment d'obéissance de Jean Tabbart à l'évêque de Thérouanne (9).

I. De Coussemaker a eu accès, lui aussi, à des documents aujourd'hui hors d'atteinte ; il les a publiés en annexe à sa *Notice sur la commanderie de Saint Antoine de Bailleul* (10) ; signalons une lettre d'exemption de Charles VI, roi de France (11), des lettres de Charles le Téméraire en faveur de dom Roger Rayson, administrateur perpétuel de l'abbaye de La Capelle (12), de Philippe II au sujet de l'homologation des titres perdus de Saint-Jean (13) ou du transfert du monastère à Bailleul, puis à Ypres (14), des lettres de l'archiduchesse Isabelle, de l'évêque d'Ypres et des échevins d'Ypres sur le même sujet (15), enfin le texte du concordat passé le 31 décembre 1607 entre le curé de Saint-Nicolas d'Ypres et les abbés et religieux de Saint-Jean (16).

L'abbé Robert a encore publié le texte d'un acte de confraternité établi entre les moines de Saint-Jean et le prieuré de Saint-André-lez-Aire en 1596 (17) ; O. Bled, le texte d'une fondation de l'abbé Jean Fachin à Notre-Dame du Marché à Saint-Omer (18) ; dom U. Berlière, deux lettres de dom Placide de Blicck (19) et dom N. Huyghebaert, une lettre de dom Corneille Heddebault (1783) (20).

(1) *Opera diplomatica*, III, 16 (charte de 1080) et 1325 (charte de 1280). La charte d'Hubert, de 1080, peut encore être prise dans MARTÈNE et DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, I, 214, et dans la *Gallia christiana*, X, instr., 1540.

(2) T. IV, 97-98 (août 1351), Paris, 1734 ; t. VI, 589-590 (mai 1381), Paris, 1714.

(3) *M. S. A. M.*, XVIII, 403 et 406, (trois bulles du 20 novembre 1604) ; 407 (bulle du 16 novembre 1510) 1882-1883.

(4) *Ibidem*, 411 (bulle du 3 avril 1511). P. BOURDON, *Le concordat de François 1^{er} et l'indult de Charles-Quint*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XXVI, 163, 1906, imprime une bulle de Léon X, du 25 décembre 1518, d'après le registre du Vatican.

(5) ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 415 (bulle du 22 janvier 1538) ; 419 (bulle du 31 juillet 1538).

(6) *Ibidem*, 422 (bulle du 10 juillet 1678), traduction française, p. 339.

(7) *Op. cit.*, p. 305 (3 novembre 1598) ; p. 317 (25 novembre 1625). I. DE COUSSEMAKER avait déjà publié la lettre du 3 novembre 1598 dans ses *Documents inédits relatifs à la ville de Bailleul*, I, 357-361, n° 189, Lille, 1877.

(8) *Op. cit.*, p. 337 (12 septembre 1692) ; 357 (5 octobre 1732).

(9) *Op. cit.*, p. 267 (1518).

(10) *Annales du Comité flamand de France*, XV, 3-152, 1883-1886.

(11) *Op. cit.*, p. 40 (20 février 1407).

(12) *Op. cit.*, p. 60 (14 octobre 1472).

(13) *Op. cit.*, p. 93 (20 août 1563) ; 95 (18 mars 1568) ; 100 (25 juin 1579).

(14) *Op. cit.*, 98 (1^{er} septembre 1568) ; 107 (juillet 1585).

(15) *Op. cit.*, p. 119 (3 novembre 1598) ; 111 (4 juin 1598) ; 124 (6 février 1599).

(16) *Op. cit.*, p. 127-128. Le chanoine O. BLEU donne, dans *B. S. A. M.*, VII, 305-306, 1882-1886, un regeste des pièces éditées par I. DE COUSSEMAKER dans le t. XV des *Annales du Comité flamand de France*.

(17) *B. S. A. M.*, VI, 76, 1877-1881 ; l'original se trouvait dans la collection de J. Cordonnier.

(18) *B. S. A. M.*, X, p. 55, 1897-1901. Voir *ibidem*, II, 757, 1857-1861, un autre document concernant l'abbé Fachin.

(19) *Mabillon et la Belgique*, dans *Revue Mabillon*, IV, 43 et 298, Ligugé 1908.

(20) *A. S. E. B.*, LXXXIV, 86, 1952.

La lutte entre la France et les souverains des Pays-Bas pour le droit de présentation au siège abbatial de Saint-Jean a provoqué l'écllosion d'une floraison de mémoires et de factums imprimés ou non. On en trouvera une assez belle collection dans le ms. lat. 12. 676 de la B. N. à Paris. D'autres sont encore signalés dans Baron [Camille] Dard, *Bibliographie historique de l'arrondissement de Saint-Omer*, Saint-Omer, 1887. Le mémoire utilisé par l'abbé Robert : *Les droits du Roy très chrétien sur l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont de Théroüanne éclaircis et défendus contre l'injuste prétention de l'Espagne. Pour servir de mémoire et d'instruction à Messieurs les Commissaires qui seront députés pour sa Majesté afin de terminer le différend qui est entre les deux couronnes de France et d'Espagne touchant cette abbaye et pour la régale de Théroüanne*, Paris, in-4°, 1663, paraît assez important. Un exemplaire figurait dans la collection du Baron Dard ; je n'ai pu en retrouver aucun. Neuf mémoires imprimés d'avocats sont présents aux A. G. R., *Jointe des Terres contestées*, 184 et 186.

L'abbé Robert a retrouvé de même quelques plaquettes concernant Saint-Jean, notamment quelques poésies publiées à l'occasion de l'installation des abbés Colomban de Zutter et Corneille Heddebault ; il a eu l'excellente idée de les réimprimer (1). Il n'a pas eu connaissance de l'oraison funèbre de l'abbé Vincent du Bur par son secrétaire, dom Reynier (Ypres, 1626) (2).

A. Miræus, *Origines coenobiorum benedictinorum in Belgio*, 65, Anvers, 1606, insère une courte notice due à « son ami et concitoyen » dom Hubert de Bray. La notice d'A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 369-370, Cologne, 1641, a peut-être également un moine de Saint-Jean pour auteur. Une notice sur l'abbaye de Saint-Jean, suivie d'une liste des abbés a paru dans l'*Almanach der Bisdommen van Brugge en Gent*, XXV, 184-188, 1859. L'abbé Robert, *Histoire de l'abbaye des bénédictins de Saint-Jean-de-Théroüanne. Son transfert à Ypres, ses phases diverses sous la domination de la France et de l'Autriche*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 233-240, 1882-1883, manque d'ordre et de critique ; l'auteur a eu en communication des documents d'une valeur exceptionnelle provenant de collections particulières, mais il n'a pas exploré les dépôts publics d'archives ; il n'a rien compris à la nature du conflit qui opposait, à propos de Saint-Jean, les maisons de France et d'Autriche ; enfin il brouille constamment la série des abbés commendataires nommés par la France et celle des abbés réguliers nommés par l'Espagne.

Les débuts du monastère ont été étudiés par N. Huyghebaert, *Les origines de l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont, près de Théroüanne*, dans *B. S. A. M.*, XVIII, 449-473.

La querelle entre le roi de France et l'empereur Charles-Quint au sujet du droit de présentation à Saint-Jean-au-Mont n'avait pas été étudiée dans son ensemble. P. Bourdon, *Le concordat de François I^{er} et l'indult de Charles-Quint. Leur conflit en Artois, 1518-1521*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XXVI, 141-166, 1906, a le mérite d'avoir abordé le sujet sur la base de documents pontificaux et de l'avoir rapproché d'autres cas similaires, mais il a négligé la documentation accumulée à Paris ; enfin il n'a étudié que la première phase du conflit. P. Gorissen, *De invoering van het vorstelijk benoemingsrecht in de Nederlandse abdijen onder Karel V*, dans *Bijdragen voor de geschiedenis der Nederlanden*, IX, 190-237, 1955, et X, 25-57, 1956, a replacé la double élection de Saint-Jean-au-Mont dans l'ensemble de la politique de Charles-Quint en matière de nomination aux charges abbatiales.

Ignace De Coussemaker, *L'abbaye de Saint-Jean-au-Mont du XV^e au XVIII^e siècle*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XVII, 1-24, 1888, est un excellent aperçu de l'histoire du monastère, publié sous forme de conférence, sans aucun appareil ; l'auteur a puisé sa documentation principalement aux A. G. R. dans les cartons du *Conseil privé*, et dans le Ms. n. acq. fr. 7295 de la Bibliothèque Nationale de Paris. Du même auteur la *Notice sur la commanderie de Saint Antoine-lez-Bailleul*, dans *Annales du comité flamand de France*, XV, 3-36, 1883-1886, solidement documentée, intéresse également l'histoire de Saint-Jean ; J. Cordonnier, *Chapelle et commanderie de Saint-Antoine-lez-Bailleul*, dans *Annales du comité flamand de France*, VIII, 282-296, 1864-1865, également fort utile, concerne surtout l'abbaye de Saint-Jean ; l'auteur n'indique malheureusement pas ses sources.

(1) Parmi les pièces annexes de son *Histoire de l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont*, 425-428, n° 9, 430-436, n° 11.

(2) Exemplaire à la B. R. à Bruxelles.

Il faut regretter qu'on n'ait pas songé à reproduire sous une forme moins périssable la série d'excellents articles parus de 1946 à 1948 dans la feuille paroissiale de Saint-Nicolas d'Ypres *De Stem uit de Kerk-toren* et dus à la plume de l'abbé M. English. On y trouvera surtout l'histoire de l'église paroissiale, partagée, deux siècles durant, avec les moines de Saint-Jean. Six numéros de cette feuille sont consacrés à l'histoire de l'abbaye. L'auteur n'a pas visé à donner une histoire critique de cette maison et sa documentation est loin d'être complète, mais on y trouvera bon nombre de détails inédits et d'appréciations judicieuses. Le seizième et dernier de ces articles comporte une notice biographique pour chacun des quatorze derniers moines de Saint-Jean ; on complètera ces notices par celles que donne J. B. Van Bavegem, *Martelaarsboek der Belgische Geestelijkheid ten tijde der Fransche omwenteling*, Gand, 1875.

Sur Saint-Jean aux XVI^e et XVII^e siècles, voir N. Huyghebaert, *Dom Nicolaas Baelde van Ieper, mislukt prelaat van Sint-Jansberg, 1637*, dans *Biekorf*, LIV, 15-17 (voir 48), 1953, et du même, *De abdij van Sint-Jansberg te Ieper en de monialen van Groot-Bijgaarden in de XVII^e eeuw*, dans *A. S. E. B.*, XC, 77-83, 1953. L'histoire « posthume » du monastère se trouve par bribes dans J. E. Cornillie, *Ieper door de eeuwen heen*, [Ypres], 1950 (1). On peut négliger L. De Wolf, *Uitzet van E. V. Maurus de Vos bij zijn intree in St. Jan's ten Berge te Yper ten jare 1703*, dans *Biekorf*, XXVII, 51-58, 1921.

Bibliothèque et écrivains : La bibliothèque de Saint-Jean a souffert des incendies et des dévastations qui éprouvèrent tant de fois ce monastère. Pour s'en tenir aux épisodes les plus récents, elle fut ravagée, au mois de septembre 1578, par les calvinistes gantois, maîtres de Bruges (2). Mais dès leur installation à Ypres les moines travaillèrent à regarnir leur bibliothèque (3). Elle brûla à nouveau en 1717 avec le quartier abbatial et une partie du dortoir (4).

Dans ces conditions il ne faut pas s'attendre à trouver de nombreux manuscrits provenant de la bibliothèque de Saint-Jean. A. Sanderus, *Bibliotheca manuscripta*, I, 293-294, Lille 1641, donne le catalogue du peu qui subsistait en 1640. Ont appartenu à cette bibliothèque le Ms. 490 de la Bibliothèque départementale d'Arras : les lettres de S. Jérôme (XII^e siècle) ; le Ms. 422 de la Bibliothèque de la Ville de Bruges : une chronique des évêques de Tournai (XV^e siècle, additions du XVI^e siècle) (5). Le Ms. 6238 de la Bibliothèque royale de Bruxelles : *Monasterii Sti Joannis ortus, ruina, translatio, restauratio* (1624) (6) ne provient pas nécessairement de la bibliothèque de Saint-Jean ; l'attestation autographe de l'abbé Vincent du Bur qui termine cet opuscule donnerait plutôt à penser le contraire.

Voici quels sont les écrivains connus de la maison :

Dom Hubert de Bray, mort le 29 août 1605 (7). Il avait étudié à Douai au collège de Marchiennes (8). Ordonné prêtre en 1579, il avait été successivement maître des novices, sous-prieur et prieur à Saint-Jean. En 1602 il fut envoyé à Malines, avec dom Josse Cobbaert, pour rétablir la discipline monastique chez les moines d'Affligem ; quelques mois avant sa mort il avait été désigné pour être leur prévôt (9). Dom Odon Cambier, d'Affligem, atteste de lui « scripsit plurima » (10). Outre les quelques lignes publiées par A. Miraëus dans *Origines coenobiorum benedictinorum in Belgio*, 66, il a laissé en manuscrit un *Syntagma monasteriorum O. S. B. alphabetica serie* (11).

(1) Sur les sources de ce travail voir les remarques d'A. VIAENE dans *A. S. E. B.*, LXXXIX, 93-95, 1952.

(2) ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 297-298 ; A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 369 ; *Annales du Comité flamand de France*, VII, 294, 1864-1865.

(3) *Monasterii Sti Joannis ortus, ruina, translatio, restauratio*, B. R., Ms. 6238 (in fine).

(4) Mémoire de Dom A. CAMBIER de 1782 (A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 874).

(5) A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque publique de la ville de Bruges*, Paris-Gembloux, 472 1934, n'indique pas cette provenance ; l'auteur a mal lu le *Ipr.* qui figure sur la page de titre.

(6) J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, VI, n° 3790, Bruxelles, 1906.

(7) Obituaire de Saint-Jean ; le *Mortuarium affligeniense monasticum* (BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE TERMONDE, Ms. 82) met son décès au 30 août 1605.

(8) A. G. R., *État et Audience*, 911.

(9) Bernard [CLONEN], *Geschiedenis der benedictijner abdij van Affligem*, 232, Gand, 1890.

(10) D'ACHERY, *Spicilegium*, X, 620.

(11) PAQUOT, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, XVII, 352, Louvain, 1769.

Jacques de Zomere, ou Somerius, mort le 30 septembre 1616 (nécrologe). Après Sanderus (1), Paquet signale plusieurs ouvrages de ce moine, notamment une *Origo festi Thunarum apud Ipresens* (2) ; je ne crois pas qu'ils aient jamais été imprimés.

Pierre Reynier, bachelier en théologie. En 1637 il était déjà prieur depuis dix ans ; auparavant il avait été treize ans sous-prieur (3). Il mourut le 7 décembre 1639 (Nécrologe). Il a laissé divers opuscules imprimés : *Daghelycsche oeffeninghen van eene devote ziele Gode dienende in d'orden vanden H. Vader Benedictus, ghetrocken uyt sijnen Reghel*, Bruges, 1627 ; *Historie van 't oude clooster, capelle ende Bedevaert van den H. Anthonius eremyt eerbydts opgherecht neffens de Stadt van Belle in Vlaendere*, Ypres, 1629 (4) ; voici le titre du second livre : *Den tweede Boeck van de Mirakelen geschiet door de verdiensten van de H. Anthonius, mitsgaders eenighe growwelycke straffen over deghene die den Heylighen oft syn beelde ghelastert ende bespot hebben*, Ypres, 1629 (5) ; M. l'abbé M. English, de Bruges, possède la planche qui a servi à graver le frontispice d'un manuel à l'usage de la confrérie des saints Roch, Adrien et Hubert (6) ; enfin dom Reynier aurait encore laissé divers opuscules manuscrits (7).

Dom Henri van den Zype, mort abbé de Saint-André-lez-Bruges le 14 mars 1659 (8), était encore moine de Saint-Jean lorsqu'il publia un livre qui attira sur lui l'attention des érudits de son temps : *S. Gregorius magnus primus eius nominis pontifex romanus ex nobilissima et antiquissima in ecclesia Dei benedictina oriundus*, Ypres, 1611 (9) ; il avait dédié cet ouvrage à son abbé, dom Vincent du Bur.

Dom Philippe van den Zype, frère du précédent, né vers 1590 (10) et mort, le 31 janvier 1653, sous-prieur de Saint-Jean (Nécrologe), maniait également la plume ; il a inséré une pièce latine dans l'*Histoire van 't oude clooster* de son confrère, dom Pierre Reynier (11).

Iconographie et héraldique : Les ruines de Saint-Jean-au-Mont sont représentées sur une carte de 1539 publiée par J. M. Richard dans le *Bulletin de la Commission départementale du Pas-de-Calais*, V, p. 120, 1879-1883 et par O. Bled, *Une ville disparue*, dans le *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1894 (12) : cette carte, assure le chanoine Bled, est visiblement établie pour préciser la distance entre la ville et le monastère détruit (p. 216).

Une autre vue des ruines de Saint-Jean occupe le centre d'un tableau de Holbein le Jeune conservé à Hampton Court, qui représente le siège de Térouanne en 1513 (13). C'est probablement d'après ce tableau qu'a été gravée sur bois la vue du siège de Térouanne par le monogramiste G. T., dont un exem-

(1) *Bibliotheca belgica manuscripta*, I, 294. N. HUYGHEBAERT, *Een schrijver uit de Sint-Jansabdij te Ieper, Jacobus de Zomere*, dans *Biskorf*, LIV, 273-275, 1953.

(2) *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, IX, 344 ; voir la notice d'H. DE SAGHER dans *Biogr. nationale*, XXIII, 144.

(3) A. G. R., *Conseil d'État*, 1290.

(4) J. F. FOPPENS, *Bibliotheca belgica*, I, 1004, Bruxelles, 1739 ; *Rond den Heerd*, II, 51, 1867 ; *Biogr. nationale*, XIX, 217 ; M. VAN COPPENOLLE, *Westvlaamsche bedevaartvaantjes*, 32, Bruges, 1942.

(5) L'érudit bailliennois, I. DE COUSSEMAKER, a réédité les deux livres vers 1880, toutefois sans y ajouter la moindre note.

(6) Voir le journal brugeois *La Patrie* du 3 novembre 1934 : *En marge du Calendrier — 3 novembre : Saint Hubert*.

(7) A. DIEGERICK, dans *Biogr. Nat.*, XIX, 217 ; Ant. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 354, Cologne, 1641.

(8) Voir plus loin p. 92.

(9) Voir à ce sujet dom U. BERLIÈRE, *Lettres des moines d'Afflighem aux bénédictins de Saint-Maur, 1642-1672*, 182, Anvers, 1913.

(10) Il avait 55 ans en janvier 1646 et il était sous-prieur depuis six ans, A. G. R., *Conseil d'État*, 1290 ; sa généalogie dans J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, I, 403, Bruges, 1875.

(11) Certains indices permettent de croire qu'il fut un des memorialistes de son abbaye sinon de la ville d'Ypres, voir Baron J. DE SAINT-GENOIS, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Gand*, 439, Gand, 1849-1852 ; *Nécrologe de Saint-Vaast*, éd. VAN DRIVAL, 102-103, Arras, 1878.

(12) Cette carte a été maintes fois reproduite, notamment dans *Saint-Omer et ses environs, Guide édité par le syndicat d'initiative et de Tourisme*, 32 et dans *B. S. A. M.*, XIX, 90 ; Comparez avec les photographies aériennes publiées par A. DOUBINEC, *Le mémorial de la Terre de France. Contribution à l'histoire militaire de nos provinces Flandre, Hainaut, Artois, Picardie*, Paris, 1942, pl. 6 et 8 et dans *B. S. A. M.*, XIX, 92.

(13) Reproduction dans C. ENLART, *Villes mortes du moyen-âge*, 14, Paris, 1920.

plaire repose au Rijksprentenkabinet à Amsterdam (1). La carte gravée par Harrewijn dans [J. B. Christyn], *Les délices des Pays-Bas*, 1^e édition, Bruxelles, 1697, est fantaisiste et ne peut être considérée comme un document (2).

Une vue du monastère se trouve dans A. Sanderus, *Flandria illustrata*, II, p. 336. Cette gravure anonyme, figure uniquement dans l'édition de 1735 ; voir A. Verbouwe, *Iconografie van het Arrondissement Veurne*, n° 152 (et pl. 20), Bruxelles, 1953. Sur un tableau appartenant au docteur Masureel, à Courtrai, et représentant la ville d'Ypres au XVII^e siècle, on trouve une vue cavalière de l'abbaye Saint-Jean.

La matrice du sceau de l'abbé Jean de Saint-Omer est conservée au musée de Saint-Omer (3). Le sceau de l'abbé Walter pend au bas d'une pièce de 1280 (4). Demay, *Sceaux de Flandre*, II, n° 7180 décrit le sceau de l'abbé Antoine d'Albon. Le grand cartulaire de Saint-Bertin, par dom Charles Dewitte, donne des fac-similés du sceau de l'abbé Roger (1124), de l'abbé Guillaume (1374) et de l'abbé Jean II de Créqui (1424) (5). Demay, *Sceaux de Flandre*, II, 6799, donne le sceau de la communauté en 1482 ; on possède également un fragment du sceau conventuel en 1646 (6).

Le sceau de l'abbé Guillaume (1374) porte des armoiries (7) ; de même celui d'Antoine d'Albon (8). De l'abbé Bernard de Cerf il existe un portrait gravé en 1666 avec ses armes et sa devise *Deum non fontes*. Les armoiries des abbés Colomba Limnander et De Zutter sont reproduites dans l'épithaphier de J. J. Lambin (9). Deux lettres de l'abbé Valentin de Berty sont scellées à ses armes : d'or au griffon de sable (10).

Les armes de l'abbaye représentent un *Agnus Dei* : on les trouve pour la première fois en 1482 (11). Dans l'église actuelle de Saint-Nicolas à Ypres, on a placé, en 1952, un vitrail orné de toutes les armoiries connues d'abbés de Saint-Jean.

Épithaphes : deux épithaphes, malheureusement incomplètes, sont reproduites dans l'*Épigraphie du Pas-de-Calais*, t. V, 708 (12). Les épithaphes de l'église yproise ont été recueillies par J. J. Lambin. L'épithaphier de Lambin a brûlé en 1914 ; une copie se trouve à la B. R. dans le fonds A. Merghelynck, Ms. 41, II, n° 147, 718, 721, 753-764, 772, 773, 1037, 1038 ; IV, 1441, 1678. Quelques-unes de ces épithaphes ont été reproduites dans Robert, *Histoire de l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont*, 362, 381 ; voir encore N. N. Huyghebaert, dans *A. S. E. B.*, XC, 82-83, Bruges, 1953.

* * *

Le VII^e et le VIII^e siècle ont vu s'élever de nombreux monastères dans le Nord de la France et particulièrement dans le Ternois (13). Saint-Jean-au-Mont serait un de ceux-là : une tradition

(1) *B. S. A. M.*, V, 441, 447-449 ; W. NIJHOFF, *Nederlandsche Houtsnedden, 1500-1550*, n° 216-219 ; F. MULLER, *Nederlandsche Historisprenten*, n° 405 ; reproduction dans le catalogue de l'exposition *Keizer Karel en zijn tijd*, fig. 112, Gand, 1955.

(2) Nous devons à l'obligeance de M. Robert Mullie d'avoir connaissance de cette dernière carte.

(3) *Épigraphie du Pas-de-Calais*, V, fasc. 3 bis, 161.

(4) A. G. R., *Trésor de Flandre*, 1^{re} série, n° 1816.

(5) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 803, II, 291 ; V, 213 ; VI, 379.

(6) A. É. B., bl. 7638.

(7) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 803, V, 213.

(8) A. D. N., B 357, n° 16357 ; voir au sujet de ces armoiries J. LESTOCQUOV, *Les évêques d'Arras, leurs portraits ; leurs armoiries, leurs sceaux*, 53-54, Fontenay-le-Comte, 1942.

(9) B. R., *Fonds Merghelynck*, Ms. 41, IV, n° 1441-1678.

(10) A. G. R., *Conseil d'État*, 1290 ; A. G. R., *Trésor de Flandre*, 1^{re} série, 1856.

(11) DEMAY, *Sceaux de Flandre*, II, 7180. L'*Agnus Dei* se trouve déjà sur le sceau conventuel (un saint Jean-Baptiste portant l'*Agnus Dei* sur un disque) et le contre-sceau conventuel de 1280.

(12) Voir également *M. S. A. M.*, XVIII, 289-290, 1883.

(13) H. VAN WERVEKE, *Het bisdom Terwaan van den oorsprong tot het begin der veertiende eeuw*, ch. II, 14-28, Gand,

consignée dès 1606 par A. Miraeus (1), reprise par Malbrancq (2), par Ferry de Locre (3) et Sanderus (4), relevée par Mabillon (5) et les auteurs de la *Gallia* (6), acceptée par le bollandiste J. Ghesquière (7) date sa fondation de l'an 686. Le roi Thierry III aurait fondé ce monastère, en même temps que celui de Saint-Vaast d'Arras, en expiation du meurtre de saint Léger, perpétré, de l'aveu du roi, par les sicaires du maire Ebroïn. Pour Saint-Vaast le fait est rapporté par Orderic Vital (8) ; pour Saint-Jean-au-Mont, il faut se contenter d'attestations encore moins anciennes. Les moines de Saint-Jean se référaient « aux archives de la maison et à une ancienne chronique manuscrite, *quod hic olim fuit* » (9). Nous savons fort bien que ce que les moines de Saint-Jean avaient conservé en fait d'archives se résumait à peu de choses (10) ; quant à leur chronique, il est difficile de se prononcer sur la valeur d'un texte disparu ; il est singulier que son témoignage ne soit jamais invoqué dans les procès du XVI^e siècle sur la situation de l'abbaye de Térouanne par rapport aux limites de l'Artois et de la Picardie. Constatons également le silence des chroniques et des cartulaires de l'abbaye voisine de Saint-Bertin : elles ignorent Saint-Jean avant 1097 (11). Enfin dans les lettres de sauvegarde qu'ils octroyent à cette abbaye, les rois de France ne font aucune allusion au rôle du roi Thierry III, leur prédécesseur, dans la fondation du monastère (12).

En réalité la fondation de Saint-Jean-au-Mont fut projetée par l'évêque de Térouanne, Drogon (†1078). En 1080, son successeur, l'évêque Hubert, donna l'église Saint-Jean, située sur le Mont-Sainte-Foy près des murs de la ville de Térouanne, à l'abbé de Fécamp, Guillaume de Ros, vraisemblablement pour y fonder un monastère (13). Mais en 1082, Hubert fut contraint d'abandonner sa charge et se retira à Saint-Bertin. Il semble bien que ce soit son successeur Gérard (1083-1091) qui vit s'établir les bénédictins aux portes de la cité épiscopale. Car le premier abbé Floridus, est seulement attesté en 1097. D'où venait-il ? Avait-il été moine à Fécamp ? La tradition de

1924 ; J. LESTOCQUOV, *Histoire des territoires ayant formé le département du Pas-de-Calais*, 29, Arras, 1946 ; du même, *Monachisme et civilisation mérovingienne dans le Nord de la France*, paru dans *Mélanges colombaniens. Actes du Congrès international de Luxeuil, 20-23 juillet 1960*, 58, Paris, 1951 ; cet auteur reprend Saint-Jean dans ses listes, mais sans fournir la moindre référence.

(1) *Origines coenobiorum benedictinorum in Belgio*, ch. XIX, Anvers, 1606 ; l'auteur dit avoir reçu la notice sur Saint-Jean-au-Mont de son « concitoyen et ami », dom Hubert de Bray († 1605), moine de Saint-Jean ; auteur d'un *Synagma monasteriorum ordinis sancti Benedicti alphabetica serie*.

(2) *De Morinis et Morinorum rebus*, IV, 495, Tournai, 1639.

(3) *Chronicon Belgicum*, 70, Arras, 1616 (il renvoie à Miraeus).

(4) *Flandria illustrata*, I, 369, Cologne, 1641.

(5) *Annales Ordinis sancti Benedicti*, I, 595, Paris, 1703.

(6) *Gallia christiana*, V, 326.

(7) *Acta sanctorum Belgii selecta*, V, 516-517, Bruxelles, 1789 : « Ipsam rei substantiam, dit le Bollandiste en parlant de la « tradition » de Miraeus, nemo quod sciam vocavit in dubium » ; voyez cependant comment, déjà de son temps, le curé Philippe Luro traitait les chroniqueurs qui s'empruntaient l'un à l'autre la touchante histoire des remords de Thierry III : *B. S. A. M.*, IV, 70.

(8) *Historia ecclesiastica*, LXI, C. 36 in fine, éd. LE PRÉVOST, IV, 201, Paris, 1852 (= P. L., 180, 840).

(9) *Flandria illustrata*, I, 369 ; B. R., Ms. 6238.

(10) Voir plus haut, p. 18.

(11) D. HAIGNERÉ, *Chartes de Saint-Bertin*, I, n° 98, Saint-Omer, 1886.

(12) Le 20 février 1408 le roi Charles VI rappelle que l'abbé et les religieux de Saint-Jean lui ont fait représenter « que comme ils soyent noblement fondés et amorties de soubz nous de fondacion royal et ressortissants a nous sans moyen a cause de nostre chastel et siege de Montreuil... ». La même représentation vient déjà dans une lettre de Jehan Warin, prévôt de Montreuil (1384) : A. G. R., Ms. 192 bis, (= *B. S. A. M.*, V, 289, 1872-1876). Sur les origines de la légende du roi fondateur, voir mon étude *Les origines de l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont, près de Thérouanne*, dans *B. S. A. M.*, XVIII, 449-460.

(13) L'original, conservé au XVIII^e siècle dans les archives de l'abbaye de Fécamp (ce qui explique comment, à Saint-Jean, on n'avait jamais eu connaissance de la charte de fondation), n'a pas été retrouvé. Notre confrère dom J. Lapor-

cette maison ne souffle mot de rapports avec Saint-Jean-au-Mont (1). Le successeur de Floridus, Emmo ou Englebert, venait de Saint-Hubert-en-Ardennes, abbaye qui n'a jamais été soumise à Fécamp (2).

* * *

La position de Saint-Jean par rapport à la France doit être brièvement indiquée : elle livre la clef de son histoire externe. Pour les uns le monastère se trouvait sur le territoire de Clarques, baillage d'Hesdin, comté d'Artois ; pour les autres il faisait partie de la ville de Térouanne et relevait à ce titre de la prévôté de Montreuil. La question était d'importance, car, en 1191, la cité épiscopale de Térouanne avait été constituée en régle (3).

Le monastère de Saint-Jean se trouvait-il dans cette réserve royale ? En réalité l'étendue de la régle n'avait jamais été clairement délimitée (4).

Au cours de l'âpre conflit qui devait opposer François I^{er} à Charles-Quint la question se trouva posée en termes concrets : qui des deux souverains exercerait à Saint-Jean le droit de présentation : le roi de France en vertu du concordat de Bologne, ou Charles-Quint invoquant l'indult du 5 juillet 1515 (5) ? Le sac de Térouanne en 1553 ne résolut pas le problème : les deux souverains continuaient à réclamer le droit de disposer de l'abbaye. L'article XVI du traité de Câteau-Cambrésis, le 3 avril 1559, prévoit la nomination de quatre ou cinq arbitres pour terminer le différend et décide que « durant la discussion celui qui était nommé abbé par le roi très chrétien jouirait des biens situés en France et celui nommé par le roi catholique jouirait des biens situés en son pays. » La discussion n'aboutirait pas mais l'article XVI avait ouvert une voie funeste pour la paix du monastère.

Après la destruction de leur monastère en 1537 les moines de Saint-Jean se retirèrent sous la domination espagnole. Le roi catholique pouvait leur donner des abbés réguliers, mais les rois de France nommaient, de leur côté, des abbés commendataires français. Ce fut seulement en 1678, une fois qu'elle fut devenue maîtresse d'Ypres, que la France renonça à maintenir ce second abbé. A partir de 1668, il est vrai, le roi d'Espagne, qui venait de perdre la riche abbaye de Saint-Bertin, trouvait du même coup l'occasion d'une riposte : à la main-mise sur les biens de Saint-Jean situés en France, il répondait par la saisie des revenus de Saint-Bertin en Flandre.

Le renversement des alliances opéré sous Louis XV amena une détente. Déjà en 1733 les deux

te, de l'abbaye de Saint-Wandrille, nous signale une copie de cet acte à la B. N. à Paris, Collection Moreau, vol. 32, f^o 101. E. MARTÈNE et U. DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, I, 214, Paris, 1717, l'ont éditée d'après l'original, mais avec quelque négligence ; MIRABUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 16, l'ont reprise au *Thesaurus novus anecd.* Traduction (fautive) dans ROBERT, *Histoire*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 235-136 ; analyse (incorrecte) dans O. BLEU, *Regestes des évêques de Thérouanne*, I, n^o 269.

(1) Les auteurs de la *Gallia* connaissent un abbé Azelin, attesté en 1022 ; au vrai il s'agit d'Azelin, alias Aïnon, abbé de Moûtier-Saint-Jean, ou Réomé, de 1010 à 1040-1042 ; voir mon étude *Les origines*, dans *B. S. A. M.*, XVIII, 452.

(2) On n'en trouvera aucune trace dans deux études récentes : J. LECLERCQ et J. P. BONNES, *Un maître de la vie spirituelle au XI^e siècle, Jean de Fécamp*, Paris, 1946 ; J.-F. LEMARIGNIER, *Études sur les privilèges d'exemption et de juridiction ecclésiastique des abbayes normandes depuis les origines jusqu'en 1140*, Paris, 1937.

(3) H. VAN WERVEKE, *Het bisdom Terwaan*, 77-78 ; cet auteur ne soulève pas la question des limites de la régle ; il ne recherche pas davantage les origines de cette institution, mais il a le mérite de mettre en lumière la situation nouvelle créée par le traité d'Arras de 1191. Il n'a malheureusement pas connu, ou utilisé l'article du chanoine BLEU cité à la note suivante.

(4) O. BLEU, *Thérouanne. Une ville disparue*, dans *Bull. historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 200 sv., 1894 ; aveuglé par les bourdes de Malbrancq, cet excellent auteur est incapable de tirer au clair un problème pour la solution duquel il a lui-même amené tous les éléments à pied-d'œuvre.

(5) P. BOURDON, *Le concordat de François I^{er} et l'Indult de Charles-Quint. Leur conflit en Artois, 1518-1521*, dans *Mélanges d'archéol. et d'histoire*, 141-166, XXVI, 1906.

parties acceptaient de confier à une commission la recherche d'une solution transactionnelle (1). Enfin l'article XXXVI de la Convention des Limites conclue avec la France le 16 mai 1769 mettait fin à plus de deux siècles de contestations (2).

La destruction du monastère en 1537 amena le transfert de la communauté de Térouanne à Saint-Omer d'abord, puis à Bailleul, enfin à Ypres. Esquissons ici les principales étapes de cet exode.

Après la ruine de leur monastère en 1537 la plus grande partie des moines trouva un asile dans le refuge que l'abbaye possédait à Saint-Omer (3). L'abbé Jean Fachin songea un instant à reprendre le monastère des chanoines réguliers de Watten, déserté par les chanoines réguliers. Mais Watten ayant été attribué au nouvel évêque de Saint-Omer, il alla s'établir vers 1562 à Bailleul, en Flandre, où la préceptorie de Saint-Antoine se trouvait également sans occupants (4). Le siège de Saint-Jean-au-Mont ne fut officiellement transféré à Bailleul que le 1^{er} septembre 1568 (5).

Les moines ne trouvèrent pas à Bailleul la paix qu'ils avaient espéré y trouver : la commanderie de Saint-Antoine fut pillée et saccagée par les iconoclastes, puis par les Gueux en 1566, en 1568 et en 1578 ; le 10 août 1578 elle fut même incendiée par les rebelles (6). Sans cesse sur le qui-vive les moines songèrent à se mettre à l'abri derrière les murailles d'une place forte (7). Les incursions de la garnison d'Ostende dans le plat pays rendaient vaines toutes les tentatives de restaurer le monastère de Bailleul (8). Vers 1585 donc (9) l'abbé Vincent du Bur installa sa

(1) Le meilleur exposé de cette question, encore que basé sur une documentation incomplète, est celui d'I. DE COUSSEMAKER, *L'abbaye de Saint-Jean-au-Mont du XV^e au XVIII^e siècle*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XVIII, 1-24, 1888.

(2) *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, III^e série : 1700-1794, IX, 527, Bruxelles, 1897. Voir à ce sujet la correspondance échangée entre le cardinal de Fleury et le cardinal d'Alsace, de même que les lettres du comte Frédéric d'Harrach à l'archevêque de Malines, (A. G. R. *Conseil privé autrichien*, 875 ; ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, Fonds des religieux [bénédictins], carton III). I. DE COUSSEMAKER, n'expose qu'une partie des tractations.

(3) Le 1^{er} février 1607, avec autorisation de l'évêque d'Ypres (lettres du 24 mai 1604), ils vendent à Flour Doresmieux, écuyer, deux maisons avec granges et héritages, sises à Saint-Omer en la Grosse rue et en la rue Delevel (A. G. R., *Jointe des Terres contestées*, 186, copie). Vers la même époque, ils vendaient au seigneur van Werp, gouverneur de Maasricht, une maison sise à Saint-Omer, pour une somme de quatre mille florins (A. G. R., Ms 192 bis, 96-101, cfr ROBERT, *Histoire*, 313-314). Je ne sais laquelle de ces maisons était leur refuge.

(4) I. DE COUSSEMAKER, *Notice sur la Commanderie de Saint-Antoine de Bailleul*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XV, 3-36, 1883-1886 ; l'auteur est revenu sur l'histoire de cette commanderie, à la lumière de nouveaux documents, dans *L'abbaye de Saint-Jean-au-Mont du XV^e au XVIII^e siècle*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XVII, 4-7, 1888 ; voir encore E. POUYON, *Havré, Le duché, le village, le prieuré de Saint-Antoine-en-Barbenfosse*, 2 vol. Vilvorde, 1947.

(5) Voir plus loin, p. 38.

(6) Voir plus loin, p. 39.

(7) S'il faut en croire un chroniqueur yprois, Jacques Buchaert, cité par l'abbé ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, 287, les religieux de Saint-Jean auraient vécu quelque temps à Ostende avant de se fixer à Ypres. Il est possible que la communauté, ou une partie se soit retirée à Ostende. Il faut alors placer ce séjour entre 1578, année où la préceptorie de Bailleul fut deux fois saccagée, au mois d'août, par les calvinistes gantois, et l'année 1584, durant laquelle Ostende tomba entre les mains des Gueux de mer. Je remarque cependant que c'est à Saint-Omer que l'abbé Vincent du Bur est élu et intronisé.

(8) Sur les exploits des *Vrijbuuters* dans la région d'Ypres, voir *Biekorf*, XXXVI, 286-287, 1930 ; A. VIAENE, *De vrijbuuters van Sluis in de Kastelnij van Kortrijk 1585-1586*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, n. s. XIII, 279, 1934 ; les extraits de la chronique yproise de Van Hermeleghem publiés par E. VANDENBUSSCHE dans *La Flandre*, X, 373-392, 1879.

(9) « En 1590 » assurent deux témoins contemporains : A. MIRAEUS, *Origines coenobiorum in Belgio*, 65, Anvers, 1606, et A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 370. Cependant un extrait des comptes de Bailleul publié par I. DE COUSSEMAKER, *Notice*, dans *Ann. Comité fl. de France*, XV, 110, pièce XXII, tendrait à prouver qu'une partie de la communauté de Saint-Jean est déjà réfugiée à Ypres en Juillet 1586. On s'explique ainsi les transactions immobilières de l'abbé du Bur à Ypres l'année précédente.

communauté à Ypres dans la Moutstraat (1), à côté de l'église paroissiale Saint-Nicolas, où les moines obtinrent de pouvoir réciter leur office. Le 4 juin 1598 les échevins d'Ypres approuvent la convention conclue entre la communauté de Saint-Jean-Mont et le curé de Saint-Nicolas, Antoine de Hennin (2). Le transfert officiel fut alors autorisé par l'archiduchesse Isabelle le 3 novembre suivant (3). Les chanoines du membre de Saint-Martin (4), ensuite l'évêque d'Ypres Pierre Simons, le confirment à leur tour, les 14 et 15 décembre (5). Les moines entreprirent alors la construction d'un nouveau monastère. Commencé en 1599 (6), le gros de l'œuvre était sans doute achevé en 1600, ainsi que l'atteste le chronogramme jadis inscrit sur la façade : *reparant hoc tempore seDes*. Antoine de Hennin, devenu entretemps évêque d'Ypres, vint inaugurer le nouveau monastère le 30 juin 1608 (7).

Entretemps des difficultés avaient surgi au sujet de l'interprétation du concordat du 4 juin 1598. Le litige fut tranché par une sentence de l'évêque et du Magistrat en date du 31 décembre 1607 (8). Le nouvel accord prévoyait notamment la construction du jubé séparant le chœur de l'église Saint-Nicolas, réservé aux offices des moines, de la nef dévolue aux offices paroissiaux. L'harmonie entre la paroisse et la communauté bénédictine semble s'être maintenue depuis.

* * *

FLORIDUS appose son seing à une charte du 18 octobre 1097 pour Saint-Bertin (9). Il assiste, en 1100, à la dédicace de l'église de Saint-Pierre de Lo (10).

ENGLEBERT est sans doute ce moine de Saint-Hubert en Ardennes connu sous la forme hypochoristique d'Emmo. Emmo était entré au monastère sous l'abbatit de Thierry de Leernes (11) ; il fut quelque temps prieur de Prix (12) avant de devenir, vers 1100, abbé de Saint-Jean-au-Mont (13). Il est peut-être déjà question de lui dans une charte de 1100 du chapitre de Saint-

(1) C'était un immeuble qu'il avait acquis en 1585, à la suite d'un échange avec les pères jésuites (I. DE COUSSEMAKER, *Notice*, dans *Ann. Comité fl. de France*, XV, 107, pièce XXI).

(2) I. DE COUSSEMAKER, *op. cit.*, 111, pièce XXIII.

(3) A. D. N., B 1729, f° 97 ; I. DE COUSSEMAKER, *op. cit.*, 119, pièce XXIV ; le même, *Documents inédits relatifs à la ville de Bailleul*, I, 357-361, n° 189, Lille, 1877 (= *M. S. A. M.*, XVIII, 305, 1882-1883).

(4) Le chapitre cathédral d'Ypres était composé de trois membres : le membre de Saint-Martin, le membre de Térouanne et le membre de Furnes.

(5) I. DE COUSSEMAKER, *Notice*, dans *Annales Comité flamand de France*, XV, 124, se borne à citer ces deux actes ; il les date de 1599. Il faut sans doute corriger le millésime : l'exemption des droits que la ville prélève sur les matériaux de construction et les autres privilèges accordés par les échevins le 6 février 1599 supposent toutes les autres permissions acquises et l'abbé de Saint-Jean manifeste son intention de commencer les nouvelles constructions sans délai.

(6) I. DE COUSSEMAKER, *Notice*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XV, 124, pièce XXV.

(7) J. CORDONNIER, *Chapelle et commanderie de Saint-Antoine-les-Bailleul*, 295 ; l'auteur n'indique malheureusement pas sa source ; mais comme il mérite généralement confiance, on lui fera crédit sur ce point. *Les Acta episcoporum Iprensium* font malheureusement défaut pour l'épiscopat d'Antoine de Hennin (1608-1626).

(8) I. DE COUSSEMAKER, *Notice*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XV, 127, pièce XXVI. Il est évident qu'il faut mettre un rapport entre la nouvelle convention de 1607 et la visite solennelle de l'évêque, six mois plus tard.

(9) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, I, 39, n° 98, (l'indiction III est celle de 1096).

(10) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de Saint-Pierre de Loo*, 5, Bruxelles, 1870.

(11) *La chronique de Saint-Hubert, dite Cantatorium*, éd. K. HANQUET, p. 28, Bruxelles, 1906.

(12) Prix (dépar. des Ardennes, arrond. de Mézières), prieuré fondé en 1066 par l'archevêque de Reims ; voir G. KURTH, *Les premiers siècles de l'abbaye de Saint-Hubert*, dans *B. C. R. H.*, 5^e série, VIII, 85, 1898.

(13) HANQUET, *Cantatorium*, 232.

Omer (1). On le retrouve ensuite en 1112 (2), en 1119 (3), en 1122 (4) et en 1124 (5). Il mourut entre 1124 et 1126, mais il ne figure pas dans l'obituaire de l'abbaye.

FOLGUIN apparaît dans une charte de l'évêque Jean de Téroouanne de 1126 (6), dans une autre de 1129 du cartulaire de Saint-Bertin (7), enfin dans un acte de 1130 (8). Il mourut un 14 novembre, d'après l'obituaire, mais la *Gallia* a tort d'affirmer que ce fut en 1128 (9). C'est du temps de Folcuin que se place l'épisode de l'arrestation à Saint-Jean d'Isaac, un des conjurés de 1127, qui avait cherché refuge dans ce monastère après le meurtre du comte Charles le Bon (10). C'est également durant le gouvernement de cet abbé qu'aurait eu lieu l'incendie que signale le chroniqueur Tassar (11).

THOMAS conclut une association de prières avec l'abbaye Saint-Remi de Reims au temps de l'abbé Odon (1118-1151) (12). C'est donc lui qui était abbé de Saint-Jean entre 1130 et 1142. Est-ce lui qui figure dans l'obituaire de cette maison au 24 février sous le nom de Thomas Raul ?

THIERRY aurait été moine à Saint-Amand (13); il était déjà abbé de Saint-Jean en 1142 (14). Il est cité ensuite dans une charte de Milon évêque de Téroouanne, de 1145, pour Saint-Prix (15) et dans une autre de 1155 pour Saint-Vaast d'Arras (16); il est encore mentionné en 1162 (17), puis dans deux chartes de Milon II de Téroouanne, du 10 novembre 1167 (18) et de 1168 (19): Il figure au 6 janvier dans l'obituaire de la maison (20).

(1) ARCHIVES MUNICIPALES À SAINT-OMER, G 53; il peut s'agir également de l'abbé Englebert de Bergues-Saint-Winoc, dans le même diocèse, de 1083 à 1104 (A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 77-81). Quant à Emmo, il était déjà abbé de Saint-Jean au moment où Lambert le jeune écrivait la chronique de Saint-Hubert, c'est-à-dire vers 1106.

(2) A. D. P. C., fiches Rodière. Ces précieuses fiches, et un grand nombre de renseignements concernant l'Artois, nous ont été communiqués par M. Pierre BOUGARD, archiviste en chef du Pas-de-Calais, avec une inlassable bienveillance.

(3) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de Saint-Pierre de Loo*, 9.

(4) MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 373.

(5) Th. DUCHET et A. GIRY, *Cartulaires de l'église de Téroouanne*, 12, Saint-Omer, 1881. Un deuxième acte de 1124 où Englebert paraît comme témoin: F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre, 1071-1128*, 269, Bruxelles, 1938.

(6) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 99, Bruges, 1875.

(7) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, I, 65, n° 164.

(8) *Chronicon Andrensis monasterii*, dans le *Spicilegium* (éd. DACHERY-LABARRE), II, 801.

(9) T. V., 328; la date a été reprise, semble-t-il, à l'obituaire de Saint-Jean, où son inscription est évidemment postérieure à l'insertion du défunt au jour du décès; I. DE COUSSEMAKER, *Notice*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XV, 151, transcrit fautivement: 1120.

(10) GAUTIER DE TÉROUANNE, *Vita Karoli comitis Flandriae*, dans *M. G. H.*, SS., XIII, 553; même récit, moins circonstancié, dans GALBERT DE BRUGES, *De multro, traditione et occisione gloriosi Karoli comitis Flandriarum*, c. 39, éd. H. PIENNE, 64, Paris, 1891; ce dernier n'est pas un témoin direct.

(11) Dans B. GUÉRARD, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin* (Collection de documents inédits sur l'histoire de France), p. 305, Paris, 1840. Ce passage a été ajouté par le moine Alard Tassar († 1532) dans sa copie (BIBL. MUNIC. À SAINT-OMER, ms. 750) de la chronique de Simon; on ne le trouvera pas dans l'édition d'O. HOLDER-EGGER; *M. G. H.*, SS., XIII, 661. L'incendie eut lieu avant 1136, mais on ne peut déduire du texte, assez vague, du chroniqueur que ces incendies eurent tous lieu en 1135, comme le font la *Gallia*, l'abbé ROBERT, *Histoire*, dans *M. S. A. M.*, XVI, 238, et d'autres auteurs qu'il serait oiseux d'énumérer.

(12) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À REIMS, Ms. 346, f° 195^{vo}.

(13) A. D. N., 12 H 16, pièce 46 (une brève chronique du XV^e siècle).

(14) *Annales du Comité flamand de France*, IX, 370, 1867.

(15) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 803, I, 7.

(16) *Gallia*, V, 328, et A. GUESNON, *Cartulaires de Saint-Vaast*, 275; cet auteur a lu: « Théodore ».

(17) A. D. P. C., fiche Rodière (renvoie au manuscrit Hannedouche de Rebecque).

(18) A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents concernant l'abbaye de Saint-Pierre de Gand*, I, 175, Gand, 1868.

(19) J. DE SAINT-GENOIS, *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre*, 2, n° 2, Gand, 1843-1846.

(20) *Theodericus abbas Morinorum*, figure à la même date dans le nécrologe de Saint-Amand, parmi les *monachi nostri*

NICOLAS est mentionné dès 1178 (1). La *Gallia* le cite encore d'après un acte non daté du cartulaire de Clairmarais (2). L'abbé Nicolas assiste le 7 juin 1181 à la translation des reliques des saints Bertin et Folquin à l'abbaye de Saint-Bertin (3). D'après l'obituaire il serait mort le 14 novembre 1181 ; la *Gallia* précise de son côté « il mourut à Saint-Omer en 1181 ».

MARTIN intervient le 2 décembre 1185 dans un acte de l'évêque Désiré pour Watten (4), dans un acte du 7 octobre 1186 pour Watten (5), dans un autre de septembre 1188 pour Blendecques (6). La *Gallia* l'a trouvé dans un acte de 1189. Martin souscrit encore un acte en février 1194 (n. st.) (7) et un acte non daté du cartulaire d'Auchy (8). Il figure à l'obituaire au 13 février.

W. est cité par la *Gallia* comme abbé en 1201. Un autre catalogue des abbés de Saint-Jean, moins exact, remarque la *Gallia*, donne ici comme abbé un certain Hugues (9). C'est pourtant cet *Hugo* que J. Ramackers veut lire dans une bulle du 13 janvier 1189 (10).

ROGER intervient en 1205 comme arbitre à Saint-Bertin (11), et une seconde fois en 1208 dans le conflit sans cesse renaissant qui oppose les moines de ce monastère à ceux d'Auchy (12). Le 20 juin 1221 il assiste à la translation des corps de saint Oswald et de sainte Idaberge à Bergues-Saint-Winoc dans une nouvelle châsse (13). La *Gallia* le cite encore dans une transaction de 1222 avec l'abbaye de Saint-Augustin de Téroouanne. On le retrouve deux fois comme arbitre en 1224 (14). Roger est inscrit au 27 décembre dans l'obituaire de Saint-Jean-au-Mont. Il avait reçu

(Nécrologe de Saint-Amand, Ms. 25 de la bibliothèque communale de Tournai, brûlé en mai 1940 ; d'après la copie de dom U. BERLIÈRE). Avant 1137 un moine de Lobbes fut quelque temps à Saint-Jean-au-Mont : c'était le célèbre Francon qui fut abbé de Lobbes de 1149 à 1159 (*Gesta abb. Lobbiensium*, M. G. H., SS., XXI, 331 ; *Monasticon belge*, I, 214). L'action de l'abbaye de Lobbes à Saint-Jean situe ce monastère dans un courant d'influence clunisienne, dont l'abbé Lionnel de Saint-Bertin (1137-1163) est un des représentants les plus marquants ; voir dom U. BERLIÈRE, *Mathieu d'Albano*, dans *Revue bénédictine*, 132 sv., XVII, 1901.

(1) I. DE COUSSEMAKER, *Un cartulaire de l'abbaye de N.-D. de Bourbourg*, 71, Lille, 1882-1891.

(2) B. S. A. M., XI, 710-711 ; mentions incomplètes dans B. S. A. M., X, 258, et dans M. S. A. M., XVIII, 238 ; cette cession de 40 mesures de terre et de bois en la paroisse d'Avesnes faite à Clairmarais par l'abbé Nicolas est confirmée par Didier, évêque de Téroouanne, dans un acte également non-daté : M. S. A. M., XVIII, 238, et B. S. A. M., XI, 711 ; cfr O. BLED, *Regestes des évêques de Thérouanne, 600-1653*, I, n° 905, Saint-Omer, 1904.

(3) La *Gallia*, V, 328 ; H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, I, 241 ; IPERIUS, *Chronicon Sancti Bertini* éd. MARTÈNE et DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, III, 667 ; A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 141.

(4) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 852 (Cartulaire de Watten), f° 140v°.

(5) *Annales comitû flamand de France*, V, 341, 1860.

(6) Manuscrit Hannedouche de Rebecque, II, f° 148 ; B. S. A. M., X, 90.

(7) Th. DUCHET et A. GIRY, *Cartulaires de l'église de Téroouanne*, 71, n° 90, Saint-Omer, 1880.

(8) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 876, f° 38.

(9) Le nécrologe de Saint-Jean-au-Mont mentionne, en effet, deux abbés Hugues, l'un mort le 7 janvier, l'autre le 19 février, que nous n'avons retrouvés attestés nulle part ailleurs ; c'est également le cas d'un abbé Nicaise et d'un Eligius de Cruce (12 octobre et 2 avril). Notre liste reposant toute entière sur des documents datés, nous nous refusons à insérer ces trois noms, au petit bonheur, dans les intervalles restés libres.

(10) *Papsturkunden in den Niederlanden*, II, 454 ; I. DE COUSSEMAKER, *Un cartulaire de N.-D. de Bourbourg*, 89.

(11) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, I, 211, n° 482.

(12) IPERIUS, *Chronicon Sancti Bertini*, éd. MARTÈNE et DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, III, 689 ; cfr. Abbé FROMENTIN, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Silvain d'Auchy-les-Moines*, 68 sv, Arras, 1876 ; D. HAIGNERÉ, *op. cit.*, nos 499 et 500.

(13) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 208 ; SIGEBERTI GEMBLACENSIS *Continuatio Bergensis*, éd. M. G. H., SS., VI, 440.

(14) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, I, n° 657 ; Th. DUCHET et A. GIRY, *Cartulaire de l'église de Téroouanne*, 118.

de Milon, abbé de Saint-Remi de Reims, la *plena societas* avec les moines de cette communauté (1).

NICOLAS II figure dans le cartulaire de Saint-Bertin en mars 1226 (2). Il n'y a cependant qu'un Nicolas inscrit au nécrologe de Saint-Jean (3).

BERNARD. Nous avons de lui un acte du 26 décembre 1230 (4) et un autre de mai 1231 (5). La *Gallia* fait mention d'un acte de 1232 en faveur de Saint-Augustin de Téroouanne. Ajoutons encore une charte de mai 1237 (6). Pierre de Nogent, abbé de Saint-Remi de Reims († 1236), concède la *plena societas* à l'abbé Bernard et deux de ses moines, Hugues et Symon (7).

GUILLAUME aurait conclu, d'après la *Gallia*, une association de prières avec Saint-Augustin de Téroouanne et serait mort en 1240 (8), le 18 décembre.

MICHEL. La *Gallia* assigne à Michel l'année 1243 (9). Je trouve cet abbé dans une charte non datée du cartulaire de l'Église de Téroouanne (10). L'abbé de Saint-Remi de Reims, Pierre (de Saci) († 1251), lui accorde la *plena societas* avec les moines de Saint-Remi, de même qu'à Guillaume, chapelain de l'abbé de Saint-Jean (11). Est-ce lui l'abbé de Saint-Jean qui vend, en juillet 1251, à titre viager, la terre de Bouffiaux (à Flers-en-Ternois) à maître Henri des Murs, chantre de Téroouanne ? La charte qui nous reste ne porte que le nom et le sceau de l'acheteur (12).

GARIN figure dans un accord avec l'abbaye de Ham de 1256 (13). Ce Garin est peut-être le prieur G. qu'on trouve dans un acte de février 1250 (14).

WALTER. Le sceau intact de Walter pend à l'acte de juillet 1280 par lequel le comte de Flandre, Guy de Dampierre, accorde aux moines de Saint-Jean la justice sur leurs terres situées dans le comté de Flandre et particulièrement dans la châtellenie de Cassel (15). C'est sans doute le même abbé *W(alterus)* qui est en discussion avec l'abbaye de Ham en 1291 (16) et, en 1282, avec celle de Saint-Bertin (17).

(1) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À REIMS, Ms. 346, f° 199^{vo}. C'est Roger qui reçoit la bulle d'Innocent III, du 25 février 1208, partiellement éditée par BALUZE, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, II, 141, Paris, 1682 (= MIGNÉ, P. L., CCXV, 1343).

(2) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, I, n° 686 ; *Gallia*, V, 329.

(3) Mais il y a au 12 octobre un Nicaise, ce N[icaise] serait-il un N[icolas], ou le N[icolas] un authentique Nicaise ?

(4) DUCHET et GIRY, *Cartulaires de l'Église de Téroouanne*, 127.

(5) A. G. R., Ms. 192 bis.

(6) Cartulaire noir de Corbie (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, Ms. lat., 17.758, f° 204)

(7) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À REIMS, Ms. 346, f° 188.

(8) *Gallia*, V, 329.

(9) Un abbé de Saint-Jean-au-Mont subit, peu avant 1248, des outrages et des violences de la part des chanoines de Zonnebeke ; peut-être est-ce Michel ? C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes de Zonnebeke*, 90-92, Bruges 1925.

(10) DUCHET et GIRY, *Cartulaires de l'Église de Téroouanne*, 297.

(11) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À REIMS, Ms. 346, f° 199^{vo}.

(12) Charte provenant du château de Flers, près de Saint-Pol, publiée par R. RODIÈRE dans le *B. S. A. M.*, XVI, 273-275 ; cet exemplaire paraît provenir des archives de Saint-Jean-au-Mont ; l'acheteur a sans doute reçu un autre exemplaire délivré par l'abbé et portant son sceau et celui de sa communauté.

(13) *Gallia* ; A. D. P. C., fiches Rodière, d'après le ms. Hannedouche de Rebecques.

(14) Th. DUCHET et A. GIRY, *Cartulaires de l'Église de Téroouanne*, 171.

(15) A. G. R., *Trésor de Flandre*, 1^{re} série, 1816 ; texte édité dans MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 1325-1326 ; la traduction de l'abbé ROBERT, *Histoire de l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont*, 241, est complètement inexacte ; de plus l'auteur attribue cet acte au gouvernement de l'abbé Garin.

(16) *Gallia*, V, 329, je n'ai pas retrouvé cette pièce.

(17) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, II, n° 1233.

GILLES recense, en janvier 1293, les biens que son monastère possède dans le comté de Saint-Pol (1). En janvier 1302 ou 1303 il était abbé de Saint-Josse au diocèse d'Amiens (2). Un clerc boulonnais, maître Matthieu (*Matheolus*), fait l'éloge de l'abbé Gilles dans son poème satirique *Les Lamentations* (3). L'abbé Gilles mourut un 14 novembre d'après l'obituaire (4).

JEAN DE CRÉQUY. La *Gallia* le trouve abbé en 1316 (5) ; dans ce cas, c'est peut-être cet abbé de Saint-Jean qui porta plainte auprès du pape Jean XXII contre le comte Robert de Flandre (6).

BAUDOIN conclut, le 5 janvier 1323, une association de prières avec l'abbaye de Saint-Sauveur de Ham (7). La *Gallia* place sa mort en 1325, sans doute sur la foi de quelque catalogue d'abbés aujourd'hui disparu. Baudouin fut enterré à côté du maître-autel (8).

GUILLAUME GAMMET signe ses obligations en chambre apostolique le 22 novembre 1352(9). Le 10 octobre 1374, il souscrit, au nom de sa communauté, une transaction avec l'abbaye de Saint-Bertin au sujet d'une terre sise à proximité de Saint-Jean-au-Mont (10). La *Gallia* signale une inscription campanaire à Sains-en-Artois, datée de 1383, qui portait le nom de Guillaume Gammet. L'abbé Guillaume résigna avant le 23 septembre 1392 ; il est inscrit dans l'obituaire au 17 septembre.

(1) *Gallia*, V, 329, je n'ai pas retrouvé cette pièce.

(2) Th. DUCHET et A. GIRY, *Cartulaires de l'Église de Téroouane*, 213 ; la *Gallia* ne mentionne aucun Gilles parmi les abbés de Saint-Josse-sur-la-Canche, mais bien R. RODIÈRE, *Le pays de Montreuil*, Amiens et Paris, 1933 ; ce Gilles est également inconnu de dom Robert WIARD, *Historia abbatiæ Sancti Iudoci supra mare, anno Domini 1674* (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, Ms. lat. 12.889).

(3) *Les lamentations de Matheolus et le Livre de Leesco de Jehan Le Fevre* (v. 5244-5251) éd. A.G. VAN HAMBEL, *Bibl. de l'École des Hautes Études*, fasc., 95-96, 303, Paris, 1892-1905 ; cf. P. HÉLIOT, *Sur les dignitaires de l'Église de Téroouanne à la fin du XIII^e siècle*, dans *Bull. Commission monuments historiques du Pas-de-Calais*, VII, 263-264, 1939 ; la matière de cette petite étude est empruntée à un opuscule de V.-J. VAILLANT, *Maître Mathieu (Matheolus), satirique boulonnais du XIII^e siècle*, Boulogne 1894, où il est question de Gilles, p. 23-25, (Communication de M. P. HÉLIOT).

(4) On aimerait savoir qui a été le successeur de l'abbé Gilles ; c'est ce prélat qui aura vécu le siège de Téroouanne par les Flamands en 1303, à l'issue duquel la ville fut incendiée et sans doute également le monastère : *Annales Gandenses*, éd. FUNCK-BRENTANO, 53, Paris, 1896 ; *Chronique artésienne et chroniques tournaisiennes*, éd. F. FUNCK-BRENTANO ; 68, Paris, 1899 ; *Continuatio chronici GUILLELMI DE NANGIS*, éd. L. DACHERY, *Spicilegium*, XI, 611 ; GUILLAUME GUYART, *Branche des Réaux lignages*, vers 16315-16320, éd. N. DE WAILLY et L. DELISLE, dans *Recueil des historiens de la Gaule et de la France*, XXII, 251. Sur ces événements voir J. F. VERBRUGGEN, *De slag der Gulden Sporen*, 250 et 308, Anvers-Amsterdam, 1953. Il se pourrait que le successeur de l'abbé Gilles ait été ce *Carpentarius* dont il est question dans l'*Épigraphie du Pas-de-Calais*, V, 708 (voir ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 289-290). Il avait été enterré devant le maître-autel et il semble avoir été, avec l'abbé Baudouin (...1323-1325), le seul abbé de Saint-Jean dont le monument ait décoré, vers 1500, le chœur de l'abbatiale. Cette église avait sans doute été brûlée par les Flamands en 1303 et reconstruite dans la suite, très probablement par l'abbé *Carpentarius* lui-même, car voici ce que rapporte son épitaphe : *Hic jacet inclusus frater Carpentarius abbas et latonus dictus non immeritus, Morinensis, tempore namque suo decoravit in artibus suis ecclesiam totam cum conventu resid...*

(5) Le nécrologe connaît un Jean de Silly mort un 5 mars : est-ce un abbé inconnu, ou faut-il identifier ce Jean de Silly avec un des deux Jean de Créquy donné par la *Gallia* ? Cette deuxième hypothèse me paraît la plus vraisemblable, car le nécrologe ne mentionne aucun de ces abbés de Créquy.

(6) J. DE SAINT-GENOIS, *Invent. anal. chartes des comtes de Flandre*, n° 1336.

(7) *Gallia* V, 299 ; *B. S. A. M.*, XI, 260 ; A. D. P. C., fiches Rodière.

(8) *Épigraphie du Pas-de-Calais*, V, 708. — L'abbé ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 247, place ici un Jean II « qui florissait en 1350 » ; je ne l'ai trouvé attesté nulle part. Nous pensons donc que la lettre de sauvegarde d'août 1351 publiée dans SECOUSSE, *Ordonnance des roys de France de la troisième race*, IV, 97-98 (traduction française ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, 247-249), doit être rapportée à l'abbatiale de Baudouin.

(9) U. BERLIÈRE, *Invent. anal. des libri oblig. et solut.*, nos 267, 289, 408, 413, 501, 528, 1092 et 1101.

(10) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, II, n° 1845 ; la pièce était scellée à ses armes ; voir le grand cartulaire de Saint-Bertin de Dom Ch. DEWITTE (BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 803, V, 210, 213).

ROBERT DUPYRE, moine de Saint-Jean, succéda à Guillaume Gammet le 23 septembre 1392 (1) ; il s'acquitte de ses obligations en chambre apostolique en 1393, 1395, 1396 et le 12 avril 1397 (2). Il est inscrit dans l'obituaire au 8 septembre.

JEAN DE CRÉQUY était fils de Jean et de Jeanne de Roye (3). Il n'est pas possible de savoir si c'est lui qui bénéficia de la sentence du parlement de Paris, du 6 juillet 1399, condamnant Pierre de Créquy à rendre aux abbés et couvent de Saint-Jean-au-Mont une terre injustement détenue (4). Le 14 décembre 1418 à la demande de Jean de Créquy, Martin V chargea l'abbé de Saint-Bertin d'enquêter sur l'opportunité d'unir les restes des biens de l'abbaye de La Capelle-en-Calais (5) à ceux de l'abbaye Saint-Jean sous la forme d'un bénéfice simple, dont le premier titulaire serait un moine de Saint-Jean, Robert de Ligny ; la nomination au nouveau bénéfice appartiendrait ensuite à l'abbé de Saint-Jean, mais si les conjonctures favorables le permettaient un jour, le bénéfice serait supprimé et la vie commune rétablie à La Capelle (6). Le 12 août 1424, Jean de Créquy conclut un accord avec l'abbé de Saint-Bertin et le curé de Mamez au sujet de la dîme de ce lieu (7). Il mourut vraisemblablement en 1441 (8).

JEAN DE FIENNES est nommé abbé de l'abbaye de Saint-Jean, vacante par le décès de « Jean » (de Créquy ?), le 22 mai 1441 ; il est pourvu à Florence, le lendemain (9). On le trouve encore mentionné en 1445 (10). D'après la *Gallia*, il envoya en 1445 des procureurs au concile de Bâle. Il est inscrit au 17 juin dans le nécrologe de la maison.

MATTHIEU LENOIR assiste à une visite des reliques de saint Omer à Saint-Bertin le 5 septembre 1464 (11), et à la translation du chef de saint Bertin par Guillaume Fillastre, en 1466 (12) ; le 6 décembre 1467 il assiste à la bénédiction abbatiale de l'abbé d'Auchy, dom Delannoy (13). Il aurait eu, en 1470, un compétiteur en la personne d'un certain de Lesborde pour lequel le roi Louis XI aurait obtenu des bulles de Paul II (14). Il est inscrit au nécrologe au 17 juin.

ANTOINE D'ALBON dit **DE SAINT-ANDRÉ**, fils de Gilles (15) et de Jeanne de la Palisse,

(1) A. D. P. C., fiches Rodière ; U. BERLIÈRE, *Inventaire anal. des libri oblig. et solut.*, n° 119.

(2) BERLIÈRE, *Inventaire*, n°s 1215, 1243, 1252, 1266, 1276.

(3) *Gallia*, V, 329 ; « de la maison de Fressin en Artois », précise l'abbé ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 250.

(4) ARCHIVES NATIONALES À PARIS, J 810/5.

(5) La Capelle, commune des Attaques, Pas-de-Calais, cant. Calais.

(6) MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 62-63. En réalité La Capelle demeura unie à Saint-Jean-au-Mont jusqu'à la fin de l'ancien régime ; ce qui ne veut pas dire que les abbés de Saint-Jean aient toujours eu la libre disposition de ce bénéfice : plusieurs personnages réussirent à se le faire conférer par l'autorité royale, (voyez A. DESPLANGUES, *Recherches sur l'abbaye de La Capelle-en-Calais*, dans *Annales du Comité Flamand de France*, IX, 330-382, 1868).

(7) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 803, VI, 377 ; reproduction de son sceau armorié, 379.

(8) U. BERLIÈRE, *Invent. des libri obl. et solut.*, n° 1584 ; la *Gallia* se trompe donc en mettant sa mort à l'année 1434, il est peu probable que l'abbaye soit restée vacante sept ans.

(9) U. BERLIÈRE, *Invent. des libri obl. solut.*, n°s 1584, 1585 et 1586 ; H. DUBRULLE, *Les bénéficiaires des diocèses d'Arras, Cambrai, Thérouanne, Tournai*, dans *A. S. H. E. B.*, XXXIV, n° 718, 1908.

(10) A. D. P. C., fiches Rodière, citant une « charte des dîmes de Wailly » que nous n'avons pas retrouvée.

(11) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 803, VII, 473.

(12) H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, II, 16, Saint-Omer, 1835.

(13) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 803, VII, 557.

(14) *Gallia*, V, 329 ; ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 255, est particulièrement confus à cet endroit ; il soutient, par exemple, que Matthieu Lenoir a obtenu ses bulles de Paul II... en 1472, c'est-à-dire après la mort du souverain pontife !

(15) *Gallia*, IV, 232 ; sur cette famille et spécialement sur la branche aînée, dite de Saint-Forgueux, voir la notice de

se fit moine à Savigny-sur-Bresse. Il doit être devenu abbé de Saint-Jean-au-Mont après 1470 (1) ; peut-être a-t-il été imposé par Louis XI après la prise de Téroouanne (6 avril 1477). Quoiqu'il en soit, il était abbé de Saint-Jean en 1482, car, à cette date, son sceau figure au bas de l'acte par lequel les moines de ce monastère, — comme tous les autres corps religieux de l'Artois, — ratifient le traité d'Arras (2). Soutenu par le roi, il obtint l'évêché d'Arras au consistoire du 13 janvier 1500 (3), mais ce bénéfice lui étant disputé par l'élu du chapitre, Jean Gavet, il se retire au bout de quelques mois (4). C'est probablement à ce moment qu'il recueillit l'abbaye de l'Ile-Barbe à Lyon (5) ; il obtint du pape de pouvoir conserver cette abbaye en même temps que la première. Antoine d'Albon fut forcé de démissionner comme abbé de Saint-Jean peu avant le 20 novembre 1504 (6). Il se fixa à l'Ile-Barbe ; mais ici aussi il résigna sa charge, le 1^{er} novembre 1514, en faveur de son neveu Antoine II d'Albon ; il serait décédé le 13 avril 1515 (7).

JEAN WARIN, dit de SAINT-OMER, né à Saint-Omer et moine de Saint-Jean, obtint ses bulles du pape Jules II le 20 novembre 1504 (8) ; le même jour le pape invitait les moines de Saint-Jean à obéir sans réserve à leur nouvel abbé (9) et absolvait ce dernier de toutes les peines

ROMAN D'AMAT, dans le *Dictionnaire de biographie française*, I, 1261, Paris, 1933, et les notices suivantes. P. RICHARD, dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, I, 1712, Paris, 1912, considère notre abbé comme le troisième fils d'Henri d'Albon, mais cet auteur confond visiblement Antoine d'Albon, premier abbé de ce nom de l'Ile-Barbe, avec Antoine II d'Albon, également abbé de l'Ile-Barbe, mort en 1525 (sur ce dernier voir la notice de ROMAN D'AMAT dans *Dictionnaire de biographie française*, I, 1265) ; même confusion chez J. LESTOCQUOY, *Les évêques d'Arras. Leurs portraits, leurs armoiries, leurs sceaux*, 53-54, Fontenay-le-comte, 1942, (notice inspirée du P. ANSELME, *Histoire des grands officiers de la couronne*, VII, 190). Il est évident qu'Antoine d'Albon, abbé de Saint-Jean-au-Mont en 1482, ne peut pas être né vers 1480, comme l'assure P. RICHARD.

(1) En 1470, Louis XI obtenait de Paul II des bulles de provision pour son protégé, un certain de Lesbordes (*Gallia*, V, 329). On admettrait avec peine que le roi de France ait voulu déposséder un membre de la famille d'Albon ; Antoine aura donc été nommé abbé de Saint-Jean après 1470 ; ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 260, cite ici le mémoire de l'abbé GERMAIN, mais il ne l'a sans doute pas bien compris : l'aspect politique des nominations abbatiales lui échappe presque toujours.

(2) A. D. N., B 357, pièce 16.357 ; cfr DEMAY, *Sceaux de Flandre*, n° 7180.

(3) A. CLERGEAC, *La curie romaine et les bénéficiers consistoriaux*, 60, n. 5, Paris, 1911, assure que ce fut en 1501 ; P. RICHARD qui cite ce dernier auteur inexactement, a cependant raison quand il dit « en 1500 », car Antoine d'Albon plaide déjà devant le Parlement de Paris les 9 et 17 mars 1500 n. st. (voir la référence donnée par IMBART DE LA TOUR, à la note suivante, que M. F. DOUSSSET, conservateur adjoint aux Archives nationales de France, a aimablement fait vérifier à notre demande) ; J. LESTOCQUOY, *op. cit.*, 53, donne 1501.

(4) IMBART DE LA TOUR, *Les origines de la Réforme*, II, 219 n. 4, Paris 1909, citant un dossier des Archives nationales à Paris, X1A 4841, f°s 158 à 159^{vo} et 180^{vo} à 185^{vo}. Jean Gavet n'avait d'ailleurs été élu que parce qu'il avait promis de résigner ultérieurement en faveur de Nicolas Le Ruistre, candidat de l'empereur ; ce dernier obtiendra ses bulles le 16 février 1501, cfr P. FANIEN, *Histoire du chapitre d'Arras*, 289-280, Arras, 1868.

(5) *Gallia*, IV, 232 : l'abbé Henri Seylaci est encore cité en 1497 ; on voit combien ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 257, a tort de qualifier l'abbé de Saint-Jean « d'ancien abbé de Sainte-Barbe (sic !) près de Lyon ». Nous n'avons pu consulter le livre fondamental de Cl. LE LABOUREUR, *Les mesures de l'Ile-Barbe*, éd. M. C. GUIGUE, 2 vol., Lyon, 1887.

(6) Bulle de Jules II dans ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 403.

(7) *Gallia* IV, 232 ; *Gallia*, V, 329 le fait mourir en 1504, sans doute par confusion avec la date de sa première résignation ; A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 370, en 1514, qui est la date de sa deuxième résignation ; P. RICHARD, dans *D. H. G. E.*, I, 1712, place sa mort en 1525 : ici encore l'auteur a confondu Antoine 1^{er} avec le neveu, Antoine d'Albon. Le nécrologe de Saint-Jean l'a inscrit au 17 janvier ; à côté de son nom le copiste a mis la date 1505, qui ne repose sur rien.

(8) ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 404. Signalons ici que l'abbaye de Saint-Jean était taxée à 312 florins 1/2 dans les registres de la Chambre apostolique (P. BOURDON, *Le concordat de François 1^{er} et l'indult de Charlès-Quint*, 149 n. 5).

(9) ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, 403.

et censures ecclésiastiques qu'il aurait pu avoir encourues (1). Le 29 janvier 1513, Jean de Saint-Omer prend à rente perpétuelle les prés Delettes et des terres appartenant aux chartreux de Sainte-Aldegonde ; le 23 février 1513, ses religieux reconnaissent cet acte (2). Le monastère fut presque détruit au cours du siège de 1513 : les soldats du sire de Walhain avaient occupé ses cloîtres et l'empereur Maximilien y avait logé au mois d'août (3). Sur la pression du gouvernement de Bruxelles, Jean de Saint-Omer résigna le 3 avril 1518 entre les mains du pape, en faveur de Jean Tabbart (4) ; il conservait cependant l'administration de son monastère au temporel et au spirituel. Jean Warin mourut le 9 janvier 1526 (5).

JEAN TABBART et PIERRE DISQUES (6). Jean Tabbart, moine de Saint-Jean, était, en 1513, receveur de son monastère (7). Il reçut l'abbaye de Saint-Jean en provision le jour même de la résignation de Jean de Saint-Omer (8). Mais le 25 décembre suivant, à la demande du roi de France, qui prétendait que le concordat s'appliquait également à Saint-Jean-au-Mont, le pape nommait à cette abbaye Pierre Disques, ancien abbé de Samer-au-bois (1504-1508) et prieur de Saint-Ouyn (9), et annulait la provision précédente (10). Jean Tabbart fit aussitôt opposition devant le prévôt de Montreuil mais perdit son procès (11) ; il en appela alors au Parlement de Paris (12). A la suite de cette nouvelle instance, Saint-Jean fut mis sous séquestre et la cour ordonnait à l'évêque de Térouanne de confier à deux religieux, à qui incomberait le spirituel de la maison, la réforme de cette abbaye (13). En 1525, Jean Tabbart fut remis en possession de Saint-Jean-au-Mont à la suite de la prise de Térouanne par les impériaux (14). Mais il mourut le 18 mars 1526 (15).

Cependant Pierre Disques était toujours considéré comme abbé par le roi de France, car on le retrouve, le 13 mars 1536, en procès avec les moines de Saint-Vaast d'Arras. Ces derniers ayant interjeté appel au Parlement de Paris, le roi François I^{er} rejeta l'appel et les condamna aux

(1) ROBERT, *op. cit.* 406 ; les partisans de la France et ceux du roi d'Espagne s'étaient, bien entendu, mutuellement excommuniés (J. IMBART DE LA TOUR, *Les origines de la Réforme*, II, 219).

(2) J. [DESCHAMPS] DE PAS, *Cartulaire de la Chartreuse du Val Sainte-Aldegonde*, n° 706, 707 et 708, Saint-Omer, 1905, le 30 janvier 1517 l'abbé et les religieux de Saint-Jean reconnaissent avoir reçu des chartreux les titres relatifs à ces prés (*Ibidem*, n° 710, p. 213).

(3) *M. S. A. M.*, V, 405-406, 1839-1840 et *B. S. A. M.*, XIII, 318-319.

(4) «Ceux d'Artois» dit un mémoire du XVI^e siècle (ARCHIVES NATIONALES À PARIS, J 809/7). L'abbé ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 261, qui cite ici le mémoire de l'abbé GERMAIN, n'a évidemment pas vu clair dans cette affaire. P. BOURDON, *Le concordat de François I^{er}*, 152 n. 5, est plus perspicace.

(5) Nécrologe ; l'année est donnée dans le mémoire déjà cité (ARCHIVES NATIONALES À PARIS, J 809/7^o).

(6) Pierre Disques, sans doute d'Isques, est qualifié de «religieux de Saulmer-en-bas» (Samer-au-bois, Pas-de-Calais) ; A. D. N., B 19161, pièce 43939, n. d. [1528] ; il était le frère de Jean Disques, « porte-enseigne » au service du gouverneur de Hucqueliers (ARCHIVES NATIONALES À PARIS, J. 809/7¹³, 14, 15, 20 et 810 6^o).

(7) J. [DESCHAMPS] DE PAS, *Cartulaire de la chartreuse du Val-Sainte-Aldegonde*, 212.

(8) ROBERT, *Histoire de Saint-Jean-au-Mont*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 311, n° 5.

(9) ARCHIVES DU PAS-DE-CALAIS À ARRAS, fiches Rodière ; cfr. *Gallia*, X, 1597 ; nous avons ne pas savoir où se trouve le prieur de « Saint-Ouyn ».

(10) Cette bulle du 25 décembre est imprimée dans P. BOURDON, *Le concordat de François I^{er}*, 163-164. Sur ces événements, P. GORISSEN, *De invoering van het vorstelijk benoemingsrecht in de Nederlandse abdijen onder Karel V*, 206-207.

(11) La date indiquée par ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 266, d'après le mémoire tardif de l'abbé GERMAIN, « le 30 avril 1520 », est certainement inexacte ; nous corrigeons le récit de notre auteur à l'aide d'un mémoire postérieur à 1558, conservé aux ARCHIVES NATIONALES À PARIS, J 809/7^o.

(12) Voici les dates des cinq premières sentences du Parlement de Paris : 12 août 1519, 16 janvier 1520, 13 février 1520, 19 avril 1520, 27 mars 1521, (ARCHIVES NATIONALES À PARIS, J 809/1).

(13) ARCHIVES NATIONALES À PARIS, J 809/1.

(14) ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 270 ; *Gallia*, V, 329-330.

(15) Le nécrologe met 1525 ; le mémoire J 809/7^o dit : « la même année que Jean de Saint-Omer (1526) ».

dépens (1). Entretemps les impériaux avaient détruit le monastère de fond en comble. Le 7 mai 1540, Pierre Disques échangea son bénéfice avec René de Laubier (2) contre celui de Notre-Dame d'Arcisses au diocèse de Chartres (3). Le nouvel abbé français prit possession des ruines de son monastère, le 24 juillet 1540, en présence d'Eustache Picart, prieur, et de Jaspas de Berles, moine de Saint-Jean (1).

JEAN EVERAERT (ou Evrard), d'Ypres, était déjà pourvu, depuis le 16 novembre 1510, du bénéfice simple de La Capelle (4). Il fut nommé abbé de Saint-Jean par les lettres de l'empereur du 18 mai 1526, confirmé par bulles du pape Clément VII et mis en possession de la dite abbaye par Philippe Nigry, archidiacre d'Artois, qui procéda à cette cérémonie dans l'église même de Théroouanne (5). Il assiste le 12 janvier 1531 à l'inauguration d'Englebert d'Espagne comme abbé de Saint-Bertin (6). Il mourut le 18 novembre 1536 (7) au refuge de l'abbaye à Saint-Omer et fut inhumé, l'année suivante, devant le maître-autel de l'église de Saint-Denis (8).

FRANÇOIS D'AVROULT D'HELFAUT, fils d'Antoine, seigneur d'Helfaut, et de Marie ou de Jeanne du Biez (9), était frère d'Antoine, gouverneur d'Hesdin. D'abord chanoine de Saint-Omer et protonotaire apostolique, ensuite en 1529 (10) abbé prémontré de Licques, dans le comté de Guines (11), il fut créé abbé de Saint-Jean-au-Mont par bulles de Paul III du 22 janvier 1537, sur présentation de la régente Marie de Hongrie ; il avait alors vingt-six ans (12). Le jeune abbé vit en 1537 la destruction de son monastère, que Charles-Quint fit raser parce qu'il dominait la ville

(1) ARCHIVES NATIONALES À PARIS, J 809/2.

(2) René de Laubier (ou de l'Aubier), fils cadet de Jean et de Jeanne de Touthville, né dans le diocèse du Mans, est tonsuré le 16 août 1515 par le vicaire d'Erard de la Marck, évêque de Chartres (J 809/5). Il est abbé de Notre-Dame d'Arcisses du 13 février 1530 au 9 décembre 1539 (*Gallia*, VIII, 1503). Le 20 ou le 21 mai le pape Paul II lui confère des bulles pour l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont vacant par cession de Pierre Disques (J. 809/5 et J 809/7^b.); il signe ses obligations en chambre apostolique le 5 juin 1540 (Dom U. BERLIÈRE, *Invent. Libri oblig. solut.*, 249). Il prend possession de son abbaye et prescrit à ses baillis d'Amiens, de Vermandois et de Senlis de l'aider à entrer en jouissance des biens y afférant (J 809/3 ; autres lettres à ce sujet du 10 février 1543, J 809/4). Les domaines de Saint-Jean en Flandre et en Artois étant occupés par l'abbé régulier de Saint-Jean, dom François d'Avroult, puis dom Jean Fachin, il en reçoit d'autres « en forme de représailles à luy faict par le roy nostre sire » (E. COYECQUE, *Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris et de ses environs au XVI^e siècle*, I, 369, n° 1933, Paris, 1905) ; parmi les biens accordés par le fisc en compensation figuraient les propriétés de l'abbaye de Saint-Bertin dans le Boulonnais, le Vermandois et une partie de l'Artois (cfr H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, II, 111, Saint-Omer, 1855) pour lesquels la main-levée fut seulement accordée en 1560 (D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, IV, n° 4080-4083, Saint-Omer, 1897).

(3) Pierre Disques fut abbé de Notre-Dame d'Arcisses de 1540 à 1544 (*Gallia*, VIII, 1303-1304).

(4) Bulles imprimées dans ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 407, n° 4.

(5) Je cite I. DE COUSSEMAKER, *L'abbaye de Saint-Jean-au-Mont du XV^e au XVIII^e siècle*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XVII, 4, qui paraît avoir vu les pièces, mais qui ne donne qu'une seule des trois dates ; les documents existent-ils encore ? Je n'ai pu les retrouver. Voir aussi *Gallia*, V, 330.

(6) Chronique d'Alard Tassar, moine de Saint-Bertin († 1532) : *B. S. A. M.*, XV, 62 ; H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, II, 91.

(7) Nécrologe ; I. DE COUSSEMAKER, *L'abbaye de Saint-Jean*, 3, imprime, à tort, 1537.

(8) *Gallia* V, 330 ; Abbé ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, 272.

(9) Sa généalogie dans *B. S. A. M.*, 1877-1883, VI ; cfr 1872-1876, V, 476-478 et 543-546 ; DE LA CHESNAYE-DESBOIS-RADIER, *Dictionnaire de la Noblesse*, 3^e éd., II, 109 sv. ; J. GAILLIARD, *Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre Occidentale*, Arrondissement de Bruges, I, 224, Bruges, 1861.

(10) N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 417, Straubing, 1952.

(11) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 411 ; A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, Cologne, 1644, Auctarium ad tomum primum, 52 ; *Gallia*, V, 330 ; la même *Gallia*, X, 1619, le dit « moine de Saint-Pierre de Gand », mais cette deuxième notice fourmille d'erreurs. Le titre d'abbé de Licques est donné par la bulle de Paul III de 1537 (voir ci-dessous) ; d'après le *Gallia*, X, 1619, François d'Avroult n'aurait pas été abbé de Licques avant 1540.

(12) Bulles imprimées dans ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, n° 6, 415.

comme une forteresse (1). La communauté s'était déjà retirée dans son refuge de Saint-Omer (2). François d'Avroult reçut des bulles de Paul III du 31 juillet 1538, relatives aux biens de l'abbaye de La Capelle, détenus injustement par un certain François Médard (3). Le 23 décembre 1541, il donne en bail la dime de Rollaincourt (4) ; le 18 octobre 1542 il passe un accord, au sujet du moulin d'Helfaut, avec Antoine d'Avroult, seigneur d'Helfaut, et des membres de la famille de Borsele (5). Le 6 juin 1544, il est nommé abbé de Bergues-Saint-Winoc (6). Douze ans plus tard, le 2 juin 1556, il était transféré à l'abbaye Saint-Pierre de Gand (7), où il mourut le 8 septembre 1567 (8).

JEAN LE NORQUIER dit **FACHIN** (ou Faschin), né à Arras vers 1485 (9), moine de Saint-Vaast, ordonné prêtre à Amiens en septembre 1516, réfectoier en 1519, prieur de Haspres en 1521, *socius* à Billy-Berclau en 1522, à Gorre en 1526, en 1529, sous-prieur à Saint-Vaast, en février 1530, prévôt de Billy-Berclau, en 1543 grand-prieur de Saint-Vaast (10), obtint de la reine de Hongrie, le 24 décembre 1544, ses patentes d'abbé de Saint-Jean (11). Les bulles de provision ne vinrent que le 13 avril et Fachin put signer ses obligations le 22 juillet 1548 (12).

L'empereur a chargé le nouvel abbé de réédifier son abbaye. Mais où ça ? En 1550, Jean Fachin demande à l'archevêque de Cambrai, prévôt de Watten, de lui céder cette dernière maison (13), mais il résigna ce bénéfice peu avant le 20 décembre 1564 (14). Jean Fachin demeura dix-sept ans avec ses moines dans le refuge de Saint-Omer (15). En décembre 1551, il avait déjà prié la gouver-

(1) La *Gallia*, V, 327, dit « en 1538 », col. 330, « en 1536 » ; P. BOURDON, *Le concordat de François I^{er}*, 162 : « en 1538 ». Il semble que l'abbaye ait été détruite après l'invasion de l'Artois par les impériaux en mars 1537, avant la trêve de Bomy du 30 juillet 1537 ; cfr. I. DE COUSSEMAKER, *L'abbaye de Saint-Jean-au-Mont du XV^e au XVIII^e siècle*, 2 ; cet auteur, sérieusement informé, est victime d'une distraction lorsqu'il affirme que « dom François Everardt était alors abbé de Saint-Jean ».

(2) *Gallia*, V, 327 ; les partisans de Pierre Disques s'étaient retirés dans les granges de l'abbaye en Boulonnais.

(3) Imprimées dans ROBERT, *op. cit.*, 419, n° 7 ; cfr. A. DESPLANQUE, *Recherches sur l'abbaye de La Capelle*, 365.

(4) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À BOULOGNE, Ms. 340/914.

(5) A. G. R., *Trésor de Flandre*, 1^o série, 1848.

(6) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 411-416.

(7) B. I. H. B. R., III, 161, 1924.

(8) *Gallia*, V, 207 ; A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, Cologne, 1644 : *Auctarium ad tomum I*, 52 ; I. DE COUSSEMAKER, *L'abbaye de Saint-Jean*, 3, le fait mourir un 8 décembre ; quant au Nécrologe de Saint-Jean, je ne sais où il a été chercher ses renseignements : « 3 octobre 1547 » !

(9) *Gallia*, V, 330 ; A. G. R., *État et Audience*, 903, fol. 207^{vo}.

(10) Ce *cursus honorum* est emprunté à la notice de Jean Fachin dans le *Nécrologe de Saint-Vaast*, éd. VAN DRIVAL, 102-103, Arras, 1878 ; pour Billy-Berclau voir A. DE CARDEVACQUE dans *Bull. Com. des Antiquités départ. du Pas-de-Calais*, III, 181, 1869 (où il est appelé Jacques Fachin).

(11) A. G. R., *État et Audience*, 935, fol. 58-59 (documents qui jettent de curieuses lumières sur les dessous de cette élection) ; *Gallia*, V, 330.

(12) Dom U. BERLIÈRE, *Invent. anal. des Libri oblig. et solut.*, 250-251 : les bulles produites dataient de la 12^e année du pontificat de Paul III, ce qui correspond avec les renseignements fournis par le Nécrologe ; et la *Gallia*, V, 330, se trompe : *factus abb. an. 1644*.

(13) A. G. R., *État et Audience*, 935, f° 141. La *Gallia*, V, 330, dit « 1551 ». La notice de Watten (*Gallia*, III) ne souffle mot de Jean Fachin. P. CATRIN, *Hommage à Notre-Dame de la Treille*, 77, s. l. n. d. [Bruges, 1939], (cet ouvrage est en réalité une histoire de Watten et du séminaire anglais qui y a été fondé) l'inscrit dans la liste des prévôts de 1560 à 1563, mais l'auteur cite très vaguement ses sources ; il écrit d'ailleurs « Jean Fachin » ; A. HERMAND, *Notice historique sur Watten*, dans les *M. S. A. M.*, IV, 153, 1837-1838, parlait déjà de « Jean Fachin, surnommé le Gros, abbé de Saint-Antoine près de Bailleul ».

(14) L'acte de cession, non daté, est imprimé dans le *B. S. A. M.*, II, 757, 1857-1861. Pour la date, O. BLEU, *Les évêques de Saint-Omer*, 104 ; la *Gallia* dit en « 1565 », mais la prévôté est déjà incorporée à la mense épiscopale le 20 décembre 1564 ; « au commencement d'Octobre 1564 » précise A. HERMAND, *loc. cit.*

(15) *Gallia*, V, 330.

nante des Pays-Bas de lui accorder la préceptorerie ou hôpital de Saint-Antoine de Bailleul vacante par la mort de messire Jean Capron (1). L'autorisation demandée se fit attendre : elle ne fut donnée que le 14 août 1561 (2) ; enfin, le 1^{er} septembre 1568, l'abbé Fachin, muni de bulles apostoliques, obtenait du roi la permission de fixer à Bailleul son siège abbatial et d'aménager en conséquence l'hôpital des antonins (3). A Bailleul, les moines vécurent les scènes terribles de l'iconoclasme, le 13 août 1566 (4). Après un nouveau séjour à Saint-Omer, ils revinrent à Bailleul et reprirent la récitation de l'office divin, le 29 avril 1567. A ce moment Jean Fachin invita les moines de Saint-André-lez-Bruges à venir restaurer la discipline conventuelle à Saint-Jean suivant les usages de Bursfeld. Le futur abbé de Saint-André, dom Nicolas Michiels, accompagné de deux confrères, Jean Cousin et Pierre Uten Eechoute, fut chargé de cette mission en septembre 1567 (5). L'initiative de cette réforme revient sans doute à dom Jean van der Heyden, que l'abbé Jean Fachin avait pris, en 1566, pour coadjuteur (6). Il y avait à ce moment à Saint-Jean, outre les deux abbés, le prieur Nicolas Michiels et ses deux confrères, trois jeunes moines profès non prêtres et deux novices (7). Fachin avait assisté à la réception du Chapitre de Têrouanne à Saint-Omer, le 27 mai 1554 (8) ; il était parmi les députés d'Artois présents à Bruxelles à l'abdication de Charles-Quint, le 25 octobre 1555 (9). Il mourut à Saint-Omer, où il s'était retiré accablé d'infirmités, le 6 juillet 1570 (10).

JEAN VAN DER HEYDEN, né à Eindhoven dans le duché de Brabant (11), était dominicain depuis 1535 (12), bachelier en théologie (13) et inquisiteur de la foi en Flandre (14). Jean Fachin

(1) GACHARD, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II*, II, 44, Bruxelles, 1870 ; Le prieuré de Barbenfosse-en-Havré, près de Mons, dépendait de la préceptorerie de Bailleul et, bien qu'il fut encore administré par un vieux religieux de l'ordre de Saint-Antoine, il procurait aux moines bénédictins un revenu annuel d'environ trois mille florins. Par une lettre datée de Tournai du 18 décembre 1583, Alexandre Farnèse proposait au pape Grégoire XIII de l'attribuer aux Jésuites de Mons pour la dotation de leur collège (*B. C. R. H.*, 3^e série, II, 160, 1892 ; E. POUJON, *Havré. Le duché, le village, le prieuré de Saint-Antoine-en-Barbenfosse*, I, 87, Vilvorde, 1947). Déjà dans une lettre du 9 février 1583 (*A. G. R., État et Audience*, 951), le prince de Parme invitait dom Vincent du Bur à consentir à ce sacrifice.

(2) Les moines de Saint-Jean s'installèrent à Bailleul en 1562 (*I. DE COUSSEMAKER, L'abbaye*, dans *Ann. Com. fl.*, XVII, 4).

(3) *A. G. R.*, ms. 192 bis, 14-18 ; lettres éditées par I. DE COUSSEMAKER, *Notice dans Annales du Comité flamand de France*, XV, 98, n° 18, 1883-1886.

(4) *Monasterii Sti Joannis ortus, ruina, translatio, restauratio ; Corte verhaelinge van 't opcommen en ruine van Ste Anthoenis clooster bij Belle*, 289 ; P. REYNIER, *Historie van 't oude clooster, capelle ende bedevaert van den H. Anthonijs, eremyt* ; J. CORDONNIER, *Chapelle et commanderie*, dans *Ann. Com. fl.*, VIII, 291 ; ED. DE COUSSEMAKER, *Troubles religieux du XVI^e siècle dans la Flandre maritime*, I, 32-34 ; 227-229, Bruges, 1876 ; I. L. A. DIEGBRICK, *Archives d'Ypres, Documents du XVI^e siècle faisant suite à l'inventaire des chartes*, I, 58, Bruges, 1874.

(5) *A. G. R., État et Audience*, 903, fol. 207^{ro} ; A. GOETHALS, *Chronicon monasterii sancti Andreae*, éd. W. H. James WEALE, 182.

(6) La *Gallia* met d'ailleurs cette réforme au compte de l'abbé van der Heyden ; sur cette réforme voir N. HUYGHEBAERT, *De Bursfelder hervorming in de Sint-Andries abdij*, dans *Horae Monasticae*, I « *Fulgens radiatur* », 254, Tiel, 1947.

(7) *A. G. R., État et Audience*, 903.

(8) O. BLED, *Les évêques de Saint-Omer*, 19, Saint-Omer, 1898.

(9) ROBERT, *Histoire*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 201 ; cf. CR. HIRSCHAUER, *Les États d'Artois de leurs origines à l'occupation française, 1340-1640*, I, 91, n. 4 et II, 159, Paris, 1923.

(10) Nécrologe de Saint-Jean ; *Nécrologe de Saint-Vaast d'Arras*, éd. VAN DRIVAL, 102-103 ; *Gallia*, V, 330 ; Nécrologe de Voormezele ; A. LEROY, *Catalogue des prévôts du Monastère de Watten* (colligé par Loys BRESIN, cointre de Watten de 1542 à 1574) dans *Archives historiques et littéraires du Nord de la France*, nouvelle série, VI, 295, 1847.

(11) ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, 258, sans indication de source.

(12) J. QUÉTIF et J. ECHARD, *Scriptores ordinis praedicatorum recensiti*, II, 191, Paris, 1721 ; H.-M. IWEINS, *Monographie du Couvent des Frères-prêcheurs à Ypres (1278-1797)*, 31-32, Ypres, 1864.

(13) *A. G. R., État et Audience*, 903.

(14) *Gallia* ; I. DE COUSSEMAKER, *L'abbaye*, dans *Ann. Com. flam. de France*, XVII, 7 ; il résidait à Ypres (*A. G. R., État et Audience*, 936, f° 33).

lui ayant proposé de devenir son coadjuteur, il prit l'habit bénédictin en 1566 (1). Il succède le 20 juillet 1570 à l'abbé Fachin et il est confirmé dans sa charge, le 28 juillet, par l'évêque d'Ypres, Martin Rythovius, qui lui donne la bénédiction abbatiale le 1^{er} août suivant (2). Le 11 septembre 1573, le nouvel abbé doit fuir derechef à Saint-Omer jusqu'au 11 mai 1574 (3); il doit y retourner en 1578 après la prise d'Ypres par les calvinistes gantois (4); le 10 août 1578, la préceptorerie de Bailleul est totalement dévastée (5). Jean van der Heyden est appelé, le 11 août 1580, à confirmer l'élection de dom Vaast Grenet comme abbé de Saint-Bertin; le 31 décembre 1583 il reçoit son serment et il assiste, le 1^{er} janvier 1584 à sa bénédiction abbatiale (6). Ayant appris qu'il avait droit à l'usage de la mitre, il le fit reconnaître par l'évêque d'Ypres le 19 mars 1583 et il se la fit imposer par l'évêque de Saint-Omer le 23 mars suivant (7). L'abbé van der Heyden mourut à Saint-Omer le 6 janvier 1584 et fut enterré dans l'église des dominicains (8). Depuis le 25 juin 1579, il avait un coadjuteur dans la personne de dom Vincent du Bur.

VINCENT DU BUR, né à Bruges en 1546 (9), était le frère de Jean Cornil, avocat, trésorier de la ville de Bailleul (10). Il reçut son instruction chez les guillemins de Bruges. L'abbé-coadjuteur Jean van der Heyden l'engagea à embrasser la vie bénédictine dans son monastère et, lorsqu'il introduisit à Bailleul, en 1566, la réforme de Bursfeld, il nomma Vincent du Bur prieur. Après le sac du monastère de Bailleul en septembre 1578, les moines furent forcés de se disperser; dom Vincent obtint la permission de se retirer à Douai pour y reprendre ses études. Six semaines plus tard il fut rappelé auprès de son abbé pour devenir son coadjuteur (11).

La lettre de nomination délivrée par Philippe II est datée du 25 juin 1579 (12). Élu le 10 janvier 1584, à la mort de Jean van der Heyden, le nouvel abbé fut béni le 22 janvier 1584 par l'évêque de Saint-Omer (13). Les incursions des *Vrijbuuters* dans le plat pays rendaient vaines toutes les

(1) *Gallia*, V, 330; cette date est confirmée par A. G. R., *État et Audience*, 903; Jean van der Heyden avait déjà fait profession avant l'arrivée de dom Nicolas Michiels en septembre 1567; il avait reçu sa patente d'abbé-coadjuteur le 3 septembre 1565 (A. G. R., *État et Audience*, 936, fol. 33).

(2) *Gallia*; I. DE COUSSEMAKER, *op. cit.*, 7.

(3) *Corte verhaelinge*, 290, dit « le 8 mai »; I. DE COUSSEMAKER, *Notice*, dans *Ann. Com. flam. de France*, XV, 29.

(4) *Corte verhaelinge*, loc. cit.

(5) *Corte verhaelinge*, loc. cit.; I. DE COUSSEMAKER, *Op. cit.*, 29; ROBERT, *Histoire*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 297, dit « le 23 août », « le 30 juillet » et, peu de temps après « le jour de l'octave de l'Assomption (= 23 août) »; J. CORDONNIER, *Chapelle*, dans *Ann. Comité flamand de France*, VIII, 293, cet auteur n'indique pas ses sources, mais il est généralement bien documenté.

(6) D. HAIGNERÉ-O. BLED, *Les chartes de Saint-Bertin*, IV, n° 4191, 4204 et 4205 (corrigez la date de 4205 : « kalendas januarii » est le 1^{er} janvier, non le 15), O. BLED, *Les évêques de Saint-Omer*, I, 206; H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, II, 169-170.

(7) A. É. B., bl. 6931; I. DE COUSSEMAKER, *Notice*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XV, 104-107, publie les deux actes épiscopaux.

(8) Nécrologe de Saint-Jean et *Gallia*; l'épithaphe citée par l'abbé ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, 298, n'a jamais figuré sur la tombe de dom van der Heyden (voyez *A. S. E. B.*, XC, 82-83, 1953).

(9) Et non à Bailleul, comme le répètent I. DE COUSSEMAKER, l'abbé ROBERT et l'abbé VAN COSTENOBLE.

(10) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 558, Cologne, 1644.

(11) Tous ces détails sont repris à dom Pierre RBYNIER, *Oratio in funere reverendi admod. in Christo patris ac domini, domini Vincentii du Bur habita V. kalendas octobris in ecclesia eiusdem monasterii*, Ypres, chez Zeger van den Berghe, 1626. L'abbé VAN COSTENOBLE, *Dom Vincent du Bur, abbé de Saint-Jean-au-Mont*, dans *Bull. Comité flamand de France*, XV, 357-362, 1885, n'a pas utilisé cette oraison (pourtant signalée par A. DIRGERICK, *Essai de bibliographie yproise*, n° 89).

(12) A. D. P. C., I B 9, f°s 557-559 (publiée par l'abbé ROBERT, *Histoire de l'abbaye* dans *M. S. A. P.*, XVIII, 299-302); reproduisant les termes de la supplique de dom van der Heyden adressée au roi, cette patente donne plusieurs détails biographiques de première main. Autre copie de la patente dans le cartulaire (A. G. R., *Manuscrits divers*, 192 bis, 103-105).

(13) *Gallia*; ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, 302.

tentatives de restaurer le monastère de Bailleul. C'est alors que dom du Bur installa sa communauté à Ypres, où le siège abbatial fut officiellement fixé le 3 novembre 1598 (1).

A son tour l'abbé de Saint-Jean aida les capucins à fonder un couvent à Ypres en 1610 (2). En 1614, il rendit le même service aux jésuites qui voulaient ouvrir un collège à Bailleul (3) ; il leur fit don d'une statue de la Vierge en argent (4). En 1612, il acquiert une maison de campagne près d'Ypres, le *Speelhof* (5). Membre des États de Flandre, il prête serment au roi Philippe III, le 19 juin 1616 (6). Lorsqu'en 1605, l'archevêque de Malines, Mathias Hovius, eut permis aux moines d'Affligem, jusqu'alors errant de refuge en refuge, de restaurer leur monastère, il les confia à Saint-Jean afin de rétablir, avec la discipline régulière, les usages de Bursfeld qui avaient jadis été ceux d'Affligem. Hubert de Bray (1605), Josse Cnobbaert (1605-1612) et Henri van den Zype (1612-1616), moines de Saint-Jean, furent successivement prévôts d'Affligem (7). La recrudescence des maladies pestilentielles dans les Pays-Bas, dans le premier quart du XVII^e siècle, avait donné un nouvel essor au culte de saint Antoine. Le 11 février 1626, l'évêque d'Ypres avait autorisé l'abbé de Saint-Jean à ériger en cette ville une confrérie en l'honneur du saint thaumaturge (8). La même année, dom du Bur fit restaurer et agrandir la chapelle près de Bailleul ; l'évêque vint la consacrer le 1^{er} juin 1623 (9). Comme beaucoup de ses contemporains, dom du Bur avait une dévotion très marquée envers les reliques des saints : celles que possédait la commanderie de Bailleul ayant été détruites par les hérétiques, l'abbé s'efforça d'en rassembler de toutes parts (10) ; un fragment du chef de saint Jean-Baptiste fut placé dans un reliquaire d'argent, don de l'archiduchesse (11). Le 14 octobre 1612 dom du Bur assiste à la bénédiction de Guillaume Lommel, abbé de Saint-Bertin (12) ; le 1^{er} mai 1625 il est parrain à la bénédiction de Charles d'Argenteau, abbé de Bergues-Saint-Winoc (13). Il mourut à Ypres le 4 septembre 1626 (14). Ses funérailles eurent lieu le 27 septembre suivant. Dom Pierre Reynier, qui avait été son secrétaire, prononça son éloge funèbre (15).

(1) Voir plus haut, p. 28.

(2) P. HILDEBRAND, *De Kapucijnen in de Nederlanden*, I, 354, Anvers, 1945.

(3) A. PONCELET, *Histoire de la compagnie de Jésus dans les Pays-Bas*, I, 539, Bruxelles, 1927 ; A. S. E. B., LIII, 55, 1903 ; L. DETREZ, *Un collège sous les jésuites, Bailleul en Flandre*, 8, Lille, 1942.

(4) A. G. R., *Archives jésuitiques*, 632.

(5) A. G. R., Ms. 102bis ; cf. ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, 313-314.

(6) B. C. R. H., C, 150, 155, 158, 1935.

(7) Nécrologe de Saint-Jean ; B. [CLONEN], *Geschiedenis der benedictijner abdij van Affligem*, 232, Gand, 1890.

(8) P. REYNIER, *Historie van 't Oude clooster, capelle ende bedevaert*, 119 ; M. VAN COPPENOLLE, *Westvlaamsche Bedevaartvaantjes*, 32, Bruges, 1942.

(9) P. REYNIER, *Historie van 't oude clooster, capelle ende bedevaert van den H. Anthonius eremyt, certijds op-ghevecht neffens de Stadt van Belle in Vlaendre*, Ypres, 1629 ; I. DE COUSSEMAKER, *Documents inédits relatifs à la ville de Bailleul*, I, n° 205, 394-396, Lille, 1877 ; Abbé ROBERT, *op. cit.*, 317 ; I. DE COUSSEMAKER, *Notice sur la commanderie de Saint-Antoine de Bailleul*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XV, 32 sv.

(10) AA. SS., juillet II, 384 ; A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, II, 472, 475, et 503, Bruges, 1878 ; A. G. R., Ms. 192 bis ; l'abbé du Bur donna également des fragments de reliques, voir, par exemple, *Gallia*, X, 1592 ; J. DIEGBRICK, *Invent. anal. et chronol. des chartes et documents de l'ancienne abbaye de Messines*, 217, n° 436, Ypres, 1876.

(11) Le don de la relique est du 19 avril 1621 (A. G. R., Ms. 192 bis, 109) ; le don du reliquaire est signalé dans *Monasterii Sancti Joannis ortus, ruina, etc.*, f° 11.

(12) H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, II, 224.

(13) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, II, 487.

(14) Nécrologe ; ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 318 (119 : *Balliolo natus ajeclariis* (1) doit se lire *Balliolo pulsus a sectariis*).

(15) Voir ci-dessus p. 21. Sur dom Vincent du Bur voir encore *B. S. A. M.*, VI, 76-77, 1877 (= ROBERT, *Histoire* dans *M. S. A. M.*, XVIII, 309 : association de prières avec Saint-André-lez-Aire, 1596) ; H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*, 409, Ypres, 1913 ; *Latomus*, X, 203, 1951 (relations avec le poète yprois Ghislain Bulteel).

VALENTIN DE BERTY est né à Gravelines, en 1580 (1), fils de Pierre et de Marguerite Bulteel (2). En 1612, il accompagna dom Henri van den Zype à Affligem en qualité d'économiste ; il y demeura treize mois (3). Dom du Bur le fit ensuite revenir à Ypres pour le nommer prieur (4). Il le demanda ensuite pour coadjuteur. Dom de Berty reçut ses patentes le 25 novembre 1625 (5). Ypres se trouvant alors sans évêque, il reçut la bénédiction abbatiale à Bruges en 1635, dans la chapelle des bénédictines de Sainte-Godelieve (6). Il échangea des lettres de confraternité avec les moines de Bergues-Saint-Winoc le 12 novembre 1628 (7), et, le 22 septembre 1632, avec les moniales de Marquette (8). Dom de Berty mourut à Gand, le 7 juillet 1637, durant une session des États de Flandre (9).

FRANÇOIS DE WAELSCAPPEL ou **DE WALLONCAPELLE**, né vers 1587, fit profession vers 1602. Lorsqu'il fut élu le 14 septembre 1637, il était confesseur à l'abbaye de Grand Bigard, près de Bruxelles. Il reçut ses patentes en 1638 (10). Il est présent à la bénédiction de l'abbé de Lo, Jean Reynaert, le 1^{er} mai 1639 (11). C'est à Grand Bigard que la mort vint le surprendre le 28 août 1645 (12) : il aura probablement été chercher un refuge dans le Brabant, lors de l'invasion de la Flandre par les armées de Louis XIV en 1644. Il fut enterré à Grand Bigard et son corps ne fut ramené à Ypres que sous l'abbé de Cerf (13).

PLACIDE MARIIVAL, né en 1600, fut élu le 15 janvier 1646 (14). Il avait été auparavant confesseur des religieuses de Nonnenbossche près d'Ypres, ensuite maître des novices. Il reçut ses patentes le 3 février 1646 (15). Un des premiers actes de son abbatiat avait été de conclure une association de prières avec l'abbé de Saint-André, dom Henri van den Zype, le 24 décembre 1646 (16). La rentrée en campagne des troupes françaises le contraignit de quitter son abbaye. Il se réfugia à Affligem.

Durant son séjour dans ce monastère, il assista à la bénédiction de Jérôme Marlier, abbé de Saint-Ghislain (17). Le 22 octobre 1651, il assista à la bénédiction de l'abbé d'Eversam, Pierre Quicke, qui eut lieu à Bruges à l'abbaye de l'Eeckhout (18) ; enfin le 29 septembre 1653, à la béné-

(1) *Affligemensia*, n° 6, 138 (1949).

(2) B. R., *Fonds Goethals*, Ms. 735, f° 282^{vo}.

(3) *Affligemensia*, n° 6, 138 (1949).

(4) P. REYNIER, *Oratio in funere reuerendi adm. domini Vincentii du Bur*, 49-50.

(5) A. G. R., *État et Audience*, 951 ; A. É. B., bl. 6930 ; A. D. N., B 2938 ; A. D. P. C., 1 B 13, fol. 215^{vo} ; publiées dans ROBERT, *op. cit.*, 317.

(6) A. É. B., *Acta episc. Brugensium*.

(7) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, II, 493.

(8) A. D. N., 33 H 3/94.

(9) *Gallia* ; *Affligemensia*, loc. cit. ; nécrologe Saint-Jean.

(10) A. É. B., *Acquisitions*, 3902.

(11) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, LXIV, Bruxelles, 1870.

(12) Il figure à ce titre dans l'obituaire de ce monastère, au 28 août (A. G. R., Ms. 7794) ; il est absent de l'obituaire de Saint-Jean-au-Mont.

(13) Dom N. HUYGHEBAERT, *De abdiij van Sint-Jansberg te Ieper en de moniales van Groot-Bijgaarden in de XVII^e eeuw*, dans *A. S. E. B.*, XC, 81, 1953.

(14) A. G. R., *Conseil d'État*, 1290 ; voir aussi B. R., Ms. 12924-8, f° 7-9.

(15) *Ibidem*.

(16) A. G. R., *Conseil d'État*, 1290 ; A. É. B., bl. 7638.

(17) *Gallia*, V, 331 ; le jour est donné dans *Monasticon belge*, II, 320.

(18) A. É. B., *Acta episc. Brugens.*, XXVI, f° 35.

diction de l'abbé de Saint-Bertin, François de Lières (1). Dom Placide Mariaval mourut le 23 octobre 1658 à l'âge de cinquante-huit ans (2).

BERNARD DE CERF, baptisé à Saint-Martin d'Ypres, le 3 février 1605, était fils de Jean, seigneur de Wintershoven, Vlamertinghe, etc., et de Marie de Pollinkhove, dame de la Houve. Il reçut au baptême le prénom de Pierre. Son frère aîné, Charles, était moine à Eename ; son frère cadet, Jean, à Saint-Bertin (3). Vers 1656 il fut envoyé à Oudenbourg pour essayer de rétablir la discipline dans cette maison (4). A la mort de dom Mariaval, la ville d'Ypres était en la possession des Français. Louis XIV avait ordonné à l'évêque Fr. de Robles de procéder à des élections, mais ce dernier s'en était excusé sous prétexte de maladie et avait donné au gouvernement de Bruxelles le conseil de pourvoir au siège abbatial sans consulter les électeurs ; toutes informations prises, il suggéra le nom de Bernard de Cerf, qui fut nommé par patentes du 3 décembre 1658, malgré l'opposition du prieur et de quelques moines, inquiets de ce précédent (5). Le 21 septembre il assiste à la bénédiction de l'abbé de Saint-André, dom Benoît van den Berghe (6) ; lui-même reçoit la sienne à Tournai en 1660 (7). Durant son abbatiat on le voit intervenir à Saint-Pierre de Gand dans un différend qui oppose la communauté à l'abbé (8). Il est un des commissaires nommés pour procéder à l'élection d'un abbé de Saint-Bertin, le 15 octobre 1671 (9). Dom de Cerf fit placer dans son église abbatiale une table de marbre portant le nom et la date de décès de ses six prédécesseurs (10) ; après sa mort on ajouta « *et obiit 7, martii 1679* » (11). On ne sait où il mourut ; un factum dû à l'abbé Fr. de Chaliveau apprend qu'il avait quitté le monastère au moment du siège d'Ypres en mars 1678 (12).

Ce détail n'est pas sans importance. Déjà, en 1660, l'abbé de Cerf avait dû se défendre contre les prétentions de l'abbé commendataire Claude Germain, doyen de Troyes. Jusqu'à ce moment l'abbé Germain s'était contenté de jouir des biens de Saint-Jean situés en Picardie et dans le Boulonnais. Après la paix des Pyrénées et les conférences de Saint-Omer, il revendiqua les biens de l'abbaye situés en Artois et en Flandre, territoires tombés sous la domination du roi de France. Dans ce but il annonça le dessein de réunir une nouvelle communauté bénédictine à Saint-Omer (13). Ce fut en vain, car une décision des commissaires des deux couronnes, du 11 décembre

(1) H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, II, 320.

(2) *Gallia* ; nécrologe de Saint-Jean. Voir au sujet de l'habillement des moines de Saint-Jean d'Ypres, différent de celui des autres monastères des Pays-Bas, une réflexion, datée du 29 octobre 1651 ; d'un bénédictin bavarois, le P. Moehner (*Annales Soc. archéol. de Bruxelles*, XVI, 284, 1902).

(3) B. R., *Fonds Merghelynch*, LXX, 37 ; I. DE STEIN D'ALTENSTEIN, *Annuaire de la noblesse de Belgique*, XXII, 98, 1868, me paraît avoir dédoublé Pierre de Cerf et dom Bernard]

(4) E. FEYS et D. VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 412, Bruges, 1873.

(5) A. G. R., *Conseil d'État*, 1290 ; I. DE COUSSEMAKER, *L'abbaye*, dans *Annales du Comité flamand*, XVII, 0.

(6) A. É. B., bl. 6206.

(7) *Gallia*, V, 330.

(8) J. LEFÈVRE, *Documents relatifs à la juridiction des Nonces et Internonces pendant le régime espagnol*, n° 481-483, Bruxelles-Rome, 1942.

(9) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 803, t. X, ad annum ; A. G. R. *Conseil d'État*, 1182.

(10) *La Gallia*, V, 329-331, en donne des fragments ; voir la reconstitution que j'en ai tentée dans *A. S. E. B.*, XC, 82-83, 1953.

(11) Le nécrologe donne aussi la même date.

(12) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, Ms. lat. 12676, f° 237.

(13) ROBERT, *Histoire*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 327, citant le « ms. de dom Germain » : il s'agit, croyons-nous, d'un résumé du factum imprimé de dom Germain, *Les droits du Roy très chrétien sur l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont de Théroouanne, éclaircis et défendus contre l'injuste prétention de l'Espagne*, Paris, 1663 ; résumé par le Baron DARD pour le curé de Grigny (voir ROBERT, *Histoire*, 327).

1660, maintint l'état de possession tel qu'il avait été avant la déclaration de guerre en 1635 (1).

A la mort de dom Claude Germain, Louis XIV désigna François de Chaliveau, neveu de l'évêque de Boulogne, Nicolas Lavocat-Billiard, pour jouir du lot tombé en commende (2). Chaliveau, à son tour, voulut profiter de la reprise des hostilités entre la France et l'Espagne pour améliorer sa position. Dom de Cerf avait donc abandonné son monastère peu avant le siège d'Ypres. Chaliveau le revendiqua comme étant le sien et fut mis en possession par arrêt du Conseil d'État du 29 janvier 1678. Cependant un article de la capitulation d'Ypres (25 mars 1678) décidait que les deux abbés continueraient à jouir des biens qu'ils avaient possédés avant la reddition de la ville, jusqu'à la mort de l'abbé régulier. Chaliveau utilisa ce délai pour se pourvoir à Rome et obtint des bulles de provision d'Innocent XI, du 10 juillet 1678 (3). Peu après la mort de Bernard de Cerf il était mis en possession par lettre de cachet du 17 septembre 1679 (4). Un factum de 1695 assure qu'il prit possession réelle et menaça les religieux « de faire envoyer en leur couvent des compagnies de soldats s'ils ne s'accomodaient pas avec luy » (5). Les moines tinrent tête. Finalement il fallut transiger. Par un acte du 24 octobre 1679, les moines abandonnaient à Chaliveau tous les biens situés en Artois qui avaient jadis dépendu de l'abbé de Cerf. Le Français, en retour, consentait à l'élection d'un abbé régulier (6).

ROBERT BAERT, fils aîné de Jacques et d'Anne de Coussemaker, fut baptisé à Bailleul sous le nom de Jacques, le 4 avril 1628 (7). Il fut tonsuré à Bruges le 30 mai 1654, et reçut le même jour les ordres mineurs et le sous-diaconat (8). Élu par la communauté après le retrait de l'abbé de Chaliveau, il fut confirmé par le roi de France, le 20 avril 1680, comme unique et légitime abbé de Saint-Jean-au-Mont (9).

Devenus français, les moines de Saint-Jean acquéraient du même coup des titres à la protection du roi de France. Ils osèrent en appeler à Versailles des décisions et des arrangements pris en 1678-1679, et le Conseil privé, par un arrêt du 23 mars 1695, rétablit les moines dans tous les droits que leur monastère avait possédés avant les campagnes de 1635 et des années ultérieures (10). Le roi, par contre, entendait ne rien céder de son opposition à la bulle de 1418. Un nommé Claude Boucher obtint, le 24 décembre 1693, un bref de nomination à l'abbaye unie de La Capelle et en prit possession le 24 avril 1696 (11). Dom Baert essaya en vain de faire opposition. Il fallut se résoudre à une transaction, passée le 31 mars 1700. Elle laissait Boucher en possession de son

(1) I. DE COUSSEMAKER, *L'abbaye de Saint-Jean-au-Mont*, dans *Annales du Comité flamand, de France*, XVII, 9.

(2) *Gallia* ; I. DE COUSSEMAKER, *op. cit.*, 10.

(3) ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, 422, n° 8, imprime le texte de cette bulle.

(4) ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, 337.

(5) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, Ms. lat., 12.676, f° 237.

(6) ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, 337. Dom Mabillon visita Ypres et l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont au début de septembre 1672. Il est resté en correspondance avec le prieur de la maison, dom Placide de Blicq, qui mourut le 6 novembre 1693 à l'âge de 63 ans. U. BERLIÈRE, *Mabillon et la Belgique*, dans *Revue Mabillon*, IV, 43 et 298, 1908, a publié deux lettres du moine de Saint-Jean à l'illustre Mauriste, du 20 février 1673 et du 30 janvier 1678 ; cette dernière surtout constitue un témoignage pathétique sur les souffrances de la population d'Ypres au cours de ces guerres.

(7) B. R., *Fonds Merghelynck*, LXXII, 152 ; J. S. F. DE HERCKENRODE, *Notice généalogique sur la famille Baert de Neuville* (extrait du *Complément au Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne*) 6, Gand, 1863 (d'après les papiers de la famille de Coussemaker de Bailleul).

(8) A. É. B. *Kerkelijck archief*, 189.

(9) *Gallia* ; BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, Ms. lat. 12.672, dit « le 18 avril ».

(10) *Factum pour les religieux abbé et couvent de l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont de l'Ordre de S. Benoist, en la ville d'Ypres demandeurs, contre messire de Chaliveau, soi-disant abbé commendataire de ladite abbaye, défendeur, s. l. n. d. ; Arrest du conseil privé du roy du 23 mars 1695 qui maintient l'abbé régulier et les religieux de Saint-Jean-au-Mont d'Ypres dans la jouissance de tous ses biens contre la prétention etc.*, s. l. n. d. (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, Ms. lat. 12.676).

(11) ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 349.

bénéfice usurpé, moyennant promesse de travailler à recouvrer les revenus perdus de La Capelle, lesquels devaient faire retour à la mense de Saint-Jean après le décès du bénéficiaire. Mais loin de satisfaire à ses promesses, le commendataire s'enhardit jusqu'à exiger que les moines se départissent de leurs titres de propriété. De là un procès qui ne devait se terminer qu'en 1708 (1). Le 23 janvier 1693, dom Baert assiste à une assemblée des abbés du diocèse d'Ypres réunie pour racheter à un certain J. B. Wijncke la charge d'économe des abbayes tombées sous séquestre (2). Vers 1698, l'abbé Baert doit avoir eu de graves difficultés avec ses moines, qui l'accusèrent de mauvaise administration et d'inconduite ; après une information de l'évêque « dans toutes les formes », l'abbé fut pleinement justifié et ses accusateurs, qui n'avaient pu produire la moindre preuve, furent condamnés à lui demander pardon (3). L'abbé Baert mourut le 9 juillet 1700 (4).

ALEXANDRE-LOUIS DE GOUY DE CARTIGNY, chanoine régulier de Sainte-Geneviève de Paris, était docteur en Sorbonne et ancien prieur de Brétencourt (5). Lorsque Martin Ratabon reçut de Louis XIV le siège d'Ypres, arraché à la Flandre par le traité de Nimègue, c'était à Sainte-Geneviève qu'il s'était fait consacrer évêque : il en ramena de Gouy comme vicaire général. A la mort de Robert Baert des élections eurent lieu à Saint-Jean, mais aucun des candidats désignés ne fut agréé, car l'évêque avait fait nommer son vicaire général par brevet du 22 août 1700 (6). Dom Gouy reçut ses bulles le 26 février 1701 et prêta serment d'obéissance à l'évêque le 22 mai de la même année (7). Pour le vicaire général de Ratabon l'abbatiate était avant tout une source de revenus, qu'il avait le droit de partager avec sa famille ; pour le reste il se montrait d'une singulière discrétion. Il mit sa qualité de Français et l'annexion de la West-Flandre à la France à profit pour régler l'affaire Boucher à son avantage. Une sentence du Grand Conseil du roi, du 16 novembre 1708, débouta le commendataire de ses prétentions (8). Le 3 avril 1703, l'abbé de Gouy conclut une association de prières avec Messines (9) ; le 26 avril 1707, il assiste à la bénédiction abbatiale d'Yves des Obry, abbé de Warneton (10). La ville d'Ypres fit retour aux Pays-Bas par le traité d'Utrecht (2 avril 1713). Déjà, durant les conférences de Gertruydenberg, qui précédèrent le traité, dom de Gouy avait essayé d'obtenir des plénipotentiaires l'insertion dans le traité d'un article imposant le retour de l'abbaye de Saint-Jean en territoire français. Il échoua dans ses efforts. C'est alors que, par deux fois, le 18 octobre 1716 et le 25 mars 1717, un incendie éclata à Saint-Jean-au-Mont (11). La voix publique accusa l'abbé de Gouy d'avoir

(1) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, Ms. lat. 12.676 ; A. DESPLANQUE, *Recherches sur l'abbaye de La Capelle en Calaisis*, 366-367.

(2) V. PIL, *Afkoopings van 't Oeconomaat der Abdijen van 't Bisdom Ieper in 1693*, dans *A. S. E. B.*, LXIII, 249, 1913.

(3) *Mémoire justificatif* d'A.-L. de Gouy de Cartigny au marquis du Prié (1717) : A. G. R., *Conseil d'État*, 1290.

(4) Nécrologe de Saint-Jean ; *Gallia*, V, 331. La généalogie par DE HERCKENRODE, citée plus haut, le fait mourir le 15 juillet ; de même I. DE COUSSEMAKER, *Notice*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XV, 150, n. 2.

(5) Il avait une sœur, religieuse bernardine dans un couvent près de Fontainebleau, qui mourut le 9 avril 1703 : J. DIEGERICK, *Invent. anal. chronol. des chartes et documents de l'ancienne abbaye de Messines*, n° 588.

(6) I. DE COUSSEMAKER, *L'abbaye de Saint-Jean-au-Mont*, 11 ; cet auteur oublie de signaler le titre de vicaire général de l'abbé de Gouy : elle rend cependant son intrusion à Saint-Jean moins odieuse.

(7) A. G. R., *Conseil d'État*, 1290.

(8) *Arrêt du Grand Conseil du Roy qui maintient les abbés et religieux de l'abbaye royale de Saint-Jean-au-Mont... dans tous les biens dépendants de ladite abbaye de Saint-Jean*, s. l. n. d. ; A. É. B., bl. 6939 et 8167 ; *Factum pour Messire Alexandre-Louis de Gouy de Cartigny, prêtre et docteur en Sorbonne, abbé régulier de l'abbaye royale de Saint Jean au Mont et les prieurs et religieux de la dite abbaye, demandeurs et intimes, contre Messire Claude Boucher, clerc du diocèse de Paris, défendeur et appellant comme d'abus*, s. l. n. d.

(9) J. DIEGERICK, *Invent. anal. et chronol. des chartes et documents de l'ancienne abbaye de Messines*, n° 587.

(10) *Gallia*, V, 359.

(11) J. CORDONNIER, *Chapelle et commanderie de Saint-Antoine-les-Bailleul*, dans *Ann. du Com. fl. France*, VIII, 296.

voulu provoquer l'exode de ses moines à Bailleul. Les religieux, qui déplorait encore ses fréquentes absences, son népotisme et sa mauvaise administration, portèrent plainte, le 14 avril 1717, devant les vicaires capitulaires (1). L'abbé fut cité, le 29 avril, devant le vicariat. Le 15 mai suivant, il fut privé provisionnellement de l'administration de son abbaye tant au spirituel qu'au temporel. Le prieur, dom Thomas Walvein, devait le remplacer à la tête de son monastère (2). La sentence des vicaires fut rendue définitive le 6 décembre 1717 (3). L'empereur sollicita d'en autoriser la publication, la transmit au Conseil de Flandre. La première réaction de dom Gouy fut d'accepter la lutte. Il sollicita un sauf-conduit pour venir se défendre à Ypres, ensuite à Gand, puis se ravisant, il assigna les religieux de Saint-Jean devant le Conseil d'Artois et le Parlement de Paris (4). Enfin, après des pourparlers conduits à Paris par le procureur de Saint-Jean, dom Placide de Nizart (5), un accord intervint en 1718 entre l'abbé de Gouy et ses moines (6) : moyennant paiement d'une rente, l'abbé renonçait au gouvernement de son monastère, aussi bien au temporel qu'au spirituel, de même qu'à celui du prieuré de La Capelle ; les moines se désistaient de leur action judiciaire contre l'abbé ; de part et d'autre on procéderait à une restitution des papiers et des titres saisis durant le conflit (7).

Dom Alexandre de Gouy continua de porter le titre d'abbé de Saint-Jean à Ypres et siégea en cette qualité aux États d'Artois (8). Il mourut à Paris le 16 août 1732 (9).

COLOMBA LIMNANDER, né à Zulte en 1672, reçut l'habit à Saint-Pierre de Gand, le 25 janvier 1695, et fit profession le 1^{er} février 1696. Trois ans plus tard, il fut ordonné prêtre (10). De 1709 à 1732, il occupa la cure de Desselgem (11). Il avait reçu en 1732 le titre honorifique de prieur de Levesham, un bénéfice anglais, supprimé au XVI^e siècle, qui avait été à la collation des abbés de Saint-Pierre. Le 31 octobre 1732 il fut élu abbé de Saint-Jean-au-Mont (12). Ses patentes portent la date du 10 novembre 1732 (13). L'abbé Limnander restaura les finances de son monastère mises à mal par la scandaleuse administration de dom A.-L. de Gouy. Les économies qu'il réalisa lui permirent d'éteindre plusieurs grandes dettes. Malheureusement, il était franchement avare : à sa mort il laissa le monastère dans un état de délabrement et de saleté

(1) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, Fonds des religieux (bénédictins), III.

(2) Dom Thomas Walvein, fils de Thomas et de Marie de Gheus (*Tablettes des Flandres*, I, 163), 1948, mourut le 5 octobre 1725 (nécrologe). Sur ces premiers rapports avec l'abbé de Gouy, voyez l'amusante anecdote racontée par I. DE COUSSEMAKER, *L'abbaye de Saint-Jean-au-Mont*, 12. Sur son administration, voir la lettre du prieur de Saint-Vaast au prieur de Bergues-Saint-Winoc (1722) dans A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, II, 698.

(3) *Sentence du 6 décembre 1717 prononcée par les vicaires généraux et l'official d'Ypres contre l'abbé de St. Jean, Alexandre-Louis de Gouy*, s. l. n. d. (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, Ms. lat. 12.676).

(4) A. G. R., *Conseil d'État*, 1290 ; jusqu'ici le dossier de dom A.-L. de Gouy est excellemment analysé par I. DE COUSSEMAKER, *L'abbaye de Saint-Jean-au-Mont*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XVII, 12.

(5) Dom Placide de Nizart était, en 1717, récepteur du monastère et secrétaire du chapitre. Il mourut à Paris le 6 mai 1724, durant les pourparlers avec l'abbé de Gouy. Il avait quarante-cinq ans (nécrologe de Saint-Jean).

(6) Une analyse de ce concordat se trouve dans ROBERT, *op. cit.*, 353.

(7) Soixante-quatre documents furent ainsi restitués par dom Gouy le 20 mai 1718 ; un inventaire en double expédition en fut dressé, I. DE COUSSEMAKER, *Notice*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XV, 141.

(8) *Gallia*, V, 332 (la notice de Saint-Jean, dans la *Gallia*, a été rédigée du vivant de l'abbé de Gouy et, semble-t-il, à Paris sous son inspiration) ; le 14 janvier 1725 il est parrain de dom Benoit Petitpas, abbé de Saint-Bertin, à sa bénédiction abbatiale, H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, II, 403.

(9) Nécrologe de Saint-Jean ; I. DE COUSSEMAKER, *L'abbaye* dans *Annales du Comité flamand de France*, XVII, 17.

(10) A. É. G., *Fonds Saint-Pierre*, 2^e série, 103 (voir aussi 104 et 99 I).

(11) L. SLOSSE, *Rond Kortrijk*, I, 296, sl. n. d. [Roulers].

(12) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 874 ; et *Jointe des Terres contestées*, 185.

(13) A. É. B., bi. 6941 ; le gouvernement lui avait imposé une pension de 300 florins ; dom Limnander obtint qu'elle soit remplacée par une autre, moins onéreuse, de 50 florins.

vraiments repoussants. Notons cependant que l'abbaye de Saint-Jean s'enrichit, sous son abbat, d'un carillon, qui avait coûté 5.500 livres en 1744 (1). Dom Colomba Limnander mourut le 3 août 1755 âgé de quatre-vingt-trois ans (2). Au décès de l'abbé de Gouy, le roi de France, devançant la décision de la cour de Bruxelles, avait nommé abbé de Saint-Jean-au-Mont dom Charles du Pin de Gherbode, moine de Saint-Bertin, par brevet du 5 octobre 1732 (3). Cette nomination s'accompagnait de la saisie des biens de Saint-Jean sis en France et de la saisie, par reprises, des biens de Saint-Bertin situés en Flandre (4). Mais dès 1733 les deux puissances se mettaient à la recherche d'une solution honorable. Toutefois la mainlevée ne fut donnée, de part et d'autre, qu'en 1737 ; dom de Gherbode fut alors dépossédé de sa dignité abbatiale (5).

COLOMBAN DE ZUTTER, né à Ypres en 1721, reçut au baptême les prénoms de Corneille-Joseph. Il fit profession vers 1745 (6) et fut ordonné prêtre vers 1748. Il était sous-prieur, lorsqu'il fut élu abbé le 12 août 1755. Il y avait alors quatorze moines à Saint-Jean. Dom De Zutter reçut les patentes le 23 août 1755 (7) ; il fut confirmé dans sa charge par l'évêque d'Ypres le 10 septembre 1755 (8) ; sa bénédiction et son inauguration eurent lieu le 16 novembre 1755 (9). Sur le rapport des commissaires le gouvernement avait invité l'évêque à pourvoir le monastère de constitutions et à les rédiger de concert avec l'abbé et « quelques bons moines ». Ces *Constitutiones seu Statuta pro majori disciplinae directione instituenda in regali abbazia S. Johannis Baptistae in Monte nunc Ipras translata*, en vingt chapitres, furent projetées, au dire de l'évêque, par l'abbé lui-même. Le Conseil privé les reçut le 14 décembre 1755 et les transmit au gouverneur-général, avec avis favorable, le 22 du même mois (10). En avril 1756 dom De Zutter commence un registre *ad scribenda acta collationes et presentationes beneficiorum* qui fut continué par son successeur jusqu'en 1791 (11). Dom De Zutter eut à soutenir de longs procès contre les évêques de Boulogne, qui, appelant à leur tour de la translation de Saint-Jean à Bailleul puis à Ypres, contestaient à l'abbé de Saint-Jean le droit de disposer des bénéfices sis dans le Boulonnais (12).

L'évêque de Boulogne, Mgr de Partz de Pressy, était poussé dans ses revendications par son vicaire général de Montgazin, qui cherchait des ressources pour le nouveau séminaire de Boulogne ; il fut débouté de ses prétentions en 1766 (13). Dom De Zutter assista, le 28 novembre 1773, à

(1) A. VANDENPEERBOOM, *Ypriana*, I, 69, et *Annales du Comité fl. de Franco*, XV, 32, 1883-1886.

(2) Nécrologie ; son épitaphe dans ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, 17.

(3) A. D. P. C., 17^e registre aux commissions du Conseil d'Artois ; ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, 357, Copie de la patente dans A. G. R., *Jointe des Terres contestées*, 185.

(4) Voir notamment deux mémoires non datés de l'abbé Limnander contre l'évêque de Boulogne (B. R., Ms. 13 180 et 13 181) ; D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, IV, n^o 4729.

(5) Dom Charles du Pin de Gherbode (al. d'Espaing de Gherboode) fut nommé abbé de Saint-Jean-au-Mont le 4 octobre 1733. Au bout de cinq ans il fut invité à résigner cette dignité et reçut une pension de mille livres sur les revenus de l'abbaye de Clairmarais. Le 4 janvier 1742 il fut nommé coadjuteur de l'abbé de Saint-Bertin. Il mourut le 5 décembre 1763 (H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, II, 409, 415 et 427 ; *Catalogus Bertiniorum religiosorum*, dans D. HAIGNERÉ et O. BLED, *Les chartes de Saint-Bertin*, IV, 450).

(6) ROBERT, *Histoire de l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 401.

(7) A. É. B., bl. 6942.

(8) A. D. P. C., Fiches Rodière.

(9) A cette date les moines de Saint-Jean publièrent une poésie latine, imprimée à Ypres chez J. F. Moerman ; elle est rééditée par l'abbé ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, 362.

(10) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 874.

(11) Analysé de façon apparemment très incorrecte, par l'abbé ROBERT, *Histoire de l'abbaye* dans *M. S. A. M.*, XVIII, 399-401 ; ce registre doit sans doute encore exister dans la collection J. Cordonnier, chez les héritiers de ce dernier.

(12) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, Ms. lat. 12676, f^{os} 228-231 ; collection de Picardie, Ms. 73, t. V, f^{os} 247 sv. ; A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 874 (lettres du 1^{er} février et du 8 mai 1779 au ministre plénipotentiaire).

(13) Dom De Zutter avait pris comme avocat le célèbre Target, de Paris (1733-1807). On peut trouver aux A. D. P. C.

la bénédiction abbatiale de dom Benoît Van de Weghe, dernier abbé de Bergues-Saint-Winoc, qui se déroula dans l'église abbatiale de Saint-Jean d'Ypres ; à la suite de cet événement le pacte de confraternité qui unissait les deux abbayes fut renouvelé le 5 décembre 1773 (1). Dom De Zutter mourut le 13 septembre 1782, il fut inhumé, le 15 du même mois, au milieu du chœur de son église, sous une épitaphe que reproduit l'abbé Robert (2).

CORNEILLE HEDDEBAULT, né à Ypres le 16 mars 1739, reçut au baptême le nom de Constantin. Entré au monastère le 23 décembre 1756, il fit profession le 31 mai 1758 (3). Il fut ordonné diacre à Bruges le 19 septembre 1761 (4), et prêtre le 19 mars 1763 (5). Il occupa d'abord les charges d'archiviste (1779) et de receveur en second (6). Le 2 octobre il fut élu abbé. La communauté comptait quatorze moines (7).

Dom Heddebault reçoit la bénédiction abbatiale le 16 novembre 1783 (8). Il a une activité politique très intense. Le 31 mars 1789 il prend part à l'assemblée des États de Flandre française à Bailleul (9). Le 28 octobre de la même année il signe, avec plusieurs autres prélats, une requête au roi de France demandant la suppression des dîmes (10). Le 7 décembre il est présent à la réunion des quatorze députés de la West-Flandre, dite *Vergadering* (11). Il siège aux États généraux de janvier 1790 en qualité de député des États de Flandre, ainsi qu'aux séances du Congrès renforcé, du 23 au 28 août de la même année (12) ; mais, à l'annonce des succès autrichiens, il s'entuit de Bruxelles et repart à Ypres (13). La suppression des ordres monastiques en France votée par la Constituante et la confiscation des biens du clergé privait Saint-Jean de la majeure partie de ses ressources ; le 24 janvier 1793 dom Heddebault se présentait de nouveau à la barre de l'assemblée de West-Flandre, cette fois en quémendeur (14). Mais la fin approche. Le 15 mars 1796, pour satisfaire à la circulaire du 2 Germinal an IV, l'abbé Heddebault doit envoyer à l'administration du département de la Lys la liste de ses quatorze moines (15). Le Directoire ayant annoncé la suppression des corporations religieuses dans les départements réunis, l'abbé et sa communauté signent la protestation collective envoyée par les abbayes et couvents d'Ypres au Conseil des Cinq-cents, le 17 août 1796 (16). Sommés, le 31 décembre 1796 de quitter leur

Collection Barbier, liasse 160, pièce 32, les *Notes qui ont servys au playdoyer pour l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont*. A. G. R., *Archives de la Jointe des terres contestées*, 186.

(1) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, II, 795, 798 et 799.

(2) ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 381 ; nécrologe de Saint-Jean. On paya pour ses obsèques 235 florins. 11 deniers (A. É. B., *Châtellenie d'Ypres*, 5318, article 45 ; cfr A. É. B., *Acta episc. Ipresium*, CI, 380).

(3) I. DE COUSSEMAKER, *L'abbaye de Saint-Jean-au-Mont*, 21.

(4) A. É. B., *Kerkelijk archief*, 190.

(5) ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 400 ; M. ENGLISH, dans *De Stem uit de Kerktoren*.

(6) Voir la notice biographique que j'ai donnée, avec *Une lettre de dom Corneille Heddebault d'Ypres* (1783), dans *A. S. E. B.*, LXXXIX, 82-87, 1952.

(7) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 874.

(8) A cette occasion, ses moines lui dédièrent un poème latin, abrégé de l'histoire de l'abbaye, imprimé par ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 430-436 ; voir 385-386.

(9) *Annales du Comité flamand de France*, VII, 192 et 200 ; L. DETREZ, *Un collège sous les jésuites, Bailleul en Flandre*, 119, Lille, 1942.

(10) Baron [Camille] DARD, *Bibliographie historique de l'arrondissement de Saint-Omer*, n° 1104.

(11) *Annales de la Société historique, archéologique et littéraire d'Ypres*, III, 209 et 238, 1865.

(12) GACHARD, *Documents politiques et diplomatiques sur la révolution belge*, 27 et 305, Bruxelles, 1834.

(13) *Annales de la Soc. hist., arch. et littér. d'Ypres*, III, 280, 285, 1865.

(14) *Ibidem*, 299. Voir encore A. G. R., *Comité du Séquestre pour la gestion des biens du clergé français supprimé situés aux Pays-Bas*, 322, 323.

(15) A. É. B., *Départ. Lys*, 1188 ; voir aussi A. É. B., *Cumulus ecclesiasticus*, 1868.

(16) L. VAN HOLLEBÉKE, *L'abbaye de Nonnenbossche, près d'Ypres*, 134, Bruges, 1865 ; A. VANDENFEEREBOOM, *Ypriana*, VI, 285.

monastère, ils en furent expulsés le 24 janvier 1797 à quatre heures du matin (1). Dom Heddebault refusa de prêter le serment de Fructidor et se réfugia à Bailleul. Il fut débusqué, le 20 avril 1798, dans la maison du citoyen Cleenewerck de Gheus. Sur sa demande, il y fut laissé en état d'arrestation. Le 1^{er} novembre il fut conduit à Douai, où il s'entendit condamner à l'emprisonnement. Transféré, en juillet 1799, au séminaire de Bruges, il y demeura jusqu'à la fin de l'année et fut alors libéré (2). Il revint ensuite à Bailleul, où il mourut le 21 juillet 1809 (3). Après leur dispersion les moines de Saint-Jean-au-Mont furent invités à prêter le serment de Fructidor. A l'exception de dom Bernard Floor, tous refusèrent. Sept furent déportés à l'île de Ré, deux à Oléron, deux furent emprisonnés en Belgique (4). Les bâtiments conventuels furent vendus à Bruges le 4 avril 1796 (5) et acquis par les citoyens Antoine Weylens, Honoré van Lerberghe et J. J. Antony au prix de 384.000 francs. L'église de Saint-Nicolas fut également vendue (6). Elle n'était plus qu'une ruine, lorsqu'elle fut livrée, en 1846, à la pioche des démolisseurs (7). Quelques bâtiments subsistèrent jusqu'en 1914, notamment le portail d'entrée et le réfectoire orné de la fameuse inscription *de Leti Mor In I* peinte sur six boulets de canon en pierre incrustés dans la façade. La tourelle qui dominait le monastère avait déjà été abattue en 1908 (8).

(1) Note de J. J. Lambin en tête du nécrologe de Saint-Jean-au-Mont ; ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 391 ; A. VANDENBERREBOOM, *Ypriana*, loc. cit.

(2) I. DE COUSSEMAKER, *L'abbaye*, dans *Ann. Com. flam. France*, XVII, 21 ; J. B. VAN BAVEGEM, *Martelaarsboek van de Belgische geestelijkheid*, 252, ce dernier écrit fautivement « Eddelhout » ; dans la liste des prêtres incarcérés à la prison des Écossais, à Douai, du 16 septembre au 1^{er} janvier 1800 (*Bull. Soc. hist. de Tournai*, XVI, 341) son nom est suivi de la mention « sorti ».

(3) M. ENGLISH, dans *De Stem uit de Kerktoren* ; A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 874.

(4) J. B. VAN BAVEGEM, *op cit.*, 177 ; 175 ; 252, 254, 277, 297, 427, 457 ; M. ENGLISH dans *De Stem uit de Kerktoren* La liste des moines déportés se trouve également dans G.-F. TANGHE, *Geschiedenis van Iseghem*, 311, Roulers, 1852.

(5) Le 14 germinal an VI ; ROBERT, *Histoire de l'abbaye*, dans *M. S. A. M.*, XVIII, 392, dit à tort « le 7 avril ».

(6) J. E. CORNILLIE, *Ieper door de eeuwen heen*, 196.

(7) Les stalles du chœur avaient été rachetées par les bénédictines irlandaises de la rue Saint-Jacques (*A. S. E. B.* V, 299, 1843) ; elles brûlèrent en 1914.

(8) *A. S. E. B.*, LVIII, 451, 1908. J. CORDONNIER, *Chapelle et commanderie de Saint-Antoine-les-Bailleul*, dans *Ann. Com. flam. France*, VIII, 296. Cette tourelle est reproduite, d'après une photographie, dans *Ypres, Guide illustré du Touriste à Ypres et aux environs*, 66, Liège, s. d. [1897].

ABBAYE DE SAINT-PIERRE A OUDENBURG

Ecclesia in honore sancti Petri apud Aldenburch fundata (1090) ; ecclesia in loco Aldenburgensi sub honore sancti Petri apostoli omniumque apostolorum fundata (XII^e s.) ; cenobium Sti Petri Aldenburgensis (1119) ; ecclesia Sancti Petri Aldenburgensis (1197) ; ecclesia de Aldenborch (1202) ; ecclesia sancti Petri de Aldemborc (1202) ; conventus sancti Petri de Audenborg (1230) ; monasterium de Audeborc (1248) ; abbas et conventus sancti Petri in Oudenborg (1250) ; li convents de Odembourg (1296) ; monasterium Oudenburgense (1330) ; monasterium Sti Petri Oudenburgensis (1476) ; het clooster van Sinte Pieters binder stede van Oudenburch (1555) ; het clooster van Sinte Pieters in Oudemburch (1574) ; monasterium Sancti Petri oppidi Oudenburgensis (1584) ; Coenobii S. Petri Oudenburgensis congregationis Bursfeldensis (1595) ; Monasterium Sanctorum Petri et Pauli Aldenburgi (1673) ; De abdije van Houdenburch (1673) ; l'abbaye de Saint Pierre et Paul à Audenbourg (1725) ; abbatia SS. Pètri et Pauli in civitate Aldenburgensi (1735) ; d'Abdye van Sinte Pieters tot Oudenburgh (1778) ; d'Abdye van Sinte Pieters binnen de stede van Oudenburgh (1787) ; Abdye van Sinte Pieters tot Oudenburgh (1795) (1).

SOURCES : Le *Tractatus de ecclesia Sancti Petri Aldenburgensis* est au nombre des pièces éditées en 1840 par J. B. Malou sous le titre de *Chronicon monasterii Aldenburgensis* (quelque fois désigné sous le nom de *Chronicon minus*). Migne l'a repris dans sa *P. L.*, CLXXIV, 1451 sv. L'unique manuscrit qui est à la base de cette édition date de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e ; acquis vers 1835 par Mgr Malou, il est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque de l'Évêché de Bruges. G.-G. Meersseman le décrit dans *Studies over de herkelijke en kunstgeschiedenis van West-Vlaanderen*, 289-319, Bruges, 1952. Cet érudit démontre que le texte du *Tractatus* qui figure dans ce manuscrit est interpolé : le copiste y a inséré, avec des additions et des suppressions, le récit de la donation de l'église de Saint-Pierre d'Oudenbourg à l'évêque Arnoul de Soissons en 1084 emprunté à la *Vita Arnulfi*. Le *Tractatus*, bien qu'antérieur à la *Vita Arnulfi*, n'est donc pas la source de celle-ci. Deux conséquences découlent de cette observation : 1^o il est désormais certain que l'auteur du *Tractatus* n'est pas un moine, mais un des clercs qui ont précédé les moines dans l'église Saint-Pierre ; 2^o le *Tractatus* n'a pas été composé après la donation de 1084, mais plutôt avant cette date, plus exactement entre 1081 et 1084. Le *Tractatus* a peut-être inspiré le *Dialogus Hariulfi de Miraculis S. Petri in Aldenburg* ; cette œuvre, que le bollandiste Solderius avait encore pu voir en 1720, a disparu (2). — La *Vita Arnulfi* est conservée sous deux formes : une première édition en deux livres (*B. H. L.*, 703) était terminée en 1114 ; elle se trouve dans Surius, *De probatis sanctorum historiis*, Août, 689-713, Cologne, 1573 (3) ; tous les manuscrits de cette édition sont perdus ; une deuxième édition,

(1) Oudenburg, arr. d'Ostende, canton jud. de Ghistelles. Anciennement évêché de Tournai, depuis 1559 de Bruges. Sur les diverses graphies du nom Oudenburg (nous suivons l'orthographe néerlandaise officielle), voir M. GYSSELING, *Toponymie van Oudenburg*, 61-62 (*Werken uitgegeven door de Koninklijke Commissie voor Toponymie en Dialectologie* 5), Tongres, 1950, et K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, XII, 3-24.

(2) Voir D. A. STRACKÉ dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVII, 16 et 128 n. 2, Tielt, 1933.

(3) Nous citons la première édition ; voir les autres dans *B. H. L.*, 703.

augmentée d'un troisième livre relatant, avec les miracles posthumes, le récit de la canonisation du saint en 1120 et l'élévation de ses restes le 1^{er} mai 1121, a été terminée en 1121 (1). Cette seconde édition se trouve dans Mabillon, *Acta sanctorum Ordinis S. Benedicti*, Saec. VI, II, 505-555, Paris, 1701, réimprimé dans les *AA. SS.*, août III, 230-259, et dans *P.-L.*, 174, 1368-1438. L'auteur anonyme de la grande chronique d'Oudenbourg (*Chronicon majus*), dont nous parlerons plus loin, a transcrit une partie de ce troisième livre de la *Vita* dans sa compilation. Le chanoine F. Van de Putte a édité ce passage, avec d'autres extraits dans son *Chronicon majus*, 43-49. La deuxième *Vita Arnulfi* se retrouve enfin dans les *M. G. H.*, *SS.*, XV, 2, 872-906 ; l'éditeur, O. Holder-Egger, a laissé tomber tous les passages qui concernent plus particulièrement la France, mais on peut retrouver ces passages dans Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, XIV, 52-62. Depuis Mabillon (2) on a pris l'habitude d'attribuer la *Vita Arnulfi*, aussi bien sous sa forme brève que sous sa forme longue, à Hariulf, abbé d'Oudenbourg († 1143) ; ainsi tout récemment E. Dekkers, *Sint Arnoud et zijn biograaf Hariulf*, dans *Studies over de herkelijke en kunstgeschiedenis van West-Vlaanderen*, 43-79. Récentement le P. D.-A. Stracke, *Lisiardus versus Hariulfus*. In *zake de Vita van Sint Arnulf van Tiegem*, dans *Handelingen van de Geschied- en Oudheidkundige Kring van Oudenaarde*, XI, 7-79, 1954, a repris l'examen du problème d'attribution et a pu établir que la *Vita I* était l'œuvre de Lisiard, évêque de Soissons, ancien confrère de saint Arnoul à Saint-Médard de Soissons († 1126) (3), mais que cette *Vita prior* avait été revue et retouchée par Hariulf et augmentée par lui d'un troisième livre. Cette *Vita II* (*B. H. L.*, 704) est cependant l'œuvre commune de Lisiard et d'Hariulf, car, si l'abbé d'Oudenbourg tient la plume, l'évêque de Soissons continue à le documenter ; bien plus c'est lui qui y a inséré le récit du concile de Beauvais, car il s'exprime à cet endroit à la première personne, désignant l'abbé d'Oudenbourg à la troisième (4). La part d'Hariulf est cependant assez considérable pour que celui-ci, dans deux lettres adressées à Lambert, évêque de Tournai, et à Lisiard, évêque de Soissons, puisse revendiquer la paternité de l'ouvrage (5). Des soupçons ont été émis sur la véracité d'Hariulf (voir, par exemple, Wattenbach-Holtzmann, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*. *Deutsche Kaiserzeit*, I, 4, 704, n. 203) ; dom Eloi Dekkers s'était appliqué à les écarter ; le travail du P. Stracke, en démêlant avec beaucoup de finesse ce qui revient à chacun des deux auteurs dans la composition de la *Vita Arnulfi*, a encore augmenté notre confiance dans la très grande valeur de cette source (6). Un manuscrit de la *Vita posterior* est resté inutilisé : il est contenu dans le codex acquis par Mgr Malou ; le P. G.-G. Meersseman le décrit dans l'article précité (7). Une *Vita III*, abrégée pour l'usage liturgique, est imprimée dans la chronique de J. B. Malou ; elle est sans intérêt pour l'histoire du monastère.

Le chanoine F. Van de Putte a édité sous le nom de *Chronicon monasterii Aldenburgensis majus*, Gand, 1843, les extraits les plus importants d'une chronique du XV^e siècle conservée dans le Ms. 125/5 de la Bibliothèque du Grand Séminaire de Bruges. Cette chronique est composée en grande partie d'extraits du *Chronomodron* du cistercien Jean Brandon († 1428), mais le compilateur y a introduit encore d'autres textes qui lui paraissaient importants ; nous avons déjà cité le livre III de la *Vita Arnulfi* ; il faut encore

(1) Précisons : le troisième livre était terminé pour le concile de Beauvais (17 octobre 1120), puisqu'il y fut présenté pour obtenir la canonisation du saint évêque ; on y ajouta après coup le récit de ce concile et celui de l'élévation des restes du saint à Oudenbourg et sans doute encore quelques miracles (c. 15-18).

(2) *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti*, Saec. VI, II, 502-503.

(3) Voir en particulier la préface de la *Vita prior*, qui est une lettre de Lisiard, et le chapitre 52.

(4) D.-A. STRACKE, *Lisiardus versus Hariulfus*, dans *Handelingen van de Geschied- en Oudheidkundige Kring van Oudenaarde*, XI, 27-28.

(5) *Acta sanctorum Ordinis S. Benedicti*, loc. cit., 505-507. Mabillon a édité les lettres d'Hariulf. Le mauriste, en effet, a trouvé un manuscrit où il y avait trois lettres d'Hariulf : à l'évêque de Tournai, Lambert, à l'évêque de Soissons, Lisiard, et à l'archevêque de Reims, Rainald. Ces documents ne se contredisent qu'en apparence : les deux auteurs envoient leurs « hommages » en toute liberté et indépendamment l'un de l'autre. On remarque qu'il y a une lettre d'Hariulf à Lisiard ; on n'en a pas retrouvé de Lisiard à l'abbé d'Oudenbourg.

(6) D.-A. STRACKE, *Lisiardus versus Hariulfus*, dans *Handelingen van de Geschied- en Oudheidkundige Kring van Oudenaarde*, XI, 51-58.

(7) *Studies over de herkelijke en kunstgeschiedenis van West-Vlaanderen*, 293-299.

signaler une œuvre, peut-être entière, de l'abbé Hariulf, les *Gesta Hariulphi abbatis Sancti Petri Aldenburgensis contra abbatem Sancti Medardi Suessionensis Roma in presencia Innocentii pape et cardinalium*. L'édition de ce texte par le chanoine Van de Putte, *Chronicon majus*, 51-64 (1), fourmille de fautes de lecture et d'omissions ; E. Mueller a réédité ce texte d'après l'unique manuscrit : *Der Bericht des Abtes Hariulf von Oudenburg über seine Prozessverhandlungen an der Römischen Kurie im Jahre 1141*, dans *Neues Archiv*, XLVIII, 97-115, 1930.

Il ne semble pas que le compilateur du *Chronicon majus* ait utilisé les *Annales Aldenburgenses*, dont un fragment du XIV^e siècle a été récemment retrouvé à la Bibliothèque Communale de Deventer : *De Annales Aldenburgenses over de gebeurtenissen in Vlaanderen tussen de 11 Juli 1302 en 25 April 1303*, édité avec un commentaire par A. C. F. Koch et J. F. Verbruggen, Tielt, 1953 (2).

Les derniers feuillets du Ms. 125/5 sont occupés par un *Catalogue abbatum monasterii Aldenburgensis*. J. B. Malou l'a publié dans son *Chronicon monasterii Aldenburgensis*, 52-78 (3). La première partie de cette petite chronique est l'œuvre de l'abbé Aniane de Coussere († 1462). Neuf parties, dues à neuf mains différentes se succèdent ensuite : deux inscriptions campanaires datant de l'abbé de Coussere ; une notice concernant cet abbé ; une série de notices rédigées sous l'abbé Olivier van der Hulst († 1568) et s'étendant des années 1462 à 1547 ; la notice de l'abbé van der Hulst ; la notice de l'abbé de Bovincourt († 1578) ; les six notices suivantes furent écrites en 1679 ; la notice de l'abbé A. Vermeulen date de l'année de son décès († 1698) ; celle de l'abbé Gheerts de 1700 ; les neuf dernières notices sont l'œuvre de dom Armand Bouten, un des derniers moines de l'abbaye (4). La première partie de ce catalogue, celle d'Aniane, a été annotée par une main du XVI^e siècle (5), qui a ajouté, pour chaque abbé, le jour de son décès et, quelque fois, le lieu de sa sépulture. L'annotateur s'est probablement servi pour ce travail de l'obituaire de son monastère. De plus, en tête de ce catalogue, il a placé une notice sur le fondateur de l'abbaye, saint Arnoul. Mgr Malou l'a reprise dans son édition, p. 37-38 (6). Cette notice contient un détail que l'on rencontre ici pour la première fois : l'origine des dix premiers moines de Saint-Pierre d'Oudenburg. Le *Catalogus abbatum monasterii Aldenburgensis* a été recopié au XVII^e siècle par un moine resté anonyme ; à la suite de ce texte, on trouvera une vie de l'abbé de Bovincourt et la relation du voyage de ce prélat à Madrid en 1578 (7).

Un nécrologe de l'abbaye a été recopié à la fin du XVIII^e siècle, sans doute par dom Vérémond Daghetlet, mort en 1847 curé de Notre-Dame à Oudenburg. C'est ce moine qui a laissé ce nécrologe à la cure, où il est toujours conservé sous la côte F. 37, et qui l'a tenu à jour jusqu'en 1810. Dans le rouleau de l'abbé Foulques de Corbie († 1095), un *titulus* concerne la première communauté de Saint-Pierre d'Oudenburg : L. Delisle, *Rouleaux des morts*, 143.

Les archives de Saint-Pierre d'Oudenburg passèrent, en 1797, en grande partie entre les mains d'Antoine Vinck, dernier procureur de ce monastère, et restèrent quelque temps dans sa famille. Vers 1843-1853 l'État belge en fit l'acquisition. Ces débris, entrés au dépôt des Archives de l'État à Bruges, ont été inventoriés et classés par M. Jean Yernaux, *Inventaire sommaire des archives d'Oudenburg conservées au dépôt des Archives de l'État à Bruges*, s.l. n. d. ; cependant on ne se dispensera pas de consulter l'inventaire du début du XIX^e siècle qui figure dans l'*Inventaire manuscrit Y1*, f^{os} 28-56 du même dépôt, ni l'inventaire des chartes (*Fonds Oudenburg*, 147).

On trouvera dans ce fonds, tout d'abord le chartrier : 315 chartes pour les années 1087 à 1773. F. Van de Putte a publié, en annexe à son *Chronicon majus*, un *Codex diplomatique* de 24 chartes (de 1087 à

(1) Reproduit dans *P. L.*, CLXXIV, 1544-1554.

(2) Sur cette publication, voir les observations de L. DELFOS dans *Wetenschappelijke Tijdingen*, XIII, 249-253, 1953.

(3) Reproduit dans *P. L.*, CLXXIV, 1478-1494.

(4) Mort, stéveniste, dans la région d'Ypres entre 1803 et 1840.

(5) Peut-être celle du chroniqueur Georges Cabelliau.

(6) Reproduit dans *P. L.*, CLXXIV, 1471-1472.

(7) B. R., Ms. 7750, f^{os} 627-653. Le P. J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, VI, n^o 3605, attribue cette compilation au moine d'Anchin, François de Bar († 1606) ; il est aisé de voir qu'elle a été faite après sa mort.

1663) (1). Cette édition est défectueuse ; Van de Putte l'a empruntée à un factum du XVII^e siècle : *Briefve déduction des droits de l'abbaye d'Oudenbourg sur l'église paroissiale dudict lieu* (2). Miraeus-Foppens, *Opera diplomatica*, ont imprimé cinq chartes (I, 285, 380, 679-680 ; III, 54) mais les ont abrégées. La *Gallia* en a repris deux (V, instr. 356 et 368). Le comte Th. de Limburg Stirum, *Le chambellan de Flandre et les sires de Ghistelles*, Gand, 1868, a imprimé seize chartes (de 1201 à 1276). Feys et Van de Castele en donnent plus de trente-quatre dans leurs pièces justificatives (3). Il faut préférer cette édition aux précédentes. Une charte d'Etienne de Tournai de 1202, 9 juillet, est reproduite en fac-similé photographique dans *B. I. H. B. R.*, III, pl. I (voir p. 18), 1924. Th. Luykx, *Johanna van Constantinopel, gravin van Vlaanderen en Henegouwen. Haar leven, haar regering, vooral in Vlaanderen*, Anvers-Utrecht, 1946, édite quatre chartes (1217 à 1223). L. Gilliodts-van Severen, en édite quatre autres en annexe de la *Coutume de la ville d'Oudenbourg* (dans *Coutumes des pays et comté de Flandre. Quartier de Bruges, coutumes des petites villes et seigneuries enclavées*, IV, Bruxelles, 1892 (actes de 1248, 1296, 1470). M. Gysseling, *Bijdrage tot de kennis van het oudste kustwestvlaamsch*, 819-846, dans *Verslagen en Mededelingen van de Kon. Vl. Academie*, 1943, réédite deux chartes de 1087 et de 1130. M. Gysseling et A. C. F. Koch, *Diplomata belgica*, I, n^o 168 et pl. LXXIII, rééditent la charte du 1^{er} juillet 1090. On peut trouver des bulles de 1156 et de 1196 dans la *P. L.*, CLXXXVIII, 1488 et CCVI, 1150 (ici la charte de 1196 est datée à tort de 1195) ; mais on les prendra de préférence dans J. Ramackers, *Papsturkunden in den Niederlanden*, II, n^{os} 82 et 363.

Quelques chartes émanant d'abbés d'Oudenbourg dans F.-H. D'Hoop, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe*, n^{os} 90-92 et 101, Bruges, 1870 et dans A. d'Herbomez, *Chartes de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai*, I, n^{os} 109, 168 (voir aussi les n^{os} 137, 174, 193 et 365), Bruxelles, 1898.

Les Archives de l'Etat à Bruges, *Fonds Oudenbourg*, ont un cartulaire du XV^e siècle (avec un acte ajouté au XVI^e) où sont recopiés 174 actes de 1087 à 1564 (4) ; un terrier de 1555 (n^o 54) ; de la correspondance ; trois liasses de baux ; 19 liasses de procédures (XVI^e au XVIII^e siècles) ; sept comptes de receveurs (1501 à 1795) ; sept comptes de recettes et de dépenses, etc. Dans le fonds *Acquisitions* : n^o 5034 (*Beterdijnghe van de thiende competerende den eerwe heere prelaat van Oudenburgh... 1674*) ; le n^o 5035 (accord passé avec l'évêque de Bruges, en 1766, au sujet des dîmes de Roksem et d'Ettelgem) : Dans le *Fonds d'Hoop*, 13 : une liasse de fragments de comptes de 1646 à 1679 (extraits du manuel du receveur de Lattre). Dans les *Archives du département de la Lys*, 1188 : une liste des moines en 1796. Dans le fonds *Sanders*, II, 348 : trois pièces de 1673-1681 concernant les difficultés économiques de l'abbaye. Dans le fonds *Archives communales*, Oudenbourg, 83 : un compte de 1773 à 1776. Parmi les *Chartes mélangées*, carton 24 : trois originaux de 1339, 1631, 1633 et une pièce de procès de 1632. Une autre charte originale de 1397 est classée *Acquisitions*, 4608 (XLVI).

Dans le *Fonds Oudenbourg* aux A. É. B. se trouvent encore quelques pièces qui concernent la discipline intérieure de la maison : *Constitutiones abbatae Alddenburgensis in perpetuum exacte observandae* 1664 (n^o 1) ; *Ordinationes Rmi Basserii*, 1696, (n^o 2) ; *Monitorium Rmi Christophori* 1626, et *Observantiae Consuetudines et Statuta abbatae Sti Petri Alddenburgensis*, 1690, (n^o 2) ; une correspondance relative aux difficultés pendantes entre l'abbé Maximilien d'Enghien et certains de ses religieux (n^o 42).

Les Archives de la ville de Bruges, *Fonds ecclésiastique*, ont réuni, dans une farde Oudenbourg, des comptes de 1672 à 1680 et des pièces de procédure de 1583 à 1773.

Voici, sommairement analysée, la farde *Oudenbourg* aux Archives de l'Evêché de Bruges : *Thienden behoorende aen de Abbye van St Pieters en St Pauwel tot Oudenbourg*, 1551 (copie du XVIII^e siècle) ; deux lettres de l'abbé Maximilien d'Enghien, de 12 et du 21 juillet 1647 ; une autorisation d'emprunter donnée par l'évêque de Bruges le 11 mai 1674 ; des accords avec les créanciers de l'abbaye (1699-1700) ;

(1) Il est reproduit dans *P. L.*, CLXXIV, 1565-1590.

(2) Un exemplaire se trouve aux Archives communales de Nieupoort, 3333.

(3) *Histoire d'Oudenbourg*, au tome II.

(4) H. STEIN, *Bibliographie générale des cartulaires français*, 2849.

une copie des *Constitutiones* de 1664 faite en 1762 par un novice d'Oudenbourg ; un compte présenté, le 10 octobre 1776, pour la liquidation de la mortuaire de l'abbé Dierickx (1).

Aux Archives générales du Royaume, dans les *Papiers d'État et de l'Audience*, des pièces relatives aux élections abbatiales : élection de 1554 (registre 897), de 1567 (reg. 903), de 1577 (reg. 907), de 1583 (reg. 911) ; dans le fonds *Conseil d'État* des enquêtes de 1650 à 1724 (carton 1293) ; dans le fonds *Conseil privé espagnol* des dossiers de 1666 à 1695 (carton 1169) ; dans le fonds *Conseil privé autrichien* des enquêtes de 1725 à 1773 (carton 873). Dans le fonds *Chambre des Comptes* 46897 : un état de biens très détaillé de 1787 ; dans le fonds *Conseil royal de Philippe V*, 244, un dossier de 1704-1706 ; un dossier dans le fonds *Conseil de Régence 1706-1715*, 365 ; dans le fonds *Conseil du Gouvernement général (1787-1789)*, 2287 : élection de 1788. Dans le *Trésor de Flandre*, 1^{re} série, les nos 1699 et 1700 (actes originaux de 1496 et 1471).

Aux Archives départementales du Nord à Lille on pourra glaner dans les papiers de la Chambre des comptes : B 17.715 et 17.720, information du receveur Christophe Buridan au sujet de certains amortissements concédés aux moines d'Oudenbourg ; B 19.450, pièce 34, un *Motivum juris pro creditoribus monasterii Sanctorum Petri et Pauli Aldenburgi...* (vers 1674) ; B 19.459, pièce 50, copie des patentes de l'abbé Charles Gheleyns ; B 19.721, un règlement du roi sur l'administration des biens de l'abbaye en 1673.

Aux Archives de l'Archevêché à Malines, dans le *Fonds des religieux*, carton III (bénédictins), quelques pièces concernant la vente de biens en 1635, une condamnation de l'abbé Tave par l'official de Malines (1683).

Aux Archives communales de Nieuport (2) une dizaine de pièces intéressantes, notamment les chartes 250, 280 et 422 (des années 1510 à 1623).

A la Bibliothèque royale, dans le Ms. 7153-92 ont été reliées plusieurs pièces relatives à l'élection de dom Martin Gheerts (3).

La préhistoire du monastère est exposée dans M. Gysseling, *Toponymie van Oudenbourg (Werken uitgegeven door de Koninklijke Commissie voor Toponymie en Dialectologie, 5)*, Tongres, 1950, 48-60 ; Eg.-I. Strubbe, *De parochies te Brugge vóór de XII^e eeuw*, dans *Studies over de kerhelijke en Kunstgeschiedenis van West-Vlaanderen opgedragen aan Z. E. H. Michiel English*, 370-372. La charte de fondation de l'abbaye d'Oudenbourg a fait l'objet de deux études, l'une diplomatique : J. Yernaux, *La charte de fondation de l'abbaye d'Oudenbourg*, dans *A. S. E. B.*, LXIII, 1913, 89-102 (4), l'autre philologique : M. Gysseling, *Bijdrage tot de kennis van het oudste kustwestvlaamsch*, dans *Verlagen en Mededel. van de Kon. Vlaamsche Academie voor Taal- en Letterkunde*, 819 sv. (1943). A. Vlaene, *De abdij van Oudenbourg 1583*, dans *Biekorf*, XXXIX, 121-124, 1933, est une analyse de A. G. R., *État et Audience*, 910 ; N.-N. Huyghebaert, *Anecdota Aldenburgensia. Uit de Geschiedenis van de St Pietersabdij te Oudenbourg in de XVI^e eeuw*, dans *Sacris Erudiri*, VIII, 329-248, 1956. On trouvera une histoire de l'abbaye faite avec beaucoup de soin et d'information dans le travail monumental d'E. Feys et D. Van de Castele, *Histoire d'Oudenbourg accompagnée de pièces justificatives*, II, 353-453. Bruges, 1873 ; seules les origines de l'abbaye et ses premières années d'existence auraient pu être scrutées avec plus de pénétration. M. English, *Oudenbourg*, dans *St. Benedictusbode* (supplément de *Liturgisch Parochieblad*), VIII, 3-5, 1935, est un exposé rapide mais suggestif de l'histoire de cette abbaye.

(1) Les archives de l'ancien Évêché de Bruges avaient été transférées à la Révolution au dépôt de Bruges. Après la restauration du siège de Bruges en 1832, elle furent partiellement restituées à la curie épiscopale. Dans son *Inventaire des Archives de l'abbaye d'Oudenbourg*, M. J. YERNAUX a fait entrer plusieurs pièces qui devraient se trouver dans un fonds « Évêché de Bruges », et, inversement, plusieurs pièces actuellement aux A. Év. B., me paraissent avoir fait partie des archives de l'ancienne abbaye.

(2) L. M. VAN WERVEKE, *Stad Nieuwpoort, Inventaris van het archief van het oud regime*, nos 68, 626, 632, 680, 2918-19, 3333, 3334, 3335, s.l.n.d. Je corrige l'analyse inexacte du n° 3333 ; on n'y trouvera pas une « correspondance de l'abbé avec le Magistrat (1736) », mais une seule lettre de courtoisie, sans intérêt, adressée à l'abbé d'Oudenbourg.

(3) J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, VI, n° 4287.

(4) Voir les remarques de G. G. MEERSSEMAN, dans *Studies over de kerhelijke en kunstgeschiedenis*, 307, n. 1.

On peut encore trouver quelques indications utiles dans G. F. Tanghe, *Beschrijving van Oudenburg*, 53-81, Bruges, 1859 ; cette brochure donne également la liste des abbés d'après le *Catalogus abbatum* de l'abbé Aniane de Coussere ; de même l'*Almanach der Bisdommen Brugge en Gent*, 187-194, 1860 ; autre liste dans A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 317-321, Cologne, 1641 ; dans la *Gallia christiana* V, 264-268. J. B. Gramaye, *Brugae Flandrorum*, dans *Antiquitates comitatus Flandriae*, 88-91, Louvain-Bruxelles, 1708 (brève notice).

Bibliothèque : Les manuscrits suivants de la bibliothèque d'Oudenburg ont été conservés à la Bibliothèque publique de Bruges les Mss. 60 : *S. Joannis Chrysostomi expositiones super Matheum* (XVI^e siècle), 124 : œuvres de S. Bernard (XV^e siècle), 164 : Isidore de Séville et Prosper d'Aquitaine (XIII^e siècle), 291 : sermons de Jean Balétrier et *Opus tripartitum* de Jean Gerson (XV^e siècle), 338 : recueil de formules liturgiques (XIV^e siècle), 341 : un diurnal (XV^e siècle) (1), 407 : Ludolf de Saxe (1565), 435 : Livres des ordonnances de la Thoison d'Or (XV^e siècle), 525 : tables carolines atlantiques (XVII^e siècle) ; 526 : un autre recueil d'œuvres d'astronomie (XVII^e siècle) ; 527 : les *Analecta numerorum* d'Odon de Morimond et le traité des nombres de Guillaume d'Auberive (XII^e siècle) (2) ; 547 : recueil d'extraits divers, poésies, sentences et œuvres ascétiques (XV^e siècle) ; 561 : recueil du même genre et de la même époque que le précédent (3). A la bibliothèque du Grand Séminaire de Bruges : le Ms. 127/15 qui contient, en plus des chroniques que nous avons déjà analysées, des extraits d'ouvrages d'histoire et de géographie (4). A la bibliothèque de l'Évêché de Bruges se trouve le manuscrit acquis vers 1835 par Mgr Malou ; il contient, en plus des œuvres historiques dont nous avons déjà parlé, le *De clauastro animae* et le *Columba deargentata* de Richard de Saint-Laurent (fin du XIII^e siècle). M. A. C. F. Koch, bibliothécaire de l'Athenaeum de Deventer, vient de découvrir dans le fonds confié à sa garde un Ms. de Boèce (XIII^e siècle) dont la reliure contenait un fragment d'une table pascalle inconnue de l'abbaye d'Oudenburg (coté provisoirement 88bis). Le Boèce a sans doute la même origine (Ms. 88, antérieurement 1796) (5). A la Bibliothèque royale, à Bruxelles, le Ms. II 562 est une Vie de saint Arnoul copiée par dom Jacques Hanoie, sans doute sur le manuscrit de l'Évêché de Bruges (6).

Un commentaire sur la règle de saint Benoît, manuscrit du XVI^e siècle ayant appartenu à dom Georges Cabilliau, moine d'Oudenburg, se trouvait chez l'abbé J. B. Lavaut, archiviste de l'Évêché de Gand ; il n'a pas été retrouvé (7).

Au XVII^e siècle les moines d'Oudenburg possédaient encore cinquante-quatre ouvrages manuscrits, dont l'abbé Maximilien d'Enghien communiqua la liste à Antoine Sanderus (voir *Bibliotheca belgica manuscripta*, I, 224, Lille, 1661). Tous ces manuscrits ne provenaient pas de l'abbaye même : un certain nombre sont entrés dans cette bibliothèque par voie d'achat ou d'héritage, comme c'est le cas des Mss. 60, 164, 525 et 526 de la Bibliothèque publique de Bruges, venus de France ou de Saint-Pierre de Gand (8).

(1) P. LIEBAERT, *Twee liturgische handschriften uit Vlaamsche benediktijner klooster herkomstig*, dans *A. S. E. B.*, LX, 361-364, 1910.

(2) Sur ces trois derniers mss, voir A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits mathématiques et astronomiques de la ville de Bruges*, dans *A. S. E. B.*, LXV, 37-42, 1915-1922.

(3) Sur ces deux derniers recueils voir A. DE POORTER, *Poésies latines du moyen-âge à la bibliothèque de Bruges*, ibidem, 114-126.

(4) Une description de ce codex figure dans le catalogue *Tentoonstelling van miniaturen en boekbanden. Brugge 1927*, 44, n° 44.

(5) VAN SLEË, *Catalogus der handschriften berustende op de Athenaeum-Bibliotheek te Deventer*, 40, Deventer, 1892 ; A. C. F. KOCH et J. F. VERBRUGGEN, *De Annales Aldenburgenses*, 23-26.

(6) J. VAN DEN GHEYN, *op. cit.*, V, n° 3279 (le manuscrit a été cédé en 1880 par les Archives de l'État à Bruges dont il porte encore le cachet).

(7) Voir *Messenger des sciences historiques*, XXXVII, 5, Gand, 1869, qui cite quelques lignes au sujet du sceau conventuel.

(8) A. DE POORTER, *Les manuscrits de l'abbaye bénédictine d'Oudenbourg à la bibliothèque de Bruges*, dans *Revue des Bibliothèques*, XXXIII, 375-394, 1923, étude partielle reprise, avec d'autres études du même auteur, dans son *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque publique de la ville de Bruges*, Paris-Gembloux, 1934.

Peu avant 1571 Pamelius avait pu consulter un missel manuscrit que les moines d'Oudenburg attribuaient à leur fondateur saint Arnoul ; il le cite dans la préface (non paginée) de son *Liturgicon ecclesiae latinae*, I, Cologne, 1571 (1). Le bollandiste du Sollier a utilisé, pour ses *Acta sanctae Godelevae*, un manuscrit de la vie de cette sainte qui provenait de la bibliothèque d'Oudenburg ; il le datait du XVI^e siècle (2).

La bibliothèque d'Oudenburg renfermait également un certain nombre d'incunables. A. De Poorter en décrit trois : *Listes des incunables de la bibliothèque de la ville de Bruges*, dans *A. S. E. B.*, LXVI, 207-231, n^{os} 18, 27 et 46, 1914. Deux reliures intéressantes sont décrites par P. Verheyden dans le catalogue de l'exposition internationale d'Anvers en 1930. *Afdeeling der Oud-Vlaamsche Kunst*, V : *Boekbanden*, n^{os} 76 et 134.

Les écrivains de la maison ont été étudiés par Feys et Van de Casteele, I, 446-453. Ces auteurs citent Hariulf, Aniane Coussere, Jaspas de Bovincourt, Georges Cabelliau, Arnoul Wion et Charles Gheleysyns. Aux références qu'ils donnent on ajoutera celles-ci :

Hariulf : Abbé Hénoque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, I, 425-432, Amiens, 1880 ; F. Lot, *Chronique de Saint-Riquier* (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire), Introd., V-LXX, Paris, 1894 ; A. Mollnier, *Les sources de l'histoire de France*, 432, n^o 1127, Paris, 1902 ; M. Manitius, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, II, 3, 541-546, Munich, 1931 ; Wattenbach-Holtzmann, *Geschichtsquellen Deutschlands im Mittelalter. Deutsche Kaiserzeit*, I, 4, 703-704 ; Dom E. Dekkers et D. A. Stracke (voir plus haut). F. Lot, *op. cit.*, Introd., LV, qui a signalé le premier l'utilisation que Guillaume de Malesbury a faite de la chronique de Saint-Riquier, ignore que les *Dialogi Hariulfi de Miraculis S. Petri in Aldenburg*, de même que la *Vita Gervini*, les deux oeuvres perdues de l'abbé d'Oudenburg, étaient dédiées à Guillaume de Douvres (3). Ces rapports d'Hariulf avec la Grande-Bretagne mériteraient d'être étudiés de plus près.

Anien de Coussere : A. Wion, *Lignum Vitae*, 402, Venise, 1595 ; A. Pruvost, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, Introd., XXIII-XXIV, Bruges, 1875.

Georges Cabelliau, ou Cabillauw : son oeuvre a disparu et sa biographie demeure également imprécise : né à Audenarde en 1539, il fait profession à Oudenburg vers 1557, et il est ordonné prêtre vers 1563 (4). En 1577 on le trouve maître des novices. En 1583 il vivait à Audenarde chez une sœur nommée Agnès. En 1590 il était de retour à Oudenburg et y remplissait les fonctions de curé. Il mourut le 9 mars 1592 d'après le Nécrologe d'Oudenburg, un 14 mars d'après le nécrologe de Sainte-Godelieve à Bruges ; voir A. Viaene dans *Biekorf*, XXXIX, 123, 1933 et *A. S. E. B.*, LXXXVIII, 76-77, n. 3, 1951 ; A. Wion *Lignum Vitae*, 419 et une notice de J. P. Van Male dans le Ms. 21679-80 de la B. R. (II, f^o 115^{vo}) (5).

Gilles Sawyne, né à Béthune vers 1533, est l'auteur d'une *Historia Praesentationis Beatae Mariae Virginis*, aujourd'hui perdue, qu'A. Wion cite dans son *Lignum Vitae*, II, 374 et 845 ; voir aussi A. Viaene, dans *Biekorf*, XXXIX, 123, 1933 et N. Huyghebaert, dans *Sacris Erudiri*, VIII, 339, 1956.

Arnould Wion : sur ce moine, auteur du célèbre *Lignum Vitae* (6), voir la notice de dom Ph. Schmitz dans *Biogr. nat.*, XXVII, 360-361 ; ajouter les précisions biographiques données dans *Biekorf*, XXXIX, 124, 1933 et dans *A. S. E. B.*, XLVI, 441 et 446, 1896 ; voir enfin N.-N. Huyghebaert, *Anecdota Aldenburgensia* (3. *De vlucht van Arnout Wion*) dans *Sacris Erudiri*, VIII, 336-347, 1956. A la liste de

(1) R. AMIET, *Les sacramentaires 88 et 137 du chapitre de Cologne*, dans *Scriptorium*, IX, 76-77, Anvers, 1955. Feys et VAN DE CASTEELE, I, 443.

(2) *AA. SS.*, juillet II, 402 ; cfr D. A. STRACKE dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVII, 16 et 129 n. 2, Tielt, 1953.

(3) *AA. SS.*, avril II, 496.

(4) A. G. R., *État et Audience*, 907.

(5) Cet auteur, Brugeois de naissance, mort en 1735, qui a visité beaucoup de bibliothèques flamandes, n'a pas vu le manuscrit de la chronique de Cabelliau ; il précise que Gazeus avait encore pu consulter cet ouvrage ; il ajoute *nescio an nunc extet*.

(6) C'est dans le L. II du *Lignum Vitae* (307-311, Venise, 1595) que se trouve la fameuse « prophétie de S. Malachie » communiquée à l'auteur par le P. Chacon, O. P. (1542-1601) ; sur les discussions provoquées par ce document, voir A. BIGELMAIR dans *Lexikon für Theologie und Kirche*, VI, 821-822.

ses œuvres, ajouter l'édition et la règle de S. Benoît qu'il donne à Venise en 1593 (1) ; cfr. dom A. M. Albareda, *Bibliografia de la Regla benedictina*, n° 113, Abbaye de Montserrat, 1933.

Charles Gheleys : voir A. Pruvost, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, Introd., XXXI.

A ces noms il faut encore joindre celui d'Henri Butkens, frère de Christophe Butkens d'Anvers, prieur d'Oudenburg en juin 1632, mort à l'abbaye de Vierbeek en mai 1654, après avoir essayé en vain de devenir abbé titulaire d'Egmond en Hollande : voir *Biogr. Nat.*, III, 213 ; *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, VII, 483-484, 1893 ; A. Landsbergen, *Henricus Butkens, titulair abt van Egmond, omstreeks 1650*, dans *Benedictijns Tijdschrift*, XVI, 113-120, 1955. On lui attribue des ouvrages généalogiques restés manuscrits ; j'ignore où ils sont conservés.

Iconographie et héraldique : A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 318, donne une vue de l'abbaye datée des années 1616-1640 ; elle est reproduite dans Feys et Van de Casteele, I, 442, et dans J. Ferrant, *Vie de saint Arnold ou Arnulphe, évêque de Soissons*, II, en frontispice et dans A. Verbouwe, *Iconografie van het arrondissement Oostende (= Iconografie der gemeenten van West-Vlaanderen, III^e deel)*, Bruxelles, s. d. [1956], pl. 4 (voir n° 1067 et 1074) ; un fragment de cette gravure dans *St Benedictusbode*, VIII, 5, 1935. P. Pourbus a esquissé, vers 1562, la silhouette de l'église abbatiale d'Oudenburg dans la carte du Franc à l'hôtel de ville de Bruges (2) ; autre vue, plus schématique, sur la carte de J. de Deventer (XVI^e siècle) : *Atlas des villes de la Belgique au XVI^e siècle. Cent plans du géographe Jacques de Deventer*, éd. Ch. Ruelens, E. Ouverleaux, J. Van den Gheyn, etc., Bruxelles, 1884-1924 (3).

Plans des possessions de l'abbaye : R. De Witte, *Catalogue des cartes et plans de la collection Karel Mesdagh*, Tongres, 1935, n°s 1249, 1261, 1262, 1269, 1281-1284, 1288, 1693, 1818^b, 1840, 1987, 1989, 2036^a, 2036^b. Bruxelles A. G. R., *Cartes et plans*, Ms. 307 (carte de 1784).

Sceau et armoiries : Les continuateurs de la chronique d'Aniane de Coussere ont peint dans le Ms. 127/5 du Grand Séminaire de Bruges les armes de quelques abbés d'Oudenburg ; J. B. Malou les a reproduites en tête de son édition de la chronique (4). Feys et Van de Casteele en ont publié quatre autres, de même qu'une excellente reproduction du sceau conventuel du XII^e siècle.

Les épitaphes : [J. B.] Béthune, *Épitaphes et monuments des églises de la Flandre au XVI^e siècle*, 347. Feys et Van de Casteele, *Histoire d'Oudenburg*, I, 444, et II, 507-510, donne les épitaphes des abbés d'après le *Catalogus* (ils les ont revues sur le manuscrit), ou d'après les monuments funéraires.

* * *

Oudenburg, une ancienne forteresse romaine (5), possède une église dédiée à saint Pierre. Celle-ci, d'après une tradition qui remonte à la seconde moitié du XI^e siècle, aurait été construite par saint Ursmer, abbé-évêque de Lobbes († 713), qui serait venu prêcher la foi en Flandre (6). En réalité, la paroisse

(1) Un exemplaire de cette édition se trouve à la bibliothèque de l'abbaye de Steenbrugge.

(2) FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 545, en donnent un croquis.

(3) Reproduction dans *Biekerf*, LIX, 331, 1958, et dans *A. S. E. B.*, XCV, fig. 8, 1959.

(4) C'est ainsi qu'on peut les retrouver dans *P. L.*, CLXXIV, 1495. La série complétée orne aujourd'hui le chœur de l'abbaye de Steenbrugge.

(5) J. VANNÉRUS, *Le Limos et les fortifications gallo-romaines de Belgique*, 262 sv. ; M. GYSSELING, *Toponymie van Oudenburg*, 53 sv. Des fouilles récentes ont confirmé la présence d'un *castellum* gallo-romain à Oudenburg, construit au cours du IV^e siècle (J. MERTENS, *Oudenburg en de Vlaamse kustvlakte tijdens de Romeinse periode*, dans *Biekerf*, LIX, 321-340, Bruges, 1958).

(6) *Vita Ursuari* (*B. H. L.*, 8417) dans M. G. H., *Scriptores rerum merov.*, VI, 456 (il s'agit d'une interpolation du XI^e siècle dans l'œuvre de RATHIER : M. GYSSELING, *Toponymie van Oudenburg*, 48-50) ; *Tractatus de ecclesia S. Petri Aldaburgensis*, éd. MALOU, 21 = M. G. H., SS., VI, 456. Le fait que l'abbaye de Lobbes possédait, vers 866, quelques biens à Oudenburg (*Descriptio villarum*, éd. J. WARICHEZ, dans *B. C. R. H.*, LXVIII, 260, 1909) semble être à l'origine de cette légende : voir J. NOTERDAEME, *Het ontstaan van de parochie Oudenburg*, dans *Sacris Erudiri*, X, 151-161, 1958.

d'Oudenburg est plus récente que celle de Roksem (745) car son territoire est presque entièrement gagné sur la mer (1). Son église a été reconstruite en pierre en 1056 (2) et consacrée, après son achèvement, le 1^{er} mai 1070 (3). Entretemps probablement au début du XI^e siècle (4), l'église était tombée aux mains des laïcs. En 1084, Conon d'Eine, neveu de l'évêque Radbod, la tenait en fief du comte au titre de bénéfice castral. Il s'en défit en faveur de son parent, saint Arnoul, évêque de Soissons (5), peut-être à titre viager (6). C'est seulement après la mort du saint que, le 1^{er} juillet 1090, Conon, sur les instances de sa femme Hasecca, remit définitivement l'église à l'évêque de Tournai, Radbod, à charge pour ce dernier, d'y établir des moines (7).

Saint Arnoul (Arnold ou Arnulf), évêque de Soissons de 1081 à 1087, est réputé fondateur de l'abbaye d'Oudenburg. Né à Tiegem (8) de parents nobles, il avait reçu une éducation de chevalier ; mais vers 1060 il quitta la carrière des armes pour se faire moine à Saint-Médard de Soissons. Les rigueurs de la vie cénobitique lui parurent très vite insuffisantes : Arnoul avait la passion de la solitude. Trois ans durant il s'isola dans sa cellule. De ce reclus les moines de Saint-Médard imaginèrent un jour de faire un abbé ; ils le mirent à leur tête à la place d'un certain Ponce, qui avait été nommé par le roi mais qui s'était montré par trop incapable (9). A la première occasion Arnoul renonça à une charge qui convenait si peu à son tempérament de solitaire. Ses partisans ne se découragèrent pas. Au concile de Meaux (1081) un parti réformateur réussissait à le faire nommer évêque de Soissons en remplacement d'Ursion qui avait dû être déposé (10). Ici de nouveau Arnoul rencontra de grandes difficultés. Il avait été sacré le 19 décembre 1081 par le légat Hugues de Die, mais quand il voulut pénétrer dans sa ville épiscopale, Gervais, sénéchal du roi et frère de l'évêque Ursion, lui barra la route. Arnoul se retira au château d'Oulchy où il exerça quelque temps les devoirs de sa charge. Cependant le saint, peu fait pour la lutte, accepta alors une mission en Flandre, pays où il avait laissé de nombreux parents et amis (11). Grégoire VII le chargeait de réconcilier avec le comte Robert le Frison quelques clercs grégoriens qui s'étaient mis hors la loi du diocèse de Têrouanne (12). Prolongeant son séjour en Flandre, Arnoul prêcha la paix dans le nord du comté, particulièrement dans la région de Torhout et de Ghisteltes, troublée par les guerres privées (13). C'est à l'occasion de ces efforts pacificateurs qu'il reçut, en 1084, l'église de Saint-Pierre d'Oudenburg, de son concitoyen, et peut-être de son parent, Conon d'Éi-

(1) J. NOTERDAEME, article cité.

(2) L. DEVLIEGHER, *Oudheidkundig onderzoek van de Sint-Pieterskerk te Oudenburg*, dans *A. S. E. B.*, XCV, 137-162, Bruges, 1959 (publié à part dans *Archaeologia Belgica*, n° 43, Bruxelles, 1959).

(3) *Tractatus de ecclesia S. Petri*, éd. MALOU, 26, 30 ; H. VAN WERVEKE, *Over Kerkbouw voor de XIII^e eeuw*, dans *Aibum opgedragen aan Prof. Dr. J. Vercoillie*, II, 343-349, Bruxelles, 1927 ; M. GYSSSELING, *Nota's, aan de hand van Mirakelen, over de bouw van een kerk te Oudenburg in de 11^e eeuw*, dans *Oostvlaamsche Zanten*, XVIII, 111-115, 1943.

(4) *Liber de restauratione S. Martini Tornacensis*, M. G. H., SS., XIV, 320, 368 ; M. GYSSSELING, *Toponymie van Oudenburg*, 59.

(5) *Vita Arnulfi II*, I, II, c. 4, M. G. H., SS., XV, 890.

(6) Le prétendu testament de saint Arnoul de 1087 est un faux (J. YERNAUX, *La charte de fondation de l'abbaye d'Oudenburg*, dans *A. S. E. B.*, LXIII, 89-103, 1913) datant de 1165 environ.

(7) M. GYSSSELING et A. C. F. KOCH, *Diplomata belgica*, n° 168 ; P. L., 174, 1567 = A. É. B., bl. 6638.

(8) Flandre occ., arr. Courtrai.

(9) Les précisions chronologiques n'abondent pas dans la *Vita S. Arnulfi*. L'intervention de l'évêque Thibaud (1072-1080), à laquelle Hariulf fait allusion, permet de situer la déposition de Ponce et l'élection d'Arnoul après 1072. Mabillon qui disserte dans sa préface de son édition sur la chronologie du saint abbé, propose 1077.

(10) Il semble bien qu'il faille distinguer deux conciles de Meaux présidés par Hugues de Die ; le premier déposa Ursion, saint Arnoul prit part au second (1081), voyez W. MUEHE, *Hugo von Die und von Lyon*, 150-153, Strasbourg, 1898 ; E. DEKKERS, *Sint Arnould en Robrecht de Fries te Rijsel*, dans *A. S. E. B.*, LXXXIV, 53 n. 19, 1947.

(11) Saint Arnoul eut pour parrain, Arnoul d'Audenarde, ancêtres des sires de Pamele-Audenarde. Sur celui-ci, déjà signalé en 1034, voir L. VERRIBST, *Le polyptyque illustré dit « Veil Rentier » de messire Jehan de Pamele-Audenarde (vers 1275)*, Bruxelles, 1950, Prolégomènes, XVIII. Je ne sais pourquoi cet auteur considère (*Ibidem*, CVIII, n. 41) ces données comme « sujettes à caution ». J. DRONDT, *Het ontstaan van Oudenaarde*, dans *Handelingen van de Geschied-en Oudheidkundige Kring van Oudenaarde*, X, 74, 1954.

(12) E. DEKKERS, article cité.

(13) É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, II, 343-437.

ne (1). Il y résida quelque temps avec un moine de Saint-Médard nommé Everolfe. Après deux ans de travail en Flandre (1083-1084) il put retourner à Soissons, mais devant les nouvelles difficultés qui l'attendaient, il résigna sa charge et se retira à Saint-Médard. Il en sortit une dernière fois à l'appel des Flamands. Le 18 juillet 1087, il arrivait à Oudenbourg, mais il y tombait aussitôt malade. Il reçut les derniers sacrements le 14 août 1087 et mourut le lendemain, assisté du fidèle Everolfe.

Ses restes qui avaient été inhumés dans l'église Saint-Pierre, furent élevés de terre le 1^{er} mai 1121, avec l'autorisation des évêques réunis le 17 octobre 1120 au concile de Beauvais (2).

* * *

ARNOUL, neveu du fondateur et fils de sa soeur Ode, est considéré, sur le témoignage de l'évêque Lisiard, comme le premier abbé d'Oudenbourg (3). Il avait été, lui aussi, moine de Soissons. La *Vita II Arnulfi* raconte comment l'abbé de Saint-Médard, Odon, l'avait envoyé à Oudenbourg avec deux autres moines, originaires de la Flandre, pour s'emparer des restes du saint évêque (4). Un miracle les aurait contraints à rebrousser chemin. Arnoul était-il, à ce moment, abbé d'Oudenbourg (5), ou le devint-il dans la suite ? Le *Catalogue* de l'abbé Aniane lui assigne un gouvernement qui va de 1087 à 1095 (6), mais ces dates sont le résultat d'un calcul, non pas le témoignage d'une tradition. Il est certain que la charte de Radbod, de 1090, confirmant la fondation du monastère de Saint-Pierre, ne fait mention d'aucun abbé (7) ; de plus l'existence même de la communauté semble avoir été discutée en ce moment (8). Lorsque le rouleau mortuaire de l'abbé Foulques de Corbie (5 décembre 1095) est présenté à Oudenbourg, sans doute au début de 1096, l'église Saint-Pierre est desservie par des clercs, non par des moines (9). On remarque enfin que la date du décès de l'abbé Arnoul a toujours été ignorée à Oudenbourg : l'annotateur du *Catalogue* de l'abbé Aniane n'a pas ajouté l'obit d'Arnoul à côté de sa notice, comme il le fait pour la plupart des abbés, non plus que le lieu de sa sépulture : c'est apparemment parce qu'il ne les a pas trouvés dans le nécrologe du monastère (10). Pour conclure : Arnoul le jeune a probablement été désigné pour devenir abbé d'Oudenbourg,

(1) Eine (Flandre orient., arr. et canton d'Audenarde), d'où Conon et son frère Evrard sont originaires, n'est éloigné de Tiogem que de trois lieues à peine.

(2) Rappelons que le III^e livre de la *Vita Arnulfi* est en grande partie consacré à l'histoire de cette canonisation. La vie mouvementée de saint Arnoul n'a pas encore fait l'objet d'une étude critique : on ne peut, en effet, donner ce nom à l'ouvrage de J. FERRANT, *Un saint de la Flandre au XI^e siècle. Vie de Saint Arnold ou Arnulphe, évêque de Soissons*, 2 vol., Bruges, 1887, ni à celui de H. CLABYS, *St Arnold, bisschop van Soissons, apostel van Vlaanderen, stichter der abdij van Oudenbourg*, Gand, 1887 (version française : *Saint Arnold, évêque de Soissons, apôtre de la Flandre*, Gand, 1889). Un certain nombre de vies populaires du saint sont relevées dans P. ALLOSSERV, *Geschiedkundige boekenschouw*, I, 463-464, et dans L. DE WACHTER, *Repertorium van de Vlaamse gowwen en gemeenten*, II, 536-537 ; il faut y ajouter les notices de J. J. DE SMET, dans *Biogr. Nat.*, I, 471-472, Bruxelles, 1866 ; A. PRÉVOST, dans *D. H. G. E.*, IV, 617-618, Paris, 1930 ; J. BALTEAU dans *Dictionnaire de biographie française*, III, 946-947, Paris, 1939 ; A.-M. ZIMMERMANN, *Kalendarium benedictinum*, II, Abbaye de Metten, 1934, 576-578 ; les Bénédictins de Paris, *Vie des Saints et des Bienheureux*, VIII, 274-275, Paris, 1950 ; enfin un opuscule signalé dans *Biehorf*, LIV, 128, Bruges, 1953.

(3) *Vita I Arnulfi*, dans SURIVS, *De probatis sanctorum historiis*, IV, 939, Cologne, 1579.

(4) *Arnulphus nepos ipsius sancti et primus abbas Aldenburgensis...* *M. G. H.*, SS., XV, 2, 901.

(5) MABILLON, *Annales ordinis Sancti Benedicti*, V, 243, marque déjà son étonnement.

(6) *Catal. abbatum*, 54 ; cfr FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 353.

(7) M. GYSSELING et A. C. F. KOCH, *Diplomata belgica*, n° 168 ; P. L., CLXXIV, 1567.

(8) G. G. MEERSSEMAN, *Kritische bemerkingen*, 307.

(9) Cela ressort clairement du vocabulaire employé pour le *titulus* de Saint-Pierre (L. DELISLE, *Rouleaux des morts*, 143).

(10) Je parle de l'ancien nécrologe, celui dont disposait l'annotateur ; Arnoul ne figure pas, — cela va sans dire, — dans le nécrologe de dom Daghelet. D'ailleurs si Arnoul était mort à Oudenbourg avant 1096 (et c'est l'hypothèse que le *Catalogue* a retenue), on devrait retrouver son nom parmi les quatorze noms qui ont été communiqués au *gerulus* de Corbie. Or il n'en est rien.

soit en 1087, peu avant la mort du saint évêque, son oncle, soit en 1090 lorsque le fondateur Conon proclama officiellement sa volonté d'établir des moines à Saint-Pierre ; mais n'ayant pas réussi à implanter une communauté à Oudenbourg, Arnoul sera retourné à Soissons, laissant à d'autres le soin de réaliser définitivement le projet de fondation.

D'où sont venus les premiers moines ? Vers 1500 on racontait à Oudenbourg que saint Arnoul en avait fait venir six d'Affligem et quatre autres du monastère de Flurs en France (1). Le *cenobium de Flurs* est resté une énigme pour les historiens qui se sont occupés de la question ; Affligem ne peut pas entrer en ligne de compte : ce monastère venait à peine d'être fondé ; son premier abbé Fulgence a seulement été béni le 12 mars 1090 (2). Mieux vaut donc, sur ce point, avouer notre ignorance.

GERVIN, Flamand d'origine, fut successivement moine à Bergues-Saint-Winoc, ermite dans une forêt près de l'abbaye de Corbie, reclus à Saint-Pierre d'Oudenbourg, puis à Cassel, enfin en 1095, abbé d'Oudenbourg. Il résigna sa charge en 1105, après dix ans d'abbatiat, et alla vivre en solitaire dans la forêt de Coesvoorde, dans le Pays de Waas (3). Il y mourut un 17 avril (4).

Son successeur Hariulf a écrit sa vie : Molanus (5) et le *Catalogue* de l'abbé Aniane l'affirment chacun de leur côté. Cette oeuvre n'a pas été retrouvée ; déjà au XVII^e siècle le bollandiste G. Henschenius la réclamait en vain (6). Molanus la résume bien dans ses *Natales SS. Belgii*, mais les précisions qu'il dit empruntées à ce document ne correspondent pas toujours aux données du *Catalogue* ni à la chronologie de l'abbé Hariulf, successeur immédiat de Gervin. Ainsi il est impossible que Gervin ait été béni par l'évêque de Tournai, Lambert (1114-1123), puisque, le 1^{er} mai 1121, Hariulf était déjà depuis quinze ans et six mois à la tête de l'abbaye d'Oudenbourg (7) ; l'année de la mort de Gervin est également problématique : 1107 ou 1117 ? (8) ? Il paraît plus sage de suivre l'annotateur du *Catalogue* d'Aniane qui le fait mourir en 1107 (9).

HARIULF, né dans le Ponthieu vers 1060, fut donné tout enfant à l'abbaye de Saint-Riquier. Il y fit profession sous l'abbé Gervin II (1075-1096). En 1105 il est appelé à la tête de l'abbaye d'Oudenbourg, à l'instigation de l'évêque de Noyon-Tournai, Baudry, et de son archidiacre Lam-

(1) *Chronique d'Oudenbourg*, éd. J. B. MALOU, 38 ; J. FERRANT, *Vie de saint Arnold ou Arnulphe, évêque de Soissons*, II, 88-89, Bruges, 1887.

(2) *Chronicon Affligemense*, M. G. H., SS., IX, 412.

(3) Aujourd'hui Sint-Gillis-Waas (Flandre or., arr. et canton de Saint-Nicolas) ; voir à ce sujet K. VOSSEN, *Ontstaan der parochies in het Land van Waas*, dans *Annalen van den Oudheidkundigen Kring van het Land van Waas*, LIII, 117-120, 1942.

(4) *Catal. abbatum*, éd. J. B. MALOU, 55.

(5) *Natales Sanctorum Belgii*, 72, Louvain, 1595.

(6) *AA. SS.*, Avril II, 496, Venise, 1738 ; HARIULF, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, éd. F. LOT, XVI, n. 1, Paris, 1894.

(7) F. LOT, *op. cit.*, VI, n. 3.

(8) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, II, 356, n. 1.

(9) A. VAN DEN BROUCKE, *Een zalige in het Land van Waas in het begin der XII^e eeuw, de Zalige Gerwinus, abt*, dans *St. Benedictusode* (supplément au *Liturgisch Parochieblad* des bénédictins de Steenbrugge), VIII, 166-169, 1935 ; le même article a paru en même temps dans *Annalen van den Oudheidkundigen Kring van het Land van Waas*, XLVII, 87-92, 1935. Aux références de cet article on ajoutera A. M. ZIMMERMANN, *Kalendarium benedictinum*, II, 61, Abbaye de Metten, 1934. Le fragment de chronique cité par A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 85, ne contient, malgré les apparences, aucune donnée nouvelle, indépendante de la notice de Molanus. H. SPROMBERG, *Beiträge zur französisch-flandrischen Geschichte*. Band I, *Alvisus, Abt von Anchin* (1111-1131), 92, Berlin 1931, s'appuie à tort sur ce passage pour attribuer à l'abbé Gervin un rôle qu'il n'a jamais joué. De plus la traduction de Spromberg contient un grave contresens.

bert. Il est intronisé le dimanche 22 octobre (1). Ses débuts à Oudenbourg furent difficiles (2). Il travailla à constituer un domaine à l'abbaye et provoqua des dons ; il est ainsi bénéficiaire d'actes du 17 juillet 1119 (3), de 1129 et de 1130 (4). Dans le but d'obtenir la canonisation de l'évêque Arnoul, réputé fondateur de son abbaye, il remit sur le métier, peu après le concile de Reims (20 octobre 1119), la *Vita Arnulfi* que Lisiard, évêque de Soissons, avait achevée en 1114. Cette nouvelle vie, augmentée d'une série de miracles posthumes, Lisiard lui-même la présenta au concile de Beauvais, le 17 octobre 1120. La canonisation fut accordée et l'élévation des restes de saint Arnoul eut lieu le 1^{er} mai 1121 (5). La même année Hariulf rencontre à Saint-Riquier le cardinal Grégoire de Saint-Ange, le futur pape Innocent II (6). Lors des troubles qui suivirent la mort du comte Charles le Bon, Hariulf soutint le parti de Guillaume Cliton. Le 29 juin 1128, à la veille de la bataille d'Axpoele, il entend la confession du comte et celles des chevaliers qui l'accompagnent (7). Après la mort de Guillaume il se rallie sans peine à Thierry d'Alsace. En 1133 il assiste à la dédicace de l'église abbatiale de Bergues-Saint-Winoc (8). A la fin de sa vie il doit défendre les droits de son abbaye contre les moines de Saint-Médard de Soissons, qui revendiquent la possession du monastère d'Oudenbourg. Malgré son grand âge, Hariulf n'hésite pas à se mettre en route pour défendre sa cause devant le pape Innocent II (1141). Il nous a laissé un récit de ce voyage, qui est un des documents les plus instructifs que l'on possède sur la vie de la curie au temps de saint Bernard (9). Hariulf mourut à Oudenbourg le 15 août 1143 (10).

BALDRAMNE avait été prieur de Lobbes (11). Il mourut le 17 mai 1145 (12).

(1) FEYS ET VAN DE CASTELLE, *Histoire d'Oudenbourg* II, 356 ; voir la discussion de cette date dans F. LOT, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, Introd., VI, n. 3.

(2) Voir la lettre à l'évêque Lambert de Noyon-Tournai qu'il a placée en tête du livre I de son édition de la *Vita Arnulfi* (A. S., août III, 227 = M. G. H., SS., XV, 2, 875).

(3) F. VAN DE PUTTE, *Chronicon majus*, 86 ; F. VERCAUTEREN, *Atlas des comtes de Flandre*, n° 93 et 94 (il existe, il est vrai, quelques raisons de suspecter la véracité du premier de ces actes).

(4) MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 679 ; F. VAN DE PUTTE, *Chronicon majus*, 87 et 90 ; M. GYSSELING, dans *Verlagen en Mededeelingen van de Kon. Vlaamsche Academie*, 822, 1943. Un acte de Simon, évêque de Noyon-Tournai, pour Oudenbourg, de 1130, est certainement faux (A. É. B., bl. 11.373, éd. MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 380, et F. VAN DE PUTTE, *Chronicon majus*, 89) : il doit avoir été fabriqué pour le compte de l'abbé Herman, peu avant 1165.

(5) Lisiard raconte lui-même cette cérémonie, de même que le concile de Beauvais dans quelques pages qu'il ajouta au travail de son ami Hariulf avant de lui restituer ce document (c'est le c. 15 du l. III de la *Vita Arnulfi*). Il faut préciser sur ce point ce que dit le P. D. A. STRACKE, *Lisiardus versus Hariulfus*, 13-14.

(6) F. VAN DE PUTTE, *Chronicon majus*, 57.

(7) GALBERT DE BRUGES, *Histoire du meurtre de Charles le Bon*, c. 114, éd. H. PIRENNE, 162, Paris, 1891.

(8) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 104.

(9) *Gesta Hariulphi abbatis sancti Petri Aldenborgensis contra abbate Sancti Medardi Suessionensis*, éd. par F. VAN DE PUTTE, *Chronicon majus*, 51-64, et par E. MULLER (*Neues Archiv*, XLVIII, 97-115, 1930). D'après J. YERNAUX, *La charte de fondation de l'abbaye d'Oudenbourg*, 99-102, c'est à l'occasion de ce procès qu'Hariulf aurait forgé le faux testament de saint Arnoul. Nous espérons montrer un jour que cette explication ne tient pas : pour des raisons paléographiques et autres, ce document doit avoir été forgé vers 1165.

(10) *Catal. abbatum*, 55 ; nécrologe d'Oudenbourg. F. LOT, *op. cit.*, Introd., IX, le fait mourir un 19 avril ; il s'appuie pour cela sur une mention du nécrologe de Saint-Riquier qui ne peut convenir à un abbé. — Relevons ici les deux mentions d'un *Havoldus abbas de Aldenburg* que l'on relève en 1120 et en 1125 (F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe*, 12, et [P.-C. SERRURE], *Cartulaire de Saint-Bavon*, 31) : on peut y voir, sans difficulté, une variante d'*Hariulfus*. Notons cependant que la charte de 1120 nous paraît, pour des raisons paléographiques, fort suspecte.

(11) *Gesta abbatum Lobbiensium*, M. G. H., SS., XXI, 328. Dom BERLIÈRE relève une mention de ce BalDRAMNE en 1137 (*Monasticon belge*, I, 214).

(12) Obituaire d'Anchin (BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À DOUAI, Ms. 888) ; *Catal. abbatum*, éd. MALOU, 55 ; nécrologe d'Oudenbourg. Une épitaphe ancienne d'Hariulf, en cinq distiques, a été souvent réimprimée, notamment dans la *Gallia*, V, 265, et dans P. L., CLXXIV, 1564 ; F. LOT, *op. cit.*, 285, en donne l'édition critique.

MARSILE avait été moine de Saint-Bertin avant de devenir abbé d'Oudenbourg (1). Il souscrit déjà, comme abbé, un acte de l'évêque Gérard de Tournai en 1151 (2), et un autre acte en 1152 (3). Le catalogue de l'abbé Aniane le fait mourir le 18 juillet 1170. Cette date, remarquent Feys et Van de Casteele (4), est certainement erronée puisque le successeur de Marsile, Herman, apparaît dans les documents dès 1154. Il est possible que Marsile ait dû, ou ait voulu céder la place à son énergique successeur ; il aurait donc résigné avant 1154 (5).

HERMAN était moine de Saint-Nicaise à Reims. Devenu abbé d'Oudenbourg, il établit une association de prières entre les deux monastères (6). Il apparaît en qualité d'abbé dans une charte de 1154 (7). Il reçoit une bulle d'Adrien IV du 31 décembre 1156 (8). Il souscrit une charte de Thierry d'Alsace du 6 juillet 1160 (9) et deux autres chartes du même comte pour l'abbaye d'Oudenbourg du 18 janvier et du 22 février 1161 (10). En 1164 il prend en gage une partie du cens annuel qu'il doit verser au châtelain d'Oudenbourg pour l'autel Notre-Dame de cette ville (11). On le retrouve encore dans un acte de 1164 (12) et de 1165 (13). En 1170 il acquiert 33 mesures de terre sises à Slype (14). Herman emprunta l'argent nécessaire à cette acquisition aux moines de Saint-Martin de Tournai : en 1170 il constitua à leur profit une rente perpétuelle de huit poises de beurre par an (15). La même année Herman est présent à Saint-Quentin au chapitre général des moines noirs de la province de Reims (16). Il obtient en 1176 un privilège du comte Philippe d'Alsace portant confirmation des biens de son monastère (17). Il souscrit deux chartes de ce prince, une de 1176 et une autre de 1179 (18). Le 7 juin 1181 il assiste à la translation des restes des saints Bertin et Folquin à l'abbaye de Saint-Bertin (19). En 1183 il obtient un nouveau privilège de Philippe d'Alsace (20). Le 26 février 1196 il reçoit du pape Célestin III une bulle lui octroyant, avec la protection apostolique, différents privilèges (21). L'abbé Herman mourut le 1^{er} octobre (22) 1196 ou 1197 (23).

(1) *Catal. abbatum*, 55. Le *Catal. Berl. relig.*, n° 355 (D. HAIGNERÉ et O. BLEU, *Les chartes de Saint-Bertin*, IV, 413). signale un premier *Marsilius* contemporain de l'abbé Godescalc (1163-1176) : ce ne peut être le nôtre.

(2) A. D. N., 10 H 323 (cartulaire de Marchiennes) f° 67.

(3) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, I, n° 214.

(4) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 360, n. 1.

(5) Son nom ne paraît pas dans le nécrologe d'Oudenbourg.

(6) *Catal. abbatum*, éd. J. B. MALOU, 55.

(7) A. É. B., bl. 6644 ; *Chronicon majus*, 93.

(8) A. É. B., bl. 6645 ; J. L., 10.231 ; J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden*, n° 82.

(9) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de Bergues-Saint-Winoc*, I, 119.

(10) A. É. B., bl. 6649 et 6650 ; FEYS et VAN DEN CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, II, 95-96.

(11) A. É. B., bl. 6651 ; *Chronicon majus*, 96.

(12) A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents de Saint-Pierre*, I, 169.

(13) J. VOS, *Cartulaire de Saint-Médard*, 54.

(14) A. É. B., bl. 6653 ; FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, II, 96.

(15) A. D'HERBOMEZ, *Chartes de Saint-Martin de Tournai*, I, 112 ; voir FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 69 et 362.

(16) [SERRURE], *Cartulaire de Saint-Bavon*, 52 ; *Revue bénédictine*, IX, 546, Mars 1892.

(17) A. É. B., bl. 6656 ; *Chronicon majus*, 98.

(18) F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Chronicon et cartularium abbatiae S. Nicolai Furnensis*, 230 et 232.

(19) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de Bergues-Saint-Winoc*, I, 141 ; H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, I, p. 241.

(20) A. É. B., bl. 6658 ; *Chronicon majus*, 101.

(21) A. É. B., bl. 6664 ; J. L. 17333 = *Chronicon majus*, p. 106 ; les souscriptions dans J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden*, II, n° 363.

(22) *Catal. abbatum*, éd. J. B. MALOU, 56 ; Obituaire d'Oudenbourg ; obituaire de Lo.

(23) Le *Catalogue* fixe 1187 pour la date de sa mort, mais à tort : c'est peut-être une simple coquille ; FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 365 n. 3, indiquent l'année 1197 : pourquoi excluent-ils le 1^{er} octobre 1196 ?

BAUDOIN, moine de Bergues-Saint-Winoc, succéda en 1197. L'année de son installation à Oudenburg, il obtenait du comte de Flandre un privilège renouvelant un acte de Charles-le-Bon de 1129 (1). En novembre 1197 il notifie une donation faite à l'abbaye de Ter Doest (2). La même année il conclut un accord avec l'abbaye Saint-Martin de Tournai au sujet de la redevance en beurre à payer à ce monastère (3). Il intervient dans un acte de 1200 (4); de 1204 (5) et du 12 février 1209 (6). Il obtient une bulle d'Innocent III datée du 1^{er} octobre 1210 (7). Enfin, en 1211, il confirme une donation faite à l'église de Ghistelles (8). L'abbé Baudouin mourut à Cologne un 10 novembre (9) peut-être en 1211 (10), mais pas en 1200, comme le veut le *Catalogue* de l'abbé Aniane (11).

GUILLAUME, que l'éditeur du *Catalogue* appelle à tort *Wittus*, était moine de Saint-Pierre de Gand. Il faut peut-être l'identifier avec le sous-prieur Guillaume qu'on rencontre en 1206 (12). En juin 1216 l'abbé Guillaume fixe les revenus de l'hospice d'Oudenburg, dont il est le restaurateur (13). Il paraît encore dans une charte de novembre 1219 (14), et dans une donation du 16 janvier 1221 (15). Enfin il est témoin d'un acte de Gautier de Marvis pour l'abbaye de Marchiennes le 20 mai 1223 (16). Il ne mourut donc pas le 27 novembre 1222, comme l'assure le *Catalogue*, mais sans doute le 27 novembre 1223.

HENRI était moine d'Oudenburg : il faut sans doute l'identifier avec le trésorier Henri qui souscrit une charte en 1197 (17). Il paraît en qualité d'abbé dans des actes du 23 mai 1224 (18), de juin 1224 (19) et du 14 septembre 1224 (20). On le retrouve ensuite dans des actes de mars 1232 (21), de mars et de juillet 1235 (22) ; enfin on a encore de lui un *vidimus* du 17 juin 1236 (23). C'est lui ou un de ses prédécesseurs immédiats qui, vers 1230, prit en gage, pour 60 livres, la dime d'Emelgem, qui appartenait au chevalier Baudouin d'Izegem (24). Henri mourut le 17 juillet 1236 (25).

(1) A. É. B., bl. 7351 ; *Chronicon majus*, 108.

(2) A. G. S. B., n° 494.

(3) A. D'HERBOMEZ, *Chartes de Saint-Martin de Tournai*, I, 172, Bruxelles, 1898.

(4) A. É. B., bl. 6669.

(5) A. É. B., bl. 7354.

(6) *Cronica et cartularium de Dunis*, 486 et 848.

(7) A. É. B., bl. 6674.

(8) Th. DE LIMBURG STIRUM, *Le chambellan de Flandre*, pièces just., p. XVIII.

(9) *Catal. abbatum*, 56 ; il ne figure pas dans le nécrologe.

(10) FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 366.

(11) Cette assertion est reprise par un chroniqueur de Bergues-Saint-Winoc (A. PRAUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 170), par la *Gallia*.

(12) A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents de Saint-Pierre de Gand*, I, 230.

(13) A. É. B., bl. 6675 ; la confirmation de l'évêque Gossuin de Tournai est du 30 juillet 1216 (A. É. B., bl. 6676 ; FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 366).

(14) A. É. B., bl. 6688.

(15) A. G. S. B., *Chartes des Dunes*, n° 560.

(16) A. D. N., 10 H 248 / 3986 (copie dans le cartulaire 10 H 323, f° 66).

(17) A. D'HERBOMEZ, *Chartes de Saint-Martin de Tournai*, I, 174.

(18) Th. DE LIMBURG STIRUM, *Le chambellan de Flandre*, pièces just., p. VIII.

(19) ARCHIVES DE SAINT-SAUVEUR À BRUGES, cartulaire A 93, f° 239.

(20) A. D. N., 50 H 96, fol. 122 (cartulaire II de Vicoigne).

(21) A. É. B., *Chartes de Saint-Donatien*.

(22) A. G. S. B., *Chartes des Dunes* ; Th. DE LIMBURG STIRUM, *op. cit.*, pièces just., p. XIII ; A. D. N., 1 H 282 / 2944.

(23) [SERRURE], *Cartulaire de Saint-Bavon*, 198.

(24) A. D'HERBOMEZ, *Chartes de Saint-Martin de Tournai*, I, 365. L'abbaye de Saint-Martin racheta, avant 1263, toute la dime d'Emelgem et le gage d'Oudenburg (*Ibidem*, I, 538 et II, 228) ; on comprend comment la charte de 1230 passa dans le chartier de cette maison.

(25) *Catal. abbatum*, 56 ; nécrologe d'Oudenburg.

GÉRARD est, comme son prédécesseur, moine de Saint-Pierre d'Oudenburg : un Gérard qualifié de *prepositus* souscrit une charte de 1197 (1) ; un prieur Gérard met son nom sous une charte du 15 juin 1220 (2), sous une autre de mai 1224 (3) et sous une autre de juillet 1235 (4). L'abbé Gérard obtint de Thomas de Savoie et de la comtesse Marguerite l'usage de toutes les pâtures dans les dunes de Westende (5). Dans la nuit du 28 octobre 1245 la ferme du Barnburg fut incendiée. Ce désastre obligea la communauté de Saint-Pierre à se disperser pendant deux ans (6). L'abbé Gérard mourut le 4 décembre 1246 (7).

ROBERT était cellérier à Saint-Martin de Tournai (8). C'est apparemment pour rétablir la situation matérielle de leur monastère que les moines d'Oudenburg avaient fait appel à cet administrateur. Il ne semble pas que Robert ait réussi à redresser la situation : à son tour il dut disperser la communauté pendant trois ans (9). L'abbé Robert n'apparaît que dans un seul acte, le 10 mai 1250 (10). Le *Catalogue* de l'abbé Aniane assure qu'après quatre ans de gouvernement il résigna sa charge et devint moine à Ter Doest, mais ce même *Catalogue* (et la *Gallia*) assigne son décès à l'année 1250. Si cette date est exacte, l'abbé Robert ne sera passé à l'ordre de Cîteaux que pour mourir sous le froc blanc.

JEAN vint de l'abbaye Saint-Pierre de Gand. Cet abbé s'efforça de créer de nouvelles ressources à son monastère (11). Il conclut avec l'abbaye de Saint-Bertin une transaction au sujet des dîmes de Koukelare, Ichtegem et Eernegem, les 2 août et 3 septembre 1250 (12). En 1253 il bénéficie d'une donation du chevalier Gautier de Westende (13) ; ce qui lui valut, en 1257, des contestations avec le fils du donateur, Guillaume de Westende (14). En mai 1256 il notifie une vente faite à l'abbaye de Saint-Bertin (15). En février 1258 (n. st.) il vend à cette même abbaye une parcelle de terre sise dans la paroisse de Snaaskerke (16). Ces ventes répétées devaient lui permettre de réaliser des constructions importantes : notamment un nouveau dortoir, qu'il inaugura le 6 juillet 1259 (17). Il délivre des lettres à son nom le 9 mars 1262 et le 6 février 1270 (18).

(1) A. D'HERBOMEZ, *Chartes de Saint-Martin de Tournai*, I, 174.

(2) A. G. S. B., *Chartes des Dunes*.

(3) Th. DE LIMBURG STIRUM, *op. cit.*, pièces just., p. VIII.

(4) A. D. N., I H 282 /2944.

(5) A. É. B., bl. 6717 ; FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenburg*, II, 100.

(6) *Catal. abbatum*, ed. J. B. MALOU, 56.

(7) *Ibidem* ; nécrologe.

(8) On peut sans doute l'identifier avec le Robert, moine de Saint-Martin, qui intervient dans un acte du 9 juin 1243 (A. D'HERBOMEZ, *Chartes de Saint-Martin de Tournai*, I, 581).

(9) *Catal. abbatum*, 56 ; FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenburg*, I, 370.

(10) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, II, n° 966.

(11) C'est sans doute à lui que s'adresse la bulle d'Innocent IV, du 12 juin 1248, autorisant l'abbaye d'Oudenburg à recevoir et à posséder tous genres de biens, sauf des fiefs (A. É. B., bl. 6720 ; édité par L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutume de la ville d'Oudenburg*, dans *Coutumes des Pays et comté de Flandre. Quartier de Bruges*, IV, 312, Bruxelles, 1892).

(12) F.-H. D'HOOP, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe*, 100, 101 et 102 ; aucune de ces trois chartes ne nomme l'abbé Jean, mais son sceau, aujourd'hui disparu, y était appendu ; il est reproduit dans le *Grand Cartulaire de Saint-Bertin*, III, 157 et 159.

(13) A. É. B., bl. 6726 ; FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenburg*, I, 371.

(14) A. É. B., bl. 6727.

(15) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, II, n° 1037.

(16) F.-H. D'HOOP, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe*, 113 ; l'éditeur n'a pas su identifier le toponyme *Snelgherskerke* qui désigne le village de Snaaskerke près d'Ostende ; cf. D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, II, n° 1049.

(17) *Catal. abbatum*, 57 ; la date est donnée dans la *Gallia*, V, 33.

(18) A. É. B., bl. 6734 et 6741.

Enfin en 1272 il achète à Oudenbourg une terre appelée le *Scepenslant* (1). Ceci est la dernière intervention connue de l'abbé Jean I^{er} : elle nous empêche de fixer sa mort, à la suite du *Catalogue*, de la *Gallia* et de Feys et Van de Castele (2), au 12 octobre 1270 : Jean mourut un 12 octobre après 1272.

RASON fut choisi parmi les moines d'Oudenbourg. Il ne demeura que six ans en charge et mourut le 3 octobre 1278, d'après le *Catalogue* d'Aniane. On ne rencontre son nom dans aucune pièce d'archives. Les documents montrent cependant que durant son abbatiat, les moines déployèrent une grande activité pour mettre en exploitation leurs terres dans le Hem, près de Lombardsijde (3).

JEAN DE BIERVLIET, était né en Flandre zélandaise dans la localité dont il porte le nom. Maître Nicolas de Biervliet, le premier clerc des échevins de Bruges, est probablement son frère (4) ; dans ce cas nous connaîtrions également un grand nombre de ses neveux. Avant son élévation à l'abbatiat, Jean de Biervliet avait été un copiste fort habile (5). A vrai dire nous ne possédons plus qu'une seule de ses oeuvres : le fort beau codex conservé aujourd'hui à l'évêché de Bruges et qui contient, outre le *De clauastro animae* d'Hugues de Saint-Laurent, une vie de saint Arnoul et les autres *Monumenta Aldenburgensia* (6). Le 14 juillet 1279 il acquiert 36 mesures de terres à Oudenbourg, et, le 26 mars 1283, quatre mesures et demie à Zantvoorde (7). Il est cité dans deux chartes échevinales du 12 septembre 1287 et du 6 mars 1288 (8). Le 21 mai 1288 il s'engage, avec plusieurs abbés du diocèse, à continuer de soutenir l'appel interjeté à Rome contre l'évêque de Tournai et l'archevêque de Reims (9). On le trouve encore dans un acte du 1^{er} février 1293 (10). Enfin on a de lui un vidimus du 21 mai 1295 (11). Lorsque s'engage le conflit entre Guy de Dampierre, comte de Flandre, et son suzerain, Philippe le Bel, l'abbé d'Oudenbourg se range dans le camp du comte : il est présent à Courtrai le 12 mars 1297 à la lecture de l'acte de protestation de son prince et le 28 août 1298 à la lecture de l'acte d'appel de Guy au souverain pontife (12). Un acte du 7 octobre 1302 mentionne Jean de Biervliet pour la dernière fois (13). Il mourut le 17 octobre 1308 (14).

(1) A. É. B., bl. 6747.

(2) FEYS et VAN DE CASTELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 372.

(3) FEYS et VAN DE CASTELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 372.

(4) J. DE SMET, *Maître Nicolas de Biervliet l'aîné, clerc des échevins de la ville de Bruges*, dans *Études d'histoire dédiées à la mémoire d'Henri Pirenne*, 143-159, Bruxelles, 1937.

(5) *Catal. abbatum*, 57 : « Cujus scriptura adhuc viget ».

(6) FEYS et VAN DE CASTELE, *op. cit.*, I, 452 ; G. G. MEERSSEMAN, *Kritische bemerkingen over enige bronnen der biographie en cultus geschiedenis van Sint Arnulf*, dans *Studies over de herkelijke en kunstgeschiedenis van West-Vlaanderen*, 289-319.

(7) A. É. B., bl. 6753 et 6767.

(8) A. É. B., bl. 6764 et 6763.

(9) A. É. B., bl. 6765.

(10) A. G. S. B., *Cartulaire de l'Eekhout*, f^o 95 ; même acte dans le cartulaire de 1674 de l'abbaye de Saint-André (A. É. B., *Découvertes*, 250, f^o 111).

(11) J. DE SAINT-GENOIS, *Invent. anal. des chartes des comtes de Flandre*, n^o 763.

(12) J. DE SAINT-GENOIS, *op. cit.*, n^{os} 867, 871, 892 et 906 ; sur ces événements voir Éd. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, III, 261 sv.

(13) FEYS et VAN DE CASTELE, *Histoire d'Oudenbourg*, II, 3.

(14) *Catal. abbatum*, 57 ; L'abbé Jean d'Oudenbourg est inscrit au 12 octobre dans le nécrologe de Saint-Bavon à Gand (A. É. G., *Évêché*, 1031) ; comme c'est le seul abbé d'Oudenbourg qui figure dans ce document, et que d'autre part les deux Nicolas de Biervliet, l'aîné et le jeune, y sont également inscrits, on ne peut douter que l'abbé Jean, du 12 octobre, ne soit Jean de Biervliet.

JEAN DE DEINZE était, de même que son prédécesseur, moine d'Oudenburg. Le 6 novembre 1299 il figure, en qualité de procureur de son abbé, dans un procès devant les échevins du Franc (1). Abbé à son tour, il apparaît dans des actes du 26 mai et du 27 juin 1309 (2), du 13 juin 1311 (3) et du 23 mars 1314 (4). A en croire le *Catalogue* de l'abbé Aniane, il aurait résigné sa charge peu après et il serait mort octogénaire le 25 février 1330. Son épitaphe, que reproduit Aniane de Coussere, fait allusion à cette résignation. Feys et Van de Casteele essaient d'en fixer la date (5) ; tout ce qu'on peut dire, c'est que l'épisode se situe après 1314, sinon après 1320. A cette époque les revenus du monastère étaient taxés à 911 livres (6).

ROGER DE WEVEL avait été moine et cellérier à Saint-André sous l'abbé Walter de Wilde (1308-1328) (7) ; il est mentionné à ce titre dans une charte du 8 juillet 1320 (8). Il aurait été choisi comme coadjuteur de l'abbé d'Oudenburg et il aurait exercé cette charge pendant près de vingt-sept ans, à la fois du vivant de Jean de Deinze et après la mort de celui-ci (9). Mais le document de 1320, invoqué ci-dessus, ne permet pas de retenir cette tradition. Sur ce point d'ailleurs le chroniqueur Goethals, qui s'efforce de maintenir à la fois les données de l'abbé Aniane Coussere et celles de sa propre documentation, se contredit. Roger de Wevel mourut le 18 octobre 1334 (10). Il ne figure comme abbé dans aucun document d'archives.

JACQUES TINCTORIS (le nom de cet abbé doit sans doute se traduire De Wever) était moine d'Oudenburg. Il est cité comme abbé dans un acte du 25 août 1341 (11). Durant son abbatiat une fraternité de prières fut établie, en 1351, avec les moines de Saint-Adrien de Grammont (12). Il mourut, d'après le *Catalogue*, le 25 août 1354.

ZÉGARD KARLIN fut également élu parmi les moines d'Oudenburg. Ce choix fut confirmé par le vicaire général de l'évêque de Tournai, puis, le 29 novembre 1354, par le pape Innocent IV (13). Zégard souscrit ses obligations en Chambre apostolique le 16 janvier 1355 et reçoit quittance le 22 décembre 1355, le 23 décembre 1356 et le 4 novembre 1357 (14). Il aurait vendu à la ville d'Ypres, pour soixante livres, un terrain situé près de l'écluse de Nieuwendamme près de Nieupoort (15). Il mourut le 27 octobre 1382 (16).

NICOLAS ALOUD (ou ALOUT), moine d'Oudenburg, était Brugeois d'origine ; il avait, dans cette ville, deux soeurs : Clara, béguine, et Marguerite, religieuse à l'hospice de la Potterie (17). En 1391 il réclame de la ville d'Ypres restitution de la parcelle de terrain située près de l'écluse de Nieuwendamme que son abbaye avait cédée en emphytéose, car elle n'avait jamais

(1) A. É. B., bl. 6769.

(2) A. É. B., bl. 6771 et 6772.

(3) A. É. B., bl. 6775.

(4) A. É. B., bl. 6776.

(5) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 376, n. 1.

(6) A. S. E. B., XXII, 209, 1870.

(7) A. GOETHALS, *Chronica monasterii Sancti Andreae iuxta Brugas*, éd. W. H. James WEALE, 100.

(8) A. É. B., bl. 4550.

(9) *Catal. abbatum*, 59 ; A. GOETHALS, *Chronica monasterii Sancti Andreae*, 101.

(10) *Catal. abbatum*, 59 ; le nécrologe d'Oudenburg présente une lacune à cet endroit.

(11) A. É. B., bl. 6788.

(12) V. FRIS, *Geschiedenis van Geeraardsbergen*, 413, Gand, 1911.

(13) G. DESPY, *Lettres d'Innocent VI (1362-1369)*, I, n° 890.

(14) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri oblig. et salut.*, n°s 321, 349, 382 et 402.

(15) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des archives de la ville de Bruges*, III, 221 ; cfr K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, XI, 298-303.

(16) *Catal. abbatum*, 59 ; il ne figure pas dans le nécrologe.

(17) A. MAERTENS, *Onze Lieve Vrouw van de Potterie*, 231, Bruges, 1937.

touché la moindre obole pour celle-ci. Le Conseil de Flandre fit prévaloir, dans ce litige, une solution transactionnelle (1). Nicolas mourut le 25 juin 1393 (2).

GEORGES LE MOOR avait été moine à Bergues-Saint-Winoc (3). Il délivre le 26 juin 1394 (n.s.) un vidimus pour le Magistrat de Nieuport (4). Il avait déjà assisté, le 14 juin précédent, en qualité d'abbé d'Oudenbourg à la translation des reliques des saints Winoc et Oswald et des saintes Lewine et Idabergue à Bergues (5). Il y retourna, quelques mois plus tard, pour succéder à l'abbé Michel Brasseur (6). L'abbé Le Moor mourut le 3 avril 1420 (7).

GUILLAUME TALLET était moine de Saint-Bertin (8). Il signe son obligation le 2 juillet 1395 (9). Il apparaît comme abbé dans des actes du 12 février 1404 et du 6 septembre 1407 (10). Il mourut le 11 janvier 1414 (n.st.) (11).

JACQUES COC, né à Malines, doit avoir été élu tout de suite après le décès de Guillaume Tallet, car il désigne son procureur en cour de Rome le 21 janvier 1414 (12). Il est pourvu le 23 mars suivant (13). En 1421 il restaure de fond en comble le cloître de son monastère (14). Le 15 janvier 1423 (n.s.) Jacques Coc et ses religieux en appellent de certaines dîmes exigées au nom du pape Martin V (15); de 1428 à 1430 ils sont en procès devant le Conseil de Flandre et, cette fois, condamnés, pour avoir abusé de leur exemption du droit d'accises (16). Jacques Coc mourut le 13 août 1433 et fut enterré dans la chapelle de la Vierge (17).

JEAN DURYNCK moine d'Oudenbourg, est élu le 25 septembre 1433 (18). Il s'engage devant la Chambre apostolique le 31 octobre 1433; et, après un premier versement, il est pourvu le 4 novembre 1433 (19). Il est cité au nombre des prélats qui allèrent à Arras, le 17 février 1438, implorer la clémence de Philippe le Bon en faveur de Bruges révoltée (20). C'est peut-être son

(1) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *loc. cit.*; on possède encore une plainte non-datée de cet abbé au duc de Bourgogne contre ceux d'Ypres (A. É. B., bl. 6005).

(2) *Catal. abbatum*, 59. Le nécrologe présente une lacune à cet endroit.

(3) *Catal. abbatum*, 59.

(4) ARCHIVES COMMUNALES À NIEUPOORT, chartes, 34.

(5) A. PRUVOST, *Chronique et Cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 285.

(6) *Ibidem*, I, 289. La date du décès de l'abbé Brasseur n'est malheureusement pas connue et le premier acte où Georges le Moor est cité en qualité d'abbé de Bergues-Saint-Winoc est du 5 janvier 1410.

(7) *Ibidem*, I, 289.

(8) *Le Catal. Bertiniorum religiosorum*, n° 630 (dans D. HAIGNERÉ et O. BLED, *Les chartes de Saint-Bertin*, IV, 418) l'appelle « Guillelmus Fallee de Millam, abbas Aldenburgensis ».

(9) U. BERLIÈRE, *Invent. anal. des Libri oblig. et solut.*, n° 1249.

(10) A. É. B., bl. 6921, et 6818; FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 380.

(11) *Catal. abbatum*, 59; Nécrologe d'Oudenbourg.

(12) U. BERLIÈRE, *Invent. anal. Libri oblig. solut.*, n° 1027.

(13) *Ibidem*, n° 1026 et 1028.

(14) *Catal. abbatum*, éd. J. B. MALOU, 59.

(15) A. É. B., bl. 6829.

(16) FEYS et VAN DE CASTEELE, *op. cit.*, I, 45; II, 163-165 et 381.

(17) *Catal. abbatum*, 59; sous son gouvernement les moines d'Oudenbourg étaient au nombre de seize (FEYS et VAN DE CASTEELE, II, 381). La *Gallia* le fait mourir à Paris: c'est évidemment une confusion avec la notice de son successeur Jean Durynck.

(18) U. BERLIÈRE, *Invent. anal. des Libri oblig. et solut.*, 1469.

(19) *Ibidem*, 1471 et 1473 (voir encore 1494).

(20) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, II, 381; KERVYN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandre*, IV, 320, Bruxelles, 1849.

activité politique qui l'amena à Paris où il mourut le 8 mai 1443. Il y fut enterré en l'église Saint-Benoît le Bétourné (1).

ANTOINE DE CLERCQ (CLERICI), moine d'Oudenburg, fut béni abbé le 1^{er} juin 1444 (2). Il aurait été conseiller du duc de Bourgogne (3). C'est à tort que Feys et van de Castele assurent qu'il assista le 1^{er} novembre à la translation des reliques de saint Guthagon à Oostkerke : les documents ne citent pas son nom. Il mourut le 23 décembre 1445 (4).

HENRI ONDERMARCK, moine d'Oudenburg, fut installé le 7 février 1446 (5). Il aurait également été conseiller du duc ; le 7 février 1449 il avait en effet consenti à avancer à Philippe le Bon la somme de 100 ridders et 45 gros sur un subside consenti par la ville d'Oudenburg (6). Il commença la construction d'un nouveau chœur dans son église abbatiale ; mais les dépenses qu'elle occasionnait entraînèrent sans doute des difficultés entre l'abbé Ondermarck et sa communauté, car il résigna sa charge en 1451. Il mourut le 5 mai 1456 à Louvain, où il fut enterré (7).

ANIANE COUSSERE, né près de Cassel, probablement à Sainte-Marie-Capelle (8), entra à l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc, où il devint receveur, et prévôt de Wormhoudt (9). Il fut béni abbé d'Oudenburg le 20 juin 1451 (10). Il paraît avoir été lié d'amitié avec Guillaume Vasoris, évêque de Sarepta et suffragant de Tournai (11) : ce dernier l'amène le 31 janvier 1454 (n.st.) faire la visite de l'abbaye de Saint-André-lez-Bruges (12) ; Guillaume Vasoris vient consacrer, le 27 avril 1455 l'abbatiale d'Oudenburg, que l'abbé Coussere a réussi à achever et à meubler ; le 1^{er} mai 1457 il vient procéder à la translation des reliques de saint Arnoul dans la nouvelle chaise précieuse que l'abbé a commandée à Bruges (13) ; quand les bâtiments de la ferme du Bamburg, sont réparés par les soins de l'abbé, c'est de nouveau l'évêque de Sarepta qui vient consacrer, le 1^{er} août 1458, l'autel érigé dans la chapelle de la grange (14). Aniane Coussere mourut le 30 mai 1462 (15). Il laissait à ses moines une brève chronique d'Oudenburg : le *Catalogus abbatum monasterii Aldenburgensis*, qu'il poursuivit jusqu'à l'année 1460 et qui sera tenue à jour après son décès.

CLÉMENT GILLIS, moine d'Oudenburg depuis 1409 et prieur du monastère, fut appelé,

(1) *Catal. abbatum*, 59.

(2) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenburg*, I, 382.

(3) *Catal. abbatum*, 59.

(4) *Catal. abbatum*, 59 ; Nécrologe d'Oudenburg ; il figure à la date du 24 décembre dans le nécrologe de l'abbaye de l'Eeckhout (éd. W. H. James WALE, dans *La Flandre*, III, 360, Bruges, 1869-1870).

(5) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenburg*, I, 382.

(6) *Catal. abbatum*, loc. cit. ; FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenburg*, I, 382 et II, 109.

(7) *Catal. abbatum* ; nécrologe Oudenburg.

(8) Il figure parmi les fondateurs d'obits dans le registre des anniversaires de Sainte-Marie-Capelle (*Bull. Comité flamand de France*, IV, 202).

(9) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, Introd., XXIII.

(10) *Catal. abbatum*, 60.

(11) U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Cambrai et de Tournai*, 133-137.

(12) A. GOETHALS, *Chronica monasterii Sancti Andreas juxta Brugas*, éd. W. H. James WALE, 138-139, Bruges, 1868.

(13) *Catal. abbatum*, 60-63 ; cfr FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenburg*, I, 383, qui corrige une date fautive.

(14) *Catal. abbatum*, 64 ; FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenburg*, I, 394.

(15) Nécrologe d'Oudenburg ; *Catal. abbatum*, 65 ; A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, Introd., XXIII.

à un âge avancé (1), à succéder à l'abbé Aniane. Il reçut la bénédiction le 12 juillet 1462 et mourut le 14 juin 1463 (2).

RAPHAËL DE MERCATEL, fils naturel de Philippe le Bon et de la dame de Mercatel, docteur en théologie de l'Université de Paris (3), moine de Saint-Pierre de Gand (4), fut pourvu par son père de l'abbaye d'Oudenburg. Il reçut la bénédiction le 10 juillet 1463 (5), mais il n'obtint ses bulles que le 5 janvier 1464 (6). Le nouvel abbé assiste, le 5 septembre 1464, à une visite des reliques de saint Omer faite à l'abbaye de Saint-Bertin (7). Le 15 octobre 1466 il proteste, avec les abbés de Saint-Bavon, de Saint-Pierre de Gand et de Saint-André-lez-Bruges, contre la visite que l'évêque de Tournai veut faire de leurs abbayes. L'affaire reçoit, le 19 juin 1467, une solution provisoire (8). On trouvera dans Feys et Van de Casteele (9) l'analyse des actes du gouvernement de Raphaël de Mercatel : il est évident que ce prélat poursuit ses intérêts matériels, parfois même au désavantage spirituel de l'abbaye confiée à ses soins. Il dépensa beaucoup pour obtenir du duc, en juillet 1469, des lettres d'amortissement lui permettant d'acquérir, pendant six ans, trente livres de gros de rentes héréditaires (10), mais il laisse les bâtiments de son monastère tomber littéralement en ruines, faute de les entretenir : ainsi le dortoir qui s'écroula un jour avec le toit et que l'abbé reconstruisit seulement en partie (11). Les moines d'Oudenburg lui doivent cependant l'acquisition, en 1466, d'une maison sise à Bruges entre la rue d'argent et la rue Traversière, qui deviendra, dans la suite, leur refuge (12). Le 6 avril 1478, Raphaël de Mercatel résigna son abbaye d'Oudenburg pour passer à celle, beaucoup plus riche, de Saint-Bavon (13). Il fut promu évêque *in partibus* de Rhosus le 16 février, et consacré

(1) Il avait célébré son jubilé de profession en 1459, déclarent FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 384 ; je ne sais où ils ont trouvé ce renseignement et celui qui suit.

(2) *Catal. abbatum*, 65.

(3) *Catal. abbatum*, 65 ; ailleurs, je le trouve qualifié de « licencié » (par ex. J. FREDERICH, dans *Biogr. nat.*, XIII, 420).

(4) *Catal. abbatum*, 66 ; il avait deux sœurs, qui étaient sans doute bâtarde comme lui, car on en fit des moniales (A. WION, *Lignum Vitae*, II, 544).

(5) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 384 ; corriger sur ce point U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Cambrai et de Tournai*, 141.

(6) U. BERLIÈRE, *Invent. anal. des Libri oblig. et solut.*, 1734, 1736, 1738 ; son premier acte est daté du 22 juillet 1464 (A. É. B., bl. 6862).

(7) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 803, VII, 473. Il était présent à la translation du chef de saint Bertin par Guillaume Fillastre, abbé de Saint-Bertin, également en 1464 (H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, II, 16).

(8) A. É. G., *Fonds Saint-Bavon*, boîte 7 ; A. VAN LOKEREN, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, 154-155.

(9) *Histoire d'Oudenbourg*, 384-389. La plupart de ces actes sont reproduits dans le beau cartulaire que l'abbé de Mercatel fit exécuter après 1469 (H. STEIN, *Bibliographie générale des cartulaires français*, 2849) ; ce recueil, magnifiquement calligraphié mais qui n'a malheureusement pas reçu la décoration prévue, nous rappelle que le futur évêque de Rhosus sera, à Saint-Bavon, un bibliophile passionné.

(10) A. É. B., bl. 6871 ; les lettres ont dû être renouvelées plusieurs fois, en 1470 et en 1472, à cause de l'obstruction des bourgmestre et échevins du Franc et des gens de la Cour des comptes de Lille (A. É. B., bl. 6867, 6869 et 6880 ; le bl. 6867 est imprimé dans L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutume de la ville d'Oudenbourg*, 397-398) ; les 4 et 5 mai 1475 une information fut menée par Christophe Buridan, « receveur de Flandre es parties de Bruges et du Franc », sur la sincérité des déclarations faites par les moines d'Oudenburg pour obtenir l'amortissement (A. D. N., B 17.715 et 17.720). Le résultat de la démarche du receveur fut certainement heureux, car, le 8 mai 1475, les moines s'obligent à célébrer un service annuel aux intentions du prince (A. É. B., bl. 6885 ; cfr FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 389).

(11) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 387.

(12) FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 385 et 445 ; A. DUCLOS, *Bruges. Histoire et souvenirs*, 516.

(13) U. BERLIÈRE, *Inventaire des libri oblig. et solut.*, 1843.

à Bruges le 8 août 1487 (1). Dans le courant de l'année 1507 il se retira à Bruges, où il mourut le 4 août 1508 (2), au refuge de Saint-Bavon, qu'il avait fait construire Marché au Fil (3).

GAUTIER VAN DE POELE (DE LACU) était sous-prieur de Saint-Pierre à Gand, lorsqu'il fut appelé à succéder à Raphaël de Mercatel. On le voit déjà, en 1482, acheter une terre à Westende (4) ; soutenir avec le Magistrat de la ville un long procès à propos des droits d'accises, dont le monastère était normalement exempt (5) ; mais on a tout lieu de penser que, sur ce point, il put aboutir à un accommodement, car, le 1^{er} mai 1487, le Magistrat fut invité à dîner à l'abbaye et, vers la même date, il envoya prendre à Gand certains dossiers qui concernaient l'abbaye (6). Gautier van de Poele mourut le 16 septembre 1489 (7).

JACQUES JACOBS, de Bruges, était cellérier du monastère en 1486 (8) : Son élection eut pour théâtre la sacristie de l'église Saint-Sauveur à Bruges, car la communauté devait être, à ce moment, probablement réfugiée en ville. Dans les premières années de l'abbatiat de Jacques Jacobs la ville d'Oudenbourg fut ravagée par les lansquenets de l'empereur Maximilien et la garnison de Sluis. L'abbaye ne fut sans doute pas épargnée. L'abbé Jacobs et sa communauté ne revinrent pas à Oudenbourg avant 1493 (9). L'abbé obtint pour coadjuteur Jacques de Courteville et mourut le 5 août 1500 ; il fut enterré dans la chapelle de la Sainte-Croix (10).

JACQUES DE COURTEVILLE (ou DE CORTEWYLE), fils de Jacques, écuyer, seigneur de Courmont, et frère de Jean, sommelier de l'empereur Charles-Quint, était moine de Vlierbeek, près de Louvain, lorsque Jacques Jacobs le prit, ou le reçut pour coadjuteur (11). Il fut béni le 29 août 1500 (12). Jacques de Courteville et sa communauté eurent à soutenir un procès contre le Magistrat de Nieuport, devant le Conseil de Flandre, au sujet des dommages causés aux pont, chemins et fossés du Groote Hem, à Ramskapelle, par les gens de Nieuport. Un arbitrage fut proposé, le 26 avril 1510, par le gouverneur de Flandre, Jacques de Luxembourg, et approuvé, le 4 août, par l'évêque de Tournai. La sentence imposait à ceux de Nieuport le paiement annuel à l'abbaye d'Oudenbourg d'un cens de trois cents livres de gros. Le Magistrat s'exécuta, la première fois, le 18 juin 1513 (13). Le 26 avril 1517 Jacques de Courteville se fit nommer abbé de Bergues-Saint-Winoc (14). Devant l'opposition des religieux de cette commu-

(1) U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires*, 141.

(2) Le 4 août, dit le *Catal. abbatum*, suivi par FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 390. A. VAN LOKEREN, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, 162, Gand, 1855 ; le 3 août, dit la *Gallia*, V, 183 et 267, et U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Cambrai et de Tournai*, 142.

(3) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 390 ; A. DUCLOS, *Bruges. Histoire et souvenirs*, 576.

(4) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 391.

(5) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 236-240, 390.

(6) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 240.

(7) *Catal. abbatum*, 66.

(8) *Catal. abbatum*, 66 ; cfr A. É. B., 6891. Dans un acte signé par toute la communauté, le 18 janvier 1518 ; je trouve un *wijnwaerders* et un *helderwaerde* (ARCHIVES COMMUNALES À NIEUPORT, 626).

(9) FEYS et VAN DE CASTEELE, *op. cit.*, I, 391 (cfr. *Ibidem*, 251).

(10) *Catal. abbatum*, 67.

(11) Sur sa famille et ses armes, voir A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 372, Bruges, 1875.

(12) *Catal. abbatum*, 67, FEYS et VAN DE CASTEELE, *op. cit.*, I, 392.

(13) Le dossier de cette affaire est conservé aux Archives Communales à Nieuport, 626 (trois pièces originales), 2915 (copie de l'acte du 4 août) ; dans le n° 2919 figure une copie de la bulle non-retrouvée du pape Jules II.

(14) *Bull. Institut historique belge de Rome*, III, 164, 1924 ; FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 393 (d'après A. PRUVOST, *op. cit.*, I, 370-382). Sur ces événements voir P. GORISSEN, *De invoering van het vorstelijk benoemingsrecht in de Nederlandse abdijen onder Karel V*, dans *Bijdragen voor de Geschiedenis der Nederlanden*, IX, 221, 1955.

nauté, il crut prudent de conserver son titre d'abbé d'Oudenbourg, et ne le résigna que le 28 mai 1518 en faveur de son frère Antoine de Courteville (1). L'abbé Jacques mourut le 28 septembre 1524 (2).

ANTOINE DE COURTEVILLE, frère du précédent (3), était chanoine prémontré à Saint-André-au-Bois (diocèse d'Amiens). Il fut nommé abbé d'Oudenbourg le 29 mai 1518 (4) et reçut la bénédiction abbatiale le 25 juillet suivant (5). Son biographe loue surtout sa magnificence ; il fit placer dans le chœur de son église un tabernacle de pierre blanche (6). Il mourut le 6 octobre 1536 (7).

JEAN DE GREBOVAL, né à Steenwercke (Nord), était parent de Pierre de Greboval seigneur de Berquin et de Pletsy, conseiller de l'empereur et son receveur en Flandre (8), et l'oncle de Catherine de Greboval, prieure de Messines (9). Il était moine de Saint-Vaast d'Arras lorsqu'il fut nommé par indult apostolique à la future succession du prieuré de la Beuvrière (10). Il succéda, en effet, à Jean de la Faye, décédé en 1522 (11). Après une vacance de plusieurs mois, les religieux d'Oudenbourg le postulèrent à la place du frère Gédéon van der Gracht, un augustin de Gand, qui avait été choisi comme coadjuteur par l'abbé défunt, à moins qu'il ne lui eut été imposé. Bien que Gédéon eut été accepté par la communauté, il se désista moyennant une pension annuelle de cinquante livres de gros (12). La place était libre pour Jean de Greboval. Il fut béni à Bruges le 18 janvier 1537 dans le refuge de Saint-Bertin, voisin de celui d'Oudenbourg (13). Il mourut le 25 août 1540 (14). Feys et Van de Casteele soulignent l'accord manifeste dans lequel il vécut avec le Magistrat d'Oudenbourg (15).

(1) *Gallia*, V, 267.

(2) FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 393 ; A. PRUVOST, *op. cit.*, I, 382. Le *Catalogus abbatum*, met le 19 novembre 1524. La *Gallia*, V, 338 donne les deux dates sans trancher ; c'est la première de ces dates qui s'appuie sur la meilleure tradition.

(3) La *Gallia* précise : Antoine Étienne. La feuille de garde du Ms. 60 de la Bibliothèque publique de Bruges, un codex du XIV^e siècle, qu'Antoine de Courteville amena à Oudenbourg, révèle le nom de son grand-père : Jehan de Crespicul de le Becque.

(4) *B. I. H. B. R.*, III, 165, 1924.

(5) *Catal. abbatum*, 67.

(6) Sans doute une de ces tours-tabernacles qui étaient alors à la mode ; FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 393, n'ont pas compris l'expression *locum venerabilis* du *Catal. abbatum* ; l'éditeur non plus, car il a mal ponctué son texte.

(7) ARCHIVES COMMUNALES À NIEUPORT, 2916bis : charte d'Antoine de Courteville à laquelle pend son sceau, malheureusement cassé.

(8) A. MERGHELYNCK, *Recueil de généalogies inédites de Flandre*, I, 19, Bruges, 1877, assure qu'il était fils d'Hugues et de Martine Laureyns, dame de Bacquerode. C'est possible, mais je n'ose le donner comme certain : cette généalogie ne me paraît pas avoir été établie sur titres ; encore moins le fragment publié par J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, I, 472-473 ; d'après ce dernier ouvrage, I, 279, les Greboval et les Courteville étaient proche parents : si c'est exact, on comprend mieux le problème de la succession abbatiale d'Antoine de Courteville.

(9) Catherine de Greboval reçut l'habit en 1502 et mourut en 1559 (H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*, 98, 217, Ypres, 1912). Un Philippe de Greboval était, à la même époque (1517-1528), haut-bailli de Messines et bailli des hommes de fief de la cour féodale de l'abbesse-comtesse (*Ibidem*, 113, 235, 237, 321, 322, 326 et 327).

(10) France, Pas-de-Calais, arr. et canton de Béthune. La Beuvrière dépendait de l'abbaye de Charroux en Poitou.

(11) En 1530 Jean de Greboval était encore en contestation avec Antoine Savary, un Français commis à l'administration du prieuré par les moines de Charroux après la mort de Jean de la Faye. D'autre part il conserva son bénéfice après son accession à la dignité abbatiale, car le 16 septembre 1640, son neveu Dominique de Greboval, religieux de Ham, obtint ses provisions pour le prieuré vacant par la mort de Jean de Greboval son oncle. Dominique résigna son bénéfice, en 1547, en faveur d'un autre Jean de Greboval, son cousin, moine de Saint-Bertin (Notes de feu R. RODIÈRE, d'après les archives détruites d'Arras ; elles nous ont été gracieusement communiquées par M. P. Bougard, archiviste en chef du Pas-de-Calais).

(12) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 394.

(13) L'actuel collège épiscopal de Saint-Louis.

(14) *Catal. abbatum*, 68, qui reproduit l'épithaphe composée par le moine Jacques Michiels.

(15) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 394.

.. **CHRISTIAN VAN BASSEVELDE**, né à Oudenbourg, est déjà mentionné comme prêtre et prêtre de l'abbaye dans un acte capitulaire du 18 juin 1513 (1). Il paraît en qualité de prieur dans des actes du 4 février 1530, du 13 mars 1531 et du 13 mars 1533 (n.st.) (2). Un document du 21 avril 1531 le désigne également comme receveur du monastère (3). Il reçut la bénédiction abbatiale au début de novembre 1540 (4). Christian van Bassevelde mourut le 22 janvier 1542 (n.st.) et fut enterré dans la chapelle Sainte-Croix (5).

JEAN VAN DE WEERDE, moine de Saint-André-lez-Bruges, avait fait profession à Saint-André-lez-Bruges le 13 avril 1520, et avait été ordonné sous-diacre en septembre 1526 (6). Il était receveur de son monastère depuis 1532, lorsqu'il fut appelé à Oudenbourg et béni abbé le 1^{er} mai 1542 (7). Cinq ans plus tard ses confrères le rappelèrent dans son abbaye de profession (8). Devenu abbé de Saint-André, il démissionna le 7 octobre 1553, pour des raisons de santé, et mourut le 11 décembre 1559 (9).

OLIVIER VAN DER HULST est né à Alost (10) en 1496 (11). Il fit profession à Saint-André-lez-Bruges le 3 mars 1517. L'abbé Roland van Steelant (1519-1524) en fit son cellierier; son successeur, Jean Asset, le nomma prieur, le 11 juillet 1527 (12). Olivier van der Hulst fut élu abbé d'Oudenbourg au début de 1547 et reçut la bénédiction abbatiale le 21 mars 1548 (13). C'est lui qui, vers 1550, introduisit à Oudenbourg les usages de Bursfeld (14). Parallèlement à la discipline, il restaura le temporel de son monastère; plusieurs registres et manuels témoignent de son activité dans ce domaine: une liste des dîmes appartenant à l'abbaye est datée de 1551 (15); un terrier qu'il a fait renouveler en 1555 par Marc Muelebeker est encore un usage au XVIII^e siècle (16). Il laissa à son successeur une somme considérable; il avait cependant fait des dépenses pour orner son église, et l'avait pourvue de cloches (17); le 28 juin 1557 il avait fait placer les reliques

(1) ARCHIVES COMMUNALES À NIEUFORT, 626.

(2) A. É. B., bl. 5802, 3820, 6910.

(3) A. É. B., bl. 5804.

(4) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 395.

(5) *Catal. abbatum*, 68-69; le chroniqueur a noté une épitaphe due au talent du moine François Kempe.

(6) B. V. B., Ms. 569, f^o 125.

(7) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 395.

(8) *Continuatio chronici Sancti Andreae* (Ms. 40).

(9) *Le nécrologe de l'ancienne abbaye de Saint-André*, dans *Tablettes des Flandres*, V, 273, Bruges, 1953.

(10) B. V. B., Ms. 569, 678; cf. *Gallia*, III, 267; il n'est donc pas né à Wetteren comme l'affirment FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 395.

(11) A. G. R., *État et Audience*, 892.

(12) A. GOETHALS, *Chronica monasterii Sancti Andreae* (B. V. B., Ms. 569, f^o 129 D).

(13) *Catal. abbatum*, 69.

(14) *Catal. abbatum*; cf. N. HUYGHEBAERT, *De Bursfelder reform in de Sint-Andries-abbij*, dans *Horae monasticas*, I, 254, Bruges, 1948. Il fut aidé par deux moines venus, comme lui, de Saint-André: dom Paul Mergaert et dom Jean de Muer. Paul Mergaert était né à Courtrai en 1511 et avait fait profession dans l'ordre de Cîteaux au prieuré de Waarschoot vers 1540, mais il avait obtenu son transfert à Saint-André. Jean van de Weerde le fit venir à Oudenbourg pour y remplir la charge de maître des novices; il y resta sept ans (A. G. R., *État et Audience*, 911). En 1565 il était cellierier à Saint-André (*Chron. monast. Sancti Andreae*, éd. W. H. JAMES WEALE, 181, n. 5). On ne sait quand il mourut; certainement avant le 17 octobre 1584 (A. G. R., *État et Audience*, 911), peut-être victime de la peste qui ravagea, cette année-là, la cité reconquise (*Continuatio chronicae Sancti Andreae*, f^o 80) Jean de Muer était âgé de 35 ans en novembre 1546 et moine de Saint-André depuis 23 ans (A. G. R., *État et Audience*, 892). En 1550, il était déjà prieur d'Oudenbourg (N. HUYGHEBAERT, *De Bursfelder reform*, loc. cit.). Il est mort avant 1572; il est inscrit un 2 septembre dans le nécrologe d'Oudenbourg.

(15) A. É. B., *Découverte*, 13; Copie du XVIII^e siècle aux A. É. B., *Fonds Oudenbourg*; voir encore A. É. B., *Découverte*, 21.

(16) A. É. B., *Fonds Oudenbourg*, 54.

(17) *Catal. abbatum*, 70; FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 396, 442.

de saint Arnoul dans une nouvelle châsse, plus légère que celle qu'avait laissée l'abbé Aniane (1). En 1554, dom Olivier se disait « valétudinaire et débile ». Il avait alors demandé dom Paul Mergaert pour coadjuteur *cum jure successionis* (2), mais, on ne sait pour quel motif, l'affaire n'avait point abouti. Olivier van der Hulst mourut le 5 décembre 1566 (3).

JASPAR DE BOVIN COURT, était né à Bapaume (Pas-de-Calais) vers 1535. Enfant, il fut confié à dom Jean Asset, — un autre Artésien, peut-être un parent, — devenu abbé de Saint-André-lez-Bruges. Jaspas fut envoyé à Gand où il suivit l'enseignement des Hiéronymites. En 1555 Jehan Asset fut élu abbé d'Anchin. Son page ne le quitta point et reçut bientôt de lui l'habit bénédictin. Après son ordination sacerdotale, vers 1561, dom Jaspas devint maître d'hôtel, c'est-à-dire économiste, d'Anchin (4). Vers cette époque il fit le voyage de Jérusalem, d'où il revint chargé de nombreuses reliques (5). Il fut nommé abbé par le duc d'Albe (6) ; ses patentes portent la date du 6 avril 1569 (7). L'évêque d'Arras, Fr. Richardot, lui donna la bénédiction abbatiale à Anchin le 8 mai suivant (8). On le rencontre à l'abbaye de Saint-André, le 29 décembre 1569, commissaire désigné pour une information (9). L'abbé de Bovincourt était non seulement fort instruit, mais éloquent et doué pour l'étude des langues (10) ; aussi, lorsque le duc d'Albe voulut établir dans les Pays-Bas son fameux système d'imposition, les Quatre Membres de Flandre le députèrent-ils avec cinq autres représentants pour aller exposer à Madrid, en présence du roi, les arguments que le gouverneur n'avait pas voulu entendre ; en outre, il était chargé par les évêques de Flandre de remettre une lettre à Philippe II et de lui exposer de vive voix leur point de vue (11). Dom de Bovincourt quitta son abbaye le 12 avril 1572, il arriva à Madrid le 16 juin et quitta la capitale vers le 12 juillet. Il était de retour à Bruges dans le courant du mois de novembre (12). Le 12 juillet 1574, l'évêque Remi Drieux vint faire à Oudenbourg la visite canonique ; elle souleva quelques difficultés lorsque l'évêque exigea qu'on lui communiquât désormais, tous les deux ans, les comptes de l'abbaye (13). Bovincourt était rentré d'Espagne

(1) *AA. SS.*, Aug. III, 224 ; FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 395-396.

(2) A. G. R., *État et Audience*, 897.

(3) *Catal. abbatum* ; nécrologe d'Oudenbourg ; sur sa sépulture, voir encore FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 444, qui décrivent le fragment retrouvé : elle porte ses armoiries.

(4) E.-A. ESCALLIER, *L'abbaye d'Anchin*, 203, 280, 288 ; N. HUYGHEBAERT, *Anecdota Aldenburgensia*, dans *Sacris Erudiri*, VIII, 330 sv. (*Over de jeugd van Dom Jaspas de Bovincourt*), Steenbrugge, 1956.

(5) E.-A. ESCALLIER, *L'abbaye d'Anchin*, 280.

(6) A. G. R., *État et Audience*, 903, 1^o 192 (une lettre de l'abbé d'Anchin, dom Jean Lentailleur, au duc d'Albe, publiée dans les *Anecdota Aldenburgensia* mentionnés plus haut).

(7) *Catal. abbatum*, 71.

(8) E.-A. ESCALLIER, *L'abbaye d'Anchin*, 280. Le futur abbé Melchior Everaert représentait à cette cérémonie la communauté d'Oudenbourg.

(9) A. G. R., *État et Audience*, 903.

(10) Voir les témoignages du *Catal. abbatum*, 72, et de son contemporain, dom A. Wion (*Lignum Vitae*, I, 418, Venise, 1595) ; cfr *Sacris Erudiri*, VIII, 332, n. 2, Steenbrugge, 1956.

(11) L'abbé de Bovincourt avait rédigé en français le récit de son voyage en Espagne. L'original de cette relation n'a pas été retrouvé ; l'auteur de la notice sur l'abbé de Bovincourt (B. R., Ms. 7750) prétend l'avoir traduite en latin. Un autre récit, anonyme, partie français, partie flamand, a été édité par E. FEYS, *Les députés de la Flandre à Madrid en 1672*, dans *A. S. E. B.*, XXXIX, 13-34, 1889, d'après un document, aujourd'hui détruit, des archives communales d'Ypres. La publication de Feys, soigneusement établie, renvoie en note aux passages importants de la correspondance de Granvelle (voir surtout Ch. PIOT, *Correspondance de Granvelle*, IV, 632) ; en appendice l'éditeur imprime les comptes des députés de la Flandre, notamment ceux de l'abbé d'Oudenbourg ; on peut les compléter par la quittance donnée par Paul Grimaldi le 16 octobre 1572 (A. V. B., *Collection Veranneman*, 260).

(12) Voir une lettre de Viglius à Hopperus du 19 novembre 1572 dans HOYNCK VAN PAPENDRECHT, *Analecta Belgica*, II, 715 (cité dans *Revue bénédictine*, XI, 263, n. 2, 1894) ; cfr A.-C. DESCHREVEL, *Notes et documents pour servir à la biographie de Remi Drieux*, dans *A. S. E. B.*, LI, 155, n. 2, 1901.

(13) A. É. B., bl. 7797 ; cfr FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 398

épuisé ; il fut plusieurs fois malade et, se trouvant, au début de 1572, « fort débilité », il demanda de pouvoir résigner sa charge. Une information eut lieu à Oudenbourg le 9 février 1577 (1) mais l'abbé mourut deux jours plus tard, à Saint-Michel près de Bruges, au château de Craenenburch où il s'était fait transporter (2). Il fut inhumé dans le choeur de son abbatale à côté du tabernacle (3). Jaspas de Bovincourt avait trouvé à son avènement d'assez fortes sommes épargnées par son prédécesseur. Il en profita pour reconstruire de fond en comble le quartier abbatial et le décora avec une magnificence que nous pouvons difficilement apprécier, mais qui l'amena à contracter des dettes qui pesèrent lourdement sur son successeur (4) ; il fit également refondre les cloches de son église (5).

MELCHIOR EVERAERT, né à Aardenburg vers 1543, fit profession à Oudenbourg vers 1559 (6) et fut ordonné prêtre vers 1569 (7). En 1572 l'abbé de Bovincourt le nomma receveur, économe et administrateur général de l'abbaye (8). Dom Jaspas de Bovincourt ayant résigné sa charge, dom Melchior reçut ses patentes datées du 27 février 1577 (9). L'évêque Remi Drioux l'installa le 17 mars (10) et lui conféra la bénédiction le 25 mars 1577 (11). Le 20 mars 1578 les calvinistes gantois s'étaient emparés de Bruges et avaient étendu leur autorité sur tout le plat pays (12) ; les moines furent forcés de quitter Oudenbourg. Leur exode eut lieu le 20 ou le 24 septembre (13). L'année suivante le monastère fut dévasté de fond en comble (14). M. Everaert alla s'établir à Bruges. Le 12 novembre 1578, imitant l'exemple de presque tous les ecclésiastiques de la ville, il souscrivit à la *Religievrede* (15). Il s'efforça ensuite d'obtenir des commissaires préposés à la gestion des biens ecclésiastiques dans le quartier de Bruges et du Franc des pensions alimentaires pour lui-même et ses onze religieux ; celles-ci lui furent concédées le 14 février

(1) A. G. R., *État et Audience*, 907.

(2) *Catal. abbatum*, 72 ; B. R., Ms. 7750.

(3) Un assez beau portrait du prélat, dû au pinceau de P. Pourbus, se trouvait en 1950 dans la collection R. Gendebien, à Bruxelles ; le professeur D. ROGGEN l'a reproduit dans les *Gentse bijdragen tot de Kunstgeschiedenis*, XIII, 237, 1951 ; on peut le trouver également dans *Sacris Erudiri*, VIII, 330, 1956 ; on y verra les armes du prélat et sa devise GRATIA ET PAX.

(4) *Catal. abbatum*, 72 ; B. R., Ms. 7750, f° 393 ; FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 398.

(5) En 1575 le fondeur Marc Leserre employa les trois cloches existantes pour en fondre deux nouvelles (contrat du 17 mai 1575 et quittance du 9 janvier 1576 aux A. É. B., *Fonds Oudenbourg*, 77).

(6) Le 11 mai 1565 il achève de transcrire une partie de la *Vita Christi* de Ludolphe le chartreux : c'est le Ms. 407 de la ville de Bruges.

(7) A. G. R., *État et Audience*, 907. Melchior Everaert fut curé de la paroisse d'Oudenbourg, de 1571 à 1576 (FEYS et VAN DE CASTEELE, II, 535) ; il y faisait tant de bien, déclarait en 1577, dom Jaspas de Bovincourt, que c'est avec peine que son abbé put l'en retirer ; car, ajoutait-il, Melchior Everaert était homme de doctrine (A. G. R., *État et Audience*, 907 ; cfr B. R., Ms. 7750, f° 603).

(8) M. Everaert commença aussitôt à dresser des états très complets du vestiaire de la maison (A. É. B., *Fonds Oudenbourg*, 66 et 67) et divers inventaires (*Ibidem*, 6).

(9) A. É. B., bl. 7798.

(10) A. É. B., bl. 7799 ; A. S. E. B., XLVI, 1896, 604.

(11) A. S. E. B., XLVI, 609, 1896 ; FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 399.

(12) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 307 et 399.

(13) *Catal. abbatum*, 72 ; N. HUYGHEBAERT, *Anecdota*, dans *Sacris Erudiri*, VIII, 336, Steenbrugge, 1956.

(14) Le 10 juin, assure un contemporain, l'historien François de Bar († 1606) (N. HUYGHEBAERT, *loc. cit.*) ; le sac aurait eu lieu plutôt au mois de juillet (FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 309).

(15) A.-C. DESCHREVEL, *Recueil de documents relatifs aux troubles religieux en Flandre*, II, 328, Bruges, 1924 ; cfr É. DE MOREAU, *Le clergé des Pays-Bas méridionaux à l'époque des Troubles*, dans *Académie royale de Belgique. Bull. de la classe des lettres*, 5^e série, XXXIII, 202, 1947). Sur l'attitude de l'abbé d'Oudenbourg durant cette période troublée voir surtout A. VIAENE, *De abdij van Oudenbourg, 1583*, dans *Biekerf*, XXXIX, 122, Bruges, 1933.

1581 (1) : quatre religieux seulement étaient encore présents à Bruges (2). L'abbé Everaert lui-même se retira à Courtrai, ville au pouvoir du roi, et sollicita pour lui et pour sa communauté des lettres de réconciliation. Elles lui furent accordées le 15 juillet 1581 (3). L'abbé Everaert est chargé de faire des enquêtes à l'abbaye de Groeninge le 16 et le 21 juillet 1583 (4). Il se rendit ensuite à Nieupoort, requis par l'administration de ses biens. Il y fut atteint par la dysenterie et mourut le 20 septembre 1583 (5).

JEAN BOURIER est né à Somain, près de Valenciennes (Nord), en 1549. Il fait profession à Oudenburg en 1570 (6). Il est ordonné sous-diacre à Bruges le 22 décembre 1570, diacre le 22 décembre 1571 et prêtre le 7 mars 1573 (7). Dom Jaspas de Bovincourt le prend comme chapelain et Melchior Everaert le maintient dans cette charge, de plus il le nomme économe (*helderwaerder*) (8), enfin, par un acte du 17 juillet 1583 il en fait son procureur (9). Après information prise à Tournai le 29 octobre 1583, dom Jean Bourier est nommé abbé le 22 novembre suivant (10). L'élection canonique n'eut lieu qu'après son retour à Bruges, le 6 septembre 1584 (11). Enfin, le 8 septembre il reçoit la bénédiction abbatiale au monastère de l'Eeckhout à Bruges en présence de ses quatre religieux, Georges Cabillau, Pierre Wilzoete, Jacques Hanoye et Jean Zoete (12). Quelques jours plus tard, le 1^{er} décembre 1584, il est chargé d'une visite d'information à l'abbaye de Saint-André (13), et l'évêque de Bruges lui confie « la charge et surintendance » des religieuses de Sainte-Godelieve (14). A peu près complètement dépourvu de moyens de subsistance, Jean Bourier et ses quatre moines sont allés rejoindre les moines de Saint-André dans leur refuge de la rue de la Bouverie (15). En 1592, au moment de se mettre en route pour l'Espagne, l'abbé de Saint-André, dom Pierre Aimeric, confia à dom Bourier l'administration de sa maison. Ce mandat fut renouvelé le 24 mai 1597 par l'archiduc Albert, lorsque dom Aimeric fut promu abbé de Crespin en Hainaut. Le 28 novembre 1508 Jean Bourier fut nommé abbé de Saint-André, mais demeura administrateur d'Oudenburg. Il mourut le 21 janvier 1516 (16). En 1590 un fort avait été construit sur les ruines de l'abbaye de Saint-Pierre (17) ;

(1) A. É. B., bl. 6914. Un premier versement fut fait le 15 avril suivant (FEYS et VAN DE CASTELLE, I, 400).

(2) Deux moines avaient fui en Italie (N. HUYGHEBAERT, dans *Sacris Erudiri*, loc. cit.), un autre en Espagne, d'autres encore en Artois ou dans la Flandre wallonne (A. VIAENE, *De abdij van Oudenburg*, 121-124). La plupart ne revinrent jamais dans leur abbaye de profession.

(3) FEYS et VAN DE CASTELLE, *Histoire d'Oudenburg*, I, 400 ; II, 119.

(4) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux*, II : *Les abbayes en Flandre*, 430-432, (corrigez « Oudenbosch » en « Oudenburg »).

(5) B. R., Ms. 7750, f^o 603 ; N. HUYGHEBAERT, *Anecdota Aldenburgensia*, dans *Sacris Erudiri*, VIII, 335-336. (*Abt Everaert's overlijden*), Steenbrugge, 1956.

(6) A. G. R., *État et Audience*, 907 ; A. VIAENE, *De abdij van Oudenburg, 1583*, dans *Bischof*, XXXIX, 121-124, Bruges, 1933.

(7) A. S. E. B., XLVI, 430, 432, 436, Bruges, 1896.

(8) A. G. R., *État et Audience*, 907.

(9) A. VIAENE, *De abdij van Oudenburg*, 123.

(10) A. VIAENE, *De abdij van Oudenburg*, 124 ; B. R., Ms. 7750, f^o 604.

(11) A. É. B., *Fonds Oudenburg*, 11.

(12) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À DOUAI, Ms. 818, f^o 664. Sur ces quatre moines, voir FEYS et VAN DE CASTELLE, I, 400-401 et 402 n. 2 ; A. VIAENE, *De abdij van Oudenburg*, 123.

(13) A. G. R., *État et Audience*, 911.

(14) *Fragmenta*, III, 182, 1889 ; voir plus loin p. 256.

(15) FEYS et VAN DE CASTELLE, *op. cit.*, I, 401.

(16) Voir plus loin 120. Son épitaphe existe toujours dans l'église cathédrale de Saint-Sauveur à Bruges ; elle est reproduite dans FEYS et VAN DE CASTELLE, *op. cit.*, I, 402.

(17) *Catal. abbatum*, 73 ; FEYS et VAN DE CASTELLE, *op. cit.*, I, 311-326.

lorsqu'il fut abandonné en 1510, dom Bourier entreprit la construction de son abbaye parallèlement à la restauration de l'abbaye de Saint-André. Malgré les fortes dépenses occasionnées par ces travaux, il laissa en mourant une somme de quarante mille florins d'argent courant, que ses deux successeurs eurent à se partager (1).

JEAN-MAXIMILIEN-FRÉDÉRIC D'ENGHIEN, né dans le Brabant vers 1583, appartenait, à en juger par ses armoiries, à la branche d'Havré de cette illustre famille (2). Il était moine de Saint-Vaast d'Arras et il avait été président du collège d'Arras à Douai (3). Après une information qui eut lieu le 2 mars, Maximilien d'Enghien reçut ses patentes datées du 26 mars 1616 (4). Il avait été nommé par la cour de Bruxelles en même temps que l'abbé de Saint-André, dom Henri van den Zype ; tous les deux reçurent la bénédiction abbatiale à Bruges en l'église des chanoines réguliers de l'Eeckhout. Après quoi les deux abbés se partagèrent, par lots égaux, les économies de dom Jean Bourier, de son vivant abbé de Saint-André et administrateur d'Oudenburg (5). Avec cette somme l'abbé Maximilien put entreprendre la reconstruction de son monastère ; elle était achevée en 1628-1630 (6). Mais il fallut également réendiguer les terres du 's Heerwoutermanspolder, restaurer les églises paroissiales d'Oudenburg et de Zandvoorde, acheter un cheptel, du bétail, avancer trois mille livres de gros à l'archiduchesse. De plus l'abbé était sans cesse en procès, car il lui fallait défendre contre le Magistrat de la ville ou contre l'ordinaire du diocèse plusieurs droits méconnus ou usurpés : cela aussi pesait lourdement sur les finances du monastère (7). En 1634 le chapitre de Saint-Pierre autorisait l'abbé à vendre des biens jusqu'à concurrence de 4.146 livres de Flandre, mais l'autorisation de l'archevêque de Malines, mêlé à cette affaire, sans doute en sa qualité de membre du Grand Conseil de Malines, ne fut accordée que le 7 septembre 1635, après une expertise sur la valeur des biens (8). Après les hostilités avec la France, la situation fut pire encore : à partir de mai 1646 le Franc de Bruges est envahi par les armées ennemies ; la ville d'Oudenburg est abandonnée par ses habitants et l'abbaye pillée jusqu'à trois fois par les soldats lorrains (9). En 1649 l'abbé d'Enghien expose la situation de son monastère dans une supplique au roi ; il lui demande de pouvoir charger son abbaye de rentes jusqu'à la somme de vingt mille florins. L'autorisation ne fut accordée que l'année suivante et pour douze mille florins seulement (10). Maximilien d'Enghien laissera en mourant une dette de 1.764 livres de gros (11).

(1) *Continuatio chronicae Sancti Andreae*; FEYS et VAN DE CASTEELE, *op. cit.*, I, 402-403, se sont inspirés de cette *Continuatio* (qu'ils ne connaissaient pas) à travers le résumé publié par W. H. JAMES WEALE à la suite de son édition de la *Chronica Sancti Andreae*, 186-188.

(2) *Catal. abbatum*, 73. Ses armoiries ont été reproduites sur la gravure insérée dans SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 218, Cologne, 1641 (sur les rapports de l'abbé avec l'illustre écolâtre d'Ypres, voir FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 413-414). Son père, Jacques, seigneur de Kestergat, était secrétaire du Conseil privé (A. G. R., *État et Audience*, 925, fol. 17^{vo}) ; son frère, Hugues, fut abbé d'Ename de 1617 à 1637. A la génération suivante, en 1666, en 1682 et 1684, on trouve à Oudenburg un moine nommé Florent de Havré (FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 421 et 423 ; A. É. B., *Kerkelijk archief*, 189), qui était sans doute parent de l'abbé d'Enghien.

(3) Sur les qualités intellectuelles du prélat, voir FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenburg*, I, 413.

(4) A. G. R., *État et Audience*, 925.

(5) J. HUREAU, *Continuatio Chronicae Sancti Andreae juxta Brugas*, (TERMONDE, Ms. 40).

(6) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenburg*, I, 404.

(7) Voir FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenburg*, I, 329, 405 sv. et 448 et ARCHIVES COMMUNALES À NIEU-PORT, charte 422 (acte du 1^{er} avril 1623).

(8) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, Fonds des religieux, carton III.

(9) FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 340 et II, 127. On a quelques lettres de Maximilien d'Enghien à l'évêque de Bruges qui réclame la quote-part de l'abbé à une contribution du clergé ; l'abbé refuse avec indignation de payer quoi que ce soit (A. É. B., *Kerk. archief*, 204 : lettre du 14 avril 1647 ; A. V. B., *Fonds Oudenburg* : lettres du 12 et du 21 juillet 1647).

(10) A. É. B., *Fonds Oudenburg*, 145 ; FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenburg*, I, 410.

(11) A. G. R., *Conseil d'État*, 1293 (rapport du conseiller Blondel).

Pas plus qu'il ne réussit à remettre de l'ordre dans les finances de son monastère, l'abbé d'Enghien ne put y instaurer une vie religieuse digne de ce nom. Lui-même ne donnait pas précisément l'exemple. L'évêque Christophori fit la visite du monastère en 1624 ; il revint au mois d'octobre 1626 et laissa un *Monitorium* très significatif. Moins de trois ans plus tard, l'évêque revenait à Oudenbourg et constatait que ses avis n'avaient pas été suivis. Dans une lettre du 4 janvier 1629, très sévère de ton, il menaçait l'abbé de suspension s'il ne prenait pas sa tâche plus au sérieux (1). L'évêque Servais de Quinckere critiquera également la façon de vivre des religieux d'Oudenbourg (2). Les moines, s'ils se plaignaient, et non sans raison, des manières violentes de leur abbé, étaient encore plus montés contre le sous-prieur, dom Jean-François Delattre (3). Mais eux-même n'étaient pas sans reproches : l'un d'eux, dom Jacques Mondé, menait une telle cabale contre son abbé, qu'en décembre 1644 l'évêque de Bruges dut le placer à l'abbaye de Saint-André, où il restera jusqu'à sa mort (4). En 1656 le roi dut intervenir : il fit nommer dom Bernard de Cerf (5), moine de Saint-Jean d'Ypres, prieur d'Oudenbourg ; mais les moines refusèrent de le reconnaître (6). En 1657 l'évêque de Bruges, Charles van den Bosch, visita encore une fois l'abbaye, bien qu'il eut déclaré auparavant qu'il ne voulait plus s'en occuper. Il proposa au roi de renouveler la communauté en prenant six moines dans un autre monastère, par exemple à Saint-André. La mesure fut mise à exécution, assurent Feys et Van de Casteele, mais n'eut aucun résultat (7). Il faut enfin accorder une mention particulière au procès que l'abbé soutenait entretemps contre ce même évêque au sujet des droits de son abbaye sur l'église paroissiale d'Oudenbourg. Les difficultés avaient débuté en 1624 (8) ; elles ne devaient pas encore être terminées en 1653 puisque c'est en cette année que l'abbé d'Enghien fit imprimer un mémoire sur ce sujet (9). Jean-Maximilien mourut au refuge de Bruges le 20 août 1662. Les commissaires chargés de lui donner un successeur ne furent désignés que le 13 janvier 1663 (10). Dans l'intervalle les ambitions s'étaient déchaînées : l'abbé des Dunes, Gérard de Bare, fit un vigoureux effort pour obtenir l'incorporation de Saint-Pierre d'Oudenbourg à son abbaye (11). Le 20 juin 1663 le Conseil d'État proposa un moine étranger au monastère,

(1) A. É. B., *Fonds Oudenbourg*, 3 ; voir le rapport de l'évêque de 1628 (A. H. E. B., III, 70-71, 1866) ; cfr A. PASTURE, *La restauration religieuse aux Pays-Bas catholiques*, 284.

(2) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 407, 410.

(3) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 409 et 413. Fils d'Eustache et de Marie Blondel, dom François de Lattre reçut la tonsure le 18 septembre 1632 (A. É. B., *Kerk. arch.*, 188). Avant ou après cette date, certainement avant 1641, il alla en Espagne et revint avec le grade de licencié en théologie de Salamanque ; en 1641 il essaie d'obtenir le prieuré de Bredene, vacant par le décès de son confrère Van der Cruyce (A. G. R., *Conseil d'État*, 1419). Au début son abbé le voyait d'un bon œil et l'avait nommé sous-prieur, mais en septembre 1666 l'évêque de Bruges sera obligé de le placer dans un autre monastère (A. G. R., *Conseil privé espagnol*, 1169). Dom de Lattre mourut le 14 janvier 1673 (Nécrologe).

(4) Il a rempli des dossiers d'archives de ses plaintes et de ses dénonciations (A. É. B., *Fonds Oudenbourg*, 41 ; A. É. B., *Kerk. arch.*, 204 et 205 ; A. V. B., *Carton Oudenbourg* (documents de 1658 à 1661) ; cfr FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 410 et 412.

(5) Voir plus haut p. 42.

(6) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 412.

(7) *Ibidem*, I, 413.

(8) *Ibidem*, I, 406.

(9) *Briefve déduction des droits de l'abbaye d'Oudenbourg sur l'église paroissiale dudict lieu*. FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 413, pensent que Vredius a aidé à l'établissement de ce mémoire. Ce qui est certain c'est que l'abbé d'Enghien a eu quelque temps à son service l'humaniste Vossius (Lambert de Vos, † 1648), ami et collaborateur de Vredius (*Bijdragen tot de Geschiedenis van het oud Hertogdom Brabant*, XL, 118-122, Anvers, 1957).

(10) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 416.

(11) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 414 ; J. CUVELIER et J. LEFÈVRE, *Correspondance de la Cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas au XVII^e siècle*, IV, 758-769, Bruxelles, 1933. S'il faut en croire une lettre adressée

Claude Launin, religieux de Saint-Vaast (1). Mais, pour un motif resté inconnu, la cour écarta Launin et retint le premier candidat des moines de Saint-Pierre, Charles Gheleyns.

CHARLES GHELEYNS (2), chantre de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc et prévôt de Couthove (3), fut élu le 22 mars 1663. Ses patentes étaient datées du 29 janvier 1664 (4). Il fut béni et mitré à Saint-Donatien de Bruges le 1^{er} janvier 1665 (5), et installé le 17 avril 1664 (6). Un des premiers actes de son administration avait été de donner à ses moines, le 20 mai 1664, des Constitutions auxquelles souscrivirent les quatre moines profès (7). Il chercha ensuite à se procurer des ressources financières, mais les malheurs de la guerre pour la succession d'Espagne et son incompétence dans ce domaine aboutirent à charger la maison de dettes. Les créanciers auraient voulu lui voir imposer un coadjuteur ; le gouvernement se contenta de le munir d'un règlement très strict, le 15 septembre 1673 (8). Charles Gheleyns mourut au refuge de Bruges, le 22 août 1677 (9). Il laissait une dette de 15.616 florins et les fermes dans un état de grand délabrement (10).

PHILIPPE GHEERAERDTS, né à Gand en 1635, fit profession à Oudenbourg en 1655. Il fut ordonné prêtre en 1660, car, il reçoit, le 24 novembre de cette année, des lettres dimissoriales de l'évêque de Tournai, François Vilain, sur présentation d'un bref d'Alexandre VII (11). Philippe Gheeraerds était prieur et économiste de Saint-Pierre au moment de l'information, qui eut lieu le 25 septembre 1677 au refuge de Bruges (12). Il reçut des lettres patentes datées du 15 octobre 1677 (13). L'évêque de Bruges confirma son élection le 21 novembre suivant et lui donna la bénédiction abbatiale en la chapelle du Saint-Sang. Dom Gheeraerts ne resta qu'un an en charge : il mourut dans son refuge de Bruges le 14 mars 1679 ; il fut enterré à Oudenbourg au milieu du chœur de l'abbatiale (14).

en 1664 à Luc Dachery par un de ses correspondants belges, avec les dix mille écus de revenus que leur apporterait l'annexion les moines des Dunes veulent bâtir une église abbatiale (*Revue Mabillon*, III, 348, Ligugé, 1907).

(1) FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 416. La nomination de dom Launin dut être considérée un moment comme chose faite, car elle est mentionnée dans MARTÈNE et DURAND, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*, I, 71, Paris, 1724 ; d'où elle a passé dans la *Gallia christiana*, V, 268.

(2) Ce nom se présente sous toutes les formes ; nous avons gardé la graphie du *Catalogus*. Ses patentes l'appellent *Ghillains*.

(3) *Catal. abbatum*, 73 ; A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, II, 548-549. En 1660 Charles Gheleyns avait dédié à son prélat, dom Charles d'Argenteau un catalogue abrégé des abbés de Bergues (A. PRUVOST, *op. cit.*, Introduction, XXXI).

(4) A. É. B., bl. 7707 (original) ; A. D. N., B 19459, pièce 50 (copie) ; A. G. R., *Conseil d'État*, 1293.

(5) *Catal. abbatum*, 73-74. Le diplôme original est conservé aux A. É. B., *Carton Oudenbourg*. Plusieurs compositions de circonstances lui furent dédiées à cette occasion (FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 416, n. 3 ; VAN DER HAEGHEN, *Bibliotheca belgica*, IV, 74).

(6) A. É. B., bl. 7805.

(7) Trois exemplaires sont conservés aux A. É. B., *Fonds Oudenbourg*, 1 et 6 ; cfr FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 417-418.

(8) FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 418-419 ; minute aux A. G. R., *Conseil privé espagnol*, carton 1169, n° 640 ; A. D. N., B 19721 ; voir encore B 19450, n° 34 : *Motivum juris pro creditoribus monasterii Sanctorum Petri et Pauli... Aldenburgi actoribus ex una, contra reverendum admodum ac amplissimum dominum Carolum Gheleyns prelatum dicti monasterii ex altera partibus, coram nobili et amplissimo domino consiliario van der Riet commissario in hac causa*.

(9) Nécrologe d'Oudenbourg ; le *Catal. abbatum*, 74, n'indique pas le jour.

(10) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 419.

(11) A. É. B., bl. 7804 (original) ; copie aux A. É. B., *Carton Oudenbourg*.

(12) A. É. B., *Fonds Oudenbourg*, 13.

(13) Il avait déjà essayé de se faire élire en 1663 (FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 416).

(14) *Catal. abbatum*, 74 ; FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 419.

ALBERT-FRÉDÉRIC TAYE DE WEMMEL. Le 27 avril 1679 le Conseil d'État avait proposé, pour devenir abbé de Saint-Pierre, dom Augustin Vermeulen, moine de Saint-Pierre de Gand, mais un moine noble de l'abbaye d'Ename, dom Albert Taye, fils de feu Englebert, chevalier, baron de Wemmel (1), qui intriguait depuis plusieurs années pour obtenir un titre abbatial, sous prétexte de services rendus à la cause espagnole au cours d'une mission secrète où il avait risqué sa vie (2), l'emporta auprès du gouvernement et reçut des patentes dépêchées de Bruxelles du 13 mai 1679 (3). L'élection, *pro forma*, eut lieu le 25 mai 1679 (4); l'évêque de Bruges la confirma le lendemain (5). Dom Taye fut béni et installé le 24 juin suivant (6). Mais peu de temps après avoir ainsi réalisé ses ambitions, le prélat donna des signes non-équivoques de déséquilibre mental (7). Le 17 septembre 1682 (8) on réussit à lui arracher sa résignation moyennant une pension viagère de 800 florins, — bientôt réduite à 500 — avec laquelle il alla vivre dans le Brabant (9). Toutefois cette résignation ne fut ratifiée que le 15 juillet 1686, après qu'on se fut mis d'accord sur le prix de la pension et sur le versement des arrérages (10). Dom Albert Taye mourut le 26 novembre 1689 (11).

En résignant, Albert Taye avait laissé le pouvoir entre les mains de son prieur, dom Jean Hudsebaut. Mais celui-ci mourut déjà le 30 janvier 1683 (12). Le 22 novembre 1684 le Conseil privé nommait prieur de Saint-Pierre, sur la proposition de l'évêque de Bruges, dom Grégoire van der Steene, ancien prieur de l'abbaye de Saint-André (13). Le 2 décembre suivant les moines d'Oudenbourg firent connaître à l'évêque leur opposition à dom van der Steene : loin de vouloir l'accepter pour prieur, ils avaient élu, de leur côté, leur confrère, dom Pierre Le Cœcq. C'était un sujet français. Ils étaient trois de cette nationalité à Oudenbourg, et s'en targuaient pour agir à leur guise. Le gouvernement recommanda à l'évêque de ne pas céder : il mettrait, si c'était nécessaire, les trois insoumis à Saint-André, où il trouverait d'autres moines pour Oudenbourg (14).

(1) Les Taye, branche du lignage bruxellois des van Couwenbergh (voir *Biogr. Nat.*, XXIV, 646), fournissent des échevins à la ville de Bruxelles dès le début du XIV^e siècle (A. WALTERS, *Les plus anciens échevins de la ville de Bruxelles*, dans *Ann. Soc. archéologie de Bruxelles*, VIII, 434, 1894).

(2) Ces événements remontent à 1675. En 1677 les parents et amis de dom Taye cherchent déjà à monnayer ses états de service pour lui obtenir la prélature de Saint-Bertin (A. G. R., *Conseil d'État*, 1182).

(3) A. É. B., bl. 5677; A. G. R., *Conseil d'État*, 1293; FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 420.

(4) A. É. B., *Carton Oudenbourg*. La communauté comptait alors neuf religieux.

(5) A. É. B., bl. 6179.

(6) A. É. B., bl. 6180; *Catal. abbatum*, 74. Albert Taye avait été ordonné prêtre à Bruges le 15 avril 1656 (A. É. B., *Kerk. archief*, 189).

(7) Voir dans FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 420-421, le résumé du rapport signé notamment par dom Hudsebaut, prieur de Saint-Pierre, et les six profès. C'est dom François Van de Kerckhove que les religieux envoyèrent à l'évêché porter plainte auprès de Mgr François de Baillencourt (A. É. B., *Acta Episc. Brug.*, XXXVIII, *passim*).

(8) A. É. B., *Fonds Oudenbourg*, 15 (copie).

(9) FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 423. Un dossier conservé aux ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *Fonds des religieux*, carton III, renferme une lettre de dom Taye, datée du 3 octobre 1683, qui montre que l'abbé démissionnaire ne s'était guère assagi. Pour « une affaire qui lui estoit arrivé par malheure au village de Sempis », il a dû faire de la prison ecclésiastique ; il a été condamné à huit jours de retraite dans un monastère et à soixante florins d'aumônes. L'official, ayant appris *post lalam sententiam* que la pension de cet abbé est des plus réduites et qu'étant ici à Malines, il a dû contracter des dettes, estime qu'on peut lui remettre l'amende, mais non la retraite.

(10) A. É. B., *Fonds Oudenbourg*, 17.

(11) A. G. R., Ms. 7793 (nécrologe du Grand Bigard); FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 423, avaient adopté, faute de mieux, une date trouvée dans une édition tardive de la *Flandria illustrata*, « le 31 mai 1690 ». Dom Albert Taye fut inhumé à Wemmel, où son mausolée existe encore ; il est reproduit, en lithographie, dans l'ouvrage de FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 423.

(12) Nécrologe d'Oudenbourg.

(13) Voir sa notice, p. 124.

(14) A. É. B., *Fonds Oudenbourg*, 16.

Mais les partisans de dom Le Cocq finirent par s'incliner, non sans susciter à l'occasion quelque chicane (1) ; on leur confia d'ailleurs l'administration du temporel du monastère : le 9 janvier 1685, dom Pierre Le Cocq soumet à l'évêque les comptes de l'abbaye (2).

AUGUSTIN VERMEULEN, Brugeois de naissance, avait reçu l'habit à Saint-Pierre de Gand le 22 février 1644 et avait fait profession le 22 février 1645 devant le prieur Antoine Engrand (3). Il devint successivement infirmier, maître des novices et prieur de son monastère (4). En dernier lieu il était prévôt de Saint-Pierre lorsqu'on lui proposa de devenir abbé d'Oudenburg. Ses patentes portent la date du 13 août 1686 (5). A vrai dire, le nouvel abbé se montra peu empressé à quitter le Mont Blandin ; le roi dut le lui enjoindre par lettre du 13 juin 1687. Les tristes conséquences de la guerre contre la ligue d'Augsbourg ne permirent pas à dom Vermeulen de relever les finances de son monastère. Lorsqu'il mourut le 31 mai 1691, à l'âge de 73 ans (6), il laissait son monastère encore plus obéré qu'il ne l'avait trouvé. Il fit quelques efforts pour promouvoir la discipline monastique et renouvela, le 23 mars 1690, les constitutions de son abbaye (7). A sa mort on crut préférable, pour des raisons d'économie, de laisser la maison sous l'autorité du prieur, dom Adrien de La Barre, auquel on adjoignit dom Simon Soyette (8). Mais dom de La Barre mourut le 14 août 1692. L'évêque nomma à sa place dom François Van de Kerckhove ; de plus il interdit aux administrateurs de recevoir des novices avant le rétablissement de la paix (9).

MARTIN GHEERTS, né en 1660 dans le diocèse de Gand, avait pris l'habit à Saint-Pierre de Gand le 17 juin 1682 et il y avait fait profession le 27 juin 1683 (10). Il est postulé par les moines d'Oudenburg le 3 novembre 1696 (11) ; cependant le Conseil d'État ne le proposa au roi que le 12 mars 1698. Ses lettres patentes sont datées du 2 avril suivant. Son élection eut lieu le 11 avril. Confirmé le même jour par l'évêque de Bruges (12), Martin Gheerts prit possession de son siège le 13 avril et reçut la bénédiction abbatiale à Gand des mains de l'évêque Philippe van der Noot le 24 juin (13). Il fit ce qu'il put pour redresser la situation financière de sa maison,

(1) FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 422 ; Grégoire van der Steene ne resta pas longtemps à Oudenburg : en 1691 dom Adrien de la Barre remplit la charge de prieur et la conserva jusqu'à sa mort, le 14 août 1692 (sur ce moine, voir FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 417, 419, 421-424 ; nécrologe d'Oudenburg, et A. É. B., *Fonds Oudenburg*, 42).

(2) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenburg*, I, 422.

(3) A. É. G., *Fonds Saint-Pierre*, 2^e série, liasse 99 et 104. Il fit une seconde profession le 25 mai 1656, sans doute devant un nouvel abbé ou après l'introduction de nouvelles constitutions.

(4) En 1679, il avait été prieur pendant dix ans (A. G. R., *Conseil d'État*, 1295).

(5) Avec exemption du grand sceau, à cause de la pauvreté du monastère (FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 423).

(6) *Gallia*, V, 268 ; Nécrologe d'Oudenburg ; la notice du *Catal. abbatum* se caractérise par l'absence de dates ; FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenburg*, I, 424 : « Augustin van der Meulen mourut vers le mois de juin 1691 ».

(7) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenburg*, I, 424.

(8) A. É. B., *Fonds Oudenburg*, 18 (commission d'Adrien de La Barre), 19 (commission de Simon Soyette).

(9) A. G. R., *Conseil privé espagnol*, carton 1169, n° 640 ; B. R., Ms 7153-92 (voir surtout la lettre de l'évêque expliquant pourquoi il a pris cette mesure : les moines d'Oudenburg vivent assez tranquillement et disent bien leur office, seulement ils sont très peu instruits et incapables de former un novice ; de plus, en temps de guerre, ces enfants seraient exposés à trop de périls).

(10) A. É. G., *Fonds Saint-Pierre*, 2^e série, 99 (obituaire) et 104 (chartes de profession).

(11) B. R., Ms. 7153-92, f° 204 et v°. L'abbé de Saint-Pierre délivra, le 14 décembre 1696, des lettres testimoniales au nom de Martin Gheerts. Le même dossier contient encore trois pièces relatives à la situation du monastère avant l'élection de Martin Gheerts. Ce religieux, expliqué une note des A. G. R., *Conseil de Régence*, 1706-1715, 365, a été désigné par les abbés bénédictins de Flandre et nommé par le gouverneur général : il n'y a pas eu d'élections.

(12) Ces dates se trouvent dans A. É. B., *Fonds Oudenburg*, 20 ; A. É. B., bi. 7807 (original des patentes).

(13) *Catal. abbatum*, 75.

mais il ne réussit, semble-t-il, qu'à augmenter le nombre de ses créanciers. D'ailleurs il mourut le 11 octobre 1700 (1).

GRÉGOIRE LAMBERTI, de Béthune, profès et prieur d'Oudenbourg, fut élu peu après la mort de Martin Gheerts. Ses confrères étaient les des abbés étrangers à la maison ; ils les rendaient responsables de leur détresse financière ; or, c'était le motif pour lequel on les avait appelés. Cependant le Conseil d'État était du même avis et proposa, le 15 janvier, dom Grégoire Lamberti, moine d'Oudenbourg, comme « le moins incapable » de devenir abbé. Ses patentes portent la date du 25 janvier suivant (2). Dom Lamberti fut installé le 1^{er} mars (3) et béni le 17 avril par l'évêque de Bruges, Guillaume Basseri, dans la chapelle épiscopale. Dom Lamberti connut les mêmes tourments que ses prédécesseurs : les misères de la guerre et les poursuites des créanciers. Avec ces derniers il conclut une transaction aux termes de laquelle il leur abandonnait pour six ans, à partir du 1^{er} février 1708, tous les revenus de son abbaye, réserve faite de 200 livres de gros pour son entretien et celui de ses religieux, et de 50 florins pour le luminaire de l'église. A cause de l'opposition de plusieurs créanciers privilégiés, la convention ne fut sanctionnée par Charles VI que le 14 février 1712. Il est vrai que l'abbé avait obtenu, entretemps, un moratoire (4). Grégoire Lamberti mourut le 16 avril 1713 (5). A son décès la dette du monastère s'élevait à 65.200 florins. La communauté ne comptait plus que sept religieux ; deux demeuraient hors du monastère ; les cinq autres, vêtus de guenilles, à peine nourris, trouvaient encore le moyen d'entretenir entre eux la discorde (6). Le bruit courait que l'empereur allait supprimer l'abbaye (7).

AMAND NEYRINCK (ou **NERRINCO**), né à Courtrai en 1663 (8), reçut l'habit à Saint-Pierre de Gand le 7 décembre 1681 et y fit profession le 7 juin 1683 (9). La cour le nomma abbé le 24 janvier 1716 (10), après une information qui eut lieu le 17 décembre 1715. L'évêque H.-J. van Susteren le bénit le 26 avril suivant (11). L'abbé Neyrinck ne réussit pas mieux que ses prédécesseurs à redresser la situation. Cependant dans une lettre du 29 août 1719 l'évêque de Bruges louait son zèle et prenait sa défense contre ses détracteurs ; il devait changer d'avis, deux ans plus tard (12). Dom Neyrinck mourut le 9 mars 1721 (13), laissant son monastère dans une situation si mauvaise que l'évêque conseilla à l'empereur de surseoir à la nomination d'un nouvel abbé : Oudenbourg devait rester treize ans sans prélat. Le 10 mars 1721 le religieux Médard

(1) *Ibidem* ; FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 424-425.

(2) A. É. B., bl. 7812. Il fut enterré dans le cloître de l'abbaye du Mont Blandin (E. DE BUSSCHE, *L'Abbaye de Saint-Pierre à Gand*, 39, Gand, 1867).

(3) A. É. B., bl. 6164.

(4) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 426, 427.

(5) *Catal. abbatum*, 76.

(6) FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 427, ont extrait des sources contemporaines quelques détails poignants sur la misère de ces moines, contre lesquels le plus mauvais sort semblait s'acharner. Voir, par exemple, A. G. R., *Conseil de Régence 1706-1715*, 365.

(7) Voir l'*Histoire de l'abbaye de Saint Gérard* par dom Eugène MASSART, p. 1004 (Ms. à l'Abbaye de Maredsous).

(8) D'après une note du *Bull. du Cercle arch. de Courtrai*, IX, 266, Courtrai, 1911-1912, il portait au baptême les prénoms de Jacques-Joseph.

(9) A. É. G., *Fonds Saint-Pierre*, 2^e série, liasse 104 (charte de profession), et 99 (obituaire).

(10) *Catal. abbatum*, 76 ; A. G. R., *Conseil de Régence 1706-1715*, *ibidem*.

(11) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 428.

(12) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 428-429.

(13) *Catal. abbatum*, 76.

Verdy est nommé administrateur *in temporalibus et in spiritualibus* (1). L'administration passa ensuite entre les mains du prieur Placide d'Hondt, puis de Maur de Villers (2), tous incapables de faire face à la situation quasi désespérée dans laquelle ils se trouvaient plongés. Pour en sortir ils firent appel à l'abbé de Bergues-Saint-Winoc, dom Gervin Ryckewaert. C'est ce dernier qui, au cours d'une visite à Oudenburg, en avril 1725, leur proposa de prendre comme prieur dom Josse Gramon.

JOSSE GRAMON, flamand de Dunkerque, moine de Bergues-Saint-Winoc, gouverna sept ans l'abbaye d'Oudenburg avec les pouvoirs d'un prieur majeur et réussit à rendre la vie à une institution qu'il avait trouvée ruinée et menacée de liquidation. Josse Gramon, qui avait reçu au baptême le prénom de Jean-Baptiste, avait fait profession le 22 mai 1707 et il enseignait la théologie dans son monastère lorsque son abbé l'invita à se mettre à la disposition des moines d'Oudenburg (3). Il fut d'abord nommé pour six ans, le 15 janvier 1726, mais le 5 juillet suivant, la gouvernante Marie-Élisabeth, sur l'avis de l'évêque de Bruges, prorogea ses pouvoirs pour une durée de dix ans (4). Il ne fut pas nécessaire de les renouveler : Josse Gramon mourut le 17 juin 1732 (5). Comme sa communauté ne se composait plus que de trois religieux, il avait admis en 1730 quatre novices (6).

FOLQUIN GRAMON : le 21 juin 1732 l'évêque de Bruges, Henri-Joseph van Susteren, demanda à l'abbé de Saint-Bertin de lui céder dom Folquin Gramon pour remplacer le défunt prieur, son frère, à la tête de l'abbaye d'Oudenburg (7). Dom Folquin était né à Dunkerque le 20 janvier 1694 ; il avait pris l'habit à Saint-Bertin le 17 septembre 1713 ; il avait été ordonné prêtre en 1716 et avait enseigné quelque temps la théologie à ses jeunes confrères (8). Élu par la communauté d'Oudenburg, il reçut le 29 juin 1732 de l'évêque de Bruges l'autorité d'un prieur ; deux ans plus tard les moines voulurent l'avoir pour abbé. Dom Folquin reçut ses patentes, datées du 16 août 1734, avec exemption du grand scel et des droits de dépêche (9). Il fut élu député du clergé de la province aux États de Flandre. Les devoirs de cette charge le retenaient à Bruges, lorsqu'il succomba à une pleurésie et mourut le 31 décembre 1736 (10). Le dévouement des deux frères Gramon à la petite abbaye avait fait l'admiration de tous ceux qui avaient pu les approcher (11).

(1) A. É. B., *Fonds Oudenburg*, 21. Dom Médard Verdy reçut, le 6 septembre 1724, la permission d'aller vivre hors du monastère avec sa mère dont il était l'unique soutien (A. É. B., *Fonds d'Oudenburg*, 9). Mais on retrouve son nom au bas d'un contrat de fermage du 24 décembre 1726 (ARCHIVES COMMUNALES À NIEUPORT, charte 626). Il mourut le 24 juillet (nécrologe d'Oudenburg).

(2) FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 429. Maur de Villers mourut le 16 février 1730 (Nécrologe d'Oudenburg).

(3) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, II, 643 et 703, Bruges, 1878 (voir encore 729 et 730) ; J. J. CARLIER lui a consacré, dans le *Bull. Comité flamand de France*, V, 421-422, 1869, une brève notice, qui n'est pas toujours exacte.

(4) A. É. B., *Fonds Oudenburg*, 22.

(5) *Catal. abbatum*, 76 ; Nécrologe d'Oudenburg.

(6) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenburg*, I, 429-430.

(7) D. HAIGNERÉ et O. BLED, *Les Chartes de Saint-Bertin*, IV, n° 4726, Saint-Omer, 1899 ; H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, I, 409, Saint-Omer, 1854.

(8) Voir la notice recueillie par C. DEWITTE, *Catalogus Bertiniorum religiosorum*, n° 1196 (dans D. HAIGNERÉ et O. BLED *op. cit.*, IV, 445). D'après ce catalogue, l'année de profession de Folquin Gramon serait 1712, mais le *Grand Cartulaire* du même Ch. DEWITTE (BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-OMER, Ms. 803, X, *ad annum*) donne pour la prise d'habit, qui a lieu un peu plus d'un an avant la profession, la date indiquée ci-dessus : 17 septembre 1713. Dom Folquin Gramon était l'oncle de dom Winoc Gramon, mort moine de Saint-Bertin le 7 septembre 1760 (*Catal. Bert. relig.*, n° 1229).

(9) A. É. B., bl. 7813 ; A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 873.

(10) *Catal. abbatum*, 76 ; FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenburg*, I, 430.

(11) L'évêque van Susteren estimait qu'ils avaient « sacrifié leur vie avec un zèle très ardent et incompréhensible ».

GODEFROID COLLIER. Aucun moine, à la mort de Folquin Gramon, n'était encore en âge d'assumer les responsabilités de l'abbatit. L'évêque de Bruges s'adressa donc à l'archevêque de Malines, qui était aussi abbé d'Affligem, et lui demanda un moine pour poursuivre l'œuvre de restauration d'Oudenburg (1). L'archevêque finit par envoyer son ancien procureur, dom Godefroid Collier, qui résidait à ce moment au prieuré de Bornhem (2). André Collier était né à Termonde le 29 juin 1681 et avait fait profession à Affligem en 1703 (3). Ses patentes sont datées du 14 juin 1737. Soit par principe, soit par économie, il ne reçut pas la bénédiction abbatiale. C'était un homme aimable, assidu à l'oraison et tenu par tous pour saint. Malheureusement il mourut au bout d'un an d'abbatit, le 17 octobre 1738 (4).

MAUR ELOY, né à Termonde en 1697, avait fait profession à Saint-Adrien de Grammont en 1715 (5). Il avait étudié la théologie à Louvain sous la direction du docteur Daelman et il avait célébré ses prémices sacerdotales en juillet 1732 (6). Il avait occupé plusieurs charges dans son monastère : cuisinier, hôtelier, professeur de théologie. L'archevêque de Malines lui avait confié en 1734, la direction spirituelle des bénédictines de Hunnegem (7) ; de plus, il était, depuis 1736, vicaire de l'église paroissiale (8). L'évêque de Bruges, de nouveau en quête d'un abbé pour Oudenburg, après de vaines démarches à Gand, à Bergues-Saint-Winoc, à Affligem et à Ename, finit par arracher son consentement. Les patentes de dom Maur Eloy portent la date du 3 mars 1739 (9). Le nouvel abbé était solide, ferme, expérimenté, prudent et actif. La paix revenue en 1748 avec le traité d'Aix-la-Chapelle, il entreprit la restauration des bâtiments conventuels (10) ; il reconstruisit le cloître et recouvra, par voie judiciaire, plusieurs propriétés qui avaient été enlevées à son abbaye (11). Malheureusement il ne tolérait aucun contrôle de son administration et s'inspirait des maximes d'une économie parfois outrée (12). C'est ce qui explique la démarche de quatre de ses moines, allant se plaindre auprès de l'évêque de la scandaleuse administration de leur abbé, le 28 septembre 1750 (13). Quand il mourut, le 15 juin 1760 (14), la rumeur publique informait l'évêque que le temporel de l'abbaye se trouvait « dans un très pitoyable état ». En

(A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 873) : même écho dans la notice, exceptionnellement longue du *Catalogus abbatum Benvinorum religiosorum*, n° 1196. En 1735, lors d'une vacance du siège abbatial à Saint-André, dix moines sur dix-sept le réclament pour abbé ; l'évêque de Bruges avait approuvé ce choix et l'avait recommandé à la Cour (A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 873) ; mais dom Gramon ne fut pas déplacé. A l'annonce de sa mort, le prieur de Saint-André, dom Martin Coucke, rédige une épitaphe et rime un *modulamen febile* où son admiration s'exprime en vers sans prétentions (*Biekerf*, LV, 125, Bruges, 1954).

(1) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 873 ; A. É. B., *Fonds Oudenburg*, 23 (deux lettres concernant les circonstances de son élection).

(2) Prov. d'Anvers, prieuré dépendant d'Affligem. Un document y signale sa présence en novembre 1732 (BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE SAINT-PIERRE À TERMONDE, Ms. 82, f° 204).

(3) *Affligemensia*, n° 6, 340, mars 1949.

(4) Nécrologe d'Oudenburg ; FEYS et VAN DE CASTEEL, I, 431 ; le *Mortuarium Affligemense* (TERMONDE, Ms. 82) l'inscrit au 16 octobre ; le *Catal. abbatum* écrit, par erreur, le 17 octobre 1739.

(5) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 873.

(6) *Revue bénédictine*, IX, 521, Maredsous, 1892.

(7) M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré des bénédictines de Hunnegem*, 156, Louvain, 1947.

(8) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 873.

(9) A. G. R., *ibidem* ; il y avait en ce moment, à Oudenburg, huit profès et deux novices.

(10) L'un d'eux porte encore sur ses ancrs la date 1756. On lira dans *Rond den Heerd*, IV, 321, 1869, un curieux récit des violences dont le prieur et le sous-prieur furent victimes de la part des soldats français le 5 septembre 1744 ; la source de cet épisode n'est malheureusement pas donnée.

(11) L'auteur du *Catalogus abbatum* loue son administration en termes vigoureux.

(12) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 873.

(13) A. É. B., *Fonds Oudenburg*, 43.

(14) *Catal. abbatum*, 77 ; il figure au 16 juillet dans le nécrologe.

réalité l'abbé Eloy laissait un revenu de 2060 livres 11 sous, contre 1943 livres 2 sous de charges, et une dette qui ne dépassait pas 1691 livres 5 sous (1).

PAUL DIERCXEN est né à Leffinge près d'Ostende en 1710. Il fit profession à Saint-Pierre en 1733 et y remplit un temps la charge de sous-prieur. Il est élu abbé le 15 juillet 1760 (2) ; il reçut ses patentes datées du 20 août ; il est installé le 11 septembre et reçoit la bénédiction abbatiale le 14 septembre dans la chapelle de l'évêque de Bruges Jean Robert Caïmo (3). En 1762 il admet cinq postulants. Suivant les instructions qu'il avait reçues à son entrée en charge, il restaura en 1766 le refuge de l'abbaye à Bruges, qui n'était ni loué, ni habité faute de réparations (4). Il assista, le 8 juillet 1770, aux fêtes du sept centième anniversaire de la mort de sainte Godelieve, qui furent célébrées à Ghisteltes (5). Il mourut le 17 mars 1773 (6).

PIERRE COUDELIER, né à Nieuport le 4 avril 1711, fils de Jean Vincent Coudelier et de Catherine Dias, fut baptisé sous le nom de Charles-Vincent (7). Il est proviseur de l'abbaye de 1733 à 1739, ensuite, pendant quatre ans, prieur ; il était curé de la paroisse d'Oudenburg depuis 1745 (8). Il fut élu abbé en juin 1773 ; ses patentes portent la date du 3 juillet 1773 (9). La communauté comptait alors onze moines qui vivaient unis et avec beaucoup de régularité. Le revenu annuel était de 14.019 florins. On travaillait activement à la réparation des fermes (10), mais les bâtiments conventuels étaient, au dire des commissaires, « dans un état de vétusté et de délabrement qui démontrait la nécessité indispensable de les rebâtir pour la plus grande partie ». Le Conseil privé enjoignit à l'abbé « de faire dresser un plan simple et sans ostentation ou décoration, pour être exécuté par parties, à mesure que les forces de la maison le permettront... » (11). Dom Coudelier se mit tout de suite à la besogne : il bâtit une nouvelle aile qui lui coûta 32.000 florins (12). Le 17 avril 1787 il remit sa déclaration conformément aux édits de Joseph II : les revenus de son abbaye s'élevaient à 2.266 livres de gros ; les charges n'étaient que de 2.057 livres (13). Dom Coudelier mourut le 29 juin 1788 ; il fut inhumé au cimetière de la paroisse (14).

(1) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 873 ; FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenburg*, I, 432.

(2) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 873.

(3) *Catalogus abbatum*, 77 ; FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenburg*, I, 433.

(4) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 873 ; Ad. DUCLOS, *Bruges. Histoire et souvenirs*, 516.

(5) *Biekerf*, LVII, 116, Bruges, 1956.

(6) Le nécrologe l'a inscrit au 15 mars ; le *Catal. abbatum* met : le 18 mars ; le secrétaire de l'évêché, F.-N. Gillis, a relevé l'*Inventarium pecuniarum et jocaliorum quas inventa sunt in cubiculo ampliss. Domini abbatis Audenburgensis defuncti 17 martii 1773* (A. É. B., *Fonds Oudenburg*, 70) : on suivra de préférence cette attestation officielle.

(7) ARCHIVES DE L'ÉTAT-CIVIL À NIEUPOORT, (note communiquée par M. l'abbé P. Declercq, curé de Nieuport-bains). Sur la famille de sa mère, voir A. MERGHELYNCK, *Les étrangers en West-Flandre*, II, 33-34 (*Tablettes des Flandres*, Recueil 6).

(8) FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 535 ; sur les difficultés suscitées par sa présentation le 19 décembre 1742, voir *Ibidem*, I, 431-432. Le curé Coudelier aurait laissé, des notes sur son administration paroissiale dit G. F. TANGHE, *Beschrijving van Oudenburg*, 43, Bruges, 1859.

(9) A. É. B., bl. 7717 ; A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 873.

(10) Voir aux A. É. B., *Carton Oudenburg*, un compte de 108 folios présenté pour liquidation à P. Coudelier, le 10 octobre 1776, par le receveur Antoine Joseph de Vinck.

(11) Ce plan est conservé aux A. G. S. B. (M. ENGLISH, *Oudenburg*, dans *St.-Benedictusode*, VIII, 8, 1935). Les A. G. R., *Cartes et plans*, Ms. 307, possèdent un plan de l'abbaye en 1784.

(12) Voir les remarques de FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 435, sur la saine administration de l'abbé Coudelier.

(13) A. G. R., *Chambre des comptes*, 46897.

(14) *Catal. abbatum*, 77-78, porte fautivelement le « 17 juin ». La lettre de faire-part se trouve dans A. G. R., *Archives du Gouvernement général*, 2287.

PAUL (Jacques) DE BRAUWERE, né à Nieuport le 29 mars 1735, fils de François-Jacques, avocat au Conseil de Flandre, et de Claire-Isabelle Coudelier, était le neveu de son prédécesseur (1). Entré en religion le 29 décembre 1760, il fit profession le 28 octobre 1761 (2). Il est tonsuré le 29 février 1763, ordonné sous-diacre le lendemain, diacre le 17 mars 1764 et prêtre le 22 septembre 1764 (3). Il était curé de Zandvoorde lorsqu'il fut élevé à la prélature le 17 décembre 1788, installé au début de 1789 par le chanoine J. Fr. de Gryse, secrétaire de l'Évêché, enfin béni en grande pompe le 19 avril 1789 dans l'église de son abbaye par Mgr F. Guillaume Brenart, évêque de Bruges (4). Dom de Brauwere assiste le 6 juillet 1791 à la joyeuse entrée et à l'inauguration de Joseph II à Gand, comme comte de Flandre, et le 31 juillet 1792 à l'inauguration de l'empereur François II (5). Les années suivantes amenèrent des événements moins heureux. Après Fleurus, le monastère fut imposé par les Français pour la somme de 53.184 livres. Cette contribution n'ayant pu être payée intégralement, un moine, dom Pierre Verduyn, fut pris comme otage et conduit en France (6). Si l'abbé de Brauwere ne fut pas inquiété, c'est parce qu'il avait quitté le pays : le 23 septembre 1795 il écrit à son receveur de Vinck qu'il est rentré de Dusseldorf où il a subi un bombardement et « connu mille périls » (7). Le 9 avril 1796 il dut remettre à l'administration du département la liste de ses moines (8). L'abbaye d'Oudenburg fut supprimée le 16 février 1797. Au moment de se séparer, les religieux signèrent une protestation (9). En septembre ils furent invités à prêter le serment de Fructidor an V. Deux s'exécutèrent (10) ; les autres se déroberent mais ne furent pas inquiétés, sauf dom Vérémond Daghelet (11) et dom Amand van Elslande, qui furent arrêtés en novembre 1798 (12). L'abbé de Brauwere était retourné le 12 novembre 1796 dans son ancienne cure de Zandvoorde (13) ; après avoir hésité quelque temps, il prêta lui aussi le serment de haine à la royauté et à l'anarchie (14). En conçut-il un tel remords, ou bien les difficultés matérielles où le pauvre abbé se trouvait plongé eurent-elles

(1) Notice généalogique dans *Tablettes des Flandres*, Recueil 4, 167.

(2) A. É. B., *Département de la Lys*, 1188.

(3) A. É. B., *Kerk. archief*, 190.

(4) *Catal. abbatum*, 78. Les vœux du Magistrat d'Oudenburg furent imprimés chez Jos. de Busscher (exemplaire à la BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, Rés. 1581) ; une autre pièce de circonstance est signalée par P. ALLOSSERY, *Geschiedkundige Boekenschouw*, II, 318). Les armoiries et la devise de l'abbé de Brauwere se trouvaient au-dessus de la porte de la cure d'Oudenburg démolie en 1956.

(5) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 10 B. Dans ces deux circonstances le souverain était représenté par le gouverneur, Albert de Saxe-Teschén.

(6) FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 436.

(7) A. É. B., *Fonds Oudenburg*, 146.

(8) A. É. B., *Département de la Lys*, 1188 (il y avait, à ce moment, onze prêtres et deux sous-diacres ; la liste donne pour chacun d'eux, la date de son entrée en religion et celle de sa profession).

(9) *Second recueil des protestations des maisons religieuses supprimées*, 19-20 [Bruges], 1797.

(10) Dom Romain (Charles-François) Van de Vyvre, sous-prieur, qui prêta le serment le 4 décembre 1797, et dom Félix (François) Govaert, le 30 novembre 1797 (A. É. B., *Départ. de la Lys*, 1189).

(11) J. B. VAN BAVEGEM, *Het Martelaarsboek der Belgische geestelijkheid ten tijde der Fransche omwenteling*, 219, 428, Gand, 1875. Dom Vérémond (Norbert) Daghelet avait été ordonné prêtre à Emmerich durant la tourmente révolutionnaire : le 8 octobre 1797 son abbé avait demandé pour lui des lettres dimissoriales (A. É. B., *Carton Oudenburg*). Dom Daghelet mourut curé à Oudenburg le 7 juin 1852 (FEYS et VAN DE CASTEELE, I, 437 et 658 n. 1 ; voir aussi *Rond den Heerd*, VI, 18, Bruges, 1871).

(12) Dom Amand (Joseph-Maxime) van Elslande, né à Ypres en 1732, mourut à Klerken (Fl. occ.) le 12 novembre 1802 (nécrologe d'Oudenburg) et non pas à Bruges en 1803 (J. B. VAN BAVEGEM, *op. cit.*, 427). Sur son refus de serment voir G. F. TANGHE, *Beschrijving van Oudenburg*, 58.

(13) A. É. B., *Acta Episc. Brug.*

(14) Il ne figure sur aucune des listes que nous avons pu consulter dans le fonds des archives de l'*Administration du département de la Lys* ; mais les actes ecclésiastiques de l'époque le tiennent pour un jureur, notamment le *Memoriale in generationem et generationem* de Melchior-Jean GAILLIARD, mort en 1817 curé de Ghistelles ; enfin le dernier rédacteur du *Catalogus abbatum*, dom Arnoul Bouten, le lui reproche, non sans amertume.

seules raison d'un tempérament fragile ? En 1802 Paul de Brauwere tomba dans la démence et dû être interné (1). Il mourut à Bruges, à l'hospice Saint-Julien, le 22 mai 1803 (2).

L'abbaye de Saint-Pierre et ses biens furent mis en vente comme biens nationaux. Le monastère fut adjugé, le 17 mars 1798, à un certain Briquet de Paris (3). L'église et le cloître furent démolis ; la ferme élevée par l'abbé Maximilien d'Enghien, ainsi que le quartier abbatial, qui date du XVIII^e siècle, existent encore.

Par bref du 9 novembre 1934, l'abbaye du Sacré-Coeur et de Saint-Philippe de Steenbrugge (4) a été reconnue comme héritière du titre, des armes et des privilèges de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre d'Oudenburg (5). L'église de Steenbrugge avait été construite en 1876-1878 par l'abbé Philippe-Emmanuel Pollet (1806-1880) (6). Ce prêtre, original et fortuné, voulait voir son église desservie par des religieux. Les prémontrés n'ayant pas cru pouvoir l'accepter, Steenbrugge passa, le 16 juillet 1879, entre les mains des bénédictins de Termonde (7). La fondation de l'abbé Pollet devint prieuré conventuel en 1890 et fut décorée du titre abbatial en 1896 (8).

Les moines de Steenbrugge se sont rendus méritants par leurs travaux dans les domaines de la liturgie et de la patrologie. Depuis 1948 ils publient un annuaire d'érudition sacrée : *Sacris Erudiri*. En 1951 ils ont entrepris, sous le titre de *Corpus Christianorum*, l'édition d'un recueil de tous les textes patristiques antérieurs à l'époque carolingienne (9).

(1) *Est inops mentis*, notent les *Acta Episc. Brug.*, le 15 mai 1802 (le 9 janvier 1787 ils qualifiaient déjà le futur abbé de *minus capax*).

(2) A. É. B., *Acta Episc. Brug.* ; FEYS et VAN DE CASTEELB, I, 437 ; le nécrologe de dom Daghelet l'inscrit également au 22 mai en ces termes : « obiit 1803 Brugis in domo reclusionis et ibidem sepultus tempore suppressionis ». L'hospice Saint-Julien, sis rue de la Bouverie (actuellement l'école professionnelle libre), était la maison d'aliénés de Bruges.

(3) A. É. B., *Département de la Lys*, 623.

(4) Commune d'Assebroek, aux portes de Bruges.

(5) Le bref est reproduit en phototypie (avec traduction néerlandaise) dans *St.-Benedictusbode* (supplément du *Liturgisch Parochieblad*), VIII, 2, 1935.

(6) L'abbé M. ENGLISH lui a consacré un feuillet dans le *Parochieblad* de Bruges, X, les n^o 5, 6 et 7, 1955.

(7) M. VAN ASSCHE, *De stichting der Abdij van Steenbrugge*, dans *St. Benedictusbode*, X, 5-9, 1937 (l'article est resté inachevé).

(8) L'abbaye de Steenbrugge a été gouvernée depuis sa fondation par les quatre abbés dont voici les noms : Dom Amand Mertens, né à Moll le 18 août 1853, béni le 8 septembre 1896, résigne sa charge en 1926, décédé le 3 juin 1927 ; Dom Gabriel Willems, moine d'Affligem, né à Neervelp le 5 décembre 1864, béni le 28 novembre 1926, résigne le 8 janvier 1931, décédé le 13 décembre 1941 ; Dom Modeste van Assche, né à Erembodegem le 18 mai 1891, béni le 5 mai 1932 ; décédé le 30 octobre 1945 ; Dom Isidore Lambrechts, né à Meulebeke le 11 avril 1896, béni le 19 mars 1947.

(9) E. DEKKERS, *A proposed new edition of early Christian texts*, dans *Sacris Erudiri*, I, 405-414, 1948, (le même texte a paru à part en traduction française : *Pour une nouvelle édition des anciens textes chrétiens*, Steenbrugge, 1948 ; et en allemand, *Eine neue Ausgabe altchristlicher Texte*, extrait de *Theologische Literaturzeitung*, LXXIV, 1949) ; le même, *Le « Nouveau Migne »*, dans *Scriptorium*, IV, 274-279, Anvers, 1950.

ABBAYE DE SAINT-ANDRÉ-LEZ-BRUGES

Quoddam monasterium prope Brugis situm in honore beati Andree apostoli consecratum (1100), altare de Bethferkerka quod et Straten appellatur in honore beati Andree apostoli fundatum (1100), ecclesia Sancti Andree (1115, 1119, 1174, 1188), monasterium Sancti Andree (1163), ecclesia Sancti Andree de Brugis (1175, 1179, 1191), ecclesia Sancti Andree prope Brugis (1188), ecclesia sancti Andree juxta Brugas (1189, 1201, 1266), monasterium Sancti Andree juxta Brugis (1191, 1218, 1247, 1304, 1317, 1455), monasterium Sancti Andree juxta Brugas (1224, 1233, 1239, 1318, 1497, 1629, 1659), Sanctus Andreas foris Brugis (1220, 1233), Sent Andries bi Brucghe (1266), Sint Andries bi Brugge (1306), Saint Andriu daleis Bruges (1373), Sainct André lez Bruges (1486), Saint Andrieu les Bruges (1464, 1585), monasterium Sancti Andree prope Brugas (1523, 1559, 1645, 1767), Sinte Andries (1532, 1622), de cloostre van Sinte Andries bij Brugghe (1549, 1680, 1770), coenobium Divi Andree Straten-sis (1550), monasterium divi Andree juxta Brugas (1598), Sint Andries nevens Brugghe (1614, 1649), Sint Andries neffens Brugghe (1592, 1602, 1619, 1632, 1641, 1654, 1703, 1770), abdie van Sint Andries ontrent Brugghe (1717), abbatia Andreeana (1739), Sint Andries (1790, 1793, 1795) (1).

SOURCES : Le *Chronicon Affligemense*, qui, dans son état actuel, date du dernier quart du XII^e s., mais qui renferme des parties plus anciennes, raconte sommairement la fondation de Saint-André (2). Celle-ci était déjà mentionnée dans l'*Auctarium Affligemense*, également de la fin du XII^e s. (éd. P. Gorissen, 119, Bruxelles, 1952). Dans Gautier de Têrouanne, *Vita Karoli comitis Flandrie*, M. G. H., SS., XII, 551, se trouve rapporté un curieux épisode daté de 1127. Une chronique inédite de l'abbaye bénédictine de Saint-André-lez-Bruges, du XII^e-XIII^e siècle, éditée par Ch. Van den Haute dans A. S. E. B., LIX, 273-302, 1909, raconte les débuts de Saint-André, en mettant en œuvre d'une manière assez malhabile les plus anciens documents d'archives de cette maison, en particulier une notice rédigée par Ludolfe, premier prieur de Saint-André, au moment de quitter la Flandre pour devenir abbé de Saint-Laurent d'Oostbroek près d'Utrecht, c'est-à-dire en 1125 (3).

Ce récit des débuts de Saint-André a été ajouté, au début du XIII^e siècle, par un remanieur inconnu, à une autre narration : le récit de l'érection du prieuré de Saint-André en abbaye autonome et de l'élection

(1) Commune de Sint-Andries, à la sortie de Bruges, sur la route de Ghistelles ; anciennement diocèse de Tournai, depuis 1559 de Bruges. Cfr K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, XIV, 542-546.

(2) M. G. H., SS., IX, 416 ; C. COOSEMANS et C. COPPENS, *De eerste kroniek van Affligem*, dans *Affligemensia* n° 4 (mars 1947), 77. Sur cette récente édition voir les remarques de J. L[EBÈVRE] dans *Revue d'histoire ecclésiastique* XLIII, 274, Louvain 1948.

(3) J'ai discuté la véracité de cette notice dans *Les deux notices de Ludolfe d'Affligem, premier prieur de Saint-André et premier abbé de Saint-Laurent d'Oostbroek*, dans *Miscellanea historica in honorem Alberti De Meyer*, I, 444-456, Louvain, 1947. Je n'oserais maintenir toutes les conclusions de cet article ; je me suis évidemment trompé en affirmant que ce récit de la fondation de Saint-André avait été écrit après le départ de Ludolfe pour Oostbroek.

du premier abbé. L'auteur de ce *De electione primi abbatis Sancti Andreae* (1) est un contemporain. Ce n'est certainement pas le prieur Ludolfe, comme dom U. Berlière l'avait proposé jadis (2), puisque Ludolfe est mort en 1145, c'est-à-dire avant les événements relatés ici ; ce n'est vraisemblablement pas un moine, mais plutôt un clerc tournaisien mêlé à cette affaire, peut-être ce Guillaume, ami et confident du premier abbé de Saint-André, dont il est continuellement question dans le récit.

Au XVI^e siècle, le moine Arnold Goethals écrivit la première histoire de Saint-André sous le titre *Chronica monasterii Sancti Andreae*. Le manuscrit autographe est conservé à la Bibliothèque de la ville de Bruges (= B.V.B.), Ms. 569 où il en existe une copie incomplète, également du XVI^e siècle (B.V.B. Ms. 443). Cette copie a été éditée à plusieurs reprises ; d'abord, avec beaucoup de négligence, par F. Van de Putte, *Chronica monasterii Sancti Andreae juxta Brugae, benedictini ordinis, per Arnoldum Goethals, ejusdem monasterii monachi, nunc primum edita*, Gand, 1844 ; ensuite par W. H. James Weale, *Chronica monasterii Sancti Andreae juxta Brugae, Ordinis sancti Benedicti, ab Arnulpho Goethals ejusdem monasterii monacho conscripta, nunc primum accurate e codice bibliothecae Brugensis eruta*, Bruges, 1867 que nous citerons comme suit : Goethals-Weale, *Chronica* (3). L'auteur de cette chronique, né à Gand en 1500, ancien élève des hiéronymites, profès de Saint-André depuis 1520, a dédié sa chronique à l'abbé Jean Asset (1526-1547), mais un colophon inédit révèle qu'il l'a achevée en 1533 et qu'il ne l'a jamais remise au dédicataire (4). C'est l'oeuvre d'un jeune homme : nous savons à présent que les pages les plus remarquables de cette oeuvre ne sont qu'une amplification du *De electione primi abbatis Sancti Andreae* mentionné ci-dessus ; les notices qui succèdent à ce brillant début ne sont qu'une sèche nomenclature d'acquisitions diverses : dépourvu de sources littéraires, l'auteur s'est borné à analyser le chartrier de sa maison ; il a heureusement utilisé quelques autres documents aujourd'hui disparus, comme le nécrologe et certains comptes du XIII^e siècle. Mais le récit s'anime lorsque, parvenant au XV^e siècle, l'auteur peut faire appel aux souvenirs des « anciens » et à ses dix ans d'expérience monastique. Hélas ! les derniers chapitres de sa chronique sont restés pour la plus grande partie inédits. Son manque de maturité, l'outrance de ses jugements et l'animosité dont il fait preuve à l'endroit de l'abbé Asset imposent un contrôle sévère de ses affirmations.

Vers 1660, le prieur de Saint-André, dom Jacques Hureau, ajouta à la chronique de Goethals une *Continuatio* pour les années 1523-1659. Les premières pages de ce texte figurent dans le Ms. 569 de la ville de Bruges, mais l'autographe de dom Hureau (dont le latin, fort médiocre, a été corrigé par un inconnu) a été retrouvé récemment à la Bibliothèque de l'abbaye des Saints-Pierre-et-Paul à Termonde Ms. 40 (5). C'est un travail d'une précision et d'une objectivité remarquables. Les annotations marginales du Ms. 40 de Termonde sont également de grand prix. Dans certaines on peut reconnaître la main de dom Théodore van Ursel, maître des novices. Elles sont datées de 1735.

Au XVII^e siècle, la chronique de Goethals et de son continuateur se répandit dans le public sous la forme de versions abrégées, parfois pourvues de notices complémentaires. La multiplicité des exemplaires connus de ce *Compendium* atteste le succès de la chronique de Goethals dans les milieux lettrés de Bruges. On connaît ainsi le *Compendium breve annalium monasterii Sti Andreae juxta Brugae O. S. B. ex authenticis annalibus collectum anno 1690* (Bibliothèque Royale à Bruxelles, Ms. II 3609 ; un autre exemplaire dans la bibliothèque du Baron Jean van Caloen à Loppem), le *Breve compendium annalium tam spiritualium quam temporalium*, etc. (A. É. B., *Découvertes*, II4), les *Vitae et gesta abbatum monasterii Sancti Andreae juxta Brugae, M DCCXX* (B. R., Ms. II 3613 ; autre exemplaire dans la Biblio-

(1) Ch. VAN DEN HAUTE, article cité, donne à tort à cet opuscule le titre de chronique.

(2) *Bulletin d'histoire monastique*, II, n° 1358 ; cette hypothèse est reprise par dom Ph. SCHMITZ, *Histoire de l'Ordre de saint Benoît*, V, 239, Maredsous, 1949.

(3) Les autres éditions partielles et les traductions sont indiquées dans N. HUYGHEBAERT, *Histoire d'une chronique*, dans *Les Cahiers de Saint-André*, VI, 117-122, 1949. Signalons ici que W. H. JAMES WEALE aussi bien que F. VAN DE PUTTE ont complété le texte du Ms. 443 à l'aide de documents divers ; l'endroit où se termine le texte de Goethals se trouve, dans l'édition VAN DE PUTTE à la page 167, dans l'édition WEALE à la page 170.

(4) N. HUYGHEBAERT, *Le chroniqueur Arnold Goethals*, dans *Les Cahiers de Saint-André*, VI, 174-179, 1949.

(5) Voir *Biehorf*, LVI, 261-262, 1955.

thèque de l'actuelle abbaye de Saint-André). Dans plusieurs de ces ouvrages on trouve la main du bibliothécaire Baudouin Boens (né en 1649, mort après 1715) : il ne serait pas impossible qu'il soit l'auteur du *Compendium*, peut-être également des notices insérées dans la *Gallia*, V, 268-276, qui datent précisément de 1712 et dont le style s'apparente à celui du *Compendium* (1).

Les archives de l'abbaye de Saint-André, fort abondantes, sont conservées, pour la plus grande partie, au dépôt des Archives de l'État à Bruges. Elles sont malheureusement réparties entre un grand nombre de fonds et de séries factices ; il n'en existe pas d'inventaire complet (2).

Le riche chartier de Saint-André comprend plus de 400 chartes et titres divers dispersés dans la série des numéros bleus ; il en existe un inventaire manuscrit sur fiches, mais qui n'est pas complet. De plus, 33 pièces (chartes de 1100 à 1530) ont été égarées au siècle passé ; rassemblées par le chanoine F. Van de Putte (3), elles sont entrées finalement en possession de feu Mgr C. Callewaert, qui les a léguées aux Archives du Grand Séminaire de Bruges (4). Signalons ci-dessous quelques-unes des chartes déjà publiées.

La charte de fondation du comte Robert II de Flandre, de 1100, avait déjà disparu au XVII^e siècle et n'a pas été retrouvée. F. Vercauteren, *Les actes des comtes de Flandre, 1070-1128*, n° 25, l'a éditée d'après des copies conservées (5). D'autres chartes sont éditées par Miræus-Foppens, *Opera diplomatica*, I et III (chartes de 1100, 1187, 1188, 1189 et 1194) ; dans la *Gallia christiana (nova)*, V, Instr., (chartes de 1100 et de 1188). Plusieurs bulles ont trouvé un éditeur en J. Ramackers, *Papsturkunden in den Niederlanden*, II, n°s 14, 151, 152, 161, 307, 324, 349, 351, 353 (6). Le comte Th. de Limburg Stirum, *Le chambellan de Flandre et les sires de Ghistelles*, Gand, 1868, a repris les chartes de mars 1218, du 31 janvier 1220, d'août 1238, mars 1239, mai 1245, janvier 1247, mai 1247, du 20 août 1247 et de février 1306, dans ses « preuves ». E.-I. Strubbe, *Egidius van Breedene (11.-1270), Grafelijk ambtenaar en stichter van de abdij Spermalie*, Bruges, 1942, a inséré des chartes du 14 mars 1253, de mars 1254, mars 1261, mars 1262 et octobre 1266 dans le cartulaire factice de son héros. H. Obreen et A. Van Loey, *De oudste middel-nederlandsche oorkonden voor onderwijs en eigen studie verzameld en naar het oorspronkelijk uitgegeven* (Verslagen en Mededeelingen van de Koninklijke Vlaamsche Academie, 1934), ont édité les plus anciennes chartes flamandes de ce chartier : n°s 7 (novembre 1262), 14 (6 novembre 1266), 22 (novembre 1267). Deux autres chartes flamandes de 1292 ont été publiées par J. Noterdaeme, *Meeteslandse moerontginners te Rozendaal en te Breda*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, VII, 107-108, 1956. Th. Luyckx, *Johanna van Constantinopel, gravin van Vlaanderen en Henegouwer*, 546-547, Anvers-Utrecht, 1946, éditte deux chartes de 1221. Une charte de Marie, comtesse de Flandre et de Hainaut, (6-30 avril 1203) se trouve dans Ch. Duvivier, *Actes et documents anciens intéressants la Belgique*, nouvelle série, 308, n° 183, Bruxelles, 1903. Plusieurs chartes concernant le monastère de Saint-André au XII^e siècle sont reproduites dans Edg. de Marneffe, *Cartulaire de l'abbaye d'Afflighem et des monastères qui en dépendaient* (*Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, II^e section, *Cartulaires et documents étendus*, Louvain, 1894-1901), les n°s 10, 14, 28, 189-199, 202.

Les Archives de l'État à Bruges possèdent, en outre, quatre cartulaires de Saint-André (7). Dans le fonds *Archives ecclésiastiques*, 216/2674, se trouve le cartulaire composé en août 1490 par le receveur Colaert Belle (= Stein, 650) ; il est écrit sur papier, compte 252 folios et contient des actes de 1322 à

(1) N. HUYGHEBAERT, *De bibliotheek van de oude Sint-Andriesabdij*, 157-160.

(2) Un inventaire de la fin du XVIII^e siècle, est conservé aux A. É. B., dans l'inventaire manuscrit Y¹ f°s 2-14. M. Luc DANHIEUX, archiviste-paléographe aux Archives de l'État à Bruges, prépare un inventaire des archives de l'ancienne abbaye de Saint-André.

(3) A. S. E. B., II, 419, 1840.

(4) A. S. E. B., LXXXII, 243, 1939.

(5) Voir les observations de J. F. GESSLER, *Critica latina. Critische aantekeningen op Latijnsche teksten uit en na de Middeleeuwen*, 166, Louvain, 1941.

(6) Les originaux des n°s 324 (bulle de Clément III du 3 juillet 1190) et 353 (bulle de Célestin III, du 30 mars 1195) sont conservés aux A. G. S. B.

(7) H. STEIN, *Bibliographie générale des cartulaires français*, n° 650 à 653.

1442. Il faut mettre hors pair le cartulaire en trois tomes conservé sous la cote *Découvertes*, 250 (= Stein 651-653) (1). Le titre qu'il porte : *Privilegia et concessionnes pontificum, regum, aliorumque principum monasterio Sancti Andree prope Brugae data ab initio fundationis ejus, que facta sunt anno millesimo centesimo a Roberto juniore comite Flandrie* est en réalité la rubrique de la première partie. Le cartulaire *Découvertes*, 250 paraît dater de la première moitié du XVII^e siècle ; en tout cas l'acte le plus récent qui y ait été transcrit est de 1627 (2). Le numéro bleu 11.381 comprend, outre le récit de l'érection en abbaye du prieuré de Saint-André, mentionné ci-dessus, cinq actes de 1100 à 1180. Le cartulaire *Découverte*, 106 est une copie du XVIII^e siècle de ces cinq actes (3).

Les pièces les plus importantes se trouvent dans le riche fonds *Archives ecclésiastiques* (4) : 5/7691bis, 9/7694, 15/7099bis, 20/7703bis, 23/7706, 26/7709, 27/7709bis, 40/7720, 50/7728, 66/7743bis, 79/7765, 90/7766, pièce 8 et 7782, pièce 6, 107/7782 et 173/2512 n 223/3010. Des pièces de nature fort diverse se trouvent dans le fonds *Cumulus ecclesiasticus*, 19, 71, 118, 349, 351, 353, 360, 362, 363, 467, 468, 469, 476, 477, 620, 621, 623, 672, 715, 716, 958, 1009, 1017, 1020, 1021, 1054, 1080, 1092, 1158, 1159, 1160, 1190, 1194, 1239, 1301, 1372, 1374, 1462, 1646, 1687, 1688, 1689, 1755, 1788, 1816, 1898, 1922, 1935, 1981, 2042, 2126, 2129, 2145, 2177, 2245, 2383, 2404, 2454, 2493, 2528, 2529, 2530, 2531, 2538, 2627, 2847, 2892, 2926 ; suppl. 2151, 2953, 2954, 2956, 2973 (5). Même diversité dans les séries *Découvertes*, 34, 106, 114, 115, 218, 245-251, 318-320, et *Acquisitions*, 116, 5032 et 5036. Dans le fonds *d'Hoop*, 21, 26, 27, 39, 45, 55, 66, 68, 69, 112, 113, 146-150, 162, 172, 176, 180, 190, 198, 202, 244-246, 325, 454-457, 471, 491, 598, 659, 827 et 835, on trouvera surtout des baux et des pièces de procédure, la plupart des XVII^e et XVIII^e siècles (6). La série *Triage préliminaire* (7), 168, 373, 405, 411, 435, 445, 497, 504, 530, est encore plus variée mais ne comprend pas de pièces fort importantes. Dans la série *Bruxelles*, 1866 (8), la farde 121 renferme quelques inventaires de biens dressés à l'époque de la suppression de l'abbaye. Dans les archives du *Département de la Lys*, 1188, on trouvera une liste de religieux (avril 1796). Quelques lettres dans la série *Kerkelijk archief*, 203 et 204. Dans la série *Chartes mélangées*, carton 24, il y a une pièce de 1579 et vingt pièces du XVII^e siècle (1647 à 1710).

Dans les fonds que nous venons d'énumérer, on relève la présence de quelques comptes. Les comptes des années 1465 à 1475 se trouvent dans *Découvertes*, 246 à 249. Les comptes de 1551 à 1555 se trouvent dans *Archives ecclésiastiques*, 179/2515 et 208/2597. Un compte de 1724 se trouve dans le même fonds n° 50/7728. Dans le fonds *Cumulus ecclesiasticus*, se trouvent : au n° 118, un compte fragmentaire de 1570 ; au n° 1687-1689 : des comptes de 1787 ; au n° 2145, les comptes de 1567-1568 ; au n° 2530, des extraits de comptes de 1551, 1560, 1564, 1634, 1639 et 1654 ; au n° 2627, un fragment de compte de 1567. Dans le fonds *d'Hoop*, n° 246 : les comptes de 1717 ; n° 456 : des comptes de 1659 à 1667. Dans le fonds *Acquisitions*, 116 : les comptes de 1755. Des comptes des années 1498, 1608, 1625, 1654, 1694, 1696, 1707, 1728, 1759, 1760 se sont égarés aux Archives de la ville de Bruges (voir plus loin).

Signalons également quelques rentiers et terriers. Dans les *Archives ecclésiastiques*, 213/2656, un rentier de 1484 ; 214/2670, un rentier de 1548 ; 215/2673, un rentier de 1562. Dans la série *Découvertes*, le n° 34 s'intitule *Renten toebehoorende 't klooster van Sint-Andries buyten Brugghe uit jaar 1568* ; ce rentier

(1) La cote *Découvertes*, 250 est aujourd'hui réservée aux trois volumes ; auparavant le t. II portait la cote *Arch. eccl.*, 216, le t. III portait la cote 220/2678.

(2) Le tome I^{er} a été partiellement authentiqué, en 1674, par le notaire brugeois P. Wulfrynck, sans doute à l'occasion de quelque procès. Mais il est évident qu'il n'a pas été écrit en vue de ce procès.

(3) A. S. E. B., LVIII, 397, 1908.

(4) On évitera de confondre la série *Archives ecclésiastiques* avec le fonds *Kerkelijk archief* établi, à une époque récente, par l'archiviste Laurent van Werveke ; le nouveau classement projeté par ce dernier est resté inachevé.

(5) Série établie par l'archiviste H. De Sagher vers 1911-1923.

(6) Le fonds *D'Hoop* est une collection de pièces de provenance diverse formée en 1864 et 1866 par l'archiviste Félix D'Hoop.

(7) Collection établie à une époque récente, par le conservateur baron Albert van Zuylen van Nyevelt.

(8) Collection formée de pièces de provenance ou d'intérêt ecclésiastique envoyées de Bruxelles par l'archiviste général du Royaume en 1866.

est fait par le receveur Jean Matte (1). On trouve dans le *Cumulus ecclesiasticus*, n° 71 : le terrier d'une dime située à Zande, à partager avec l'évêque de Tournai (25 février 1562) ; n° 1689 : copie de plusieurs terriers de biens situés à Saint-André Vlandslo, Tillegem, Vlissegem, Moere, etc. ; n° 1788 : terrier de la dime de Saint-Bavon par le géomètre-arpenteur Charles Lootyns (24 janvier 1704). Parmi les *Acquisitions*, le n° 5036 est un terrier des dîmes de Saint-André sises à Varsenare et Snellegem (1660, d'après un terrier de 1544). Enfin, dans le fonds *Sanders*, I, 144, se trouve un terrier des terres de Houttave et de Vlissegem (12 juillet 1762).

Aux Archives de la ville de Bruges, quelques documents provenant de l'ancien *Fonds van Caloen* (2), ont été transférés dans une liasse *Saint-André* du fonds ecclésiastique. Dans ce même fonds, se trouvent les comptes des années 1498, 1608, 1625, 1654, 1694, 1696, 1707, 1728, 1759, 1760. Dans la série *Chartes d'intérêt privé*, 2^e série, 533 : un contrat d'accensement du 27 novembre 1595.

Aux Archives générales du Royaume on a relevé des documents dans les fonds cités ci-après. Fonds *Chartes du sceau de l'Audience*, I, 992 (lettres du 20 juin 1464), II, 1785 (lettres d'amortissement de 1474). Fonds *Etat et Audience*, reg. 892 (élection de 1546), reg. 896 (élection de 1553), reg. 903 (élection de 1569), reg. 911 (élection de 1584), reg. 918 (élection de 1578), reg. 925 (élection de 1616). Archives du *Conseil d'État*, 1284 (procès de 1659 à 1681) ; *Conseil privé espagnol*, carton 1171, n° 701 (dossier van Ockerhout) ; *Conseil royal de Philippe V*, 246 (élection de 1703) ; *Conseil d'État de Régence (1706-1715)*, 365 (élection de 1710) ; *Conseil privé autrichien*, 873 (élections de 1735, de 1766 et de 1773) (3) ; *Chambre des Comptes*, 49 369 (déclaration de bien, 28).

Aux Archives départementales du Nord à Lille, se trouve le dossier 14 G 24, (XVII^e siècle), relatif à la perception des dîmes appartenant en commun à l'abbaye et à l'évêché de Tournai.

L'obituaire de Saint-André est perdu, mais on trouve quelques obits de moines de Saint-André dans les obituaires de Saint-Jean-au-Mont, de Sainte-Godelieve à Bruges, d'Anchin, de Marchiennes, d'Oudenbourg, etc. Sur la base de ces documents, et d'autres encore, nous avons tenté une reconstitution du nécrologe : Nicolas Huyghebaert, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye de Saint-André-lez-Bruges*, dans *Tablettes des Flandres*, V, 249-280, 1953.

Les travaux suivants sont consacrés à l'abbaye. A. Miraeus, *Origines coenobiorum benedictinorum in Belgio*, 146-147, Anvers, 1606. A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 291-294, Cologne, 1641. G. F. Tanghe, *Beschryving van Sint-Andries*, Bruges, 1957, est une brochure d'allure populaire ; on y trouve une *series abbatum* où l'auteur complète celle de la *Gallia*. Cette liste sert de cadre à l'étude de St. d'Ydewalle, *Geschiedenis van het « Veld » of Zuid-Westelijk gedeelte van de Gemeente Sint-Andries*, Bruges, 1921, qui l'a reproduite tout entière (4). Une autre liste d'abbés, [de F. Van de Putte], dans *Almanach des Bisdoms van Brugge en Gent*, 191-198, 1861. B. Janssens de Bisthoven, *De Sint-Andriesabdij en haar patronaatsrecht over Westvlaamsche parochies*, dans *Miscellanea historica in honorem Alberti De Meyer*, I, 405-417, esquisse, un peu rapidement, un chapitre important de l'histoire domaniale. N. Huyghebaert, *Les deux notices de Ludolfe d'Affligem, premier prieur de Saint-André et premier abbé de Saint-Laurent d'Oostbroek*, dans *Miscellanea historica in honorem Alberti De Meyer*, I, 444-456, aborde quelques-uns des problèmes soulevés par la fondation du monastère de Saint-André ; dans *De Bursfelder reform in de Sint-Andriesabdij*, publié dans *Horae monasticae*, I, 241-257, [Tielt, 1947], il étudie la réforme du monastère au XVI^e siècle. L'église abbatiale a servi, en partie, d'église paroiss-

(1) Le rentier de 1568, aux A. É. B., d'*Hoop*, 39, est une copie de *Découvertes*, 34, faite au XVII^e siècle ou peut-être encore au XVI^e siècle.

(2) Collection de documents flamands de provenance très diverse donnée à la ville de Bruges, en 1887-1890, par les héritiers du baron Anselme van Caloen de Basseghem.

(3) On trouvera encore un dossier relatif à l'élection de 1773 (dom Maur Elewaut) aux A. É. B., *Archives ecclésiastiques*, 7782, pièce 6 ; un autre aux A. V. B., *Maisons ecclésiastiques, farde Saint-André*.

(4) La même liste est encore reproduite dans St. d'YDEWALLE, *Beschrijving der gemeente St.-Andries*, Bruges, 1936.

sialé ; voir à ce sujet M. English, *Losse aantekeningen over Sint-Andries*, dans *Biekorf*, XLI, 73-81, 89-94, 225-231, 1935 et St. d'Ydewalle, *Geschiedenis van de parochie van Sint-Andries*, Bruges, [1951]. N. Huyghebaert, *De verbouwingen van de abdijkerk van Sint-Andries*, dans *Biekorf*, LVI, 261-266 et 299-304 (1), 1955. Quelques particularités de la disposition intérieure et de l'ornementation de l'église sont relevés dans N. Huyghebaert, « *Het leven van de H. Benedictus* » door Jacob Cobryse, *schildermonik der Sint-Andriesabdij-bij-Brugge*, dans *Studies over de kerkelijke en kunstgeschiedenis van West-Vlaanderen opgedragen aan Z. E. H. Michiel English*, 199-210, Bruges, 1952, et, du même auteur, *Stella Maris, Notes sur la dévotion mariale à l'abbaye de Saint-André*, Saint-André, 1954. Voir encore *Biekorf*, LVIII, 252, 1957 (la grille du choeur). Enfin une brève et intéressante notice publiée à l'occasion de la construction de l'église abbatiale actuelle [M. English], *Sint-Andriesabdij bij Brugge*, dans *Biekorf*, XX, 318-320, 1909.

Bibliothèque : Dom D. De Bruyne a publié *Le catalogue des manuscrits de l'ancienne abbaye de Saint-André*, dans *Revue bénédictine*, XXXVII, 273-275, 1925 ; sur cet article, voir N. Huyghebaert, *Note sur les bibliothèques d'Affligem et de ses prieurés aux XII^e siècle*, dans *Miscellanea Gessleriana*, I, 610-616, Anvers, 1948. Sur l'histoire de la bibliothèque, voir encore N. N. Huyghebaert, *De bibliotheek van de oude St.-Andriesabdij*, dans *A.S.E.B.*, XCII, 150-160, 1955.

Quelques manuscrits ont été conservés : à la Bibliothèque Vaticane à Rome, le *Vat. Lat.* 239 : *Isidore de Séville, Liber Etymologiorum* (XII^e siècle) (2) ; à la Bibliothèque municipale de Millau, le Ms. 4 : évangélaire et cérémonial monastique (1530) ; ce manuscrit a été copié et relié par Arnould Goethals qui paraît avoir été un artiste fort doué ; à la B. V. B., le Ms. 569 : autographe de la chronique d'A. Goethals (XVI^e siècle) (3) et Ms. 443 : copie inachevée du manuscrit précédent (XVI^e siècle) ; à la Bibliothèque de l'abbaye des Saints-Pierre-et-Paul à Termonde, le Ms. 18 : copie faite au XVII^e siècle d'une copie du *Liber de modo ordinis observandi a monachis professis sub regula S. Benedicti* de Guillaume de Lœuf, abbé d'Affligem, prise par ordre de Pierre Maets, abbé de Saint-André, en août 1471 (4) ; le Ms. 40 : copie de la chronique d'A. Goethals par Jacques Hureau et *Continuatio* par le même (XVII^e siècle). Une série d'œuvres de l'abbé Henri van den Zype (1616-1659) sont conservées à Bruges : à la B. V. B., le Ms. 588 (*Geestelijcke, historijsche ende andere remedien, teghen alle oncuijsche liefde : Ende int besonder die veroorsaecht door tooverije*) (5) ; à la Bibliothèque du grand Séminaire, le Ms. 47/21 (*Statuta Bursfeldensia*, 1629) (6) ; aux A. E. B., *Découvertes*, 113 (*De intelligentia bullae Benedicti XII mi agendis de esu et abstinentia carniū apud Benedictinos cum aliis aliquot quaestionibus de esu carniū qui in monasterio S. Andreae juxta Brugas hactenus viguit*, 1653). Aux A. E. B., *Découvertes*, 114 : *Breve compendium annualium tam spiritalium quam temporalium*, etc., est d'un auteur inconnu.

Il faut écarter le bréviaire donné à Saint-André par P. Libaert, *Twee liturgische handschriften uit Vlaamsche Benediktijner kloosters herkomstig*, dans *A.S.E.B.*, LX, 361-364, 1910 (7).

Quelques incunables se trouvent à la B. V. B. ; on en trouvera la liste dans A. De Poorter, *Liste des incunables de la bibliothèque publique de la ville de Bruges*, dans *A.S.E.B.*, LXIV, 211, 229 et 231, 1914 ; cfr N. N. Huyghebaert, *De bibliotheek van de oude St.-Andries-abdij*, dans *A.S.E.B.*, XCII, 153-154

(1) Voir les critiques de L. DEVLIEGHER, *De ophomst van de kerkelijke gotische Bouwkunst in West-Vlaanderen gedurende de XIII^e eeuw*, dans *Bulletin de la Commission royale des monuments et des sites*, VII, 9-10, 1956.

(2) A. WILMART, *Codices Reginenses latini*, I, 566-567, Cité du Vatican, 1937.

(3) Ce manuscrit est enluminé, mais dans un style différent de celui de Millau, pour autant que nous puissions en juger, car l'illustration n'est pas achevée. Heureusement, dirons-nous, car toutes les miniatures achevées ont été découpées ultérieurement.

(4) *Studien und Mitteilungen zur Geschichte des benediktiner Ordens*, XXXI, 169 1910 ; *Revue bénédictine*, LI, 205, 1939.

(5) A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque publique de la ville de Bruges*, 690, 501, 706, Gembloux-Paris, 1934.

(6) Il existe une deuxième copie de ces *Statuta Bursfeldensia*, également faite en 1629, par dom Henri van den Zype, pour l'abbé de Saint-Amand, Nicolas Dubois (BIBLIOTHÈQUE DE VALENCIENNES, Ms. 292).

(7) Voir *A.S.E.B.*, XCII, 160, n. 32, 1955. N. HUYGHEBAERT, *Note sur les bibliothèques d'Affligem et de ses prieurés au XII^e siècle*, 616, n. 24.

1955. Quant aux imprimés on en possède un catalogue systématique, dressé vers 1915 (A. V. B., *Fonds van Caloen*, 42). Il est analysé dans *De bibliotheek van de oude St.-Andriesabdij*, 155-157.

Les écrivains de la maison. Commençons par écarter le soi-disant Drogon de Saint-André, curé à Ghisteltes et auteur d'une Vie de Sainte Godelieve (B. H. L., 3592) (1) : cette biographie est l'œuvre de Drogon, moine de Bergues-Saint-Winoc, à qui elle a été restituée par M. Coens, *La vie ancienne de Sainte Godelieve de Ghisteltes par Drogon de Bergues*, dans *Analecta Bollandiana*, XLIV, 102-137, 1926.

Ludolf, premier prieur de Saint-André, mort abbé d'Oostbroek, près d'Utrecht, après 1131, semble avoir eu le goût des notations historiques exactes, cfr N. Huyghebaert, *Les deux notices de Ludolfe d'Affligem, premier prieur de Saint-André et premier abbé de Saint-Laurent d'Oostbroek*, dans *Miscellanea historica in honorem Alberti De Meyer*, I, 405-417, Louvain, 1946 (2).

Alexandre Masson, dit Latomus, moine de Gembloux, né vers 1494, venu à Saint-André en 1514, sous-prieur et cellérier de Saint-André, en 1553 et en 1556, décédé avant 1571, a laissé des notes aujourd'hui perdues, relatives à l'introduction de la réforme de Bursfeld à Saint-André, qui ont été utilisées par l'abbé Henri van den Zype (3).

Arnold Goethals, auteur de la chronique de Saint-André (voir supra), est né à Gand en 1500 ; il prit l'habit à Saint-André en 1518 et il y fit profession le 13 avril 1520 ; il passa chez les Chartreux entre 1534 et 1546 et mourut à une date inconnue, sans doute dans le dernier quart du XVI^e siècle, au moment des guerres civiles (4).

André Dassonville, né en 1552, ordonné diacre à Bruges le 22 décembre 1576 (5) et prêtre à Douai (6), mourut après le 5 mars 166. Il a traduit en flamand, en 1598, la Règle de Saint-Benoît (Ms. à la Bibliothèque des trappistes de Westmalle). Un processionnal à l'usage des béguines de Bruges porte également des additions de sa main (Ms. au Musée de la basilique du Saint-Sang à Bruges) (7).

Henri van den Zype, abbé de 1616 à 1659 (voir sa notice p. 120-122), a laissé une œuvre en partie manuscrite (voir p. 91). On peut consulter à ce sujet : Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, 469, Bruxelles, 1739 ; F. X. De Feller, *Nouveau dictionnaire historique*, VI, 844, Caen, 1779 (XVII, 470, 7^e éd., Paris, 1820) et surtout U. Berlière, *Lettres des moines d'Affligem aux bénédictins de Saint-Maur, 1642-1672*, dans *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, LXV, 182, n. 2, 1913.

Martin Coucke, fils de Georges et de Cornélie Valcke, né à Bruges en 1676, prieur de Saint-André de 1710 à sa mort, survenue le 30 mai 1741, était un habile rimailleur, cfr N. Huyghebaert, *Het leven van de Heilige Godelieve berijmd door Martinus Coucke, prior der Sint-Andriesabdij, 1723*, dans *Biekorf*, LV, 125-129, 1954, et *Le Nécrologe de l'ancienne abbaye de Saint-André-lez-Bruges*, dans *Tablettes des Flandres*, V, 268.

Jacques Hureau fut reçu comme novice à Saint-André en 1613 ; il devint sous-prieur en 1623, prieur en 1626 ; il était secrétaire du Chapitre depuis 1616 (A. S. E. B., XXXVIII, 81, 1888) ; il mourut le 1^{er} décembre 1661. Il est l'auteur d'une *Continuatio cronici monasterii S. Andreae juxta Brugae*, dont il a été question ci-dessus.

(1) Voir le commentaire du bollandiste SOLLERIUS dans *AA.SS.*, juillet II, 362-363 ; A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 293, Cologne, 1641. *Histoire littéraire de France*, X, 253-258, Paris, 1756.

(2) Voir supra p. 86.

(3) A. É. B., *Découvertes*, 115, 1^o49.

(4) N. HUYGHEBAERT, *Le chroniqueur Arnold Goethals*, dans *Les Cahiers de Saint-André*, VI, 174-179, 1949-1950 ; A. S. E. B., XCII, 151-152 et n. 12, 1955. O. [DELEPIERRE], *Notes biographiques sur Arnould Goethals, auteur de la chronique de St. André*, dans A. S. E. B., IV, 360-362, 1842, est un tissu de données apocryphes (qu'on se rappelle ici les falsifications entreprises à la même époque pour rattacher le philosophe Henri de Gand à la famille des comtes Goethals). F. VAN DE PUTTE reproduit cette notice en tête de son édition de la chronique de Saint-André, illustrée d'un portrait fictif du moine, dû au burin du graveur gantois, Ch. Oughena, qui a mis plus d'une fois son talent au service de la famille Goethals (*Biogr. Nat.*, XVI, 177).

(5) A. S. E. B., XLVI, 442, 446, Bruges, 1896.

(6) A. S. E. B., XCIII, 21, Bruges, 1956.

(7) Voir *Tentoonstelling van miniaturen en boekbanden*, Bruges, 1927, supplément au catalogue, 44, n^o 186.

Iconographie et héraldique : Une vue de l'abbaye au XVII^e siècle, prise de l'ouest, se trouve dans la *Flandria illustrata* d'A. Sanderus, I, 291 ; une vue prise de l'est est peinte, au bord d'une carte levée en 1715 par le géomètre-arpenteur F. Everaert (A. É. B., *Cartes et plans*, 598) (1). La tour de l'ancienne église abbatiale, construite en 1538 par l'abbé Jean Asset et restaurée au XIX^e siècle, est reproduite dans St. d'Ydewalle, *Beschrijving der gemeente Sint-Andries*, 66, 68 et 74, Bruges, 1930.

On trouvera des cartes et des plans aux A. É. B., collection *Cartes et plans*, 689 (plan de la ferme Balgershoecke, 1694), 690 (Saint-André, 1713) ; *Collection Mestdagh*, 299a, 465a-b, 513a, 1169, 1390, 1394, 1420, 1504 et 2306 (2). Aux A. G. R., *Cartes et plans* (le plan du refuge de Saint-André à Bruges, levé par Pressiaens). L'abbaye actuelle de Saint-André possède une carte du Beysbroeck, levée en 1763 par le géomètre G. De Deken ; elle est reproduite dans St. d'Ydewalle, *Geschiedenis van het Veld*, 125-126.

Les armoiries de Saint-André datent vraisemblablement de la seconde moitié du XV^e siècle (voir *Chronica monasterii Sancti Andreae*, éd. W. H. James Weale, 17, 126, 141, 151 et 17). Elles portent « de sable à un lion regardant d'argent, lampassé de gueules et couronné d'or, portant au cou une croix tréflée et pendante du même, accompagné de deux crosses d'argent tournées à dextre ».

F. Van de Putte et W. H. James Weale ont donné chacun, au début de leur édition de la chronique, une planche avec les armoiries de tous les abbés. Ils n'en indiquent pas la provenance. Ces séries d'armoiries apparaissent fréquemment à la fin du XVII^e siècle, notamment dans la plupart des manuscrits du *Compendium annalium* énumérés ci-dessus.

Sceaux. Le plus ancien sceau connu d'abbé de Saint-André est celui de Nicolas Vervacq (1232) (3). D'autres sceaux abbatiaux sont décrits dans G. Demay, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, 6887 (Jean de Lophem 1287), 6888 (Siger de Costere 1434). Les abbés de Saint-André étaient souvent appelés à sceller pour le Franc de Bruges qui ne possédait pas de sceau propre avant le XVI^e siècle (4).

Le plus ancien sceau de l'abbaye paraît daté du XV^e siècle ; une empreinte, fort bien conservée, pend au bas du procès verbal de la translation des reliques de saint Arnoul en 1457 qui se trouve aux Archives paroissiales d'Oudenburg.

Les épitaphes de l'ancienne abbaye ont été publiées par F. [Van de] P[utte] dans *A. S. E. B.*, VII, 122, 1845 ; par le Baron [J. B.] Béthune, *Épitaphes et monuments des églises de la Flandre au XVI^e siècle*, 314-315 ; par A. Merghelynck, *Épitaphes nobles et patriciennes des églises de Saint-André, Saint-Michel, Oostcamp, Beernem, etc.*, 1-3, Bruges, 1878. Voir encore *Biekerf*, XX, 318, n. 3, 1909.

* * *

Une petite église domaniale, dédiée à saint André, se trouvait, au XI^e siècle ou peut-être plus tôt, aux confins de la seigneurie de Straten, à 3 km. environ de Bruges (5). On l'appelait, sans doute du nom du bâtisseur, Bethferkerke (6). Bien que Straten eût fait partie à l'origine du domaine de Snellegem (7), il en avait été détaché assez tôt, peut-être avant 941 (8), pour être

(1) St. d'YDEWALLE, *Geschiedenis van het Veld*, 132, Bruges, 1921, en donne une reproduction à la plume.

(2) R. DE WITTE, *Catalogus des cartes et plans de la Collection Mestdagh*, Tongres, 1935.

(3) A. É. B., *Fonds de Saint-Donatien*.

(4) A. VISART DE BOCARMÉ, *Recherches sur les sceaux du Franc de Bruges*, dans *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie*, LXXVIII, 57-90, 1926. Voir, par exemple, I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents de la ville d'Ypres*, II, 174, Bruges, 1854 (intervention de l'abbé de Kleihem le 20 août 1356).

(5) La seigneurie de Straten s'étendait sur les communes actuelles de Sint-Andries et de Varsenare (K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, XV, 507-515 ; J. POLLET et J. HELSEN, *Toponymie van Varsenare*, Bruxelles, 1933).

(6) *Berthfurtcheve* (charte de l'évêque Baudry de 1100, aux A. G. S. B.), *Bethferkerke* (charte de Robert de Jérusalem de 1100, éd. F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre*, 76, n° 25) ; cfr. K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, I, 882.

(7) Snellegem, à environ 9 km. à l'ouest de Bruges. La paroisse primitive de Bruges, Saint-Sauveur, serait née des démembrements successifs de Snellegem : Eg.-I. STRUBBE, *De parochies te Brugge vóór de XII^e eeuw*, dans *Studies over de kerkelijke en kunstgeschiedenis van West-Vlaanderen*, 362 sv. ; J. NOTERDAEME, *De graven van Vlaanderen en hun domeinen rond Brugge*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, n. s., VIII, 31-38, 1954, et du même, *De fiscus Snellegem en de vroegste kerstening in het westen van Brugge*, *ibidem*, n. s., XI, 49-128, 1957.

(8) J. NOTERDAEME, *De graven van Vlaanderen*, 33 ; du même auteur, *De fiscus Snellegem*, 93-96.

confié, à titre de bénéfice, à une famille de chevaliers, célèbre dans les annales de la Flandre depuis les tragiques événements de 1127 (1).

Au cours de la première croisade, se trouvant, en juin 1098, bloqué par les Turcs dans Antioche, le comte de Flandre, Robert de Jérusalem, connut les angoisses et les privations du siège (2). Lorsque le paysan provençal, Pierre Barthélemy, vint raconter aux chefs de l'expédition que l'apôtre saint André lui était apparu et lui avait indiqué l'endroit où se trouvait cachée la lance qui avait percé le flanc du Sauveur crucifié, le comte Robert fut un de ceux qui ajoutèrent foi aux dires du visionnaire. Dans l'anxiété de ces jours atroces il fit vœu, s'il échappait aux périls de l'heure, de fonder un monastère dans la petite église de Saint-André de Bethferkerke (3).

Il est permis de croire que le comte Robert songeait depuis quelque temps à se défaire de cette église : les canons de Clermont (1095) interdisaient aux laïcs de conserver autels ou églises (4). Et les idées du prince, sur ce point, avaient évolué dans un sens favorable à la réforme grégorienne (5). Le seigneur de Straten, Tanctmar, devait se trouver dans des dispositions semblables (6). Après la victoire des croisés sur l'émir Kerboghen, Robert écrivit à sa femme, la comtesse Clémentine de Bourgogne, pour lui faire connaître sa décision ; il la pria de faire don de l'église de Bethferkerke aux moines d'Affligem. Encore fallait-il, suivant le nouveau droit, passer par l'intermédiaire de l'ordinaire : Clémence remit l'église à l'évêque de Tournai-Noyon, Baudry, et celui-ci la donna à l'abbé d'Affligem, Fulgence (7). Un des premiers actes du comte, dès son retour de Terre Sainte (juin 1100), fut de ratifier, en présence de l'évêque et des moines d'Affligem, les mesures qui avaient été prises durant son absence. Il fut entendu que le nombre des moines

(1) Ch. PROT, *Notice historique et généalogique de la famille de Straten*, Bruxelles, 1877, bien que composé à la demande d'une famille belge dont les rapports avec les seigneurs de Straten paraissent assez hypothétiques, reste intéressant à consulter. Sur le plus ancien représentant des seigneurs de Straten voir, dans *B. C. R. H.*, XCVI, 136-137, 1951. L'hypothèse de J. NOTBRDAEME, *De graven van Vlaanderen*, 33, que cette famille serait originaire d'Estrée (Nord) est peut-être à retenir ; ce qui est certain c'est que la route de Bruges à Ghisteltes, qui passe à Saint-André, ne méritait pas encore, au XI^e siècle, le nom de *strata*, c'est-à-dire une chaussée empierrée.

(2) Il ne peut être question de donner ici toute la bibliographie relative au siège d'Antioche ; bornons-nous à quelques études récentes : M. M. KNAPPEN, *Robert II of Flanders in the first Crusade*, dans L. J. PASTOR, *The Crusades*, New-York, 1928 ; P. PETERS, *Un témoignage autographe sur le siège d'Antioche par les Croisés en 1098*, dans *Miscellanea historica in honorem Alberti De Meyer*, I, 373-390, Louvain-Bruxelles, 1946 ; St. RUNCIMAN, *The Holy Lance found at Antioch*, dans *Analecta Bollandiana*, LXVIII (*Mélanges Paul Peeters* II), 197-209, 1950.

(3) Charte de Baudry de Noyon-Tournai (1100), éd. W. H. James WEALE, *Chronica monasterii Sancti Andreae iuxta Brugae ab Arnulpho GOETHALS conscripta*, 13-14.

(4) C.-J. HEVELE-H. LECLERCQ, *Histoire des conciles*, V, 1^{re} partie, 402, Paris, 1912.

(5) Et. SABBE, *Deux points de l'histoire de l'abbaye de Saint-Pierre*, dans *Revue bénédictine*, XLVII, 60 et 61, 1935 ; N. HUYGHEBAERT, « *Ad villam que dicitur Curba...* », *Robert de Frison et l'avouerie d'Houthulst*, dans *Sacris Erudiri* VII, 175, 1955.

(6) Tanctmar est dépeint par l'archidiacre Gautier de Térouanne, un contemporain, comme un grand bienfaiteur de l'ordre monastique (*Vita Karoli comitis Flandriae*, dans *M. G. H.*, SS., XII, 546 ; cfr *B. C. R. H.*, CXVI, 136-137, 1951). Dans la suite (fin XIII^e s., ou début du XIV^e s.) les moines de Saint-André lui attribuèrent l'initiative de la fondation de leur monastère. La lettre du prieur Ludolfe où se rencontre cette assertion (Ch. VAN DEN HAUTE, *Une chronique inédite de l'abbaye de Saint-André-les-Bruges*, 283), est largement falsifiée, plus largement que je ne le croyais en 1946 (N. HUYGHEBAERT, *Deux notices de Ludolfe d'Affligem*) : on peut difficilement faire fond sur elle. Il est cependant tout à fait plausible que Tanctmar, voisin de la petite église de Saint-André et admirateur des moines, ait voulu aider ceux d'Affligem à s'installer tout près de chez lui ; on peut croire de même qu'il a pris part à la première croisade et qu'il a été témoin du vœu prononcé par le comte Robert. Je ne sais pas dans quelle « chronique de Saint-André » V. FRIS (*Biographie nationale sub verbo Straten*, Thanctmar de) a trouvé qu'il « se serait retiré dans ce monastère » pour y terminer ses jours.

(7) A. GOETHALS, *Chronica monasterii Sancti Andreae*, éd. W. H. James WEALE, 13-14 ; cfr *Chronicon Affligemense*, dans *M. G. H.*, SS., IX, 416 ; SIGBERTI GEMBLACENSIS *Chronographiae Auctarium Affligemense*, éd. P. GORISSEN, 119, Bruxelles, 1952.

de Saint-André augmenterait en proportion des ressources du nouveau prieuré, mais que la maison demeurerait à tout jamais soumise à l'autorité de l'abbé d'Affligem (1).

A quel moment les moines d'Affligem vinrent-ils prendre possession de la fondation de Saint-André ? Plusieurs dates se proposent entre lesquelles il n'est pas facile de se prononcer : le 22 février 1100 (2), le 16 juillet 1100 et le 1^{er} août 1117 (3) ; deux de ces dates coïncident d'ailleurs avec une fête de saint Pierre, patron de l'abbaye d'Affligem (4).

Peu après son avènement en 1111, le comte Baudouin VII, fils de Robert de Jérusalem et son successeur, chargea le châtelain de Bruges de mettre l'église de Saint-André en possession de la terre de Bencebrouc, une cense située à proximité de l'actuelle abbaye de Saint-André et qui faisait partie du domaine de Snellegem (5). Le comte déclarait avoir en vue le repos de l'âme de son père : n'agissait-il pas comme l'exécuteur de ses dernières volontés (6) ?

La donation de Bencebrouc fut complétée en 1118 par l'acquisition de l'église de Ghistelles (7), sa dîme et ses revenus, que les frères de Saint-André achetèrent à Lambert, évêque de Noyon-Tournai (1114-1121). Encore simple archidiacre, Lambert avait approuvé la cession à Affligem de l'église de Saint-André (8) ; devenu évêque, il paraît être resté un des plus chauds protecteurs du nouveau monastère.

Lorsqu'en 1188 le prieuré de Saint-André se détachera de son abbaye-mère pour acquérir à son tour le titre abbatial, nous le trouverons en possession d'un domaine assez considérable sur les origines duquel nous sommes complètement dépourvus d'information (9).

C'est vraisemblablement pour des motifs économiques que les moines de Saint-André secouèrent le joug d'Affligem : cette abbaye avait connu, dans la seconde moitié du XII^e siècle, des difficultés financières, qui se traduisirent sans doute par des exigences pécuniaires à l'endroit des prieurés qui se groupaient autour d'elle (10). A Wavre, un moine de noble origine, Machabrun, se soulève contre son abbé (11) ; vers 1155 les moines de Vlierbeek se tournent vers l'antipape Victor IV pour obtenir leur autonomie (12). A Saint-André l'initiative semble être partie de milieux étrangers au monastère. Le 29 novembre 1187, à l'instigation de clercs des curies de Reims et de Tournai, les moines de Saint-André, — une douzaine, semble-t-il, et déjà avancés

(1) F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre*, 75-77, n° 25.

(2) F. VAN DE PUTTE, *Chronicon monasterii Aldeburgensis majus*, 41, Gand, 1843.

(3) Ch. VAN DEN HAUTE, *Une chronique inédite*, 282 ; le texte, à vrai dire assez tardif (fin XIII s.-début XIV^e s.), peut se lire indifféremment : *MCXVII, kal. augusti*, ou *MC, XVII kal. augusti*. La première lecture est celle de M. ENGLISH, *Losse aantekeningen over Sint-Andries*, 227 ; la deuxième de G. F. TANGHE, *Beschryving van Sint Andries*, 10 ; de A. GOETHALS, *Chronica monasterii Sancti Andreae*, éd. W. H. James WEALE, 15 ; de H. P. VANDERSPEETEN, *Afflighem et son premier abbé*, dans *Collection de précis historiques*, XII, 595, 1863, etc.

(4) Peut-être doit-on retenir ces deux dates à la fois : elles correspondraient à deux étapes de la fondation. On ne peut d'ailleurs pas manquer d'être frappé par l'importance de l'année 1117 dans l'histoire monastique du comté de Flandre. En ce qui concerne Saint-André, la date 1117 vient s'inscrire entre deux documents importants pour l'histoire du domaine de cette maison : la donation du comte Baudouin (1111-1115) et celle de l'évêque Lambert (1118). Quant à la date 16 juillet 1100, je crois qu'il faut l'abandonner comme ne reposant que sur une transcription inexacte.

(5) F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre*, 174, n° 77 (l'original est aux A. G. S. B.).

(6) La sympathie du comte Baudouin VII et de sa mère, la comtesse Clémence, pour l'abbaye d'Affligem est attestée par le don d'un alleu de six manses (*Chronicon Affligemense*, dans *M. G. H.*, SS., IX, 416).

(7) Avant le démembrement de cette paroisse.

(8) A. GOETHALS-WEALE, *Chronica monasterii Sancti Andreae*, 43 (charte de Baudry, 1100). Voyez, plus haut, le rôle qu'il joue dans les débuts de l'abbaye d'Oudenburg.

(9) Notamment une ferme à Oostburg en Zélande, et probablement la ferme du Middelhof à Houtavo, que les moines ne cessèrent d'agrandir.

(10) R. PODEVYN, *De abdij Affligem*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XIV, 6-7, 1931.

(11) Edg. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Afflighem*, 152-154, n° 99.

(12) Edg. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Afflighem*, 174-176, n° 114 et 115.

en âge, — élisent pour abbé, un des leurs nommé Hugues (1). Fort de l'appui du comte de Flandre, Philippe d'Alsace, qu'il avait été trouver tout de suite, Hugues se présente, le 1^{er} décembre suivant, devant son ordinaire, l'évêque de Tournai, pour recevoir la bénédiction abbatiale. Celle-ci lui est refusée : l'évêque de Tournai, Evrard, devait nourrir à l'égard des moines de Saint-André des sentiments assez mélangés (2). Se ravisant, il donne à l'élu des lettres dimissoriales pour l'archevêque de Reims et pour l'évêque de Téroüanne. C'est ce dernier, Didier de Courtrai, ancien prévôt de Saint-Donatien de Bruges (3), qui, au cœur de l'hiver et malgré les dénégations de son archidiacre Walter, va conférer à Hugues la bénédiction abbatiale, sans doute au début de 1188.

Les réactions d'Affligem, lorsque la nouvelle de l'émancipation parvint à l'abbaye-mère, furent plutôt vives (4), du moins dans la communauté. L'abbé Godescalp, que ses moines venaient de rappeler à la direction de l'abbaye, avait assez d'expérience pour considérer cette évolution des choses comme normale. Ses moines le forcèrent d'intervenir (5).

La curie de Reims (6) s'était prononcée en faveur des moines de Saint-André. Le comte de Flandre avait pris leur parti dès le début. Le prieuré fut érigé en abbaye indépendante et les moines d'Affligem finirent par accepter l'élection de l'abbé Hugues, moyennant cession par ce dernier à l'abbaye d'Affligem de la ferme d'Oostburg en Zélande (7). L'arrangement fut sanctionné par l'archevêque de Reims, le cardinal Guillaume, en 1188 (n. st.) (8). A la fin de l'été 1188, le cardinal Jourdain de Ceccano, légat de Clément II en Allemagne et en France, approuva à son tour l'érection de Saint-André en abbaye indépendante (9). Ce n'est que le 12 février 1189 que

(1) Ch. VAN DEN HAUTE, *Une chronique inédite de l'abbaye de Saint-André*, 284.

(2) N'avait-il pas, dès sa prise de possession du diocèse (1173), essayé de rentrer en possession des églises de Ghisteltes, dont le patronat avait été abandonné par ses prédécesseurs au prieuré de Saint-André ? L'affaire s'était terminée en 1175, à l'intervention du légat, cardinal Pierre de Pise, par une nouvelle transaction (A. É. B., bl. 7343 et 7344, cfr J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden*, II, 293, n° 152). D'autre part, avec la bénédiction d'Hugues, le prieuré de Saint-André cesserait d'appartenir à l'abbaye d'Affligem, qui se trouvait dans le diocèse de Cambrai, pour dépendre directement de l'évêque de Tournai.

(3) Didier était déjà intervenu en faveur de Saint-André dans son conflit avec l'évêque de Tournai au sujet de l'église de Ghisteltes (A. É. B., bl. 7346 ; J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden*, II, 291, n° 151). Sur ce personnage voir l'étude, malheureusement incomplète, d'E. VAN CAPPEL, *Zalige Desiderius van Kortrijk, bisschop van Terwaan* († 1192), dans *Studies over herhelijkhe en kunstgeschiedenis van West-Vlaanderen opgedragen aan Z. E. H. Michiel English*, 381-397.

(4) On peut se demander si elle était tout-à-fait inattendue : la cabale du 29 novembre 1187, que l'auteur anonyme du *De electione primi abbatis* décrit d'une manière quelque peu grandiloquente, a tout l'air d'une improvisation. L'était-elle en réalité ? On remarquera que, si l'on peut se fier à la chronologie de ce document, il n'a fallu que quelques mois pour transformer le statut de Saint-André et le faire accepter des moines d'Affligem.

(5) C'est cette intervention que l'auteur du *De electione primi abbatis* décrit d'une manière souvent caricaturale.

(6) Non pas certes l'archevêque, trop occupé par les affaires de la croisade, et qui a d'ailleurs refusé de recevoir l'élu, mais l'official Philippe, un des conjurés du 29 novembre (Ch. VAN DEN HAUTE, *Une chronique inédite*, 285, 295-298), et le chancelier de Reims, Lambert de Bruges, dit Lambin, qui paraît s'être mêlé personnellement à cette affaire (voir Edg. DE MARNEFFE, *Cartulaire de l'abbaye d'Affligem*, 272).

(7) A. É. B., bl. 7348 ; Edg. DE MARNEFFE, *Cartulaire de l'abbaye d'Affligem*, 273-274. Par une deuxième lettre de 1188, dont l'original semble perdu, le comte Philippe maintient son avouerie sur l'abbaye émancipée (MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 286 ; GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 50-51) ; une troisième lettre de Philippe d'Alsace, non datée, me paraît être un exercice de dictamen, comme quelques autres pièces inédites contenues dans le petit cartulaire A. É. B., bl. 11381. L'acte par lequel les moines de Saint-André et leur abbé abandonnent à leurs confrères d'Affligem la ferme d'Oostburg se trouve dans Edg. DE MARNEFFE, *Cartulaire de l'abbaye d'Affligem*, 272-273, n° 196.

(8) A. É. B., bl. 7348 ; éd. MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 286 ; Edg. DE MARNEFFE, *Cartulaire de l'abbaye d'Affligem*, 269-270 ; GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 52.

(9) Edg. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Affligem*, 278-279 ; J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden*, II, 452, n° 307 (date la pièce de la fin de 1188) ; la ratification du cardinal est donnée *ad petitionem illustris viri Philippi Flandrie et Viromandie comitis*.

l'évêque de Tournai ratifia enfin l'émancipation de ce monastère (1). La confirmation du pape vint le 3 juillet 1190 (2).

Le premier prieur de Saint-André est Adalard, auquel l'évêque Lambert de Tournai concède à perpétuité l'autel de Ghistelles contre un cens annuel de dix-huit marcs payables en trois versements (3).

Vers 1125 un second prieur, nommé Ludolfe, quittait Saint-André avec sa sœur, une vierge consacrée, pour prendre la direction de la communauté double de Saint-Laurent d'Oostbroek (4). Ludolfe vivait encore en 1133 (5) ; son obit était marqué, dans les nécrologes d'Utrecht, au 10 mars (6). Contrairement à ce qui est parfois imprimé, son assistance à l'élévation des reliques de saint Guthagon, à Oostkerke (près de Bruges), le 3 juillet 1155, n'est nullement attestée (7). On ignore qui fut le successeur de Ludolfe à Saint-André et on ne saura jamais, non plus, à quel prieur il est fait allusion dans le curieux épisode rapporté par Gautier de Téroanne au chapitre de la *Vita Karoli comitis Flandrie* (8).

* * *

HUGUES a été élu abbé de Saint-André, le 29 novembre 1187, dans les circonstances qui ont été évoquées plus haut. Il reçut la bénédiction abbatiale à Téroanne des mains de l'évêque Désiré de Courtrai au début de 1188. Sa réconciliation avec l'abbaye d'Affligem fut marquée par une association de prières qui fut signée entre 1188 et 1195 (9). Il a dû céder à ses anciens confrères d'Affligem la ferme d'Oostburg en Zélande (10), mais en 1191 il acquiert de l'abbaye de Saint-Nicolas-de-Ribemont (Aisne) une terre sise à Varsenare (11). Il fait confirmer par le pape

(1) A. É. B., *Découvertes*, 250, I, fo 4^{vo} ; éd. MIRÆUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 286.

(2) J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden*, II, 466, n° 324 ; la bulle originale, qui a échappé aux recherches du spécialiste de la diplomatique pontificale, est conservée aujourd'hui aux A. G. S. B., *Carton Saint-André*.

(3) A. É. B., bl. 7337 ; le 21 octobre 1119, au concile de Reims, le pape Calixte II confirme au monastère de Saint-André la possession de l'autel de Ghistelles (A. É. B., bl. 7338, éd. J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden*, II, 106 n° 14), et en 1134 le successeur de Lambert, Simon, marquait son accord avec les dispositions de son prédécesseur (A. É. B., bl. 7341 : original en très mauvais état ; cfr *Découvertes*, 250, I, fo 45^{vo}). L'évêque Anselme, qui n'avait plus les ressources des évêques de Noyon-Tournai, porta le cens annuel à vingt marcs ; ce qui, étant donné l'augmentation de la population, était parfaitement raisonnable (voir la charte de l'évêque Gérald, de 1163, A. É. B., bl. 7342). Mais l'évêque Evrard s'efforça de reprendre l'autel de Ghistelles aux moines de Saint-André. Il s'ensuivit un procès qui se termina en 1175 par un compromis : la possession de l'autel de Ghistelles par l'évêque de Tournai et les moines de Saint-André en commun. Sur tout ceci Em. VAN DEN BUSSCHE, *Notes sur l'histoire de Ghistelles*, dans *La Flandre*, XI, 225-228, 1880 (superficiel et inexact !), et surtout B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De Sint-Andriesabdij en haar patronaatsrecht over Westvlaamsche parochies*, 412-413.

(4) Pour cette date, voir N. HUYGHEBAERT, *Les deux notices de Ludolfe d'Affligem, premier prieur de Saint-André et premier abbé de Saint-Laurent d'Oostbroek*, 449 ; voir encore W. V[AN] H[ETEREN], *L'ordre bénédictin en Hollande*, dans *Revue bénédictine*, VI, 511-514, 1890, et *Ons Geestelijk Erf*, I, 181 sv, 1927. Je renonce donc à en faire le « premier prieur » de Saint-André : on ne peut décidément accorder foi à aucune des deux notices qui nous sont restées sous le nom de Ludolfe ; il est évident qu'elles ont été toutes les deux arrangées ou refaites, pour des motifs qui sont assez transparents.

(5) G. BROM, *Regesten van Oorkonden betreffende het Sticht Utrecht*, I, n° 342 (voir aussi les n° 272, 312, 338, Utrecht, 1091 ; le n° 272 est la notice, fautive, imprimée dans MIRÆUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 320).

(6) C. PIJNACKER-HOORDIJK, *Lijsten der Utrechtsche prelaten voor 1300*, 116, Groningue, 1912.

(7) Comparer P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique de l'église de Notre Dame à Bruges*, 313, Bruges, 1773, avec MOLANUS, *Natales sanctorum Belgii*, 136-137, Douai, 1616 ; cfr *AA. SS.*, juillet I, 670 E, et J. OPDRINCK, *Sint Guthago*, dans *Biehorf*, XXVI, 97-108, 1920.

(8) *M. G. H.*, SS., XII, 551 (cfr SS. XIV, 285) ; cfr N. N. HUYGHEBAERT, *Abt Giselbrecht van Eename en de Gelukzalige Karel de Goede*, dans *Sacris Erudiri*, I, 229-230, 1948.

(9) BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE SAINTS-PIERRE-ET-PAUL À TERMONDE, Ms. 82, fo 184.

(10) Voir plus haut.

(11) A. É. B., bl. 7204 ; éd. WARNKÖNIG, *Flandrische Staats-und Rechtsgeschichte*, III, 2^e partie, 138.

Célestin III l'accord conclu en 1175 avec l'évêque Évrard de Tournai (1). En 1200 il cède à l'abbaye d'Oudenburg la dime qu'il possédait à Koekelare et à Eernegem et qu'il tenait de Gautier dit Covent et de ses frères Milon et Siger (2). Au mois d'avril 1203 il reçoit d'Arnoul, doyen de chrétienté à Bruges, une rente perpétuelle de neuf marcs et un ferton (3). Hugues mourut le 11 juillet 1206 (4). La communauté de Saint-André comptait, en ce moment, quatorze moines et quatre *pueri* (5).

GAUTIER RAIWIEC. Pour affermir leur jeune abbaye, les moines de Saint-André firent appel à un moine de Bergues-Saint-Winoc, Gautier Raiwieg (6). A peine arrivé, il dut défendre contre le curé de Snellegem la possession de la dime du Beysbroek : les moines de Saint-André considéraient cette terre comme faisant partie de la paroisse de Saint-André ; les droits du curé de Snellegem étaient cependant plus sérieux que ne le pensaient les moines du XIII^e siècle (7), Gautier Raiwieg acquit pour son abbaye plusieurs dîmes, notamment, en 1208, celle de Schore (près de Nieupoort) (8) et de Houtave (9) ; ces dernières étaient entre les mains de Gérard de Roden, seigneur de Snellegem, et de ses vassaux ; à partir de 1216 l'abbé Gautier commença à les racheter. Son successeur poursuivra ce travail de remembrement, qui s'imposait, car l'abbaye de Saint-André possédait un important domaine à Houtave. On a encore deux attestations de l'activité de l'abbé Gautier en août 1218 et en octobre 1218 (10). Enfin il notifie, le 6 mars 1220 (n. st.), une donation à l'abbaye de Ter Doest (11). Cet abbé n'est donc pas mort, comme l'assure Goethals (12), le 14 avril 1219, mais peut-être le 14 avril 1220.

JEAN était moine de Saint-André, assure A. Goethals : c'est peut-être le Jean qui est témoin

(1) Bulle du 16 février 1195 (A. É. B., bl. 7349), éd. J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden*, II, 487-488. n°349. Le même acte est notifié, le même jour, à l'évêque de la Morinie (A. É. B., bl. 7350) : preuve du rôle joué par Didier dans cette affaire.

(2) A. É. B., bl. 6669.

(3) A. É. B., bl. 7248, 7256 (éd. WARNEKÖNIG, *Flandrische Staats-und Rechtsgeschichte*, III, 2^e partie, 139 : lettres de Gérard, prévôt de Saint-Donatien), 7356 (lettres de Marie, comtesse de Flandre et de Hainaut, éd. Ch. DUVIVIER, *Actes et documents anciens intéressant la Belgique*, 338, Bruxelles, 1903 [précieuse note sur la date]) et 7355 (lettres d'Étienne, évêque de Tournai du 21 avril 1302) ; ce doyen Arnoul devait être un parent ou un ami de l'abbé de Saint-André, car c'est Hugues qui notifie, la même année, la vente d'une maison du doyen, sise à Bruges, aux moines de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand (A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents*, I, 228, cfr 236).

(4) Il est inscrit à cette date dans le nécrologe de Saint-Pierre de Lo (MUSEUM BOLLANDIANUM À BRUXELLES, Ms. 289) ; cfr N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 267.

(5) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreas*, 56.

(6) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreas*, 57 ; A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 202.

(7) Sur toute cette affaire, voir A. É. B., bl. 7333 et 7359 ; cfr St. D'YDEWALLE, *Geschiedenis van het « Veld »*, 23-24-26-29 ; en éditant ce dossier, l'auteur n'a malheureusement pas vu qu'il y était question de la perception des dîmes, partant des limites de la paroisse de Saint-André, et non de la possession du domaine du Beysbroec, qui n'est pas contestée.

(8) A. É. B., bl. 7000 (charte de Philippe, marquis de Namur : elle ne figure pas dans M. WALRAET, *Actes de Philippe I^{er}, dit le Noble, comte et marquis de Namur (1196-1212)*, Bruxelles, 1949, mais bien dans WARNEKÖNIG, *Flandrische Staats-und Rechtsgeschichte*, III, 2^e partie, 140) ; bl. 7001 (confirmation de Gossuin, évêque de Tournai), et 7012.

(9) A. É. B., bl. 7360, 7361, 7362, 2417 et 7365 ; cfr GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreas*, 57-59. Sur Gérard de Rode, sa famille et ses domaines flamands, voir J. NOTERDAEME, *Het Oosthof te Snellegem*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, n. s., X, 74, 1956.

(10) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de Bergues-Saint-Winoc*, I, 202 ; *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 500, Bruges, 1864.

(11) A. G. S. B., *Fonds Ter Doest*, 549, (éd. L. Ph. C. VAN DEN BERGH, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, I, n° 268)

(12) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreas*, 60 (même date dans le nécrologe de Saint-Martin de Tournai, éd. U. BERLIÈRE, 713).

dans une charte de 1204 (1). L'abbé Jean est témoin dans un acte de l'évêque Gautier de Marvis pour Saint-Bertin en juin 1221 (2). Par conséquent il n'est pas mort le 15 mai 1220, comme l'assure Goethals (3), mais le 15 mai 1222. Il s'en suit que c'est l'abbé Jean qui négocia avec les sires de Roden, en 1221, l'acquisition des dernières « branches » des dîmes que ces riches seigneurs féodaux possédaient encore à Houtave ; c'est lui qui acquit d'eux le personat d'Houtave et de Nieuwmunster (janvier 1221) (4). Le 7 mai 1222 le pape Honorius confirmera les droits de l'abbé de Saint-André sur ces deux paroisses (5).

GAUTIER II (6) achète en 1223, à Raoul de Roden, la moitié de la dîme de Snellegem (7). Les ressources de Saint-André devaient être considérables au début du XIII^e siècle, car, en juillet 1226, l'abbé acquiert encore une dîme à Houtave (8). Gautier II apparaît ensuite dans un acte du 4 mars 1224 (n. st.) du cartulaire de Liessies (9) ; il souscrit enfin, le 14 octobre 1226, à une sentence arbitrale en faveur de l'abbaye d'Oudenburg (10). Gautier II serait mort, d'après A. Goethals, le 18 décembre 1230 (11).

NICOLAS, qui succéda à Gautier II, avait fait profession à l'abbaye Saint-Martin de Tournai (12). Le 21 décembre 1231, il délivre, comme abbé, un vidimus pour l'abbaye de Ter Doest (13). En mars 1233 (n. st.) il vidime la charte de fondation de la collégiale de Saint-Donatien (1089) (14) ; la même année, en août, il souscrit, comme témoin, une charte pour Saint-Martin de Tournai (15). Nicolas mourut, d'après Goethals, le 28 novembre 1234 (16).

GODEFROID (17), moine d'Anchin, devint abbé de Saint-André après Nicolas ; il l'était

(1) P. C. BOEREN, *Étude sur les tributaires d'Église dans le comté de Flandre*, 130, Amsterdam, 1936. Ou bien faut-il l'identifier avec Jean de Wasia, qui est cité dans une charte de juin 1215 ? Mais, en 1224, il y avait encore deux moines prêtres du nom de Jean à l'abbaye de Saint-André (A. D. N., 9 H 8, f^o 70).

(2) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinge*, 49, n^o 50.

(3) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 61.

(4) A. É. B., bl. 7378, 7103, 7104, 7372 et 7377 ; cfr J. NOTERDAEME, *De graven van Vlaanderen en hun domeinen rond Brugge*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, n. s., VIII, 36, 1954.

(5) A. É. B., bl. 7364 ; cfr B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De Sint-Andriassabdij en haar patronaatsrecht over Westvlaamse parochies*, 414-415.

(6) Une tradition postérieure l'appelle Walter Block, mais il y a peut-être une confusion avec un abbé du même nom qui vivait à Saint-Bertin de 1278-1294.

(7) A. É. B., bl. 7022 (éd. Th. LUYKX, *Johanna van Constantinopel, gravin van Vlaanderen en Henegouwen*, 546-547), et la lettre d'approbation de l'abbé de Saint-Quentin-au-Mont, de mai 1223, qui possède le personat de Snellegem (A. É. B., *Découvertes* 250, I, f^o 78) ; sur l'histoire des sires de Roden à Snellegem, voir J. NOTERDAEME, *Het Oosthof te Snellegem*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, n. s., X, 73-75, 1956.

(8) A. É. B., bl. 7381 ; GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 62.

(9) A. D. N., 9 H 8 f^o 70.

(10) A. É. B., bl. 6706.

(11) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 62.

(12) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 63 ; on rencontre dans ce monastère, en octobre 1205, un tiers-prieur nommé Nicolas (J. Vos, *Cartulaire de Saint-Médard*, I, 138), et, en mai 1212 un sous-prieur Nicolas (J. Vos, *op. cit.*, I, 149), mais dans ce dernier document, apparaît un second Nicolas, qui se voit simplement qualifié de *presbyter*.

(13) *La Flandre*, XII, 158-160, 1881.

(14) A. É. B., *Chartrier de Saint-Donatien* (avec un sceau intact de l'abbé Nicolas).

(15) ARM. D'HERBOMEZ, *Chartes de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai*, I, 400, n^o 384.

(16) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 63 : *immatura morte*, ajoute le chroniqueur ; précision qui paraît n'être qu'un simple ornement littéraire ; N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 277.

(17) *Le Breve Compendium* l'appelle « Godefroid Roode » et lui attribue les armes de la branche brabançonne des de Rôode. Remarquons cependant qu'il y avait à cette époque, à Snellegem une famille Rode (les chartes latines traduisent *Rufus*) distincte des de Roode, qui était également en relations avec l'abbaye. Cette famille Rode habitait probablement le Beysbroek (A. É. B., bl. 7733 et 7424 ; cfr J. NOTERDAEME, *De fiscus Snellegem en de vroegste herstening in het westen van Brugge*, 35).

déjà en juin 1236 (1). Ces deux abbés étrangers se succédant à la tête du monastère, à une époque de grande prospérité, ont fait penser que l'abbé Nicolas était celui qui entreprit la construction de la nouvelle église de Saint-André, et que Godefroid fut appelé d'Anchin pour mener ces travaux à bonne fin (2). Ce qui est certain c'est que l'église abbatiale était achevée en 1241 et que des disputes avaient déjà eu le temps de naître, au sujet de son utilisation, entre moines et paroissiens (3). On retrouve l'abbé Godefroid dans des actes du 31 juillet 1237 (4). Il mourut, d'après Goethals, le 4 juin 1240 (5).

GUILLAUME (6) avait été moine et cellérier à Saint-Bavon de Gand. Il apparaît dans les chartes dès juillet 1242 (7). A peine élu abbé, il commença à doter son monastère des bâtiments conventuels qui faisaient encore défaut. Il acheva, en 1242, le mur d'enceinte qui avait été commencé par son prédécesseur, l'abbé Godefroid (8) ; il éleva ensuite une vaste construction comprenant, au rez-de-chaussée, la salle capitulaire et d'autres lieux réguliers, à l'étage, un vaste dortoir commun, qui fut inauguré le 29 septembre 1252 (9). A. Goethals lui attribue encore la construction du cloître, d'une infirmerie, d'une grange et de divers bâtiments pour lesquels l'abbé dépensa en quinze ans plus de cinq mille livres en monnaie de Flandre (10). Poursuivant la politique de ses prédécesseurs, l'abbé Guillaume acquit plusieurs terres, notamment à Houtave et à Zuienkerke (11), et acheta plusieurs rentes (12). Deux acquisitions importantes méritent une mention spéciale : le 3 mai 1247, de concert avec l'évêque de Tournai, autre patron de l'église de Ghistelles, il prend en engagère, pour six cents livres de Flandre, la dime de Ghistelles que le chevalier Jean de Ghistelles tenait en fief de la comtesse de Flandre (13) ; enfin, Marguerite de Constantinople ayant chargé le frère Guillaume de Baudelo de réaliser ses bruyères, l'abbé Guillaume lui acheta, en mai 1252, pour la somme de trois cents livres, deux cents soixante-quatorze bonniers, soit environ trois cents mesures de terre sablonneuse sises entre le Beysbroek et l'abbaye,

(1) A. É. B., bl. 7385 (accord avec l'abbé de l'Eeckhout au sujet des limites des paroisses de Meetkerke et d'Houtave). On retrouve notre abbé dans un acte du cartulaire de l'Eeckhout du 18 octobre 1236 : arbitrage au sujet d'un fossé entre les terres de Saint-Barthélemy et de Baudouin d'Assebroek (A. G. S. B., Ms. 181/150, f° 41 v°).

(2) C'est ce que suggère St. d'YDEWALLE, *Geschiedenis van de parochie Sint-Andries*, 29, qui remarque que les moines de Saint-Martin, comme ceux d'Anchin, venaient de construire, peu auparavant, de remarquables églises romanes.

(3) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 67 av., étudie ce dossier ; on y ajoutera une charte de Walter de Marvis du 2 mars 1241, qui est conservée aux A. G. S. B., *Carton Saint-André*. Cette affaire se place au début du gouvernement de l'abbé Guillaume, mais son nom n'y est jamais mentionné.

(4) A. É. B., bl. 7388, 6997 et 7387 : accensement d'une terre de dix-sept mesures à Jabbeke et Ettelgem (le bl. 7386, acte du 23 décembre 1236, se rattache au même dossier).

(5) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 65 ; le jour est attesté par le nécrologe d'Anchin (DOUAI, Ms. 888).

(6) La tradition du XVII^e s. (*Brevs Compendium*) l'appelle Guillaume Lentijn. C'est possible, remarquons seulement qu'il y avait à Saint-André, un siècle plus tard, un moine qui s'appelait certainement ainsi (GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 112).

(7) ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, Cartulaire de l'Évêché de Tournai (cartul. 68), f° 23 v°.

(8) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 72.

(9) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 73. C'est ce dortoir qu'on peut voir sur la gravure de la *Flandria illustrata* ; remanié au XVI^e et au XVII^e siècle, il subsista jusqu'au début du XIX^e siècle.

(10) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 72-73.

(11) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 74-75. TH. DE LIMBURG STIRUM, *Le chambellan de Flandre et les sires de Ghistelles*, p. CXX.

(12) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 75.

(13) TH. DE LIMBURG STIRUM, *Le chambellan de Flandre et les sires de Ghistelles*, p. XXVIII-XXXII ; une seule des pièces de ce dossier est encore conservée en original (A. É. B., bl. 7368). Cette opération nécessita le recours à Rome : de là une série de bulles d'Alexandre IV, du 22 décembre 1259, du 16 janvier et du 17 avril 1260, concernant la perception des fruits de dîmes engagées (A. G. S. B., *Carton de Saint-André* ; une quatrième petite bulle d'Alexandre IV [1254-1261], dans le même fonds, est totalement illisible).

à charge du paiement d'un cens perpétuel de six deniers par an et par mesure (1). Les derniers actes dans lesquels paraît l'abbé Guillaume sont de mars (2) et du 16 juin 1254 (3). Il mourut le 6 mai 1255 et fut enterré au milieu de la salle capitulaire (4).

LAMBERT était moine et peut-être chantre de Saint-André (5). Est-ce l'ascendant de sa personnalité, son habileté, ou la période de prospérité qui coïncide avec son abbatiat, toujours est-il que Lambert réussit à augmenter considérablement la fortune du monastère. Il en étend le domaine par de judicieux achats à Houtave, à Ghisteltes, à Zuienkerke, à Sint-Pieters-op-de-Dijk, à Jabbeke, à Vlissegem et à Saint-André même (6). Mentionnons l'échange de terres auquel il procède à Houtave, le 6 novembre 1266, avec les syndics de la léproserie de la Madeleine (7). Il reçut également de nombreux dons, parmi lesquels le plus important est celui que fit, en mai 1261 (8), Raoul, curé de Zedelgem et neveu d'un chanoine de Tournai nommé Gérard, d'un domaine de trente-cinq mesures sis sur les paroisses de Dudzele, Zuienkerke et Houtave (9). A Saint-André même l'abbé Lambert avait reçu ou acheté des étendues de terre assez considérables. Aussi le curé de Saint-André crut-il justifié de demander une augmentation de sa portion congrue. Soutenu par l'évêque de Tournai, il obtint gain de cause en septembre 1258 (10). L'évêque invita également l'abbé à régler le partage des revenus de son monastère ; d'accord avec ses moines Lambert adopta une division quadripartite : un quart pour l'abbé et ses hôtes, un quart pour la mense conventuelle, un quart pour la fabrique d'église, un quart pour les pauvres (11). Lambert mourut le 25 décembre 1276. Il fut enterré dans la salle capitulaire à la droite de son prédécesseur (12).

(1) A. É. B., bl. 7415. Les droits de la vente sont payés en décembre 1252 à Laurette, veuve d'Alard de Heule (bl. 7411) ; lettres de Guillaume de Baudelo (bl. 7413) ; reconnaissance par Marguerite, le 16 juin 1254, du paiement des trois cents livres (bl. 7423). L'étendue du territoire vendu fut augmentée dans la suite, car, en octobre 1262, Raso de Gavere doit *perquitare et incornare* non pas 274 mais 300 bonniers (lettres de Raso : bl. 7148, 7414 et 7412) ; même constatation dans la lettre de Marguerite de Flandre de janvier 1253 (n. st.), éditée par F. VAN DE PUTTE, dans *A. S. E. B.*, III, 226-227, 1841, d'après un original aujourd'hui aux A. G. S. B., *Carton de Saint-André* (copie aux A. É. B., bl. 7333). Tout ce dossier est analysé et publié en partie par St. D'YDEWALLE, *Geschiedenis van het « Veld »*, 31-38.

(2) A. É. B., bl. 7419 ; éd. Eg. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene* (11...-1270), *Grafelijk ambtenaar en stichter van de abdij Spermalie*, 232-233 (cfr. 225).

(3) A. É. B., bl. 7423. Signalons encore un vidimus du 15 janvier 1254 (A. G. S. B., *Fonds Dunes-Ter Doest*, 254), parce qu'il porte un petit sceau de l'abbé conservé aux trois-quarts.

(4) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 77 ; N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 263-264.

(5) C'est GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 79, qui l'assure, mais le chroniqueur n'a-t-il pas traduit indûment le patronyme De Zanghere ?

(6) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 79-84, les énumère.

(7) A. É. B., bl. 7434 ; éd. H. OBREEN et A. VAN LOEY, *De oudste middelnedderlandsche oorkonden voor onderwijs verzameld*, n° 14 ; sous le n° 15 les mêmes auteurs ont édité la contre-partie de cette charte appartenant aux Archives de l'Assistance publique de Bruges.

(8) A. É. B., bl. 7426. Ce don est complété par des achats faits dans la paroisse de Dudzele en novembre 1262 (bl. 7430 et 7429 ; éd. H. NÉLIS, *Les doyens de chrétienté*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, III, 839-840 ; 1924. H. OBREEN et A. VAN LOEY, *op. cit.*, n° 7) et en décembre 1264 (bl. 7432).

(9) Ainsi le 19 janvier 1259, de Thomas d'Oostbroec, *duas fundos terrae* ; le 5 février 1266, de Jean Donc, trente-six mesures de moere et en 1273, de Jean, curé de Nieuwmunster, six mesures de terre (A. É. B., bl. 4464 ; GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 83). Il résulta de ces acquisitions un conflit avec le chapitre de Saint-Donatien qui fut réglé par l'arbitrage de deux chanoines (Charte de Lambert, de mars 1262, dans le chartrier de Saint-Donatien aux A. É. B. ; éd. Eg. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene* [11...-1270], *Grafelijk ambtenaar en stichter van de abdij Spermalie*, 242, Bruges, 1942).

(10) A. É. B., bl. 7207 ; cfr. GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 84. La situation prospère de l'abbaye de Saint-André n'était un mystère pour personne : lorsqu'en 1266 le cardinal de Brion lève une taxe sur le clergé de France pour la croisade du roi Louis IX, l'abbaye de Saint-André paie dix livres tournois — le plein tarif (*B. S. E. A.*, XIV, 275, 1855-1856).

(11) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 83-84.

(12) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 85.

HENRI (1) avait été prieur à Saint-André (2). Il n'apparaît dans aucun acte du chartrier. Il serait mort, d'après Goethals, le 5 avril 1279, après trois ans d'abbatiat. On l'enterra dans la salle capitulaire à droite de l'abbé Guillaume Lentijn (3).

JEAN DE LOPPEM (4), fils de « Dierinus de Lophem » et d'Élisabeth, sa femme, entra au monastère en juin 1255 (5). On a de lui un vidimus du 6 mai 1284 (6). Goethals énumère quelques dons et quelques achats datant de cet abbatiat, du 13 mars 1282 (n. st.) au 7 mars 1290 (n. st.) (7). L'abbé Jean fut mêlé à l'interminable querelle entre Guy de Dampierre et Jean d'Avesnes (8). Il mourut le 9 septembre 1290 (9). C'est sous son abbatiat, en 1280-1281, que se place l'épisode de la lutte pour l'émancipation communale à Bruges, connu sous le nom de *Moerlemay*, au cours duquel cinq bourgeois de Bruges, chargés de négociations, furent insidieusement mis à mort par les gens du comte dans les environs de l'abbaye (10). Leurs corps furent transportés en cachette à Saint-André et ensevelis dans le cloître du monastère. Dans la suite, les familles des suppliciés élevèrent une chapelle, la chapelle des « cinq patriciens » (*capella quinque domnorum*), qui demeura comme le mémorial de l'insurrection de 1280 (11).

PIERRE DOERNE, dit **DE HONCKEVLIET**, était originaire de Zevecote ou de Sint-Pieterskapelle dans le métier de Ghistelles (12). Il avait été cellérier de son monastère (13). Comme abbé il paraît pour la première fois le 17 avril 1292 (14). Le 3 janvier 1293 (n. st.) il conclut avec l'abbé de l'Eeckhout, curé primitif de Meetkerke, un accord au sujet des limites des paroisses de Meetkerke et d'Houtave (15), mettant ainsi fin à un litige dont la première trace se trouve en 1261 (16). Il fut un administrateur habile et heureux. Sous son gouvernement les acquisitions de

(1) Une tradition attestée au XVII^e siècle (dans les *Compendium breue annalium*) l'appelle Henri de Grimberghe et lui attribue les armes de cette illustre famille brabançonne.

(2) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andree*, 86. Goethals a sans doute cru pouvoir identifier notre abbé avec un prieur du même nom qu'il a trouvé dans une charte de mars 1261. C'est possible.

(3) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andree*, 86.

(4) Sic J. DE SAINT-GENOIS, *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre*, 133, n° 439. La tradition représentée par la série des *Compendium breue annalium* l'appelle Jean Makereel et lui donne des armes parlantes.

(5) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andree*, 76, 85.

(6) A. G. S. B., *Fonds des Dunes*, charte n° 313.

(7) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andree*, 89-90. Voir aussi A. É. B., bl. 6044, 7213.

(8) Voir surtout un acte du 21 mai 1287 analysé par J. DE SAINT-GENOIS, *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre*, n° 439, et signalé par G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, n° 6887 (sceau de Jean de Loppem).

(9) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andree*, 91 ; N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 271.

(10) JOANNES IPERIUS, *Chronicon Sancti Bertini*, c. 53, pars V (*M. G. H.*, SS. XXV, 864). En attendant l'étude que prépare, sur ces événements, M. Carlos WYFFELS, on lira J. DE SMET, *Nicolas de Bierlicet, l'ainé, clerc des échevins de Bruges*, dans *Études d'histoire dédiées à la mémoire de Henri Pirenne par ses anciens élèves*, 145-146, Bruxelles, 1937 ; A. DE SMET, *De klacht van de « Ghemeente » van Damme in 1280*, dans *B. C. R. H.*, CXV, 1-5, 1950.

(11) Cette chapelle était déjà en ruine en 1525 (GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andree*, 86) ; l'abbé Jean van de Weerde la détruisit en 1530 (J. HUREAU, *Continuatio chronicae Sancti Andree*).

(12) Il y a plusieurs Honckevliet dans la Flandre maritime (voir K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, VI, 263-267) ; celui dont il est question ici est le *vliet* qui coulait à Sint-Pieterskapelle, paroisse voisine de Zevecote, où les Doerne possédaient des biens (A. É. B., bl. 7447 ; cfr GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andree*, 91).

(13) Il est signalé pour la première fois dans une charte du 28 février 1288 (n. st.) (A. É. B., bl. 7447, voir aussi bl. 7449 et 7212).

(14) A. É. B., bl. 7217 et 7214 ; éd. par J. NOTERDAEME, *Meetjeslandse moerontginnens te Rozendaal en te Breda*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, VII, 108, 1955-1956.

(15) A. É. B., bl. 7121 et 7453 ; cartulaire A de l'Eeckhout (A. G. S. B., ms. 181/150), f° 93 r^o-v^o ; l'accord sera confirmé le 14 septembre 1301 (A. É. B., bl. 7022 ; cartulaire A, f° 97). Le 24 janvier 1302 Pierre de Honckevliet indemnise l'abbé de l'Eeckhout pour la dime qui a été indûment perçue par ceux de Saint-André (A. É. B., bl. 7452).

(16) A. É. B., bl. 7014 et 7015.

tout genre se succèdent depuis 1290 (1). Pierre de Honckevliet construisit un quartier abbatial qu'Arnold Goethals juge luxueux, mais le chroniqueur n'a pu le connaître que par les descriptions de ses aînés, car ce bâtiment a été démoli vers 1500 (2). L'abbé entoura également son monastère d'un mur de clôture (3). Dans le conflit qui, à partir de 1297, oppose le clergé de Flandre à Philippe le Bel à propos de la levée de nouveaux décimes, l'abbé de Saint-André unit sa voix à celle des autres protestataires (4). Pour lui au moins, il n'y a pas moyen de douter de la sincérité de son opposition au roi de France (5). Le nom de Pierre de Honckevliet se retrouve une dernière fois dans le chartrier de Saint-André, dans un acte du 19 novembre 1306 (6). Il mourut le 24 août 1307, et fut inhumé dans la salle du chapitre (7).

HENRI DE COLONIA, moine de Saint-André, succéda à Pierre de Honckevliet. Il mourut, d'après Goethals, le 15 mai 1308 (8). Il faut peut-être l'identifier avec cet Henri qui était prieur le 27 août 1261 (9). Cet abbé fit exécuter plusieurs beaux manuscrits pour son monastère (10), notamment un légendier en trois volumes qui existait encore du temps de l'abbé van den Zype (11).

WALTER WILDE est sans doute le fils ou un parent de cet Erembald Wilde, auquel l'abbé Honckevliet avait acheté, en 1304, une partie de la dîme de Zedelgem (12). Un acte du 13 octobre 1301 mentionne un prieur nommé Walter (13), en qui on peut reconnaître le futur abbé. On peut admettre qu'il succéda à Henri de Colonia, mais il n'apparaît pas en qualité d'abbé avant le 16 avril 1311 (14). On le retrouve ensuite dans des vidimus du 30 mars 1314 (15), du 28 avril 1317 (16), du 22 mars 1320 (17) et du 8 septembre 1322 (18). Walter Wilde intervint dans la fondation de la chartreuse du Val-de-Grâce près de Bruges en 1318. Un des premiers à céder à l'attrait de l'idéal nouveau fut son propre prieur, Jean de Backer (19). Devenu prieur du Val-de-Grâce, Jean de Backer obtiendra du Chapitre général, vers 1325, des lettres d'association aux mérites de l'Ordre pour ses anciens confrères de Saint-André (20); en 1328 il établira une association de prières

(1) Énumération dans GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 95-98.

(2) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 93-94.

(3) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 94-95.

(4) On trouve son nom dans les pièces du dossier; J. DE SAINT-GENOIS, *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre*, n° 892-894, 906; Th. DE LIMBURG STIRUM, *Codex diplomaticus Flandriae. Recueil de documents*, 187, 201, 248, 251, Bruges, 1886; Éd. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, III, 263-264.

(5) Voyez par exemple J. DE SAINT-GENOIS, *Invent. anal. des chartes des comtes de Flandre*, n° 682 et 683, et surtout J. COLENS, 1302. *Le compte communal de la ville de Bruges*, dans *A. S. E. B.*, XXXV, 213, 1885.

(6) A. É. B., bl. 7024.

(7) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 98.

(8) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 100.

(9) A. É. B., bl. 7015.

(10) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 99.

(11) Van den Zype envoie le sommaire de ces volumes au jésuite Héribert Rosweyde (*MUSEUM BOLLANDIANUM* à BRUXELLES, Ms. 98, f° 554-559).

(12) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 97; A. É. B., bl. 7023. Un Walter Wilde, qui paraît quelques fois dans le chartrier de Saint-André en 1261 (A. É. B., bl. 7427 et 7428), est l'époux de Lismodis, fille de Gossuin de Straten, chevalier. C'est peut-être le père de notre abbé.

(13) A. É. B., bl. 4738.

(14) A. É. B., bl. 7225.

(15) *Chronicon et cartularium monasterii de Dunis*, 140.

(16) A. V. B., *Chartes d'intérêt privé*, 2^e série, 4.

(17) *La Flandre*, II, 90, 1868-1869.

(18) A. G. S. B., *Fonds des Dunes*, 312.

(19) Jean de Backer était déjà moine de Saint-André en 1306 (GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 98).

(20) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 104; cf. A. RAISSIUS, *Origines Cartusiarum Belgii*, 27, Douai 1632, H. J. J. SCHOLTENS, *Het Kartuizerklooster Dal van Gracien buiten Brugge*, dans *A. S. E. B.*, LXXXIII, 152-153, Bruges, 1940-1946.

entre la chartreuse du Val-de-Grâce et l'abbaye de Saint-André (1). Peu avant le 8 février 1327 (n. st.), le comte Louis de Nevers conclut la paix, au monastère de Saint-André, avec ceux de Bruges et du Franc (2). Accablé sous le poids de l'âge et de la maladie (il avait alors cinquante trois ans de vie monastique), Walter Wilde résigna sa charge le 4 avril 1328 (n. s.) moyennant des conditions très précises, dont Goethals nous a conservé la liste (3). Il renouvela sa résignation le 8 mai 1334 devant notaire en présence de son successeur, l'abbé Jean (4) ; il n'est donc pas exact de dire, avec Goethals, que Walter Wilde mourut le 19 mai 1328 (5).

JEAN DE ZEVENCOTE, moine de Saint-André, reçut la crosse de Walter Wilde en avril 1328, mais il n'apparaît pas dans les documents avant 1330 (6). La communauté de Saint-André comptait alors vingt-six moines profès et un frère-lai : c'est un maximum qui ne fut jamais dépassé (7). Sous son gouvernement le temporel de l'abbaye continua également à s'accroître (8). Le 26 août 1336 Jean de Zevencote et sa communauté vendent à la ville de Bruges une mesure de terre pour y établir un *bloedpit* à la disposition des barbiers et des chirurgiens (9). Jean de Zevencote mourut le 29 septembre 1340 (10). Le chroniqueur Goethals ignorait déjà le lieu de sa sépulture.

MICHEL DE SIJSELE, fils de Baudouin et frère de Jean de Sijsele (11), était moine de Saint-André en 1290 (12). Il devint sous-prieur et succéda en 1327 à Jean de Backer comme prieur (13). Il fut élu abbé après le 17 octobre 1340 (14) et avant le 15 janvier 1341 (15). Il paraît avoir été aimé et apprécié de tous ses confrères (16). Il mourut le 7 mars 1346 (n. s.) et fut enterré dans la salle capitulaire (17). Quelques mois avant sa mort, le 14 août 1345, il avait établi avec les moines

(1) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 108-109.

(2) I. L. A. DIEGERICK, *Invent. anal. et chronol. des chartes et doc. de la ville d'Ypres*, II, 27-28. Signalons ici qu'au mois d'octobre 1328 le roi de France accorda sa sauvegarde aux moines de Saint-André (ARCHIVES NATIONALES À PARIS, JJ 65^e, n^o 182).

(3) A. É. B., bl. 7463 ; le document jette un jour curieux sur le train de vie d'un modeste abbé flamand du XIV^e s. GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 105-106, en l'analysant, se livre à des considérations d'économie politique, assez inattendues sous la plume d'un jeune moine du XVI^e siècle.

(4) A. É. B., bl. 7463bis.

(5) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 107.

(6) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 109. Jean de Zevencote appartenait au patriciat brugeois (N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 273).

(7) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 108.

(8) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 107-111.

(9) St. D'YDEWALE, *Geschiedenis van het « Veld » of zuidwestelijke gedeelte van de Gemeente Sint Andries*, 40-42 Bruges, 1921. L'acte est enregistré dans le *Rudenboek* de la ville de Bruges (A. V. B., *Stadscartularia*, *Rudenboek*, fol. 16 v^o ; dans le même cartulaire se trouve un vidimus de l'abbé Jean de Zevencote du 20 juillet 1332).

(10) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 111 ; l'obituaire de Saint-Martin de Tournai (éd. U. BERLIÈRE, *Documents inédits*, I, 219) mentionne, au 29 septembre, un *Johannes a[bbas]* ; cfr N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 273.

(11) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 108 ; cfr. A. É. B., bl. 7028.

(12) A. É. B., bl. 7451.

(13) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 100.

(14) A. É. B., bl. 7470.

(15) A. É. B., bl. 7477 ; le 15 juin 1341, il confirme la fondation, faite le 17 octobre précédent, par Guillaume Lentin, moine de Saint-André (A. É. B., bl. 7470).

(16) Arnold Goethals loue « les mérites de sa vie et sa régularité dans l'observance », mais est-ce autre chose qu'une clause de style ? De même l'épithaphe qu'il rapporte, p. 117 : ce document est-il contemporain, ou est-ce l'œuvre du chroniqueur lui-même ?

(17) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 117. La notice que nous avons consacré à l'abbé Michel de Sijsele dans *Le nécrologe de l'ancienne abbaye de Saint-André-les-Bruges*, 258, contient quelques inexactitudes que nous avons corrigées ici.

de Saint-Adrien de Grammont, une association de prières dont les termes trahissent des relations assez étroites entre les deux monastères (1).

GÉRARD DONCKER était probablement Brugeois : un Gossuin Doncker, qui paraît avoir été son parent, avait plusieurs maisons dans cette ville (2). Gérard Doncker était déjà moine en mars 1327, mais pas encore prêtre (3) ; il fut ordonné avant le 8 mai 1334 (4). L'abbé Gérard autorisa les moniales chartreuses de Gosnay (Pas-de-Calais) à fonder un monastère de leur ordre à Straten, où les invitaient quelques riches bourgeois de Bruges. Un des fondateurs, le chirurgien Guillaume Schotte, avait, dans ce but, acquis à cens, du Magistrat du Franc de Bruges, un terrain de cinquante-six mesures, situé au sud du monastère, près de l'hospice de la Madeleine. Mais on s'aperçut très vite que le terrain choisi convenait mal à la fondation envisagée (5). L'abbé Gérard et sa communauté se prêtèrent à un échange de terres. Les rapports de la nouvelle chartreuse avec l'abbé de Saint-André, curé primitif de la paroisse, furent réglés par un acte du 21 août 1350 (6). Dans la suite le terrain de cinquante-six mesures destiné au premier emplacement de la chartreuse fut restitué par l'abbé de Saint-André aux échevins du Franc (7). Gérard Doncker, malgré sa sympathie pour les chartreux, semble avoir été attaché aux biens de cette terre. Rompant avec une des dispositions séculaires qui réglaient le partage des revenus de la maison, il les percevait lui-même, et les distribuait sans doute parcimonieusement. Il est vrai que les guerres continuelles avaient tari ses ressources. Les moines, eux, protestèrent, résistèrent et finalement portèrent leurs plaintes à l'évêque de Tournai. Philippe d'Arbois soumit le litige à une commission d'arbitres, et édicta, le 26 juillet 1353, un nouveau règlement, qui stipulait notamment la reddition annuelle des comptes devant l'abbé et le convent, voire, éventuellement, devant les commissaires de l'évêque (8). L'acte de 1353 est souscrit par vingt-cinq religieux profès, prêtres, diacres et sous-diacres ; l'abbé s'obligea par serment à observer le nouveau mode de partage sous peine d'une amende de trente marcs d'argent payables à l'évêque (9). L'accord fut donc observé,

(1) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 113-114. A. Goethals en profite pour reproduire, à cet endroit de sa chronique, tous les actes similaires dont il a trouvé la copie, sans doute dans le nécrologe de sa maison ; la liste est d'ailleurs loin d'être complète.

(2) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 122. A. Goethals cite, au même endroit, un Franciscus Donckere qui avait des biens à Ghistelles.

(3) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 100.

(4) A. É. B., bl. 7463 ; GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 108.

(5) Une légende, dont on peut trouver de nombreuses répliques, attribue le changement d'emplacement à une intervention miraculeuse de la Sainte Vierge (GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 119-120 ; cfr St. D'YDEWALLE, *De Kartuize Sint-Anna ter Woestijne te Sint-Andries en te Brugge*, 41-44, Bruges, 1945).

(6) A. É. B., bl. 7320 et 7486 ; édité partiellement dans A. S. E. B., XXXVIII, 88-98, 1888, et d'après ce dernier, par St. D'YDEWALLE, *Geschiedenis van het « Veld »*, 197-199. Le 26 août 1350, vu une requête présentée par l'abbé et les religieux de Saint-André ainsi que les sœurs de Sainte-Anne, l'évêque de Tournai accorda aux religieuses l'autorisation de faire consacrer leur chapelle et leur cimetière (A. É. B., bl. 4759 ; cfr St. D'YDEWALLE, *De Kartuize Sint-Anna ter Woestijne*, 306 et 51).

(7) Acte du 21 juillet 1353 (A. É. B., bl. 7488 ; reproduction photographique dans St. D'YDEWALLE, *Geschiedenis van het « Veld »*, 43, cfr 205 ; la pièce est également signalée dans St. D'YDEWALLE, *De Kartuize Sint-Anna ter Woestijne*, 59). A. GOETHALS, *Chronica Sancti Andreae*, 119-120, donne de la fondation de la chartreuse un récit inexact : non seulement il renchérit sur la légende des fondations renversées, qui circulait déjà de son temps, mais il donne à l'intervention de son abbé un sens qu'elle n'a pas (on comparera utilement son récit avec la *Noticia de fundatione Cartusiae Sanctae Annae*, 602). C'est pour avoir suivi notre chroniqueur, que G. F. TANGHE, *Beschryving van Sint Andries*, 17, et St. D'YDEWALLE, dans ses ouvrages cités ci-dessus, interprètent incorrectement les documents officiels.

(8) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 117-119. Une copie du concordat de 1353 (daté du 16 juillet, et non du 26) figure dans le dossier A. É. B., *Arch. eccl.*, 154 [3709, pièce 3.

(9) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 120-211. Le nombre de vingt-cinq religieux, — un maximum, — ne va pas tarder à décroître ; la moyenne oscillera désormais entre quinze et vingt.

mais la tension, dans la communauté, s'était prolongée trop longtemps : il en résulta un relâchement de la discipline, qui devait aller, remarque Goethals, en augmentant (1). L'âge d'or de Saint-André se termine donc avec l'abbé Doncker. Celui-ci mourut le 28 août 1354 et fut enterré dans la chapelle de la Vierge (2).

HENRI DE KLEIHEM, fils d'Adelise, veuve de Guillaume « de Cleyhem » (sans doute l'échevin du Franc cité de 1280 à 1288), entra au monastère en 1302. A cette occasion sa mère et ses trois frères, Jean, Guillaume et Nicolas, lui cédèrent sept mesures de terre sises dans la paroisse de Zuienkerke (3). Après une élection faite à Saint-André, il est désigné comme abbé par le pape Innocent VI le 23 décembre 1355 (4). Le 30 janvier 1356, il s'engage devant la chambre apostolique et reçoit quittance le 23 février 1357, en mars 1358 et le 20 février 1367 (5). Le 11 août 1358 l'évêque de Tournai, — c'était toujours Philippe d'Arbois, — renouvela les dispositions prises cinq ans auparavant, sous l'abbé Gérard Doncker, pour le partage des revenus du monastère (6). L'abbé de Kleihem reçut plusieurs dons, que Goethals énumère (7). Il acquit également à Varsenare deux mesures de terre sur lesquelles il avait hypothèque, le 7 mai 1356 (8). Enfin il est mentionné une dernière fois, le 2 décembre 1367, dans un débat qui s'était élevé entre l'évêque de Téroouanne et l'abbesse de Bourbourg (9). Il mourut le 12 mars 1368 et fut enterré dans la chapelle Notre-Dame (10).

JEAN GOEDERIC appartenait à une des familles les plus considérables du patriciat brugeois (11). Il était déjà prêtre et sous-diacre en mai 1338 (12). Élu abbé de Saint-André à la mort de son prédécesseur, il s'engage en chambre apostolique le 29 août 1369 et reçoit quittance, les 16 juillet 1370 et 13 mai 1371, pour les premières parties de son service commun (13). En 1373, accorda aux paroissiens de Saint-André un emplacement pour construire une cure pour leur pasteur (14). Devenu aveugle, Jean Goederic mourut, dans un âge avancé, le 8 octobre 1383; il fut enterré dans la chapelle Saint-André (15).

(1) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 122.

(2) *Ibidem*.

(3) A. É. B., bl. 4544; GOETHALS-WEALE, *Chronica*, 97; cfr N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 259-260. GOETHALS-WEALE, *Chronica*, 126, signale encore un neveu Jean de Kleihem, fils de son frère Nicolas. (Cfr A. É. B., bl. 4581, 7278, 2304, 2266, 3931, 2252, 2519, 7279, 2320, 2256, 2441, 2442, 3932, 7277).

(4) G. DESPY, *Lettres d'Innocent VI (1362-1369)*, I, n° 1248.

(5) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum*, n°s 352, 386, 417 et 691. Les mêmes registres indiquent que l'abbé Henri s'est acquitté de ses visites « ad limina » pour les années 1356 à 1366 (*Ibidem*, n°s 389, 426, 450, 472, 495, 536, 563, 587, 624, 656 et 698).

(6) A. É. B., *Arch. eccl.*, 154/3709, pièce 3; GOETHALS ne signale pas le règlement de 1358.

(7) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 125-126. L'abbé fait parfois des prêts, qui ne sont probablement pas spontanés (Th. DE LIMBURG STIRUM, *Cartulaire de Louis de Male, comte de Flandre*, II, 472, Bruges, 1901).

(8) A. DE GHELLINCK, *Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Claire de Beaulieu à Peteghem*, 144, n° 92, Bruges, 1894.

(9) I. DE COUSSEMAKER, *Un cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Bourbourg*, Lille, 1882-1891.

(10) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 126.

(11) A. DUCLOS dans A. S. E. B., LXIV, 325-326 1914; GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 126. Il est le premier abbé de Saint-André de qui la chronique atteste qu'il fit usage d'armoiries; celles-ci sont bien connues: « d'azur au lion rampant d'or, couronné de même ».

(12) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 108.

(13) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum*, n°s 730, 743, 753. On le voit faire seulement deux fois visite *ad limina* (*Ibidem*, n° 814 et 840).

(14) A. É. B., bl. 7233; GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 127.

(15) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, *ibidem*.

JEAN YVESONE, c'est-à-dire fils d'Yves (1), obtint par deux fois, le 14 avril et le 14 juin 1386, prorogation de terme pour le paiement de ses obligations en chambre apostolique (2). Il paraît dans un acte du 11 février 1390 (n. st.) (3). On possède deux vidimus délivrés par lui le 12 mai et le 10 juin 1392 (4). C'est lui qui, en juillet 1402, règle, avec les abbés de Ter Doest et de Zoetendaal, la taxe pour couvrir les frais du voyage à Paris des prélats délégués par le clergé des Quatre Membres de Flandre (5). Le 17 février 1414, il est encore une fois présent à une réunion des trois États à Bruges (6). Mais le duc de Bourgogne lui interdit, comme aux autres ecclésiastiques de Flandre, de prendre part au Chapitre des abbés de la province de Reims convoqué à Paris pour le 10 mars 1407 (7). On voit l'abbé Yvesone assister le chancelier Jean Gerson dans ses tentatives pour prendre possession du décanat de Saint-Donatien en 1411 (8). Le chroniqueur Goethals décrit avec complaisance les pièces d'argenterie dont l'abbé fit l'acquisition (9). Il avait entrepris la restauration du côté oriental du cloître de son monastère, celui qui longeait le réfectoire et le chapitre, mais sa mort, survenue le 6 octobre 1416 (10), l'obligea à laisser ce travail interrompu (11). L'abbé Yvesone fut inhumé dans l'ancienne chapelle Notre-Dame, entre le chœur et la sacristie (12).

SIGER DE COSTERE, moine de Saint-André, était d'origine noble et se rattachait à la famille de Straten, dont il portait les armoiries (13). Il avait été receveur de son monastère, et il l'était encore le 19 avril et le 15 juillet 1415 (14). Siger de Costere apparaît pour la première fois comme abbé dans un acte du 29 mars 1417 (n. st.) (15) et dans un autre du 29 octobre 1417 (16). Le 1^{er} juillet 1434 il souscrit l'acte par lequel les Quatre Membres de Flandre déclarent vouloir obéir à l'ordonnance du duc de Bourgogne sur le cours des monnaies (17). Le 17 février 1438 il est à Arras, avec d'autres prélats, pour intercéder auprès de Philippe le Bon en faveur des Brugesois qui se sont révoltés contre le duc (18). Siger était presque continuellement à la cour de Bour-

(1) A. É. B., bl. 7073.

(2) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum*, n° 890 et 898.

(3) A. É. B., bl. 7155.

(4) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, 271, II, Bruges, 1854 ; Pr. VAN DUYSSE et Edm. DE BUSSCHER, *Inventaire analytique des chartes et documents de la ville de Gand*, n° 477, Gand, 1867.

(5) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Le Cotton manuscrit Galba B. I.*, 31, Bruxelles, 1896.

(6) Th. DE LIMBURG STIRUM, *Le chambellan de Flandre*, 159.

(7) U. BERLIÈRE, *Chapitres généraux des monastères bénédictins des provinces de Reims et de Sens*, dans *Documents inédits*, I, 78-80, Maredsous, 1894.

(8) E. VAN STYBBERGHE, *Gerson à Bruges*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, XXXI, 35, 1935.

(9) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 129.

(10) Le 14 août 1416 il délivre un vidimus pour l'abbaye d'Oudenburg (A. É. B., bl. 6921).

(11) L'évêque-abbé Baudouin Vilain l'achèvera en 1515 (GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 131).

(12) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 131 ; cfr N. HUYGHEBAERT, *Stella Maris*, 10. Le dernier acte où il paraît est daté du 15 septembre 1413 (A. É. B., bl. 7158).

(13) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 131 ; d'après Ch. PIOT, *Notice historique et généalogique de la famille de Straten*, 64, Bruxelles, 1877, notre abbé serait le fils d'Olivier de Straten, lui-même fils bâtard de Richard, sire de Straten. La mère d'Olivier, — ou celle de Siger ? — pourrait être une de Costere ; sur cette famille, très répandue au nord de Bruges et en particulier à Houtave, on consultera la polémique qui s'est développée autour de la personnalité de Jacob de Costere, dit van Maerlant, dans *Wetenschappelijke Tijdingen*, XV, 312, 353, 412, 416, 1955 ; XVI, 1, 57, 59, 97, 1956.

(14) A. É. B., bl. 4359 et 7888 ; et encore le bl. 7159.

(15) A. É. B., bl. 614.

(16) A. É. B., bl. 7188.

(17) G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, n° 6888.

(18) *Die Excellente Cronike van Vlaenderen*, f° XCVIII, Anvers, 1531 ; J. MEYERUS, *Commentarii sive Annales*, t° 292 v°, Anvers, 1561 ; cfr. KERUVYN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandre*, IV, 320, Bruxelles, 1849.

gogne et y menait grand train. Ce genre de vie coûtait très cher et l'abbé s'était vu obligé d'aliéner les trésors de son monastère, qu'au début de son abbatiat, il avait fait soigneusement inventorié (1). Son âpreté à s'emparer des revenus de l'abbaye provoqua de tels conflits avec ses moines que ceux-ci finirent par en appeler à l'évêque de Tournai. Une visite canonique aboutit à la confection d'un règlement daté du 24 mars 1434 (n. st.) : l'abbé se contenterait désormais de la huitième partie des revenus, c'est-à-dire de cinquante livres parisis, monnaie de l'époque (2). Tout le faste déployé par l'abbé, son élégance, sa faconde, son dévouement ne lui épargnèrent pas la disgrâce, car en 1453 le duc lui fit céder la place à un de ses moines, Jacques de Steenburch. Siger de Costere se retira alors à Bruges, où il mourut le 25 mars 1456 (3). Son corps fut enterré à Saint-André, en la chapelle Notre-Dame (4).

JACQUES DE STEENBURCH était le frère d'une des maîtresses de Philippe le Bon. De cette union adultérine était née la célèbre Anne de Borsele (5). C'est à l'intervention de sa nièce que Jacques était devenu abbé, malgré les protestations de l'évêque de Tournai, Jean Chevrot (6). L'évêque dut cependant, en 1453, le bénir et l'installer solennellement (7). Jacques de Steenburch, qui avait à peine trente ans et dont les études avaient été sommaires, ne manquait cependant ni de talent ni de sagesse. Mais l'évêque cherchait sa revanche : le 30 janvier 1454 (n. st.) il prescrivit une visite canonique de Saint-André ; les erreurs commises sous le gouvernement de Siger de Costere furent soigneusement inventoriées et imputées au jeune abbé, son successeur. En conséquence l'évêque ordonna qu'il irait à l'université de Paris suivre les cours au moins pendant six ans. Jacques fit mine de se soumettre, mais revint le plus vite possible (8). Le 27 avril 1455, il assiste à la consécration du nouveau chœur de Saint-Pierre d'Oudenbourg. et, le 1^{er} mai 1457, à la translation des restes de saint Arnoul (9). Jean Chevrot avait également décidé que Saint-André serait dirigé au spirituel par le prieur d'Oudenbourg, Maurice Rybode (10). Dès son retour de Paris, Jacques de Steenburch renvoya le moine dans son abbaye de profession et nomma lui-même un prieur. Avec les ressources que lui procurait sa sœur, il fit restaurer l'infirmerie du monastère, qui, de son temps, servait d'hôtellerie et de salle de récréation (11) ; il fit

(1) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 132-133. Le 25 décembre 1450, par exemple, il célèbre le service divin à Bruges, devant la duchesse de Bourgogne (Baronne Am. DE LAGRANGE, *Itinéraire d'Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne et comtesse de Flandre*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XLII, 138, 1938).

(2) GOETHALS-WEALE *Chronica Sancti Andreae*, 134.

(3) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 136-137.

(4) Son épitaphe, copiée, vers 1561, par le héraut d'armes Corneille Gailliard, a été plusieurs fois reproduite, avec des variantes sur la date : d'après ce document c'est le 28 ou le 29 avril 1456 que l'abbé de Costere serait mort (*A. S. E. B.*, VII, 122, 1845 ; Baron [J. B.] BÉTHUNE, *Épitaphes et monuments des églises de la Flandre*, 314).

(5) H. OBREEN, *Bijdrage tot de kennis der middelceuwse geslachten van Holland en Zeeland. Het geslacht van Borselen*, dans *Maandblad van het genealogisch heraldisch Genootschap « De Nederlandsche Leeuw »*, XLV, 231, 1927 ; M. L. G. KOOPERBERG, *Anna van Borssele, haar geslacht et haar omgeving*, dans *Archief uitgegeven door het Zeeuwsch Genootschap der Wetenschappen*, 1938.

(6) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 136-139.

(7) GOETHALS-WEALE, *Ibidem*.

(8) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 138-139. Il était certainement de retour en 1456, puisqu'il nomme, cette année, Pierre Tand prieur à la place de Maurice Rybode ; probablement déjà en 1455, puisqu'il assiste cette année à la consécration du nouveau chœur de Saint-Pierre d'Oudenbourg : au XV^e siècle, on ne rentrait pas de Paris en Flandre uniquement pour prendre des vacances de Pâques et assister à une dédicace ; on peut donc admettre que Jacques était rentré pour de bon.

(9) J. B. MALOU, *Chronique du monastère d'Oudenbourg*, 60-63, Bruges, 1840 ; *AA. SS.*, août III, 323 F.

(10) E. FEYS et D. VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 381 et 383 ; Le 12 janvier 1444 (n. st.) il est déjà fondé de pouvoir de la communauté d'Oudenbourg (*A. É. B.*, bl. 6842).

(11) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 141.

également renouveler le chœur de l'église abbatiale qu'il trouvait trop sombre et trop étroit (1). Il mourut le 5 septembre 1462 et fut enterré dans la chapelle de Notre-Dame (2).

PIERRE MAETS, Brugeois d'origine, était petit, assez difforme, simple et peu instruit (3). Il était déjà moine en 1439 (4). Il fut élu abbé en 1462, mais il eut à se défaire d'un sérieux compétiteur : Antoine Hanneron, ancien précepteur, conseiller et maître des requêtes de Charles le Téméraire, protonotaire apostolique, archidiacre de Cambrai, prévôt des églises de Mons, etc. (5). Au cours d'une ambassade à Rome auprès du pape Pie II en 1460, à moins que ce soit à Mantoue l'année précédente (6), ce diplomate s'était fait attribuer des lettres d'expectative pour la première abbaye vacante dans les Pays-Bas. C'est ainsi qu'il est promu abbé de Saint-André le 4 octobre 1462 (7). Mais les moines refusent de se laisser mettre en commende (8). Antoine Hanneron s'empresse de céder ses droits à un moine de Saint-André, l'astucieux cellérier Christian Sage, moyennant une pension de deux cents florins (9). Christian non plus, malgré l'appui du puissant maître des requêtes, ne parvint à triompher de l'opposition des partisans de Pierre Maets, car ce dernier avait pour lui un autre Bourguignon, Antoine, grand bâtard de Bourgogne, et hôte familial de Saint-André (10). Christian s'estima heureux de pouvoir quitter l'abbaye avec une pension de six livres de gros (11). Pierre Maets était déjà reconnu abbé à Rome au mois de mai 1464 (12). Le 20 juin 1464 il reçoit du duc de Bourgogne des lettres de sauvegarde et le brevet de conseiller (13). Mais les charges de l'abbaye étaient devenues écrasantes et Pierre Maets manquait d'argent. Il fit tout ce qu'il put pour se débarrasser de son receveur, le moine Arnoul Helle, qu'il mit à la retraite en 1467 (14), et il administra lui-même les biens du monastère. Il le fit

(1) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 140 ; cfr N. HUYGHEBAERT, *Stella Maris*, 12 ; N. HUYGHEBAERT, *De Verbouwingen van de abdijkerk van Sint-Andries*, dans *Bischof*, LVI, 263, 1955.

(2) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 142.

(3) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 145.

(4) N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 264.

(5) Sur ce personnage, qui mourut prévôt de Saint-Donatien, le 10 décembre 1490, on trouvera plusieurs notices, notamment A. C. DESCHREVEL, *Histoire du séminaire de Bruges*, II, 21, Bruges, 1883 ; G. DOUTREPONT, *La littérature française de la cour des ducs de Bourgogne*, XXXII, Paris, 1909 ; E. MATTHIEU, *La prévôté des églises de Mons*, dans *Annales de la Soc. royale d'archéologie de Belgique*, LXII, 144-145, 1910 ; J. DE TREUX DE MONTJARDIN, *Le chapitre de Saint-Lambert à Liège*, II, 274-275 ; et surtout H. STEIN, *Un diplomate bourguignon du XV^e siècle, Antoine Hanneron*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XCVIII, 283-348, 1937. Aucun de ces auteurs n'a eu connaissance de l'épisode raconté par A. Goethals ; notre chroniqueur, il est vrai, a transformé le nom du prévôt en *Anvoen*.

(6) O. CARTELLIERI, *Ueber eine burgundische Gesandtschaft an dem kaiserlichen und päpstlichen Hof im Jahre 1460*, dans *Mitteilungen des Instituts für Oesterreichische Geschichtsforschung*, XXVII, 448-464, 1907.

(7) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 143. Le 22 et le 31 octobre 1462 quittance lui est donnée d'une partie de son « service commun » et de ses « petits services » (U. BERLIÈRE, *Invent. anal. Libri oblig. et solut.*, n° 1727, 1730 et 1731).

(8) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 143 ; cfr U. BERLIÈRE, *La commende aux Pays-Bas*, dans *Mélanges G. Kurth*, 191, Liège, 1908.

(9) U. BERLIÈRE, *Invent. anal. Libri oblig. et solut.*, n° 1739.

(10) Le séjour du grand bâtard à Saint-André se place vraisemblablement avant le départ de L'Écluse de l'expédition pour Ceuta, le 21 mai 1463 (M. PREVOST, dans *Dictionnaire de biographie française*, III, col. 38). Il y était certainement en juillet-août 1463, lors de la rencontre de la reine d'Angleterre, Marguerite d'Anjou, et du comte de Charolais (*Chroniques de C. CHASTELAIN*, édition KERVYN DE LETTENHOVE, IV, 311).

(11) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 145. Christian Sage reviendra mourir à Saint-André le 5 juillet 1500 (*Ibidem*, 157).

(12) U. BERLIÈRE, *Inventaire anal. Libri oblig. solut.*, 1739. Mais il figure déjà comme abbé dans un instrument de procuration du 21 avril 1464 (A. É. B., bl. 4993).

(13) H. NÉLIS, *Catalogue des chartes du sceau de l'Audience*, II, n° 992. Le 4 mai 1464 le duc avait déjà pris l'abbaye sous sa protection particulière (diplôme original aux A. G. S. B., *Carton de Saint-André*).

(14) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 145-148. A. Helle mourut le 29 avril 1469 ; le chroniqueur accuse l'abbé Maets d'avoir abrégé son agonie.

très mal. La discipline en souffrit (1). Deux moines soucieux de perfection passèrent à des monastères de la congrégation de Bursfeld (2) ; quatre autres apostasièrent. Ceux qui restaient, mal nourris, se révoltèrent à plusieurs reprises et allèrent jusqu'à se mettre en grève (3). Finalement, après une intervention de l'officialité, Pierre résigna sa charge en faveur de Josse Russaut, le 3 octobre 1479, ne se réservant qu'une pension de deux cents florins (4). Il se retira à Bruges, mais il revint à Saint-André pour y mourir, le 8 mai 1485, et pour y recevoir la sépulture dans le tombeau qu'il s'était préparé dans le chœur (5). Pierre Maets avait, tout comme ses contemporains, le goût de l'art et du faste ; il s'employa à décorer son église abbatiale (6). En 1464, il construisit, non loin de l'abbaye, la chapelle de Saint-Théobald (7) ; dont l'évêque de Sarepta, Guillaume Vazoris, vint consacrer l'autel le 4 novembre 1464 (8). En 1474 il avait obtenu du duc des lettres d'amortissement pour tous les biens acquis par Saint-André depuis 1400 (9) et en 1477 il s'était uni aux abbés de Saint-Bertin et d'Oudenbourg pour adresser à Marie de Bourgogne des réclamations au sujet de certaines dîmes (10).

JOSSE RUSSAUT, né en 1450, était moine de Saint-Bavon à Gand et bachelier en théologie (11). Il devint abbé par la résignation de son prédécesseur le 3 novembre 1479 (12). Il reçut la bénédiction abbatiale le 6 février 1480 (13). Durant les quelque dix ans qu'il fut à la tête de Saint-André, il se montra cupide (14). Cependant il renouvela le quartier abbatial ; il fit plusieurs transformations à l'église et l'enrichit d'objets d'art, de statues et de vitraux. Il mourut le 8 janvier 1488 ; il était peut-être tuberculeux ; il aurait abrégé sa vie par son inconduite (15). On l'enterra dans la chapelle Saint-Gautier (16).

MICHEL DE CUPRE, moine de Saint-André était fils d'un barbier de Bruges ; sa mère

(1) C'est peut-être pour la restaurer que Pierre Maets fit recopier en 1471 le coutumier composé, vers 1309, par l'abbé d'Affligem, Guillaume de Leuf. Une copie du texte de 1471, faite à Saint-André au XVII^e siècle, est conservée à la bibliothèque de l'abbaye de Termonde.

(2) N. HUYGHEBAERT, *De Bursfelder reform in de Sint-Andriesabbij*, 241.

(3) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 149.

(4) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 150. La résignation est acceptée à Rome le 3 novembre 1479 (U. BERLIÈRE, *Invent. anal. Libri oblig. solut.*, n° 1854).

(5) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 156 ; voir aussi une curieuse note, dans le Ms. 569 de Bruges (en marge du f° 106), sur le sort de son tombeau.

(6) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 151-152, 154 ; N. HUYGHEBAERT, *Stella Maris*, 12, 21.

(7) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 15. La présence d'une chapelle dédiée à saint Théobald a donné naissance, à Saint-André comme ailleurs encore, à une dévotion populaire envers les deux saints Ewald ; sur cette histoire de la dévotion voyez St. D'YDEWALLE, *Geschiedenis van de Parochie Sint-Andries*, 205-213, développant un article de M. ENGLISH dans le *Parochieblad van Brugge* du 8 janvier 1950.

(8) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 153. Corrigez la date d'après le document notarial : A. É. B., bl. 4990.

(9) H. NÉLIS, *Catalogue des chartes du sceau de l'Audience*, I, n° 1785.

(10) E. FEYS et D. VAN DE CASTELLE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 389.

(11) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 156 et 161.

(12) Il s'oblige en chambre apostolique, le 26 novembre 1479, à payer un service commun de quatre cents florins (U. BERLIÈRE, *Invent. anal. Libri oblig. et solut.*, n° 1855).

(13) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 156.

(14) Le chroniqueur Goethals, qui rapporte ici les propos de quelques « anciens », noircit volontiers ses tableaux ; il est cependant obligé d'avouer que Saint-André ployait sous le fardeau des pensions et des taxes répétées.

(15) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 157-161. Le prieur des Guillemins de Bruges, Jacques van den Driessche, qui avait assisté Josse Russaut dans sa dernière maladie, put acheter un codex avec le prix de la tunique que lui légua son pénitent ; voyez l'intéressant colophon du Ms. 531 de l'Arsenal, à Paris.

(16) Son épitaphe, composée par le dominicain Baudouin Meys, dans GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 161.

s'appelait Marguerite (1). Il fut ordonné prêtre en 1466 (2). Il fut nommé abbé par Maximilien d'Autriche, auprès duquel intervinrent ses amis. Il évinça ainsi son confrère André Daneels, qui ne cessera de le lui reprocher (3). En dehors d'une certaine prestance physique, il n'avait aucune des qualités requises ; il manquait surtout de jugement et d'instruction. Il reçut la bénédiction abbatiale en la chapelle de Saint-Julien à Bruges, le 24 février 1488 (4). Il administra fort mal son abbaye, laissant les moines se conduire à leur gré et les bâtiments s'écrouler. La guerre civile, il est vrai, avait accumulé les ruines. Pour le reste, encombré de réfugiés et de lansquenets allemands, le monastère était devenu une sorte de caravansérail (5). Michel de Cupre finit par se rendre compte de son incapacité ; il décida de prendre un coadjuteur, qu'il alla chercher parmi les chanoines de l'Eeckhout à Bruges. Son choix tomba sur Jean Kiecken. Il lui imposa l'habit bénédictin le 29 août 1504, et l'associa à la direction de son abbaye. Mais Michel aurait vite perdu ses illusions sur les capacités du coadjuteur (6) ; il lui aurait retiré toutes ses charges et lui aurait assigné un rang parmi les plus jeunes frères (7). En 1508 le côté ouest du cloître, mal entretenu, s'écroula. Pour le réparer, Michel de Cupre voulut emprunter de l'argent. Il dut se résigner à faire une démarche à l'officialité de Tournai à Bruges. L'incident provoqua une visite canonique. L'un des visiteurs, Baudouin Vilain, suffragant de l'évêque de Tournai, réussit à le persuader de céder sa place à un homme plus capable ; bien plus il s'offrit lui-même comme successeur éventuel. Fatigué du fardeau de l'abbatiate, Michel de Cupre accepta la proposition : il résigna le 1^{er} décembre 1508 (8). Il continua à expédier les affaires courantes jusqu'à l'arrivée de son successeur. Il se retira ensuite, muni d'une pension de deux cent florins, dans une petite maison proche de la porte intérieure du monastère. C'est là qu'il mourut le 24 février 1512 (9).

BAUDOIN VILAIN, frère mineur (10) et docteur en théologie, était évêque de Sarepta et

(1) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 167. La série des *Compendium brevis* du XVII^e siècle, lui attribue indûment, je crois, les armoiries des Cupere, seigneur de Drincham.

(2) B. V. B., Ms. 569, f^o 117 D.

(3) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 162 et 165. Sur cet André Daneels, mort le 29 juin 1523, voir N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 267.

(4) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 162-165. Le 15 avril 1488, Michel de Cupre signe ses obligations en chambre apostolique (U. BERLIÈRE, *Invent. anal. Libri oblig. solut.*, n^o 1891, 1897).

(5) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 162-164 ; cfr H. DUSSART, *Fragments inédits de Rombout de Doppere*, 10, Bruges, 1892.

(6) Il porte le titre de coadjuteur dans un acte du 26 novembre 1507 (A. É. B., bl. 7172). D'après Goethals, l'abbé de Cupre l'aurait également nommé receveur en 1505, mais d'après le chartier du monastère c'est Colard Belle qui remplit ces fonctions du 27 février 1490 (bl. 5115) au 19 mai 1508 (bl. 7303) ; Jean Kiecken n'intervient comme receveur que du 20 décembre 1510 (A. É. B., bl. 7042) au 11 décembre 1523 (bl. 7305) ; c'est-à-dire sous l'abbatiate de Baudouin Vilain.

(7) L'abbé de Cupre aurait alors pris comme receveur un prêtre séculier, Pierre Bodeloot (GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 169). Ce qui, on l'a vu, ne concorde pas avec les renseignements donnés par le chartier de Saint-André. Ce qui est certain c'est que Kiecken ne recueillit jamais la succession de l'abbé de Cupre. Il sera prieur de 1524 à 1527. Plus tard l'abbé Asset le nommera de nouveau receveur, charge qu'il conservera jusqu'à sa mort le 18 octobre 1532 (N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 275). A. Goethals l'a connu et a eu le loisir de l'interroger ; le chroniqueur devait être de très méchante humeur, quand, par un mauvais jeu de mot, il parle de sa *pecorina ignorantia*.

(8) GOETHALS-WEALE, 169-170. Le récit imprimé de Goethals se termine ici ; le reste se trouve dans le manuscrit autographe (B. V. B., Ms. 569).

(9) A. GOETHALS a recopié l'épithaphe composée par le receveur P. Bodeloot (B. V. B., Ms. 569, f^o 177 D). Corrigez la date donnée par N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 257.

(10) Les origines de Baudouin Vilain restent un petit problème : il était né dans la partie flamande du diocèse ; ses armoiries, que nous connaissons (elles se trouvent notamment sur le pied de son calice, aujourd'hui dans la collection de M. l'abbé English, à Bruges, et se lisent « d'azur à trois macles d'argent ») ne sont pas celles des Vilain de Tournai, ni celles des Vilain de Gand.

suffragant de l'évêque de Tournai depuis le 11 mai 1506 (1). Il devint abbé de Saint-André par la résignation de Michel de Cupre. Son élection ne fut ratifiée à Rome que le 15 juin 1509 (2). Baudouin Vilain prit possession de son monastère le 17 juillet 1509 et se fit imposer l'habit bénédictin par l'abbé d'Oudenburg le 22 juillet suivant (3). C'était la modicité de ses ressources et le poids des dettes contractées à l'occasion de son doctorat et de sa promotion à l'épiscopat qui l'avait poussé à postuler la charge d'abbé de Saint-André. Mais il prit sa tâche au sérieux et entreprit tout de suite de réformer sa communauté. Au début il fit appel aux guillemins, qui avaient restauré la vie régulière à l'abbaye de Saint-Amand, et leur confia l'administration spirituelle de son abbaye (4). Ce fut un échec. Baudouin Vilain s'adressa alors, en 1513, à l'Union de Bursfeld. Après une visite canonique de Saint-André, l'abbé de Gembloux, Matthieu Petri, lui envoya, le 16 octobre 1514, six de ses moines (5). Le 31 août l'évêque-abbé demanda au chapitre général l'incorporation de son monastère à l'Union (6). Le 29 avril 1517, à huit heures du matin, il prêtait à genoux le serment de soumission à l'autorité du Chapitre (7). L'acte d'incorporation fut ratifié, le 22 mai suivant, par l'évêque élu de Tournai, Louis Guillard (8). Le 29 avril 1517 quatre moines venus de Gembloux faisaient profession pour Saint-André (9), mais ils introduisaient dans ce monastère des usages nouveaux et les livres liturgiques de leur abbaye d'origine, ce qui n'alla pas sans protestations et disputes (10). Sobre, austère, économe (A. Goethals le taxe d'avarice), Baudouin Vilain réussit à remettre en état les finances de son monastère : on peut le déduire des dépenses qu'il fit pour la décoration du chœur et de la salle capitulaire (11). Il reconstruisit avec beaucoup de soins le cloître qui s'était écroulé à la fin du gouvernement de son prédécesseur et il y ajouta un édifice abritant un *lavatorium*. Il fit également faire des réparations aux fermes de l'abbaye ; à celle de Zuienkerke, il donna une nouvelle grange (12). Il mourut le 5 septembre 1519, à l'âge de 50 ans. Il fut enseveli dans le chœur de l'église abbatiale, où cent ans plus tard on retrouva son corps intact (13).

ROLAND VAN STEELANT, fils de Jean (14) est né en mars 1496 (15). Il était moine de Saint-Bavon à Gand. Le 5 novembre 1519 il reçut ses bulles de provision sur présentation de la gouver-

(1) BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Cambrai et de Tournai*, 146.

(2) U. BERLIÈRE, *ibidem*.

(3) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 171 ; il y avait alors treize moines à Saint-André.

(4) B. V. B., Ms. 569, f° 119 D.

(5) B. V. B., Ms. 569, f° 120 B.

(6) N. HUYGHEBAERT, *De Bursfelder Reform in de Sint-Andriesabdij*, 245.

(7) P. VOLK, *Der Verbleib des Bursfelder Kongregationsarchives*, dans *Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktiner-Ordens*, LIX, 144, n° 107, 1941-1942.

(8) *Ibidem*, n° 109.

(9) A. É. B., *Découvertes*, 115, 52 ; cfr N. HUYGHEBAERT, *De Bursfelder Reform*, 245-246. Ils demanderont plus tard à l'abbé Asset (1525-1546) de pouvoir retourner à Gembloux ; cette permission leur sera refusée (J. HUREAU, *Continuatio Chronicae Sancti Andreae*, dans B. V. B., Ms. 569, f° 131 D).

(10) A. GOETHALS, *Chronica Sancti Andreae*, dans B. V. B., Ms. 569, f° 120 C.

(11) A. GOETHALS, *ibidem*, f° 121 B ; cfr N. HUYGHEBAERT, *De verbouwingen van de abdijkerk van St.-Andries*, 264.

(12) A. GOETHALS, *ibidem*, f° 122.

(13) A. GOETHALS, *ibidem*, f° 125 D ; cfr N. HUYGHEBAERT, *De bibliotheek van de oude St.-Andriesabdij*, 159-160. Son successeur Roland van Steelant fit placer sa pierre tombale en 1522 (B. V. B., Ms. 569, f° 123 B).

(14) Il était l'oncle par alliance du fameux receveur général de Charles-Quint en Flandre, Liévin van Pottelsberghe, seigneur de Vinderhoute, époux de Liévine van Steelant, fille de Jean. Sur cette famille voir N. HUYGHEBAERT, *De Bursfelder Reform*, 249, n. 48. Une sœur de Roland avait épousé Josse van Rockeghem, dont l'abbé fit son receveur (B. V. B., Ms. 569, f° 123 D). Voir dans J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, I, 133, une généalogie qui aurait peut-être besoin d'être revue et complétée.

(15) Lors de sa bénédiction abbatiale il était âgé de 23 ans, 8 mois et 24 jours (calcul d'A. Goethals : B. V. B., Ms. 569, f° 122 D).

nante Marguerite d'Autriche (1). Il reçut la bénédiction abbatiale le 18 décembre suivant. Il était beau, jeune, affable, il avait une voix magnifique mais il n'avait vraisemblablement aucune vocation monastique. Il dépensa son argent et les économies de son prédécesseur en compagnie galante. Au début de son abbatiat il avait essayé, par bienveillance naturelle, de se plier aux coutumes de Bursfeld : elles n'étaient pas faites pour lui. Il les répudia très vite (2). Le Chapitre de l'Union réagit en envoyant ses visiteurs à Bruges en avril 1521. A la demande de l'abbé, l'officialité de Tournai à Bruges interdit la visite (3). Les pères de Bursfeld se plaignirent à l'empereur qui séjournait à Gand (4). Charles-Quint envoya à Saint-André son confesseur Glapion, le maître des requêtes Liévin van Pottelsberghe et son conseiller Charles Clayssonne. De concert avec les autorités diocésaines, ils établirent, le 13 janvier 1522, un règlement qui fut ratifié par l'évêque de Tournai (5). Le concordat de 1522 retirait à l'abbé van Steelant le gouvernement de son abbaye mais lui laissait les avantages matériels de sa charge ; les moines ne lui devaient plus aucune obéissance, uniquement les signes extérieurs de respect. Il était cependant stipulé que si l'abbé acceptait à nouveau de se soumettre à la réforme, il pourrait recouvrer sa juridiction. La communauté n'en était pas pour autant prête à accepter cette réforme. Une visite, presque clandestine, des visiteurs de Bursfeld, qui eut lieu le 15 mars 1522, en l'absence de l'abbé, le fit clairement apparaître (6). Le prieur, Jean Philippart, ancien moine de Gembloux, austère, érudit, mais d'une indulgence excessive, n'était pas l'homme à réussir dans cette tâche (7). La communauté restera divisée et insoumise jusqu'à l'avènement de l'abbé Asset. Entre le 7 et le 26 août, le légat Aléandre, de passage à Bruges, fit à Saint-André une autre visite, inattendue : il trouva chez les moines trop de sympathie pour les écrits d'Érasme ; il se vanta de leur avoir fait, à ce sujet, une sévère admonition (8). Entretemps l'abbé Roland continuait à dépenser son argent et à faire des dettes. Il avait déjà vendu l'argenterie du monastère ; il s'enquit d'une maison plus riche. En 1523 il fut nommé coadjuteur de l'abbé de Bergues-Saint-Winoc, Jacques de Cortewille. Ce dernier mourut le 28 septembre 1524 et Roland lui succéda. Il fit son entrée à Bergues le 26 novembre 1524 (9). Il fut assassiné, on ne sait ni pourquoi, ni comment, à Bruges le 28 octobre 1527, en présence de sa mère (10). C'est durant l'abbatiat de Roland de Steelant que l'empereur

(1) B. V. B., Ms. 569, f^o 122 D ; U. BERLIÈRE, *Provisions abbatiales (1519-1604)*, dans *B. I. H. B. R.*, III, 159, 1924. Corrigez la date donnée dans la *Gallia*, V, 273.

(2) J'ai raconté ces événements dans *De Bursfelder Reform in de Sint-Andries Abdij*, 248 sv. Quand j'écrivais cet article, je ne m'étais pas encore rendu compte que le Ms. 569 renfermait un récit inédit de ces événements ; de même je n'avais pas encore mis la main sur le traité de dom Henri VAN DEN ZYPE, *De intelligentia bullae Benedicti 12^{mi} agentis de esu et abstinentia carnis apud benedictinos* (A. É. B., *Découvertes*, 115), dans lequel sont utilisées les notes perdues du moine réformateur Alexandre Latomus ; de là certaines erreurs dans ma chronologie.

(3) A. É. B., *Découvertes*, 115, 54 ; P. VOLK, *Die Generalhaptels-Resesso der Bursfelder Kongregation*, 491, Siegburg, 1955.

(4) A. É. B., *Découvertes*, 115, loc. cit. Ce n'est donc pas la visite du nonce Aléandre qui va déclencher l'intervention de Glapion, comme je l'ai avancé dans mon étude *De Bursfelder Reform*, 252-254.

(5) Texte édité dans N. HUYGHEBAERT, *De Bursfelder Reform*, 258-259. Le Jacques van Thielt, dont il est question dans ce document, a été mal identifié par nous avec le vicaire *in spiritualibus* d'Utrecht, Jean van Tiel ; il s'agit de Jacques van Thielt, curé de Ledegem, puis de Saint-Martin de Courtrai, enfin chanoine-chantre de Notre-Dame de Courtrai, mort le 7 mars 1543 (F. DE POTTER, *Geschiedenis van Kortrijk*, III, 144 et 130, Gand, 1876 ; J. MUSSELY et G. BUYS-SCHAERT, *Geschiedenis van Ledeghem*, 61, Courtrai, 1912 ; *Biehorf*, 1954. LV, 103 et 110).

(6) A. É. B., *Découvertes*, 115, 55 ; cfr P. VOLK, *op. cit.*, 507, 512.

(7) En 1524 il obtiendra la permission de passer chez les chartreux de Sainte-Croix (Val de Grâce), où il mourra le 6 octobre 1529 (N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 274). Comme prieur il pourvut la bibliothèque de Saint-André d'un grand nombre de beaux livres (N. HUYGHEBAERT, *De bibliotheek van de oude St.-Andriesabdij*, 151-152).

(8) P. FREDERICQ, *Corpus documentorum inquisitionis haereticae pravitatis Neerlandicae*, V, 408, Gand, 1902 ; cfr P. KALKOFF, *Die Anfänge der Gegenreformation in den Niederlanden*, I, 24 sv, Halle, 1903.

(9) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de Bergues-Saint-Winoc*, I, 383-394.

(10) A. PRUVOST, *op. cit.*, 384, donne des détails macabres sur son convoi mortuaire.

Charles-Quint et son frère Ferdinand, entourés de plusieurs chevaliers de l'ordre de Calatrava, vinrent assister aux premières vêpres de saint Jacques, à Saint-André, le 24 juillet 1521. L'abbé était malheureusement retenu aux obsèques de son père (1).

JEAN ASSET, fils de Simon et d'Agnès de Willame, s'était fait moine à Saint-Vaast d'Arras, où son oncle, Martin Asset, était abbé (2). En 1522, il obtint la prévôté d'Haspres. Le 6 mars 1524, il fut fait abbé de Saint-André (3). Il fit son entrée le 25 mai 1525 (4). Il n'était peut-être pas très religieux, mais c'était un homme de caractère. Il se montra sévère, mais il releva la discipline dans son abbaye (5) ; il est vrai, sans tenir beaucoup compte des coutumes de Bursfeld, surtout en ce qui concernait l'usage de la viande (6). Il restaura son monastère, notamment le dortoir, la brasserie, le moulin et il fit planter un verger (7). Ami du faste, il dépensa de grandes sommes à orner son église. Il fit placer sur le maître-autel un retable où il figurait en bonne place (8). Au début de 1527 la tour de l'église de Saint-André s'écroula ; Jean Asset entreprit de la restaurer et posa la première pierre des travaux au mois d'avril de la même année (9) ; la construction en fut achevée en 1538. En 1542 Jean Asset fut choisi comme coadjuteur de l'abbé d'Anchin, Charles de Saint-Ragon (10). Lui-même, en mars 1540, avait pris comme coadjuteur à Saint-André, du consentement de la communauté, dom Maurice Broignet, moine d'Anchin, et prieur de Saint-Georges d'Hesdin (11). Mais ce dernier mourut trois ans plus tard. Charles de Saint-Ragon mourut à son tour le 18 octobre 1546. Jean Asset se rendit aussitôt à Anchin, où il resta jusqu'au 28 octobre. Il revint ensuite à Saint-André, qu'il quitta définitivement le 2 décembre, après avoir fait ses adieux aux moines en des termes d'une grande noblesse (12). Jean Asset mourut d'apoplexie à Anchin le 20 ou le 23 mars 1555, à l'âge de cinquante-cinq ans (13).

JEAN VAN DE WEERDE naquit à Alost de parents fortunés (14). Il était déjà clerc lorsqu'il

(1) B. V. B., Ms. 569, f° 125 ; la date que donne le chroniqueur ne coïncide malheureusement pas avec l'itinéraire de l'empereur : c'est au mois d'août que Charles-Quint est venu recevoir le Cardinal d'York à Bruges.

(2) VAN DRIVAL, *Le nécrologe de Saint-Vaast*, 106, Arras, 1878 ; voir encore, p. 89, de curieux renseignements sur Gérard Asset, fils de Gilles et de Jeanne Leclercq, et grand-père de notre abbé.

(3) U. BERLIÈRE, *Provisions abbatiales (1610-1604)*, dans *B. I. H. B. R.*, III, 160, 1924 ; la *Gallia*, V, 273, donne donc une précision erronée, qui a passé dans la notice de Jean Asset du *D. H. G. E.*, IV, 1117.

(4) B. V. B., Ms. 569, f° 127 A.

(5) Il ne venait jamais à matines, il ne disait presque jamais la messe et s'habillait en laïc. Faisons remarquer, une fois pour toute, qu'Arnold Goethals déteste visiblement Jean Asset et accumule les traits qui sont en sa défaveur. C'est sans doute cette antipathie qui lui fera quitter Saint-André, peu après 1534, pour devenir chartreux. Quant à Jean Asset, devenu en 1546 abbé d'Anchin, il trouvera dans le chroniqueur François de Bar († 1606) un portraitiste autrement flatteur.

(6) B. V. B., Ms. 569, f° 127-128 ; cfr A. É. B., *Découvertes*, 115, 58.

(7) B. V. B., Ms. 569, f° 129 A et B.

(8) W. H. JAMES WEALE, *Notice sur la collection de tableaux anciens faisant partie de la galerie de M. J. P. Weyer*, Bruges, 1863 ; du même, *Chronica monasterii Sancti Andreae*, 175, n. 2 ; cfr N. HUYGHEBAERT, *Une œuvre perdue de l'école brugeoise du XVI^e siècle : le retable de l'abbaye de Saint-André ?* dans *Arts*, n° 291, 29 décembre 1950 ; *IDEM*, *Stella Maris*, 22-24.

(9) J. HUREAU, *Continuatio chronicae Sancti Andreae*, dans le Ms. 569, f° 687. Cette tour, plusieurs fois réparée, existe encore, c'est la tour de l'église paroissiale actuelle de Saint-André. Chose singulière, l'abbé Asset reconstruira plus tard également une tour de l'église abbatiale d'Anchin.

(10) *Gallia*, III, 417.

(11) U. BERLIÈRE, *Invent. anal. Libri oblig. solut.*, 1931.

(12) J. HUREAU, *Continuatio*, dans le Ms. 569, f° 131 D-132 A.

(13) E. A. ESCALLIER, *L'abbaye d'Anchin (1079-1792)*, 256, Paris-Lille, 1852, indique le 20 mars ; l'obituaire d'Anchin (BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À DOUAI, Ms. 888) l'a inscrit au 23 mars, celui de Saint-Martin de Tournai (éd. U. BERLIÈRE, *Documents inédits*, I, 166) au 25.

(14) N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 278.

prit l'habit peu avant la mort de Baudouin Vilain, en 1518 ; il fit profession le 13 avril 1521 (1). Il fut ordonné sous-diacre en septembre 1526, et diacre au mois de février 1527 (2). En 1532, l'abbé Asset le nomma receveur du monastère (3). En 1542, il avait été appelé comme abbé à Oudenbourg (4), mais les moines de Saint-André l'élirent à leur tour comme abbé (5) ; ses patentes sont datées du 7 février 1547 (n. st.) (6). Il fit son entrée à Saint-André le 14 février (7). Les grandes ressources que la fortune paternelle mettait à sa disposition, il les utilisa tout d'abord à éteindre les dettes laissées par son prédécesseur, ensuite à restaurer les bâtiments de son abbaye et à les améliorer. Il fit renouveler le mur longereau méridional de l'église et contre ce dernier, qui rencontrait la tour de l'abbatiale, il voulut appuyer la voûte qui devait couvrir le cloître. Mais la tour menaça de s'écrouler et il fallut non seulement défaire la voûte, mais abattre la tour elle-même (8). Ces mécomptes affectèrent Jean van den Weerde au point que sa santé en fut gravement compromise : le 24 septembre 1553, il eut une attaque qui le laissa paralysé. Ses moines le conduisirent le même jour à leur refuge de Bruges pour le faire soigner par les médecins de la ville. Comme aucun progrès ne se manifestait, l'abbé envoya le 18 octobre, une requête à Bruxelles pour obtenir dom Gilbert Le Bleu comme coadjuteur (9) et, au début de 1555, il résigna complètement sa charge (10). Il finit cependant par récupérer quelque force, car il aurait assisté, le 28 juin 1557 à la translation des reliques de saint Arnoul à Oudenbourg (11) ; il est député, le 14 mars 1558, comme commissaire à l'abbaye de Zoetendale (12). Il mourut le 11 décembre 1559 et fut enterré dans la partie supérieure du chœur de l'église abbatiale, sous une épitaphe qui existe encore en partie (13).

GILBERT LE BLEU était né à Sailly-lez-Armentières (Nord) (14). Il fit profession à Saint-André sous l'abbé Asset en 1533. Il exerça ensuite les fonctions de sacristain, de sous-prieur et de maître des novices. Le 29 avril 1554, l'abbé Van de Weerde le prit comme coadjuteur (15). Ce dernier ayant, peu après, complètement résigné sa charge, Gilbert Le Bleu fut élu abbé de Saint-

(1) B. V. B., Ms. 569, f° 123 B.

(2) B. V. B., Ms. 569, f° 125 D.

(3) B. V. B., Ms. 569, f° 130 B.

(4) Voir plus haut p. 71.

(5) L'enquête eut lieu le 29 novembre 1546 (A. G. R., *État et Audience*, 892).

(6) Copie dans A. É. B., *Arch. eccl.*, 154/3709, pièce 5 ; cfr H. HUREAU, *Continuatio*, dans le Ms. 569, f° 132 C ; cette dernière source assure qu'il fit son entrée à Saint-André le 14 février et qu'il fut confirmé le 6 mars par l'évêque de Sarepta (U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Cambrai et de Tournai*, 145).

(7) A. É. B., *Arch. eccl.*, 154/3709 ; *Continuatio chronicae* dans le Ms. 569, f° 132 C.

(8) J. HUREAU, *Continuatio chronicae*, cfr N. HUYGHEBAERT, *De verbouwingen van de abdijkerk van Sint-Andries*, 265-266.

(9) A. G. R., *État et Audience*, 918, f° 161.

(10) A. G. R., *État et Audience*, 896 ; B. A. T., Ms. 40. Un compte du receveur Olivier Spronchof de 1555-1557 (A. É. B., *Arch. eccl.*, 208/2597) le montre soigné par le frère cellite Simon de Zanghere et le docteur Guillaume Pantin.

(11) AA. SS., Aug. III, 224 ; E. FEYS et D. VAN DE CASTELLE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 396. Cependant, lors de la visite des reliques de sainte Godelieve, qui eut lieu le lendemain à Ghistelles, c'est le coadjuteur Gilbert Le Bleu qui est nommé dans le procès-verbal (A. S. E. B., LVIII, 183, 1908). On peut donc se demander si, même à Oudenbourg, l'abbé malade n'a pas été remplacé par son coadjuteur.

(12) A. G. R., *État et Audience*, 900.

(13) *Continuatio chronicae*. Un fragment de pierre sépulcrale, retrouvé en 1912, est conservé aujourd'hui en l'actuelle abbaye de Saint-André.

(14) A. G. R., *État et Audience*, 896 et 903 ; *Continuatio chronicae* pêche par imprécision lorsqu'il le dit « né à Armentières ».

--(15) *Continuatio chronicae* ; l'enquête eut lieu le 22 octobre 1553 (A. G. R., *État et Audience*, 869 et 918 : dossier scindé).

André le 29 mai 1555 (1). Le 7 janvier 1556, il établit comme receveur et procureur de son abbaye Olivier Sproncholf (2). Le nouvel abbé renforça en 1556 l'abstinence à l'abbaye de Saint-André, sans revenir toutefois à la suppression totale de l'usage de la viande réclamée par les constitutions primitives de Bursfeld (3). La même année, il construisit au nord de l'église abbatiale une grande chapelle en l'honneur de saint André (4). Au bruit des désordres qui se préparaient, l'abbé Gilbert fit porter au refuge de Bruges tout ce que son abbaye avait de précieux en fait d'ornements et de vases sacrés. En 1563 les moines allèrent eux-mêmes s'y établir. Déjà l'abbé Asset y avait fait construire une cuisine avec sa citerne (5). Gilbert Le Bleu achètera, le 8 juin 1576, deux maisons voisines afin d'agrandir cette résidence (6). L'abbé de Saint-Jean-au-Mont fit appel en 1567 à l'abbé de Saint-André pour lui refaire une communauté à la commanderie de Saint-Antoine à Bailleul. En septembre Gilbert Le Bleu lui envoya son prieur Nicolas Michiels avec trois autres moines (7). C'est ainsi que les coutumes de Bursfeld s'introduisirent dans cette maison, qui resta en excellentes relations avec l'abbaye de Saint-André. Gilbert Le Bleu prit part au premier concile provincial de Malines qui s'ouvrit le 11 juin 1570 (8). Il est présent le 13 avril 1572 à la bénédiction de l'abbé de l'Eeckhout, Matthieu Longuespée (9). Le 12 juin 1577 un domestique mit le feu, par forfanterie, au quartier abbatial. Les événements empêchèrent l'abbé de le restaurer (10). Le 29 septembre 1578 le reste du monastère fut pillé et saccagé par les calvinistes gantois, maîtres de Bruges. Ces événements achevèrent d'abattre l'abbé Le Bleu, dont la santé n'avait jamais été très forte. Déjà en 1575 il avait demandé Nicolas Michiels comme coadjuteur (11). Le 29 juillet 1578 il résigna complètement sa charge en faveur de ce dernier, ne se réservant, pour son entretien, que les revenus de la ferme de Snaaskerke nommée *het Waeylandt* (12). Rassemblant ses bagages,

(1) Gilbert porte le titre de coadjuteur dans un acte du 1^{er} octobre 1556 (A. É. B., bl. 5462) ; la *Continuatio* nomme les commissaires désignés pour l'élection et décrit la cérémonie. Par respect pour son prédécesseur, Gilbert Le Bleu, dont l'humilité paraît avoir été une des qualités dominantes, refusa de recevoir la bénédiction abbatiale avant la mort de J. van de Weerde. Jacques HUREAU a recopié dans sa chronique une lettre non datée (après 1573) de Gilbert à l'évêque de Bruges, où, sur l'ordre de ce dernier, l'abbé énumère les mesures qu'il a prises pour restaurer les finances de son monastère ; il termine par des protestations d'humilité et supplie l'évêque de garder ce document caché pour qu'on n'aille pas accuser l'abbé d'avoir cherché sa gloire (*Continuatio chronicae*).

(2) A. V. B., *Overlog 1556-1557*, n^o 216 (document aimablement communiqué par M. Albert Schouteet, conservateur f. f. des Archives de la Ville de Bruges) ; cf. A. É. B., bl. 5447. Plusieurs comptes annuels sont présentés par Sproncholf, notamment le compte de 1555-1557 (A. É. B., *Arch. eccl.*, 208 [2597]).

(3) *Continuatio chronicae* ; cf. N. HUYGHEBAERT, *De Bursfelder Reform in de Sint-Andries abdij*, 253.

(4) N. HUYGHEBAERT, *Stella Maris*, 15 ; le même, *De verbouwing van de abdijkerk van Sint-Andries*, 266.

(5) *Continuatio chronicae* ; N. HUYGHEBAERT, *Un souvenir brugeois. Le Refuge de l'ancienne abbaye de Saint-André*, dans *Les Cahiers de Saint-André*, V, 119-120, 1948. Le 17 décembre 1563 le collège des échevins de Bruges accorde à l'abbé de Saint-André l'immunité des accises pour une pièce de vin et douze tonnes de bière à consommer annuellement dans le refuge de la Bouverie (A. É. B., bl. 7045).

(6) A. É. B., bl. 4474.

(7) *Continuatio chronicae* ; A. G. R., *État et Audience*, 903, fol. 207 ; cf. N. HUYGHEBAERT, *De Bursfelder Reform in de Sint-Andries Abdij*, 254 ; voir ci-dessus.

(8) A. S. E. B., XLVI, 264, 1896. Mais le 13 novembre 1574 l'abbé de Saint-André, comme presque tous les prélats et les abbesses du diocèse de Bruges, en appellent au pape des décisions du synode diocésain du 31 août 1574, qui publia un décret du synode provincial de Malines d'après lequel tous les abbés, abbesses, prévôts et prieurs non-exempts devraient désormais rendre leurs comptes à l'ordinaire tous les deux ans au moins (A. É. B., bl. 6913).

(9) A. S. E. B., *ibidem*, 496. Un document du 10 septembre 1571 (A. É. B., bl. 7330) cite un abbé de Saint-André nommé Guillaume Beyt ; ce n'est pas un original : il faut évidemment lire G[ilbert] B[leu].

(10) Cet événement est raconté avec grand luxe de détails dans la *Continuatio chronicae* de Jacques HUREAU, il faut donc corriger G. F. TANGHE, *Beschryving van Sint Andries*, 19, n. 15, qui, interprétant mal la *Gallia*, V, 274, met l'incendie de 1577 sur le compte des calvinistes.

(11) A. G. R., *État et Audience*, 600 ; *Continuatio chronicae*.

(12) A. É. B., *Arch. eccl.* 154 [3709] (approbation par les vicaires généraux de Bruges, le 17 août 1578, de la résignation de Gilbert Le Bleu).

Gilbert Le Bleu partit en voiture dans la direction de Lille, avec un moine, dom André Dassonville (1). Près de Roulers, ils furent pris par les hérétiques et conduits à Bailleul. L'abbé Michiels paya la rançon des deux otages. Gilbert se retira alors à Saint-Omer où il vécut dans la misère. Après de nombreuses tribulations, il revint mourir au refuge de Bruges le 28 avril 1591. Il fut enterré, tout près de là, à l'hospice Saint-Julien (2).

NICOLAS MICHIELS, né à Vlierzele près d'Alost le 6 janvier 1532, était entré à Saint-André en août 1547 et avait reçu l'habit le mois de novembre suivant. Il fit profession en novembre 1548 et fut ordonné prêtre au mois de février 1556. Il fut successivement maître des novices, sous-prieur et, pendant douze ans, prieur de Saint-André (3). En septembre 1567 il fut envoyé à Bailleul pour introduire à l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont les usages de Bursfeld (4). Élu coadjuteur de Gilbert Le Bleu en 1575, il fut installé le 30 juin 1575 par l'archidiacre Eeckius (5). Après la résignation définitive de l'abbé Gilbert il est institué abbé par les délégués du vicariat le 29 juillet 1578 (6). Les moines de Saint-André étaient toujours à Bruges, sauf les trois plus jeunes que l'abbé avait envoyés à Douai sous la surveillance de l'archidiacre Jacques Eeckius (7). Les conditions de vie étaient devenues extrêmement dures. Le monastère avait 735 livres de gros de dettes ; il avait dû contribuer à raison de 150 livres de gros à la mise en état des fortifications de la ville et livrer aux armées de grandes quantités de céréales (8). Avec la permission du vicariat, l'abbé vendit plusieurs parcelles de terre ; en tout 45 mesures, 2 lignes, 85 verges (9). La nécessité était telle que les moines se défirent du reliquaire de saint André, de deux ciboires d'argent, et de tout le plomb, le cuivre et l'étain qu'ils purent récupérer dans les ruines de leur église et de leur monastère. Pour finir, le gouvernement calviniste mit les biens du monastère sous séquestre (10). Le 12 novembre 1578, dom Michiels signa la *Religieuwede* de Bruges (11). Mais en février 1580 il se retira à Courtrai (12). Rentré à Bruges, après la reddition de

(1) *Continuatio chronicae* f° 78 v°. André Dassonville était encore un jeune moine : il avait été ordonné sous-diacre le 28 mai 1575 et diacre le 22 décembre 1576 (*A. S. E. B.*, XLVI, 442 et 446, 1896). Durant les troubles il fut envoyé à Douai où il poursuivit ses études au collège de Marchiennes et où il fut ordonné prêtre (*A. S. E. B.*, XCIII, 21, 1956). On le retrouve à Bruges en 1597 (*A. V. B.*, *Charles d'intérêt privé*, 2^e série, 533). Il signe un acte, le 28 juillet 1611, en qualité de trésorier du monastère (*A. É. B.*, bl. 7332). Il vivait encore le 5 mars 1616 : il était alors âgé de 64 ans (*A. G. R.*, *État et Audience*, 925, f° 5 v°). Je ne sais en quelle année il mourut.

(2) *Continuatio chronicae*. L'école professionnelle libre occupe aujourd'hui l'emplacement de l'hospice Saint-Julien.

(3) *A. G. R.*, *État et Audience*, 911, f°s 207 et 214.

(4) *Continuatio chronicae*, f° 72 ; *A. G. R.*, *État et Audience*, 903, f° 214 ; cfr N. HUYGHEBAERT, *De Bursfeldër Reform*, 254.

(5) *A. É. B.*, bl. 4470 (procès-verbal de l'installation). Il y avait en ce moment, à Saint-André, quatorze religieux, y compris les deux abbés (voir la liste dans *A. É. B.*, bl. 6068).

(6) *A. É. B.*, bl. 4472 (procès-verbal) ; *Continuatio chronicae*, f° 78 v°. Corriger la date fautive de GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andree*, 182. La cession fut ratifiée par le Vicariat de Bruges le 17 août 1578 (*A. É. B.*, *Arch. eccl.*, 154/3709).

(7) *A. G. R.*, *État et Audience*, 911, f°s 270-272 ; cfr A. VIAENE, *Vlaamse vluchtelingen te Douai. Hun verweer tegen Marinx' Biënhof, 1578-1584*, dans *A. S. E. B.*, XCIII, 20-21, 1956.

(8) Voir aussi L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *La levée du dixième et du vingtième denier à Bruges, 1571-1583*, dans *A. S. E. B.*, LX, 295 et 310, 1910.

(9) *Continuatio chronicae*, Environ 30 hectares.

(10) *Ibidem*.

(11) A.-C. DESCHREVEL, *Recueil de documents relatifs aux troubles religieux en Flandre*, II, 328 ; Éd. DE MOREAU, *Le clergé des Pays-Bas méridionaux à l'époque des troubles*, dans *Académie royale de Belgique. Bull. Classe des Lettres*, 5^e série, XXXIII, 202, 1947.

(12) *Continuatio chronicae*. On le trouve présent le 15 janvier 1584, à l'installation de l'abbesse de Groeninge, Élisabeth van den Bergh (F. VAN DE PUTTE, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Groeninghe*, 106).

la ville en mai 1584, il y mourut le 14 septembre, victime de la peste qui ravageait la région (1). On l'enterra dans l'église Saint-Sauveur.

PIERRE AIMERIC (Eymeryck, Aymericq, Aymerich ou Aimeri) naquit à Valence en Espagne vers 1533 (2). Il entra d'abord dans l'ordre des frères prêcheurs à Calahora (3). Envoyé dans les Pays-Bas, il prit le grade de docteur en théologie à Louvain le 28 août 1571 (4). Il était attaché à la maison de Saint-Omer, et il occupa pendant deux ans la charge de prieur (5). En 1560, le Magistrat de cette ville le demandait comme évêque auxiliaire (6). A l'arrivée dans les Pays-Bas des *tercios* d'Alexandre Farnèse, il exerça quelques temps les fonctions d'aumônier militaire, sans doute avec le titre de « confesseur » du duc (7). Cette situation lui permit de briguer à nouveau une prélature (8). Le 17 octobre 1584, dans la sacristie du couvent des dominicains de Bruges, il échangea l'habit de frère prêcheur contre celui de bénédictin et fit profession selon la règle de saint Benoît en présence de ses futurs moines. Il fut ensuite élu abbé de Saint-André, le 1^{er} décembre 1584, malgré les protestations de l'évêque et des trois plus jeunes moines (9). Installé le 25 janvier 1585, au refuge de l'abbaye, rue de la Bouverie (10), il reçut la bénédiction abbatiale des mains de l'évêque Remi Drieux, le 13 avril 1586, dans la chapelle voisine de l'hospice Saint-Julien (11). Le refuge était dépourvu d'oratoire et le nouvel abbé en fit aussitôt construire un (12), malgré le coût de la vie extrêmement élevé à ce moment (13). Il continuait à entretenir des relations avec les soldats espagnols, dont il comprenait admirablement la psychologie; on peut voir à ce sujet un curieux épisode qui se passa à Courtrai en février 1590 (14). On trouve aussi notre abbé mêlé à la campagne de dénigrement des Mansfelt contre le duc de Parme (15). L'abbé avait l'intention d'offrir à son souverain une relique insigne : le pied gauche de l'apôtre saint

(1) *Continuatio chronicae*. N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 272; et non pas le 4 septembre, comme l'indique fautivement la *Gallia*.

(2) *Continuatio chronicae*; *Gallia*, V, 274.

(3) *Gallia*, III, 105.

(4) *Continuatio chronicae*, n° 82 (note marginale du bibliothécaire B. BOENS).

(5) A. G. R., *État et Audience*, 911. Les circonstances particulières de l'élection de Pierre Aimeric, les protestations véhémentes qu'elle souleva nous ont valu un procès d'information riche en détails précis.

(6) O. BLOND, *Les évêques de Saint-Omer*, 57-60, 192 et pièce just. IV, Saint-Omer, 1898; cfr *Revue bénédictine*, XXIV, 85, 1907.

(7) *Continuatio*. Le confesseur du prince était, bien entendu, un jésuite.

(8) La façon dont il se prit pour capter la bienveillance des moines de Saint-André est racontée en détail dans A. G. R., *État et Audience*, 911.

(9) A. G. R., *État et Audience*, 911; copie de ses patentes datées du 19 décembre 1584, dans A. É. B., *Arch. eccl.*, 154/3709.

(10) A. É. B., *Arch. Eccl.*, 154/3709, donne le 17 janvier pour date de l'installation; la *Continuatio* a le 25 avec un 3 corrigé en 5!

(11) Jacques de Heere, chanoine de Saint-Donatien, a noté la date dans son manuel (A. S. E. B., LI, 66, 1910); G.-F. TANGHE, *Beschryving van Sint-Andries*, 20.

(12) Il avait acheté pour cela, le 14 novembre 1590, une maison qui appartenait au métier des bouchers; l'évêque avait autorisé cet achat le 9 novembre 1590 (A. É. B., bl. 5895).

(13) La *Continuatio chronicae*, a noté le prix du blé. Encore avant son installation comme abbé le 2 novembre 1585 Pierre Aimeric obtenait du roi des lettres exécutoires à charge des créanciers de l'abbaye (A. É. B., bl. 4519).

(14) Récits concordants dans la *Continuatio*, dans Antonio CARNEIRO, *Historia de las guerras civiles que ha auido en Flandes*, 241-242, Bruxelles, 1625, et dans la chronique de Groeninge (éd. F. VAN DE PUTTE, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Groeninge*, XLVIII); cfr F. DE POTTER, *Geschiedenis der stad Kortrijk*, IV, 143-144, Gand, 1876; REMBRV-BARTH, *Histoire de Menin*, II, 277-278, Bruges, 1881; E. GOSSART, *Espagnols et Flamands au XVI^e siècle. La domination espagnole dans les Pays-Bas à la fin du règne de Philippe II*, 184-185, Bruxelles, 1906; L. VAN DER ESSEN, *Alexandre Farnèse*, V, 281, Bruxelles, 1937.

(15) GAÇHARD, *Correspondance de Philippe II*, II, p. LXXVI; L. VAN DER ESSEN, *Alexandre Farnèse*, V, 376, Bruxelles, 1937.

Philippe qu'un moine anglais fuyant sa patrie avait apporté de Winchester (1) et le roi avait mandé l'abbé à Madrid le 8 mai 1592. Pierre Aimeric ne rentra à Bruges que le 5 août de l'année suivante (2). La récompense du roi se fit attendre plus longtemps : en 1597 les archiducs voulurent donner l'abbaye de Maroilles à Pierre Aimeric (3) mais les religieux de cette communauté opposèrent une telle résistance que dom Aimeric dut se contenter de l'abbaye de Saint-Landelin de Crespin, dans le Hainaut (4). Il y fut nommé le 21 mars 1597 (5). Il reçut la mitre à Valenciennes le 3 avril et il fut inauguré à Crespin le 15 avril suivant (6). Il se démit de cette nouvelle charge en décembre 1611 et se retira au couvent des dominicains de Bruxelles, où il mourut le 4 février 1616. Il y reçut la sépulture dans la chapelle du Rosaire (7).

JEAN BOURIER (Bourrier), né en 1549, profès d'Oudenburg et, depuis 1583, abbé de ce monastère (8), vivait depuis 1584 ou 1585 auprès des moines de Saint-André dans leur refuge de Bruges. Au moment de partir pour Madrid, Pierre Aimeric l'avait désigné comme administrateur de son abbaye (9). Lorsqu'il quitta définitivement Saint-André pour prendre le gouvernement de l'abbaye de Crespin, ce mandat fut renouvelé par les archiducs, le 24 mai 1597, et confirmé, le 2 juin suivant, par l'évêque Matthias Lambrechts et intimé le 5 juin suivant à la communauté (10). Les trois moines survivants de Saint-André souhaitaient la fusion de leur abbaye avec celle des chanoines réguliers de l'Eeckhout, située en pleine ville de Bruges et récemment restaurée par l'énergique prélat Matthieu Longuespée (11). Pour couper court à leurs tractations, Jean Bourier se fit nommer abbé de Saint-André, ne retenant plus que l'administration d'Oudenburg. Il reçut ses nouvelles patentes le 28 novembre 1598 (12). Après l'élection canonique, qui eut lieu le 17 décembre 1598 et qui fut confirmée par l'évêque le 21 décembre, il fut installé le 23 décembre suivant (13). Le nouvel abbé refusa de fixer son monastère en ville, comme le lui proposait le Magistrat, et entreprit la restauration de celui que les Gueux avaient ravagé. Ce travail l'occupa jusqu'à sa mort (14). A la demande de l'évêque de Bruges, il veille également au sort des religieuses de Sainte-Godelieve de Ghistelles réfugiées à Bruges (15). Très populaire à

(1) Dom Aimeric avait fait authentifier la relique, le 3 septembre 1585, en présence de l'évêque de Bruges. J. Hureau a eu la bonne idée de reproduire dans sa chronique ce curieux document. Le moine de Winchester, hôte de Saint-André, est dom Thomas Fygg, qui a raconté lui-même son histoire aux informateurs venus, le 29 décembre 1559, faire le procès de Gilbert Le Bleu (A. G. R., *État et Audience*, 903, f° 213 v°-214).

(2) *Continuatio chronicae*.

(3) *Acta sanctorum Belgii*, IV, 172.

(4) E. TRELCAT, *Histoire de l'abbaye de Crespin*, I, 328-346, Paris [1923].

(5) *Continuatio chronicae*.

(6) E. TRELCAT, *op. cit.*, I, 338; E. PASTURE, *Inventaire de la bibliothèque Barberini à Rome*, dans *B. I. H. B. R.*, III, 139, 1924, parle de la « bénédiction donnée par Jean Sarrazin » ; c'est, bien sûr, une erreur.

(7) *Gallia*, III, 105.

(8) Voir ci-dessus.

(9) *Continuatio chronicae*.

(10) A. É. B., *Acta episc. Brugensium*, V, f° 16-17.

(11) *Continuatio chronicae*; cfr *La Flandre*, III, 289, 1869-1870.

(12) A. É. B., bl. 4524. GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andree*, 186 et après lui, FEYS et VAN DE CASTELLE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 403, indiquent le 8 novembre. Cette date erronée vient de la *Continuatio chronicae*.

(13) Procès-verbal de son installation dans A. É. B., *Aych. eccl.* 154/3709, pièce 12 (original).

(14) Il y était déjà occupé en 1610. La *Continuatio chronicae* donne de plus amples détails ; ajoutons ceux-ci : en 1614 le Franc de Bruges lui fit cadeau d'un vitrail pour son église abbatiale (*Bierhof*, LVI, 300, 1955) ; il acheta quatre cloches, nous dit le chroniqueur : St. D'YDEWALLE, *Beschrijving der gemeente St-Andries*, 72, en décrit une.

(15) D. DESOMVIELE, dans *Fragmenta*, III, 281, 1890 ; A. LOUANT, *Correspondance d'Ottavio-Mirto Frangipani*, III, Introd., CXXXI ; voir plus loin, p. 256.

Bruges, notre abbé est désigné par le clergé de Bruges pour siéger aux États généraux de 1600 (1). Cependant, peu avant le 6 juillet 1605, il est victime d'un attentat de la garnison protestante d'Ostende (2). Il assiste, les 24 et 25 novembre 1609, à la visite et à la translation des reliques de saint Donatien (3) ; et le 28 mai 1613 au transfert des reliques de saint Éloi dans une nouvelle châsse, celle de l'orfèvre Jean Crabbe (4). Jean Bourier mourut le 21 janvier 1616 au moment où il se disposait à ramener sa communauté dans l'ancien monastère (5). Il fut enterré à Bruges en l'église Saint-Sauveur, dans la chapelle de Notre-Dame de Lorette, où un monument funéraire rappelle encore son souvenir (6). Le continuateur d'A. Goethals loue l'affabilité de son caractère, l'austérité de sa vie et l'excellence de son administration : à sa mort il laissait deux monastères en grande partie restaurés, deux communautés reconstituées (7) et un boni de quarante mille florins.

HENRI VAN DEN ZYPE, naquit à Malines, en 1577, d'Henri, seigneur d'Auwersmeulen et Cauwendaël, et de Claire de Carne (8) ; il eut plusieurs frères, notamment François, archidiacre et official d'Anvers, juriste de grande réputation, et dom Philippe, sous-prieur à l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont (9). Lui aussi prit l'habit dans ce monastère (10) et y fit profession en 1594 (11). Après son ordination sacerdotale en 1601 (12), il remplit quelque temps la charge de sous-prieur, puis, en 1606, celle de prieur. Il fut ensuite envoyé comme prévôt à Affligem, où il resta de 1612 à 1616 (13). Nommé abbé de Saint-André, sa patente porte la date du 26 mars 1616 (14). L'élection canonique eut lieu le 13 avril suivant (15). L'évêque Charles de Rodoan lui conféra la

(1) GACHARD, *Acte des États Généraux de 1600*, 50-51, 53-54, 125-127, Bruxelles, 1849 ; et *Messenger des sciences, historiques*, XLIII, III, 1875.

(2) *B. C. R. H.*, CIV, 150, 1939 ; la *Continuatio chronicae* relate cet incident et en raconte un autre, survenu dans les mêmes circonstances.

(3) *AA. SS.*, octobre VI, 516-517 ; cfr Ed. DE VOS, *Sint Donatianus, patroon der kathedrale, van de stad en't bisdom van Brugge*, 81, Bruges, 1901.

(4) K. VERSCHELDE, *De kathedrale van S. Salvator te Brugge*, 276, Bruges, 1863.

(5) *Continuatio chronicae* ; N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 256.

(6) Inscription dans FEYS et VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 403. Quant à la dalle qui recouvrait la tombe, elle a disparu. J. HUREAU, *Continuatio chronicae*, en a également conservé l'inscription (on peut la lire dans GORTHALS-WBALE, *Chronica Sancti Andree*, 188), laquelle était due, nous dit-il, comme la précédente, à l'inspiration du poète brugeois Janus Lernetius († 1620). Voir *West-Vlaanderen*, n° 43, VIII, 80, Tielt, 1939.

(7) Il avait reçu deux novices pour Saint-André (il n'y en avait plus eu depuis plus de trente ans), notamment le chroniqueur Jacques Hureau. Il avait repris, semble-t-il, des relations avec la congrégation de Bursfeld, mais les évêques de Bruges, plus ombrageux sur ce point que leurs prédécesseurs de Tournai, s'opposèrent à toute visite faite au nom du Chapitre général (N. HUYGHEBAERT, *De Bursfelder Reform*, 256, n. 80).

(8) Généalogie, très incomplète, dans J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, I, 392 ; H. FEYS, *De Francisco Zypaci vita et scriptis*, Louvain, 1852 (résumé dans l'*Annuaire de l'Université catholique*, 223, 1853).

(9) Voir plus haut p. 23. Son neveu, Jean Baptiste van den Zype, chanoine de Saint-Donatien, occupera la charge de secrétaire de l'Évêché de Bruges.

(10) Son oncle, le P. Antoine de Carne, était recteur des jésuites à Ypres : n'est-ce pas lui qui aurait dirigé les deux jeunes gens vers ce lointain monastère flamand ? Les bonnes relations que les jésuites entretenaient avec l'abbé de Saint-Jean, Vincent du Bur, permettent de le croire.

(11) Le 25 novembre 1652 l'abbé van den Zype fête le cinquante-neuvième anniversaire de sa profession et le cinquante-deuxième de son ordination sacerdotale (*Continuatio chronicae* ; cfr N. HUYGHEBAERT, *Stella Maris*, 30).

(12) D. BERNARD (CLONEN), *Geschiedenis der benedictijner abdij van Affligem*, 236, Gand, 1890.

(13) Sur le passage d'Henri van den Zype à Affligem voir la chronique d'Odon Cambier (B. R., Ms. 7037-7042), f°^s 165-166. A. PASTURE, *La restauration religieuse aux Pays-Bas catholiques sous les archiducs Albert et Isabelle*, 135, apprécie son action d'une manière qui ne paraît pas exacte.

(14) A. É. B., bl. 4523 ; A. G. R., *État et Audience*, 925.

(15) A. É. B., *Arch. eccl.* 79/7755, pièce 8. L'élection fut approuvée par l'évêque de Bruges le 13 avril 1616 (A. É. B., bl. 4572).

bénédiction, le 1^{er} mai, en l'église de l'abbaye de l'Eeckhout (1). A la demande de ce prélat, van den Zype s'occupa, comme son prédécesseur, des bénédictines de Ghisteltes, qui se trouvaient alors à Bruges, mais bientôt il les abandonna à leur sort et introduisit à Bruges les bénédictines réformées de Douai (2) ; ce qui l'amena à soutenir de longs procès contre la congrégation de Bursfeld, à laquelle appartenaient les moniales de Ghisteltes (3). Ces soucis le retenaient à Bruges (4), et il aurait voulu s'établir définitivement dans cette ville ; il songeait même à détruire les anciens bâtiments afin d'en utiliser les matériaux à la construction d'un nouveau monastère en ville, sur le terrain du Zand que le Magistrat de Bruges avait déjà offert à son prédécesseur. Mais le sous-prieur, Jacques Hureau, alerta le Magistrat du Franc et réussit à faire échouer le projet (5). Une série d'épidémies de caractère pestilentiel obligea d'ailleurs l'abbé à chercher refuge à la campagne, dans le monastère du Veld, en 1621, en 1625 et finalement en 1632 (6). Érudit (7), affable et très pieux, van den Zype jouit de son vivant d'une grande réputation : en 1623, l'abbé de Saint-Vaast le recommandait à l'archiduchesse, avec trois autres candidats, pour prendre la succession d'Henri de Buzignies, réformateur de Saint-Denis-en-Broqueroie (8). La même année le clergé de Bruges l'envoya siéger à Bruxelles aux États généraux ; mais il y tomba gravement malade, et, revenu à Bruges, il renonça à son mandat (9). La même année encore, le 6 août, il obtint du pape Urbain VIII, pour lui et pour ses successeurs, l'usage de la mitre et des pontificaux (10). Dom van den Zype avait trouvé à Saint-André les usages de Bursfeld ; il les fit observer d'une manière parfaite (11) ainsi qu'en témoigne l'évêque Christophori en 1628 (12). L'évêque Servais de Quinckere était d'un autre avis, et il le manifesta en 1634 en refusant d'ordonner prêtres les trois religieux de Saint-André que l'abbé van den Zype lui présentait le 8 août (13). Mais de Quinckere était un misanthrope, en difficulté avec tous les ecclésiastiques de

(1) A. É. B., bl. 4572 ; *Continuatio chronicae*.

(2) Voir plus loin p. 249 sv.

(3) B. DE MEESTER, *Correspondance du nonce Guidi di Bagno*, I, 131, 245, 263, Bruxelles, 1938 ; U. BERLIÈRE, *Lettres des moines d'Afflighem aux bénédictins de Saint-Maur*, dans *Annales Acad. arch. de Belgique*, XLV, 217, 1913 ; P. VOLK, dans *Historisches Jahrbuch*, LVII, 366-384, 1937, fait entendre un autre son de cloche.

(4) Loin de songer à terminer les travaux de restauration entrepris par son prédécesseur, il travailla à étendre le refuge de Bruges par l'achat de plusieurs maisons dans la rue de la Bouverie (A. É. B., *Découvertes*, 320 ; cfr SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 294).

(5) Il a raconté lui-même cet événement dans sa *Continuatio chronicae* (il ne se nomme pas, il est vrai, — ce qui est d'ailleurs contraire à sa précision habituelle ! — mais le *Breve Compendium annalium* (A. É. B., *Découvertes*, 114) n'a pas hésité à mettre son nom à côté de cet épisode). L'abbé van den Zype ignore peut-être toujours son rôle dans cette affaire, ou ne lui en garda pas rancune, car, vers 1626, il le nomma prieur, charge qu'il conserva jusqu'à sa mort en 1661.

(6) *Continuatio chron.* ; le 4 juin 1626 l'abbé van den Zype et sa communauté avaient demandé à l'évêque de pouvoir lever un emprunt de 300 livres pour continuer les travaux de réparation de l'abbaye ; ils comptent s'y retirer en cas d'épidémie, comme ils ont déjà été obligés de le faire en 1625 (A. S. E. B., XXXVIII, 81-83, 1888 ; N. HUYGHEBAERT, *Stella Maris*, 14-15).

(7) Voir ci-dessus ; en 1626 il se vit obligé de construire un bâtiment pour épauier l'ancien dortoir qui menaçait de s'effondrer : il en fit une bibliothèque pour rassembler les livres que lui-même avait acquis en grande partie, cfr N. HUYGHEBAERT, *De bibliothek van de oude St.-Andriesabdij*, 154-157.

(8) DE REIFFENBERG, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, VIII, 628, Bruxelles, 1848. Dans l'*Avertissementum secretum pro Dno abbate Sti Andreae iuxta Brugae*, qu'il a placé en tête de son mémoire *Series facti et motivum juris...* (B. V. B., n° 1185) dom van den Zype raconte lui-même cet épisode et recopie quelques lettres qu'il a reçues à cette occasion.

(9) *Continuatio chronicae*.

(10) Bulle originale : A. É. B., bl. 10575 (copie bl. 7200). La bulle est placetée par le roi le 2 mai 1624 (A. É. B., *Arch. eccl.* 154/3709, pièce 16, copie).

(11) Il recopia deux fois de sa main les *Statuta Bursfeldensia*, une fois pour lui, et une autre fois pour l'abbé de Saint-Amand, Nicolas Dubois. (Voir ci-dessus, 86).

(12) A. H. E. B., III, 52, 1866.

(13) A. É. B., *Arch. eccl.*, 155/3710, pièce 17 bis ; et fonds D'Hoop, 198. Les trois moines furent ordonnés le 30 septembre, à l'intervention des membres du chapitre cathédral ; l'évêque s'en plaint dans son rapport *ad limina* de 1634 (B. I. H. B. R., V, 25, 1925).

son diocèse, aussi bien réguliers que séculiers. Dom van den Zype aurait voulu imposer à sa communauté l'abstinence complète, l'office de nuit et les usages de Lorraine ; il écrivit tout un mémoire sur ce sujet, qu'il soumit à son évêque (1). Celui-ci conseilla de ne rien changer et promit d'examiner ce problème avec le futur abbé de Saint-André (2). Mais avec son obstination habituelle, dom van den Zype revint à la charge, malgré l'opposition de ses religieux. Le prieur Jacques Hureau, provoqua une visite canonique le 17 juin 1656, qui ne paraît pas avoir amené de changements (3). L'évêque était loin de se plaindre de leur observance ; bien au contraire, ayant dû constater, en 1657, l'état de décadence où se trouvait l'abbaye d'Oudenbourg, il proposa de faire venir un prieur et un sous-prieur de l'abbaye de Saint-André (4). En 1631, dom van den Zype avait introduit dans son abbaye la dévotion à Notre-Dame d'Affligem vénérée sous le vocable de *Stella Maris* (5) ; en 1656, il créa une confrérie pour laquelle il obtint des indulgences du pape Alexandre VII (6). Il contribua de même à répandre le culte de sainte Godelieve ; en 1624 et en 1630 il avait obtenu d'importantes reliques de la sainte (7) et il en distribua à son tour (8). Les dernières années du prélat furent assombries par les invasions françaises ; en 1640, 1644, 1645, l'abbaye n'eut guère à souffrir, malgré la présence, aux alentours du monastère, des terribles auxiliaires lorrains (9) ; mais le 13 juillet 1658, le maréchal de Turenne, poussant ses armées jusqu'aux portes de Bruges, permit à ses soldats de piller le monastère qu'ils avaient devant eux (10) ; toutefois les personnes des moines furent respectées ainsi que l'église abbatiale. Dom van den Zype mourut l'année suivante, le 14 mars, dans son refuge de Bruges. Il fut enterré à Saint-André, au milieu du chœur (11).

BENOÎT VAN DEN BERGHE, fils de Jean et de Marie de Preetere (12), né à Courtrai en 1601, fit profession en 1623. Il était économiste depuis seize ans (13) lorsqu'il fut élu abbé le 27 avril 1659. Il reçut ses patentes datées du 13 août 1659 (14). Il fut installé le 25 août (15) et fut béni le 21 septembre suivant (16). Il reçut huit novices à la profession (17). Il y avait donc, au début de

(1) *De intelligentia bullae Benedicti 12^m agentis de esu et abstinencia carniarum apud benedictinos* (A. É. B., *Découvertes*, 115).

(2) A. É. B., *Acta episc. Brug.*, XXVI, f^o 143 v^o ; la lettre de Charles van den Bosch est reproduite en tête du *De intelligentia bullae Benedicti 12*.

(3) A. É. B., *Arch. eccl.*, 154/3709, pièce 18 ; *Continuatio chronicae*.

(4) E. FEYS et D. VAN DEN CASTELLE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 413.

(5) *Continuatio chron.* ; voir N. HUYGHEBAERT, *Stella Maris*, 27-34 ; G. WILLEMS, *O. L. Vrouw van Affligem verveerd onder den titel van O. L. Vrouw van Vrede*, 93, Bruxelles, 1924.

(6) A. É. B., bl. 6207.

(7) C. CALLEWAERT, *Les reliques de Ste Godelieve à Ghistelles et leurs authentiques* dans *A. S. E. B.*, LVIII, 405-407, 1908.

(8) *Ibidem*, 408, 409.

(9) *Continuatio chron.* En 1643 l'abbaye doit payer une contribution de guerre de soixante-douze livres de gros (A. É. B., *Cumul. eccl.*, 1687-1689).

(10) *Continuatio chron.* ; le receveur, dom Frédéric Swynghedauw, estimait le dommage à 904 livres de gros (A. G. R., *Conseil d'État*, 1284).

(11) N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 260. Il est inscrit au 13 mars dans le nécrologe de l'abbaye de Spiermalie (A. É. B., *Arch. eccl.*, 478). Son épitaphe est reproduite dans la *Gallia*, V, 275. On conserve trois portraits de dom van den Zype : l'abbaye d'Affligem possède la copie d'un portrait de 1620, brûlé à Termonde en 1914 ; les bénédictines de Sainte-Godelieve en possèdent un autre ; j'en ai découvert un troisième à Bruges au Musée de l'Assistance publique (N. HUYGHEBAERT, *Stella Maris*, 30 et pl. 4 et 5).

(12) B. R., Ms. 18463 ; voir encore *Biskorf*, LIV, 175, 1953.

(13) A. G. R., *Conseil d'État*, 1284.

(14) A. É. B., bl. 6203.

(15) A. É. B., bl. 6204.

(16) A. É. B., bl. 6205 ; la notice consacrée à dom van den Berghe qui se trouve dans le Ms. 610 du MUSEUM BOLLANDIANUM (c'est celle qui est imprimée notamment dans GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andree*, 192-193), place sa bénédiction abbatiale au 21 septembre.

(17) A. É. B., *Fonds D'Hoop*, 456 (contrats passés avec les parents des profès).

son abbatiat, plus de vingt moines à Saint-André. Les guerres d'Espagne avaient laissé son abbaye entièrement ravagée ; l'abbé van den Berghe consacra toutes ses ressources à la restaurer (1) ; il dépensa de grandes sommes pour l'ornementation de son église abbatiale, et se fit aider par un moine peintre, dom Jacques Cobryse (2). En 1664 il releva de ses ruines la chapelle de Saint-André, au nord de l'église abbatiale, et y transféra l'autel de la sainte Vierge (3). En 1671, l'évêque, lui demanda des explications sur le droit que l'abbé se donnait de célébrer *in pontificalibus* en dehors de son abbaye (4) ; il s'ensuivit un procès qui se termina par une sentence du Conseil de Flandre du 12 janvier 1674 (5). En 1673, il fut contraint de retourner à Bruges avec sa communauté. Le 5 avril 1674, des troupes espagnoles furent cantonnées dans le refuge de l'abbaye (6). En 1676, l'ennemi brûla trois des fermes de l'abbaye ; l'abbé s'endetta pour les faire aussitôt reconstruire. Il laissait, à sa mort, vingt mille florins de dettes (7). Dom van den Berghe siégea plus de sept ans aux États de Flandre (8). Il mourut à Bruges le 12 avril 1679 (9) ; il fut enterré à Saint-André, devant l'autel de la Vierge, dans un caveau qu'il avait lui-même fait construire pour ses moines (10).

PLACIDE VAN OCKERHOUT, né à Bruges, vers 1632, fils de Jean et de Catherine de Bavière (11), a été ordonné sous-diacre à Bruges le 22 mars 1656, diacre le 24 février 1657 et prêtre le 20 avril 1658 (12). Il avait été plusieurs années économe de son monastère (13). A la mort de dom van den Berghe, il est nommé abbé ; cependant, le 6 avril 1679, les suffrages des moines (ils étaient vingt à ce moment) étaient allés au prieur, dom Grégoire van der Steene (14). Les patentes de van Ockerhout portent la date du 28 mai (15). Il fut installé le 10 juin 1679 (16) et béni le 2 juillet suivant (17). Dom Placide se montra, comme abbé, d'une partialité décevante et son gouvernement paraît n'avoir été qu'une longue suite de tempêtes. Son premier acte en 1679 fut de destituer son prieur, Grégoire van der Steene (18). Les plaintes qu'il suscita provoquèrent en 1680 une visite de l'ordinaire (19). L'abbé se retrancha derrière une prétendue exemption de son

(1) A. É. B., *Fonds d'Hoop*, 456, renferme ses comptes pour les années 1659 à 1667. Autre témoin de son administration : le terrier des dîmes de Varsenare établi en 1660 (A. É. B., *Acquisitions*, 5036).

(2) N. HUYGHEBAERT, « *Het Leven van de H. Benedictus* » door Dom Jacob Cobryse, *schilder-monnik der Sint-Andries-abbij-bij-Brugge*, dans *Album M. English*, 199-210, Bruges, 1952.

(3) N. HUYGHEBAERT, *Stella Maris*, 15, 24 ; Idem, *De verbouwingen van de abdijkerk van Sint-Andries*, 301-303. Dom van den Berghe obtint du pape Alexandre VII, le 6 octobre 1664 et le 26 mars 1667, plusieurs indulgences pour les visiteurs de son église abbatiale, en particulier pour ceux qui assistent, le soir, au chant des litanies de la sainte Vierge (A. É. B., bl. 6197, 6191 et 2994).

(4) A. É. B., *Acta episc. Brugensium*, XXXIV, f° 4 v°.

(5) A. É. B., bl. 7711.

(6) CUSTIS, *Jaerboeken der stad Brugge*, II, 432, Bruges, 1738 ; cfr N. HUYGHEBAERT, *Le refuge de l'ancienne abbaye de Saint-André*, 121.

(7) A. G. R., *Conseil privé espagnol*, carton 1171, n° 701.

(8) GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 193.

(9) N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 262. L'épithaphe de dom van den Berghe est donnée dans la *Gallia*, V, 276, et reproduite dans GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 193, n. 5.

(10) GOETHALS-WEALE, *ibidem*.

(11) J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, IV, 217 ; il avait une sœur religieuse à Oosteklo. (*Tablettes des Flandres*, VI, 403-404, 1955).

(12) A. É. B., *Kerkelijk archief*, 189.

(13) Il présente, le 16 octobre 1668, les comptes pour les années 1659-1667 (A. É. B., *Fonds d'Hoop*, 456).

(14) A. G. R., *Conseil d'État*, 1284.

(15) A. É. B., bl. 7651.

(16) A. É. B., bl. 7652.

(17) A. É. B., bl. 7653. Les élèves du collège des augustins de Bruges lui dédient un *Plausus adm. Rev. Amplissimoque Domino D. Placido van Ockerhout*, etc. (B. V. B., S. 29).

(18) A. É. B., *Cum. eccl.*, 1697.

(19) A. É. B., *Arch. eccl.*, 154/3709, pièce 23.

monastère et déclancha une série de procès (1). Finalement la visite eut lieu, le 7 juin 1684, sous l'évêque a Praecipiano (2). Ces procès ne furent d'ailleurs pas les seuls qu'eut à soutenir l'irascible prélat (3) : son administration était devenue si désordonnée qu'il ne voyait plus la possibilité de payer ses dettes ; le 30 mai 1686, le roi lui imposa un règlement financier (4). Ajoutez à cela les difficultés extérieures : durant l'abbatiat de van Ockerhout les Français ravagent cinq fois la Flandre ; en 1696 Bruges est assiégée et les troupes du duc de Vaudémont campent à proximité de l'abbaye. Dom van Ockerhout assiste encore à la bénédiction abbatiale de Luc de Vriese, abbé des Dunes, le 17 mai 1699 (5). Il mourut à Bruges le 7 mai 1703 (6).

GRÉGOIRE VAN DER STEENE, né en 1635, avait été ordonné sous-diacre le 23 décembre 1662, diacre le 23 décembre 1663, et prêtre le 20 décembre 1664 (7). Il avait été maître des novices, sacristain, chantre. Dom van den Berghe l'avait nommé prieur en 1675 (8) ; mais son successeur, l'abbé van Ockerhout, l'avait démis de ses fonctions en 1679 (9). L'évêque de Bruges voulut en faire, en 1684, le prieur de l'abbaye d'Oudenburg, mais il échoua devant le mauvais vouloir des moines de ce monastère (10). A la mort de dom van Ockerhout, Grégoire van der Steene fut élu abbé de Saint-André, le 31 mai 1703 ; il reçut sa patente le 11 juin (11) et la bénédiction abbatiale le 22 juillet 1703 au refuge de l'abbaye à Bruges (12). Son biographe souligne les efforts qu'il fit pour restaurer l'office divin *ex parte collapsum* sous le régime de son prédécesseur (13). Il mourut au sortir de l'office de nuit, le 18 mai 1710 (14).

GUILLAUME PIETERS, fils de Guillaume et de Marguerite de Maeght, est né à Bruges, le 17 mars 1675. Il avait été maître des novices et était, depuis 1703, prieur de son monastère. Il fut élu abbé le 6 juillet 1710 et reçut ses patentes le 1^{er} août suivant (15). Il fut installé, le 19

(1) J. LEFÈVRE, *Documents relatifs à la juridiction des nonces et internonces des Pays-Bas pendant le régime espagnol*, 360-366 ; J. CUVELIER et J. LEFÈVRE, *Correspondance de la Cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas*, VI, supplément, (1598-1700), n° 1914 ; A. É. B., *Arch. eccl.*, 154/3709 ; A. É. B., *Acta episc. Brug.*, XXXIX, f° 142 sv. ; A. G. R., *Conseil d'État*, 1284 (lettre de l'internonce du 10 février 1681).

(2) A. É. B., *Cum. eccl.*, 3709. Les moines de Saint-André ont fait parvenir au Conseil privé une liste d'accusations visant la mauvaise conduite et la mauvaise administration de leur abbé (A. G. R., *Conseil privé espagnol*, carton 1171, n° 701).

(3) Il en a un avec les paroissiens de Saint-André, voir *Biehorf*, XLI, 223-224, 1935. dossier à compléter par A. V. B. *Fonds van Caloen*, 190.

(4) A. G. R., *Conseil privé espagnol*, 1171, n° 701. Le projet de règlement a été conçu par l'évêque. L'abbé démit de ses fonctions le « dispensier » de son monastère, Baudouin Boens ; il s'en suivit un nouveau procès (A. É. B., *Cumulus ecclesiasticus*, 2847). En juillet 1686 et de nouveau en août 1688 les moines se plaignaient à la Cour de la non-observation du règlement de 1686 (A. É. B., *Arch. eccl.*, 154/3709, pièce 26 ; A. V. B., *Fonds van Caloen*, 190). Le 18 avril 1689 la dette totale était de 2.400 livres de gros : les moines prient le Conseil privé d'approuver un règlement élaboré le 28 novembre 1688 qui leur permettrait de convertir leur dette ou de vendre des terres, mais l'évêque, consulté le 21 avril, déconseille l'opération et recommande la plus stricte économie (A. G. R., *Conseil privé espagnol*, 1171, n° 701).

(5) *Collationes Brugenses*, L, 260, 1954.

(6) N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 264.

(7) A. É. B., *Kerkelijk archief*, 189.

(8) A. G. R., *Conseil d'État*, 1284.

(9) A. É. B., *Cumulus ecclesiasticus*, 2847 et 2953 ; *Arch. eccl.*, 154/3710.

(10) A. É. B., *Fonds Oudenburg*, 16.

(11) A. G. R., *Conseil royal de Philippe V*, 246 ; copie A. É. B., *Arch. eccl.*, 155/3709, pièce 29.

(12) A. É. B., *Acta episc. Brug.*, XLV, 25, 35 et 45.

(13) A. É. B., *Découvertes*, 114 ; B. R., Ms. II 3609 ; cfr N. HUYGHEBAERT, *Stella Maris*, 31.

(14) N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 264. L'abbaye actuelle de Saint-André possède un beau portrait de l'abbé van der Steene.

(15) A. G. R., *Conseil d'État de Régence 1706-1716*, 365. Cette élection donna lieu à des difficultés : le dossier renferme notamment une lettre du prieur G. Pieters, où ce dernier se disculpe de l'accusation de brigue et de cabale et recommande son rival M. Coucke (voir *Biehorf*, LV, 127, 1954).

août, par les vicaires capitulaires, *sedes vacantes*. L'évêque de Gand, Ph. Em. van der Noot, lui donna la bénédiction abbatiale à Gand, en la chapelle du Rijcke Gasthuys, le 7 novembre de la même année (1). Il fut élu plusieurs fois député aux États de Flandre, où en 1715, il s'éleva; avec plusieurs autres députés, contre le traité de la Barrière, alors en discussion (2). Le 4 juillet 1723, l'évêque de Bruges, Mgr van Susteren, le chargea de transférer solennellement les reliques de sainte Godelieve, conservées à Ghisteltes, dans une nouvelle châsse offerte par les paroissiens de l'endroit (3). Dom Pieters mourut le 15 février 1733 (4).

GRÉGOIRE VAN RYCKHEM, né à Bruges vers 1683, receveur de l'abbaye, fut nommé par l'empereur le 11 mars 1733 (5). Élu canoniquement le 19 mars suivant, il reçut la bénédiction abbatiale le 22 mars 1733. Il mourut le 3 mars 1735 (6). Il laissait son abbaye dans un état misérable, tant au spirituel qu'au temporel; c'est au point que les commissaires désignés pour présider à l'élection de son successeur émirent le vœu de voir l'abbé d'Oudenburg, dom Folquin Gramon, nommé administrateur de Saint-André; à Bruxelles on repoussa cette suggestion comme contraire aux lois du pays et à l'esprit de l'Église (7).

PLACIDE DE DECKER, né à Bruges vers 1674, était sous-prieur et receveur de l'abbaye. En 1714 ou 1715, une cabale réussit à le faire démettre de ses charges par l'abbé Pieters (8); il était économiste (*dispensator*) à la mort de l'abbé van Ryckhem (9). Il fut élu canoniquement le 9 mai 1735 et reçut ses patentes le 24 mai suivant (10). Il fut inauguré le 7 juillet et béni le 14 juillet 1735. Il mourut le 5 mars 1742. Il laissait son monastère fort endetté (11).

AMAND FIERENS, né à Zelzate vers 1707, ancien prieur du monastère, reçoit ses patentes le 20 juin 1742. Il est inauguré par les vicaires capitulaires, *sedes vacantes*, le 4 juillet suivant (12) et béni, le 3 mars 1743, par Max. Ant. van der Noot, évêque de Gand (13). La discipline était tombée bien bas dans la communauté; un moine n'hésitait pas à accuser son abbé, en public, d'avoir empoisonné son prédécesseur; c'était pure calomnie, mais l'évêque vint faire une visite très

(1) A. É. B., *Découvertes*, 114; cfr GOETHALS-WHALE, *Chronica Sancti Andreae*, 196.

(2) *Verslagen en Mededeelingen van de Koninklijke Vlaamsche Academie*, 9-34, 1934.

(3) N. HUYGHEBAERT, *Het Leven van de heilige Godelieve berijmd door Martinus Coucke, prior der Sint-Andriesabdij*, 1723, dans *Biehorf*, LV, 125-129, 1954 (où j'identifie l'auteur du poème jadis publié dans *Rond den Heerd*, III, 252, 359-360, 1868, et les circonstances de sa composition). Un témoignage de la dévotion de l'abbé Pieters pour la sainte de Ghisteltes est le porche de la chapelle des bénédictines de Bruges: il supporte le buste de la sainte surmonté des armoiries du prélat.

(4) N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 257. Dans un exemplaire du *Compendium breve annalium* (B. R., Ms. II 3609, f° 65-66) une seconde main a ajouté l'éloge funèbre de l'abbé Pieters.

(5) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 873.

(6) G.-F. TANGHE, *Beschryving van Sint-Andries*, 23-24; N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 257. Une visite canonique, instituée par l'Évêché, le 4 mars 1735, pour l'élection des vicaires, fait apparaître un relâchement dans la discipline qui ira désormais en s'accroissant (A. É. B., *Arch. eccl.*, 155/3710 pièce 31).

(7) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 873. Le mauvais état temporel venait en partie des dépenses faites au refuge de la rue de la Bouverie.

(8) *Ibidem*. L'affaire fut évoquée de nouveau en 1735: une nouvelle dénonciation, provoquée par dom van Ursel, valut à dom Placide d'être interrogé par l'évêque de Bruges; l'enquête fit ressortir l'inanité de l'accusation et les réelles qualités du moine calomnié.

(9) A. É. B., *Arch. eccl.*, 155/3710, pièce 31.

(10) *Ibidem*; G.-F. TANGHE, *Beschryving van Sint-Andries*, 24.

(11) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 873; corrigez G.-F. TANGHE, *loc. cit.* et N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 257.

(12) A. É. B., bl. 6250.

(13) A. É. B., bl. 7693.

attentive. Il laissa un règlement que l'abbé accepta et promit d'exécuter le 7 novembre 1745 (1). Le 8 mai 1748 Amand Fierens est élu pour la première fois député du clergé de Bruges aux États de Flandre (2). En cette qualité il ose s'opposer, avec le prévôt de Crombrughe, au vote du subsid. Le ministre Cobenzl trouve le moyen de l'écartier le 1^{er} mai 1756 (3) ; mais Fierens est réélu le 29 mars 1759 (4) et recommence ses manœuvres d'obstruction (5). Le 20 avril 1747, il cède une importante relique de sainte Godelieve à la grande dame du béguinage de Dixmude, Piérine-Thérèse Lieven (6). En 1753, il fit faire une carte de la portion du domaine de l'abbaye appelée le *Beysbroeck* (7). Le 7 juin 1763, il est élu président de l'Académie des Beaux-Arts à Bruges (8). Dom Amand Fierens mourut à Bruges au refuge de l'abbaye, le 16 juin 1764 (9).

AMAND (Joseph François Bonaventure) DE WAELE (10) est né à Courtrai en 1724. Il est tonsuré le 24 février 1747 et est ordonné sous-diacre le lendemain, ensuite diacre le 8 juin 1748 et prêtre le 21 décembre 1748 avec la dispense *super aetate* (11). On le trouve ensuite receveur de son monastère, charge qu'il exerçait en juillet 1762 (12). Élu abbé le 17 juin 1764 (13), il fut installé le 25 décembre 1764 (14). Le 30 juin 1765 il chante une messe solennelle à Saint-Sauveur de Bruges à l'occasion des fêtes du onzième centenaire de la mort de saint Éloi (15). Il mourut à Bruges, au refuge de l'abbaye, le 31 janvier 1766 (16). Il avait été, lui aussi, député aux États de Flandre.

GUILLAUME MALLET, né à Wervicq vers 1710, avait fait profession à Saint-André le 16 octobre 1729 (17). Il avait été ordonné prêtre vraisemblablement le 17 décembre 1734, car, ce jour, il accepte sous serment la bulle *Unigenitus* et signe le registre *ad hoc* (18). On le voit appa-

(1) A. É. B., *Arch. eccl.*, 155/3710, pièce 33.

(2) G.-F. TANGHE, *Beschryving van Sint-Andries*, 24.

(3) A. G. R., *Secrétairerie d'État et de Guerre*, Corresp. de Cobenzl, 1100, f^o. 119 ; G. DE BOOM, *Les ministres plénipotentiaires dans les Pays-Bas autrichiens*, 98, Bruxelles, 1932 ; P. LENDERS, *De politieke crisis in Vlaanderen omstreeks het midden der achttiende eeuw. Bijdrage tot de Geschiedenis der Aufklärung in België*, 181-182, 185, Bruxelles, 1956.

(4) A. V. B., *Maison religieuses*, carton 278, n^o 8, comptes de 1759 Dom Fierens était devenu un grand personnage ; à Bruges, il est invité à poser, le 7 mai 1758, le premier pavé de la chaussée de Dudzele à Fort-Lapin (*Gedinckboeck van M. F. ALLAERT*, éd. A. SCHOUTERT, 25, Bruges, 1953).

(5) P. LENDERS, *op. cit.*, 189-190.

(6) *Rond den Heerd*, III, 250, 1868 ; IV, 251-252, 1869 ; C. CALLEWAERT, *Les reliques de sainte Godelieve à Ghisteltes et leurs authentiques*, dans A. S. E. B., LVIII, 411-412, 1908. *Rond den Heerd*, III, 250, 1868, appelle cette grande dame « Piérine-Thérèse Lieven » et assure qu'elle avait un frère moine à Saint-André, qui intervint en sa faveur. On ne trouve, dans les documents, aucun religieux de ce nom, mais bien un dom Balthazar Pierin, qui mourut prieur le 10 octobre 1768 (N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 274). Cependant l'authentique publié par Mgr C. Callewaert (A. S. E. B., LVIII, 411, 1908) porte bien « venerabilis dominus P. T. Lieven ».

(7) Appartient à l'actuelle abbaye de Saint-André ; le chev. St. D'YDERWALLE, son précédent possesseur, a reproduit cette carte dans sa *Geschiedenis van het « Veld »*, 124.

(8) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ À GAND, rés. 1581, pièce 56.

(9) N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 266. Un état des biens, charges et revenus de l'abbaye à la mort de dom Fierens figure dans A. É. B., *Découvertes*, 251.

(10) G.-F. TANGHE, *Beschryving van Sint-Andries*, 24, et tous ceux qui ont suivi cet auteur, par ex. GOETHALS-WEALE *Chronica Sancti Andree*, 197, l'appellent « Dominique de Waele », ce qui est une mauvaise lecture de « Dom De Waele ».

(11) A. É. B., *Kerkelijk archief*, 190.

(12) A. É. B., *Fonds Sanders*, I, 144 ; A. V. B., *Arch. eccl.*, 278, pièce 8.

(13) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 873, et A. É. B., *Arch. eccl.*, 155/3710, pièce 35 ; il y avait à ce moment 13 moines. Depuis dix ans, il n'y a plus eu de novices.

(14) P. ALLOSSERY, *Geschiedkundige boekenschouw*, II, 375, signale trois pièces imprimées, deux en latin et une en flamand, offertes à dom De Waele le jour de son installation, 25 novembre 1764. G.-F. TANGHE, *Beschryving van Sint-Andries*, 24, se trompe donc en mettant le 12 novembre.

(15) K. VERSCHELDE, *De kathedrale van S. Salvator te Brugge*, 278 ; Bruges, 1863.

(16) Annonce mortuaire imprimée (exemplaire à la bibliothèque de l'actuelle abbaye de Saint-André).

(17) A. É. B., bl. 5670.

(18) A. É. B., *Kerkelijk archief*, 191.

raître comme sous-prieur en 1758, en 1759 et en 1764 (1). Élu abbé, il reçoit ses patentes le 9 juin 1766 (2). Il est inauguré le 27 juillet 1766 et reçoit la bénédiction le 24 août suivant (3). Il semble avoir favorisé les études dans sa communauté : en 1767 il accepte la dédicace d'un commentaire sur les livres historiques de l'Ancien Testament du carme courtraisien Léonard de Saint Martin (4) ; le 3 août 1769 deux de ses religieux, dom Guillaume Braemt et dom Placide van Caillie défendent huit thèses de théologie morale sous la présidence de leur maître, le frère augustin Jean van de Winkel (5). Dom Mallet mourut le 17 mai 1773 (6).

MAUR (Jean-Jacques) ELEWAUT, né à Destelbergen (Fl. or.) le 11 septembre 1733, fils de Liévin et Liévine Reyniers, entra à Saint-André le 13 avril 1755, où il fit profession le 2 juin 1756 (7). Il fut tonsuré le 17 septembre 1756, ordonné sous-diacre le lendemain, diacre le 24 septembre 1757, prêtre le 23 septembre 1758 (8). Il avait été receveur de son monastère (9). Il fut élu le 11 juin 1773 (10). Il obtint sa patente le 22 octobre 1773 (11), mais il ne reçut la bénédiction abbatiale que le 15 janvier 1775 des mains de son évêque J.-R. Calmo (12). La raison de ce long intervalle est le refus opposé par le nouvel abbé à la visite canonique que l'évêque avait cru devoir faire à Saint-André. Il fallut que le gouvernement rappelât à dom Maur Elewaut les sentences du Conseil de Flandre et du Grand Conseil de Malines portées jadis contre l'abbé van Ockerhout (13). La visite projetée eut lieu du 9 au 11 août 1774 et l'évêque donna aux religieux des statuts datés du 3 janvier 1775 (14). Dom Elewaut s'intéressait aux arts : en 1783, il avait été élu assesseur et, en 1789, président de l'académie de peinture de Bruges ; en 1779, il avait fait exécuter pour son abbatiale l'autel en marbre qui orne aujourd'hui le chœur de l'église Notre-Dame à Bruges : c'est une œuvre du sculpteur brugeois P. Pepers (15). En 1789, M. Elewaut est envoyé par le clergé de Bruges aux États de Flandre ; il prend possession du siège le 1^{er} juillet (16). En 1793, l'abbaye avait été pillée par la populace et les soldats français (17). Après la

(1) A. V. B., *Maisons religieuses*, 278 (compte 1759) ; A. É. B., *Arch. eccl.*, 155/3710, pièce 35.

(2) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 873.

(3) G.-F. TANGHE, *Beschryving van Sint-Andries*, 25.

(4) *Examina scripturistica in Josue, Judicum, Ruth et quatuor libros Regum ac duos Paralipomenon*, etc. Gand, 1767 (ex. à la Bibliothèque de l'abbaye actuelle de Saint-André).

(5) Imprimées à Bruges chez M. de Sloovere, avec les armes de l'abbé au frontispice et sa devise INFIMA MALLET (exemplaire à la même Bibliothèque).

(6) G.-F. TANGHE, *Beschryving van Sint-Andries*, 25 (traduction latine dans GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 197) ; cfr N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 264.

(7) A. É. B., *Département de la Lys*, 1188 ; et bl. 6151.

(8) A. É. B., *Kerk. Archief*, 190.

(9) Il l'est certainement déjà en 1770 (A. É. B., *Cumulus ecclesiasticus*, 1687-1689).

(10) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 873 ; A. É. B., *Arch. eccl.*, 7782, pièce 6 (Instructions données par le Gouvernement à l'évêque de Bruges en tant que commissaire à l'élection de l'abbé de Saint-André) ; et *Arch. eccl.*, 155/3710 ; pièces 36 et 37.

(11) A. V. B., *Fonds van Caloen*, dossier 69.

(12) G.-F. TANGHE, *Beschryving van Sint-Andries*, 25, dit à tort, par Mgr F.-G. Brenart. Celui-ci ne devint évêque qu'en 1777. L'éditeur de GOETHALS-WEALE, *Chronica Sancti Andreae*, 198, a recopié TANGHE sans le corriger.

(13) A. É. B., *Arch. eccl.*, 155/3710, pièce 38.

(14) A. É. B., *Arch. eccl.*, 155/3710, pièce 41.

(15) *Une visite à l'église de Notre-Dame à Bruges*, 61, Bruges, 1861 ; L. DEVLIEGHER, *Pieter Pepers, beeldhouwer (1730-1785)*, dans *Drie Vlaamse Meesters van de XVIII^e eeuw : Garemijn, H. Pulinx, P. Pepers*, 93 et 105-106, Bruges, 1955 ; N. HUYGHEBAERT, *Stella Maris*, 25-26.

(16) R. COPPIETERS, *Journal d'événements divers et remarquables*, 153, Bruges, 1907.

(17) Du 8 au 25 septembre 1793, trois cents prisonniers français sont logés à l'abbaye (R. COPPIETERS, *Journal d'événements divers et remarquables*, 258, 262, 265) ; à partir du 20 novembre le monastère reçoit les malades de l'hôpital militaire des troupes de la coalition (A. RONSE, *Éphémérides brugeoises*, dans A. S. E. B., XLVIII, 366, 1898).

restauration autrichienne les moines prétextèrent des dégâts pour demander, en août 1793, leur sécularisation et l'incorporation de leur communauté au chapitre de Saint-Sauveur à Bruges (1) ; mais ils reconnaissaient que le véritable motif de leur requête était la désunion qui régnait parmi eux ; c'est aussi pour ce motif que leur demande fut rejetée en 1794 (2). A la suite des troubles suscités par quelques moines qui s'étaient laissés gagner par les idées nouvelles, les vicaires capitulaires durent instituer, *sede vacante*, une visite canonique, la dernière de l'histoire de l'ancienne abbaye, du 18 au 20 novembre, dans le refuge de Bruges (3). Les Français, après Fleurus, imposent à la Belgique une contribution de soixante millions ; la quote-part de Saint-André est de 61.632 livres (4). C'est alors que Maur Elewaut vend la ferme de Houtave pour quatre mille livres. Cependant les impositions n'ayant pas atteint à Bruges le chiffre fixé, les Français s'emparèrent d'otages. G. F. Tanghe affirme que l'abbé Elewaut fut du nombre (5). Il ne fut pas longtemps absent et le 3 mai 1795 il assiste à la dernière procession du Saint-Sang qui sortit à Bruges sous l'ancien régime (6). Le 31 octobre 1795, il doit remettre aux autorités françaises l'état des biens, charges et revenus de son abbaye (7), et, le 15 avril 1796, la liste de ses moines avec la date de leur profession (8). L'abbaye fut supprimée en novembre 1796. Elle comptait encore quatorze religieux. Onze d'entre eux prêtèrent le serment de Fructidor (9) ; cinq se rétractèrent dans la suite, notamment leur ancien abbé, Maur Elewaut (10). Dom Elewaut mourut à Gand, où il s'était retiré, le 15 novembre 1809 (11).

Le monastère de Saint-André fut vendu comme bien national et acquis par Masson de Longpré, administrateur du département de la Lys (12). L'acquéreur livra les bâtiments à la pioche ; l'église abbatiale était probablement démolie en août 1802 (13) ; le maître-autel fut racheté par dom Benoît Meeremans, dernier moine de Saint-André (14), qui le donna à l'église Notre-

(1) A. É. B., *Cumulus ecclesiasticus*, 1981.

(2) A. É. B., *Cum. eccl.*, 360 et 1017. Dans cette dernière partie se trouve un projet d'incorporation, qui porte au dos la note suivante « *St Andries abdijde requeste met plan conditien tot de secularisatie 1786* » ; la requête de 1793 était la reprise de ce vieux projet. L'abbaye Saint-Jacques de Liège avait été sécularisée en 1785 et cette affaire avait fait grand bruit ; peut-être a-t-elle inspiré les bénédictins brugeois.

(3) A. É. B., *Cum. eccl.*, 1981.

(4) St. D'YDEWALLE, *Geschiedenis van het « Veld »*, 135. Ce dernier chiffre paraît plus exact que celui donné par J. VAN HESSE dans son *journal* publié par E. HOSTEN et Eg. I. STRUBBE, *L'occupation française à Bruges en 1792 et 1793*, 33, Bruges, 1931.

(5) *Beschryving van Sint-Andries*, 25.

(6) A. RONSE, *Éphémérides brugeoises, XVIII^e siècle*, dans *A. S. E. B.*, XLVIII, 376, 1898 ; R. COPPIETERS, *Journal d'événements divers et remarquables*, éd. P. VERHAEGEN, 336, Bruges, 1907.

(7) Édité par St. D'YDEWALLE, *op. cit.*, 135-138.

(8) A. É. B., *Départ. Lys*, 1188.

(9) A. É. B., *Départ. Lys*, 1189.

(10) M.-J. GALLIARD, *Memoriale in generationem et generationem* (j'ai pu utiliser un des exemplaires annotés par l'auteur, qui se trouve aujourd'hui dans la collection M. English ; voir N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 7-8) ; J. B. VAN BAVEGEM, *Het martelaarsboek der Belgische geestelijkheid*, 405 et 425, consacre une notice à chacun des deux insermentés de Saint-André : le prieur, André van de Voorde, et le maître des novices, Patrice van Caillie. On trouvera une notice sur chacun des derniers moines de Saint-André dans notre *Nécrologe de l'ancienne abbaye* ; Patrice van Caillie mourut curé de Saint-André le 24 mars 1813 (St. D'YDEWALLE, *Geschiedenis van de parochie Sint-Andries*, 76-77).

(11) N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 277. Un beau portrait de ce prélat est conservé à l'abbaye d'Affligem. Un livre d'heures d'origine bruxelloise, aujourd'hui à Rome (*Vat. lat.* 9495), porte l'inscription suivante : *M. Elewaut, abt van St Andries 1790*.

(12) A. É. B., *Départ. Lys*, 623 ; BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE (actuelle) DE SAINT-ANDRÉ, Ms. 5, p. 275.

(13) *Biekerhof*, LVIII, 252, 1957.

(14) Il mourut le 11 janvier 1847, âgé de 88 ans ; ses funérailles eurent lieu le 14 janvier en l'église Notre-Dame (N. HUYGHEBAERT, *Le nécrologe de l'ancienne abbaye*, 255).

Dame à Bruges (1). Du monastère proprement dit il ne reste plus, de nos jours, qu'une cave et l'ancien logis abbatial : il abrite aujourd'hui l'institut Saint-Camille (Sint-Camillugesticht) dirigé par les sœurs paulines de Courtrai (2). Le refuge de la rue de la Bouverie devint, le 2 mars 1797, la propriété de Bernard De Beir, ancien moine de Saint-André (3), qui y résida jusqu'en 1806 (4). Il est occupé aujourd'hui par les « capucines flamandes », qui ont reconstruit la chapelle en 1833(5).

En 1899, un moine de Maredsous, dom Gérard van Caloen (1853-1932) (6), chargé par le pape Léon XIII de restaurer l'ordre bénédictin au Brésil, établit une procure pour son œuvre, à Saint-André, dans une propriété sise dans le Hoge weg. En 1900, la procure fut transférée à l'autre extrémité de la commune, sur un terrain (7) mis à la disposition de dom van Caloen par son cousin le sénateur Léon van Ockerhout (1829-1919). Le 17 juin 1901, un rescrit de Léon XIII approuvait l'érection de la nouvelle abbaye de Saint-André, qu'il proclamait « héritière de celle qui avait fleuri sept siècles durant dans la campagne brugeoise » (8). L'évêque de Bruges était chargé de promulguer le document ; ce qu'il fit le 25 juillet suivant (9).

Cependant le nouveau monastère était encore en construction ; il fut inauguré le 8 septembre 1902 (10). Le premier abbé de l'abbaye restaurée est dom Théodore Nève : né à Gand le 3 juin 1879, il fit profession à Maredsous le 11 février 1901 ; il fut ordonné prêtre le 6 août 1905. Envoyé à Saint-André en 1906, il y exerça successivement les charges de sous-prieur, puis de prieur. Il fut nommé abbé le 5 juin et béni le 8 septembre 1912. Il est, depuis le 10 octobre 1935, président de la congrégation bénédictine belge.

(1) N. HUYGHEBAERT, *Stella Maris*, 26.

(2) St. D'YDEWALLE, *Geschiedenis van de parochie Sint-Andrius*, 221-222, donne la liste des propriétaires successifs depuis 1858.

(3) Bernard De Beir mourut le 25 mai 1825 ; son épitaphe et celles de ses parents se lisent encore sur les murs de l'église paroissiale de Saint-André.

(4) BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE (actuelle) DE SAINT-ANDRÉ, Ms. 5, fol. 67.

(5) *Bij het eeuwfeest van het klooster der « Vlaamsche kapucinessen » te Brugge*, dans *Ons Volk*, XIX, 798, 1933 ; N. HUYGHEBAERT, *Un souvenir brugeois. Le refuge de l'ancienne abbaye de Saint-André*, 122.

(6) En attendant une biographie objective sur cette figure, très discutée de son vivant, voir G. LEFEBVRE, *Un grand moine et apôtre au XX^e siècle. Son Excellence révérendissime dom Gérard van Caloen, évêque titulaire de Phocée, restaurateur de la Congrégation brésilienne et fondateur de l'abbaye de Saint-André* (Les Questions missionnaires, fasc. X), Saint-André, 1932 ; B. LEBBE, *Monseigneur van Caloen, évêque de Phocée et restaurateur de la Congrégation bénédictine au Brésil*, dans *Revue liturgique et monastique*, XVII, 207-220, 1932 (c'est l'oraison funèbre prononcée par un de ses anciens confrères de Maredsous) ; Ed. NEUT, *La restauration du monachisme au Brésil*, (Collection Xaveriana, 4^e série, n^o 47), Louvain, 1927 ; O. ROUSSEAU, *Un précurseur du mouvement actuel pour l'Union [des Églises] : Mgr van Caloen, O. S. B. (1853-1932)*, dans *Irenikon*, IX, 129-151, 1932 ; du même, *L'œuvre liturgique de Mgr van Caloen, O. S. B. (1853-1932)*, dans *Les Questions liturgiques et paroissiales*, XVII, 79-91, 1932, et *Un grand apôtre belge, Mgr van Caloen, O. S. B. (1853-1932)*, dans *Les Cahiers de Saint-André*, X, 3-15, 1953 (article reproduit dans *Revue générale belge*, LXXIX, 576-586, 1953) ; P. WEISSENBERGER, *Gerard van Caloen (1853-1932), Bischof und Erzbischof der brasilianischen Kongregation*, dans *Benediktinische Monatschrift*, XXIX, 121-125, 205-215, 1953 ; Joachim G. DE LUNA, *O Centenario do Nascimento de um grande Beneditino*, dans *Voices de Petrópolis*, 61-82, 1953 ; N. HUYGHEBAERT, *L'activité historique à Rome en 1888. Une lettre de dom Gérard van Caloen à l'abbé Cauchie*, dans *B. I. H. B. R.*, XXVIII, 157-163, 1953.

(7) Ce terrain, situé à l'extrémité de l'ancien Beysbroeck (ou Bencebrouc), avait appartenu avant la révolution à l'abbaye de Saint-André (St. D'YDEWALLE, *Geschiedenis van het « Veld »*, 185-187).

(8) Le texte du bref a été publié à part, sur une feuille volante.

(9) On trouvera un récit de cette fondation dans N. HUYGHEBAERT, *Stella Maris*, 34 sv. (le point de vue adopté est assez particulier) ; voir encore [Éd. NEUT], *L'abbaye de Saint-André, de la fondation du monastère à la dédicace de son église*, [Saint-André, 1935].

(10) Une brochure avait été publiée à cette occasion : *Inauguration de l'abbaye de Saint-André près de Bruges de l'ordre de St-Benoît pour les missions du Brésil, 8 septembre 1902*, Bruges, 1903.

PRÉVÔTÉ DE SAINT-AMAND À COURTRAI

Monasterio Sancti Amandi in Capella beate Dei Genitricis que sita videtur esse prope Curtriacum (\pm 1130) ; ecclesia Sancti Amandi de Cortraco (1221) ; le provost de Saint-Amand à Courtray (1344) (1) ; nostre maison de le Capelle del lez Courtrai (1361) ; le cappielle de les Courtray (1361) ; le Capielle daleis Courtray (1371, 1375) ; le Capielle S. Amand daleis Courtray (1372) ; la Capelle dalès Courtrai (1398) ; la Chapelle de lez Courtray (1403) ; hove ende heerschepe gheheeten sproost vander Capelle (1439) ; la Chapelle emprès Courtray (1449) ; de heerlichen ter Cappellen ende proostyen van Sent Amants by Curtriche (1513) ; la prévôté S^t Amand lez Courtrai (1587) ; prepositura Sancti Amandi juxta Cortracum (1591) ; la prevoste de S^t Amand audict Courtray (1611) ; la prevoste de S^t Amand lez Courtrai (1669) ; la prevoste de la Chapelle lez Courtray (1680) ; la prevoste de la Chapelle de la Vierge lez Courtray, vulgairement de Saint-Amand (\pm 1680) (2).

SOURCES : L'historiographie amandinoise n'a jamais été fort développée, l'historien de la prévôté de Courtrai ne trouvera rien dans les *Annales Elnonenses* rédigées entre 1013 en 1223 (3). En dehors de quelques catalogues d'abbés (4), il n'existe pas de série de chroniques comparable à celles dont peuvent s'enorgueillir les abbayes de Saint-Bertin et de Saint-Martin de Tournai. Il faut attendre 1699 avant de trouver une histoire de l'abbaye : la *Relatio historica abbatum monasterii Elnonensis* de dom Landellin Delacroix (5). Ce travail est resté malheureusement inédit ; nous n'avons pu l'utiliser.

Les archives de l'abbaye de Saint-Amand sont fort abondantes et relativement bien conservées (6). La plus grosse partie se trouve aujourd'hui à Lille aux Archives départementales du Nord (A. D. N.) ; elle a été inventoriée par M. Bruchet, *Répertoire numérique de la série H (fonds bénédictins et cisterciens)*, I, 235-254, Lille, 1928. La pièce maîtresse de ces archives est le cartulaire en deux volumes

(1) La prévôté, comme d'ailleurs l'abbaye dont elle dépendait, ont fait partie, jusqu'en 1801, du diocèse de Tournai.

(2) On ne trouvera pas de notice sur la prévôté de Saint-Amand dans K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, mais de nombreuses indications éparses tout au long des dix-huit volumes de ce dictionnaire.

(3) Ed. Ph. GRIERSON, *Les annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand*, Bruxelles, 1937.

(4) Une *Chronica brevis de fundatione et abbatibus Elnonensibus* n'est qu'un catalogue d'abbés, de saint Amand à l'abbé Guillaume († 1218), compilé au XIII^e siècle. C'est d'ailleurs sous ce titre qu'il a été édité, partiellement, dans les *M. G. H.*, SS., XIII, 386-388. Sur les mss. de cette chronique et ses sources on consultera H. PLATELLE, *Une chronique inconnue de l'abbaye de Saint-Amand*, dans *Revue du Nord*, XXXVII, 217-226, Lille, 1955.

(5) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À VALENCIENNES, Ms. 480. La *Relatio historica* porte une dédicace à l'abbé Placide Parroiche datée du 10 août 1699 ; sur l'auteur, voir la notice de J. DESILVE, *Nicolas du Bois*, 427.

(6) Dr LE GLAY, *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Saint-Amand en Pévèle*, Valenciennes, 1854. J. DESILVE, à la suite de sa monographie sur Nicolas du Bois (voir plus bas), indique, p. 422-432, un certain nombre de mss. et de pièces d'archives relatives à l'histoire de Saint-Amand au XVII^e siècle dispersés dans plusieurs collections publiques ou privées ; ce petit inventaire peut encore être utilement consulté.

le *Liber albus* (1) rédigé à la fin du XII^e siècle. Plusieurs pièces de ce recueil relatives aux possessions de Saint-Amand en Flandre occidentale ont déjà été publiées : dans Miraëus-Foppens, *Opera diplomatica*, I, 377 (donation de la comtesse Clémence) ; III, 108 (acte de 1241), 593 (acte de 1244) ; Ch. Duvivier, *Actes et documents intéressant la Belgique*, 54 (acte de 1107), 59 (acte de c. 1115), 74 (c. 1143-1163) Bruxelles, 1898 ; *Actes et documents anciens*, nouvelle série, n^{os} 88 (acte de 1194), 96 et 97 (actes de 1195) ; 118 (acte de 1197), 1147 (acte de 1200) Bruxelles, 1903 ; A. De Poorter, *Documents relatifs à l'abbaye de Saint-Amand (France)*, dans *Bull. du Cercle historique et archéologique de Courtrai* I, p. 259-263, (actes de 1206, 1247, 1257 et 1271) 1903-1904 ; et, par le même, *La prévôté de Saint-Amand-lez-Courtrai* (actes de 1130, 1219, 1221 et 1297) ; le *Recueil des actes de Charles II le Chauve, roi de France*, commencé par Giry, continué par M. Prou, terminé et publié par G. Tessier, I, n^o 92 (diplôme de 847) Paris, 1943 (2) ; le *Recueil des actes de Charles III le Simple, roi de France*, publié par Ph. Lauer, n^o 18, Paris, 1940, (3) ; F. Vercauteren, *Actes des comtes de Flandre, 1071-1128*, n^o 68 (acte de 1115), Bruxelles, 1938.

Les Archives générales du Royaume à Bruxelles conservent une autre partie des archives de l'abbaye de Saint-Amand. Elle a été inventoriée par A. D'Hoop, *Inventaire général des archives ecclésiastiques du Brabant*, V, 45-54 et 56-64, 1930 (4). Un rapport des présidents et des conseillers de Flandre (30 juillet 1714) a été classé, par mégarde, dans le fonds *Conseil d'Etat*, 1444, avec des documents concernant la prévôté de Sirault.

Aux Archives Générales du Royaume, dans le fonds *Comité du Séquestre pour la gestion des biens du Clergé français supprimé*, les n^{os} 107, 199, 225 et 325 intéressent la prévôté de Courtrai. Dans le fonds *Conseil d'Etat de Régence*, 364, un dossier concerne l'entrée du prévôt Rupert Fontaine dans les Pays-Bas.

Les archives de la prévôté de Saint-Amand, proprement dites, reposent à l'Evêché de Bruges en 131 cartons ; elles ne sont malheureusement pas classées ; il n'en existe qu'un inventaire manuscrit, assez sommaire, de M. l'abbé M. English. On y trouvera des terriers, des comptes, des manuels de recettes et de dépenses, des dénombrements de fiefs, des contrats de fermages et des pièces de procédure. Les comptes annuels étaient toujours rédigés en double exemplaire : un exemplaire était présenté à l'abbé (ou au grand prieur, aux époques de commende) de Saint-Amand, l'autre restait dans les archives de la prévôté : aujourd'hui les deux séries, conservées à Lille et à Bruges, présentent des lacunes mais se complètent en partie (5).

Aux Archives de l'État à Bruges, dans le fonds *Châtellenie de Courtrai, archives seabinales*, 2^e série, registres 44 à 56 : cinq registres aux actes de la seigneurie de la prévôté de Saint-Amand pour les années 1646 à 1784 (les n^{os} 45, 47, 48, 51, 52) ; six registres de dénombrements de fiefs pour les années 1624 à 1793 (n^{os} 44, 46, 49, 50, 53, 55) ; deux registres aux sentences de la *Vierschaere* de la prévôté pour les années 1646 à 1795 (n^o 46 partiellement, 54, 56). Même fonds, même série, les n^{os} 57 à 70 : quatorze liasses de procès et oeuvres de lois (XVIII^e siècle). Dans le fonds *Acquisitions* : n^o 3799, procuration de l'abbé

(1) A. D. N., 12 H 1 et 2 = H. STEIN, *Bibliographie générale des cartulaires français*, n^o 3291-3295. Un plus ancien cartulaire, celui que le moine Gautier entreprit en 1117 et tint à jour jusqu'en 1123, a disparu ; on a pu le reconstituer grâce aux copies qu'au XVIII^e siècle dom Queinsert fit parvenir à l'archiviste Moreau : il comprenait 97 feuillets et reçut des additions jusqu'en 1258, voir H. PLATELLE, *Le premier cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand*, dans *Le Moyen Age*, LXII, 301-329, 1956).

(2) Ce diplôme figure également dans le *Recueil des historiens de la France*, VIII, 448.

(3) Ce diplôme figure également dans l'*Amplissima collectio*, I, 247, et dans le *Recueil des historiens de la France*, IX, 473.

(4) Les n^{os} 17091-17247 constituent le fonds de la prévôté de Sirault, dépendante, elle aussi, de l'abbaye de Saint-Amand ; il va sans dire qu'ils peuvent également être utiles pour fixer le *curriculum vitae* des prévôts de Courtrai. Le n^o 17096 concerne uniquement la prévôté de Courtrai ; c'est par inadvertance qu'A. D'Hoop l'a classé dans le fonds de Sirault.

(5) Les comptes conservés à Lille (A. D. N., 12 H 705 à 789) vont de 1479 à 1729 ; la série de Bruges de 1540 à 1750, plus un compte de 1762 et de 1784. Quelques comptes de 1782 à 1784 se trouvent aux Archives de l'État à Bruges (série *Bruxelles 1866*, 135). Les A. Ev. B. possèdent également une série assez considérable de comptes pour les biens de la prévôté sis dans la paroisse et baronnie d'Eine, y compris les biens d'Escornaix (Schorisse, Flandre or.) ; trois autres comptes d'Eine (1782-1784) se trouvent aux A. E. B., série *Bruxelles 1866*, n^o 135.

Guillaume de Bruxelles au nom de Gérard de Cuighem (1518) ; n° 4632, pièces diverses de 1628 à 1681 concernant les dîmes de fiefs sis à Lichterveelde et à Wingene ; dans le *Cumulus ecclesiasticus* : n° 325, pièces de procès (XVIII^e siècle). Dans le fonds *Bruxelles 1866* : n° 133, une quinzaine de baux ; n° 134, un registre manuel de recettes (1747-1796) ; n° 135, trois comptes de la prévôté pour les années 1782, 1783 et 1784, et trois comptes de la paroisse d'Eine (1789 à 1790).

Aux Archives de l'État à Gand, dans le fonds *Piers de Raveshoot*, n° 1330 à 1351 : un dossier concernant la seigneurie d'Oostrem à Roulers, fief dépendant de la Chapelle de Roulers ; il complète le carton Oostrem dans le fonds de la prévôté de Saint-Amand aux archives de l'Évêché de Bruges.

Ce que conservent les Archives de la ville de Courtrai, — si peu accessibles ! — n'est pas fort important : quelques pièces de procédures relatives aux conflits de juridiction. L'inventaire manuscrit signale un compte de l'an 1600, qui est absent de la farde Saint-Amand.

Aux Archives communales de Saint-Amand-les-Eaux, GG 15 : un fragment d'un registre aux commissions (feuillet 47 et 48) de 1398 (1).

Le nécrologe de l'abbaye de Saint-Amand, utile pour l'histoire de la prévôté, était conservé, avant l'incendie de mai 1940, à la Bibliothèque communale de Tournai (Ms. 25) (2). Une copie se trouve à la Bibliothèque de l'abbaye de Maredsous, parmi les papiers de dom U. Berlière.

A. Sanderus, *Flandria illustrata*, II, 413-416 (et Auct. ad tom. sec., 2-3) reproduit une notice inspirée par un moine de Saint-Amand, partisan de l'abbé Nicolas du Bois. Fr. De Potter, *Geschiedenis der stad Kortrijk*, III, 306-321, Gand, 1876, a consacré une quinzaine de pages à l'histoire de la prévôté ; une liste des prévôts, assez incomplète, constitue l'élément principal de sa notice. A. De Poorter, *La prévôté Saint-Amand-lez-Courtrai*, O. S. B., Courtrai, 1906 (3) est un travail superficiel, qui vaut surtout par les documents publiés en annexe ; la liste des prévôts insérée p. 30-31 doit également être corrigée (4). Signalons deux bons travaux de détails : P. Libaert, *Advocatio Walteri*, dans le *Bull. Cercle historique et archéologique de Courtrai*, IX, 115-119, 1911-1912, et E. van Cappel, *Walterus advocatus van de Sint-Amandsabdij te Kortrijk*, même Revue, IX, 120-124 ; il faut peut-être y joindre E.-I. Strubbe, *Een twaalfdeeuwse lijst van vrijgewijden uit West-Vlaanderen*, dans *A. S. E. B.*, 1933, LXXVI, 137-146, encore qu'il ne soit pas tout-à-fait certain que le document publié concerne la prévôté de Courtrai ; toutefois la présomption est grande car il figure dans le fonds de Saint-Amand aux A. Év. B. Sur la chapelle, aujourd'hui détruite, voir M. English, *Romaansche bouwkunst in Westvlaanderen*, Bruges, 71-72, 1939. J. Desilve, *Nicolas du Bois, soixante-seizième abbé de Saint-Amand (1622-1673)*, Valenciennes, 1899 (5), il y est question à plusieurs reprises de la prévôté de Courtrai et de sa restauration au XVII^e siècle.

La Bibliothèque de la prévôté a été, surtout aux XVII^e-XVIII^e siècles, riche en ouvrages imprimés ; on peut s'en rendre compte en parcourant, aux Archives de l'Évêché de Bruges, les factures des libraires de Lille et de Courtrai conservées dans les cartons 44 et 108. Il va sans dire qu'il y a aussi bien des détails à glaner dans les comptes de la prévôté.

La bibliothèque de l'Évêché de Bruges possède un psautier du XV^e siècle (178 folios, parch.) provenant de la prévôté de Courtrai ; il est décrit par P. A[illossery] dans le *Supplément* du catalogue *Tentoonstelling van miniaturen en Boekbanden*, n° 173, p. 34, Bruges, 1927.

Les études littéraires et théologiques ont toujours été très poussées à Saint-Amand, et encore au

(1) Nous en devons la connaissance à une aimable communication de M. l'abbé H. Platelle, professeur aux Facultés catholiques de Lille, que nous tenons à remercier pour l'aide apportée dans l'établissement de cette notice.

(2) P. FAIDER et P. VAN SINT JAN, *Catalogue des manuscrits conservés à Tournai*, 58-60, Gembloux, 1950 ; U. BERLIÈRE, *Inventaire des obituaires belges (collégiales et maisons religieuses)*, annexe au *B. C. R. H.*, 85, 1899.

(3) Extrait du *Bulletin du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, III, 105-205, 1905-1906. Voir les critiques de C. CALLEWAERT dans *A. S. E. B.*, LVI, 241-242, 1906.

(4) Ces défauts sont d'autant plus regrettables que l'auteur a eu à sa disposition les Archives de l'Évêché de Bruges.

(5) Extrait des *Mémoires historiques sur l'arrondissement de Valenciennes*, publiés par la Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes.

XVII^e siècle un évêque de Tournai vantait l'érudition de ces moines qu'il n'aimait guère (1). On ne s'étonnera donc pas de voir les prévôts de Saint-Amand manier la plume, tantôt par nécessités de leur administration, tantôt pour occuper leurs loisirs. C'est dans un but polémique que dom Paul-Prévost rédige la *Bref exposition du commencement et du progrès de la prévôté de la Chapelle de la Vierge, lez-Courtray, vulgairement de Saint-Amand*, éditée par A. De Poorter (2); les travaux de dom Martin Tourman († 1761), par contre, sont d'un genre littéraire plus serein : il nous reste de lui une *Dissertation historique et critique sur les titres et qualités de S. Evarard, fondateur du monastère de Cysoing, sur l'année de sa mort, sur sa famille et sur la règle des premiers chanoines de Cysoing avec des remarques sur les premiers comtes de Flandre* terminée en 1753 (3).

Iconographie et héraldique : Un plan de la prévôté exécuté, vers 1650, par Vaast du Plouich est conservé aux Archives départementales du Nord, 12 H 151 (sur parch., 18 sur 25 cm.). En 1654, l'arpenteur Albert de Bersacques dressa le plan figuré de la prévôté de Courtrai, au moins en trois exemplaires. L'exemplaire de la ville de Courtrai est encore conservé aux Archives communales. Il est reproduit partiellement dans A. De Poorter, *La prévôté Saint-Amand-lez-Courtrai*, 21. Le même dépôt d'archives possède un autre plan figuré dressé le 14 juillet 1725 par l'arpenteur juré J. De Fraeye (4), également reproduit par A. De Poorter, *op. cit.*, 88. La fidélité de ces documents ressort de leur comparaison avec la belle gravure de Vaast du Plouich insérée dans A. Sanderus, *Flandria illustrata*, II, Auctarium ad tom. sec., 3, Cologne, 1644. *De Oude proosdic van Sint Amand* figure sur le *Plan der Stad Kortrijk gemeten en overgesteld ten jaere 1822* par C. Clerkens, gravé à Paris, 1830.

Une pierre armoriée, probablement aux armes d'un abbé de Saint-Amand, propriété de l'actuel collège épiscopal de Saint-Amand, est reproduite dans A. De Poorter, *La prévôté*, 9. Dans la correspondance des prévôts de Saint-Amand aux Archives de l'Évêché de Bruges (carton XLIV) on trouve quelques cachets portant les armoiries de certains prévôts, notamment de Rupert Fontaine, de Gilles Muidavine, et de Paul Prévost. Jean Jadot, *Les sceaux de la prévôté Saint-Amand-lez-Courtrai*, dans *Annales du 35^e Congrès de la Fédération historique et archéologique de Belgique (Courtrai 1953)*, V, 681-687, décrit deux matrices de sceaux de la prévôté, tous deux du XVIII^e siècle ; le premier est la propriété de l'auteur ; le deuxième est au Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale de Belgique, et il a été signalé par J.-Th. de Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, III, 300.

* * *

Plusieurs auteurs font remonter les origines de la prévôté de la Chapelle Notre-Dame dite de Saint-Amand, près de Courtrai (5), à la prédication de saint Amand dans les bassins de l'Escaut et de la Lys (6). Cette opinion n'est pas absolument à rejeter (7) : Courtrai, *vicius* d'une

(1) Rapport de Gilbert de Choiseul au pape Innocent XI en 1678, dans *A. H. E. B.*, IV, 152, Louvain, 1867.

(2) Voir plus bas, p. 145.

(3) BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE À COURTRAI, Ms. 127 ; édité par I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire de l'abbaye de Cysoing, 790-853*, Lille 1883 ; le Ms. contient encore une *Notice relative aux anciens ducs de Frioul pour servir de supplément à la Dissertation sur les titres et les qualités de Saint Evarard...* que deux lettres de l'auteur (imprimées *ibidem*, 842-844) permettent de dater de 1755.

(4) Le 28 juillet 1725, le prévôt Gilles Muidavine paie trois livres de gros pour son exemplaire ; le 13 août suivant il en commande un second ; les reçus sont conservés aux A. É. B., carton XLIV.

(5) C'est au XVI^e siècle seulement que la prévôté a été englobée dans le territoire de la ville, sans en faire toutefois juridiquement partie. Cette situation est à l'origine de conflits sans cesse renaissants, qui vont donner lieu à de nombreux concordats entre les deux juridictions.

(6) La première mention de cette tradition date de 1366 : on la trouve formulée dans une *Leven van Sinte Amand*, vers 3129 à 3134, citée par A. DE POORTER, *La prévôté*, 10 ; A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, Auctarium ad t. II, 2 (« Ab ipso S. Amando vel Eligio... ») ; le Bollandiste HENSCHENIUS dans *AA. SS.*, février I, 822-824 ; FR. DE POTTER, *Geschiedenis van Kortrijk*, III ; 306.

(7) Comme le fait le P. É. DE MOREAU, *Saint-Amand, apôtre de la Belgique et du Nord de la France*, 211, Louvain, 1927.

certaine importance (1) à la croisée de la route Tongres-Elewijt-Asse-Velzeke-Wervik et de la route Cassel-Wervik-Tournai (2), a livré de nombreuses preuves d'une occupation romaine assez dense (3) : au nord de la Lys, sur le territoire actuel de Kuurne, les restes d'une villa romaine avec son hypocauste ont été exhumés non loin de la prévôté, sur les terres de l'ancien comté de Bonaarde, qui dépendait de cette maison (4).

La prévôté de Courtrai a donc toutes les chances de remonter à l'époque de la pénétration des missionnaires elnoniens en territoire flamand, car Courtrai est un relai obligé pour les moines se rendant dans leurs propriétés du nord (Koekelare, Roulers, etc.) et se trouve à une journée de chemin des deux abbayes gantoises soumises à la direction du saint abbé d'Elnone et de ses disciples immédiats (5).

Quoi qu'il en soit de ces origines lointaines, les deux manses de Courtrai et la villa de Bonaarde sont signalées pour la première fois dans le diplôme de Charles le Chauve du 23 mars 847 (6) pour reparaitre ensuite dans le diplôme de Charles III le Simple de 899 (7). Comme ces deux documents ont pour but de déterminer les biens qui passent *de rebus abbatiæ* à la mense des frères, il est permis de penser que le domaine de Courtrai et de Bonaarde comptaient déjà parmi les possessions de l'abbaye de Saint-Amand. Feu l'abbé Van Cappel croyait qu'il était déjà question de Bonaarde et de Courtrai dans le diplôme de Louis le Pieux de 822 qui mentionne plus brièvement *Roslar cum appenditiis* (8).

La petite communauté de Bonaarde dut être reconstituée après le passage des Normands (9), mais elle existait à nouveau au début du XII^e siècle, car, vers 1130, la comtesse Clémence, veuve de Robert de Jérusalem, fait plusieurs donations aux frères de Saint-Amand établis dans la Chapelle Notre-Dame près de Courtrai, leur accordant notamment le *comitatus* sur la terre de Bonaarde, un pré, un bois, une rente à Harelbeke et plusieurs serfs (10).

Un prévôt est cité dès 1207, mais il est probable que la charge existait déjà antérieurement. Ce prévôt est le procureur de l'abbé de Saint-Amand pour tous les biens de l'abbaye sis au nord de la Lys et même pour ceux d'Eine et de Schorisse (11). En 1207, ce religieux négocie l'achat de

(1) G. FAIDER-FEYTMANS, *Les « vici » du Nord de la Gaule à l'époque romaine*, dans *Annales du 35^e Congrès de la Fédération hist. et archéol. de Belgique (Courtrai 1953)*, III, 11-16.

(2) J. MERTENS, *Les routes romaines de la Belgique*, dans *Industries. Revue de la Fédération des industries belges*, IX, 673-683, 1955. H. RIGAUX, *Découvertes gallo-romaines à Courtrai. Leur intérêt au point de vue lillois*, dans *Bull. Comm. historique du département du Nord*, XXVI, 163-170, 1904, défend l'existence d'une route Lille-Courtrai-Gand, mais celle-ci n'est pas attestée avant 1134 ; de plus l'agglomération de Lille n'est pas mentionnée avant 1054 (J. DHONDT, *Développement urbain et initiative comtale en Flandre au XI^e siècle*, dans *Revue du Nord*, XXX, 150, 1948).

(3) J. DE MOT, *La Vénus de Courtrai*, extrait des *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, XXI, fasc. 2, Paris, 1915 ; J. VIÉRIN, *Trouvailles gallo-romaines à Courtrai — « Cortoriacum »*, dans *Annales du 35^e congrès de la Fédération hist. et archéol. de Belgique (Courtrai 1953)*, III, 81-104 ; J. VIÉRIN, *Vestiges d'habitats et de puits romains à Harelbeke*, dans *L'Antiquité classique*, XXV, 137-138, 1956.

(4) Signalée au congrès de Courtrai en 1953 (des fragments de la *suspensura* nous ont été montrés à cette occasion, ainsi qu'un plan de la villa), la villa de Bonaarde n'a pas encore fait l'objet d'une étude.

(5) A défaut de documents plus explicites, les réflexions d'A. VERHULST, *Over de stichting en de vroegste geschiedenis van de Sint-Pieters en de Sint-Baafsabdijen te Gent*, 44-45, Gand, 1953, sur la fondation des *cellæ* de Barisis (Aisne) et de Saint-Pierre au Mont-Blandin jettent quelque lumière sur les origines de la prévôté de Courtrai.

(6) *Recueil des actes de Charles II le Chauve*, I, n° 92.

(7) Ph. LAUER, *Recueil des actes de Charles III le Simple*, I, n° 18.

(8) Dom BOUQUET, *Recueil des historiens des Gaules*, éd. DELISLE, VI, 530, Paris, 1869.

(9) En novembre 880 les Normands hivernèrent à Courtrai (*Annales Vedastini*, éd. SIMSON, 45, Berlin, 1909).

(10) La chartre de Clémence, conservée en copie dans le cartulaire de Saint-Amand (*Liber Albus*, II, n° CXVIII), est éditée par MIRÆUS-FOPPENS, *Opera dipl.*, I, 377, et par A. DE POORTER, *La prévôté*, 32-34 ; cfr H. PLATELLE, *Le premier cartulaire de Saint-Amand*, 328.

(11) Chaque commission de prévôt, jusqu'à la fin du XVII^e s., détermine quels sont les biens que le prévôt de Courtrai devra administrer et quelles sont les limites de sa compétence. Mais une étude du domaine de Saint-Amand, — on peut

la dime de Wingene (1). C'est que la prévôté avait déjà de nombreuses dépendances que le pape Honorius III prit, le 1^{er} décembre 1222, sous sa protection (2). Il est possible, sinon probable, que le prévôt de Courtrai se sera très tôt substitué à un prévôt de Roulers dont les textes ne font même jamais mention (3).

A partir du XIV^e siècle et jusque vers 1621, la prévôté resta presque continuellement sans religieux et les bâtiments souffrirent fort de cet abandon. Les abbés ne manquaient pas d'instaurer un receveur pour toucher les revenus, et un chapelain était payé pour lire trois messes par semaine (4). Les terres labourables, prés et paturages étaient accensés et le fermier recevait, « par grâce révocable », la maison abbatiale, c'est à dire les bâtiments de la prévôté, pour y demeurer avec sa famille (5). Les troubles religieux du XVI^e siècle furent également néfastes à la Chapelle de Saint-Amand (6) et après la réduction de la ville en 1586, la prévôté faillit passer entre les mains des jésuites, protégés de Farnèse (7). L'abbé de Saint-Amand, Nicolas du Bois, fit restaurer les bâtiments en 1630 et rétablit à Courtrai la vie régulière (8). Celle-ci s'y est maintenue d'une manière à peu près constante jusqu'à la suppression en 1796.

* * *

l'attendre de M. l'abbé H. PLATELLE, professeur aux Facultés catholiques de Lille, — devra nous dire quels sont les biens qui relevaient directement du prévôt de Courtrai. Quoi qu'il en soit, à partir de 1679, on affecta de considérer tous les biens de Saint-Amand situés en Flandre comme formant une mense propre, distincte de celle de Saint-Amand et entièrement à la compétence du prévôt. C'est un des motifs qui obligeront les abbés de Saint-Amand à entretenir une petite communauté à Courtrai pour jouir sur place des revenus de cette maison. Notons encore que certains biens situés dans les Pays-Bas, notamment ceux d'Everbeek (prov. Hainaut, cant. Flobecq), furent disputés entre les prévôts de Courtrai et ceux de Sirault.

(1) A. DE POORTER, *La prévôté*, 15 ; [DEU DE MONTDENOIX], *Récapitulation contre le cardinal de Gesvres*, 86.

(2) A. DE POORTER, *La prévôté*, 35. Cette bulle s'inscrit, croyons-nous, dans une suite de documents qui concernent l'avouerie d'Ardoois. Déjà en 1140-1167, le comte Thierry d'Alsace avait dû intervenir pour contenir les exigences de l'avoué Gautier (H. COPPIETERS-STOCHOVE, *Regestes de Thierry d'Alsace, comte de Flandre*, dans *Annales de la Soc. d'histoire et d'archéol. de Gand*, IV, 236 et 292-293, 1901-1902), mais, en 1194, l'abbé Gautier a de nouveau à se plaindre des violences de son avoué (Ch. DUVIVIER, *Actes et documents anciens intéressants la Belgique*, 178-180, n° 88, Bruxelles, 1903), qui s'appelait alors Jacques de Lichtervelde. Le 26 juillet 1195, le comte Baudouin renouvelait le règlement de Thierry d'Alsace (Ch. DUVIVIER, *op. cit.*, n° 96). Que ce soit contre l'avoué d'Ardoois que Honorius III ait cherché à défendre le prévôt de Courtrai, l'hypothèse s'impose avec d'autant plus de force que l'abbé de Saint-Amand est obligé de conclure, le 18 novembre 1247, un accord avec Agnès de Lichtervelde, dame d'Ardoois (A. DE POORTER, *Documents relatifs à l'abbaye de Saint-Amand (France)*, dans *Bull. Cercle historique et archéologique de Courtrai*, I, 260-261, 1903-1904 ; sur ces événements voir le trop bref exposé de P. ALLOSSERY, *Ardoois meest onder kerhelijh oogpunt tot het midden van de XVI^e eeuw*, dans *A. S. E. B.*, LXXXI, 48-49, 1938).

(3) Les biens de Roulers étaient plus nombreux que ceux de Courtrai. Les textes parlent de la chapelle de Saint-Amand à Roulers (Voyez notamment B. H. DOCHY, *Geschiedenis van de stad Roeselare vanaf de oudste tijden tot heden*, 168, Roulers, 1949 ; hélas ! ce que cet auteur dit du rôle de l'abbaye de Saint-Amand aux origines de la ville de Roulers est confus et insignifiant). Signalons ici qu'au XV^e siècle la prévôté de Courtrai avait à Roulers un fief qui lui devait un droit de gîte (A. ÉV. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XCIV, n° 13).

(4) Il touche 24 livres par an, voir A. ÉV. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton CXIV, n° 14 (extraits des comptes généraux de 1416-1462) et carton XCIV n° 10 (extraits des comptes de 1485).

(5) A. ÉV. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton CVII et carton CXIII (contrat de 1549, renouvelé en 1571 et en 1576) ; voir A. DE POORTER, *La prévôté*, 21, 27.

(6) A. DE POORTER, *La prévôté*, 22.

(7) J. DESILVE, *Nicolas du Bois*, 63 ; A. DE POORTER, *La prévôté*, 22, 58-62.

(8) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 414 ; J. DESILVE, *Nicolas du Bois*, 73-74 ; A. DE POORTER, *La prévôté*, 5-8. Le 24 juillet 1587, à la demande du Magistrat de Courtrai et sur la recommandation de Farnèse, Philippe II affecta pour huit ans les revenus de la prévôté à l'entretien des pères du collège de Courtrai ; A. PONCELET, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, I, 363-367, Bruxelles, 1927, ne semble pas avoir eu connaissance de cet épisode de l'installation des jésuites à Courtrai. On sait que le premier recteur du collège, le P. Jean David, avait été doyen de Courtrai avant de prononcer ses vœux dans la Compagnie.

HERIBRAND (*Herbrannus praepositus Sancti Amandi*), souscrit en 1147 une charte de la comtesse de Flandre Sybille, et de son fils Baudouin en faveur du prieur de Fives (Nord) (1). Comme l'objet de cet acte concerne la donation d'une terre sise à Aalbeke, près de Courtrai, et que plusieurs témoins qui souscrivent cet instrument sont courtraisiens, on inclinera à voir dans ce *praepositus Sancti Amandi* le prévôt de la Chapelle Saint-Amand près de Courtrai. Quant à *Herbrannus*, il faut sans doute l'identifier avec *Heribrandus*, le moine qui souscrit un acte non-daté de l'abbé de Saint-Amand, Absalon (1123-1145) pour l'abbaye de Saint-Martin de Tournai (2) *Heribrandus* était inscrit au 11 février dans le nécrologe de Saint-Amand, comme on ne trouve pas d'autres moines prêtres de ce nom (3), on l'identifiera avec notre prévôt.

CHARLES, *procurator rerum nostrarum in Flandria*, qui souscrit en 1168 une charte de l'abbé Hugues pour les paroissiens de Hooglede, doit sans doute être considéré comme un prévôt de Courtrai (5). A vrai dire c'est seulement en 1207 qu'il est question pour la première fois d'un *praepositus Curtracensis* (6) ; cependant la communauté de Courtrai existait depuis un siècle au moins et il est normal que son chef ait été désigné pour représenter les intérêts de l'abbaye au nord de la Lys. On trouve un seul *Karolus* dans le nécrologe de Saint-Amand, à la date du 29 décembre (7) : c'est évidemment notre *procurator*. Il est utile de noter ici que le nom de Charles est porté, en 1175-1185, par plusieurs membres d'une famille du comté de Hainaut, dont les rapports avec l'abbaye de Saint-Amand furent étroits : les seigneurs de Fresnes-lez-Anvaing, notamment Charles de *Fraxino*, fils de Louis de *Fraxino* et de Berthe (8), et neveu de Charles (9).

ROGER DE SART, « prios de le Capiele St Amant en Courtray », donne, en 1312, perpétuellement à cens une mesure sise rue de la Chapelle à Courtrai (10).

ALAIN PLATTECORNE (ou Platcoorne), moine de Saint-Amand, était prévôt de Courtrai à sa mort en 1360 (11). De lui, on sait uniquement qu'il avait été en procès avec Jean, sire de Haute-ribe, mais que l'abbé de Saint-Amand paya tout ce que son prévôt devait à ce seigneur : d'où quittance délivrée le 1^{er} octobre 1361 (12). C'est peut-être Alain Plattecorne, le prévôt de Saint-Amand qui prêta au comte de Flandre la somme de 60 livres parisis, dont le remboursement lui fut assigné, le 15 juin 1356 sur la recette des reninghes (13).

(1) ARCHIVES NATIONALES À PARIS, K 23, n° 15, pièce 3 ; imprimée dans J. TARDIF, *Monuments historiques*, n° 497, Paris, 1866.

(2) A. D'HERBOMEZ, *Chartes de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai*, I, 40, n° 39, Bruxelles, 1893.

(3) Seulement un *Heribrandus c[on]versus* le 23 avril.

(4) Imprimée dans D. DE LAEV, *Geschiedkundige aantekeningen over Hooglede*, 20, Roulers, 1902 (d'après le *Liber albus*).

(5) C'est peut-être ce *Karolus* qui est compté en 1143 parmi les moines diacres de Saint-Amand (Ch. DUVIVIER, *Actes et documents intéressant la Belgique*, 69, Bruxelles, 1898). En 1147, il résidait probablement déjà à la prévôté, car il souscrit la charte de la comtesse Sybille, dont il est question ci-dessus, à côté du prévôt Héribrand.

(6) A. DE POORTER, *La prévôté*, 15.

(7) Il figure à la même date dans le nécrologe de Saint-Martin de Tournai (éd. U. BERLIÈRE, *Documents inédits pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 245, Maredsous, 1894).

(8) Ch. DUVIVIER, *Actes et documents anciens*, nos 43, 53, et 62, Bruxelles, 1903.

(9) *Ibidem*, n° 25 et 29.

(10) A. D. N., 12 H 3, pièce 62 (cartulaire dit *Liber ruber*). A. DE POORTER, *La prévôté*, 30, transcrit « sous toutes réserves » une liste de noms qu'il a trouvée dans un manuscrit de la bibliothèque communale de Courtrai (la référence qu'il donne ne permet malheureusement pas le contrôle). Ces noms sont spécifiquement courtraisiens, mais je ne le retrouve pas dans la documentation, très étendue, que j'ai dépouillée : je crois que l'auteur de cette liste a pris des tenanciers pour des prévôts.

(11) A. ÉV. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton LXVIII.

(12) L'original de la quittance, publiée par A. DE POORTER, *La prévôté*, 36, est conservée aux A. ÉV. B.

(13) Th. DE LIMBURG STIRUM, *Cartulaire de Louis de Male*, II, 472, Bruges, 1901.

HENRI DE GOMMES reçoit commission de « prevost, gouverneur et administrateur général et spécial de la Cappelle de les Courtray » le 23 décembre 1360 (1).

VAAST DE FOREST est nommé, le 4 septembre 1356, lieutenant du prévôt de Sirault, Jacques de Wéharies (2). Le 24 novembre 1361, l'abbé Jacques le nomme « gouverneur et receveur de la maison de la Capelle dalès Courtray » (3).

NICOLAS DE MAROILLES est nommé prévôt de Courtrai le 26 février 1376 (n. st.) avec les mêmes pouvoirs que le précédent (4). Il obtint le 13 mai 1397 par voie de justice, pour défaut de paiement d'une rente, la saisine d'un héritage gisant du côté nord de la rue de Bruges dans l'échevinage de Courtrai (5). En 1386, il succéda à l'abbé de Saint-Amand, Jean de Mortagne, décédé le 9 août 1386 (6). On conserve aux archives communales de Saint-Amand-les-Eaux (Nord) deux feuillets (47 et 48) d'un registre aux commissions de Nicolas de Maroilles ; deux nominations intéressent la prévôté de Courtrai : le 20 octobre 1398, Nicolas nomme Hue Brouillard pour le remplacer à tous les actes de justice qui pourraient se faire à Ardooisie, pour défendre les droits de l'abbaye et pour recevoir les rentes à Ardooisie et à Koolskamp ; le 10 novembre « sans rappeler le pooir par nous donné à nostre prevost et baillieu de la Capelle dales Courtrai », il établit Jean de Bovekerke bailli de Leke pour y exercer et maintenir la justice du monastère, nommer, conjurer, destituer, etc., les échevins (7). Dom Nicolas de Maroilles avait donc nommé un prévôt de Courtrai, mais, pour un motif qui nous échappe, il a tenu à limiter le plus possible ses pouvoirs. Dom Nicolas mourut le 19 juin 1407 (8).

JEAN PIPPE est nommé prévôt de Courtrai par l'abbé bourguignon Philippe de Brimeu avant 1475, car en cette année il institue son bailli Pierre d'Eulsbeque, fils de Josse, demeurant à Ize-gem (9). Après la mort de Charles le Téméraire, l'abbé de Brimeu et les moines de son parti évacuèrent Saint-Amand ; le prieur Olivier del Val et sept ou huit religieux vinrent se fixer à Courtrai. En 1478, de Brimeu rentra à Saint-Amand et y rétablit son prieur (10). Le prévôt Pippe mourut le 7 septembre 1492, d'après l'inscription en flamand qui se trouvait placée sur sa tombe dans la

(1) A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton LXVIII (copie authentique du XVIII^e siècle), même texte dans A. D. N., 12 H 157 (copie du XVIII^e siècle) ; il y a une différence de six jours (23 et 29 décembre) entre les dates des deux copies.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, Cartulaire de Sirault, f^o 111. Un Wantier de Forest est mentionné le 27 avril 1382 (Notes de J. DESILVE à la Bibliothèque des Facultés catholiques de Lille) et le 23 septembre 1391 (E. HAUTCŒUR, *Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille*, II, 832), comme prévôt de l'abbaye de Saint-Amand ; on peut se demander s'il s'agit de deux personnages différents ou s'il y a confusion entre W[aaast] et W[alter].

(3) Commission publiée, d'après une copie des A. Év. B., par A. DE POORTER, *La prévôté*, 38-39.

(4) A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton LXVIII et A. D. N., 12 H 157 ; ici de nouveau, il y a une différence de cinq jours entre les dates données par les deux copies (26 et 21 février).

(5) A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton II, n^o 51 (copie de 1598) publiée par A. DE POORTER, *La prévôté*, 44.

(6) A. D. N., 12 H 16 ; *Gallia christiana*, II, 256.

(7) Cette pièce est éditée par A. DE POORTER, *La prévôté*, 47.

(8) La prévôté demeura inoccupée une grande partie du XV^e siècle : il n'y a pas de prévôt en 1449-1450 (A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XX, compte sur rouleau), car le receveur Rogier de le Brande doit payer un chapelain ; même chose en 1461-1462 (A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XCIV, n^o 4, copie authentique de 1714 d'un extrait de compte).

(9) A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton CXIII (« Exceptions des anciens comptes sur le fait de la prevosté les Courtray », notes du XVI-XVII^e siècle à la suite d'une « Déclaration des offices de l'abbaye de Saint-Amand »). Dans le même fonds, carton CXIV, n^o 13, se trouve un compte (1475-1478) concernant l'administration du prévôt Pippe.

(10) [DEU DE MONTDENOIX], *Récapitulation contre le Cardinal de Gesvres*, 88 ; Paul PREVOST, *Bref exposition* (éd. A. DE POORTER, *La prévôté*, 27). On voit donc qu'il faut éliminer le prieur del Val de la liste des prévôts proposée par Fr. DE POTTER, *Geschiedenis*, III, 312 et A. DE POORTER, *La prévôté*, 30.

chapelle de la prévôté (1). Cependant il n'est pas certain qu'il soit demeuré à Courtrai jusqu'à son décès, car, en 1486, l'abbé Quicke fut obligé de mettre la prévôté sous la garde de son frère Hector qui était séculier (2). La maison de Courtrai resta de nouveau déserte jusqu'à la nomination d'Olivier Clabault, en 1509, car on trouve, en 1506, mention d'un chapelain chargé d'acquitter les trois messes de rigueur (3).

OLIVIER CLABAULT. Charles de Hautbois, abbé commendataire, lui délivra, le 16 janvier 1509 (n. st.) une commission de prévôt (4). C'est sous Clabault que se manifestent, pour la première fois, des difficultés avec le Magistrat de Courtrai au sujet de l'étendue de la juridiction et de la franchise de la prévôté. Depuis 1490, l'abbaye de Saint-Amand était en procès, à ce sujet, devant le Parlement et le Grand Conseil de Malines. Finalement les contestations furent terminées par un concordat conclu le 24 mai 1509 (5).

CHARLES DE LA FONTAINE. Après la mort d'Olivier Clabault la prévôté fut à nouveau délaissée. Jacques Planckaert, prêtre et chapelain de la collégiale Notre-Dame, a été désigné par Guillaume de Bruxelles, « abbé de Saint-Trond et administrateur des biens de Saint-Amand », comme « concierge » de la prévôté (6). On le trouve dans cette charge en 1527 et il l'exercera au moins jusqu'en 1541 (7). Il lui incombe de chanter ou de faire chanter la messe le dimanche et les jours de fête. Mais en 1546, Jacques de Muelenaere est commis à la recette de la prévôté (8). En 1549, l'évêque d'Utrecht, Georges d'Égmond, abbé commendataire de Saint-Amand, accense à Loys de Muelenaere, fils de Jacques, les terres, prés et labours, de la prévôté ; il y ajoute, par grâce révocable, l'usage gratuit des bâtiments de la prévôté (9). Quant aux messes, ce sont les récollets qui sont désormais chargés de ce service, et s'en acquitteront de 1534 à 1566 (10). Lors-

(1) A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton CVIII (voir n. 3).

(2) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 16 ; [DEU DE MONTDENOIX], *Récapitulation*, 88. Hector Quicke mourut à Courtrai en 1508 ou 1509, car un compte de cette année indique qu'il fut enterré dans la chapelle de la prévôté et qu'on paya vingt-huit sols pour la façon de son tombeau (A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton CXIII, loc. cit.).

(3) A. SANDERUS, loc. cit. ; F. DE POTTER, *Geschiedenis*, III, 313 ; A. DE POORTER, *La prévôté*, 27.

(4) A. DE POORTER, *La prévôté*, 47, donne sa commission d'après l'original aux A. Év. B., (copie du XVIII^e siècle aux A. D. N., 12 H 157 ; autre copie de 1737 : A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton CVI). D'après [DEU DE MONTDENOIX], *Récapitulation*, 88, suivi par F. DE POTTER, *Geschiedenis*, III, 313, et A. DE POORTER, *La prévôté*, 30, Charles de Hautbois aurait commissionné prévôt, en 1506, un certain Jean Blochus ou Bloch, qui serait mort en 1508. Je n'ai retrouvé ce Jean Bloch nulle part dans les documents. Des extraits des comptes de 1508-1509 (A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XCIV, n^o 7, et ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, cartulaire de Sirault, fol. 59) indique qu'il y avait à Courtrai, avant l'arrivée du prévôt Clabault, un concierge commis à la recette des rentes héritières et des autres droits.

(5) Édité par A. DE POORTER, *La prévôté*, 53-55, d'après A. Év. B., *Fonds Saint-Amand*, carton XCIV, n^o 7 (copie dans le Cartulaire de Sirault, fol. 66). Fr. DE POTTER, *Geschiedenis*, III, 313-314, a eu connaissance de ce document, mais il a le tort de le mettre au compte du prévôt François Richart, qui n'était probablement pas encore né en 1516.

(6) Lorsqu'il s'était démis de l'abbaye de Saint-Amand, en 1517, Guillaume Bollart, dit de Bruxelles, s'était réservé les biens et droits que Saint-Amand possédait dans le Hainaut, l'Ostrevant, le pays de Douai et celui de Courtrai (J. DESILVE, *Georges d'Égmond, 71^e abbé de Saint-Amand*, dans *Revue de Lille*, XVII, 518, 1906-1907 ; cfr A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XCIV, n^o 7, ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, cartulaire de Sirault, f^o 66, et A. É. B., *Acquisitions*, 3799 j ; C. DE BORMAN, *Chronique de l'abbaye de Saint-Trond*, II, 368-370, Liège, 1877).

(7) A. D. N., 12 H. 707-714.

(8) A. D. N., 12 H 707 ; A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XCIV, n^o 7 (copie de 1714). D'après le compte 12 H 707, un autre laïc, Antoine van Caloen, cueille des menues rentes à Roulers pour le compte de la prévôté ; une pièce annexée au compte de 1538-1539 (A. D. N., 12 H 713) le nomme « baliu van den hove ter Capelle buuten Rousse-lare » ; à la même date Jehan van Daele est « sergent et portier de ladicté prevosté » celle de Courtrai aux gages de six livres par an, à la charge de « bien et leallement garder la juridiction et haulteur de la dicté prevosté et se assamble la loy dicelle toutes et quantesfois le cas le requiert ».

(9) A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton CVII. En 1571 et en 1576 le bail sera renouvelé par le commendataire cardinal de Granvelle au profit de Josse Pollet, « concierge de nostre maison de la prévôté lez Courtrai » (A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XCIII).

(10) A. D. N., 12 H 715-723 ; ils étaient payés 24 livres par an. ;

qu'après les guerres de religion (1), le Magistrat de Courtrai, mû par sa sympathie pour l'ancien curé de Saint-Martin, Jean David, devenu jésuite, obtiendra l'ouverture d'un collège de la Compagnie à Courtrai, les revenus de la prévôté seront affectés pour une durée de huit ans, à l'entretien des pères jésuites, par décret de Philippe II du 24 juillet 1587 (2). Il était temps, pour l'abbaye de Saint-Amand, de reprendre en mains les intérêts de cette maison. Heureusement les moines venaient de recevoir comme supérieur dom Jean Carton (1587-1606), leur premier abbé régulier depuis près d'un siècle. A peine élu, le prélat envoya à Courtrai, le 7 octobre 1587, dom Charles de la Fontaine (3) en compagnie de dom Joachim Compère (4). Le nouveau prélat négocia avec le Magistrat et obtint de lui qu'il voulût bien se contenter du paiement d'une annuité de 600 florins (5). Charles de la Fontaine restaura également la chapelle de la prévôté. Les chanoines de Saint-Sauveur d'Harelbeke réfugiés à Courtrai depuis la destruction de leur collégiale, demandaient de pouvoir y célébrer leurs offices ; dans une pièce datée du 13 août 1591 ils firent à l'abbé de Saint-Amand des propositions très avantageuses (6). Dom de la Fontaine eut encore un différend avec les chanoines de la collégiale Notre-Dame au sujet de l'exemption de la Chapelle ; il se termina très heureusement le 10 décembre 1591 (7). Le prévôt réclama des indemnités au Magistrat pour les fortifications élevées en 1578-1580 sur le terrain de sa prévôté, mais quand il mourut, le 27 mai 1607 (8), il ne les avait pas encore obtenues (9).

FRANÇOIS RICHART était prieur de Saint-Amand en 1599-1601 (10). Il arriva à Courtrai, en qualité de prévôt, en avril 1609 (11). Une lacune dans la série des comptes ne permet pas de dire exactement combien de temps il y resta. C'est lui qui, le 13 mai 1611, conclut un accord avec le Magistrat, fixant à 350 florins l'indemnité accordée pour la construction et le maintien du rempart de la ville sur le fonds de la prévôté (12). Dom Richart mourut un 18 décembre, avant 1614 (13).

(1) Sur les dégâts accumulés par les calvinistes gantois, maîtres de Courtrai de 1578 à 1580, voir A. DE POORTER, *La prévôté*, 22 ; cfr la charte de Philippe II de février 1580, enjoignant aux Courtraisiens réconciliés de restaurer tous les dégâts commis par eux dans les couvents de la ville durant le gouvernement des XVIII (A. S. E. B., V, 394-399, 1843) ; Ce sont les Gantois qui ont fortifié la ville, sans tenir compte ni des juridictions, ni des droits de propriété (*Messenger des Sciences historiques*, XLIII, 364, 1875).

(2) L'ordonnance royale est imprimée dans A. DE POORTER, *La prévôté*, 58-60 ; et dans H. VERCRUYSE, *Les anciens établissements d'enseignement moyen à Courtrai. Notes et documents*, II (soul paré), p. XLVII et LII ; cfr L. GEERTS-VAN ROBY et J. ANDRIESSEN, *Pater Joannes David, S. J. (1546-1613)*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXX, 134, 1956.

(3) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 416. Sa commission est conservée aux A. É. B. (voir *ibidem*, carton XCIV, n° 9).

(4) Dom Joachim avait d'abord été désigné comme prévôt, mais sa commission avait été révoquée au moment de la nomination de dom de la Fontaine. Peut-être sa santé ou son âge avaient-ils fait hésiter ses supérieurs, car il disparaît vers 1600 des comptes et des archives de la prévôté (un *Joachimus S.* figure au 4 octobre dans le nécrologe). A partir de 1606, ou plus tôt, il est remplacé à Courtrai par dom Baudouin Vermeille (voir A. D. N., 12 H 357, 359 et 365 ; à comparer avec 12 H 426). Dom Vermeille avait fait profession à Saint-Amand le 29 mai 1575 ; il avait été ordonné prêtre à Tournai en 1583 ; il rentrera à Saint-Amand en 1609 pour y prendre la charge de forestier. Il mourra le 25 septembre 1634 (nécrologe). Durant son séjour à Courtrai, l'abbé avait voulu que son « traitement » égalât celui du prévôt (A. D. N., 12 H 743).

(5) Cette pièce est éditée par A. DE POORTER, *La prévôté*, 60-62.

(6) Cette pièce est éditée par A. DE POORTER, *La prévôté*, 62-64, qui fait remarquer que les chanoines n'usèrent pas plus d'un an de la permission accordée.

(7) A. DE POORTER, *La prévôté*, 64-65.

(8) Nécrologe de Saint-Amand.

(9) Les comptes de 1602-1603 (A. D. N., 12 H 740) font allusion à ces difficultés.

(10) A. D. N., 12 H 359 et 360 ; les numéros suivants de cette série (les comptes du dispensier Charles de Par) sont en trop mauvais état pour permettre de suivre les activités conventuelles de dom Richart.

(11) A. D. N., 12 H 745.

(12) A. DE POORTER, *La prévôté*, 65-68.

(13) On corrigera donc la liste de F. DE POTTER, *Geschiedenis*, III, 313, qui inscrit le prévôt Richart au XVI^e siècle.

MICHEL HAROU (ou Haroult) est sous-chantre à Saint-Amand en 1600-1602 (1). Son passage à l'abbaye de Saint-Amand le 3 juin 1614, en qualité de prévôt de Courtrai, est relevé dans un compte du dispensier du « petit comptoir » (2). Il était rentré à Saint-Amand en 1624 (3). Les comptes du vestiaire permettent de constater qu'il est décédé après le 9 octobre 1629 (4).

PIERRE DE RAVELENGHIEN (ou Ravelinghien) est « fruitier » à Saint-Amand en 1599-1601 (5), ensuite sous-prieur de 1607 à 1621 (6) ; il tient également, de 1607 à 1619, l'office de vestiaire (7). En 1621 (8), il est nommé prévôt de Courtrai, où il vient résider en compagnie de dom Jacques du Chambge (9). Il occupera cette charge jusqu'à sa mort, survenue le 31 mars 1636 (10). En 1629 (11), dom Nicolas Dubois (1622-1673), abbé de Saint-Amand, décida de faire restaurer les bâtiments de la prévôté ; il fit appel au maître-maçon Robert Persyn (12), qui a élevé les constructions qui subsistent encore, englobées dans les locaux de l'actuel collège épiscopal (13). Sans doute l'abbé Dubois était-il un grand bâtisseur (14) mais il avait, pour entreprendre ces travaux, des motifs particuliers : il voulait réformer son abbaye et y établir les usages que l'abbé commendataire Charles de Hautbois y avait introduits en 1508 ; les membres de la communauté trop âgés ou trop indolents pour se soumettre à une discipline stricte devaient être écartés (15) ; en 1633, l'abbé Dubois envoya six moines à Courtrai (16) sous la direction du prieur, dom Louis de Lattre (17).

(1) A. D. N., 12 H 360 et 361.

(2) A. D. N., 12 H 369.

(3) A. D. N., 12 H 379, 380, 381 et 382 ; les comptes du « vinier » pour 1626-1627 note que dom Michel Harou est rentré de Tournai le 25 novembre 1626 (A. D. N., 12 H 387).

(4) A. D. N., 12 H 442 ; il figure encore sur la liste des religieux insérés en tête du compte du dispensier pour 1629-1630 : A. D. N., 12 H 382 (le compte 12 H 382 est malheureusement rongé par l'humidité !) et dans les comptes du vinier de 1626-1629 : A. D. N., 12 H 385 à 390.

(5) A. D. N., 12 H 359 et 360 ; mais plus en 1602-1603 : 12 H 361.

(6) A. D. N., 12 H 245 et 365 à 374 ; 12 H 434.

(7) A. D. N., 12 H 425 à 433.

(8) [DEU DE MONTDENOIX], *Récapitulation contre le cardinal de Gesvres*, 89.

(9) Sur ce moine, mort à Courtrai le 9 juillet 1632 (Nécrologe de Saint-Amand et A. D. N., 12 H 750 ; A. DE POORTER, *La prévôté*, 30, dit par erreur : le 12 juillet) voir *Annuaire de la Noblesse*, I, 75, 1913.

(10) Nécrologe de Saint-Amand ; A. D. N., 12 H 752.

(11) Cette date est donnée par une pierre encastree dans la façade méridionale des bâtiments de la prévôté encore conservés, voir A. DE POORTER, *La prévôté*, 5.

(12) Voir les détails de ces constructions dans les comptes de 1630-1635 : A. D. N., 12 H 750 à 753 et A. DE POORTER, *La prévôté*, 5-7.

(13) Vedast du Plouich, à la demande de l'abbé Dubois, a gravé pour la *Flandria illustrata*, une excellente vue cavalière de la prévôté.

(14) J. DESILVE, *L'abbé Nicolas du Bois*, 60-92, consacre tout un chapitre aux constructions de son héros ; voir encore P. HÉLIOT, *La filiation médiévale de la dernière abbatiale de Saint-Amand*, dans *Revue belge d'archéol. et d'hist. de l'art*, XXIV, 3-15, 1955. L'abbé Dubois avait l'intention, nous assure A. DE POORTER, *La prévôté*, 7, de construire une belle église sur les plans de Persyn, « les circonstances l'empêchèrent de donner suite à ses beaux projets ».

(15) J. DESILVE, *op. cit.* 132-151.

(16) Les comptes de 1633-1634 (A. D. N., 12 H 751) donnent les noms de ces religieux ; c'étaient, outre le prieur, dom Josse Luytens, maître d'hôtel de la prévôté, Adrien d'Oultreman, Charles Desmarez, François de la Flye, Jean Mannart et Charles Gilliet. Dans la suite Julien de Beaufremez viendra prendre la place de dom Charles Gilliet. François de la Flye et Josse Luytens étaient arrivés à Courtrai en novembre 1632 (A. D. N., 12 H 393) ; Charles Desmarez en mai 1633 (12 H 393) ; les autres en octobre 1633 (12 H 751) ; le prieur de Lattre, dom Adrien d'Oultreman, Charles Gilliet et Jean Mannart venaient de Douai (12 H 393). La présence de ces religieux à la prévôté suscitera quelques remous dans les milieux ecclésiastiques de Courtrai : le 16 mai 1634, Pierre Wullins, doyen du chapitre de Notre-Dame proposera à l'évêque en synode que les religieux de la prévôté assistent désormais en corps aux processions du Saint-Sacrement. L'évêque Maximilien Vilain, adversaire de toute exemption, saisit l'occasion au bond et prit des décisions en conséquence. Malheureusement chanoines et moines ne purent jamais s'entendre sur la question de préséance ; il en résulta un procès qui était encore en cours le 13 mars 1635 (A. D. N., 12 H 7, pièces 26 et 37).

(17) Dom Louis de Lattre était prêtre en 1599 (A. D. N., 12 H 359) et diacre en 1600-1601 (12 H 360). On le trouve

ÉTIENNE DU PONCHEAU est novice en 1599-1600 (1), profès en 1600 ou 1601 (2). En 1608-1609, on le trouve déjà nommé parmi les prêtres (3). Il est sous-chantre de 1615 à 1620 (4) et chantre en 1621 (5). Il occupe encore la charge de vestiaire de 1621 à 1623 (6) et de sous-prieur de 1621 à 1633 (7). Il vint résider à Courtrai en 1633 (8), où il succéda à dom de Ravelenghien en 1636 (9). Il mourut peu après le 25 juillet 1638 (10).

JOSSE LUYTENS fait profession le 15 juillet 1616 (11) et célèbre ses prémices sacerdotales le 26 janvier 1620 (12). Il prend ses grades de licencié en théologie au collège de Marchiennes à Douai à la fin de 1626 (13). Il est envoyé à Courtrai, en qualité d'économe (14), en novembre 1635 (15). Dom Nicolas Dubois le nomme prévôt le 10 octobre 1645 (16), charge dans laquelle il fut maintenu jusqu'à sa mort (17). Pour un motif resté inconnu, — peut-être de santé, — Josse Luytens vint au collège de Douai le 22 juin 1654; peu après, le 20 août, il fut transporté à l'Hôtel-Dieu de cette ville pour y mourir le 1^{er} septembre (18). Ses obsèques eurent lieu à Douai le 11 septembre; le supérieur de l'abbaye, dom Benoît Legrand, y vint et convia à table les quelques amis du défunt (19).

successivement « maître d'école » et sous-chantre à Saint-Amand en 1613-1614 (12 H 368), tiers-prieur et maître des novices de 1516 à 1621 (12 H 429-434); sous-prieur et vestiaire de 1621 à 1623 (12 H 435-436), prieur de 1623 à 1636 (12 H 384 à 391 et 12 H 437 à 444; mais il y a des lacunes dans les séries de comptes). Dom Louis de Lattre mourut à Courtrai le 3 décembre 1635 (A. D. N., 12 H 752; et nécrologe de Saint-Amand). Il semble bien que l'autorité ait été exercée à la prévôté par le prieur, qui est toujours nommé avant le prévôt; ce dernier se serait cantonné dans le rôle plus « féodal » de représentant de l'abbé auprès des autorités extérieures, des vassaux et des censitaires. C'est donc à tort que la *Récapitulation*, 90, F. DE POTTER, *Geschiedenis*, III, 114, et A. DE POORTER, *La prévôté*, 40, ont introduit dom de Lattre dans la liste des prévôts. On conserve à l'hôpital de Courtrai le calice de dom de Lattre; il porte son nom, ses armoiries, sa devise IN LATRE SALVS et la date 1629; cfr A. DE POORTER, *La prévôté*, 30; A. DESCHREVEL, *Onbekende kunstschatten, dans West-Vlaanderen*, III, 48, Bruges, 1954.

(1) A. D. N., 12 H 359.

(2) A. D. N., 12 H 360.

(3) A. D. N., 12 H 365.

(4) A. D. N., 12 H 429-433.

(5) A. D. N., 12 H 434.

(6) A. D. N., 12 H 437-444.

(7) A. D. N., 12 H 376-393.

(8) A. D. N., 12 H 751.

(9) A. D. N., 12 H 754 et A. ÉV. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton CXLIV.

(10) A. D. N., 12 H 754 (donne le 25 juillet); le nécrologe de Saint-Amand donne le 24 juillet. Fr. DE POTTER, *Geschiedenis*, III, passe dom du Poncheau sous silence.

(11) A. D. N., 12 H 367, 369 et 428.

(12) A. D. N., 12 H 433; cfr 12 H 373 et 374.

(13) J. DESLVE, *Nicolas du Bois*, 154.

(14) A. D. N., 12 H 751, 752.

(15) Il figure encore dans les comptes du vestiaire de Saint-Amand, sans charge; il apparaît dans les comptes de la prévôté en 1633.

(16) Copie de sa commission dans A. G. R., *Conseil d'État*, 1444; éditée dans A. DE POORTER, *La prévôté*, 68-71; [DEU DE MONTBENOIX], *Récapitulation*, 89, 90-94, analyse longuement ce document.

(17) A. D. N., 12 H 448, 753, 754, 756, 757, 758. En 1649, à la mort de dom Gilles de Man, prévôt de Barisis, Josse Luytens reçut une commission d'administrateur de cette dernière maison, mais les guerres entre les deux couronnes l'empêchèrent de la rejoindre; c'est pourquoi il résigna cette charge entre les mains de l'abbé Dubois le 20 décembre 1649 (A. D. N., 12 H 47).

(18) Un compte de la prévôté de Courtrai pour 1654, présenté le 2 juillet 1661 à dom Benoît Legrand, grand-prieur de Saint-Amand, mentionne des frais importants de médecins et de chirurgiens (A. D. N., 12 H 760); il est possible qu'ils aient été contractés à l'occasion de la maladie de dom Josse Luytens.

(19) Ces détails sur les derniers jours et les funérailles de Josse Luytens sont donnés dans un compte du collège de Douai (A. D. N., 12 H 240). Le nécrologe de Saint-Amand marque au 1^{er} septembre D. *Judocus Luytens S., prepositus Cortracensis*; plus loin, au 3 septembre: D. *Judocus Luytens S. 1705*. Ce n'est pas une erreur de copiste; il y a eu réel-

ÉTIENNE LEFEBVRE, fils d'un sergent de police de Saint-Amand (1), licencié en théologie (2), fait à Courtrai un premier séjour du 6 mai 1641 au 23 août 1643 (3). Nicolas Dubois le nomme ensuite maître des novices (4), et, en 1650, l'envoie diriger le séminaire de Saint-Amand à Douai (5).

Dans le conflit qui, à partir de 1650, dresse contre l'abbé Dubois une partie de sa communauté, lasse du caractère despotique de son gouvernement, dom Étienne Lefebvre se range dans l'opposition. L'abbé Dubois ayant été déposé et remplacé dans sa charge par dom Benoît Legrand, nommé supérieur majeur de l'abbaye (6), dom Lefebvre fut envoyé à Courtrai comme prévôt en 1654 ; il y demeura jusqu'en 1658 (7). Le rétablissement au temporel de l'abbé Dubois par le gouverneur don Juan d'Autriche, le 3 juin 1658, eut pour le prévôt de Courtrai des conséquences tragiques : ayant refusé de reconnaître le prélat, toujours sous le coup de sanctions ecclésiastiques (dont la légitimité, il est vrai, pouvait être contestée, puisque l'exemption de l'abbaye était en cause), il fut incarcéré avec le grand prieur Legrand. Les deux moines purent heureusement s'échapper le 4 juillet suivant et aller se mettre sous la protection de l'adversaire de leur abbé, l'évêque de Tournai, François Villain. La cour d'Espagne intervint à ce moment entre le gouverneur et les adversaires de l'abbé. Le 12 juillet 1658, Philippe IV écarta une nouvelle fois Nicolas Dubois. En 1660, Étienne Lefebvre et Martin Morel, le futur prévôt de Courtrai, partirent chacun de leur côté pour Madrid afin d'y défendre les intérêts, l'un du prieur Legrand, l'autre de l'abbé Dubois (8). Ce dernier l'emporta et fut définitivement rétabli le 10 janvier 1661 (9).

De retour dans les Pays-Bas, dom Lefebvre va chercher refuge à Tournai, mais continue à porter le titre de prévôt. Il est harcelé par son abbé, qui réclame les comptes de sa gestion révolue. Le prévôt, bien entendu, refuse et obtient de l'évêque de pouvoir les rendre devant trois commissaires désignés par ce dernier (10). Le 19 août 1664, il présente ses comptes à Bruxelles, à l'intervention de dom Martin Morel, « procureur général et spécial » (11).

En 1668, Saint-Amand passe sous la domination française. Louis XIV, prenant le parti de l'abbé,

lement deux moines de ce nom à Saint-Amand : le deuxième Josse Luytens est né à Saint-Amand le 25 mars 1635 et est mort à l'abbaye du même nom, le 3 septembre 1705. A. DE POORTER, *La prévôté*, 17, n. 2, commet l'erreur de les confondre.

(1) J. DESILVE, *Nicolas du Bois*, 237, n. 1.

(2) A. D. N., 12 H 45, f° 115.

(3) A. D. N., 12 H 448.

(4) Il remplit cette charge au moins de 1646 à 1649 (A. D. N., 12 H 451 à 454) ; il a un successeur en 1650.

(5) Le 24 mai 1650, il soumet à son abbé des comptes pour l'année 1649. Il sera remplacé, en 1651, par dom Paul Prevost, futur prévôt de Courtrai. Le séminaire de Douai avait été fondé, en 1630, par Nicolas Dubois (J. DESILVE, *op. cit.*, 155).

(6) Ces événements sont retracés, d'une manière peut-être trop favorable à l'abbé Dubois, par J. DESILVE, *op. cit.*, 104 sv. Dans cette pénible histoire il y a lieu, nous semble-t-il, de distinguer soigneusement les hommes qui s'affrontent et les principes au nom desquels ils s'entredéchirent.

(7) A. D. N., 12 H. 759 et 760. Dom Étienne était déjà prévôt lors de son passage au collège de Douai le 10 août 1654 (A. D. N., 12 H 240). Le vice-prévôt de Courtrai était, le 21 mai 1655, dom Mommelin Herrier (A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XLIV). On le trouve encore dans cette charge en novembre 1658, en avril 1659 et en 1664 (voir plus loin, n. 11). Dom Mommelin était entré au monastère en 1639 et portait, à ce moment, le prénom d'Alexandre (A. D. N., 12 H 446). On ne sait en quelle année il mourut.

(8) J. DESILVE, *Nicolas du Bois*, 299 sv., résume une lettre de dom Lefebvre du 1^{er} décembre 1660, conservée à la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, coll. Colbert-Flandre, LXXII, f° 479.

(9) Il fixe son retour à Saint-Amand le 4 février : le 1^{er} février, accompagné de l'abbé de Vlierbeek, Robert Garesta, il fait à la prévôté de Courtrai un passage triomphal. Un auteur anonyme, reproduit par J. DESILVE, *Nicolas du Bois*, 304, décrit l'accueil que lui font les quatre religieux qui résident dans cette maison.

(10) A. D. N., 12 H 24.

(11) A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XLIV. Durant l'absence de dom Lefebvre, son confrère dom Mommelin Herrier administre la prévôté.

décide de briser la résistance des derniers opposants : le 24 juillet 1668 un arrêt du Conseil d'État ordonne à dom Legrand, dom Valentinien Dujardin et dom Étienne Lefebvre de restituer les manuels, cartulaires et autres papiers qu'ils conservent par devers eux (1), de revenir incessamment à leur monastère afin d'y reprendre, pendant trois jours, leur place au chœur et au sein de la communauté ; l'abbé enverra ensuite Benoît Legrand et Valentinien Dujardin à la prévôté de Courtrai et Étienne Lefebvre à celle de Barisis (2). Ce dernier arriva au mois de septembre dans son lieu d'exil, pourvu d'une pension de 400 florins (3). On l'y trouve encore en 1672 (4). Le successeur de dom Dubois, Pierre Honoré le nomma prévôt de Sirault le 28 décembre 1676 (5) et, le 19 avril, à nouveau prévôt de Courtrai.

MARTIN MOREL, originaire de La Bassée, portait au baptême le prénom de Joseph ; il reçut l'habit à Saint-Amand le 19 août 1646 (6) ; il fit profession le 1^{er} septembre 1647 (7) et fut ordonné prêtre en 1653 (8). L'abbé Dubois, aux prises avec l'évêque de Tournai et le Conseil Privé au sujet de son exemption, l'envoya à Madrid, en 1659 ou en 1660, préparer sa défense devant la cour de Philippe IV (9). Cinq ans plus tard on l'envoya à Rome, dans le même dessein (10). A son retour, et sans doute en considération des services rendus, dom Morel fut désigné comme « prévôt-administrateur » de la prévôté de Courtrai par commission du 6 mai 1666 (11). Il prit possession de la maison le 11 mai suivant (12). Mais, au début de 1668, sa présence à Rome ayant paru de nouveau nécessaire, l'abbé Dubois nomma le 9 février dom André Carpentier « prieur » de la maison de Courtrai avec mission de remplacer le prévôt durant son absence (13),

(1) Le 18 août 1668, les trois opposants, qui résident toujours à Tournai, n'ont pas encore obtempéré à cet ordre (A. D. N., 12 H 45, f^{os} 24^{vo}-25^{vo}) ; dom Benoît Legrand ne s'était pas encore exécuté le 4 septembre 1669 (12 H 25).

(2) A. D. N., 12 H 25 ; J. DESILVE, *Nicolas du Bois*, 322 sv.

(3) La cour de Versailles s'efforçait de ménager les susceptibilités de chacun ; mais, quand il croyait avoir le droit pour lui, l'implacable Dubois s'acharnait sur ses victimes : les instructions qu'il avait données à dom Lefebvre devaient être très sévères, car, dans une lettre du 14 septembre 1668, ce dernier en manifesta beaucoup de mauvaise humeur ; décrivant l'état de délabrement de son lieu d'exil, « où on ne scait presque induire aucun religieux du monastère », il insinue que le « mauvais conseiller » de l'abbé (celui-ci n'est pas nommé, il s'agit du « maître d'hôtel » de l'abbé, le futur prévôt de Courtrai, dom Paul Prevost) « ferait beaucoup mieux d'appliquer ses soins à restaurer cette prévôté délabrée de tout costé » que d'élaborer des règlements qui ne tiennent aucun compte des situations (A. D. N., 12 H 42, pièce 167). Cependant avec l'entêtement qui le caractérise, dom Nicolas Dubois donne, le 20 mars 1669, commission à dom Paul Prevost pour aller à Barisis, où il ne peut se transporter, afin d'y établir un règlement de vie pour tous les moines qui y sont ou qui y seront envoyés. Dom Prevost, précise le document, est « celui qui scait mieux nos intentions et qui est le plus propre à les faire accomplir et entretenir » (A. D. N., 12 H 45, f^o 33^{vo}).

(4) A. D. N., 12 H 659 et 660.

(5) A. D. N., 12 H 45, f^o 115 ; et encore le 9 septembre 1678 : A. G. R., *Arch. eccl.*, 16852, f^o 28 ; [DEU DE MONTDENOIX], *Récapitulation contre Monsieur le cardinal de Gesures*, 28 sv. Dom Lefebvre n'est pas mentionné dans la liste des prévôts de Sirault établie par U. BERLIÈRE, *Monasticon belge*, I, 297.

(6) A. D. N., 12 H 450.

(7) A. D. N., 12 H 451.

(8) A. D. N., 12 H 456 et 457.

(9) J. DESILVE, *Nicolas du Bois*, 299.

(10) *Ibidem*, 317.

(11) [DEU DE MONTDENOIX], *Récapitulation*, 95 ; la copie de la commission figure aux A. G. R., *Conseil d'État*, 1444.

(12) A. É. B., *Châtellenie de Courtrai, archives capitulaires*, 2^e série, reg. 45, f^o 65. F. DE POTTER, *Geschiedenis van Kortrijk*, III, 315, assure qu'il fut installé le 16 février 1666.

(13) A. D. N., 12 H 46, f^o 19^{vo}. Dom Morel demeura plusieurs années en cour romaine. La bulle de Clément X, du 25 juin 1674, qui reconnaissait, sur l'avis de la Congrégation des Affaires consistoriales, l'exemption de Saint-Amand, cite expressément ses efforts dans ce but (copie de la bulle dans A. D. N., 12 H 7, p. 29). Mais on connaît la suite de cette affaire. L'évêque de Tournai, Gilbert de Choiseul, s'arrangea pour faire donner un coadjuteur à l'abbé Dubois (167). Après la mort du pape Clément X, il obtint de son successeur, Innocent XI (1676-1689), la révision de toute l'affaire après enquête sur les lieux (J. DESILVE, *Nicolas du Bois*, 342, 360 ; et surtout U. BERLIÈRE, *Nicolas du Bois, abbé de Saint-Amand, et sa lutte pour l'exemption du monastère*, 152).

Martin Morel était revenu de Rome à Saint-Amand en 1674, car le 13 juillet de cette année, l'abbé Pierre Honoré le nommait « grand prévôt de nos courts féodales » (1).

ANDRÉ CARPENTIER portait le nom de baptême de Michel. Il reçut l'habit le 1^{er} janvier 1642 (2) ; il fit profession le 18 janvier 1643 (3) et fut ordonné prêtre en 1649 (4). Le 17 avril 1651, il est envoyé à Courtrai pour un premier séjour, comme simple moine, mais il est rentré à Saint-Amand le 5 juin 1652 (5). Il est nommé « prieur » de la prévôté de Courtrai, le 9 février 1668, pour remplacer le prévôt-administrateur, dom Martin Morel, qui doit se rendre à Rome (6).

GUILLAUME LEMAIRE. Le « prieur » Carpentier fut remplacé, après 1668, par le « vice-prévôt » Guillaume Lemaire. Ce dernier avait fait profession à Saint-Amand en octobre 1652 (7) et il avait été ordonné prêtre en 1655 (8). On le trouve en résidence à la prévôté de Courtrai en 1667 (9). L'absence du prévôt Morel se prolongeant, dom Lemaire est nommé, le 15 juillet 1669, vice-prévôt de Courtrai (10) ; c'est à ce titre qu'il reçoit commission, le 30 août 1669, pour recueillir de la veuve Scalcke « tous les papiers, titres et munimens concernant nos droits et hauteurs au village de Leecke et... en donner récépissé pertinément » (11). L'abbé Dubois lui réserve, en outre, la délicate mission de servir de geôlier à l'ancien et malheureux grand prieur, dom Benoît Legrand : celui-ci a été envoyé à Courtrai à la suite d'un arrêt de Louis XIV du 24 juillet 1668 et y vivra, dans un isolement hautain, du 6 septembre 1668 au 8 août 1669 (12). Le 22 janvier 1670, dom Paul Prevost, maître d'hôtel de Saint-Amand, reçoit pleins pouvoirs pour représenter son abbé à Courtrai ; sa commission est celle d'un prévôt, bien que le mot ne figure pas dans le document (13) ; le lendemain déjà le maître d'hôtel délègue ses pouvoirs à Guillaume Lemaire, « vice-prévôt et économiste de la maison ». L'année suivante, lorsque Paul Prevost sera nommé prévôt en titre, dom Lemaire sera renouvelé dans sa tâche de vice-prévôt (14).

PAUL PREVOST portait au baptême le nom d'Éloi. Il entre au monastère le 12 septembre 1647 et reçoit l'habit le 8 septembre de l'année suivante (15). Il fait profession le 14 avril 1650 et part aux études à Douai au mois de septembre 1651 (16). Au terme de ces études il a acquis le titre de licencié en théologie. De 1666 à 1671, il occupe à Saint-Amand la charge de receveur géné-

(1) A. D. N., 12 H 45, f^o 86.

(2) A. D. N., 12 H 447.

(3) A. D. N., 12 H 448.

(4) A. D. N., 12 H 452 et 453 (changement dans la titulature : « frère » en 1648, « dom » en 1649).

(5) A. D. N., 12 H 457.

(6) A. D. N., 12 H 46, f^o 13^{vo} et 12 H 45, f^o 19 (registres aux commissions) ; il reçoit le titre de « prieur d'icelle prévôté » dans les comptes de la prévôté de Courtrai de 1666 et 1667 (A. D. N., 12 H 764) et dans les registres capitulaires à la date du 15 août 1668 (A. G. R., *Arch. eccl.*, 16852, f^o 1).

(7) A. D. N., 12 H 456 et 457.

(8) A. D. N., 12 H 459.

(9) A. D. N., 12 H 764.

(10) A. D. N., 12 H 45, f^o 39^{vo}-40 et 12 H 46, f^o 32 (registres aux commissions) ; voir encore A. D. N., 12 H 25.

(11) A. D. N., 12 H 45, f^o 43. Nombreux ordres de paiement et reçus signés de dom Guillaume Lemaire, 1^{er} octobre 1670 au 19 janvier 1672 (A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XLIV).

(12) J. DESILVÉ, *Nicolas du Bois*, 322 ; le dossier A. D. N., 12 H 25 permet de saisir sur le vif la partialité de cet auteur et sa propension à édulcorer les épisodes trop odieux pour la réputation de son héros.

(13) A. É. B., *Châtellenie de Courtrai, archives scabinales*, 2^e série, reg. 45, f^o 71.

(14) A. D. N., 12 H 765.

(15) A. D. N., 12 H 451 et 452.

(16) A. D. N., 12 H 454. Il était président du collège de Douai en 1651, assure J. DESILVÉ, *Nicolas du Bois*, 155, n. 1 ; cependant il est encore désigné comme « frère » dans les comptes du vestiaire en 1652 et il ne reçoit qu'en 1653 la qualification de « dom » réservée aux moines prêtres (A. D. N., 12 H 457). Président du Séminaire, il l'est certainement

ral et de « maistre d'hostel » (1). C'est en cette qualité qu'il reçoit commission, le 26 septembre 1666, pour aller ouïr les comptes de Guillaume de Vlaeminck, ci-devant bailli de la prévôté, devant le Magistrat de Courtrai (2).

On a déjà fait allusion au conflit qui opposa plusieurs années dom Nicolas Dubois au grand prieur dom Benoît Legrand et une partie de la communauté. Après des années d'une guerre sans merci, l'abbé Dubois voulut essayer de régler le conflit à l'amiable : il chargea son maître d'hôtel de trouver une solution (3). Mais dom Paul n'était pas l'homme à faire oublier à l'ancien « supérieur indépendant » l'amertume de sa défaite et la démarche n'aboutit pas (4). Dans cette affaire, dom Legrand ne serait d'ailleurs pas l'unique vaincu. Le 23 septembre 1671, Louis XIV donnait un coadjuteur à l'abbé de Saint-Amand en la personne de dom Pierre Honoré (5). Pour restaurer l'unité de la communauté, on crut bon d'écarter les protagonistes du drame révolu : le 28 décembre 1671, à l'intervention de la cour, dom Benoît Legrand fut nommé prévôt de Barisis (6) et dom Paul Prevost, prévôt de Courtrai (7).

[On voit paraître ce dernier en qualité de prévôt dans des actes du 24 janvier 1673 (8), du 31 janvier 1674 (9) et du 20 mai 1675 (10). Le 18 avril 1676, l'abbé de Saint-Amand lui donna une commission fort étendue pour « maintenir, soutenir et poursuivre » des procès en différentes cours (11). L'ancien maître d'hôtel était assurément fort capable, mais dangereux : écarté de Saint-Amand, il défendit contre l'abbé Honoré la thèse de l'indépendance financière de la prévôté de Courtrai à l'égard de la mense conventuelle. Ses protestations lui valurent d'être révoqué de sa charge ; ce dont il interjeta appel devant le nonce de Bruxelles le 5 juillet 1679 (12). S'il faut en croire l'abbé De Poorter, Rome se serait prononcé, en 1680, en faveur du prévôt (13).

le 3 octobre 1665, car il signe, à cette date, et en cette qualité, un acte où il prend parti pour l'abbé Dubois dans la querelle pour l'exemption de Saint-Amand (A. D. N., 12 H 42, p. 166) ; voir encore les comptes de dom Laurent Monnier du 25 novembre 1653 à 1654 (12 H 420) : dom Paul a deux cousins dominicains, qui viennent le voir au collège de Douai.

(1) A. D. N., 12 H 458, 462 et 463 ; 12 H 659 et 764 ; 12 H 25 (acte du 4 septembre 1669) ; 12 H 45, f^o 14^{vo} (acte du 5 novembre 1667).

(2) A. D. N., 12 H 45, p. 6. Les comptes de la prévôté présentés à dom Dubois le 15 octobre 1669 par le receveur Charles Lebrun nous apprennent que son prédécesseur de Vlaeminck doit 14.178 livres parisis 14 sols ; qu'une plainte, avec demande de saisie des biens, a été adressée au Conseil de Flandre ; à cette date les frais de procédure s'élevaient déjà à 652 livres (A. D. N., 12 H 764). Mais le 19 décembre 1685, Pierre Honoré, abbé de Saint-Amand, devra autoriser le prévôt Bavon Pollet à « engager la recette de la prévôté, grande et petite, à Melle Marren jusqu'à ce que les deniers qu'il convient lever pour satisfaire au sieur Vlaminck soient entièrement remboursés avec les intérêts » (A. Év. B., *Fonds Saint-Amand*, carton CVII) : ce dernier avait, apparemment, gagné son procès.

(3) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16852, f^{os} 4^{vo}-5^{vo}.

(4) J. DESILVE, *Nicolas du Bois*, passe cet épisode sous silence ; il ne s'est d'ailleurs pas aperçu de l'ascendant de l'habile maître d'hôtel sur l'esprit du vieil abbé.

(5) J. DESILVE, *Nicolas du Bois*, 336 ; U. BERLIÈRE, *Nicolas du Bois, abbé de Saint-Amand et sa lutte pour l'exemption du monastère*, 152 ; une copie authentique du brevet royal par le secrétaire du chapitre, dom Bavon Pollet, se trouve dans le registre capitulaire conservé aux A. G. R., *Arch. eccl.*, 16852, f^{os} 15^{vo}-16.

(6) A. D. N., 12 H 45, f^o 66 (en marge : « Néant. M^r Dom Benoit ne l'ayant voulu sous ceste condition comme *stante contra* l'honneur d'un religieux » ; corrigez sur ce point J. DESILVE, *Nicolas du Bois*, 338). Ce n'est que le 7 novembre 1672 que dom Benoit renoncera officiellement à ses droits à la succession abbatiale de dom Nicolas Dubois devant l'évêque de Tournai et l'abbé Pierre Honoré (A. G. R., *Arch. eccl.*, 16852, f^o 18) et se retirera à Barisis, où il mourra le 5 octobre 1678 (J. DESILVE, *Nicolas du Bois*, 348, et nécrologe de Saint-Amand).

(7) A. D. N., 12 H 43, f^o 65^{vo}. Le roi très chrétien était maître de la plus grande partie de la Flandre à la suite de la guerre de Dévolution ; c'est ainsi qu'il intervint dans la nomination de Paul Prevost.

(8) A. D. N., 12 H 45, f^o 78.

(9) A. DE POORTER, *La prévôté*, 77, n^o XXVIII.

(10) *Idem*, 78, n^o XXIX.

(11) A. D. N., 12 H 46, f^{os} 48^{vo} et 49^{vo}.

(12) [DEU DE MONTDENOIX], *Récapitulation*, 96.

(13) A. DE POORTER, *La prévôté*, 25 ; c'est à cette occasion que dom Prevost aurait rédigé le mémoire *Bref exposition*

L'étonnant, dans cette affaire c'est que, juste à ce moment (peu avant le 19 avril 1680), l'abbé Honoré lui confiait la charge de prieur de Saint-Amand. Était-ce une manière de le rendre inoffensif ou un hommage tardif rendu à ses incontestables mérites ? Il semble être redevenu l'homme indispensable : l'abbé Honoré songe un instant à l'envoyer à Barisis (1), puis il le renomme à Courtrai « où il a présentement plusieurs affaires importantes à diriger, plusieurs procès à poursuivre et mettre à fin » (2) ; mais, le 30 avril 1681, on le trouve de nouveau prieur à Saint-Amand (3). Enfin le 5 décembre 1685 il est nommé prévôt de Sirault (4), où il meurt le 21 novembre 1691 (5).

ÉTIENNE LEFEBVRE, ancien prévôt de Sirault, reçoit, le 19 avril 1680, une commission de prévôt de Courtrai (6). Il mourut dans cette maison le 11 novembre suivant (7). On a vu plus haut que dom Paul Prevost fut désigné pour le remplacer, en même temps que dom Cassiodore d'Oultreman. Le motif qui a incité l'abbé Honoré à faire cette double nomination nous échappe.

CASSIODORE D'OULTREMAN, licencié en théologie, sous-prieur de l'abbaye, est constitué, le 2 décembre 1680, « provisionnellement et jusqu'à autre disposition », administrateur des biens de la prévôté de Courtrai avec le droit de déboursier ce qui est nécessaire à l'entretien des frères (8) et à l'extinction des dettes de la maison (9). Dom Cassiodore avait été ordonné prêtre peu avant 1643 (10) ; il avait été successivement quart-prieur de 1649 à 1653 (11), sous-prieur de 1654 et en 1655 (12), mais en 1659 il était président du séminaire bénédictin de Douai lorsque le grand-prieur de Saint-Amand, dom Benoît Legrand, à la demande de l'archevêque de Cambrai, Gaspar Nemius, et de l'abbé Jean Couvreur, l'avait envoyé, le 1^{er} septembre, à Saint-André de Cateau-Cambrésis pour y rétablir la discipline monastique et former les novices (13). Il était

du commencement et du progrès de la prévôté de la Chapelle de la Vierge les Courtrai édité par A. DE POORTER, *La prévôté*, 23-29. Le 8 juillet 1679, Pierre Honoré, abbé de Saint-Amand, ordonnait à tous les fermiers de la prévôté de prendre désormais bail, à Saint-Amand même, de lui seul (A. D. N., 12 H 46, f° 74^{vo} ; cfr aussi f° 75). Ces mesures s'expliquent sans doute par l'attitude de dom Paul Prevost à l'égard de son abbé.

(1) Dans le registre aux commissions (A. D. N., 12 H 46, f° 60) il y en a une du 3 octobre 1680 qui renvoie dom Prevost à Barisis ; elle ne fut probablement jamais rendue effective.

(2) Commission du 2 décembre 1680, qui ne sortit pas davantage ses effets (A. D. N., 12 H 46, f° 61). Ces « procès » sont peut-être, en particulier, celui de dom Martin Morel dont il sera question plus loin. Notons ici la présence à Courtrai de dom Léandre Colins, qualifié dans un reçu du 1^{er} mai 1680 de « receveur de la prévôté lez la ville de Courtrai » (A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XLIV).

(3) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16852, f° 32.

(4) A. D. N., 12 H 46, f° 94^{vo} ; *Monasticon belge*, I, 297 ; on conserve ses comptes de prévôt de Sirault pour les années 1686-1687 (A. D. N., 12 H 900).

(5) Le nécrologe indique seulement le 21 novembre, mais Paul Prevost est encore en vie le 27 septembre 1691 (A. D. N. 12 H 770) et il était déjà remplacé le 10 février 1692 (*Monasticon belge*, I, 297). On ne peut donc pas se fier aux dates proposées par A. DE POORTER, *La prévôté*, 30.

(6) A. D. N., 12 H 46, f° 58.

(7) Nécrologe ; A. D. N., 12 H 46, f° 61.

(8) Leur nombre varie de trois à six (voir A. DE POORTER, *La prévôté*, 30), parmi lesquels dom Romain Baccart, que je trouve déjà à Courtrai en mars 1677 avec le titre de prieur (A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton CVII) et en juillet 1679 (A. D. N., 12 H 46, f° 75) ; le 6 novembre 1682 il apparaît en qualité de secrétaire du chapitre de Saint-Amand (A. G. R., *Arch. eccl.*, 16852, f° 31) ; en mai 1683 il est nommé prévôt de Sirault, après la restauration de cette maison (A. G. R., *Arch. eccl.*, 17094 ; il n'est pas cité dans le *Monasticon belge*, I, 297) ; il meurt à la prévôté de Courtrai le 15 août 1686 (A. D. N., 12 H 775 ; le nécrologe, il est vrai, semble dire qu'il est mort à Tournai).

(9) A. D. N., 12 H 46, f° 62.

(10) A. D. N., 12 H 448 ; il était encore « frère » dans les comptes du vestiaire de 1638-1639 (*ibidem*, 12 H 443).

(11) A. D. N., 12 H 454 à 457 ; en 1649-1650 il a aussi occupé la charge de maître des novices, mais il n'y a pas été maintenu.

(12) A. D. N., 12 H 458-459.

(13) J. DESILVE, *Nicolas du Bois*, 308-309 ; deux copies sur feuilles volantes de la commission délivrée par dom Benoît Legrand, *superior perpetuus et independens Sancti Amandi*, dans A. G. R., *Arch. eccl.*, 16854.

resté dans cette maison jusqu'au 25 février 1669 (1) ; le 16 mars suivant, l'abbé Nicolas Dubois l'avait envoyé restaurer l'abbaye d'Auchy-les-Moines qui faisait partie, comme Saint-Amand, de la congrégation des Exempts de Flandre (2). Il était de nouveau sous-prieur en juin 1678 (3). Son abbé l'envoya à Courtrai, le 2 décembre 1680 ; il n'y resta, — on l'a vu, — que quelques mois (4). Il mourut, jubilaire, le 3 avril 1694 (5).

BAVON POLLET avait reçu au baptême le prénom de Guillaume (6). Il prend l'habit à Saint-Amand le 1^{er} janvier 1642 (7) et il est ordonné sous-diacre à Bruges le 10 juin 1645 (8). Le 15 août 1668 Bavon Pollet, « receveur du petit comptoir », est nommé prieur d'Auchy (9). Il n'y resta pas longtemps, car, en 1669-1670, il est à Saint-Amand, chargé du vestiaire (10). On le trouve encore secrétaire du chapitre de 1668 à 1679 (11). Le 26 septembre 1681 il est nommé prévôt de Courtrai et installé le 28 septembre suivant ; sa commission le qualifie de « bachelier en théologie » et de « ci-devant prieur d'Auchy-les-moines et receveur de nos rentes seigneuriales » (12). Le prévôt Pollet reçoit le 13 novembre 1694 les comptes de la prévôté pour les années 1680-1685 (13) et le 25 octobre 1685 pour les années 1684 à 1685 (14) et en juillet 1690 pour les années 1687 à 1689 (15). Il est « sorti de la prévôté » le 23 juin 1691 (16).

PAUL PREVOST, ancien prévôt de Courtrai et prévôt de Sirault, est, le 26 juin 1691, à nouveau chargé de l'administration de Courtrai après le départ de Bavon Pollet (17), mais ce

(1) A cette date, il renonce, devant témoins, à tout salaire ou récompense pour son travail ; il s'engage à dire tous les ans douze messes pour les douze moines de Saint-André qu'il a enterrés en qualité de prieur ; mais il espère que ses anciens subordonnés feront de même après sa mort (A. D. N., 12 H 368).

(2) J. DESILVE, *Nicolas du Bois*, 309 ; LE GLAY, *Mémoire sur les archives de Saint-Amand*, 25-26, Valenciennes, 1854, publie une lettre de dom Dubois à ce sujet du 6 mars 1669.

(3) En juin 1671 dom Cassiodore d'Oultreman, S. Th. L. et sous-prieur, est délégué par le chapitre de Saint-Amand, avec dom Martin Morel, auprès de l'évêque de Tournai, Choiseul, pour obtenir que ce prélat renonce à une visite canonique qu'il avait l'intention de faire : elle mettrait, une fois de plus, l'exemption de Saint-Amand en question (A. G. R., *Arch. eccl.*, 16852, f^o 31).

(4) Il fait déjà un paiement le 28 novembre 1680 ; je trouve encore son nom dans un reçu du 9 octobre 1681 (A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XLIV) ; le 26 mai 1681 il a clôturé le compte d'Eine pour 1679, en qualité de « d'administrateur des biens et revenus de la prévôté de Saint-Amand lez-Courtrai » (*Ibidem*, carton XXI). On le retrouve ensuite à l'abbaye de Saint-Amand comme vestiaire en 1682-1685 (A. D. N., 12 H 464-465) et comme sous-prieur en 1685 (A. G. R., *Arch. eccl.*, 16852, f^o 32), enfin, le 13 novembre 1693, il souscrit un acte en qualité de secrétaire du chapitre (A. D. N., 12 H 45, f^o 115).

(5) Nécrologe de Saint-Amand.

(6) Sur ses alliances avec les Marren de Courtrai voir Fr. DE POTTER, *Geschiedenis van Kortrijk*, III, 315.

(7) A. D. N., 12 H 447.

(8) A. É. B., *Kerkelijk archief*, 188.

(9) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16852, f^o 1.

(10) A. D. N., 12 H 462 ; en avril 1672 il est de nouveau receveur (A. D. N., 12 H 45, fol 69^{vo}).

(11) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16852, f^o 1, 9 et 28.

(12) A. D. N., 12 H 45, f^os 84^{vo} et 85. Copie de la commission dans le registre aux actes de la Seigneurie de Saint-Amand à Courtrai (A. É. B., *Châtellenie de Courtrai*, *arch. scabinales*, 2^e série, reg. 47, f^o 45) ; voir comment [DEUDE MONTBENOIX], *Récapitulation*, 97, commente ce document.

(13) A. D. N., 12 H 766.

(14) A. D. N., 12 H 768.

(15) A. D. N., 12 H 769. Aux A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XXII, on trouvera également une série de comptes concernant l'administration de Bavon Pollet ; le dernier est le compte d'Eine pour les années 1688-1689 présenté au prévôt le 25 novembre 1690.

(16) A. D. N., 12 H 774 (même chose dans 12 H 776). Dom Pollet est délégué, le 18 octobre 1697, au XIX^e synode de la Congrégation des Exempts de Flandre à Haspres (Edm. BEAUCARNE, *Notice historique sur la commune d'Eename*, II, 358, Gand, 1895). J'ignore la date de sa mort : le jour du décès ne se trouve pas dans le nécrologe et Fr. DE POTTER, *Geschiedenis*, III, l'ignore, ainsi qu'A. DE POORTER, *La prévôté*, 31.

(17) A. É. B., *Châtellenie de Courtrai*, *arch. scabinales*, 2^e série, reg. 47, f^o 90^{vo} ; cfr Fr. DE POTTER, *Geschiedenis van Kortrijk*, III, 315.

nouveau terme fut de très courte durée : dom Prevost mourut peu de temps après, un 21 novembre (nécrologe) (1). Le 6 décembre 1691 dom Benoît Ladvoocat fut nommé administrateur de la prévôté « jusqu'à nouvel ordre » (2).

MAURANT TRIGAUTL était né à Douai le 12 novembre 1649, de Jérôme, J. U. D. et professeur à l'université, et de Barbe Vaillant (3). Il fait profession avant le 8 novembre 1669 (4), mais il n'est pas ordonné prêtre avant 1671 (5). Il est nommé prévôt de Courtrai le 5 octobre 1692 (6). Comme il mourut le 24 décembre de la même année (7), il ne fut sans doute jamais installé.

BENOÎT LADVOCAT (ou Lavocat), fils légitime de Barthélemy et d'Anne Jacob, baptisé en la paroisse de Lisoigne-lez-Dinant (diocèse de Liège) le 18 septembre 1650, avait fait profession le 16 novembre 1679 et avait été ordonné prêtre en 1681 (8). En avril 1683, il est fait mention de lui comme quart-prieur et maître des novices et, le 5 décembre 1686, comme secrétaire du chapitre (9). En juin 1691, il était déjà à la prévôté de Courtrai (10). Le 6 décembre 1691, on lui confie « l'administration » de la prévôté jusqu'à nouvel ordre (11). Du vivant de dom Maurant Trigault, il administre cette maison, ainsi qu'en témoignent les comptes présentés à l'abbé de Saint-

(1) La date « 21 novembre 1685 » donnée par A. DE POORTER, *La prévôté*, 30, n'est donc qu'à moitié vraie ; ce serait le 21 novembre 1691 plutôt que le 21 novembre 1692.

(2) A. É. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton CVII.

(3) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16852, f° 4.

(4) Il est encore « frère » à cette date mais jouit déjà des droits capitulaires (A. D. N., 12 H et 12 H 25).

(5) Comparer les mentions de A. D. N., 12 H 462 et 463.

(6) A. É. B., *Châtellenie de Courtrai*, *arch. scabinales*, 2^e série, reg. 47, f° 92^{vo} ; cfr Fr. DE POTTER, *Geschiedenis, van Kortrijk*, III, 315.

(7) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16852, f° 4 ; nécrologe de Saint-Amand.

(8) A. D. N., 12 H 34, pièce 137 ; A. G. R., *Arch. eccl.*, 16852, f° 39.

(9) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16852, f° 32 et 36.

(10) A. D. N., 12 H 774.

(11) A. É. B., *Châtellenie de Courtrai*, *arch. scabinales*, 2^e série, reg. 47, f° 92. — Il faut reparler ici de dom Martin Morel. Il avait été nommé prévôt de Courtrai le 16 février 1666 et l'était demeuré en titre, — on l'a vu, — jusqu'au 28 décembre 1671, date à laquelle le maître d'hôtel Prevost lui avait succédé, à l'intervention de la cour de Versailles. Cette nouvelle, Martin Morel l'apprit à Rome où il résidait en qualité de procureur de son monastère. Rentré à Saint-Amand, il aurait protesté contre la nomination de dom Prevost, laquelle avait été faite *nulla revocatione facta provisionis*. Mais, ne pouvant plus se plier à la discipline monastique, l'ancien procureur demanda et obtint de pouvoir résider à Courtrai. Bien entendu il fit des difficultés pour se soumettre à l'autorité du prévôt. Il y eut des incidents (voyez le récit de [DEU DE MONTDENON], *Récapitulation*, 95). Dom Morel s'enfuit. Une information canonique eut lieu à la prévôté, le 3 mars 1677, au sujet des désobéissances, jactances et insubordinations de dom Martin Morel ; le procès-verbal est conservé aux A. É. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton CVII. Ramené à Saint-Amand par les appariteurs de la curie épiscopale, il se vit condamné à la réclusion. Une nouvelle fois, dom Morel s'enfuit, en 1678, ou peu avant. Il alla plaider sa cause en cour romaine. Le Saint-Siège, après examen des titres et pièces (voir J. LEFÈVRE, *Documents relatifs à la juridiction des nonces et internonces des Pays-Bas pendant le régime espagnol [1598-1708]*, 367, Bruxelles-Rome, 1943), chargea l'internonce Tanari, par bref du 12 avril 1681, de le réintégrer dans sa charge. Ce qui fut fait le 9 avril 1682. Cependant Martin Morel ne prit pas possession réelle de sa prévôté avant le 8 mars 1698, et, soit lassitude de sa part, soit obstruction de la part de son abbé et de ses confrères, l'administration de la Chapelle resta entre les mains de dom Ladvoocat. Dom Morel mourut à Saint-Amand le 4 mars 1706. Aux A. G. R., *Arch. eccl.*, 17096, on trouvera une copie du bref de l'internonce Tanari, qui expose le point de vue favorable à dom Martin Morel (voir à ce sujet U. BERLIÈRE, *Nicolas Dubois, abbé de Saint-Amand et sa lutte pour l'exemption du monastère*, 152). La révolte de l'ancien procureur contre le prévôt de Courtrai et sa double fugue font l'objet d'une autre relation, beaucoup moins favorable, celle de l'évêque Gilbert de Choiseul dans son rapport au pape Innocent XI de 1678 (*Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, IV, 152-153, 1867). La manière dont F. DESMONS, *L'évêque de Choiseul, 1671-1689*, 91, Tournai, 1907, utilise ce rapport n'est guère satisfaisante. L'attitude de Martin Morel, telle que nous la fait connaître le procès-verbal du 3 mars 1677, peut avoir été indigne d'un religieux, sa position juridique n'en reste pas moins fort solide.

Amand les 25 août 1692 et 19 février 1693 (1). Un autre compte, présenté à son abbé le 1^{er} décembre 1696, explique la situation créée à la prévôté par la guerre de la Ligue d'Augsbourg : vers 1692-1693, la prévôté, qui avait longtemps abrité une communauté de cinq à dix religieux, a été délaissée, abandonnée au receveur, qui a « profité du jardin ». Mais le nouveau supérieur administre si habilement la maison qu'il réalise de petits profits grâce auxquels il fait construire un « nouveau tabernacle au Vénéral et une niche à la Vierge, qui tout deux sont logez à confusion ». En 1692, il reçoit Monsieur de Colinier, lieutenant du roi à Courtrai ; l'année suivante, le duc de Choiseul et le maréchal de Saxe (2). Les abbés de Saint-Amand vont reprendre l'habitude d'envoyer à Courtrai leurs religieux infirmes ou malades (3).

Depuis des années déjà, les conflits de juridiction se multipliaient entre la prévôté et le Magistrat de la ville, et aussi les procès (4). Le gouvernement s'efforce d'en réduire le nombre. Marc de Fonseca, conseiller du roi et sous-délégué à l'intendance de la ville et châtellenie de Courtrai, est chargé de proposer ses bons offices. Le prévôt Ladvoocat, en ayant référé à son prélat, répond le 31 mai 1703, au conseiller que l'abbé de Saint-Amand accepte avec empressement (5).

Le 12 septembre 1705 le grand prieur Nicolas Tirsay, accompagné de dom Célestin Lefebvre, président du séminaire bénédictin de Douai, *vice secretarii*, vint faire la visite canonique de la prévôté ordonnée par le XXI^e synode de la Congrégation des Exempts de Flandre. Elle se termina le 12 septembre (6). Dom Ladvoocat mourut le 5 janvier 1707 (7).

RUPERT FONTAINE, fils de Martin et de Jeanne Bernard, fut baptisé à Mons, en l'église Saint-Nicolas, le 25 juillet 1657 ; il fit profession à Saint-Amand le 30 juin 1679 (8). En 1685, il tient le vestiaire (9). On le trouve dans la charge de sous-prieur le 21 juillet 1685 et encore le 6 février et le 4 juin 1707 (10). Il est également secrétaire du Chapitre du 17 juin 1694 et en 1696 (11). Il fut nommé prévôt de Courtrai, le 15 juin 1707, par le grand prieur Nicolas Tirsay, vicaire du

(1) A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XXII.

(2) A. D. N., 12 H 776 et 777.

(3) Ainsi, par exemple, l'ancien prieur de Saint-Amand, dom Albert Popée, qui avait été nommé prévôt de Sirault le 20 février 1692 ; il vint séjourner à Courtrai du 4 avril 1697 au 3 avril 1699 (A. D. N., 12 H 778 ; cf. *Monasticon belge*, I, 297) ; dom Augustin Maloteau, qui demeure quatre ans à Courtrai et y revient mourir le 29 octobre 1707 (A. G. R., *Arch. eccl.*, 16852, f^o 30 ; il figure au 31 octobre dans le nécrologe) ; le futur prévôt dom Grégoire Damman, qui vient à Courtrai du 15 octobre 1692 au 15 octobre 1700 (A. D. N., 12 H 778). En 1700, le receveur de Saint-Amand réclamera de la prévôté 1564 livres 6 sous pour la pension de Michel Carette, qui est à Courtrai depuis plus de 23 mois : il s'agit, pour ce religieux, d'un éloignement qui s'explique par ses écarts de conduite (voir A. G. R., *Arch. eccl.*, 16852, f^o 43^{vo} : interrogatoire du 18 avril 1692). A. DE POORTER, *La prévôté*, 89-92, a édité un règlement, malheureusement non daté, pour les religieux envoyés à Courtrai ; il y est expressément dit que cette maison est destinée aux moines de Saint-Amand qui, pour des raisons de santé, ne peuvent s'astreindre aux rigueurs de la règle.

(4) Voyez les comptes pour l'année 1663-1664 (A. D. N., 12 H 762). On ne devine que trop les raisons du Magistrat. Cependant dom Ladvoocat, un peu désarmé par l'hostilité des Courtraisiens, avait demandé à son abbé de lui envoyer dom Maurant et dom Baudry, deux confrères expérimentés, qui l'aideraient à faire front aux assauts du Magistrat. Le 12 décembre 1702, dom Placide Paroiche lui répond avec une certaine vivacité que les deux religieux sont trop nécessaires à Saint-Amand, que de plus on le croit très capable de se débrouiller seul (A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton CXIV, correspondance).

(5) ARCHIVES COMMUNALES À COURTRAI, farde Saint-Amand.

(6) A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton CVII.

(7) Nécrologe de Saint-Amand ; même date dans R. VAN WAERFELGHEM, *L'obituaire de l'abbaye de Prémontré*, 23, Louvain, 1913.

(8) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16852, f^o 29.

(9) A. D. N., 12 H 465.

(10) A. D. N., 12 H 31 ; A. G. R., *Arch. eccl.*, 16853, p. 24, 53 et 82 (voir aussi *ibidem*, 16852, f^{os} 59^{vo} et 64).

(11) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16852, f^o 48^{vo}.

cardinal de Médicis, abbé commendataire (1). Dom Maurant Duclin vint prendre possession de la prévôté en son nom, lui-même vint s'y établir à partir du 10 avril 1710 (2). Cette année une inondation avait rendu le séjour à l'abbaye de Saint-Amand pénible ; aussi le grand prieur envoya-t-il plusieurs moines à Courtrai, non pas, remarque-t-il, *quia infirmi sunt, sed ne infirmi fiant*; il eut donc soin de les munir d'un règlement disciplinaire, qui n'a d'ailleurs rien de très austère (3): Dom Rupert Fontaine eut à défendre les revenus de sa prévôté contre les convoitises du nouveau commendataire, le cardinal de la Trémoille. Le prévôt, pour se maintenir dans ses droits, présenta une requête au Conseil d'État à Bruxelles le 7 février 1714 ; le 9 août suivant, un arrêt était rendu en sa faveur (4). Le 30 avril 1712, il perd un procès que le bourgmestre et échevins de la paroisse d'Ardoie lui ont intenté avant le 22 juillet 1709 (5). On retrouve son nom dans une consultation juridique au sujet du droit d'écouage du prévôt de Saint-Amand, datée du mai 1718 (6). De graves infirmités accablent dom Rupert dès mai 1720 et l'empêchent d'administrer la prévôté (7). En janvier 1722, des élections abbatiales eurent lieu à Saint-Amand ; dom Rupert ne put s'y rendre ; il devait mourir le 21 octobre suivant (8).

GILLES MUIDAVOINE (ou Muidavine), né à Saint-Amand, de Laurent et de Marie-Catherine Henniqueau, reçut le baptême en l'église paroissiale Saint-Martin le 28 mai 1670 ; il fit profession le 27 septembre 1690 (9). Il célébra sa messe de prémices le 1^{er} octobre 1696 (10). On

(1) Copie de la patente dans le registre aux actes de la seigneurie de la prévôté (A. É. B., *Châtellenie de Courtrai, archives scabinales*, 2^e série, reg. 47, f^o 162^{vo}-163) ; cf. Fr. DE POTTER, *Geschiedenis van Kortrijk*, III, 315. C'est seulement le 15 février 1708 qu'il obtint des Seigneurs de la Conférence l'autorisation de résider à Courtrai ; le cardinal de Médicis était intervenu auprès de son parent l'électeur de Bavière (A. G. R., *Conseil d'État de Régence*, 364).

(2) Le compte d'Eine de 1705 est présenté le 22 avril 1710 devant dom Rupert Fontaine, prévôt (A. É. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XXIV). En attendant qu'il fût libre de gagner Courtrai, dom Grégoire Damman avait été « nommé par interim à la recette de la prévôté » par acte du 9 juin 1707 (A. É. B., *Châtellenie de Courtrai, arch. scabinales* reg. 47, f^o 153). Même après l'arrivée de dom Rupert, il lui arrive d'être qualifié de prévôt : ainsi, le 21 octobre 1710, il est cité à comparaitre devant le Conseil de Flandre sur plainte du Magistrat de Courtrai qui conteste à la prévôté l'exercice du droit d'écouage (ARCHIVES COMMUNALES À COURTRAI, farde Saint-Amand). Dom Grégoire Damman était né à Tournai le 2 juillet 1666 de Gilles-François, chevalier, seigneur de Warnoise, et de Cornélie van Borselle van der Hooghe, et il avait été baptisé le 10 juillet suivant, en l'église Saint-Quentin, sous le nom de Charles-Jean. Il avait fait profession à Saint-Amand le 27 avril 1687 et célébré ses prémices sacerdotales le 1^{er} octobre 1690 (A. G. R., *Arch. eccl.*, 16852, f^o 30^{vo} et 16855, f^o 11^{vo}). Il vécut presque continuellement à Courtrai, sans doute à cause d'une santé assez précaire (le carton XLIV aux A. É. B., *Fonds de Saint-Amand*, est plein de détails sur les soins qu'il reçoit, en 1727 et en 1737, des chirurgiens et des apothicaires de Tournai et de Courtrai), et remplaça plusieurs fois les prévôts absents ou malades, comme dom Rupert Fontaine de 1707 à 1710 et dom Gilles Muidavoine en 1747. C'est le motif pour lequel Fr. DE POTTER et A. DE POORTER l'ont introduit dans leurs listes des prévôts de l'année 1732, mais sans en avoir le droit, surtout à cette date. Dom Grégoire Damman mourut à Courtrai le 1^{er} octobre 1754 (nécrologe).

(3) A. D. N., 12 H 42, pièce 174 ; lorsqu'en 1725 le Magistrat de Courtrai voudra réduire la franchise des moines du droit d'accises au taux de six brassins de bière et de six pièces de vin, les moines invoqueront la présence toujours possible d'un plus grand nombre de religieux « comme en 1710 » pour être maintenus dans leur ancien droit de n'être assujettis à aucun taux (ARCHIVES COMMUNALES À COURTRAI, farde Saint-Amand : projet d'un accord entre le magistrat et la prévôté). Ils échouèrent dans leur revendication.

(4) A. G. R., *Conseil d'État*, 1444 ; A. É. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XLIV ; voir *ibidem*, carton CXIV (une lettre à ce sujet de l'avocat C. Cobrysse, datée de Bruxelles, du 6 février 1714, qui contient des détails importants sur cette affaire) et [DEU DE MONTDENOIX], *Récapitulation*, 96-97.

(5) A. É. B., *Cumulus ecclesiasticus*, 325.

(6) ARCHIVES COMMUNALES À COURTRAI, farde Saint-Amand.

(7) Il demanda au receveur d'Eine un accompte de 300 florins « à cause de ses infirmités » (A. É. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XXVIII).

(8) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16852, f^o 29 ; le nécrologe de Saint-Amand le mentionne à la date du 16 octobre.

(9) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16852, f^o 39^{vo}.

(10) *Ibidem* ; il a été ordonné prêtre à Florennes par Jacques, archevêque de Tuam (Irlande), qui y résidait en exil (Fr. DE POTTER, *Geschiedenis van Kortrijk*, III, 318) ; je ne sais où cet auteur a été chercher ces détails ; il n'a pu les inventer et, dans la mesure où nous pouvons les contrôler, ils sont exacts.

le trouve chargé du vestiaire en 1722 (1), et il s'occupait de la direction spirituelle des bénédictines réformées de la Paix Notre-Dame fondées à Saint-Amand par dom Nicolas Dubois (2). Il est nommé prévôt le 17 octobre 1722 (3). Le 14 juillet 1725, il passe accord avec le Magistrat de Courtrai au sujet de l'étendue de la juridiction de la prévôté et des limites de son ressort (4), accord accepté et confirmé par le chapitre de Saint-Amand le 9 août suivant (5). A l'occasion de cette transaction les deux parties chargèrent J. de Fraye, arpenteur juré, de dresser la carte figurative de la prévôté (6). Sous l'administration de dom Muidavoine, les moines de Saint-Amand bâtirent une « nouvelle maison » prévôtale (7). La communauté de Saint-Amand désigna notre prévôt pour prendre part, avec l'abbé coadjuteur Nicaise Vollet, au chapitre général des Exempts de Flandre, réuni à Lobbes le 8 mai 1729 (8). Le 30 août 1747 dom Muidavoine se fait conduire à Saint-Amand ; il est de retour à Courtrai le 2 septembre. Peu après, il s'alite, gravement malade. Il meurt le 29 septembre 1747 ; on l'enterre dans la chapelle de la prévôté (9).

MARTIN TOURNAN, né à Tournai, de Martin et de Caroline Desgardins, est baptisé en l'église Saint-Quentin le 4 mai 1697. Il fit profession à Saint-Amand le 31 mai 1716 et fut ordonné prêtre le 7 juin 1721 (10). Il fut ensuite secrétaire du chapitre, charge dans laquelle on le trouve le 2 mars et le 9 août 1725 (11), le 25 novembre 1726 (12) et le 7 septembre 1729 (13). En 1733, il reçoit procuration pour intervenir, à Paris, dans des contestations relatives à la prévôté de Sirault ; la procuration est renouvelée le 23 mars 1736 ; il est qualifié de « procureur » du monastère ; il porte encore ce titre le 19 novembre 1744 (14). Il succède à dom Muidavoine, comme prévôt de Courtrai, le 6 octobre 1747 (15). Avant même de prendre l'administration en mains, il réclame

(1) A. D. N., 12 H 32.

(2) F. DE POTTER, *Geschiedenis van Kortrijk*, III, loc. cit.

(3) A. É. B., *Châtellenie de Courtrai*, arch. scabinales, 2^e série, reg. 47, f^o 260. Le 25 novembre suivant dom Muidavoine paie 51 florins, 4 patards pour prix du vin livré à l'occasion des funérailles de son prédécesseur, par ordre du grand prieur dom Étienne Barclan (A. É. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XLIV). Sur son administration, voir A. D. N., 12 H 783, 784, 786 et 787, et les comptes d'Eine de 1721 à 1727 (A. É. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XXVII, XXVIII et XXX).

(4) A. É. B., *Châtellenie de Courtrai*, arch. scabinales, 2^e série, reg. 48, f^{os} 1-11 (texte édité dans MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 339, et dans A. DE POORTER, *La prévôté*, 82-86). Le texte définitif comprend 18 articles ; aux ARCH. COMM. DE COURTRAI existe un avant-projet en quinze articles annoté par un juriste au service du Magistrat.

(5) A. DE POORTER, *La prévôté*, 87-88.

(6) Il y en avait au moins trois exemplaires : la ville et la prévôté avaient payé chacune trois livres de gros pour l'exécution de cette carte (les reçus de J. de Fraye sont aux A. É. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XLIV) ; l'exemplaire de la ville est reproduit dans A. DE POORTER, *La prévôté* ; l'exemplaire des moines avait été encadré. Les religieux conservaient le texte authentique du concordat dans une boîte de fer-blanc commandée à cette occasion. Les comptes de 1724-1725 auxquels on emprunte ces détails, ont noté que dom Cassiodore Derospie et le conseiller pensionnaire de la ville de Courtrai, Vander Straeten, avaient été ensemble à Bruxelles pour faire homologuer leur accord (A. D. N., 12 H 784).

(7) Comptes de 1728-1729 (A. D. N., 12 H 787).

(8) Registre du Chapitre (A. G. R., *Arch. eccl.*, 16853, p. 282).

(9) Registre des vêtements (A. G. R., *Arch. eccl.*, 16853, fol. 6) ; nécrologe de Saint-Amand. Durant sa maladie, dom Grégoire Damman le remplace dans son administration. Le 22 septembre 1747, il ouvre un compte où l'on trouvera de nombreux détails sur la maladie et le trépas de dom Muidavoine (A. É. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XLIV ; ce même carton renferme de très nombreuses lettres adressées à dom Gilles Muidavoine).

(10) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16853 (registre capitulaire), p. 300.

(11) A. D. N., 12 H 782 et MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 389.

(12) A. D. N., 12 H 785.

(13) A. D. N., 12 H 787.

(14) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16854, p. 14-15.

(15) Copie de la commission dans le registre aux actes de la Prévôté de Courtrai (A. É. B., *Châtellenie de Courtrai*, arch. scabinales, 2^e série, reg. 48, f^o 226^{vo}). A. DE POORTER, *La prévôté*, 24, dit « le 28 octobre » : il se trompe donc. Le 14 novembre, il reçoit de l'abbé de Saint-Amand, en don gratuit, 255 florins pour subvenir aux besoins les plus pressants de la prévôté (A. É. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XLIV).

à son abbé le retour à la mense de Courtrai des biens sis à Everbeek (Hainaut, canton de Flobecq), qui étaient, à ce moment, rattachés à la mense de Sirault (1). Malgré le poids de son argumentation, Martin Tournan ne réussit pas à faire prévaloir son point de vue. Sa maison avait cependant besoin de cet accroissement de revenus : lorsque dom Tournan assure « qu'aujourd'hui la prévôté de Courtrai est hors d'état de se soutenir et près de sa ruine par la modicité de ses revenus et par les charges excessives auxquelles elle est obligée... », il n'exagère nullement ; les graves embarras financiers auxquels ses successeurs devront faire face démontrent la sincérité du prévôt. Cependant Martin Tournan poursuivait courageusement son plan d'assainissement des finances de Courtrai. Le 22 octobre 1749, le Chapitre de Saint-Amand ratifie une transaction passée les 15-16 octobre précédents entre le prévôt de Courtrai et le comte Louis-Albert de Houchin, chevalier, marquis de Berthe et seigneur d'Ardoois (2), au sujet des droits seigneuriaux à Ardoois. Le prévôt cède au seigneur d'Ardoois, qui a le tiers des rentes seigneuriales, les deux autres tiers ; ensemble les trois tiers forment désormais un seul fief relevant de la prévôté. Le comte versera mille florins au prévôt qui emploiera six cents florins aux réparations les plus urgentes à faire au bâtiment de la prévôté et le reste à l'achat de biens fonds ; le prévôt conserve les dîmes d'Ardoois et l'abbé pourra continuer à s'intituler baron d'Ardoois (3). Cette transaction fut approuvée par l'abbé de Lobbes, en sa qualité de président de la Congrégation des Exempts de Flandre le 28 janvier 1750, et le 30 janvier suivant par l'empereur, en sa qualité de comte de Flandre (4).

Aussi érudit qu'avisé en affaires, dom M. Tournan consacrait ses loisirs à des recherches historiques (5). Il reste de lui une *Dissertation historique et critique sur les titres et qualités de S. Evarard, fondateur du monastère de Cysoing* (6). M. Tournan mourut à Courtrai le 5 juin 1761 et fut entermé le lendemain dans la chapelle de la prévôté (7). Le musée de Courtrai conservait son portrait peint par le peintre tournaisien Théodore-François Delmotte, en 1744 (8).

À la mort de dom Tournan, le grand prieur de Saint-Amand, dom André Bénay, désigna dom Bernard Jacquart (9), comme « administrateur » de la prévôté (10), en attendant la désignation

(1) A. D. N., 12 H 157, où on trouvera notamment une lettre de dom Martin Tournan à l'abbé Nicaise Vollet, apostillée par ce dernier le 15 octobre 1747. Un cahier de 1522, conservé au secrétariat de l'abbé, avait livré à dom Tournan la preuve que les biens d'Everbeek avaient jadis appartenu à la prévôté de Courtrai, mais qu'ils avaient été distraints par l'abbé Guillaume de Bruxelles ; l'abbé Pierre Honoré les avaient unis plus tard, et contre tout droit, à la prévôté de Sirault. Dans A. É. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton LXVIII, on rencontre encore quelques mémoires contradictoires à ce sujet.

(2) Sur ce personnage, qui hérite des de Thiennes la seigneurie d'Ardoois, voir P. ALLOSSERY, *Ardoois meest onder herhelijk oogpunt*, dans A. S. E. B., LXXXII, 213, n. 4, 1939.

(3) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16854, p. 58-65 ; cette transaction mettait fin à de longues et mesquines discussions. P. ALLOSSERY, *op. cit.* 50, n. 1, cite un dossier conservé aux ARCH. NAT. DE PARIS, Dossiers A. B. XIX, 182-183, qui contient un procès engagé par le marquis de Berthe contre l'abbé ou le prévôt de Saint-Amand ; il n'en dit pas davantage. Le fils du marquis, Jean-Joseph de Houchin, vendit la seigneurie d'Ardoois, le 26 avril 1773, à Théodore-Joseph, vicomte de Jonghe, avocat au Conseil de Flandre, pour 26.500 livres tournois.

(4) P. ALLOSSERY, *Ardoois meest onder herhelijk oogpunt*, dans A. S. E. B., LXXXII, 213, n. 4, 1939.

(5) Le prévôt Tournan a consacré une bonne partie de ses économies, ou peut-être de ses ressources personnelles, à se constituer une belle bibliothèque. Nous possédons encore les factures de ses libraires à Lille et à Courtrai (A. É. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XLIV) ; il était notamment abonné aux *Mémoires de Trévoux*, et au *Journal des Savants*.

(6) Voir ci-dessus, p. 133.

(7) Registre des vestures (A. G. R., *Arch. eccl.*, 16855, f° 15^{vo} ; et 16853, p. 300) ; nécrologe de Saint-Amand.

(8) G. GAULLET, *Catalogue du Musée de peinture et de sculpture de la ville de Courtrai*, n° 5, Courtrai, 1912.

(9) Fils légitime d'Antoine et d'Antoinette Mazureel, né à Lille et baptisé à Saint-Étienne le 26 juin 1706 ; profès le 10 septembre 1729 et ordonné prêtre le 19 mai 1731 (A. G. R., *Arch. eccl.*, 16853, p. 305). Il mourut le 27 mars 1772 (*Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai*, XV, 31, 1910).

(10) Dom Jacquart signe, avec le titre d'administrateur, des reçus du 23 juin au 9 septembre 1761 (A. É. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XLIV).

du titulaire par le cardinal d'York, abbé commendataire (1). Dom Jacquart demeurait à la prévôté au moins depuis le 19 septembre 1746 (2).

DENIS LEFEBVRE, fils légitime de Denis et de Marie-Aldegonde Simon, reçut le baptême à Tournai en la paroisse de Saint-Nicaise, le 21 octobre 1711 ; profès le 27 juillet 1732, il fut ordonné prêtre à Tournai le 17 mars 1736 (3). Il est nommé prévôt de Courtrai le 10 octobre 1761 et installé le 25 novembre suivant par dom Amand Barbry, sous-prieur de Saint-Amand à ce commissionné (4). Il remplit cette charge jusqu'à son décès le 4 juillet 1778 (5). Il avait pour compagnon dom Bernard Jacquart, dom Louis Lebleu et dom Maurice Luton. Le Chapitre de Saint-Amand avait reçu communication d'un décret du gouverneur général des Pays-Bas, Charles de Lorraine, sur la collation des bénéfices réguliers dans les provinces belges de Sa Majesté apostolique ; l'ayant accepté, par décision capitulaire du 2 février 1768, il envoya, le 28 mai, le secrétaire, dom Bertin Landrieu, le notifier aux confrères de la prévôté de Courtrai. Tous s'y soumirent, sauf dom Maurice Luton (6).

CÉLESTIN HAVET, fils d'Étienne-Joseph, marchand de gros et franc juré de Tournai, et d'Anastasia-Françoise-Michèle Evrardo, est né à Tournai et a été baptisé à Notre-Dame le 1^{er} janvier 1719. Il reçoit l'habit de novice à Saint-Amand le 11 janvier 1739 et fait profession le 15 janvier 1740 sous le nom de Célestin (7). En 1746, il est receveur du refuge de Tournai (8) et, en février 1768, président du séminaire de Saint-Amand à Douai (9). Il fut nommé prévôt de Courtrai le 9 juillet et installé le 23 août 1778 (10). Mais il mourut le 2 juin 1779, dans la première année de sa charge (11).

(1) Fr. DE POTTER, *Geschiedenis van Kortrijk*, III, 319. Henri-Benoît Stuart, cardinal d'York (1725-1807), avait reçu l'abbaye de Saint-Amand en commende en 1755.

(2) Les comptes d'Eine de 1739 à 1744 sont présentés, le 19 septembre 1746, au prévôt Muidavoine en présence de dom Anselme Watremez et de dom Jacquart (A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XXX ; voir aussi A. G. R., *Arch. eccl.*, 16854, p. 65 ; A. D. N., 12 H. 788 et A. DE POORTER, *La prévôté*, 31, n. 3).

(3) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16853, p. 309 ; A. D. N., 12 H 788.

(4) Copie de ses patentes et procès-verbal de son installation aux A. É. B., *Châtellenie de Courtrai, archives scabinales*, 2^e série, reg. 51, f^o 22-25^{vo}. L'avocat Emmanuel de Bare présenta à dom Lefebvre, prévôt, les comptes d'Eine établis par feu son père J. Ph. de Bare ; le compte d'Eine n'avait plus été présenté depuis le 3 juin 1760 (A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XXX). Le 7 novembre 1762 le prévôt Lefebvre fait peindre et dorer une chaise de poste neuve chez Arnoul Iseux à Tournai (*Ibidem*, carton XLIV).

(5) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16853, p. 309 ; nécrologe de Saint-Amand ; *Bulletin de la Société d'Études de la Province de Cambrai*, XV, 31, 1910.

(6) Dom Maurice Luton, né à Bruille sur Escaut le 5 février 1727, mort à Saint-Amand le 10 décembre 1785, s'était fait nommer irrégulièrement prévôt de Sirault en 1759. C'est à la suite de cette incartade que les religieux de Saint-Amand adressèrent, le 27 mai 1760, une supplique à l'impératrice, reine apostolique, lui demandant que désormais aucun moine français ne puisse être nommé à un bénéfice régulier dans les Pays-Bas sans une obédience écrite de ses supérieurs (A. G. R., *Arch. eccl.*, 16854, p. 147-170). Maurice Luton continua ses intrigues et réussit même à obtenir des lettres de cachet contre le sous-prieur dom Étienne Bargibaut, comme il ressort d'une lettre de dom G. de Colins, président des Exempts de Flandre, au cardinal d'York, du 30 juillet 1766 (A. G. R., *Arch. eccl.* 16854 ; copie sur feuille détachée).

(7) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16855 (registre des vestures), f^os 3^{vo}-4 et 16853 (registre capitulaire) p. 313-314.

(8) A. D. N., 12 H 422.

(9) A. D. N., 12 H...

(10) Copie de sa commission et compte-rendu de son installation dans A. Ét. B., *Châtellenie de Courtrai, archives scabinales*, 2^e série, reg. 52, f^os 103^{vo}-104^{vo}. Trois documents concernant dom Célestin Havet aux A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XLIV.

(11) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16853, p. 314 ; nécrologe de Saint-Amand ; *Bulletin de la Société d'Études de la Province de Cambrai*, XV, 31, 1910.

PIERRE DE FRANCE, fils de François, fermier, et de Barbe-Aldegonde Delbarre, est né à Noyelles-Godault (Artois) et a été baptisé le 6 septembre 1715. Il a reçu l'habit de novice le 25 juillet 1737 et prononcé ses vœux solennels le 27 juillet 1738 (sous son nom de baptême). Il est ordonné prêtre à Tournai le 18 mars 1743 (1). Il a séjourné quelque temps à Barisis, où on le trouve le 25 janvier 1763 (2). Il succède ensuite à dom Célestin Havet comme prévôt de Courtrai, le 11 juin 1779, et est installé le 17 juin suivant (3). Il fut remplacé en, 1782, par Cyr Bourdon. Il fut ensuite nommé prévôt de Barisis, où on le trouve encore le 9 octobre 1784 (4).

CYR BOURDON, fils légitime de Jacques et d'Anne-Josèphe Rue, naquit à Péruwelz et fut baptisé sous le nom d'Antoine le 29 octobre 1713 (5). Il fit profession le 14 décembre 1735 et fut ordonné prêtre à Tournai le 19 décembre 1739. Il fut nommé prévôt de Courtrai le 13 mars 1782 et fut installé le 19 mars suivant par le grand prieur Henri Donné (6). Il mourut dans cette charge le 22 octobre 1783 (7). Durant sa brève administration il eut à faire face à de sérieuses difficultés financières. Un décret de l'empereur Joseph II ayant ordonné la suppression d'un certain nombre de fortifications, notamment de celles de la ville de Courtrai, le prévôt de la Chapelle fut requis de racheter la portion de l'enceinte qui passait derrière la maison prévôtale et de la faire raser à ses frais. Dom Cyr refusa de payer des droits d'amortissement pour l'acquisition d'un terrain qui lui avait appartenu. Finalement on transigea : le prévôt accepta de payer 1900 florins argent courant endéans les deux mois ; de laisser un chemin de quinze pieds au dedans du terrain ; de laisser subsister le fossé de cordon, mais en y gardant un droit de pêche (8). Cette somme de près de deux mille florins, dom Cyr dut l'emprunter aux chanoines de Notre-Dame au taux de quatre pour cent (9). Ces débours, venant s'ajouter aux autres besoins de la prévôté, le trouvaient tout à fait démuné d'argent. Il alla exposer la situation au chapitre de Saint-Amand, et, le 30 octobre 1782, ses confrères l'autorisèrent à hypothéquer les biens de la prévôté jusque à concurrence de trois mille florins, monnaie de change (10).

LAMBERT VANOT, fils de Jean, négociant à Valenciennes, et de Marie-Antoinette de François, fut baptisé à la paroisse Saint-Nicolas de Valenciennes sous les prénoms de Louis-Martin, le 16 mai 1729 (11). Il avait au moins un frère, qui était, en août 1783, négociant à Paris, rue Saint-Denis, paroisse Saint-Eustache (12). Louis Vanot reçut l'habit à Saint-Amand le 12 janvier

(1) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16855 (registre des vestures), f° 2^{vo}, 16853 (registre capitulaire), p. 313.

(2) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16854.

(3) Copie de sa commission et compte-rendu de son installation en présence des bailli, bourgmestre et échevins de la seigneurie de la prévôté dans A. É. B., *Châtellenie de Courtrai, arch. scabinales*, 2^e série, reg. 52, f°^s 139^{vo}-140^{vo}. Le 12 septembre 1781 le compte d'Eine pour 1776 lui est présenté (A. É. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XXX).

(4) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16854. Les comptes de la prévôté de Barisis, conservés aux A. D. N., s'arrêtent malheureusement à l'année 1766.

(5) La notice que donne le registre capitulaire (A. G. R. *Arch. eccl.*, 16853, p. 312) doit être complétée par A. D. N., 12 H 34, pièce 136, et la liste conservée dans A. D. N., 12 H 31.

(6) A. É. B., *Châtellenie de Courtrai, arch. scabinales*, 2^e série, reg. 52, f°^s 222-223.

(7) A. G. R., *Arch. eccl.* 16853, p. 312 ; A. DE POORTER, *La prévôté*, 31, lui donne une place indue dans la liste des prévôts.

(8) ARCHIVES COMMUNALES À COURTRAI, Liasse de Saint-Amand.

(9) La somme de 3000 florins, argent de Brabant, avait été empruntée à quatre pour cent peu avant le 7 septembre 1782 (A. É. B., *Châtellenie de Courtrai, arch. scabinales*, 2^e série, reg. 52, f°^s 254-255^{vo}).

(10) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16854, p. 213. Cette situation financière obérée n'empêche pas dom Bourdon de se commander chez le sellier De Rasse à Tournai, une très élégante « voiture coupée à la française », qui fut livrée avant le 10 janvier 1783 (voir le contrat conservé aux A. É. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XLIV).

(11) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16855 (registre des vestures), f° 6^{vo}.

(12) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16854 (registre capitulaire), p. 247.

1749 et prononça ses vœux le 15 janvier 1750. Il fut ordonné prêtre à Tournai le 22 décembre 1753 (1). Il remplit longtemps la charge de receveur de son abbaye : on le voit, par exemple, aller à Paris, le 11 mars 1772, pour traiter certaines affaires avec le cardinal d'York, abbé commendataire (2). Il fut nommé prévôt de Courtrai le 4 novembre 1783 et installé le 13 novembre suivant par le grand prieur de Saint-Amand, Henri Donné (3). Le 28 janvier 1788 le chapitre de Saint-Amand se réunit à nouveau pour discuter de l'état des finances qui est devenu catastrophique (4). De plus le prévôt est malade. C'est pour le soulager tant dans ses infirmités que dans sa détresse financière que dom Columba Verrier est désigné comme administrateur *ad interim* (5) ; il a la permission d'emprunter jusqu'à six mille florins au moindre denier (6). Dom Lambert Vanot mourut à Courtrai le 23 mai et fut inhumé au cimetière de la Madeleine (7).

HENRI DONNÉ, dernier grand prieur de Saint-Amand, prit le titre de prévôt laissé vacant par la mort de dom Vanot. Il était né à Tournai le 29 mars 1729 (8), fils de Nicolas Antoine et de Noëlle Josèphe Fourniez, artisans. Il reçut l'habit le 27 décembre 1749 et fit profession le 28 décembre 1750. Son ordination sacerdotale eut lieu le 30 mars 1762 (9). Il était sous-prieur en 1762 (10) et il fut élu prieur majeur le 11 mars 1775 (11). Après la suppression de son abbaye en 1790 il vint s'établir à la prévôté de Courtrai (12). Mais, le 21 juin 1792, les Français s'emparent de Cour-

(1) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16853, p. 316, et Registre des vestures.

(2) A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XLIV (il fait imprimer un mémoire I) ; voir encore A. D. N., 12 H 897, 898 et A. G. R., *Arch. eccl.*, 16854, p. 247 (affaire du 18 août 1782).

(3) Copie de la commission et du procès-verbal d'installation dans le registre aux actes de la seigneurie de la prévôté (A. É. B., *Châtellenie de Courtrai*, *arch. scabinales*, 2^e série, reg. 52, f^{os} 291^{vo}-292^{vo}) ; les patentes ont été enregistrées par le Conseil de Flandre le 11 novembre 1783 (*ibidem*) ; il a fallu déboursier, à cette occasion, 114 livres, 12 sous, 6 deniers (A. É. B., *Bruxelles 1866*, n^o 135 : compte de 1783). Prenant possession de sa prévôté, dom Vanot donne aux domestiques, sergents et autres membres du personnel de la prévôté soixante-quinze livres, six deniers de gratifications (A. É. B., *Bruxelles 1866*, n^o 135 ; cfr A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XLIV). Le 18 avril 1786, Emmanuel-Philippe de Bare présente au prévôt Vanot les comptes d'Eine pour les années 1780 à 1784 (A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XXX) ; lui-même ne présente les comptes de la prévôté pour les années 1782, 1783 et 1784 au grand prieur que le 16 octobre 1789 (A. É. B., *Bruxelles 1866*, n^o 135 ; l'exemplaire de la prévôté du compte de 1784 est à Lille, A. D. N., 12 H 789).

(4) Cependant le 12 avril 1787, présentant une déclaration sur l'état des biens de la prévôté, en exécution des édits de Joseph II du 22 et du 27 mai 1786 et du 20 janvier 1787, dom Vanot accusait des revenus de 5005 florins, 18.7 et des charges de 4217 fl. 16.7 ; il est vrai que, la même année 1787, le prévôt s'était engagé à contribuer pour la somme de 650 florins à la restauration de l'église de Markegem (Fr. DE POTTER, *Geschiedenis*, III, 319).

(5) Dom Columba Verrier, fils de Jean et de Françoise-Claire Coulmont, baptisé à Saint-Nicolas de Douai sous le nom de Pierre-Philippe, le 6 août 1740, prit l'habit à Saint-Amand le 13 janvier 1758 et fit profession le 15 janvier 1759 (Registre des vestures, fol. 13^{vo} et 14^{ro}) ; il avait été quelque temps directeur des bénédictines de la Paix-Notre-Dame à Saint-Amand (*La Semaine religieuse de Cambrai*, XX, 623-624, 1937). Les comptes d'Eine pour 1785 lui sont présentés le 7 octobre 1788 (A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XXX) Je ne sais combien de temps il resta à Courtrai ; une pièce non-datée des A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XLIV, spécifie que dom Vanot lui versa trois cents livres d'honoraires « pour le temps qu'il est resté à la prévôté de Saint-Amand à Courtrai ». Dom Jean-Baptiste Courouble paraît l'avoir remplacé à Courtrai ; c'est ce dernier qui présente au grand prieur, le 16 octobre 1789, les comptes de la prévôté pour 1782 et 1783 (A. É. B., *Bruxelles 1866*, n^o 135).

(6) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16854, p. 265-266.

(7) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16853, p. 316 (indique le 23 mai comme date de son décès) ; A. G. R., *Arch. eccl.*, 16855, f^o 35 (indique le 24 mai, de même que le *Bull. Soc. Études province Cambrai*, XV, 623-624, 1910).

(8) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16855, f^{os} 7^{vo}-8^{vo} ; A. D. N., 12 H 34, pièce 148.

(9) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16855, f^{os} 7^{vo}-8^{vo}.

(10) A. D. N., 12 H 738.

(11) A. G. R., *Arch. eccl.*, 16853, p. 317 ; A. G. R., *Arch. eccl.*, 16854, p. 214 (procès-verbal de son élection et confirmation de son élection par le président de la congrégation des Exemptes de Flandre, Gabriel de Colins, abbé d'Ename, le 4 avril 1775).

(12) Il était encore à Saint-Amand le 24 mai 1790 : à cette date il figure pour la dernière fois dans le registre capitulaire (A. G. R., *Arch. eccl.*, 16855, f^o 35).

traï et pillent la prévôté sous prétexte que cette maison, dépendant d'une abbaye française, est un bien de la République (1), ce qui ne les empêche pas d'obliger le prévôt de la Chapelle d'intervenir pour la somme de cinq mille florins dans la contribution de deux millions « que le clergé du district de Gand donne en emprunt à la république de France » (2). Dom Henri Donné se considérant comme émigré, était parti pour la Hollande (3). Il tomba malade à Rotterdam en 1795. Peu après il se crut guéri ; il allait se remettre en route lorsque la mort le surprit. Une lettre datée du 10 septembre 1795 vint apporter la nouvelle à Courtrai (4). L'ancien grand prieur avait avec lui des sommes considérables qu'il laissa à son domestique, un certain Louis Farineaux. Tous les efforts de ses confrères pour récupérer cet héritage échouèrent (5).

Après la mort du grand prieur, dom Jean Baptiste Courouble se considéra comme le prévôt de Courtrai (6). Personne ne l'avait nommé et toute vie régulière avait pratiquement cessé à Courtrai : en 1795, la chapelle de la prévôté servait de salle d'hôpital (7). L'année suivante, la suppression des communautés religieuses en vertu des décrets du Directoire fut promulguée à Courtrai le 6 octobre (8). Le petit monastère fut mis en vente, pièce par pièce (9). Le 4 décembre 1797 la croix qui surmontait la chapelle fut abattue par les Jacobins (10), mais le petit oratoire fut respecté : le dernier pan de ses murs ne disparut qu'après 1919 (11).

Le 14 mai 1824 l'administration communale acheta les bâtiments de l'ancienne prévôté pour y installer l'établissement connu sous le nom de *Hollandsch Kollegie* (12) ; en 1833 cette maison d'éducation fut cédée à l'Évêché de Bruges et prit le nom de Collège épiscopal de Saint-Amand (aujourd'hui *Sint Amandscollege*) (13).

(1) J. GOETHALS-VERCRUYSE, *Cronijcke van Cortrijk, 1793*, cité par J. DE BÉTHUNE, *La prise et l'occupation de Courtrai par Luchner, 18-30 juin 1593*, dans *Mémoire du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, n. s., VI, n° 2, 57, 1927.

(2) A. ÉV. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XLIV. Bien plus, l'armée française interviendra en faveur de la prévôté le 28 août 1794, pour l'aider à recouvrer ses dîmes (*Biekorf*, LV, 96, 1954).

(3) En son absence Jean-Baptiste Courouble arrête en son nom, les 4 janvier et 4 novembre 1793, le compte d'Eine pour les années 1789, 1790 et 1791 (A. É. B., *Bruxelles 1866*, n° 135).

(4) F. DE POTTER, *Geschiedenis van Kortrijk*, III, 319.

(5) Voir les documents conservés aux A. ÉV. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton XLIV et CVII.

(6) Dom Jean-Baptiste (Pierre-Joseph) Courouble, né à Mortagne en 1755, moine de Saint-Amand depuis 1779, avait été ordonné prêtre à Tournai en 1781. Il mourut à Courtrai le 11 septembre 1843 (Fr. DE POTTER, *Geschiedenis*, III, 320). A. DE POORTER, *La prévôté*, 31, reproduit son souvenir mortuaire : on y lit qu'il exerça quelque temps les fonctions d'aumônier à l'hôpital de Courtrai et qu'il sombra ensuite, jusqu'à sa mort, dans la folie. Faisons remarquer qu'en 1805 il n'était pas encore privé de ses facultés intellectuelles car il dirigeait, à cette date, l'école secondaire communale ouverte dans les bâtiments de l'ancien collège royal (A.-C. DE SCHREVEL, *Histoire du petit séminaire de Roulers*, I, 82, Roulers, 1906). — Je ne sais à quel moment dom Courouble vint résider à Courtrai : le compte d'Eine de 1787, arrêté à Courtrai en août 1789, est signé « D. J. Bte Courouble par ordonnance » ; le compte d'Eine de 1786, présenté à dom Columba Verrier, « autorisé de la part de M^r le Prévôt » le 7 octobre 1788, a été arrêté le 4 janvier 1793 « Dom J. Bte Courouble par ordonnance ». Il est donc possible que Jean-Baptiste Courouble ait été envoyé à Courtrai dans le courant de l'année 1789 pour remplacer dom Verrier rappelé à Saint-Amand.

(7) F. DE POTTER, *Geschiedenis*, III, 320.

(8) F. DE POTTER, *op. cit.*, IV, 228.

(9) Les terres et les prairies à usage de blanchisserie qui entouraient la prévôté sont mises en vente le 31 décembre 1797 et le 12 avril 1799 (ARCHIVES COMMUNALES À COURTRAI).

(10) F. DE POTTER, *Geschiedenis*, III, 320.

(11) M. ENGLISH, *Romaansche bouwkunst in Westvlaanderen*, 71, Bruges, 1939 ; F. DE POTTER, *Geschiedenis*, III, 321 semble dire que l'ancienne chapelle, ou du moins le chœur de l'ancienne chapelle, était demeurée en usage jusqu'en 1862 ; cette année-là, en effet, on posa, le 24 mai, la première pierre de la chapelle actuelle ; l'ancien chœur devint sacristie. Quelques pans de mur furent retrouvés en 1903, lors de travaux d'aménagement (A. DE POORTER, *La prévôté*, 5-6).

(12) H. VERCRUYSE, *Les anciens établissements d'enseignement moyen à Courtrai*, CCXCIII, Courtrai, 1908.

(13) A. GYSEL, *Het Sint-Amandscollege*, dans *Kortrijk werkt* (coll. *De levende Steden*, 2), 77, Gand, 1952.

PRÉVÔTÉ DE SAINT-BERTIN À POPERINGE

Pupurninga villa (844-864) ; villa Poparingehem (1040) ; ecclesia de Poparingahem (1095) ; ministerium de Poperingehem (1107) ; villa de Popringhem (1205) ; villa de Poperinges (1208) ; villa de Poperingehem (1223, 1227), grangia prepositi de Popringhem (1237) ; apud Popringhes (1263) ; domus beati Bertini apud Poperinghe (c. 1300) ; nostre maison à Poperinghes (1366) ; Sanctus Bertinus de Poperinghes (1419) ; prepositura Poperingensis (1458) ; domus de Popringhis (c. 1490) ; prepositura Poperinghensis (1497) ; la terre et seigneurie de Popringhes (1529) ; Ste Bertins tot Poperynge (1766) ; la prévôté de Poperinghes (1773) ; la prévôté de Poperingues (1791) ; De Proostdije van St. Bertin (1794) (1).

SOURCES : Les sources de l'histoire de la prévôté de Poperinge sont, pour la plus grande partie, celles de l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer (Pas-de-Calais), à laquelle elle est restée soumise jusqu'en 1791. Dans les sources de l'abbaye, on relèvera ce qui concerne directement la prévôté.

La plus ancienne chronique de Saint-Bertin est le fameux cartulaire de Folcuin, commencé en 961, terminé en 962, à la fois chronique et cartulaire (2). Il a été édité par B. Guérard, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin* (Collection de documents inédits sur l'histoire de France, 1^{re} série), Paris, 1841 ; F. Morand, *Appendice au cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin* (Collection de documents inédits sur l'histoire de France, 1^{re} série), Paris, 1867, donne des corrections, ainsi qu'une *Continuatio*, d'après un ms. du XII^e siècle (Boulogne, Ms. 146). L'édition d'O. Holder-Egger, dans *M. G. H., SS., XIII*, 607-636, utilise également le ms. de Boulogne mais laisse tomber tous les textes diplomatiques (3). Pour ces derniers, les plus anciens toutefois, on dispose aujourd'hui de l'excellente édition de M. Gysseling et A. C. F. Koch, *Diplomata belgica ante annum millesimum centesimum scripta*, I, 1-83, Tongres, 1950 (4).

(1) Arrond. Ypres ; ch.-l. de canton ; anciennement diocèse de la Morinie, puis d'Ypres (1559). — Sur les formes diverses du nom de lieu Poperinge, voir K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, XII, 1044-1057.

(2) A. POTTHAST, *Bibliotheca historica mediæ ævi*, I, 453 ; A. GIRV, *Notices bibliographiques sur les archives des églises et des monastères de l'époque carolingienne*, 48 et 51, Paris, 1901 ; MANITIUS, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, II, 2, 210-214, Munich, 1923 ; WATTENBACH-HOLTZMANN, *Geschichtsquellen. Deutsche Kaiserzeit*, I, 1, 109-110, Berlin, 1942 ; É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église de Belgique*, II, 253, 270-271, Bruxelles, 1945.

(3) Sur cette édition voir les critiques de D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, I, Introd., XXIV-XXV, Saint-Omer, 1866.

(4) Faisons remarquer ici que B. GUÉRARD a édité trois fois la *Breviatio villarum monachorum victus* (= *Dipl. belg.*, n° 34) : une fois dans le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, 97-107, et deux fois dans son fameux *Polyptyque de l'abbé Irminion*, I, 292-296 (fragments), Paris, 1836, et II, 396-404, Paris, 1844 ; malheureusement ces trois éditions ignorent la copie de dom Ch. de Witte, prise directement sur l'original.

La chronique de Folcuin a été poursuivie au XI^e et au XII^e s. par le moine Simon, qui fut deux fois abbé de Saint-Bertin, de 1123 à 1127 et de 1131 à 1137, et mourut à Gand en 1148 (1). Son œuvre est toujours éditée avec celle de Folcuin. Une double *Continuatio* mène la chronique de Simon jusqu'à la fin du XII^e siècle : c'est ici qu'il est question de Poperinge (2).

La chronique de Jean de Langhe d'Ypres (Johannes Longus ou Iperius), abbé de Saint-Bertin de 1365 à 1383 (3), tient de la chronique locale et de l'histoire universelle. Remarquablement érudit pour son temps, Iperius a compilé une masse de documents ; son habileté à amalgamer ces matériaux, à les entourer d'ingénieux commentaires, a parfois donné le change sur son originalité. Son goût pour les légendes épiques n'intervient heureusement pas lorsqu'il parle de la prévôté de Poperinge (4). Sa *Chronica monasterii Sanctii Bertini*, qui va de 590 à 1294 (5), se trouve dans E. Martène et U. Durand, *Thesaurus novus anecdotum*, III, 441-776, Paris, 1717. O. Holder-Egger a réédité tous les passages relatifs à la Flandre dans les *M. G. H.*, SS., XXV, 747-866 ; E. Martène et U. Durand, *Amplissima collectio*, VI, 613-632, Paris, 1729, ont donné une *Continuatio* conservée dans un ms. de Saint-Vaast mais composée à Saint-Bertin du vivant de l'abbé Jean de Lannoy († 1492), à laquelle fait suite un bref *Supplementum ex alio ms. codice*, qui va jusqu'au début du XVII^e siècle.

Sauf quelques fragments, la chronique d'Alard Tassar († 1532), rédigée au début du XVI^e siècle, (Bibliothèque municipale de Saint-Omer, Ms. 747) (6), n'a pas encore trouvé d'éditeur, malgré son intérêt (7). La chronique de dom André Loman (1721) semble également contenir des chapitres utiles ; elle est aussi inédite (8). Dans la dernière partie de son célèbre *Cartulaire* (9), dom Ch.-Jos. Dewitte a noté une série d'éphémérides, dont plusieurs concernent les prévôts de Poperinge (10).

Un seul chroniqueur étranger à Saint-Bertin a parlé de la prévôté : l'auteur anonyme qui, au début du XIII^e siècle, a fait le récit de l'érection du monastère de Saint-André-lez-Bruges en abbaye indépendante (11).

(1) Voir V. FRIS, *Simon de Gand*, dans *Biogr. Nat.*, XXII, col. 538-541, Bruxelles, 1914-1920, (comparez le jugement, assez dédaigneux, de FRIS avec celui d'É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, II, 183, n. 1, Bruxelles 1945).

(2) *M. G. H.*, SS., XIII, 673.

(3) H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, I, 329-346, Saint-Omer, 1854 ; A. POTTHAST, *Bibliotheca historica mediæ ævi*, I, 669-670 ; A. GIRY, *Notices bibliographiques sur les archives des églises et des monastères de l'époque carolingienne*, 49 ; A. MOLINIER, *Les sources de l'histoire de France des origines aux guerres d'Italie*, II, n° 1782, Paris, 1902.

(4) L. VAN DER ESSEN, *Jean d'Ypres ou de Saint-Bertin* († 1383). *Contribution à l'histoire de l'hagiographie médiévale en Belgique*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, I, 475-494, 1922, a quelques pages sur la chronique (484-485). Le goût de l'abbé de Saint-Bertin pour les légendes épiques a été mis en relief par A. DE SAINT-LÉGER, *La légende de Lyderic et des Forestiers de Flandre*, dans *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, XXVI, 115-137, 1904 ; sur les procédés d'Iperius, voir encore F.-L. GANSHOF, *A propos de la chronique de Lambert d'Ardes*, dans *Mélanges d'histoire du Moyen-Âge offerts à M. Ferd. Lot*, 541 n. 1, Paris, 1925, et *Saint-Bertin et les origines du comté de Guines*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, X, 542, 1932.

(5) Jean d'Ypres, mort en 1383, avait laissé sa chronique inachevée ; d'autres mirent la rédaction au point. Sur les sources de la chronique d'Iperius, voir la magistrale introduction d'O. HOLDER-EGGER, dans *M. G. H.*, SS., XXV, 736-747.

(6) M. MICHELANT, *Manuscrits de la Bibliothèque de Saint-Omer*, III 334-335. (*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, Paris, 1845).

(7) Chan. O. BLEU, *L'école Bertinienne. I. Abbés et religieux de Saint-Bertin chroniqueurs, copistes et enlumineurs* dans *B. S. A. M.*, XIV, 103-105 ; Dr. LANSSELLE, *La chronique d'Alard Tassar, religieux de Saint-Bertin*, dans *B. S. A. M.*, XV, 47-63.

(8) Sur ce chroniqueur, voir H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, II, 369 et 388 (de nombreux extraits sont publiés dans l'*Appendice*, 523 sv.) Le ms. de la chronique appartenait, en 1892, à l'avocat André Le Glay, à Douai (voir *Revue de l'Art chrétien*, XLI, 474, 1892).

(9) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-OMER, Ms. 803, t. X. Sur l'auteur voir G. DELAMOTTE, *Dom Charles-Jos. Dewitte, auteur du Grand Cartulaire de Saint-Bertin, pendant la révolution*, dans *Revue de Lille*, XXVII, 330-344, 1911.

(10) L'ouvrage de H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin d'après les anciens monuments de ce monastère*, 2 vol. Saint-Omer, 1854-1855, est composé presque exclusivement d'après les chroniques de Folcuin, Simon, Tassar, Loman et de leurs continuateurs. Malheureusement ce que cet auteur dit (II, 516-519) sur les « Écrivains de l'abbaye » est fort insuffisant.

(11) Ch. VAN DEN HAUTE, *Une chronique inédite de l'abbaye bénédictine de Saint-André-lez-Bruges, du XII^e-XIII^e*

Le nécrologe de l'abbaye de Saint-Bertin n'est plus conservé, mais un religieux de la maison, dom Robert Lhoste († 1677), avait dressé la liste des moines avec l'indication de la date de leur prise d'habit, leurs principales charges et la date de leur décès. Cette liste, reprise et complétée par dom Ch.-Jos. Dewitte, a été publiée par le chan. O. Bled au t. IV de D. Haigneré, *Les chartes de Saint-Bertin d'après le Grand Cartulaire de dom Charles-Joseph Dewitte*, 407-453, d'après le Ms. 815, f^{os} 110 sv. de la Bibl. munic. de Saint-Omer. Nous le citons d'après le titre que lui a donné dom Dewitte : *Catalogus Bertiniorum religiosorum*. On y retrouve presque tous les prévôts de Poperinge ; mais, outre qu'il maltraite les noms propres, ce catalogue renferme tant d'erreurs que, chaque fois qu'on le pourra, il faudra en contrôler les données.

L'histoire du chartier de l'abbaye de Saint-Bertin et des mesures prises par les abbés pour en assurer la conservation a été excellemment retracée par D. Haigneré dans l'*Introduction* à son édition monumentale *Les chartes de Saint-Bertin d'après le Grand Cartulaire de dom Charles-Jos. Dewitte*, t. I, p. V et sv. (1). Ces pièces, que les abbés de Saint-Bertin dérobaient si jalousement à la vue des curieux et même des érudits, furent dispersées à la Révolution. Les collectionneurs n'ont pu en sauver qu'un tout petit nombre (2).

Grâce au dernier archiviste de Saint-Bertin, l'érudit Charles-Jos. Dewitte, on connaît parfaitement le classement des archives de cette maison : on sait que les titres étaient répartis en « boîtes » correspondant aux grandes propriétés du monastère ; Poperinge avait la sienne qui n'était pas une des moins importantes. Une heureuse fortune a voulu qu'un lot de 178 chartes concernant les propriétés de Saint-Bertin en Flandre occidentale échappassent à la destruction. Elles furent retrouvées à Gand au moment où elles allaient être détruites ; elles sont déposées aujourd'hui aux Archives de l'État à Gand (3). Le dernier abbé de Saint-Bertin, dom Joscio Dalennes, les avait amenées à Poperinge lorsqu'il vint se réfugier à la prévôté, en mai 1790 (4). Ces 178 chartes (de 745 à 1632) ont été publiées par F.-H. D'Hoop, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe et de ses dépendances à Bas-Warneton et à Couckelaere*, (Publications de la Société d'Émulation de Bruges, n° 16), Bruges, 1870 (5).

Fort heureusement aussi, peu avant la Révolution, de 1776 à 1779, l'archiviste Ch.-Jos. Dewitte avait, par ordre de son abbé, copié ou résumé en dix volumes in-folios chacune des pièces de l'important chartier de Saint-Bertin (6). Les sept premiers volumes de ce *Grand Cartulaire* contiennent des copies en forme authentique, contrôlées par deux érudits et collationnées par deux notaires royaux, dont les signatures légalisées permettent de suivre l'archiviste au travail (7).

Enfin, dom Ch.-J. Dewitte envoya à Paris, en 1782, 550 copies des actes les plus intéressants au point de vue de l'histoire générale pour être conservées dans la collection des chartes rassemblées par l'historio-

siècle, dans *A. S. E. B.*, LIX, 301, 1909. Cette petite « chronique » a été incorporée par le moine A. GOETHALS (XVI^e s.) dans sa *Chronica monasterii Sancti Andreae juxta Brugae*, éd. W. H. JAMES WEALE, 48, Bruges, 1868.

(1) Voir A. M. BONENFANT-FEYTMANS, *Une bulle originale d'Eugène III pour l'abbaye de Saint-Bertin*, dans *B. C. R. H.* CXI, 21-35, 1946.

(2) A.-M. BONENFANT-FEYTMANS, *Une bulle originale d'Eugène III pour l'abbaye de Saint-Bertin*, dans le *B. C. R. H.*, CXI, 21-26, 1946, donne d'autres renseignements sur les chartes de Saint-Bertin qui ont pu être sauvées.

(3) A. E. GHELDOLF, *Histoire de la Flandre et ses institutions civiles et politiques jusqu'à l'année 1806*, I, 22-23, Bruxelles, 1835, fait l'histoire de cette découverte.

(4) *Biehorf*, LVIII, 231-236, Bruges, 1958.

(5) L'éditeur ajoute sept pièces reprises soit à J. J. ALTMeyer, soit à L. A. WARNKÖNIG. Les transcriptions de F.-H. D'Hoop sont généralement soignées mais sa chronologie est quelquefois fantive.

(6) C'est le Ms. 803 de la Bibliothèque municipale de Saint-Omer ; cfr L. MICHELANT, *Manuscrits de la Bibliothèque de Saint-Omer*, 365-368 ; H. STEIN, *Bibliographie générale des cartulaires français*, n° 3227 ; A. GIRY, *Notices bibliographiques sur les archives des églises et des monastères de l'époque carolingienne*, 49-50 et 51 ; M. GYSSSELING et A. C. F. KOCH, *Diplomata Belgica*, I, 1-3.

(7) Quatre volumes sont encore venus s'ajouter dans la suite, de 1784 à 1807 ; ils n'ont pas été présentés au contrôle des tabellions. Le vol. X, en partie, et tout le vol. XI sont occupés par des éphémérides intéressantes pour l'histoire de Saint-Omer et de son abbaye (D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, I, Introd., p. IX-X).

graphe Moreau. Elles reposent aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale dans les volumes de la Collection Moreau (1).

L'abbé D. Haigueré, *Les chartes de Saint-Bertin, d'après le Grand Cartulaire de dom Charles-Jos. Dewitte*, I-IV, Saint-Omer, 1886-1897 (2), a analysé les 4.846 actes reproduits ou analysés par dom Dewitte ; pour chaque document il indique de plus, la source du Grand Cartulaire : l'original ou une copie et laquelle ; si la pièce analysée a déjà été imprimée et où ; si elle a déjà été imprimée, D. Haigueré se contente d'indiquer les variantes importantes du *Grand Cartulaire* ; si la pièce est inédite, il en donne parfois le texte. Notons cependant que dom Dewitte ignorait le flamand ; incapable de reproduire les actes rédigés dans cette langue (3), il a dû se contenter d'une brève analyse fournie par un confrère, suivie de l'incipit et de l'explicit.

Travailleur consciencieux, paléographe exercé mais non sagace, dom Dewitte méconnaît l'utilité et les ressources de la critique diplomatique. C'est le mérite de P. Bernard, *Étude critique sur les chartes des comtes de Flandre pour l'abbaye de Saint-Bertin*, École nationale des Chartes. Positions des thèses 7-13, 1923, d'avoir montré de quelle défiance il fallait s'armer à l'égard des chartes de Saint-Bertin.

Il faut cependant regretter que l'auteur ait borné son examen aux chartes comtales : les faussaires n'ont pas l'habitude d'adopter ces catégories. H. Spromberg, *Beiträge zur Französisch-Flandrischen Geschichte. I. Alvinus, Abt von Anchin (1111-1131)* (*Historische Studien* hrg. von E. Ebering n° 202), 182-201, Berlin, 1931, a donné l'édition critique de la bulle de Pascal II pour Saint-Bertin, du 15 mai 1107 (J. L., 6201) (4), et démontré la fausseté de la bulle du même pontife du 28 octobre 1112 (5). Toutes les deux concernent aussi Poperinge.

Quelques chartes ont été éditées dans des collections plus générales. Miraeus-Foppens avaient déjà publié une bulle d'Urbain II du 23 mars 1196 (J. L., 5628) (6), la bulle de Pascal II (J. L., 6201) (7) et le texte de la charte de Philippe d'Alsace de 1190 (8). Trois sentences de Louis de Male, du 22 août 1350, du 4 février 1354 et du 3 janvier 1358 se trouvent dans le *Cartulaire de Louis de Male, comte de Flandre*, édité par le comte Th. de Limburg Stirum (9). Dans F. Vercauteren, *Actes des comtes de Flandre, 1071-1128*, n° 45, Bruxelles, 1938 (10), est imprimée la charte de Robert de Jérusalem de 1110. Plus récemment le diplôme de Charles le Chauve du 20 juin 877, a trouvé place dans le *Recueil des actes de Charles le Chauve, roi de France*, commencé par A. Giry, continué par M. Prou, terminé et publié, sous la direction de F. Lot et Cl. Brunel, par G. Tessier, II, n° 430, Paris, 1951.

L'abbé de Saint-Bertin étant demeuré jusqu'à la fin de l'ancien régime seigneur de Poperinge, il n'est pas permis d'ignorer les documents qui concernent l'organisation communale de cette petite ville. L. A. Warnönig, *Flandrische Staats- und Rechtsgeschichte bis zum Jahr 1305*, II, 2, Tubinge, 1837, *Urkundenbuch*, 100-120, imprime une quinzaine de pièces de 1107 à 1285 (11) ; on en trouvera d'autres, plus récentes, dans J. J. Altmeyer, *Notices historiques sur la ville de Poperinge* (12). Mais le dossier le plus complet se

(1) Une autre série de copies de dom Dewitte sont insérées dans la Collection de Picardie, également à la Bibliothèque Nationale ; mais elles ne concernent pas les établissements flamands de Saint-Bertin.

(2) Le t. IV est l'œuvre de l'abbé [O.] BLEED, qui a également achevé le t. III.

(3) Contrairement à ce qu'affirme F.-H. d'HOOP, *Recueil des chartes*, Introd., XI.

(4) D. HAIGUERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, I, n° 109.

(5) *Ibidem*, I, n° 120.

(6) *Opera diplomatica*, III, 21.

(7) *Ibidem*, III, 24.

(8) *Ibidem*, t. II, 1333 (= F.-H. d'HOOP, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin*, n° 26).

(9) T. II, 284, 339 et 516, Bruges, 1901 ; sur ce registre de chancellerie improprement appelé « cartulaire », voir J. BUNTINX, *De XIV^e eeuwse kanselarijregisters van het graafschap Vlaanderen*, dans *B. C. R. H.*, CXIII, 205-219, 1948.

(10) Cfr F.-H. d'HOOP, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin*, n° 4. L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, qui édite la charte de Robert de Jérusalem dans ses *Coutumes de la ville et seigneurie de Poperinge*, 286-297, lui consacre, 542-547, une « Note additionnelle » qui est, en réalité une dissertation sur le *banuere*.

(11) Ce codex n'est pas repris dans l'adaptation française d'A. E. GHELDOLF, *Histoire de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques jusqu'à l'année 1305*.

(12) *Messenger des sciences historiques*, VIII, 22-57 et 129-164, 1840. F.-H. d'HOOP a reproduit deux chartes de WARNÖNIG et deux d'ALTMAYER dans le *Supplément de son Recueil de chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinge*, 281-285.

trouve dans L. Gilliodts-van Severen à la suite de son édition des *Coutumes de la ville et seigneurie de Poperinghe*, dans *Coutumes des pays et comté de Flandre. Quartier de Furnes, VI, coutumes de Lombardside, Loo et Poperinghe*, 294-542, Bruxelles, 1902 (1).

Dans le fonds de Saint-Bertin aux Archives départementales du Pas-de-Calais à Arras reposaient jadis dix-huit volumes de comptes de la prévôté de Poperinge, de 1454 à 1758. Ils ont disparu dans l'incendie de ce dépôt le 5 juillet 1915 (2). Il en existe un inventaire sommaire par l'archiviste A. Godin publié sous le nom de *Le Sergent de Monnecove, Inventaire sommaire des registres de l'abbaye de Saint-Bertin* (3). Le ms. II 1939 de la Bibliothèque royale à Bruxelles renferme un compte de 1639-1640 (4).

Aux Archives communales de Poperinge, deux fragments de comptes de 1521 et de 1730-1731 (5).

Plusieurs registres de comptes ont été brûlés avec les Archives communales d'Ypres en 1914 (E. De Sagher, *Supplément à l'aperçu sommaire des diverses collections composant les archives communales d'Ypres*, 21-23, s. d.).

Quant aux Archives de la Prévôté, elles ont été égarées à la Révolution dans les circonstances que voici : le procureur général du Conseil de Flandre, Maroucx d'Opbracle, en avait fait dresser un inventaire en 201 numéros, qui était terminé le 11 octobre 1791 (6). En juin 1793 l'administrateur de Coninck les fit évacuer sur Bruges par Hooglede (7). Sur la demande de l'abbé Joscio Dalennes, il y avait joint « une quantité de vieilles chartes, patentes, bulles, concessions et autres diverses pièces que cet abbé avoit portées de St Omer » (8) ; ce sont ces dernières qui ont été retrouvées en partie à Gand, vers 1834, et que F.-H. d'Hoop a éditées (9).

Aux Archives communales de Poperinge, se trouve un dossier « Abbaye et prévôté de Saint-Bertin » constitué par l'archiviste Fiers († 1954) ; il contient 18 liasses cotées de A à Q, comprenant des pièces du XVII^e et XVIII^e s. (10). Mettons à part la liasse 466/2 Q : un procès-verbal de la mise sous scellés de la prévôté le 14 novembre 1792, et un inventaire de la prévôté du 22 janvier 1793 ; on les rapprochera d'un *État des revenus de la recette de la prévôté de Poperinge* du 28 septembre 1791, aux Archives du Pas-de-Calais à Arras (11). Un *Inventaire des papiers, argent, meubles et effets trouvés à la prévôté en 1791* a disparu dans l'incendie des Archives communales d'Ypres (12). Le registre 100 des Archives communales de Poperinge est un *Sommier des Domaines : Commune d'Ypres*, datant des années 1800 ; l'archiviste

(1) Cet auteur réédite notamment D'HOOP nos 3, 4, 16, 17, 24, 25, 26, 32, 37, 39, 56, 60, 98, 127, 131, 133, 140, 159, 162, 170, 175. Le n° 17 est d'ailleurs imprimé fautivement par D'HOOP.

(2) C. W. COOPLAND, *The Abbey of St. Bertin and its neighbourhood*, 6, Oxford, 1914, a encore pu les voir.

(3) B. S. A. M., V, 217-248, 1877 ; Des 408 registres énumérés par A. GODIN, voici ceux qui ont échappé au feu : 2 H * 1 à * 8 ; 2 H * 40 à * 53 ; 2 H * 66 à * 68 ; 2 H * 309 à * 314 ; 2 H * 408. Peuvent être utiles pour l'histoire de la prévôté de Poperinge les séries 2 H * 1 (répertoire général des titres de l'abbaye de Saint-Bertin, XVII^e s.) ; 2 H * 1bis à * 7 (sept registres du conseil abbatial de 1478 à 1729) ; 2 H * 40 à * 50 (comptes de l'abbaye). D'après une bienveillante communication de M. P. BOUGARD, archiviste en chef du Pas-de-Calais, dont l'aide nous a été fort précieuse pour l'établissement de cette notice.

(4) J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale de Belgique*, VI, n° 4384, Bruxelles, 1906 ; le même recueil renferme encore des pièces de procédure et des lettres.

(5) N° 466/2, A. et B. L'archiviste Fiers a inscrit sur la liasse *deel terrier*. On verra tout de suite qu'il s'agit de comptes.

(6) A. G. R., *Comité du Séquestre des biens du Clergé français*, 213.

(7) A. G. R., *ibidem*, 214.

(8) A. G. R., *ibidem*, 213.

(9) Voit ci-dessus, p. 181.

(10) Signalons ici les fiches de l'archiviste Fiers, conservées au dépôt qu'il avait classé avec tant de zèle ; elles permettent de trouver rapidement maints détails intéressants. Malheureusement, si dom Ch. Dewitte ignorait le flamand, l'archiviste Fiers, ancien géomètre-arpenteur, ne connaissait pas un mot de latin, et a négligé tous les registres rédigés en cette langue.

(11) Série 2 L (Abbaye de Saint-Bertin).

(12) E. DE SAGHER, *Deuxième supplément à l'aperçu sommaire des diverses collections composant les archives communales d'Ypres*, 29, Ypres, 1910.

Fiers en a extrait une liste *Onroerende goederen gelegen te Poperinghe welke toebehoorden aan de abdij van St. Bertinus te St. Omaars en die aangeslegen werden door de Fransche Republiek*, conservée parmi ses papiers.

Aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, *Trésor de Flandre*, 2^e série, une pièce non numérotée : vidimus par le mayeur et les échevins de Saint-Omer (18 août 1466) d'une charte de Philippe d'Alsace de 1187 (1) ; *Archives ecclésiastiques*, 17087 : vidimus par les échevins de Saint-Omer (4 septembre 1423) de la *keure* de 1233 ; *Comité du Séquestre pour les biens du Clergé français*, 213, 214 et 320.

Aux Archives de l'État à Bruges : dans *Archives ecclésiastiques*, 154, un acte du 20 juillet 1688.

A Paris, aux Archives Nationales, X^{1c} 11^A, n^o 27 : procès de l'évêque et de l'official de Térouanne contre l'abbé de Saint-Bertin devant le parlement de Paris au sujet d'une excommunication portée par maître Loys de Maninborde, doyen de chrétienté à Poperinge (4 février 1416).

Il n'existe aucun travail relatif à la prévôté de Poperinge, qui mériterait cependant de faire l'objet d'une monographie. La ville et seigneurie de Poperinge sont à peine mieux favorisées. L. A. Warnkönig, *Flandrische Staats-und Rechtsgeschichte bis zum Jahr 1305*, II, 2, Tubinge, 1837, 63-77, s'est efforcé d'en déchiffrer les origines (2). J. J. Altmeyer, *Notices historiques sur la ville de Poperinghe* (3) le suit, mais avec beaucoup de négligence, et le complète. Dans l'*Introduction* à son *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe*, Bruges, 1870, l'archiviste gantois F.-H. D'Hoop s'inspire également de L. A. Warnkönig, en faisant fi de ses réserves. L'article de J. Opdedrinck, *Poperinghe et ses seigneurs* (4), contient des renseignements intéressants recueillis dans les sources, mais ne brille pas par sa critique (5).

La solide introduction de L. Gilliodts-van Severen à son édition des *Coutumes de la ville et seigneurie de Poperinghe. Coutumes des Pays et comté de Flandre. Quartier de Furnes, VI : Coutumes de Lombardside, Loo et Poperinghe*, 97-145, Bruxelles, 1902, rendrait le travail de l'abbé J. Opdedrinck inutile, si cet auteur n'avait fait suivre son étude d'une liste des prévôts de Saint-Bertin (81-84). J. Opdedrinck a repris cette liste, sans changements notables, dans *Geschiedkundige aantekeningen wegens O. L. V. Gasthuis te Poperinghe, 1312-1904*, 52-56, Ypres, 1906. Nous l'avons corrigée sur plus d'un point (6). N. Huyghebaert, *De laatste abt van Sint-Bertinus. Zijn verblijf te Poperinge, 1790-1792*, dans *Biekerf*, LVIII, 231-236, 1957.

L'abbé de Saint-Bertin intervenait personnellement dans la direction du spirituel et du temporel de l'hôpital de Poperinge, qui s'élevait, de même que le couvent des tertiaires franciscaines (7), sur le *kouter*, c'est-à-dire la réserve seigneuriale, de Poperinge.

L. Vanderkindere, *La première phase de l'évolution constitutionnelle des communes flamandes* (8), étudie magistralement ces diverses « keures » de Poperinge, en particulier celle de 1233 ; son interprétation a été combattue par H. Pirenne, *La question des jurés dans les villes flamandes* (9).

(1) Éditée par F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin*, n^o 25 et L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes de la ville et seigneurie de Poperinghe*, 300 ; sur cet acte voir J. OPDEDRINCK, *Poperingana*, 51 sv. (*L'ancien canal de Poperinghe à l'Yser*), et H. VAN WERVEKE, *De economische politiek van Filips van de Elzas (1167-1168 tot 1191)* dans *Mededelingen van de Kon. Vlaamse Academie voor Wetensch., Letteren, Schoone Kunsten van België. Klasse der Letteren*, XIV, n^o 3, 12, 1952.

(2) La traduction française par A. GHELDOLF, *Histoire de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques jusqu'en l'année 1305*, 5 vol., Bruxelles, 1835-1864, n'a pas retenu le chapitre de WARNKÖNIG relatif à Poperinge.

(3) *Messenger des sciences historiques*, VIII, 22-57 et 129-164, 1840.

(4) *Annales du comité flamand de France*, XXII, 197-218, 1897 ; ce travail a été réimprimé avec deux autres dans *Poperingana*, Poperinge, 1893 ; nous citons toujours la réimpression.

(5) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes de la ville et seigneurie de Poperinghe*, 97, ne ménage pas cet auteur dans ses appréciations.

(6) Sur cet auteur, décédé le 2 avril 1921, voir Eg.-I. STRUBBE, *Pastor Opdedrinck*, paru en tête de J. OPDEDRINCK, *Sint-Janshospital te Damme*, Tielt, 1951.

(7) J. OPDEDRINCK, *Het klooster derusters Penitenten, 1413-1913*, Bruges, 1914.

(8) *Annales de l'Est et du Nord*, I, 321-367, 1905 (repris dans *Choix d'études historiques*, 251-304, Bruxelles, 1909).

(9) *Revue belge de Philologie et d'histoire*, V, 401-421, 1926, (repris dans *Les villes et les Institutions urbaines*, II, 201-226, Paris-Bruxelles, 1939).

Bibliothèque : Il ne reste rien de la bibliothèque de cette maison, si elle a seulement existé. On peut citer un auteur : Jacques Duval, prévôt de 1680 à 1694 ; il aurait composé quelques ouvrages de spiritualité destinés aux religieuses de l'hôpital de Notre-Dame, notamment une *Volière mystique contenant quelques réflexions sur la nature et propre de divers oiseaux, avec autres moyens pour se conserver, vivre et mourir en véritable religieux composé en prose et vers pour l'instruction particulière des religieuses de l'hôpital de Nostre-Dame à Poperingues*, à Saint-Omer, chez Pierre Geubels, 1691, in-4° de 35 p. (1). Matthieu Deslions avait eu l'intention de publier les écrits de la Mère Jeanne Deleloë, sa pénitente, rassemblés par l'abbé de Saint-Denis-en-Brocqueroie, dom Martin Gouffart, mais il mourut avant d'avoir pu mener son entreprise à terme (2).

Iconographie et héraldique : Il n'existe pas de vue de la prévôté, construction relativement peu importante. Son emplacement, derrière l'église Saint-Bertin, et la silhouette de ses deux tourelles sont visibles sur une belle vue de Poperinge gravée par Védast du Plouich, qui a servi à illustrer la *Flandria Illustrata* de Sanderus, II, 646, Cologne, 1644, et le *Novum ac magnum Theatrum urbium Belgicae regiae* de J. Blaeu (3).

Les armoiries de la prévôté (« de gueules à la dextrochère appaumée et gantée d'argent tenant une crose d'or avec la volute vers la senestre, le premier doigt portant un anneau d'or ») sont attestées dès 1557 (4). Une pierre aux armes de la prévôté, taillée en 1630 par Charles Closson, se trouvait jusqu'en 1918 à la façade du *Steehuis* à Poperinge ; elle a fait partie jusqu'en 1951 de la collection H. E. Adriaen (5).

Les monuments religieux de Poperinge, — les trois églises paroissiales de Saint-Bertin, Saint-Jean (6) et Notre-Dame, parentes de la cathédrale de Saint-Omer (7), — n'ont pas encore fait l'objet d'une monographie, voire d'une description quelque peu poussée. L'église Saint-Bertin, qui doit son origine aux moines de Saint-Bertin, où le prévôt avait le droit de célébrer en certaines occasions (8), où l'abbé de Saint-Bertin pénétrait solennellement lors de sa « joyeuse entrée » (9), devrait retenir notre attention ; seuls son jubé (10), ses orgues (11) et son carillon (12) ont, jusqu'à présent, tenté la plume des érudits.

(1) J. OPDEDRINCK, *Poperingana*, 23-24 ; IDEM, *Geschiedkundige aantekeningen wegens O. L. Vrouw gasthuis te Poperinghe, 1312-1904*, 55. Je n'ai trouvé aucun exemplaire de cet opuscule.

(2) [B. SODAR], *La mère Jeanne Deleloë. Vie, correspondance et communications spirituelles, 297-298*, Lille-Paris-Maredsous, 1925.

(3) Elle est reproduite dans Eug. DE SEYN, *Dictionnaire historique et géographique des communes belges*, II, 245, Bruxelles, 1925.

(4) J. DE GHELLINCK-VAERNEWYCK, *Sceaux et armoiries des villes, communes, échevinages, châtellenies, métiers et seigneuries de la Flandre*, 301, Bruges, 1935 ; J. CASIER et P. BERGMANS, *L'art ancien dans les Flandres*, III, 135, Bruxelles, 1922 ; *Épigraphie du Pas-de-Calais*, V, fasc. 3bis, 225-230, Laval, 1932.

(5) H. ADRIAEN, *Van, in en rond 't oud Poperinghe*, 9. Il ne faudrait pas en conclure que cette *Steehuis*, dont H. Adriaen donne une intéressante photo, datait de 1630, car ses ancrs portaient la date de 1761. La collection H. E. Adriaen a été dispersée en mars 1956 (*Biekerf*, LVII, 122-123, 1956).

(6) J. OPDEDRINCK, *Het mirakelbeeld van O. L. Vrouw vereerd in de St. Janskerk te Poperinghe*, Bruges, 1899, ne s'intéresse pas à l'étude archéologique de ce monument.

(7) F.-H. D'HOOF, *Recueil des chartes*, Introd., XXVIII-XXXI ; *Revue de l'art chrétien*, 4^e série, XV, 330 et 493, 1904 ; voir aussi *Commission royale des monuments. Bulletin du comité de la Flandre occidentale*, V, 179-181 ; 237-238, et VII, 159.

(8) J. OPDEDRINCK, *Poperingana*, 24.

(9) *Ibidem*, 19-22. Sur les droits de l'abbé de Saint-Bertin à Poperinge voir encore *B. S. A. M.* II, 1089-1093.

(10) J. STEFFE, *Het hoordoksaal in de Nederlanden* dans *Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie van België Klasse der Schone Kunsten*, 7, 356 et 423, pl. 125, Bruxelles, 1952.

(11) A. DESCHREVEL, *Het orgelbouwselacht Vander Haegen*, dans *De Praestant*, 1953 ; le même, *Het orgel van de St. Bertinuserk te Poperinge*, dans *De Schalmes*, III, 139, 1948.

(12) J. J. ALTMAYER, *Notices historiques sur la ville de Poperinghe*, 151-152 ; Em. VANDEN BUSSCHE, *'t Memoriael van Reninghelst [de Pierre-Louis Cuvelier]*, dans *La Flandre*, V, 13, 1873-1874 ; L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Les coutumes de la ville et seigneurie de Poperinghe*, 116 ; P. BERGMANS, *Réfection du carillon de Poperinghe en 1781*, dans *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, LXVII, 162-167, 1919 ; *Journal de Philippe-Benoît van Renynghe à Poperinghe 1780-1794*, dans *Tablettes des Flandres*, I, 85-88, 1948. Un article de A. DE JARGHER, *Tot gedachtenis der plechtige klok-wijding in St. Bertinuserk te Poperinghe*, dans *De Poperinghenaar* du 20 août 1908, nous est resté inaccessible.

* * *

L'abbaye de Saint-Bertin, fondée à Sithiu (1), par saint Omer vers 649 (2), avait été dotée de biens considérables par un grand propriétaire de la région nommé Walbert (3). Plusieurs auteurs font entrer dans la donation de ce prétendu « comte d'Arques » (4) le domaine de Poperinge (5). Tout ce qu'on peut affirmer avec certitude c'est que *Purpurninga*, vraisemblablement une ancienne villa romaine (6), appartenait à l'abbaye de Saint-Bertin vers le milieu du IX^e s. et était affectée, avec d'autres biens, à la mense conventuelle des moines (7).

Le fait que Roksem, situé à une quarantaine de kilomètres plus à l'est, est donné en 745 à Saint-Bertin (8) permet de penser que Poperinge faisait déjà partie, à ce moment, de la dotation du monastère (9). L'étendue du domaine plaide également pour son antiquité : au temps de l'abbé Adalard (844-864) il devait avoir une superficie de 2.426 hectares et une population estimée à 1.024 personnes (10).

À la suite des raids des Normands, au cours desquels la villa de Poperinge fut vraisemblablement pillée, le comte Baudouin II s'empara des biens de Saint-Bertin (11). Ce fut, nous le savons, le cas de Poperinge. Mais, dans la suite, lorsque son fils Arnoul voulut faciliter à Gérard de Brogne l'introduction de sa réforme sur les bords de l'Aa, il fit aux moines d'importantes restitutions, qui comprirent notamment la ville de Poperinge (12).

(1) Aujourd'hui Saint-Omer, Pas-de-Calais, France. Pour la bibliographie, consulter L.-H. COTTINEAU, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, II, 2615-2618, Mâcon, 1937.

(2) J.-F. LEMARIGNIER, *Les domaines des abbayes de Sithiu (Saint-Bertin) et de Corbie dans la seconde moitié du VII^e siècle*, dans *Revue du Nord*, XXVIII, 306, 1946.

(3) H. VAN WERVEKE, *Grands propriétaires en Flandre au VII^e et au VIII^e siècle*, dans *Revue belge de Philol. et d'Hist.*, II, 325, 1923.

(4) F.-L. GANSHOF, *Saint-Bertin et les origines du comté de Guines*, dans *Revue belge de Philol. et d'Hist.*, X, 541-555, 1931, a fait justice de ce prétendu comte d'Arques, dont il est question seulement à la fin du XIV^e siècle, dans la chronique de Jean d'Ypres.

(5) Citons seulement J.-J. ALTMAYER, *Notice historique sur la ville de Poperinghe*, 24 ; F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin*, Introd., XIII ; L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes de la ville et seigneurie de Poperinghe*, 98-99 ; J. OPDEDRINCK, *Poperingana*, 7. Les deux premiers auteurs cités se réfèrent expressément à L. A. WARNRÖNIC, *Flandrische Staats- und Rechtsgeschichte*, 64, bien que ce dernier ne mentionne cette opinion que pour mémoire et fasse même en note (n. 35) une expresse réserve.

(6) Poperinge est située sur la *Steenstrate*, une ancienne voie romaine partant de Cassel et reliant Steenvoorde, Poperinge, Elverdinge, Merkem avec Wijnendale, Aartrijke (Ch. VERSCHELDE, *Notice sur la route romaine de Cassel à Poperinghe et à Winendale*, dans *A. S. E. B.*, XXVIII, 241-263, 1876-1877). On a trouvé le long de cette route, des fragments de tuiles romaines et de « terra sigillata » (*L'Antiquité classique*, VIII, 228-229, 1939 [d'après le journal *De Poperingenaar* du 17 avril 1938] et XIV, 176, 1945).

(7) M. GYSSELING et A. C. F. KOCH, *Diplomata belgica*, n° 34 (*Breviatio villarum monachorum victus*, entre 844-864). Peu avant sa mort (7 juin 877) l'abbé Hilduin se préoccupait de faire approuver par l'empereur une répartition des biens de son monastère (voir la charte de Charles le Chauve, éd. G. TESSIER, *Recueil des actes de Charles II le Chauve, roi de Franco*, II, n° 430) qui reprenait, dans ses grandes lignes, les dispositions de l'abbé Adalard.

(8) M. GYSSELING et A. C. F. KOCH, *Diplomata belgica*, n° 15. Voir, plus loin, la notice du prieuré de Roksem.

(9) Faut-il aller plus loin et invoquer, avec J.-F. LEMARIGNIER, *Les domaines des abbayes de Sithiu (Saint-Bertin) et de Corbie dans la seconde moitié du VII^e siècle*, dans *Revue du Nord*, XXVIII, 306, 1946 (On trouvera le développement de cette thèse dans un article du même auteur : *Jumièges et le monachisme occidental au haut moyen-âge [VII^e-XI^e s.] Quelques observations*, paru dans *Jumièges. Congrès scientifique du XIII^e centenaire*, II, 753-764, Rouen, 1955), « la politique pro-monastique bien connue de Clotaire III et de la reine Bathilde » ? Il est certain que c'est aux VII^e-VIII^e siècles que se place, pour la Flandre, le gros effort d'évangélisation dont les moines de Saint-Bertin furent parmi les ouvriers les plus zélés.

(10) H. VAN WERVEKE, *De bevolkingsdichtheid in de IX^e eeuw. Posing tot schalling* ; F.-L. GANSHOF, *Le domaine ganlois de l'abbaye de Saint-Pierre-au-Mont-Blandin à l'époque carolingienne*, dans *Revue belge de Phil. et d'Hist.*, XXVI, 1032, 1040, 1948 ; au chapitre VIII du premier volume de *l'Algemene geschiedenis der Nederlanden*, I, 342, M. GANSHOF arrive à un total de 1086 hectares, 30 ares pour les mansi et de 781 hectares pour la réserve seigneuriale.

(11) B. GUÉRARD, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, 248 ; cfr. J. DRONDT, *Het ontstaan van het vorstendom Vlaanderen*, dans *Revue belge de Phil. et d'Hist.*, XXI, 85, 1942.

(12) B. GUÉRARD, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, 248-249 (= F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 3) ; à rapprocher de FOLCUIN, *Gesta abbatum S. Bertini*, dans *M. G. H.*, SS., XIII, 629.

L'abbé de Saint-Bertin possédait à Poperinge le *comitalus* (1). Dans l'exercice de ses droits il se trouvait représenté par un moine appelé *prepositus* (2), et aidé par un officier laïc désigné comme *ministerialis* en 1107, comme *justiciarius* en 1190, comme « bailli-héréditaire » en 1285 (3). Le *ministerialis* est un serviteur redoutable ; il a plus d'une fois abusé de ses droits : en 1107, l'abbé Lambert profita de la mort d'Odon de Reningelst pour faire accepter une convention au fils de ce dernier, Lambert de Reningelst (4). En dehors de certaines prestations judiciaires, le *ministerialis* conduisait les *milités* de Poperinge à l'ost comtal : cette obligation fit l'objet de plusieurs chartes des princes (5).

En 1147, à la demande de l'abbé Lionnel (*Leoniis*, 1137-1148), le comte de Flandre accorde aux hommes de Saint-Bertin à Poperinge la même paix ou *keure* que celle qu'avaient « jurée » les hommes de Furnes (6). Cette *keure* fut renouvelée par l'abbé de Saint-Bertin d'abord en 1208 (7), puis en 1233 (8). La coutume de Poperinge fut imprimée en 1621 (9).

A une époque qui serait à préciser, le prévôt de Poperinge a vu s'ajouter aux obligations découlant de sa charge, celles de receveur des biens de l'abbaye de Saint-Bertin en Flandre occidentale, notamment à Bas-Warneton, Eernegem, Eggewaartskapelle, Heist (Koudekerke), Ichtegem, Koekelare, Lichtervelde, Lissewege, Merkem, Roksem, Ruiselede, Snaaskerke et Westkerke. Mais cette situation ne tarda pas à se modifier : la bulle de Pie IV, du 3 mars 1560, érigeant le diocèse de Bruges, accordait à ses évêques une dotation de 3.000 ducats constituée par les revenus de la prévôté de Saint-Donatien, ceux de la mense abbatiale de Ter Doest et ceux des biens de l'abbaye de Saint-Bertin situés dans le territoire du nouvel évêché, au prorata de la somme fixée (10). Comme les guerres avec les Pays-Bas du Nord avaient réduit à peu de choses les revenus de Saint-Donatien et ceux de l'abbaye de Ter Doest, l'évêque de Bruges s'empara de la totalité des biens de Saint-Bertin désignés par la bulle. Il en était entré en jouissance, en 1598, à la suite d'une décision provisionnelle du Conseil privé (11). Une sentence du 10 avril 1628

(1) Voir la notice de l'abbé Lambert, citée ci-dessus.

(2) *Ibidem*. Contrairement à ce que H. PIRENNE, *La question des jurés dans les villes flamandes*, dans *Revue belge Phil. Hist.*, V, 410, 1926, croyait avoir relevé, ce terme ne désigne jamais, à Poperinge, un officier laïc.

(3) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Les coutumes de la ville et seigneurie de Poperinghe*, 106-107.

(4) La notice de l'abbé Lambert au sujet du *ministerium* de Lambert de Reningelst se trouve dans la chronique-cartulaire de SIMON, *Gesta abbatum S. Bertini Sithiensium*, pars secunda 1. II, c. 37 (éd. B. GUÉRARD, 248-249) ; F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 3, l'a éditée d'après l'original. Voir G. W. COOPLAND, *The abbey of St. Bertin*, 31-32.

(5) Une charte de Robert II de 1110 (F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre*, n° 45 [= D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 4]) ; renouvelée vers 1130 par Thierry d'Alsace (D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 12) ; charte de Philippe d'Alsace d'août 1190 (D'HOOP, n° 26).

(6) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 16.

(7) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 39.

(8) A. G. R., *Arch. ecclésiastiques*, 17087 ; L. A. WARNKÖNIG, *Flandrische Staats- und Rechtsgeschichte, Urkunden*, 114. (= D'HOOP, *Recueil*, n° 182 et L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes de la ville et seigneurie*, 311-315). Au sujet de l'origine et de la signification de cette « paix jurée », voir la discussion entre L. VANDERKINDERE, *La première phase de l'évolution constitutionnelle des communes flamandes*, dans *Annales de l'Est et du Nord*, I, 321-367, 1905 (repris dans *Choix d'études historiques*, 251-304, Bruxelles, 1909), et H. PIRENNE, *La question des jurés dans les villes flamandes*, dans *Revue belge de Philol. et d'Hist.*, V, 401-421, 1926, (repris dans *Les Villes et les Institutions Urbaines*, II, 201-218). Une bibliographie plus complète se trouve dans *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, II, ch. XV (H. VAN WERVEKE, *De Steden, rechten, instellingen en maatschappelijke toestanden*), 374-416. Pour la date de cette keuro, il faudra peut-être accepter celle que propose A. C. F. KOCH, *La date de la plus ancienne « keure » des châtellenies de Furnes, de Bergues et de Bourbourg*, dans *B. S. A. M.*, XVII, 219-221.

(9) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes de la ville et seigneurie de Poperinghe*, 120.

(10) La bulle de Pie IV est imprimée dans MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 903-911, et dans la *Gallia christiana*, V, Instr., 362-370 ; cf. É. DE MOREAU, dans *D. H. G. E.*, X, 895-896, Paris, 1938 ; Jos. M. DE SMET, *Onuitgegeven brieven van Mathias Lambrecht, bisschop van Brugge (1596-1602), aan de Kardinalen Cam. Borghese, Hier. Mathei en Caes. Baronius*, dans *B. I. H. B. R.*, 1941, XXI, 51-69 ; M. DIERICKX, *De oprichting der nieuwe bisdommen in de Nederlanden onder Filips II, 1569-1670*, 98, Anvers-Utrecht, 1950.

(11) A. PASTURE, *La restauration religieuse aux Pays-Bas sous les archiducs Albert et Isabelle (1596-1633)*, 146, Louvain, 1925.

le maintint dans la possession de ces biens, malgré les efforts en sens contraire de l'abbé de Saint-Bertin (1).

Peut-être est-ce pour compenser cette perte que l'abbaye de Saint-Bertin acquit en 1664, de la famille de Plotho d'Ingelmunster, la seigneurie de Zwijnlande (2). Cette terre, une des onze branches du métier de Furnes au XVII^e siècle, était une seigneurie haute justicière. Elle avait un échevinat qui siégeait dans un cabaret aux portes de Poperinge sur la route de Cassel. Saint-Bertin la fit gouverner par un moine qui portait le titre de prévôt de Zwijnlande (3) et qui logeait à la prévôté de Saint-Bertin. En 1791, les revenus de la terre de Zwijnlande s'élevaient à plus de 23.480 florins (4).

* * *

SIMON, moine de Saint-Bertin, est cité dans une charte de l'évêque Jean de Téroouanne d'avril 1210 au sujet de la possession des oblations et de la petite dîme de l'autel de Saint-Bertin à Poperinge (5). Est-ce le Symo de Poperinghem qui paraît en 1186 (6) ? C'est lui, dans ce cas, qui reçoit en 1188 la visite du premier abbé de Saint-André-lez-Bruges, récemment béni, et se moque de lui sans le reconnaître (7).

JACQUES, souscrit en qualité de prévôt une charte de mai 1226 (8). Il est encore cité en 1228, juillet-septembre, lors d'une contestation avec les chanoines de Lille au sujet des dîmes de Bas-Warneton (9).

GUILLAUME apparaît dans une charte d'avril 1231 (ou 1232 ?) pour l'abbaye de Merkem (10). C'est peut-être le prévôt Guillaume qui conclut un nouvel accord avec le curé de Poperinge au

(1) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, IV, nos 4380, 4400, 4433, 4471. F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 178.

(2) Lettres d'amortissement de février 1665 : D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, IV, n° 4490 et 4491. L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes de la ville et châtellenie de Furnes*, dans *Coutumes des pays et comté de Flandre ; Quartier de Furnes*, VI, 430-433, Bruxelles, 1897 ; cfr. J. OPDEDRINCK, *Geschiedkundige aantekeningen wegens O. L. Vrouw Gasthuis te Poperinghe*, 52, n. 2 et Ms. Denuncq. 321-322. Le nom de Zwijnlande, Suintlant, Swijlant, Zwynlande, s'orthographe de diverses manières (voir K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, XVIII, 874-882, en prenant garde cependant que l'auteur rassemble à cet endroit des attestations qui concernent trois seigneuries différentes). Faisons remarquer ici que l'abbaye de Saint-Bertin possédait déjà la dîme de Zwijnlande qu'elle avait achetée vers 1227, à un certain Willekin fils de Mamlot, qui la tenait en fief du comte de Flandre (F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 61 : charte de Walter de Marvis, évêque de Tournai).

(3) Voici la liste des prévôts de Zwijnlande que nous avons pu relever dans le *Catalogus Bertiniorum religiosorum* de Ch. Dewitte : Omer Taffin, mort à Poperinge, le 20 mars 1695 (n° 1095) ; Grégoire d'Espaing de Gherbode, mort le 29 mai 1713 (n° 1142) ; Procope d'Ennetières, mort prévôt d'Arques le 28 mai 1730 (n° 1156) ; Isidore Longueville, mort le 10 décembre 1737 (n° 1160) ; Jean-Baptiste de Dours, mort le 29 mai 1732 (n° 1171) ; Walbert Martel, de 1725 à 1738, mort prévôt de Poperinge (n° 1182) ; Ignace Leleu, mort le 23 juillet 1762, prévôt d'Arques (n° 1207) ; Laurent Cuvelier, de Joseph Bouton, de 1773 à 1775, mort prévôt de Poperinge (n° 1223) ; Laurent Cuvelier, de 1775 à 1778, ensuite prévôt de Poperinge (n° 1254) ; Bertin Lestocart, mort à Poperinge en 1805 (n° 1251).

(4) A. D. P. C., série 2 L, *Abbaye de Saint-Bertin*.

(5) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 40 ; cfr. D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, I, n° 503 et 504. L'intervention de l'évêque Jean de Téroouanne en 1210 montre que la bulle de Lucius III du 22 novembre 1181 adressée à son prédécesseur, l'évêque Désiré, était restée sans effet (J. L. 14521 = D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, I, 320). L'abbé de Saint-Bertin, Simon II (1176-1186), ayant résigné sa charge, le 11 juillet 1186, se vit assigner le prieuré d'Oxelaere, près de Cassel (Nord), et une rente de 60 marcs sur la prévôté de Poperinge ; il mourut d'ailleurs l'année suivante, le 28 janvier 1187 (*Gesta abbatum S. Bertini continuata*, dans *M. G. H.*, SS., XIII, 673).

(6) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, I, n° 346.

(7) Ch. VAN DEN HAUTE, *Une chronique inédite de l'abbaye de Saint-André-lez-Bruges du XII^e-XIII^e siècle*, dans *A. S. E. B.*, LIX, 301, 1909.

(8) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, 59 ; cfr. D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, I, n° 693.

(9) E. HAUTCOEUR, *Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille*, t. I, 195, n° CCXX, Lille-Paris, 1894 ; voir aussi n° CCXIX, CCXXII et D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 62.

(10) ARCHIVES COMMUNALES À COURTRAI, *Fonds de Merkem*, n° 30.

sujet du partage des dîmes et des oblations ; à la suite de ce concordat, sanctionné en septembre 1237 par l'évêque de Téroouanne, le curé pourrait prendre un chapelain et le moine bénédictin qui disait la messe à l'église paroissiale et desservait la chapelle de Woestine serait désormais dispensé de cet office (1).

BARTHÉLEMY WASSELIN est sans doute ce moine qui paraît dans plusieurs chartes de Saint-Bertin depuis le mois de mars 1220 jusqu'au 25 juin 1225 (2). L'abbé Jacques de Furnes ayant résigné en 1228, Barthélemy fut élu par la majorité. L'évêque Pierre de Téroouanne l'écarta sous prétexte qu'il était borgne et désigna le moine Simon pour occuper cette charge. Il en résulta des troubles qui furent assez vite apaisés à l'intervention du pape Grégoire IX (3). Simon resta abbé et Barthélemy obtint sans doute en compensation la prévôté de Poperinge : on l'y trouve en septembre 1244, souscrivant un arbitrage rendu entre l'abbé de Saint-Bertin et celui de Saint-Nicolas de Furnes (4). Le 16 mai 1268, il intervient de nouveau comme témoin dans une sentence arbitrale (5).

JEAN est cité avec son compagnon, également appelé Jean, dans la « keure » de novembre 1269 (6). Peut-être doit-on l'identifier avec Jean De Wilde, qui, aux dires du *Catalogus* de dom Dewitte (7), était prévôt sous l'abbé Walter Block, c'est-à-dire entre 1278 et 1294 (8).

HENRI DE COUDESCURE, sans doute originaire du village de ce nom, près de Cassel, aurait été successivement receveur de Saint-Bertin, puis prévôt de Poperinge, avant de devenir prieur de Saint-Bertin (9). Il fut élu abbé en 1311 et mourut le 28 janvier 1334. On a conservé les noms de cinq de ses frères : l'un d'eux, Guillaume était prévôt de Saint-Pierre de Cassel ; un autre, Jacques, chanoine de Saint-Martin d'Ypres (10). J. Opdedrinck prête à l'abbé Coudescure la fondation à Poperinge, en 1312, d'une léproserie édifiée le long de la route d'Ypres et dédiée à sainte Madeleine (11). Au cours du conflit qui oppose les comtes de Flandre à leur suzerain, Henri de Coudescure fut obligé de disperser ses moines dans les divers établissements de son abbaye

(1) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 64 ; D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, I, n° 833.

(2) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, n° 582, 594, 640, 647, 672.

(3) IPERIUS, *Chronicon Sancti Bertini*, dans MARTÈNE et DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, III, 718 ; H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, I, 273-274.

(4) F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronicon et cartularium abbatiae S. Nicolai Furnensis*, 179, Bruges, 1849. C'est peut-être lui qui souscrit, en qualité de moine de Saint-Bertin, une charte d'Adam, évêque de Téroouanne, de 1223.

(5) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, 119 ; cfr D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, II, n° 1106. Le *Catal. Bertiniorum religiosorum*, n° 487, doit se tromper lorsqu'il affirme que Barthélemy fut prévôt de Poperinge sous l'abbé Walter II (1278-1294).

(6) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, II, n° 1121.

(7) *Catal. Bert. relig.*, n° 491.

(8) Dans ce cas il est peut-être intervenu, en 1290, dans la création des deux paroisses de Saint-Jean et de Notre-Dame aux dépens de l'antique paroisse de Saint-Bertin ; voir à ce sujet Joannes IPERIUS, *Chronicon Santi Bertini* c. LIII, 7, dans MARTÈNE et DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, III, 773 (= *M. G. H.*, SS., XXV, 865) ; acte de Jacques de Boulogne, évêque de Téroouanne, du 17 mai 1290 (F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 125 ; cfr D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, II, n° 1324, 1328 et 1329 et O. BLEU, *Regestes des évêques de Téroouanne*, n° 1922 et 1923, Saint-Omer, 1904).

(9) Le 8 juin 1304 et le 11 avril 1305, dom Henri de Hendicourt occupe la charge de prieur ; il est donc probable qu'Henri de Coudescure était encore prévôt à cette époque (voir D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, III, n° 1420 et 1423).

(10) Notices sur cet abbé dans la *Continuatio* d'IPERIUS, dans MARTÈNE et DURAND, *Amplissima collectio*, VI, 615-616 ; cfr H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, I, 313-320.

(11) *Poperingana*, 17 ; *Geschiedkundige aantekeningen wegens O. L. V. Gasthuis te Poperinghe, 1312-1904* ; l'auteur avoue qu'il s'agit là d'une tradition incontrôlable.

en Flandre et en Artois (1). Ces religieux entendaient rester fidèles au roi ; les habitants de Poperinge, eux, avaient pris le parti du comte et entrèrent en conflit avec leur seigneur : ils emprisonnèrent les *choromanni* de l'abbé et introduisirent des « nouveautés » dans les lois de leur cité. Louis le Hutin, puis Philippe de Valois exigèrent le retour à l'ordre ancien des choses (2). Le roi témoigna sa gratitude à Henri de Coudescure en faisant remise à son monastère de la moitié des subsides qu'on lui devait (3). C'est sans doute cette faveur qui permit à l'abbé d'entreprendre de nombreuses constructions, notamment à Poperinge (4).

BAUDOIN DE GAND, prévôt, délivre des lettres le 8 mars 1310 (5). C'est lui sans doute qui eut maille à partir avec la commune de Poperinge durant le soulèvement de la Flandre maritime.

PIERRE DANE (ou Dayne) est donné, le 20 octobre 1395, comme *bonorum de Poperinghes receptor* (6). Le 5 mai 1396, c'est contre le prévôt Pierre Dane que les bourgeois de Dunkerque portent plainte, devant le duc, pour les droits de tonlieu que le prévôt leur fait payer à Poperinge (7). Dans un acte du 4 septembre 1415 que souscrivent l'abbé, le prieur et les profès de Saint-Bertin, son nom vient directement après celui du prieur (8) : est-il toujours prévôt, et l'était-il encore en 1419, lorsque brûla l'église de Saint-Bertin à Poperinge (9) ? Le sinistre se produisit *casu fortuito* ; il ne devait pas dispenser le prévôt d'intervenir, le 31 juillet 1421, jusqu'à la concurrence de cinquante marcs d'argent dans le paiement de la taxe extraordinaire levée pour le relèvement de la monnaie de France (10). Le 14 août 1436, la ville fut de nouveau brûlée, cette fois par les Anglais, durant le siège de Calais (11).

GUILLAUME HARING, moine de Saint-Bertin, paraît le 20 janvier 1427 dans un procès contre les bourgeois de Nieuport avec le titre de *servitor dicte ecclesiae (sc. abbatiæ Sti. Bertini) in loco de Poperinghes* (12). Est-ce un prévôt ?

(1) *Continuatio d'IPERIUS* dans MARTÈNE et DURAND, *Amplissima collectio*, VI, 615 ; H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, I, 314.

(2) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, II, n° 1466 ; F.-H. D'HOOP, *Recueil* n° 128, 129 (voir la correction de D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, II, n° 1468) ; cet ordre ne peut être rétabli que beaucoup plus tard (voir les lettres de Philippe de Valois, de juin 1344, éditées par L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes de la ville et seigneurie de Poperinghe*, 325-326 ; D. HAIGNERÉ, *Les Chartes de Saint-Bertin*, II, n° 1610).

(3) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 130 ; cfr H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, I, 315, et D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, II, n° 1477.

(4) La *Continuatio d'IPERIUS*, dans MARTÈNE et DURAND, *Amplissima collectio*, VI, 616.

(5) A. D. N., *Chambre des comptes*, B 1360, n° 4.774^o.

(6) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT OMER, Ms. 803 (*Grand cartulaire de Saint-Bertin*), V, 582 ; cfr D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, III, n° 2070.

(7) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, 198 ; D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, III, n° 2083.

(8) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, III, n° 2489.

(9) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, III, n° 2557 et 2558 : l'évêque de Téroouanne, Louis de Luxembourg, ayant accordé, le 18 mai 1419, aux paroissiens de Saint-Bertin de pouvoir assister aux offices divins dans une chapelle provisoire, c'est donc avant cette date qu'eut lieu l'incendie. L'église fut reconstruite sous l'abbatiat d'Alard Trubert (1420-1425), F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, Introduction, XXVIII.

(10) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, III, n° 2590.

(11) *Continuatio d'IPERIUS* dans MARTÈNE et DURAND, *Amplissima collectio*, VI, 625 ; D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, III, n° 2775 ; la date indiquée par F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, Introd., XXX, est fautive. Notons ici l'acquisition que venaient de faire, quelques mois auparavant, les moines de Saint-Bertin du fief appelé *Korenhuyse*, situé au coin de la place, et de ses mouvances s'étendant dans tout le village de Reninge (D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, III, n° 2745).

(12) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 803, *Grand Cartulaire de Saint-Bertin*, VI, 439-440.

JEAN LE HEGRE, comme l'appelle dom Ch. Dewitte (1), fut prévôt à une époque qu'on ne peut guère préciser. Tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il reçut l'habit sous l'abbé Jacques III, c'est-à-dire entre 1383 et 1407. Un Jean de Heghes prit part le 27 août 1425 à l'élection de l'abbé Jean de Griboval (2) : que le *Catalogus* ignore ce Jean de Heghes; j'incline à identifier avec le prévôt Le Hegre.

JEAN BONE (al. Bonne ou Bove) reçut l'habit des mains de l'abbé Jean de Blicquere (1407-1420) avant 1413 (3). Il est cité comme prévôt le 31 août 1447 (4), les 16 juillet et 13 août 1447 (5), et encore le 21 mars 1458 (n. st.) (6) et le 21 mai 1459 (7). Le 1^{er} décembre 1459, il est mis en saisine de la dime de Heyst à Coudekerke (8). En 1467, on le voit agir comme vicaire général de l'abbé de Saint-Bertin absent du diocèse (9). Le *Catalogus* le qualifie *vir pauci eloquii sed bene doctus*.

JACQUES DUVAL, originaire de Saint-Omer, entré à Saint-Bertin en 1452, devint prévôt de Poperinge en 1470 (10). Il vint faire acte d'obédience, en cette qualité, à l'abbé Jean de Lannoy, le 10 janvier 1474 (n. st.) (11). Il intervint pour faire reconnaître le caractère miraculeux des faits survenus le 14 mars 1480 (n. st.) en l'église de Saint-Jean (l'enfant mort-né des époux van Hove-Beyaert est déterré et baptisé après avoir présenté, une heure durant, des signes de vie) et pour obtenir l'institution d'une procession annuelle en souvenir de cet événement (12). Jacques Duval apparaît encore dans un acte de non-préjudice du 1^{er} juin 1486 délivré par les avoués, échevins et conseil de la ville d'Ypres (13). Jacques Duval fut élu abbé de Saint-Bertin le 3 novembre 1492 et confirmé par l'évêque de Téroouanne le 27 juin 1493 (14). Mais Henri de Berghes, archevêque de Cambrai, réussit à confisquer la crosse au profit de son frère Antoine de Berghes (1454-1531),

(1) *Catal. Bert. rel.*, n° 658. Faisons remarquer ici que le savant archiviste de Saint-Bertin maltraite les noms flamands et traduit systématiquement tous les *de* en *le*. Il est difficile de deviner quelle est la forme originale du nom *Le Hegre*, qu'Opdedrinck a d'ailleurs transcrit *Le Heyre*.

(2) D. HAIGNERÉ, *Les Chartes*, III, n° 2657.

(3) *Catal. Bertin. relig.*, n° 680.

(4) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, III, n° 2901.

(5) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, III, n° 2913 et 2917 ;

(6) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 168 ; cfr D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, III, n° 3074. Dans D'HOOP, n° 166 (sentence de l'official de la Morinie de 1455) on voit le prévôt de Poperinge dans l'exercice de son administration, aux prises avec des individus d'un tempérament un peu vif !

(7) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Les coutumes de la ville et seigneurie de Poperinghe*, 347 ; cfr D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, III, n° 3096.

(8) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, III, n° 3096.

(9) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, III, n° 3232 ; l'abbé de Saint-Bertin était alors le célèbre Guillaume Fillastre, évêque de Toul et chancelier de la Toison d'or ; la mort de son maître et protecteur, Philippe-le-Bon (15 juin 1457), et l'accession du duc Charles à la tête des Etats bourguignons le retenaient évidemment hors de son abbaye. — La *Continuatio d'IPERIIUS* éditée par MARTÈNE et DURAND, *Amplissima collectio*, VI, 627, loue l'abbé Fillastre d'avoir contribué à la « décoration » de sa maison de Poperinge.

(10) La *Continuatio d'IPERIIUS*, dans MARTÈNE et DURAND, *Amplissima collectio*, VI, 631.

(11) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, IV, n° 3341.

(12) La bulle de Jean Monyssart, grand vicaire de l'évêque de Téroouanne, du 12 juillet 1487, est imprimée dans J. OPDEDRINCK, *Het mirakelbeeld van Onse Lieve Vrouw vereerd in Sint Janskerk te Poperinghe*, 88-91, Bruges, 1899 (avec un fac-similé et la traduction, 14-18) ; le miracle de 1479 a donné éclosion à toute une littérature dont on peut trouver la nomenclature dans P. ALLOSSERY, *Geschiedkundige boekenschouw*, II, 332-334.

(13) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, IV, n° 3509, mentionne cet acte sans donner le nom du prévôt ; Jacques van de Walle est cependant désigné dans le Grand Cartulaire de dom Dewitte, VIII, 263.

(14) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, IV, n° 3573, et non pas « le 27 juin 1494 », comme l'imprime H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, II, 55, qui suit, dans ce chapitre, la tardive chronique d'André Loman (XVIII^e siècle).

déjà abbé de Saint-Trond au diocèse de Liège (1). Incapable de résister au clan des Berghes, Jacques Duval conclut, le 1^{er} août 1493, avec son compétiteur un accord qui lui assurait une retraite honorable : il obtint, pour sa vie durant, l'administration de Poperinge, Bas-Warneton et Oxelaere avec une pension de six cents florins. Antoine de Berghes s'engagea à ne pas nommer de prévôt aussi longtemps que Jacques Duval resterait en vie (2).

Le pape Alexandre VI confirma cette transaction le 28 septembre suivant (3). C'est en qualité « d'administrateur de Poperinghes » que Jacques Duval rachète, le 2 février 1496, les droits de Martin de Brieve sur certaines dîmes (4). Le prévôt Jacques mourut à Ypres le 14 février 1497. Son corps fut ramené à Saint-Bertin et inhumé dans la chapelle de l'Assomption, à l'embellissement de laquelle il avait consacré la petite dîme de Poperinge (5).

JEAN DUVAL reçoit l'habit à Saint-Bertin en 1478 (6). Il est déjà prêtre le 30 novembre 1492 (7). Il fut prieur de l'abbaye de Saint-Bertin (8) et du vieux monastère de Saint-Momelin avant de devenir prévôt de Poperinge. On le trouve dans cette charge en 1502 et en 1503. Jean Duval abandonna la prévôté entre 1503 et 1523 (9). Il mourut le 23 décembre 1531 (10).

FRANÇOIS OUDEGHERST reçut l'habit bénédictin en 1490 (11). Il fut ensuite cellérier (*vinitor*) et prévôt de Poperinge, sans doute après Jean Duval. Il l'était en tous cas le 31 décembre 1523 (12) et le 31 mars 1524 (13). Il fut désigné par la gouvernante Marguerite d'Autriche pour devenir abbé de Bergues-Saint-Winoc. Il fit son entrée dans cette abbaye le 16 décembre 1527, fut béni le 2 septembre suivant et mourut le 16 décembre 1535 (14).

(1) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, IV, les nos 3566-3570, 3572, 3574 ; cfr H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, II, 54-58. Le motif des convoitises des Berghes est exposé par P. FOURNIER, notice *Antoine de Berghes*, dans le *D. H. G. E.*, III, 761-762, Paris, 1924 ; voir encore A. J. FRUYTIER, *Antonius van Bergen (1466-1531)*, dans *Taxandria*, 110 et 220-227, 1924.

(2) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, IV, n° 3575.

(3) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, IV, n° 3578 ; je ne sais pourquoi H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, II, 57, met le « 15 novembre ».

(4) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, IV, n° 3604 ; Jacques Duval est mentionné dans le *Grand Cartulaire*, VIII, 387. (BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 803), mais non dans l'analyse de O. BLED.

(5) H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, 57-58, la notice de cet auteur est reprise en partie à Ch. Dewitte, dans le *Grand Cartulaire*, VIII, 315-317 ; autre notice dans chronique de Saint-Bertin copiée par dom François DE BAR (BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À DOUAI, Ms. 818, f° 454). Le portrait de cet abbé (?) et ses armes se trouvent en tête de sa biographie qui termine une *Series abbatum Bertinianorum* (BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 755, XVI^e siècle).

(6) *Catal. Bertin. relig.*, n° 784.

(7) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, IV, n° 3562.

(8) Voir, à ce sujet, *Cat. Bert. relig.*, n° 681.

(9) H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, 62, interprétant quelques actes analysés par Ch. Dewitte (D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, IV, nos 3574, 3577, 3579, 3596, 3608), parle des réparations que l'abbé Antoine de Berghes aurait fait faire à ses maisons d'Arques, de Ham et de Poperinge avec le produit d'emprunts considérables autorisés par le roi de France, Charles VIII, et par le pape Alexandre VI. Cet auteur, qui ignore le motif intéressé du passage d'Antoine à l'abbaye de Saint-Bertin et l'état obéré de ses finances, à tort de prendre pour argent comptant les prétextes invoqués par l'abbé.

(10) Un chroniqueur de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc a noté que, le 6 mai 1511, une furieuse tempête, qui fit de grands dégâts dans tout le quartier de West-Flandre, ravagea Poperinge ; l'année suivante, de nouveau dans la première semaine de mai, le feu acheva « la ruine dudit Poperinghe, y bruslant la moitié des maisons de la dite ville et prévôté » (A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 367, Bruges, 1875). En 1526, d'après la chronique d'Alard Tassar (*B. S. A. M.*, XV, 58), la peste fit de grands ravages à Poperinge.

(11) *Catal. Bertin. relig.*, n° 802.

(12) A. D. P. C., 2 H 1, f° 260 v°.

(13) *Ibidem*, f° 274 v°.

(14) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 386-387, Bruges, 1875 ; son sceau, à ses armes, est décrit, *ibidem*, 390-391. Sur sa famille, voir *Messenger des sciences historiques*, XLIII, 97-103, 1875.

EUSTACHE WARHOIL, de Saint-Omer, reçut l'habit le 15 avril 1499. Après avoir été quelque temps sous-prieur, il obtint, après 1527, la prévôté de Poperinge où il mourut en 1536 et où il fut inhumé (1).

GUILLAUME SPOLART reçut l'habit en 1495. Il fut successivement sous-aumônier, chambrier, ensuite prieur de Saint-Bertin, avant de succéder comme prévôt à Eustache Warhoil après 1536 (2). Il mourut en 1541 (3), sans doute dans cette charge.

ALARD ROMMEZ (ou Rommel), de Bourbourg, qui avait reçu l'habit le 28 mai 1512, aurait été quelque temps prévôt de Poperinge (entre 1541 et 1551), avant de devenir prévôt de la Moere et prieur du « Vieux Monastère » (deux autres dépendances de Saint-Bertin). Il mourut le 20 septembre 1559 (4).

FRANÇOIS DE TOLLENAERE, originaire de Courtrai, reçut l'habit le 5 septembre 1522 (5). Il fut successivement quart-prieur à Saint-Bertin, grainetier (6), prévôt de Poperinge après 1551, sacriste et chantre (7) à Saint-Bertin, avant d'être nommé le 30 juin 1559, abbé d'Auchy-les-Moines, maison dépendante de Saint-Bertin (8). Il mourut le 3 octobre 1565 (9).

JEAN DE POTTERE de Hazebrouck reçut l'habit le 26 septembre 1527 (10). Il fut successivement cellérier (*vinitor*), sous-prieur et chambellan, charge qu'il occupait en 1551-1552 (11). Il fut ensuite prévôt de Poperinge, peut-être en 1560 (12). Il mourut en 1562 (13).

LAMBERT DAVRE, un Namurois, fut reçu à Saint-Bertin le 4 mars 1546. Il exerça la charge de cellérier avant de devenir prévôt de Poperinge (14). On le trouve dans ce dernier emploi le 30

(1) *Catal. Bertin. relig.*, n° 823.

(2) J. OPDEDRINCK, *Poperingana*, 81, renverse cet ordre : ce qui prouve qu'il suit, sans aucune critique, l'ordre d'inscription dans le *Catalogus*.

(3) *Catal. Bertin. relig.*, n° 811.

(4) *Catal. Bertin. relig.*, n° 839 ; H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, II, 86, et 101 n. 1, où il est appelé « Rommellius ». On possède une mention de l'entrée solennelle de l'abbé de Saint-Bertin à Poperinge entre 1540 et 1546 (*Fragmènta*, I, 187, Tielt, 1889).

(5) *Catal. Bert. relig.*, n° 854 ; H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, 86, suivi par J. OPDEDRINCK, *Poperingana*, 81, l'appelle « Tollenec » ; la *Gallia* écrit « de Tomelerne » ; le *Catalogus* « Tollenæer ». Je rétablis le nom dans son orthographe courtraisienne.

(6) Il est qualifié de « grainetier » dans un récépissé du Conseil abbatial du 13 août 1551 (A. D. P. C., 2 H 2, f° 136).

(7) Il reçoit le titre de « chantre » dans un compte présenté le 13 juin 1559 (A. D. P. C., 2 H 24, f° 145^v).

(8) Ses patentes sont enregistrées au Conseil d'Artois (A. D. P. C., 1 B 9, f° 300^v). Abbé FROMENTIN, *Essai historique sur les abbés de l'abbaye de Saint-Silvin-d'Auchy-les-Moines*, 210-216, Arras, 1882 ; *Gallia christiana*, X, 1602. Le *Catalogus Bert. relig.*, n° 834, place sa nomination en 1563. H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, 86 et 87, imprime par erreur 1569 ; cette date inexacte est prise par J. OPDEDRINCK, *Poperingana*, 81. Le procès d'information de François de Tollenaere ne figure malheureusement plus dans les registres du fonds *État et Audience* aux A. G. R.

(9) *Gallia Christiana*, X, 1602. Le *Catal. Bert. relig.* le fait mourir en 1574, en quoi il se trompe une fois de plus, car les provisions du successeur de François de Tollenaere, l'abbé Antoine Reversé, sont datées du 29 décembre 1565, précisant que l'abbaye est vacante « par le trespas du dernier abbé d'icelle » (A. D. P. C., 1 B 9, f° 395^v).

(10) « Joannes Pottere, alias Badoin » dit Ch. Dewitte (*Catal. Bert. relig.*, n° 858). L'abbé OPDEDRINCK, *Poperingana*, 81, a découvert un « Jean Baudeyn », prévôt en 1560, qui ne figure pas dans le Catalogue de dom Dewitte. Je crois que nous avons à faire au même personnage.

(11) H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, II, 111 : il fait partie du conseil institué par l'abbé Gérard d'Haméricourt durant son voyage à Trente, c'est à dire jusqu'au 9 octobre 1552.

(12) Si nous pouvons identifier le Jean Badoin de Ch. Dewitte avec le Jean Baudeyn de J. Opdedrinck (voir ci-dessus).

(13) H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, 87, et non « en 1552 » comme l'imprime par erreur le chan. O. BLEU, *Catal. Bertin. relig.*, n° 858.

(14) *Catal. Bertin. relig.* n° 891.

novembre 1561 et le 19 janvier 1562 (1). Il revient ensuite à Saint-Bertin assumer la charge de grand-prieur ; on l'y trouve le 18 juin 1562 (2) et le 18 juillet 1564 (3). Il mourut le 2 mai 1570.

ARTUS DORESMIEULX, d'Arras, reçu à Saint-Bertin le 4 mars 1546, fut successivement chambellan de Saint-Bertin et prévôt de Poperinge. On le trouve dans cette dernière charge le 18 juin 1562 (4) et le 24 mars 1573 (5). Il mourut le 15 février 1577 (6).

C'est donc Artus Doresmieux qui était prévôt au moment (14 août 1566) où s'abattit sur Poperinge la première vague des iconoclastes (7). Les églises saccagées furent bientôt restaurées et rendues au culte, mais une seconde dévastation eut lieu le 4 septembre 1578 (8). Jusqu'à la reddition d'Ypres aux troupes de Farnèse, le 10 avril 1584, Poperinge fut abandonnée aux razzias de la garnison calviniste de la cité voisine (9). Il ne faut pas faire un grand effort d'imagination pour deviner quel aura été, en ces années tragiques, le sort de la prévôté.

FRANÇOIS DE PERSENVILLE (ou de Presinville) reçut l'habit le 16 mars 1558. Il fut d'abord régent (*custos puerorum*) du collège de Saint-Bertin (10), puis en 1576, sous-grainetier (11). Il est prévôt de Poperinge au moins depuis le 22 novembre 1578 (12) jusqu'au 26 novembre 1585 (13). On le trouve ensuite à la prévôté d'Arques le 13 mars 1589 et le 3 septembre 1598 (14). Le 4 septembre 1601, il est cité comme prieur de Saint-Pry près de Béthune (15), charge qu'il résigna le 13 septembre 1616 (16). Un prévôt de Saint-Bertin fut reçu par l'ammann de Poperinge peu avant son départ de cette ville en 1594 ou en 1595 ; je n'ai pas réussi à découvrir le nom de ce successeur de François de Persenville (17).

FRANÇOIS HIRCOULX (ou Hirschoulx), né en 1569 ou en 1570, reçut l'habit à Saint-Bertin le 4 septembre 1584 (18) et fit profession l'année suivante avec le futur abbé Guillaume de Loemel

(1) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes de Poperinghe*, Introd. 125-126. Notons ici l'incendie qui brûla presque complètement la ville de Poperinge (plus de 800 maisons) le 3 mai 1563 (L. GUICCIARDINI, *Beschrijvinghe van alle de Nederlanden*, 311, Amsterdam, 1612 ; H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, 121, et F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, Introd., XXXI).

(2) A. D. P. C., 2 H 2, f° 184.

(3) *Ibidem*, f° 202.

(4) A. D. P. C., 2 H 2, f° 184.

(5) *Ibidem*, fol. 249^{vo}.

(6) *Catal. Bertin. relig.*, n° 894. H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, 149, ajoute « âgé de 50 ans ».

(7) J. OPDEDRINCK, *Poperinghe en omstreken tijdens de godsdienstberoerten der XVI^e eeuw of den Geuzentijd*, Bruges, 1898. En'aurait rencontré qu'une fois le prévôt dans les sources qu'il a examinées (voir cependant 117). Sur le pillage des églises de Poperinge par les hérétiques de Bailleul et leur restauration en 1568-1569, voir A. S. E. B., XVI, 270, 1862-1863 ; XXIV, 275, 1872 ; I. L. A. DIEGERICK, *Archives d'Ypres. Documents du XVI^e siècle faisant suite à l'inventaire des chartes*, I, 58 et 207. Bruges, 1874 ; B. S. A. M., V, 599, 1872-1876.

(8) D'après la chronique d'Augustin van Hermelghem, édition de *Vlaemsche Bibliophilen*, I, 67, Gand, 1867.

(9) *Fragmenta*, II, 104-107, 1890.

(10) *Catal. Bertin. relig.*, n° 913.

(11) A. D. P. C., 2 H 2, f° 301.

(12) *Ibidem*, 2 H 3, f° 3^{vo}.

(13) *Ibidem*, f° 15^{vo}.

(14) D. HAIGNRÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, IV, n° 4218 et 4258 ; A. D. P. C., 2 H 3, f° 2^{vo}. Il n'y est plus le 1^{er} septembre 1599 (*ibidem*, 2 H 3, f° 40).

(15) *Ibidem*, 2 H 3, f° 58.

(16) H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, p. 210 ; D. HAIGNRÉ, *Les chartes*, IV, n° 4348 (voir n° 4321 et 4326) ; je crois que dom Fr. de Persenville n'a jamais revêtu effectivement cette charge, qui faisait à ce moment l'objet d'un procès.

(17) J. OPDEDRINCK, *Poperinghe en omstreken tijdens de Godsdienstberoerten der XVI^e eeuw*, 185.

(18) *Catal. Bert. relig.*, n° 944.

(1612-1623), d'Anvers (1). Après avoir été quelque temps, d'après le *Catalogus*, chapelain de l'abbé Vaast de Grenet, il devint prévôt de Poperinge en 1598 ou en 1599 (2). Il l'était encore en 1602 (3). Il retourne ensuite à Saint-Bertin où on le trouve comme grainetier de son monastère le 3 décembre 1603 (4) et le 4 janvier 1605 (5). Le 6 septembre 1605, il est cité comme prieur de Saint-Pry (6). En 1609, on le trouve enfin régent du collège de Saint-Bertin à Saint-Omer (7). Il mourut le 8 avril 1614 (8).

FRANÇOIS DE PRESENVILLE revint ensuite à Poperinge comme prévôt. On le trouve signalé en cette qualité le 3 décembre 1603, le 28 avril et le 14 décembre 1604 (9). Le 6 septembre 1615, il est en procès avec les tanneurs de Poperinge (10). Il mourut dans cette ville le 10 décembre 1617 (11).

FLORIS DE LANNOY, fils de Jacques, *equus auratus*, seigneur de Wannès et de la Motterie, et de Suzanne de Noyelles, naquit en 1578, et reçut l'habit à Saint-Bertin le 9 janvier 1589 (12). Après avoir été quelque temps chapelain de son abbé, il fut nommé prévôt de Poperinge en 1617 (13), d'où il fut retiré en 1622 pour devenir grainetier à Saint-Bertin. Il ne resta qu'un an dans cette charge (14) ; il fut ensuite envoyé à Saint-Pry, non pas comme « prieur », ainsi que dit le *Catalogus*, mais comme « administrateur de l'économie » (15). Au bout de six ans il fut rappelé à Saint-Bertin pour recevoir la charge d'intendant de la cour féodale et d'administrateur de la recette de cet organisme (16). Il mourut *senior* de la communauté, le 29 juin 1652, à l'âge de 74 ans (17). Tous ses confrères le disent sobre, dévôt, discret, pacifique, exact à l'office ; il fut si regretté à Poperinge à cause de la douceur de son caractère, que le Magistrat alla jusqu'à offrir de prendre son entretien à ses frais, si son abbé voulait le remettre à la prévôté (18). C'est au temps de Floris de Lannoy que les coutumes de Poperinge furent promulguées, le 1^{er} octobre 1620 (19) : au cours des pour-

(1) *B. I. H. B. R.*, VIII, 72, 1928.

(2) J. OPDEDRINCK, *loc. cit.* Le futur abbé de Saint-Bertin, Guillaume de Loemel, avait été « sous-prieur » de Poperinge et curé de Saint-Jean pendant dix-huit mois (*B. I. H. B. R.*, VIII, 72 et 73, 1928 ; il ne figure pas dans la liste des curés dressée par J. OPDEDRINCK, *Het mirakelbeeld van Onze-Lieve-Vrouw vereerd in de Sint-Janskerk te Poperinghe*, 110).

(3) J. OPDEDRINCK, *Poperingana*, 53 ; A. D. P. C., 2 H 3, f^o 67.

(4) A. D. P. C., 2 H 3, f^o 71.

(5) A. D. P. C., 2 H 3, f^o 96^{vo}.

(6) A. D. P. C., 2 H 3, f^o 120.

(7) A. D. P. C., 2 H 3, f^{os} 240, 233 et 261. En cette qualité il rend les comptes du collège pour les années 1603 à 1610 (H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, 639).

(8) *Catal. Bert. relig.*, n^o 944.

(9) A. D. P. C., 2 H 3, f^{os} 71^{vo}, 81 et 95^{vo}.

(10) A. D. P. C., 2 H 3, f^o 120 ; J. OPDEDRINCK, *Poperingana*, 82.

(11) *Catal. Bert. relig.*, n^o 913.

(12) *Cat. Bert. relig.*, n^o 955.

(13) Sire Philippe Gillocq, qui allait être abbé de Saint-Bertin de 1623 à 1638, était en 1618 curé de Saint-Jean à Poperinge (J. OPDEDRINCK, *Het mirakelbeeld van Onze Lieve Vrouw*, 110) ; il était en résidence à Poperinge, de 1615 à 1620 environ, avec la qualité de « sous-prévôt » (*B. I. H. B. R.*, VIII, 178, 1928).

(14) Je le trouve encore qualifié de grainetier le 9 mars 1623 (A. D. P. C., 2 H 4, f^o 16).

(15) A. G. R., *Conseil d'État*, 1182 (procès de 1639).

(16) *Ibidem*. On le trouve dans cette charge le 2 avril 1615 (A. D. P. C., 2 H 3, f^o 270).

(17) *Catal. Bert. relig.*, n^o 955.

(18) A. G. R., *Conseil d'État*, 1182.

(19) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Les coutumes de la ville et seigneurie de Poperinghe*, 291 ; les travaux avaient été mis en route par l'abbé Guillaume de Loemel ; il avait autorisé l'impression des coutumes le 29 mai 1615, après en avoir soumis le texte à l'examen de ses conseillers (H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, II, 236).

parlers qui accompagnèrent leur codification, le prévôt avait sans doute eu l'occasion de manifester sa bonne volonté et son esprit conciliant.

CHARLES D'URSEL, né à Ottignies (1) en 1570, de Guy, *eques auratus*, et de Jacqueline Regnart (2), reçut l'habit le 4 septembre 1584 (3) et fit profession l'année suivante, en même temps que le futur abbé Guillaume de Loemel. Il étudia avec ce dernier à Louvain et à Douai (4). A Saint-Bertin, il fut successivement boursier et grainetier ; on le trouve qualifié de grainetier depuis le 13 septembre 1605 (5) ; il occupera cette charge jusqu'à sa mort. En cette qualité, il fut choisi pour devenir un des administrateurs du monastère à la mort de l'abbé Nicolas Mainfroy (25 octobre 1611) (6). Il fut nommé grand prieur le 27 mars 1614 (7). Il fut nommé abbé de Gembloux, par l'archiduchesse Isabelle, à la mort de dom Philippe Clozman († 11 octobre 1625) (8). Il mourut le 3 novembre 1635 (9). Il fut donc prévôt de Poperinge de décembre 1622 à février 1626. A ce titre, il s'opposa, en mars 1623, à l'installation des brigittins de Saint-Sixte à Poperinge où ces religieux avaient acheté une maison et commencé à bâtir leur chapelle (10).

CHARLES DE MIRAUMONT, né à Arras vers 1577, fils de messire Claude, écuyer, seigneur de Chimancourt, et de dame Marie de Longueval, remplit successivement les charges de majordome (*fabricae prefectus*), de maître des novices et de chapelain de l'abbé, avant de devenir prévôt de Poperinge (11). Il exerçait cet office en 1630 (12). Il mourut le 2 octobre 1637, à l'âge de 61 ans.

JACQUES MARSILLES, né à Saint-Omer de Jacques et de Marguerite Gillocq, en 1600, était le neveu de l'abbé de Saint-Bertin, Philippe Gillocq (1623-1638). Il reçut l'habit le 14 septembre 1617 (13). Il fut quelque temps aumônier de son oncle, ensuite président du séminaire Saint-Grégoire, fondé à Douai en 1630 (14). Il était déjà prévôt de Poperinge en 1632, car le 5 novembre de cette année, il bénéficie d'une sentence du conseil de Flandre exemptant la prévôté de tout droit d'accises (15). Ses patentes ne lui ont cependant été délivrées que le 22 avril 1633 (16). Il figure

(1) Prov. de Brabant, arr. de Nivelles, canton de Wavre.

(2) *B. I. H. B. R.*, VIII, 196, 1928 ; le *Catal. Bert. relig.*, n° 945, ne donne pas le nom de sa mère ; J. OPDEDRINCK, *Poperingana*, 82, l'appelle « Jeanne Boursier ». Quant au titre *eques auratus*, Opdedrinck le traduit régulièrement par « chevalier de la Toison d'or » et on sait qu'il n'est pas le seul à commettre cette méprise.

(3) *Catal. Bert. relig.*, n° 945.

(4) *B. I. H. B. R.*, VIII, 73, 1928.

(5) *A. D. P. C.*, 2 H 3, f° 126.

(6) H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, 223.

(7) Ses patentes portent la date du 16 février 1626 ; il est élu canoniquement le 30 août 1628 ; l'approbation de la commission cardinalice lui est accordée le 14 juin 1627 (*B. I. H. B. R.*, VIII, 196, 1928). Ses premiers actes abbaciaux sont du 9 juillet 1626 (C. G. ROLLAND, *Recueil des chartes de l'abbaye de Gembloux*, 285, Gembloux, 1921).

(8) *Monasticon belge*, I, 163. Sa pierre tombale se trouve encore à Gembloux à l'Institut agronomique de l'État (E. BROUETTE, *Quelques précisions sur la chronologie des abbés de Gembloux*, dans *Leodium*, XLIII, 19, 1956).

(9) *A. D. P. C.*, 2 H 4, f° 18^{vo}-19^{vo}.

(10) *Catal. Bert. relig.*, n° 958.

(11) J. OPDEDRINCK, *Gesch. aanteek. wegens O. L. V. Gasthuis te Poperinge*, 53.

(12) *Catal. Bert. relig.*, n° 1011 ; on lui connaît au moins deux frères, André et Pierre ; sur cette famille voir *Tablettes des Flandres*, VI, 283-286, 1955.

(13) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin* IV, n° 4389.

(14) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, IV, n° 4421. Les souverains des Pays-Bas avaient, à maintes reprises, accordé au Magistrat de Poperinge la faculté de prélever un impôt sur la bière et le vin, afin de pourvoir aux frais des réparations à apporter aux édifices publics de la ville (F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, nos 176 et 177 ; D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, IV, nos 4344, 4410).

(15) *A. D. P. C.*, 2 H 4, f° 112.

encore dans un acte du 13 mars 1636 (1). Pour un motif que j'ignore, il fut expulsé de la prévôté au mois de juillet 1639, à la suite d'une intervention du Grand Conseil de Malines. En octobre 1640 sa cause était pendante par devant l'évêque de Saint-Omer, juge délégué par l'inter-nonce (2) ; son frère André Marsilles, naguère bourgmestre de Poperinge, était également en difficultés avec les administrateurs de l'abbaye de Saint-Bertin (3). Le prévôt Marsilles laissait à son successeur 4.645 livres 16 sols en espèces (4). Il était déjà prévôt d'Arques et devint plus tard chambrier de Saint-Bertin. L'abbé Gillocq lui avait confié la prévôté d'Arques en 1636, nonobstant la possession de la prévôté de Poperinge (5) ; quant à l'office de chambrier, il le détenait déjà le 23 avril 1647 (6). Il occupa ces deux charges jusqu'à sa mort, survenue le 27 juin 1672 (7).

ANTOINE LAURIN est né à Béthune, le 14 janvier 1570 (8), cinquième fils de Jean, écuyer, seigneur de Planques, et de Barbe Muissart. Il était frère de Charles Laurin, président du conseil d'Artois et membre du Grand Conseil de Malines. Il reçut l'habit à Saint-Bertin le 17 janvier 1586. Il étudia aux universités de Douai et de Louvain et prit sa licence en théologie. Il fut ordonné sous-diacre le 29 mars 1592, diacre le 9 avril 1593 et prêtre le 8 juin 1596. Il a été tiers-prieur sous l'abbé Nicolas Mainfroy (1604-1611), sous-prieur sous l'abbé de Loemel (1612-1623) et prieur sous l'abbé Gillocq (1623-1638) (9). Ce dernier ayant introduit à Saint-Bertin les usages de la réforme lorraine, dom Laurin se montre un des plus chauds partisans de ces innovations (10). Toutefois les opposants ayant réussi à faire triompher leur point de vue, Antoine Laurin fut éloigné en qualité de prieur de Saint-Pry, sans doute en août 1637 (11). A la mort de l'abbé Gillocq, il est un des cinq administrateurs élus pour diriger l'abbaye de Saint-Bertin pendant la vacance (12). En profita-t-il pour se faire envoyer à Poperinge ? Toujours est-il que ses collègues le nommèrent prévôt le 13 septembre 1640, en vertu d'un décret du Conseil d'Artois du 8 août précédent (13), et qu'il clôt les comptes de la prévôté en avril 1641 (14). Entretemps ses confrères l'avaient élu abbé et proposé, le 10 mars 1639, à l'agrément du gouvernement. Antoine Laurin

(1) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, IV, n° 4421 ; J. OPDEDRINCK, *Poperingana*, 82, se trompe en avançant que J. Marsilles devint prévôt en 1639.

(2) A. D. P. C., 2 H 4, f° 232, 237, 238.

(3) A. D. P. C., 2 H 4, f° 228^v-229.

(4) B. R., Ms. II 1939, 143-145 : comptes de 1639-1640 présentés par Antoine Laurin. En 1646, dom Marsilles espérait encore revenir à Poperinge (voir la lettre de Mère Jeanne Deleloë du 2 juin 1646 éditée par [B. SODAR], *La mère Jeanne Deleloë. Vie, correspondance et communication spirituelle*, 141).

(5) A. D. P. C., 2 H 4, f° 232.

(6) A. D. P. C., 2 H 5, f° 16^v.

(7) *Catal. Bert. relig.*, n° 1011.

(8) B. I. H. B. R., IX, 39, 1929.

(9) B. I. H. B. R., *ibidem* ; *Catal. Bert. relig.*, n° 952 ; H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, II, 293. Il a été tiers-prieur, sous-prieur et prieur « l'espace de 28 ou 30 ans » ; il a été prieur « l'espace de 12 ans environ » (A. G. R., *Conseil d'État*, 1182 [procès de 1639]). Je le trouve prieur le 8 janvier 1624 (A. D. P. C., 2 H 4, f° 32).

(10) H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, 269 ; meilleur exposé de ces événements dans U. BERLIÈRE, *La congrégation bénédictine de la Présentation Notre-Dame*, dans *Revue bénédictine*, XIV, 60-70, Maredsous, 1897.

(11) H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, 273.

(12) H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, 285.

(13) A. D. P. C., 2 H 5, f° 234 ; dom Laurin produit sa commission en 1640. A cette occasion le Magistrat de Poperinge lui offre douze pots de vin (ARCHIVES COMMUNALES À POPERINGE, Comptes 1640, 28).

(14) B. R., Ms. II 1939. Chose curieuse, lors de son procès devant les commissaires du gouvernement en 1639 (*Conseil d'État*, 1182), Antoine Laurin ne rappelle pas son bref passage à Poperinge. De même dans son procès devant la Consistoriale, il n'est jamais question de cette prévôté.

ne reçut ses patentes que le 9 février 1641 (1). Installé le 23 mars et confirmé par l'évêque de Saint-Omer le 26 mars suivant, il dut encore attendre un an avant de recevoir ses bulles (2). Dom Antoine Laurin mourut le 2 octobre 1650.

MATTHIEU DESLIONS (ou *Vander Leeuwen*), né à Poperinge en 1608 d'Ulric Nicolas et de Marie de Schottere, prit l'habit le 21 mars 1627 (3). Il étudia la philosophie et la théologie à Douai et revint à Saint-Bertin avec le grade de bachelier en théologie : ce qui lui permit d'enseigner cette branche à ses jeunes confrères et de donner des instructions au Chapitre à la satisfaction de tous les religieux (4). En janvier 1639, on le trouve curé de Saint-Mommelin (5). En 1641, il devint prévôt de Poperinge et le resta sept ans : en 1648, il fut rappelé à Saint-Bertin pour devenir grand-prieur (6), et il l'était encore le 5 avril 1673 (7).

Il mourut le 5 mai 1677 (8). Ses frères font de lui des éloges peu communs (9). C'est Matthieu Deslions qui accueillit les bénédictines de Fauquemerges dans leur nouvelle maison à Poperinge et y célébra la première messe le 19 mars 1644 : il avait accepté de devenir leur directeur et confesseur (10).

(1) A. G. R., *Conseil d'État*, 1182 ; cfr H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, 296. D'un caractère assez cauteux, malgré de très réelles qualités, dom Laurin avait réussi à dissimuler à quel point il avait parti lié avec les zéloteurs de la réforme ; une fois installé, il ne différa plus davantage l'introduction des coutumes lorraines dans son abbaye et rompit assez brutalement avec la congrégation des Exempts, présidée par dom Nicolas Dubois, abbé de Saint-Amand ; de là, l'attitude très réservée du nonce à son égard (sur ces événements voir H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, 296 ; U. BERLIÈRE, *op. cit.* ; J. DESILVE, *Nicolas Dubois, soixante-seizième abbé de Saint-Amand*, 185 sv., Valenciennes, 1899).

(2) Saint-Bertin était une abbaye « consistoriale » : son chef devait se pourvoir en cour de Rome pour obtenir la confirmation de son élection. Le procès de dom Laurin en Consistoriale est analysé dans le *B. I. H. B. R.*, IX, 35 sv., 1929. D'après H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, 300, les bulles portaient la date du 24 mars 1641 (st. de curie) et étaient placées à Bruxelles le 17 avril 1642 : d'après L. JADIN (*B. I. H. B. R.*, IX, 40, 1929), la confirmation papale n'avait été donnée que le 28 mars 1642.

(3) *Catal. Bert. relig.*, n° 1040, appelle sa mère « Marie Scoters » ; J. OPDEDRINCK, *Poperingana*, 82, dit « de Schottere » : on suivra de préférence cet auteur qui a été longtemps curé à Poperinge. Le prévôt avait un neveu à Saint-Bertin, Folquin Van der Leeuwen (sur ce moine, mort le 6 septembre 1689, voir *Catal. Bert. relig.*, n° 1092, et H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, 331).

(4) A. G. R., *Conseil d'État*, 1182 (procès de 1639).

(5) *Ibidem*.

(6) Il rend encore un compte le 24 juin 1648 (cité dans le procès de 1650) : on y voit que les revenus de Poperinge s'élevaient à ce moment à 25.553 livres, 12 sols, 9 deniers parisis, monnaie de Flandre (A. G. R., *Conseil d'État*, 1182). En mai 1650 il était prieur de Saint-Bertin « depuis deux ans environ » ; comme d'autre part, il avait été prévôt « sept ou huit ans », il est facile d'établir qu'il l'a été de 1641 à 1648. Je ne sais sur quoi se base l'éditeur des lettres de M. Jeanne Deleloë pour affirmer qu'il fut élu grand-prieur en août 1646 (B. SODAR, *La mère Jeanne Deleloë*, 153, n. 2) mais je le trouve ainsi qualifié dans les registres du conseil abbatial, du 5 février 1649 au 5 avril 1673 (A. D. P. C., 2 H 5, f° 33^{vo}, 256 et 328^{vo}).

(7) A. D. P. C., 2 H 5, f° 33^{vo}.

(8) *Catal. Bert. relig.*, n° 1040 ; H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, II, 280-281.

(9) A. G. R., *Conseil d'État*, 1182 (procès d'information de 1671).

(10) Notice sur les origines du monastère de Poperinge, édité par B. SODAR, *La Mère Jeanne Deleloë*, 326 ; le nom de sire Matthieu Deslions revient fréquemment dans la correspondance de la religieuse, voir B. SODAR, *op. cit.*, 93, 102, 104, 112, 115, 119, 131, 143, 146, 152, 165, 170, 173-177, 183, 189, 196, 196. — J. OPDEDRINCK, *Poperingana*, 32 ; *Gesch. aantekeningen*, 54, donne comme successeur de Matthieu Deslions, dom Robert L'Hoste (Lhoste, ou Loste). Robert Lhoste (*Catal. Bertin. relig.*, n° 1036) n'a jamais été prévôt, mais il a vécu longtemps à la prévôté de Poperinge, qu'il quitta à la fin de 1645 ; voir B. SODAR, *La Mère Jeanne Deleloë*, 104 ; au procès d'information du 13 mai 1650 il déclare avoir été, durant trois ans, le compagnon de Matthieu Deslions, (A. G. R., *Conseil d'État*, 1182) ; très cultivé, il laissa une production littéraire intéressante. H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, 280-281 et 519 cite ses œuvres ; serait également de lui la lettre fort remarquable publiée par B. SODAR, *La Mère Jeanne Deleloë*, 300-306 ; elle est adressée à cette religieuse par un jeune moine qui signe « F. Robertus » et traite de la grâce. — Le successeur du prévôt Robert Lhoste aurait été, toujours d'après J. OPDEDRINCK, *Poperingana*, 32, dom Flour de Beaufremetz. Le *Catal. Bert. relig.*, n° 997, lui donne aussi cette qualité, mais je ne vois pas à quel moment ce jeune religieux, mort le 18 juin 1645 à l'âge de 44 ans, aurait pu exercer des fonctions aussi importantes. Au procès d'information du 7 janvier 1639, il déclare être âgé de trente-

JEAN DE CERF, de Vlamertinge, fils de Jean, chevalier, seigneur de Vlamertinge, et de Marie de Pollinchove (1), est né en 1606 (2). Son frère est dom Bernard de Cerf, abbé de Saint-Jean-au-Mont à Ypres de 1658 à 1679. Il est maître des novices et sous-chantre à Saint-Bertin; avant de devenir, le 5 février 1649, prévôt de Poperinge (3). En 1650, l'abbé de Saint-Bertin, dom Antoine Laurin, ayant autorisé les sœurs grises de Poperinge à incorporer dans leur enclos une mesure d'herbage et une petite rue située dans le *kouter*, les efforts du prévôt ne purent empêcher un conflit avec la ville d'éclater en 1653 (4). Il mourut un 1^{er} octobre, sans doute en 1653 (5).

NICOLAS OGIER, né à Saint-Omer vers 1608 (6), du chirurgien Aleaume Ogier et d'Anne de Quienville, reçut l'habit à Saint-Bertin le 11 juin 1627 (7). Il fut deux ou trois ans maître des novices avant de devenir, en 1647, prieur d'Oxelaere et receveur des biens de ce prieuré dans le métier de Furnes (8). Il se présente, le 17 octobre 1653, devant le Magistrat de Poperinge en qualité de prévôt (9). Il fut témoin de la mort édifiante de la mystique bénédictine de Poperinge, mère Jeanne Deleloë, survenue le 13 avril 1650 (10). Le prévôt Ogier eut de terribles combats à soutenir contre le clergé des trois paroisses de Poperinge, appuyé, semble-t-il, par l'évêque d'Ypres; cette guerre se déclencha en 1644 et ne se termina que le 29 mars 1675 par un concordat que signèrent, d'une part, l'abbé de Saint-Bertin, dom Benoît de Béthune, et de l'autre l'évêque d'Ypres, Henri van Halmaele, et les deux curés de Poperinge; le troisième pasteur, maître Guillaume van Doornen, curé de Saint-Jean, s'y étant refusé, fut condamné, le 12 juillet, par le Conseil de Flandre à une amende de cent carolus d'or (11).

six ans et exercer les fonctions de chantre (A. G. R., *Conseil d'État*, 1182). Il est possible qu'il ait vécu quelque temps à Poperinge comme vice-prévôt. Par la correspondance de Mère Deleloë (éd. B. SODAR) nous voyons que dom Pollehoey (*Catal. Bertin. relig.*, n° 998) appartenait également à la petite communauté. En 1646, sire Pierre Ganthois, nommé prévôt de Bas-Warneton (*Catal. Bertin. relig.*, n° 1029) vint s'établir à la prévôté (ARCHIVES COMMUNALES À POPERINGE *Comptes communaux*, 1646, 26).

(1) J. GAILLARD, *Bruges et le Franc*, I, 175; E. VAN DE BÜSSCHE, *Histoire de Vlamertinghe*, dans *La Flandre*, X, 27-29, 1879.

(2) L'âge est donné aux procès d'information de 1639 et de 1650 (A. G. R., *Conseil d'État*, 1182).

(3) A. D. P. C., 2 H 5, f°s 34^{vo}-35; *Catal. Bertin. relig.*, n° 1003; J. OPDEDRINCK, *Poperingana*, 83, assure qu'il devint prévôt en 1646; il se trompe, comme on l'a vu plus haut. Par contre dom Jean de Cerf est cité dans un statut de la ville pour la réglementation du commerce du houblon, du 3 octobre 1648 (L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes de la ville et seigneurie de Poperinghe*, 525).

(4) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, IV, n° 4451; L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Op. cit.*, Introd., 137; J. OPDEDRINCK, *Hel klooster der zusters penitenten van Poperinghe 1413-1913*, II sv., Bruges, s. d.

(5) Le *Catal. Bertin. relig.*, n° 1003, suivi d'H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, 250, disent « le 1^{er} octobre 1651 ». Il doit y avoir une erreur.

(6) A. G. R., *Conseil d'État*, 1182 (procès de 1639).

(7) *Catal. Bertin. relig.*, n° 1042.

(8) ARCHIVES COMMUNALES À POPERINGE, *Notes Fiers*. On trouve encore N. Ogier en charge en 1650 (A. G. R., *Conseil d'État*, 1182 procès de 1650).

(9) ARCHIVES COMMUNALES À POPERINGE, *Resolutieboek 469*, 116. Dom Ogier est cité dans une résolution du Magistrat du 31 octobre 1662 (L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes de la ville et seigneurie de Poperinghe*, 326). Dom Jacques Febvrier (*Catal. Bertin. relig.*, n° 1062) l'assistait en qualité de sous-prévôt (A. D. P. C., 2 H 5, f° 168^{vo}) depuis 1659 (ARCHIVES COMMUNALES À POPERINGE, *comptes 1659*, f° 133); je le trouve encore à Poperinge le 14 juillet 1673 en compagnie de dom Goustienne (Van de Goestene ?), Marc de Clatire, Benoît des Planques et Gérard Duval (*Ibidem*, f° 343^o).

(10) [B. SODAR], *La Mère Jeanne Deleloë*, 286, 289-290. L'auteur pense qu'il s'agit de dom Jacques Marsilles. C'est impossible; on voit d'ailleurs, p. 141, combien ce dernier paraissait peu sympathique à la religieuse.

(11) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, IV, n°s 4489, 4493, 4499, 4511, 4512, 4521, 4527, 4538. Le texte du concordat figure dans le registre du conseil abbatial de Saint-Bertin (A. D. P. C., 2 H 6, f°s 67^{vo}-72^{vo}; *ibidem*, f°s 72^{vo}, 73^{vo}, analyse des pièces du dossier). Le 4 juillet il est encore en conflit avec le curé de Saint-Bertin au sujet d'un prédicateur (*Archievenboek de Rond den Heerd*, II, 81, 1874). Les Archives communales de Poperinge et les Archives décanales de Saint-Bertin, dans cette même ville, doivent recéler encore plus d'un dossier inédit concernant cette « guerre du lutrin » (voir, par exemple, aux ARCHIVES COMMUNALES À POPERINGE, les liasses 466 f2 H, J et K; liasse 598 bis [n° 1, copie du concordat 1675]); voir aussi un acte de 1668, 20 juillet, dans A. É. B., *Arch. eccl.*, 154.

Le 30 janvier 1680, dom Nicolas Ogier est parrain de la cloche « Bertine » à l'hôpital de Notre-Dame (1). Il mourut en 1680, peu avant le 3 septembre, car il fut remplacé à cette date « après décès » (2).

GÉRARD DUVAL, né à Saint-Omer en 1639 (3), fils de François et de Marie Aubron, reçut l'habit le 4 septembre 1659. En septembre 1671 il est sous-prévôt d'Arques (4), mais le 9 juillet 1672 il fut envoyé à Poperinge en qualité de sous-prévôt, chargé de la recette des biens de l'abbaye dans le métier de Furnes, à Merkem et à Woumen (5); il intervient en cette qualité à Woumen le 5 avril 1673 (6). On le retrouve à Poperinge lors des difficultés du prévôt Ogier avec les curés de la ville (7); le 5 octobre 1674, il reçoit l'abbé de Saint-Bertin venu visiter officiellement l'hôpital de Poperinge (8). Il fut ensuite nommé, le 3 septembre 1680, prévôt de Poperinge (9). Dès son arrivée dans cette ville, il organisa des fêtes à l'occasion du deuxième centenaire du miracle arrivé en 1480 à l'église de Saint-Jean (10).

Le 13 décembre 1681 l'abbé de Saint-Bertin, Benoît de Béthune des Plancques obtint de Louis XIV de pouvoir renouveler le terrier de ses biens à Poperinge (11); en 1683 il donna commission à François van der Haeghe, huissier, pour faire le mesurage et le bornage de toutes les terres de sa juridiction. Mais les manants de Poperinge, s'opposant au paiement des rentes seigneuriales, suscitèrent une opposition qui ne désarma que devant les menaces de l'intendant Desmadryl. Le successeur de Gérard Duval, le prévôt du Chambge, sera assez habile pour consentir à une réduction des créances (12). Malgré le sérieux de ce conflit, le clergé et le Magistrat de Poperinge ayant appris que l'abbé de Saint-Bertin s'appropriait à faire la translation des reliques de Saint-Bertin, demandèrent et obtinrent de dom Benoît de Béthune quelques reliques (la mâchoire et un fragment du pied) du patron de leur ville. Le prélat vint en personne les apporter à Poperinge le 3 septembre 1689 (13). Le 8 mai, dom Duval bénit une cloche « Gérardine » pour l'hôpital Notre-Dame (14). Il est encore cité dans une ordonnance du 5 juillet 1690 (15). Il mourut en mars 1694 à l'âge de 55 ans.

(1) J. OPDEDRINCK, *Geschiedkundige aantekeningen wegens O. L. V. Gasthuis te Poperinghe*, 27.

(2) ARCHIVES COMMUNALES À POPERINGE, *Resolutieboek 470*, p. 307.

(3) A. G. R., *Conseil d'État*, 1182 (procès de 1671).

(4) *Ibidem*.

(5) A. D. P. C., 2 H 5, f° 316^{vo}.

(6) A. D. P. C., 2 H 5, f° 329.

(7) A. D. P. C., 2 H 5, f° 343^{vo}.

(8) A. D. P. C., 2 H 6, f° 60.

(9) ARCHIVES COMMUNALES À POPERINGE, *Resolutieboek 470*, p. 207. D'après le *Catal. Bert. relig.*, n° 1083, il aurait encore été maître des novices et prévôt d'Arques. Je n'en ai pas trouvé la preuve et je ne vois pas à quel moment il aurait pu avoir exercé ces fonctions.

(10) J. B. R[OENS], *Prolis, quatruiduanae e tumulo renascentis miraculum unde solennis supplicatio Poperingana originem ducit*, 8, Ypres, 1688; J. OPDEDRINCK, *Het mirakelbeeld van O. L. V. vereerd in Sint Janskerk te Poperinghe*, 46.

(11) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, IV, n° 4560.

(12) *Ms. Denuncq.*, 202-205.

(13) H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, 356; J. OPDEDRINCK, *Het mirakelbeeld van Onze Lieve Vrouw*, 47, n. 1; *Ms. Denuncq.*, 206-210 et 300-301; O. BLEU, *Abbatiale et collégiale. Les reliques de saint Omer et les reliques de saint Bertin*, dans *M. S. A. M.*, XXXII, 108-110, 1914-1920.

(14) J. OPDEDRINCK, *Geschiedkundige aantekeningen*, 27; les relations entre le prévôt Duval et l'hôpital semblent avoir été particulièrement cordiales: les religieuses de cette institution conservent toujours le portrait peint du prévôt, un missel relié à ses armes et un traité de spiritualité composé à leur intention (voir plus haut, p. 163).

(15) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes de la ville et seigneurie de Poperinghe*, 536. Dom Nicolas Mathieu vint s'établir à Poperinge en 1690 comme sous-prévôt (ARCHIVES COMMUNALES À POPERINGE, *comptes com.*, 1690, f° 94) mais il mourut l'année suivante le 6 juillet (*Catal. Bert. relig.*, n° 1115).

GRIMBALD DU CHAMBGE, né à Saint-Omer de Sébastien, seigneur de Tentore, et d'une demoiselle Mestraert, avait reçu au baptême les prénoms de Nicolas-François. Il prit l'habit à Saint-Bertin le 7 mars 1671. Il fut sous-prévôt, puis prévôt d'Arques avant de devenir, en 1694, prévôt de Poperinge. Il mourut le 19 mai 1701 (1).

JOSEPH DE FONTAINE, né à Tinqués, fils de Jean et de Jeanne de Fontaine (sic !) (2), reçut l'habit le 14 septembre 1677. Il fut successivement cellérier, chambrier, prévôt d'Arques, enfin, en 1700, prévôt de Poperinge. Il est délégué par les moines de Saint-Bertin au Chapitre de la Congrégation des Exempts de Flandre qui s'ouvrit le 3 mai 1705 (3). Il mourut à Poperinge le 20 janvier 1708 à l'âge de cinquante-et-un ans (4).

ANSELME DE VOS, né de Jean et de Catherine Rebaut, fut baptisé à Ypres sous le nom de Melchior. Il reçut l'habit à Saint-Bertin le 14 avril 1683, où il fut professeur de théologie. Il était prévôt de Ham lorsque ses confrères le délèguèrent au Chapitre général de la Congrégation des Exempts de Flandre, le 3 mai 1705 (5). En 1708, il est prévôt de Poperinge (6). Il fonde, le 21 janvier 1718, un service annuel à l'hôpital de cette ville (7). Il assiste le 15 février 1720 à l'entrée du prince de Ligne (1685-1766) dans Ypres rendue à la domination de l'Autriche et il a, à cette occasion, une entrevue avec les vicomtes de Vooght et Coppieters qui lui demandent les comptes de la prévôté durant l'occupation française (8). Il fut déposé le 8 juillet 1726 et nommé régent du Collège de Saint-Bertin (9), mais pour un motif qui nous échappe, il demeura à Poperinge. Peu après, dans le courant du mois d'octobre, il tomba malade et il mourut le 18 décembre 1726, âgé de soixante-deux ans (10).

CHRISTOPHE WERBIER, de Saint-Omer, était fils de Martin-Ignace et de Catherine Laude. Il reçut l'habit le 29 juillet 1688 et fut successivement maître des cérémonies, chapelain de l'abbé, trésorier et chambrier. Le roi de France ayant cru opportun de nommer Charles de Gherbode, le futur abbé de Saint-Bertin (1744-1763), abbé de Saint-Jean à Ypres, sous prétexte que cette maison, jadis fondée à Téroouanne, était à sa nomination, et l'ayant mis en possession de tous les biens de cette maison sis sous sa couronne (11), le gouvernement de Vienne, le 23 décembre 1733, ordonna en représailles la saisie des biens de Saint-Bertin sis en Flandre. Cependant la main levée fut accordée dès le 16 mars suivant (12). Dom Werbier mourut le 22 avril 1739 à

(1) *Catal. Bert. relig.*, n° 1105, il avait fondé un service annuel à l'hôpital à célébrer au mois de juillet, durant l'octave de la saint Grimbald (J. OPDEDRINCK, *Gesch. aantekeningen*, 61). Le *Catalogus* signale encore trois autres moines de Saint-Bertin qui moururent à Poperinge vers la même époque : Nicolas Mathieu, décédé le 6 juillet 1691 (n° 1115) Omer Taffin, décédé le 20 mars 1695 (n° 1095) et Jacques Cardon, décédé en mars 1696 (n° 1111).

(2) *Catal. Bert. relig.*, n° 1118. Est-ce par erreur que le *Catalogus* lui attribue le nom de famille de sa mère (orthographié « de Fontaines ») ? H. DE LAFLANE, *Les abbés*, II, 365, ajoute « de Tinezac » (lisez : né à Tinqués).

(3) A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, carton CVII ; A. G. R., *Arch. eccl.*, 16853, p. 53 et 79.

(4) *Catal. Bert. relig.*, et dom Ch. DEWITTE, *Grand Cartulaire de Saint-Bertin*, X, ad annum.

(5) A. Év. B., *Fonds de Saint-Amand*, CVII ; A. G. R., *Arch. eccl.*, 16853, p. 53 et 79.

(6) *Catal. Bert. relig.*, n° 1140. A cette date le magistrat paie 328 livres 19 sols à l'orfèvre Paccat, de Lille, pour le réchaud d'argent qu'il a offert à Dom Devos en cadeau de bienvenue (ARCHIVES COMMUNALES À POPERINGE, *Comptes 1708*).

(7) J. OPDEDRINCK, *Geschiedkundige aantekeningen*, 62.

(8) A. D. P. C., 2 H 7, f°s 22, 24^{vo}, 25, 28.

(9) A. D. P. C., 2 H 7, f°s 16-17.

(10) Ch. DEWITTE, *Grand Cartulaire de Saint-Bertin*, X, ad annum. Le *Catalogus* lui donne 63 ans.

(11) Voir plus haut, p. 46.

(12) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, IV, n° 4729 ; Ms. Denuncq, 224.

l'âge de 72 ans (1). Peu après sa mort, en 1741, dom Benoît Petitpas, abbé de Saint-Bertin, fit rebâtir la prévôté de Poperinge (2).

WALBERT MARTEL, né en 1688, fils d'un greffier d'Arques (3), reçut l'habit en octobre 1705 et fut ordonné prêtre en 1711. Il administra treize ans la prévôté de Zwijnlande ; il fut ensuite trente-cinq ans prévôt de Poperinge. En 1744-1745 il eut à soutenir un procès contre le Magistrat de la ville qui, se basant sur le décret impérial du 12 juin 1734, voulait imposer les bâtiments de la prévôté, nonobstant le fait que l'échevinat et la commune utilisaient les locaux susdits pour leurs services administratifs, en plus de la maison nommée *Het Steêhuis* sise sur le marché. Dom Martel obtint gain de cause (4). Le 10 août 1762 il reçoit et loge à la prévôté les jésuites anglais de Saint-Omer, qui se réfugient à Bruges avec une cinquantaine de leurs élèves (5). Il mourut le 10 décembre 1773, à l'âge de 86 ans (6), et fut inhumé « comme ses prédécesseurs » dans le sanctuaire de l'église paroissiale de Saint-Bertin (7), le 13 décembre suivant, aux frais de la commune (8).

JOSEPH BOUTON, naquit à Lens, vers 1714, d'Antoine et de Marie-Catherine Roussel ; il reçut l'habit le 2 novembre 1730. On le trouve successivement troisième chantre, receveur de Saint-Pry, chapelain de l'abbé, secrétaire de la mense abbatiale, prévôt de Zwijnlande, enfin prévôt de Poperinge (9). Il mourut le 25 janvier 1777, âgé de 63 ans ; le Magistrat est invité à son enterrement, le 27 suivant, par dom Laurent Cuvelier, prévôt de Zwijnlande (10).

ILDEFONSE CAPRON naquit à Saint-Pol, le 14 mars 1714, de Natalis-François et de Marie-Jeanne Delattre, et reçut l'habit le 20 novembre 1731. Il remplit les fonctions de troisième chantre, de quart-prieur, de tiers-prieur, de sous-prieur, de cellérier et d'économe. Finalement, il fut désigné pour occuper la prévôté de Poperinge ; mais il mourut le 14 octobre 1778 (11). Un rapport de 1764 le décrit « très grossier de ses manières » (12) ; dom Dewitte nous assure qu'il fut *vir maxime probitatis et urbanitatis* (13) : qui faut-il croire ?

LAURENT CUVELIER, né à Saint-Omer en 1731, avait reçu au baptême les prénoms de François Placide Antoine (14). Il était entré à Saint-Bertin en 1749 (15). Il fut nommé desserviteur

(1) *Catal. Bert. relig.*, n° 1151.

(2) H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, 415.

(3) *B. S. A. M.*, VII, 725, 1882-1886.

(4) Le prévôt Martel est déjà en procès en 1742 (ARCHIVES COMMUNALES À POPERINGE, 466/2 M., pièce-2).

(5) *A. S. E. B.*, XXXIV, 106, 1884.

(6) *Catal. Bert. relig.*, n° 1182, H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, 371.

(7) Ch. DEWITTE, *Grand Cartulaire*, X, ad annum.

(8) ARCHIVES COMMUNALES À POPERINGE, *Notes Fiers*.

(9) *Catal. Bert. relig.*, n° 1223, cfr. *B. S. A. M.*, XVIII, 57. Le 19 avril 1776 l'évêque d'Ypres donne à l'abbé de Saint-Bertin l'autorisation d'incorporer à la prévôté de Poperinge deux parcelles de terres attenantes à l'église Saint-Bertin et ayant fait partie du cimetière (A. Év. B., *Acta episc. Ipremsium*, CI, 154-155).

(10) ARCHIVES COMMUNALES À POPERINGE, *Resolutieboek* 474, 304 ; le *Catalogus* met le 25 février 1777.

(11) ARCHIVES COMMUNALES À POPERINGE, *Catal. Bert. relig.*, n° 1230.

(12) *B. S. A. M.*, VII, 725.

(13) *Catal. Bert. relig.*, n° 1230.

(14) A. D. P. C., 2 L (Abbaye de Saint-Bertin).

(15) *Catal. Bert. relig.*, n° 1254 ; cfr. *B. S. A. M.*, XIII, 256.

de Saint-Mommelin le 26 juin 1770 et il y exerça ensuite les fonctions de curé du 4 février 1772 au 6 juin 1775 (1). Il devint ensuite prévôt de Zwijnlande puis, en 1778, de Poperinge.

Le 26 février 1781, il signe un accord avec le Magistrat de la ville pour la réfection du carillon de Saint-Bertin (2). Il reçut, en mai 1790, l'abbé de Saint-Bertin, qui était encore à Poperinge le 28 septembre 1791 (3). Après la suppression de la prévôté, en 1796, il confia au doyen du chapitre d'Ypres un dépôt d'objets précieux (4). En 1801 sa sœur Bénédicte Cuvelier, épouse van den Broucke, fait des démarches pour le faire revenir à Poperinge. Le prévôt Cuvelier rentre d'exil, l'année suivante et déclare, le 23 juillet 1802, vouloir habiter chez son neveu Pierre-Louis van den Broucke, rue d'Ypres (5). On le retrouve à Saint-Omer en 1806 ; il y meurt le 9 juin 1809 (6). Architecte de talent, il est l'auteur du plan en relief de l'abbaye de Saint-Bertin conservé au musée de Saint-Omer (7).

Les Français firent leur entrée à Poperinge en novembre 1792. Le 21 janvier suivant un commissaire du peuple venait faire l'inventaire de tous les couvents de la ville (8). En 1793, Poperinge fut de nouveau disputée entre Français et Autrichiens ; la prévôté fut envahie à deux reprises par la soldatesque et saccagée, en octobre et en novembre 1793 (9). Après la suppression des corporations religieuses dans les départements annexés, la prévôté et ses biens furent confisqués et mis en vente du 23 février 1797 au 28 décembre 1805 (10). Une partie des bâtiments de la prévôté furent démolis le 7 août 1803 ; ce qui reste, notamment le bâtiment qui se dresse Marché-au-Beurre, abrite aujourd'hui l'école moyenne de l'État et la maison d'un vicaire de Saint-Bertin. Les écuries et la remise étaient occupées en 1870 par une brasserie, qui a fait place aujourd'hui à des locaux scolaires (11).

(1) *Annales du Comité flamand de France*, XVII, 150, 1888. Ces données ne s'accordent qu'imparfaitement avec le commentaire d'H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, 455-456, sur le concordat passé entre l'abbaye de Saint-Bertin et l'évêque de Saint-Omer au sujet de la cure de Saint-Mommelin.

(2) *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, LXVII, 163, 1919.

(3) *Biskorf*, LVIII, 234-236, 1957. Dom Dalennes partit ensuite pour Maastricht (H. DE LAPLANE, *Les abbés*, II, 493). Quelques moines de Saint-Bertin moururent à Poperinge *tempore revolutionis* : dom Columba Chrétien, dom Henri Neuville et le prévôt de Zwijnlande, dom Bertin Lestocart (*Catal. Bert. relig.*, nos 1261, 1276 et 1251). Le prieur de Saint-Bertin, dom François Verdevoye, mourut à l'abbaye de Saint-Jean d'Ypres, où il fut enterré (*ibid.*, n° 1266).

(4) *B. S. A. M.*, XIII, 256, 1912-1922.

(5) ARCHIVES COMMUNALES À POPERINGE, *Notes Fiers*.

(6) *Catal. Bert. relig.*, n° 1254 ; *Annales du Comité flamand de France*, loc. cit.

(7) *Ann. Comité flamand de France*, loc. cit.

(8) *Journal de Philippe Benoît van Renynghe à Poperinghe (1780-1794)*, dans *Tablettes des Flandres*, I, 107, 1948.

(9) J. OPDEDRINCK, *Poperingana*, 25 ; *Journal de Ph. B. van Renynghe*, 117.

(10) J. OPDEDRINCK, loc. cit. ; A. É. B., *Départ. Lys*, 266.

(11) F.-H. D'HOOP, *Récueil des chartes*, *Introd.*, XXXI.

PRIEURÉ DE SAINT-MICHEL À ROKSEM

Cella in loco nuncupante Hrochashem sive Hervaldolugo (sive Therealdo loco B.) in pago Flandrinse quam ego honore sancti Michabelis archangeli vel sancti Johannis Baptistae vel sanctae Mariae genetricis Domini nostri Jhesu Christi vel ceterorum sanctorum... construxi (745) ; Sacrosancta basilica sancti Michaelis quae est constructa in Heraldo luco (770) ; Hrokashem cum Wistkirka et cum appendiciis (877) ; ecclesia de Rokeshem (1107 ?) (1).

SOURCES : De la charte de fondation de la *cella* de Roksem, datée du 25 juillet 745, il existe une copie figurée du X^e siècle conservée aux Archives de l'État à Gand (2). Cette pièce a été longtemps considérée comme un original et elle a souvent été reproduite : un fac-similé lithographique se trouve dans L. A. Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechtsgeschichte*, I, Tubingen, 1935, et dans la traduction française de cet ouvrage par A. E. Gheldolf, *Histoire de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques jusqu'à l'année 1305*, I, Bruxelles, 1835 (*in fine*, voir aussi p. 19), enfin dans le *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin de Poperinghe* de F.-H. D'Hoop, Bruges, 1870 ; elle est reproduite en photogravure, avec une transcription diplomatique, dans H. Pirenne, *Album belge de diplomatique. Recueil de fac-similés pour servir à l'histoire de la diplomatique des provinces belges au moyen âge*, pl. I, Jette-Bruxelles, 1909.

Le texte de cette charte de 745 nous a été conservé sous deux formes : une forme plus développée est donnée dans la chronique-cartulaire de Folcuin, éd. B. Guérard, p. 50 (3) ; une autre, plus brève et en général, moins correcte, est celle de l'original figuré de Gand : elle est imprimée en plusieurs endroits, notamment dans F.-H. D'Hoop, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe et de ses dépendances*, n^o 1, Bruges, 1870. Ces deux formes remontent, toutes les deux, à un original aujourd'hui disparu, et sans doute fort difficile à lire, comme tous les actes privés écrits en cursive mérovingienne, et d'une langue assez barbare : ce qui explique à la fois les transcriptions fautives et les corrections que lui ont fait subir les copistes. On retrouvera ces deux formes, imprimées l'une après l'autre, dans M. Gysseling et A. C. F. Koch, *Diplomata belgica ante annum millesimum centesimum scripta*, I, 30-34, Tongres, 1950, qui indique en outre toutes les autres éditions. H. Pirenne (voir ci-dessus) a consacré à la charte de Félix un bref mais magistral commentaire. J.-F. Lemariégnier, *Les actes de droit privé de Saint-Bertin au haut Moyen Age*, dans *Revue internationale des droits de l'Antiquité*, V, 53-55, 1950, (= *Mélanges Fernand De Visscher*, t. IV), y trouve également sujet à de pertinentes réflexions sur la forme juridique de l'acte (sur l'expression *a presente die trado* et la clause de réserve de l'usufruit).

Les n^{os} 17 et 44 des *Diplomata belgica* concernent également l'histoire de Roksem : ce sont l'acte de Sighardus de 770 et le diplôme de Charles le Chauve de 877 (4).

(1) K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, XIII, 932-938. — Arr. Ostende, canton de Ghistelles. Anciennement dioc. de Tournai, aujourd'hui de Bruges.

(2) Dans le fonds *Prévéité de Poperinghe*.

(3) Voir ci-dessus p. 157.

(4) Ce diplôme est également imprimé dans le *Recueil des actes de Charles II le Chauve, roi de France*, commencé par A. GIRV, continué par M. PROU, terminé par G. TESSIER, II, n^o 431, Paris, 1952.

La chronique-cartulaire de Simon (1) a conservé la charte de l'évêque Harduin de Noyon-Tournai pour l'abbé Roderic de Saint-Bertin (2). D'autres pièces sont indiquées dans D. Haigneré, *Les chartes de Saint-Bertin d'après le Grand cartulaire de dom Charles Joseph Dewitte*, t. I, n° 18, 20, 51, 109, 193 et 223, Saint-Omer, 1886 ; t. II, n° 1281 et 1594, Saint-Omer, 1891.

Cartes : Aux Archives de l'État à Bruges, *Cartes et plans* 741, une copie de 1761 de la carte des dîmes dues à l'évêché de Bruges cueillies sur les terres ci-devant de Saint-Bertin à Roksem.

E. De Coussemaker, *Roxem, le plus ancien village de la Flandre occidentale*, dans *La Flandre*, VIII, 97-104, 1876, ne contient guère que la reproduction des actes de 745 (sous la forme A) et de 770. [H. Bierre], *Oorsprong van 't prioraat of prochie van Roxem. Afschaffing van die prochie en vereeniging derzelve met de prochie van Westkerke. Bijzonderste merkwaardigheden over Westkerke*, Oudenburg, 1908 (3), n'est guère critique mais contient une utile documentation sur l'histoire des deux paroisses. [M. English] a donné dans le journal brugeois *La Patrie* (28 septembre 1935) une rapide mais excellente esquisse de l'histoire de la paroisse de Roksem jusqu'à son union avec celle de Westkerke en 1665.

* * *

Au début du VIII^e siècle un prêtre nommé Félix avait fondé à Roksem une église en l'honneur de saint Michel, de saint Jean-Baptiste, de Notre-Dame et de tous les saints. Le 27 juillet 745, il la donna à l'abbaye de Saint-Bertin avec la cure, les terres labourables, les bois et les prés qui en dépendaient, de même que la population servile et les troupeaux, ne s'en réservant que l'usufruit pour le temps de son existence (4). Roksem, que l'on connaissait encore sous le nom de Heraldolugo (5), se trouvait à une demi-lieue de la petite ville d'Oudenburg, évangélisée par saint Ursmer (6). Félix mourut entre 745 et 770 et fut remplacé par un prêtre nommé Fulgise (*Fulgislus*), qui ne paraît pas avoir été un moine (7). C'est du temps de ce Fulgise qu'un propriétaire de l'endroit, Sigheradius, vendit à l'abbaye de Saint-Bertin pour la somme de deux cents sous tous les biens meubles et immeubles qu'il possédait à Roksem (8).

Les invasions des Normands en Flandre de 860 à 892 signifient une césure dans l'histoire de Roksem, comme dans celle de Saint-Bertin. Elles ont sans doute rendu illusoire le geste de Charles

(1) Sur cette chronique, voir ci-dessus p. 158 et plus loin p. 184.

(2) B. GUÉRARD, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin, 176-177*, Paris, 1840.

(3) Un exemplaire, corrigé par l'auteur, de cette brochure assez rare se trouve aux Archives de l'État à Bruges (C.794).

(4) M. GYSSELING et A. C. F. KOCH, *Diplomata belgica*, n° 15.

(5) M. GYSSELING, *Herwaldolugo*, dans *Mededelingen uitgegeven door de Vlaamse Toponymisten Vereeniging te Leuven*, XXI, 10-13, 1945. Voir encore A. DASSONVILLE, *Herwald-Therwald-Thorwald*, dans *Biakorf*, V, 269-272 et 277-282, 1894 ; du même auteur : *Roxem, ibidem*, 92-96. Le dernier mot, sur la signification de ce toponyme, n'est certainement pas dit ; y voir un *lucus*, un bois sacré, voir un sanctuaire païen est, tout au plus, une hypothèse. Constatons simplement que les traces d'occupation gallo-romaine voire néolithique sont nombreuses dans les environs de l'emplacement de l'ancienne église paroissiale, qui est peut-être celle de l'église du prêtre Félix.

(6) Voir les remarques pénétrantes de Eg. STRUBBE, *De parochies te Brugge voor de XIII^e eeuw*, dans *Studies over de kerkelijke en kunstgeschiedenis van West-Vlaanderen (= Album English)*, 372, Bruges, 1952. Ajoutons qu'il est inutile de faire de Félix un disciple de saint Ursmer († 713), encore moins « du moine anglo-saxon Willibrord » (J. OPDEBAINCK, *Notice concernant certains centres d'évangélisation et de civilisation au VII^e et au VIII^e siècle*, dans *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Congrès de Bruges, 1902*, XVI, 363, Bruges, 1903) : Félix n'était certainement pas moine puisqu'il dispose de son église ; il faut sans doute rapprocher l'acte de 745 du diplôme de Childéric III, où le dernier roi mérovingien, renouvelant le précepte de Thierry IV, autorise l'abbaye de Sithiu à acheter ou à recevoir des terres faisant partie du fisc ; ce qui était probablement le cas du petit domaine de Félix (M. GYSSELING et A. C. F. KOCH, *Diplomata belgica*, n° 11 et 14).

(7) [H. BIERRE], *Oorsprong van 't prioraat of prochie van Roxem*, 13-14, le compte comme le deuxième « prieur » de Roxem ; ce qui est évidemment un anachronisme.

(8) M. GYSSELING et A. C. F. KOCH, *Diplomata belgica*, n° 17.

le Chauve députant, en 877, à la *Camera* (1) de Saint-Bertin, pour l'habillement des frères (*in vestiario*) : *Hrokashem cum Wistkirka et cum appendiciis* (2). Quand l'abbaye de Saint-Bertin rentra-t-elle en possession de l'église de Roksem ? Sans doute en même temps que la prévôté de Poperinge, c'est-à-dire au moment de la restauration de Saint-Bertin par le comte Arnoul I^{er} et saint Gérard de Brogne en 944 (3) : c'est en tout cas de cette époque (milieu du X^e siècle) que date paléographiquement la copie simulée de la donation de Félix (4), et il est probable qu'elle fut exécutée dans ce but.

Cependant une charte datée des années 1021-1030 assure que l'abbé Roderic aurait reçu, d'Harduin, évêque de Noyon et de Tournai, les autels de Roksem, Westkerke, Ichtegem et Ettelgem. Il est exact que Roderic se dépensa beaucoup pour reconstituer le domaine de Saint-Bertin, mais la charte d'Harduin conservée dans la chronique-cartulaire de Simon, du moins dans la copie parvenue jusqu'à nous, est un faux manifeste (5). La teneur de ce singulier document donne à entendre que, à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle, l'évêque de Tournai nommait le curé (*persona*) de Roksem. Encore en 1153 ou en 1154 une bulle d'Anastase IV adressée à l'évêque Gérald, doit prendre, à ce sujet, la défense des moines de Saint-Bertin (6).

* * *

On ne connaît que deux prévôts de Roksem.

F., *prepositus de Roexchem*, en conflit avec maître Guillaume, chanoine de Saint-Donatien, au sujet de certaines dîmes de Lissewege et de Coudekerke (Heist), se soumet, le 31 mars 1246, à un arbitrage (7). Peut-être doit-il être identifié avec ce *Florentius* qu'on découvre dans une charte de 1225 (8). Florentius était, le 12 mai 1231, receveur de la *curtis de Rokestor* (Roquetoire, Pas-de-Calais) (9). Homme de confiance de son abbé, il le représente, en 1232, dans un procès avec l'évêque de Téroanne (10). Rien ne s'oppose à ce qu'il ait été, en 1246, prieur de Roksem (11).

(1) Sur la *camera* de Saint-Bertin, voir G. COOLEN, *Les vignobles de Sithiu en Rhénanie*, dans *B. S. A. M.*, XVIII, 69-70.

(2) *Recueil des actes de Charles II le Chauve*, 463, n° 430 (= *Diplomata belgica*, n° 44) ; par les *appendicia* de Westkerke et de Roksem, il faut sans doute comprendre Ettelgem, rovendiquée par les moines du XII^e siècle, dans la fausse charte d'Harduin (voir plus loin), et peut-être Snaaskerke, mentionnée pour la première fois en 1119 (F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinge*, n° 8).

(3) FOLCUIN, *Gesta abbatum S. Bertini Sithiensium*, *M. G. H.*, SS., XIII, 629 ; cfr Ed. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, II^e, 150-152, Bruxelles, 1945.

(4) Les éditeurs des *Diplomata belgica*, 30, la date du X^e siècle ; H. PIENNE, *Album belge de diplomatique*, a tendance à vieillir l'écriture ; il la déclare « incontestablement de la fin du IX^e ou du commencement du X^e siècle ».

(5) M. GYSSELING et A. C. F. KOCH, *Diplomata belgica*, 3, remarquent que le Ms. 146 de la BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BOULOGNE (actuellement la plus ancienne copie de la chronique de Simon, de la première moitié du XII^e siècle — nous ne pouvons pas nous rallier à la datation proposée par ces auteurs —), « est, à cause de ses rajeunissements, fautes et omissions, à peine utilisable ; le copiste a même intercalé dans le récit de Folcuin des actes faux ». La chronique de Simon, on le voit, n'a pas davantage été épargnée.

(6) J. L. 9800 (= D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, I, n° 220) ; éditée par J. RAMACKERS, *Papsturkunden im Frankreich. Artois*, n° 35, Gottingen, 1940.

(7) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, II, n° 912.

(8) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, I, n° 677.

(9) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, I, n° 788.

(10) Th. DUCHET et A. GIRY, *Les cartulaires de l'église de Téroanne*, n° 167 et 168, Saint-Omer, 1881.

(11) On pourrait aussi songer à *Folcardus*, qui témoigne, en qualité d'*hospitarius*, dans des actes qui s'échelonnent de décembre 1218 à juillet 1227 (D. HAIGNERÉ, I, n°s 568, 580, 598, 677 et 716) ; mais ce personnage important, toujours présent à l'abbaye, disparaît des chartes après 1227 : on peut donc se demander s'il vit encore, d'autant plus qu'il est peut-être identique au « prévôt » Folcardus déjà signalé en 1186 et en 1196 (D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, I, n°s 346 et 405).

GUILLAUME D'OYE, né à Merck, entre Oye et Gravelines (Pas-de-Calais), était « prévôt de Roksem » (*praepositus seu praeceptor de Rocashemo*), lorsqu'il fut élu abbé de Saint-Bertin à la mort de Jacques II, le 31 mars 1269 (n. st.) (1). Il mourut le 26 septembre 1271 (2). C'est donc probablement sous son priorat, en 1266, que la maison de Roksem fut taxée à dix livres tournois par Baudouin d'Eine, chanoine de Tournai, au nom du cardinal Simon de Brion, légat de Clément IV pour la croisade de Tunis (3). On sait d'autre part, que le prieuré de Roksem produisait, à cette époque, un revenu annuel de deux mille livres. En 1288, à un moment de débacle financière à Saint-Bertin, l'abbé Walter II décida d'utiliser cette somme, durant trois ans, à l'extinction des dettes les plus urgentes (4).

En vertu des bulles de Pie IV, du 10 et du 11 mars 1560, réglant la dotation de son diocèse, l'évêque de Bruges fit rattacher les biens de Roksem à la mense épiscopale avec les autres biens de l'abbaye de Saint-Bertin situés dans son diocèse ; provisionnelle depuis le 12 août 1566, cette union fut déclarée définitive le 10 avril 1628 (5).

Entretemps, l'église de Roksem avait été complètement détruite au cours des troubles religieux du XVI^e siècle (6) ; elle ne fut pas rebâtie. En 1651-1652, la paroisse de Roksem fut unie à celle de Westkerke ; l'évêque de Bruges ratifia cet accord le 13 juin 1665. Les ruines de l'église de Roksem disparurent complètement en 1757 (7).

(1) IPERIUS, *Chronicon Sancti Bertini*, ch. LI, pars I, apud MARTÈNE et DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, III, 744, Paris 1717, (= *M. G. H.*, SS., XXV, 855).

(2) H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, I, 28, donne l'inscription de sa tombe.

(3) *A. S. E. B.*, XIV, 275, 1855-1856.

(4) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, II, n° 1281.

(5) Voir plus haut. p. 165.

(6) R. MAERE, *Une enquête sur l'immunité fiscale du clergé*, dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, XXXI, 493, 1905 ; cfr A. HODDUS, *Het bisdom Brugge in het begin van de XVII^e eeuw*, dans *Collationes Brugenses* XXXV, 126 sv., 1936.

(7) [H. BIERRE], *Oorsprong van 't Priooraat of Prochie van Roksem*, 27-29. L. DANHIEUX, *Sloping van de kerck te Roksem*, 1757, dans *Biekerf*, LVIII, 364-367, 1957.

PRIEURÉ

DE

SAINT-MICHEL À HOUTHULST

Terra Sancti Petri de nemore Walnosie (XII^e s.), villa que dicitur Curba (XII^e s.) ecclesia in honorem beati Michaelis sita (1151), Wannosia (1224), Walmis (1237), Warnoise (1261), Ter Mueniken (1537) (1).

SOURCES : Il est probablement fait mention du prieuré d'Houthulst dans le *Liber miraculorum Secundus S. Adalardi abbatis Corbiensis*, (2), si on accepte notre identification : N. Huyghebaert, « Ad Villam que dicitur Curba... » *Le comte Robert le Frison et l'avouerie d'Houthulst*, dans *Sacris Erudiri*, VII, 163-176, 1955 ; sur cette source voir M. Manitius, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, 2^e partie, II, 465-468, Munich, 1923, la critique d'A. Fliche, *Le règne de Philippe I^{er}, roi de France (1068-1108)*, 144-147, Paris, 1912 (3), et sa réfutation par L. Dubar, *Recherches sur les offices du monastère de Corbie jusqu'à la fin du XIII^e siècle* (Bibliothèque de la Société d'histoire du droit des pays flamands, picards et wallons, XXII), 58, n. 66, Paris, 1951.

La plus ancienne charte qui concerne la prévôté d'Houthulst est une notice de l'abbé Nicolas de Corbie, confirmée par le comte Robert de Flandre, du 30 juillet 1096. L'original est aux Archives Départementales de la Somme à Amiens, 9 H 337. Seul le chanoine R[ay]m[ae]k[ers], *Donation faite en faveur de l'abbaye de Corbie (France) par Robert, comte de Flandre, en 1096*, dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, II, 268-272, 1865, l'a éditée d'après l'original. E. Van den Bussche, *Recherches sur la forêt d'Houthulst*, dans *La Flandre*, V, 1873-1874, A. Wauters dans *B. C. R. H.*, 4^e série, II, 178, 1875, le Marquis de Godefroid-Menilglaise, *Accord entre le comte de Flandre et l'abbaye de Corbie pour le partage de la forêt de Houthulst et des terres vagues adjacentes*, dans *Bull. Soc. Antiquaires de la Picardie*, 76-82, 1874, l'ont donnée d'après un vidimus du 1^{er} janvier 1305 reproduisant une confirmation de Baudouin I^{er} du 15 octobre 1201 (4). Le diplôme de Baudouin I^{er} de 1201, confirmé

(1) La forêt d'Houthulst, au sud-ouest de Dixmude, s'étendait jadis sur le territoire des communes de Zarren, Klerken, Merkem, Bikschote, Langemark, Westrozebeke et Staden. La commune de Houthulst, arr. et cant. Dixmude, a été créée en 1928. Sur la toponymie de la forêt d'Houthulst, voir DASSONVILLE, *Plaatsnamen (Houthulst)*, dans *Biehorf*, XXI, 371-373, (1910) ; K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, VI, 642-649 ; XVII, 24-25, A. LOWYCK, *Plaatsnamen uit het Vrijbosch*, dans *Biehorf*, XLVII, 176-178, 1946.

(2) *B. H. L.*, 62 ; *M. G. H.*, SS., XV, 862-865. Également dans MIGNÉ, *P. L.*, CXLVII, 1073-1078.

(3) Son opinion est reproduite et acceptée par Ch. VERLINDEN, *Robert I^{er} le Frison, comte de Flandre, 174 n. 3*. Anvers-Paris, 1935.

(4) La confirmation de Baudouin I^{er}, comte de Flandre et de Hainaut se trouve dans Ch. DUVIVIER, *Actes et documents anciens intéressant la Belgique*, 291-292, n^o 152, Bruxelles, 1903 ; l'éditeur a laissé tomber le texte de la notice, pour laquelle il renvoie aux *A. H. E. B.*, II, 268-272, 1865.

à son tour par le comte Louis de Male le 23 octobre 1355, se trouve dans le registre de ce dernier : comte Th. de Limburg Stirum, *Cartulaire de Louis de Male, comte de Flandre*, I, n° 559, 506-509, Bruges, 1898.

Au XVI^e siècle, l'abbaye de Corbie échangea une partie de ses biens situés en Flandre contre d'autres biens que l'abbaye d'Anchin possédait en France. C'est le motif pour lequel on trouvera dans le fonds d'Anchin, aux Archives départementales du Nord à Lille, plusieurs chartes de Corbie relatives aux biens de ce monastère aux environs de Dixmude, notamment à la dime de Woumen et aux marais de Merkem : 1 H 338/3449 à 3457, 1 H 263/2863, 1 H 282/2944, 1 H 606, 1 H 1735 et 1736 (1). Une de ces chartes, un acte de Philippe, marquis de Namur, du 2 août 1205, est éditée par Ch. Duvivier, *Actes et documents anciens intéressant la Belgique*, Nouvelle série, 360, n° 197, Bruxelles, 1903 (2).

Les autres chartes relatives à la prévôté d'Houthulst figurent dans les cartulaires de Corbie à la Bibliothèque Nationale à Paris (3) ; on trouvera trois de ces chartes imprimées dans Ch. Duvivier, *Actes et documents anciens intéressant la Belgique*, 128-147, I, Bruxelles, 1898. Une charte de Guillaume de Béthune (mars 1237) au sujet de la dime de la Warnoise se trouve dans A. Du Chesne, *Histoire généalogique de la Maison de Béthune*, preuves, p. 151. L. Van Hollebeke, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo (1093-1794)*, 52, Bruxelles, 1870, donne une lettre missive de l'évêque Adam de Térouanne, qui fait mention du prieur de Wannosia.

Aux Archives départementales de la Somme à Amiens, on trouvera encore quelques documents du XV^e siècle (9 H 337) et deux mémoires du XVIII^e siècle (9 H 338 et 339), notamment un *Mémoire instructif : l'Abbaye de Corbie spoliée de tous les biens qu'elle possédait en Brabant, Liège et Flandre, du patrimoine de Saint-Addalard*.

Aux Archives départementales du Nord à Lille : B 1521. Aux Archives de l'État à Gand, dans le *Fonds de Preudhomme d'Hailly*, les numéros 300 et 304 (4) : le n° 300 est un registre commencé en 1438 par le receveur Baudouin de Leke et terminé en 1445 par son fils Richard ; il décrit les rentes, les dîmes et les terres appartenant à l'abbé de Corbie du chef de sa prévôté.

Aux Archives Générales du Royaume, *Trésor de Flandre*, 1^e série, nos 814, 826, 830 et 831 : actes de 1503, 1587 et 1609 intéressant surtout la forêt domaniale ; de même aux Archives de l'État à Bruges *Archives de la Chatellenie d'Ypres*, fonds de la forêt d'Houthulst, 29 numéros (XVII^e-XVIII^e siècles) qui n'intéressent pas la prévôté (5).

On n'a trouvé aucun travail consacré à la prévôté d'Houthulst, mais plusieurs auteurs se sont intéressés à la forêt d'Houthulst, dite Vrijbusch : H. De Ceuninck, *Staden, eertijds en hedendaags*, Bruges, 1872 (Bibliotheke Rond den Heerd, XIII) ; E. Vanden Bussche, *Recherches sur la forêt d'Houthulst* (voir ci-dessus) ne s'occupe guère de la prévôté ; Ch. Duvivier, *Actes et documents anciens intéressant la Belgique* (voir ci-dessus) lui consacre une page (p. 130) ; L. Gilliodts-van Severen, *Coutumes des Pays et comté de Flandre : Coutume du Bourg de Bruges*, I, 432-438, Bruxelles, 1883, se place au point de vue de la statistique féodale ; D. Lescouhier, *Het Vrijbusch*, dans *Biehorf*, XL, 169-173, 1934, a

(1) Tout près de là, les moines de Corbie possédaient encore la dime de l'église de Saint-Pierre de Lo ; en 1164 ils l'accensent aux chanoines réguliers de cet endroit (L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, nos 12, 17, 20 et 21, Bruxelles, 1870). La dime de Dixmude leur appartient aussi ; ils ont à ce sujet des difficultés avec les moniales de Bourbourg (I. DE COUSSEMAKER, *Un cartulaire de l'abbaye de N. D. de Bourbourg*, 91, 100, 101, 102, 103, 171, Lille, 1882-1891). Sous Louis de Male, ils sont en discussion avec Lamsin de Moerkerke au sujet de la dime de Merkem (Th. DE LIMBURG STIRUM, *Cartulaire de Louis de Male, comte de Flandre*, II, 296, Bruges, 1901).

(2) On cherchera en vain cet acte dans M. WALRAET, *Actes de Philippe Ier, dit le Noble, comte et marquis de Namur (1196-1212)*, Bruxelles, 1949.

(3) H. STEIN, *Bibliographie générale des cartulaires français*, n° 150-158 ; sur la composition de ces cartulaires voir L. LEVILLAIN, *Examen critique des chartes mérovingiennes et carolingiennes de l'abbaye de Corbie*, 10-25, Paris, 1902.

(4) BUNTINX, *Inventaris van het Archief der Familie de Preudhomme d'Hailly en der aanverwante families*, n° 300 et 304, Bruxelles, 1950, voir aussi les nos 90 et 115.

(5) Il existe de ce fonds un inventaire manuscrit de Ch. VAN DEN HAUTE, et un inventaire plus sommaire : *Inventaire des Archives du Tribunal forestier d'Houthulst déposés au greffe d'Ypres*, dans *A. S. E. B.*, V, 256-258, 1843.

compilé tous les travaux précédents, sauf celui du Ch. Duvivier, il y ajoute cependant quelques précisions nouvelles.

Parmi les historiens de l'abbaye de Corbie, citons Dom Grenier, *Histoire de la ville et du comté de Corbie des origines à 1400* (Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, série in-4^o), 305, Amiens-Paris, 1910 ; L. Dubar, *Recherches sur les offices du monastère de Corbie jusqu'à la fin du XII^e siècle* (voir ci-dessus), 41, 58-59 et 70-72 ; enfin notre étude « *Ad villam que dicitur Curba...* ». Le comte Robert le Frison et l'avouerie d'Houthulst, déjà citée.

Iconographie : L'ancienne prévôté, encore dénommée au XVIII^e siècle Ter Meunicken, figure sur la grande carte de Ferraris (feuille 10). Les quelque 46 cartes figuratives de la forêt d'Houthulst conservées aux Archives de l'État à Bruges *Cartes et plans*, 399, ont été établies sommairement en vue des coupes de bois de 1755 à 1780. H. De Ceuninck, *Staden, eertijds en hedendaags*, 207, cite « une vieille carte du Vrijbusch qui pendait jadis à ter Meunike et qui est conservée aujourd'hui chez Madame la douairière Cassier en son château d'Houthulst. »

* * *

La villa Curba, qui emprunte son nom à la rivière qui l'arrose (le *Corverbeek*), aurait été donnée au VIII^e siècle à l'abbaye de Corbie, avec la forêt de la Warnoise (connue à l'époque moderne sous le nom de Vrijbosch, ou forêt d'Houthulst) par le fameux Adalard, abbé de Corbie († 826 ou 827). Les moines y établirent une prévôté sous le patronage de saint Michel (1). Le premier acte du chartrier de Corbie qui fasse mention de ce bien est daté du 30 juillet 1096 (2). Mais un récit du *Liber secundus miraculorum S. Adalardi* montre que la Warnoise appartenait déjà en 1070 aux moines de Corbie, lorsque Robert le Frison entreprit d'arracher le comté de Flandre à son neveu Arnoul (3). Plaident en faveur de la tradition qui fait remonter à saint Adalard les origines de la prévôté, premièrement la concession à un monastère d'une forêt entière, en second lieu le patronage de saint Michel donné à l'église de ce domaine (4).

La prévôté de Saint-Michel-en-Warnoise eut fort à souffrir des convoitises de ses voisins d'abord, ensuite des comtes de Flandre : les spoliations de Robert le Frison et celles de son fils et successeur Robert de Jérusalem nous sont plus particulièrement connues (5). Le règlement arrêté en 1096 semble avoir été respecté car, lors d'une vente de terres dans la forêt d'Houthulst, nous voyons le comte de Flandre, Thierry d'Alsace, se prêter à un accord amiable : les moines avaient racheté un lot dont la propriété leur paraissait utile ; par un acte du 17 mai 1151, le comte, à la demande de l'abbé de Corbie et du prieur d'Houthulst, renonça à tous ses droits sur cette partie de la forêt (6). Dans la suite de nouveaux lotissements ayant lieu, le comte Philippe

(1) Ch. DUVIVIER, *Actes et documents anciens*, 137.

(2) C'est la notice de l'abbé Nicolas confirmée par le comte Robert de Jérusalem ; voir dans la bibliographie l'énumération des éditions.

(3) M. G. H., SS., XV, 862-865 ; voir notre travail « *Ad villam que dicitur Curba...* » et L. DUBAR, *Recherches sur les offices du monastère de Corbie jusqu'à la fin du XIII^e siècle*, 58, n. 66.

(4) En 1511, le prieur d'Houthulst s'intitule, dans une charte de Thierry d'Alsace « prior ecclesie ibidem in honorem beati Michaelis site », mais à peu près à la même époque, le domaine d'Houthulst est appelé « terra Sancti Petri de nemore Walsonie » (Ch. DUVIVIER, *op. cit.*, 137 et 136). C'est ainsi qu'au XV^e siècle des pèlerins sont envoyés « t Sente Pietars te Warnoyse in den Bosch tot Hulst » (Ét. VAN CAUWENBERGHE, *Les pèlerinages expiatoires et judiciaires dans le droit communal en Belgique au Moyen Âge*, 218, Louvain, 1922).

(5) Par la notice de l'abbé Nicolas ; voir *Sacris Erudiri*, VII, 163-176, 1955.

(6) Ch. DUVIVIER, *Actes et documents anciens*, 137. L'interprétation de cette charte est malaisée, si on suppose, comme le fait Duvivier, que le comte et l'abbé de Corbie possèdent des parts distinctes ; en fait, il s'agit d'une propriété en indivis. Les moines ayant racheté un lot mis en vente, le comte renonce à son droit de co-proprétaire pour le lot qu'il a librement aliéné. Duvivier, ne pouvant admettre que le comte renonce à sa part de l'ensemble de la Warnoise

reconnut, en 1190, que l'abbaye de Corbie avait droit à la moitié de tous les produits de la vente, aussi bien des bois que des bruyères ou des marais (1).

Il dut y avoir, dès le XII^e siècle tout au moins, une petite communauté à Houthulst, car l'abbé de Corbie, Robert (1123-1142), abandonna aux moines en résidence à la Warnoise, les revenus des terres découvertes (*terra vacua*) moyennant un cens annuel de dix sous, monnaie de Corbie (2). Sur cette communauté, on ne trouve que peu d'attestations (3). Le nom du prieur, **ALCHER**, est attesté en 1151 (4). Entre 1213 et 1218, l'évêque de Thérouanne, Adam, ordonne à l'abbé de Saint-Nicolas de Furnes et au prieur de la Warnoise de se rendre personnellement auprès de la reine Mathilde, veuve de Philippe d'Alsace, pour l'amener à respecter les biens de Saint-Pierre de Lo (5). La charte ne donne pas le nom du prieur : peut-être est-ce **BAUDOUIN** que l'abbé de Corbie, Hugues, proposa comme arbitre, en décembre 1224, dans un litige avec Guillaume de Béthune, avoué d'Huise (6).

La prévôté de la Warnoise comprenait une église que les pèlerins visitaient encore au XV^e siècle (7) et des bâtiments que des Gueux conduits par Jan Michiels incendièrent le 17 août 1566 (8). Ces constructions furent relevées dans la suite pour servir d'établissement agricole ; la ferme *Ter Mewnicken* existait encore en 1914 (9).

En 1559, Louis, abbé de Castries, vicaire général et procureur du cardinal Charles de Bourbon, archevêque de Rouen et abbé-commendataire de Corbie, vend à Godefroid de Bocholtz de Grevenbrouck plusieurs terres situées en Flandre, notamment sa part de la forêt d'Houthulst (10). La vente n'ayant pas été enregistrée, fut annulée par les archiducs, qui conclurent, le 20 août 1609, un nouvel accord avec Arnold Huyn de Amstenrade, seigneur de Gelein, époux de Marguerite de Bocholtz, fille de Godefroid, à la suite duquel tout ce qui restait de la Warnoise entra complètement dans le domaine du comte de Flandre (11). L'abbaye de Corbie, se croyant lésée dans ses droits, entama un procès en rescision du contrat de 1559 devant le Grand Conseil de Malines : ce procès n'était pas encore vidé en 1644 (12).

(toute l'histoire subséquente du domaine s'oppose à cette interprétation), s'en tire en émettant la supposition « que la forêt d'Houthulst n'était qu'une partie de la Warnoise » ; à la suite de l'acte de 1151 les moines en auraient eu la propriété exclusive.

(1) Ch. DUVIVIER, *op. cit.*, 147.

(2) Ch. DUVIVIER, *op. cit.*, 136. Ce sont sans doute les dix sols que le trésorier de Corbie reçoit, en 1242, sur la prévôté, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, Ms. lat. 17.759 (Cartul. blanc de Corbie), 69 ; cfr L. DUBAR, *Recherches sur les offices du monastère de Corbie*, 41.

(3) Ch. DUVIVIER, *Actes et documents anciens*. Nouvelle série, 360, Bruxelles, 1903, a cru trouver, dans une charte de Corbie de 1205 relative à la dîme de Woumen, la mention d'un Baudouin « moine à Woumen ». Étant donné le peu de distance entre Woumen et Houthulst, il était tout naturel de lire, avec cet éditeur, « Balduinum, monachum de Woumen », mais la suite du texte (Baudouin laisse une veuve et des héritiers légitimes !) montre qu'il faut lire « Balduinum Monachum, de Woumen », c'est-à-dire Baudouin De Muynck, de Woumen.

(4) Ch. DUVIVIER, *Actes et documents*, 137, Bruxelles, 1898, Voir ci-dessus.

(5) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Lo*, 52, n° 47 (voir encore les n°s 30, 31, 34 et 36) ; l'éditeur a cru qu'il s'agissait de « la reine de France », ce qui l'amène à dater cette pièce de « vers 1227 ».

(6) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, Ms. lat. 17.759.

(7) ÉT. VAN CAUWENBERGHE, *Les pèlerinages expiatoires et judiciaires*, 228.

(8) Ed. DE COUSSEMAKER, *Troubles religieux du XVI^e siècle dans la Flandre Maritime*, II, 16, Bruges, 1876 ; D. LESCOUWER, *Geschiedenis van het kerkelijk en godsdienstig leven in West-Vlaanderen*, 208, Bruges, 1926 ; DE CRUNINCK, *Staden certijds en nu*, 162, Bruges, 1878.

(9) *Biekerf*, III, 39-40, 1892, et XLVII, 178, 1946.

(10) K. DE CRUNINCK, *Staden*, 201, et D. LESCOUWER, *Het Vrijbosch*, 170 (copiant le précédent), disent par erreur « Louis, abbé de Corbie... ».

(11) E. VAN DE BUSSCHE, *Recherches sur la forêt d'Houthulst*, 320.

(12) DE GODEFROID-MENILGLAISE, *Accord entre le comte de Flandre et l'abbaye de Corbie*, 77-78.

PRIEURÉ DE SAINT-RIQUIER À BREDENE

Vicus vocabulo Bredena ubi ex antiquo S. Richarii extitit ecclesia (c. 1100) ; prior Bredenensis cellae (1107) ; ecclesia de Bredenai (1196) ; Bredenense coenobium cum appendiciis suis (1224) ; le prieux de Bredene (1294) ; prior de Bredene (1330, 1423) ; prioratus de Bredenay (1429) ; le prieuré de Saint Ricquier de Breedene (1700) ; le prieuré de Breedene (1706) (1).

SOURCES : Peu de sources narratives : le *Liber Miraculorum S. Richarii* (B. H. L., 7235) que Mabillon attribuait à Hariulf, le futur abbé d'Oudenburg (2), raconte un miracle survenu *in vico Bredena* lors de la reconstruction de l'église (3). La *Chronici Centulensis seu S. Richarii continuatio* (Bibliothèque Nationale à Paris, Ms. lat. 12890) de dom Victor Cotron, qui mourut prieur claustral de Saint-Riquier (4), a été utilisée par l'abbé Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, 3 vol., Amiens, 1880-1888 (5).

Le chartier de l'abbaye de Saint-Riquier a disparu dans un incendie le 29 mars 1719 (6). La source principale est aujourd'hui le registre 25 H 1 des Archives départementales de la Somme, à Amiens.

Ce volumineux registre contient une copie du XVIII^e siècle de l'inventaire fait en 1489 par messire Eustache Le Quieux, abbé de Saint-Riquier (7), aidé de maître Jean de la Chapelle, notaire apostolique, des archives de l'abbaye de Saint-Riquier : 26 pièces concernent le prieuré de Bredene (8).

(1) Arr. de Bruges, canton jud. d'Ostende. Anciennement diocèse de Tournai, aujourd'hui de Bruges. A. WAUTERS, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés*, III, 189, a confondu Bredene avec Bredenarde (Artois). K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, II, 670-678. Essai d'étymologie dans *Fragmenta*, I, 77. J. DE LANGHE, *Breedene-Breeninge*, dans *Bischof*, XXXIX, 76-79, 1933.

(2) Sur cette attribution voir F. LOR, *Hariulf. Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, Introd., XI-XII, Paris, 1894. Le recueil est postérieur à la première croisade à laquelle il fait allusion ; il est moins certain qu'il ait été achevé avant la bénédiction abbatiale d'Hariulf (1105).

(3) *Acta sanctorum Ordinis S. Benedicti*, Saeculum V, 569, Paris, 1685 ; une lacune dans le manuscrit nous a privé de la moitié, ou davantage, du récit ; les *AA. SS. des Bollandistes*, avril III, 458, donnent une version abrégée de ces *Miracula*, d'après un ms. défectueux.

(4) Sur ce religieux voir Pr. TASSIN, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, 92-93, Bruxelles, 1770, et *Nouveau Supplément à l'Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*. Notes d'Henry WILHELM, publiées et complétées par dom U. BERLIÈRE avec la collaboration de dom Antoine DUBOURG, I, 132-133, Paris, 1908 ; II, 276, Maredsous-Gembloux, 1931 ; III, 32, Maredsous-Gembloux, 1932.

(5) Sur cette chronique voir I, Introduction, XXXVII-XXXVIII, et III, 252-256.

(6) HÉNOQUE, *Histoire de Saint-Riquier*, II, 280-281. Il nous reste encore un inventaire des chartes de l'abbaye de Saint-Riquier dressé en 1098 à l'instigation de l'abbé Anscher (F. LOR, *Hariulf. Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, Appendice IX, 314-318, d'après MABILLON, *Annales Benedictini*, V, 663-664, Paris, 1713).

(7) Sur ce personnage, mort en 1511, voir HÉNOQUE, *Histoire de Saint-Riquier*, II, 155-170.

(8) Et non pas 20 pièces, de 1087 à 1461, comme l'imprime Ch. DUVIVIER, *Actes et documents anciens intéressant la Belgique*, 153, Bruxelles, 1898.

Aux Archives générales du Royaume à Bruxelles on trouvera quelques documents qui concernent Bredene : dans le fonds *Conseil d'État*, 1419, quelques requêtes pour l'obtention de ce bénéfice, non-daté (vers 1640) ; dans les archives de la *Chambre des Comptes*, 46395, la déclaration des biens du prieur de Bredene en 1787 ; dans les *Archives ecclésiastiques*, 17088, un *État des biens aiant appartenu au ci-devant abbaye* (sic 1) *de St Riquiers en Picardie et présentement à la République française* (1795) ; dans les archives du *Comité du sequestre pour la gestion des biens du clergé supprimé situés aux Pays-Bas*, 105, 209 et 306.

Un intéressant document de 1640 figure aux Archives de l'Archevêché à Malines, *Congrégations religieuses*, III. [D. De Somviele], *De kerke van Breedene, 1700*, dans *Fragmenta*, I, 148-150, a publié sans commentaires une correspondance entre le prieur J.-I.-J. Mercier et les paroissiens de Bredene, d'après les archives, aujourd'hui détruites, de la ville d'Ostende.

Aux Archives Nationales à Paris, J 700, n° 85 : acte du 20 janvier 1292 concernant l'élection à Saint-Riquier d'Eudes, prieur de Bredene.

L'abbé Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, III, 371-376, Amiens, 1888, consacre un chapitre au prieuré de Bredene, où il rassemble tout ce qu'il a trouvé, sur cette maison dans le registre de Le Quioux et dans la chronique de Cotron ; il n'a malheureusement pas cherché à identifier les lieux dont ses sources avaient massacré l'orthographe. Brève notice dans Ch. Duvivier, *Actes et documents anciens intéressant la Belgique*, 153-155, Bruxelles, 1898 ; à compléter par J. Warichez, *Étienne de Tournai et son temps (Annales de la Société royale d'histoire et d'archéologie de Tournai, n. s., XX, 1936), 302-304*, Tournai, 1937, et par J. Gennevoise, *L'abbaye de Vicoigne de l'ordre des prémontrés, II. Sa donation, 1129 à 1789. Exposé analytique de ses archives* (Société d'Études de la Province de Cambrai. Recueil 29), 106-108, Lille, 1929 : travail superficiel pour la partie qui concerne les possessions flamandes de Vicoigne et leurs rapports avec Saint-Riquier.

Brèves notices dans D. Lescouhier, *Geschiedenis van het kerkelijk en godsdienstig leven in West-Vlaanderen*, 29-30 et 594, Bruges, 1926. Quelques notes, — qu'on aurait souhaité plus exactes, — sur les origines de Bredene dans J. Opdedrinck, *Notices concernant certains centres d'évangélisation et de civilisation existant au Nord de la Flandre au VII^e et au VIII^e siècles* dans *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique* (XVI^e Congrès, Bruges, 1903), 361-362. Quelques notations utiles et pittoresques de [M. English] dans le journal *La Patrie*, de Bruges, du 22 avril 1933, et dans le *Parochieblad* de Bruges, n° 17, 1956.

Iconographie : Aux Archives de l'État à Bruges, dans le fonds *Cartes et plans*, 581, une carte des biens sis à Bredene et appartenant au prieuré (1706) ; dans la *collection Karel Mestdagh*, 150, un plan figuratif des terres sises dans le 's Heer Woutermans ambacht (c. 1800).

* * *

La paroisse de Bredene, située dans les polders à l'est d'Ostende, ne peut pas être née avant le VIII^e siècle (1). Pourquoi et à quelle époque fut-elle donnée à l'abbaye de Saint-Riquier dans la Somme ? On sait que le comte Arnoul s'empara de Saint-Riquier peu après la conquête de Montreuil (948). A cette époque le comte s'était déjà engagé dans la réforme des monastères de ses États (2). Il ne resta certainement pas indifférent aux efforts de l'abbé Foulcher pour rétablir à Saint-Riquier les observances monastiques (3) ; certains auteurs ont même pensé qu'il les pro-

(1) Sur l'assèchement de ce territoire voir J. AMERICKX, *De polders van Oostende*, dans *Biekorf*, LVIII, 38-42, 1957.

(2) É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, II, 139-154, Bruxelles, [1945] ; A. HODUM, *La réforme des monastères flamands sous le comte Arnoul le Grand*, dans le *B. S. A. M.*, XVIII, 577-603.

(3) HARIULF, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier (V^e siècle-1104)*, éd. F. LOT, 150, Paris, 1894 ; HÉNOQUEZ, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, I, 284.

voqua (1). Cependant la réforme religieuse n'est pas possible sans la restauration du temporel de cette institution et ce qui s'était passé ailleurs, à Saint-Bertin ou à Gand, dut se produire également à Saint-Riquier : le comte eut à cœur de pourvoir de revenus suffisants les moines qu'il invitait à suivre désormais ponctuellement la règle de saint Benoît. Si notre raisonnement est correct, c'est donc entre 948 et 954 que les moines de Saint-Riquier entrèrent en possession de leurs biens sis à Bredene.

Le 26 avril 1087, les moines de Saint-Riquier obtiennent de l'évêque de Noyon-Tournai, Radbod, le personat perpétuel de l'église de Bredene, moyennant, il est vrai, un droit de rédemption de dix sols en plus des droits cathédraux et synodaux (2). L'acte précise que l'église se trouvait déjà « à l'usage des moines ». On sait, par le récit du miracle consigné par Hariulf, que cet édifice avait été reconstruit au cours du XI^e siècle (3) : c'est sans doute à cette occasion que l'abbé Gervin avait voulu voir définir le statut de cette paroisse (4).

* * *

Le premier prieur connu est BERNARD, qui obtint du chevalier Lambert de Lissewege la chapelle Saint-Barthélemy de Thosan. L'évêque Baudry de Tournai approuva, par un acte de 1106, que Saint-Riquier fut le bénéficiaire de cette restitution (5).

W(AUTIER ?) était prieur en 1131. A cette époque la cure de Bredene était desservie par deux prêtres. Mais le prieur obtint de l'archidiacre Robert (1114-1141) (6) qu'une des deux portions serait supprimée au profit des moines de Saint-Riquier, moyennant la promesse que ceux-ci aideraient le curé dans son travail pastoral (7). La charte de l'évêque Simon de Tournai, qui sanctionne cette faveur, nous apprend qu'elle fut obtenue au concile de Reims (octobre 1131) sur la recommandation du pape Innocent II, en considération des dommages considérables que les moines de Saint-Riquier venaient de subir du fait de l'incendie de leur monastère par les bandes d'Hugues Campdavoine, comte de Saint-Pol (8).

(1) C'est l'avis de l'abbé HÉNOCQUE, *op. cit.*, I, 281-284 et 285 ; le Bollandiste C. BYRUS, dans *AA. SS.*, octobre II, 283, la rejette, peut-être trop catégoriquement. Dans son chapitre sur saint Gérard de Brogne, E. SACKUR, *Die Cluniacenser*, I, Halle-sur-S., 1892, n'examine pas le cas de Saint-Riquier ; non plus qu'É. DE MORREAU, *Histoire de l'Église*, II, loc. cit.

(2) La charte de 1087 est connue seulement par une analyse, assez incorrecte, de 1489 (Ch. DUVIVIER, *Actes et doc. anciens*, I, 154), où il n'est pas question de « rédemption » de la personne, mais bien de sa « restitution » ; or Radbod n'invoque jamais celle-ci que pour réclamer celle-là : c'est probablement cette *exactio* qui lui valut des ennuis avec les légats du pape (É. DE MORREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, II, 60 sv, Bruxelles, [1945]). On comparera la charte de 1087, telle qu'elle nous est connue par l'analyse de 1489, avec celle que le même évêque a accordée, le 29 avril 1087, à l'abbaye d'Hasnon concernant l'autel de Menin (ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, cartulaire 29, f^{os} 42^{vo}-43^{vo} ; éd. RÈMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, II, 8-9, Bruges, 1881).

(3) Tous les « miracles » propres à Hariulf datent du XI^e siècle, observe F. LOT, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, Intr., XI.

(4) L'acte de 1087 nomme un moine appelé Eggebert, qui pourrait bien avoir été prieur à Bredene.

(5) A. G. S. B., *Fonds de Ter Doest*, 201 ; éd. F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de l'abbaye de Ter Doest*, 35-36, Bruges, 1845. L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege, son église et son abbaye*, 6-7, Bruges, 1863 ; HÉNOCQUE, *Histoire de Saint-Riquier*, I, 459.

(6) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME À AMIENS 25 H 1, f^o 14^{ro}, n^o 6.

(7) La paroisse de Bredene comprenait à l'origine la paroisse de Sinte Katherina-West, dans le 's Heerwoutermansambacht, détruite pendant le siège d'Ostende (Voir A. S. E. B., XXII, 208, 1870 ; *Fragmenta*, I, 219-220 ; K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, XIV, 605-608). Cette paroisse, assez étendue, était administrée par deux curés ; la multiplicité des curés dans la même paroisse est une caractéristique du diocèse de Tournai.

(8) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME À AMIENS, 25 H 1, f^o 15^{ro} ; JEAN DE LA CHAPPELLE, *Chronica abbreviata S. Richarii*, éd. E. PRAROND, 109, Paris, 1893.

Un groupe de moines résidaient alors à Bredene ; ils étaient peut-être une douzaine et célébraient régulièrement leurs offices (1). En 1178, l'évêque Evrard renouvelait pour eux la charte de Simon de 1131 et spécifiait que les moines étaient tenus à prêter leur concours à l'unique curé dans l'administration de sa paroisse (2) ; le pape Lucius III confirmait à son tour le statut de la paroisse (3).

Sous Étienne, successeur d'Evrard, les conflits se multiplièrent. Vers 1190, d'abord, l'évêque donna la cure de Bredene à un clerc qui ne lui avait pas été présenté par l'abbé de Saint-Riquier. L'évêque Pierre d'Arras intervint alors, et, le 9 janvier 1191 (n. st.), l'abbé Riquier III accepta le candidat d'Étienne (4). L'abbé aurait encore promis d'envoyer à Bredene une équipe de trois moines (5), mais cette promesse ne fut pas tenue, car, quelques années plus tard (entre 1192 et 1196), le même prélat, écrivant à son métropolitain, l'archevêque Guillaume de Reims (1177-1202), lui raconte qu'étant venu à Bredene pour y tenir un synode, il n'y avait trouvé aucun moine, mais une église en ruines, les biens du prieuré vendus ou hypothéqués ; indigné, l'évêque avait d'abord pensé jeter l'interdit sur la paroisse et défendre aux paroissiens de payer des dîmes ou d'acquitter une redevance quelconque tant que les moines ne seraient pas revenus (6). L'acte d'Étienne de Tournai de janvier 1197 (n. st.), renouvelant le privilège de Simon, de 1131, marque sans doute la réconciliation de l'Évêché de Tournai et de l'abbaye picarde (7).

D'autres complications surgirent au XIII^e siècle, lorsque l'abbaye prémontrée de Vicoigne acquit en 1222 des dîmes détenues à l'encontre du droit ecclésiastique par Thierry de Beveren, châtelain de Dixmude (8). Vicoigne avait les deux premières gerbes de la dîme (*bodium*), Saint-Riquier était restée en possession de la troisième (*altare*). Au sujet de la perception et de la livraison de cette troisième gerbe, s'éleva entre les deux monastères des contestations qui furent terminées, en 1270-1271, par l'arbitrage des abbés de Saint-Martin de Tournai, de Saint-Nicolas de Furnes et de dom Nicolas de Tournai, moine d'Oudenburg (9).

EUDES était prieur de Bredene lorsqu'il fut nommé abbé de Saint-Riquier par le pape Nicolas IV, le 1^{er} janvier 1292 (C'est sans doute à ce moment que l'évêque de Tournai vint tenir

(1) Nous le savons par la lettre de l'évêque Étienne, analysée plus loin.

(2) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME À AMIENS, 25 H 1, n° 5 ; la date a été conservée par dom Cotron (Hénocque, *Histoire de Saint-Riquier*, I, 459).

(3) Cette bulle n'est connue que par l'analyse conservée dans A. D. S., 25 H 1, n° 10 ; elle était « donnée à Vérone 14 kal. nov. » ; elle doit, par conséquent être datée de 1184, la seule année où le pontife ait séjourné à Vérone au mois d'octobre. Ch. DUVIVIER, *Actes et documents*, 153, la date de 1182 et l'interprète incorrectement ; l'abbé Hénocque, *Histoire de Saint-Riquier*, I, 459, signale l'intervention de Lucius III, mais évite de lui assigner une date.

(4) A. D. S., 25 H 1 n° 3 ; cfr Hénocque, *Histoire de Saint-Riquier*, I, 170, 471-473 ; III, 373. L'intervention de l'évêque d'Arras s'explique par la vacance du siège de Tournai entre la mort d'Evrard (28 septembre 1190) et l'élection de son successeur qui ne sera consacré que le 12 avril 1192.

(5) Dom Victor Cotron, que cite ici l'abbé Hénocque, *Histoire de Saint-Riquier*, I, 472-473, me paraît donner une interprétation abusive des événements en mêlant l'affaire de Bernard à celle du synode de Bredene ; il n'a pas pris garde que le premier épisode se passait avant l'accession d'Étienne au siège de Tournai (1192), le second après (1196). La *Gallia*, III, 215 et X, 1255, paraît refléter l'opinion de dom Cotron.

(6) MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 364, ou P. L., CCXI, 482 ; la meilleure édition est celle de J. DESILVE, *Lettres d'Étienne de Tournai*, n° 229, Valenciennes, 1893 ; traduction française dans Hénocque, *Histoire de Saint-Riquier*, I, 471-472, et dans J. WARICHEZ, *Étienne de Tournai et son temps, 1128-1203*, 302-304.

(7) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME À AMIENS, 25 H 1, n° 3.

(8) J. GENNEVOISE, *L'abbaye de Vicoigne*, II. *Sa dotation, 1129 à 1179*, 106-107 (La comtesse Marguerite de Constantinople confirma toutes ces transactions par un acte de 1265, décembre, publié dans *Fragmenta*, I, 75-76). Déjà en juillet 1216, Thierry de Beveren avait échangé avec le prieuré des dîmes appartenant aux bénédictins mais situées loin du prieuré et donc difficiles à cueillir, contre d'autres mieux situées mais « greneulx à recoeillir » pour le sire de Beveren (ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME À AMIENS, 25 H 1, n° 15).

(9) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME À AMIENS, 25 H 1, n° 17 et 18.

son synode à Bredene et n'y trouva aucun moine!) (1). Il mourut en 1296; l'élection de son successeur est confirmée par Boniface VIII en 1297. Le prieur de Bredene qui vint après Eudes, — on ignore son nom! — dut payer en 1291, vingt-et-un livres et seize sols pour l'armement des côtes de la Flandre (2).

Mais la diminution de la population monastique dans les grandes abbayes d'Occident, aux XIV^e et XV^e siècles, devait entraîner la disparition du petit prieuré. Au début du XV^e siècle, Bredene n'est plus qu'un *prioratus simplex, carens cura, et non requirens personalem residentiam*, un simple bénéfice dont le titulaire devait être moine: celui-ci devait en prendre possession *per osculum altaris* (3); ce dont il chargeait volontiers un procureur, le plus souvent le curé de l'endroit.

PIERRE HORDESIER (ou Hordescourt), prieur de Bredene, était absent de Saint-Riquier le 14 avril 1410, lors de l'élection de dom Thomas d'Arech comme abbé de ce monastère (4).

NICOLAS DOMALLE, prieur de Bredene, obtient, en 1429, le grade de bachelier ès décrets à l'Université de Paris (5).

JEAN WARIN était natif de Drugy. Il reçut l'habit à Saint-Riquier le 15 janvier 1439 (n. st.) (6). L'inventaire de l'abbé Le Quieux mentionne un compte en papier que rendit dom Jean Warin, prieur de Bredene, en 1462 (7). Prieur de Bredene, il l'était encore en février 1481 (n. st.); en 1490, il cumule ce bénéfice avec la charge de prieur claustral (8).

ROBERT CREMONT (ou Lerremont), dit **D'AMIENS**, était aussi prieur de Bredene au XV^e siècle (9).

MATTHIEU D'AMERVAL, moine de Saint-Riquier, docteur en théologie, était prieur de Bredene, lorsque le premier abbé commendataire de l'abbaye picarde, Claude Dodieu, évêque de Rennes, installé en 1538, l'amena « par ses ruses et ses paroles doucereuses », nous dit un chroniqueur contemporain, à résigner son bénéfice entre ses mains (10).

JEAN DE LESSEAU, fils de Jean de Lesseau, auditeur du roi à Saint-Riquier, était prieur à l'abbaye du même nom. Il avait travaillé efficacement à la réforme des monastères de Notre-Dame de Breteuil et de Saint-Médard de Soissons, lorsqu'en 1550 l'abbé commendataire de Saint-

(1) E. LANGLOIS, *Les registres de Nicolas IV*, n° 6455; sur les circonstances de l'élection d'Eudes, voir *Gallia*, X, 1257, et HÉNOCQUE, *Histoire de Saint-Riquier*, I, 560-561.

(2) *B. C. R. H.*, 4^e série, XI, 174, Bruxelles, 1883.

(3) *Parochieblad Brugge*, 22 avril 1956.

(4) HÉNOCQUE, *Histoire de Saint-Riquier*, II, 77. — Le prieur de Bredene intervient pour six couronnes dans la contribution du clergé de Flandre aux frais du concile de Pavie; voir la liste des taxes, dressée le 11 septembre 1423, dans FEYS et NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, 614, Bruges, 1884. Comparez cette taxe avec celle consignée dans le *Registrum decime biennalis domino regi Francorum concessa*, pour 1330 et 1331, publiée par Ch. PLOT, dans *A. S. E. B.*, XXII, 209, 1870.

(5) M. FOURNIER, *La faculté de décret de l'université de Paris*, I, 391, Paris, 1895. Aucun moine de ce nom n'est cité dans HÉNOCQUE, *Histoire de Saint-Riquier*.

(6) HÉNOCQUE, *Histoire de Saint-Riquier*, II, 112 et 523.

(7) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME À AMIENS, 25 H 1, n° 26.

(8) HÉNOCQUE, *Histoire de Saint-Riquier*, II, 162 et 168.

(9) HÉNOCQUE, *Histoire de Saint-Riquier*, II, 437. Aucun moine de ce nom ne figure dans la liste des religieux de Saint-Riquier dressée le 20 février 1481 (n. st.) et qui semble devoir être complète (HÉNOCQUE, *Ibidem*, 161).

(10) HÉNOCQUE, *Histoire de Saint-Riquier*, II, 193.

Riquier, Claude Dodieu, le nomma son vicaire-général, c'est-à-dire grand prieur de l'abbaye (1). Après l'incendie du monastère par les impériaux, le 14 septembre 1554, il fut envoyé avec un confrère à Saint-Germain des Prés. Après la mort de Dodieu, 4 septembre 1558, il obtint des héritiers de ce dernier le prieuré de Bredene ; ce qui le mit en difficultés avec le nouveau commendataire, Charles d'Humières, au sujet des grosses dîmes de cette paroisse. Un arrangement à l'amiable écarta les menaces de procès (2). Charles d'Humières renouvela Jean de Lesseau dans sa charge de prieur claustral (3). Ce dernier mourut le 27 février 1562 et fut inhumé à Saint-Riquier en la chapelle Saint-Jean-Baptiste (4).

JEAN MARTIN reçut en 1594 de l'abbé commendataire Benoît Rimbaut la permission d'échanger le prieuré de Bredene contre celui de Notre-Dame de la Perle près Châlons-sur-Marne, qui dépendait de l'abbaye d'Auchy. L'abbé désirait voir ce prieuré rattaché à son abbaye ; mais ce projet ne put se réaliser et dom Martin resta prieur de Bredene (5). Il était également prieur claustral de Saint-Riquier en 1605 (6). Il mourut peu avant 1640, car dom Jean van der Cruyce, qui suit, obtint le bénéfice vacant par le décès de dom Jean Martin. Un autre Jean Martin était prieur de Saint-Riquier le 30 septembre 1659, lorsque la communauté de ce monastère embrassa la réforme de Saint-Maur (7).

JEAN BAPTISTE VAN DER CRUYCE, moine d'Oudenburg, est nommé prieur de Bredene par lettres du roi catholique, Philippe IV, en date 23 mars 1640. Le chanoine Henri de Gaule, écolâtre de Saint-Donatien, vint le mettre en possession de son bénéfice le 3 avril 1640 (8). Van der Cruyce mourut avant le 18 janvier 1641 (9).

JOSEPH DE CALONNE, né à Blankenberge le 13 novembre 1602, fils de Jacques de Calonne capitaine au service de l'Espagne (10) et gouverneur du château de Renty, et de Françoise Moria, avait reçu au baptême le prénom de Jean ; il était frère de François de Calonne, abbé d'Anchin (1648-1685) (11). Les deux frères se firent moines à Anchin. Joseph fit ses études à Douai. Il célébra ses prémices sacerdotales le 15 octobre 1628. Il reçut ensuite la prévôté de Gorres, puis celle de Haspres (1631), et, en 1637, la charge de prieur claustral (12). La cour de Bruxelles le nomma abbé de Sainte-Berthe de Blangy (Artois) ; ses patentes datées du 24 mars 1640 furent enregistrées au Conseil d'Artois (13) ; Christophe de France, évêque de Saint-Omer, lui donna la

(1) HÉNOQUE, *Histoire de Saint-Riquier*, II, 196.

(2) HÉNOQUE, *Histoire de Saint-Riquier*, II, 203.

(3) HÉNOQUE, *Histoire de Saint-Riquier*, II, 205, 209 et 211.

(4) HÉNOQUE, *Histoire de Saint-Riquier*, II, 209.

(5) HÉNOQUE, *Histoire de Saint-Riquier*, III, 374-375.

(6) HÉNOQUE, *Histoire de Saint-Riquier*, II, 225 et 231.

(7) HÉNOQUE, *Histoire*, II, 241 ; cet auteur dans une liste fort sommaire de « quelques prieurs » de Bredene (*Histoire*, III, 376, n. 1), distingue avec beaucoup de raison un dom Jean Martin le jeune du dom Jean Martin de 1595, mais il a tort de faire apparaître le Jean Martin II en 1624 ; c'est peu probable.

(8) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, Congrég. relig. III. Les Pays-Bas étaient à ce moment en guerre avec la France : c'est ce qui explique l'intervention du roi Philippe IV et l'éviction de l'abbaye de Saint-Riquier.

(9) Dom Honoré de Camargo, moine de Bergues-Saint-Winoc et fils du baron de Camargo, capitaine au service de l'Espagne, adressa plusieurs requêtes au gouvernement pour obtenir ce bénéfice (A. G. R., *Conseil d'État*, 1419).

(10) Il mourut à Anchin le 28 février 1657.

(11) Sur ce dernier voir E.-A. ESCALLIER, *L'abbaye d'Anchin*, 480-81, Lille, 1852 ; *The Douai Magazine*, octobre 1908, 167-176.

(12) Je suis ici la notice du *Nécrologe de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras*, éd. VAN DRIVAL, 231-232, Arras, 1878.

(13) A. D. P. C., 1 B 13, f° 312^{vo} ; il faut corriger la date 1639 donnée par le nécrologe de Saint-Vaast.

bénédiction abbatiale le 10 juin 1640 (1). Néanmoins, le 28 février 1640, Louis XIV avait nommé à la même abbaye Robert de Bulleux, prieur de Biencourt (2), qui confisqua le temporel de l'abbaye. Joseph de Calonne obtint, le 18 janvier 1641, — maigre compensation ! — le prieuré de Bredene (3). Après la conclusion du traité des Pyrénées, sans doute en 1664, un accord aurait pu être établi entre Calonne et son compétiteur nommé par la France : dom Joseph serait rentré en possession de son abbaye, mais il aurait dû restituer le prieuré de Bredene à l'abbaye de Saint-Riquier (4). Dom Joseph de Calonne mourut le 3 octobre 1671 (5).

NICOLAS HENAULT (ou Hainault) est nommé par l'abbé de Saint-Riquier le 27 février 1666. Il prend possession par procureur le 8 avril suivant (6). L'abbé Hénocque assure qu'il était encore prieur en 1684 (7).

FRANÇOIS GORRON était prieur le 28 mars 1700, lorsque les paroissiens de Bredene lui demandèrent de pouvoir, à leurs frais, « changer la face intérieure de l'église en ostant les grosses et vieilles murailles qui sont présentement inutiles » ; il résidait alors à Saint-Germain-des-Prés (8). Le 14 novembre 1706, il fit exécuter par le géomètre-arpenreur brugeois Ch. Lootyns une carte des terres du prieuré de Bredene, sises dans ce village (9). François Gorron était né à Amboise (dioc. de Tours) vers 1655. Il avait fait profession à Saint-Faron de Meaux le 25 juillet 1680 et il mourut à Saint-Lucien de Beauvais le 28 juin 1710 (10).

LOUIS LABITTE reçut le prieuré de Bredene de Clément IX à la mort de dom Gorron en 1710. Il désigna un procureur qui n'eut aucune difficulté à prendre possession du bénéfice. Il était encore prieur en 1720 (11). Dom Labitte était né à Lille en 1674 ; il avait fait profession à Vendôme le 3 septembre 1695 et mourut à Saint-Colombe de Sens le 18 septembre 1727 (12).

(1) *Gallia*, X, 1592 ; corriger sur ce point A.-E. ESCALLIER, *L'abbaye d'Anchin*, 480.

(2) Dont les lettres de provision, il est vrai, ne furent enregistrées au Conseil d'Artois que le 24 septembre 1646 (A. D. P. C., 1 B 13, f° 416^{vo}). Bulleux mort, le roi lui donna pour successeur, un prémontré de Sélincourt, Claude de Forceville (provisions du 16 octobre 1653 : A. D. P. C., 1 B 13, f° 548^{vo} ; cfr P.-L. LIMICHIN, *Remarques pour servir à l'histoire de l'abbaye de Sélincourt... d'après le P. A. Lenormand*, dans *Mém. Soc. d'Hist. et d'archéol. du Vimou*, 64, II, 1910 ; enfin, après la mort de ce dernier, François Volant de Berville, moine de Saint-Leu d'Esserent (provisions du 10 mai 1658 : *Ibidem*, 1 B 14 fol. 19). Ces renseignements et plusieurs autres nous ont été fournis avec la plus grande obligeance par M. Pierre Bougard, archiviste en chef du Pas-de-Calais, auquel nous exprimons nos plus vifs remerciements.

(3) A. É. B., *Acta Ep. Brugensium*.

(4) Abbé PARENTY, *Histoire de Saint-Berthe et de l'abbaye de Blangy*, 130-132, Arras, 1846, parle d'un accord atteint entre les deux partis ; HÉNOCQUE, *Histoire de Saint-Riquier*, III, 375, parle d'un procès perdu par l'abbé de Blangy en 1664 au sujet du prieuré de Bredene.

(5) *Gallia*, X, 1592 ; *Nécrologe de l'abbaye de Saint-Vaast à Arras*, 231. Dom Joseph de Calonne est inscrit au 8 octobre dans le nécrologe de l'abbaye de Sainte-Godelieve à Bruges avec cette mention : « *particularis benefactor, praecipuus tamen in comparandis reliquiis Sanctae Godelivae* ». Son portrait se trouve au château de Loppem, dans la collection du baron Jean van Caloen.

(6) A. É. B., *Acta Episc. Brug.*, XXXI, f° 128.

(7) HÉNOCQUE, *Histoire de Saint-Riquier*, III, 376, n. 1.

(8) Publié dans *Fragmenta*, I, 148-150.

(9) A. É. B., *Cartes et plans*, 581.

(10) *Matricule de la Congrégation de Saint-Maur*, 3239. Notre confrère dom G. Charvin, de l'abbaye de Ligugé, a bien voulu pointer, sur ce document, les prieurs de Bredene, dont nous lui avons fourni la liste.

(11) HÉNOCQUE, *Histoire de Saint-Riquier*, II, 439 et surtout III, 375.

(12) Ce dom Labitte porte dans la Matricule de la Congrégation de Saint-Maur le n° 4172 ; son prénom n'est pas indiqué ; c'est la coïncidence entre la date de décès de notre Labitte et la date de la nomination de son successeur à Bredene qui permet de le distinguer de dom Louis Labitte, également né à Lille et profès de Vendôme, mort à Saint-Seine en 1713 ; ce deuxième Labitte porte dans la matricule le n° 4545.

GUILLAUME-FRANÇOIS CASTELAIN était prieur de Bredene sous l'abbé commendataire de Châteauneuf-Rochebonne (1717-1740) (1). Il était né à Cambrai en 1700 et avait fait profession à Saint-Remi de Reims le 9 juin 1720 (2). Il reçut ses bulles de provision de Benoît XIII en 1727. En 1728 l'empereur lui accorda des lettres de naturalisation qui lui permettaient de prendre possession de son bénéfice (3). Dom Castelain mourut à Rebaix le 2 juin 1773.

JEAN-IGNACE-JOSEPH MERCIER, né à Mons (Hainaut) en 1737, fit profession à Saint-Faron de Meaux le 10 octobre 1757 (4). Il résidait en l'abbaye d'Orbais (Marne) lorsqu'il obtint le prieuré de Bredene le 25 août 1773 (5). La prise de possession du prieuré fut reculée jusqu'après la conclusion de l'accord entre le roi de France et l'impératrice Marie-Thérèse sur la nomination des moines étrangers aux bénéfices réguliers situés dans les Pays-Bas (6). Entretemps Jean-François van der Maeren, vice-président du Séminaire de Malines (7), essaya de s'approprier le prieuré (8). Mais il n'était pas bénédictin. Jean-Ignace Mercier était sujet des Pays-Bas : il n'y avait aucun motif de l'écarter. De fait, on le retrouve, le 1^{er} avril 1787, signant l'état de biens du prieuré exigé par les décrets de Joseph II : nous apprenons ainsi qu'à cette date, tous les biens du prieuré sont affermés et rapportent 381 livres, 2 sols, 6 deniers argent de Brabant (9). Dom Mercier quitta l'abbaye d'Orbais, en 1790, avec la pension de mille livres que lui attribuait la République ; il avait alors cinquante-quatre ans. On ne sait ni où, ni quand il mourut (10).

Le dernier admodiateur des dîmes de Bredene remit le 4 octobre 1795 un *État des biens aiant appartenu au ci-devant abbaye de St Riquiers en Picardie* (11). Le prieuré fut vendu le 7 février 1797 (12) ; il porte encore le nom de *prioriehofstee*, mais les bâtiments primitifs ont disparu, enrobés dans des constructions récentes. L'église paroissiale a été remplacée, vers 1880, par un édifice sans style, mais qui recèle encore quelques souvenirs de ses anciens propriétaires, notamment un ostensor, œuvre d'un orfèvre gantois, orné des images de saint Benoît et de sainte Scholastique (13).

(1) HÉNOGUE, *Histoire de Saint-Riquier*, II, 439, l'appelle Ghislain-François Castellan.

(2) *Matricule de la congrégation de Saint-Maur*, 5582.

(3) HÉNOGUE, *Histoire de Saint-Riquier*, III, 375.

(4) Th. RÉJALOT, *Les bénédictins belges de la congrégation de Saint-Maur*, dans *Revue liturgique et monastique*, XXI 393, Maredsous, 1936 ; dom G. Charvin n'a pas retrouvé son nom dans la matricule de la congrégation.

(5) A. É. B., *Acta Episc. Brug.*, communiqué, avec d'autres extraits de ces actes, par M. l'abbé M. English, que je remercie, une fois de plus, pour son infinie complaisance. HÉNOGUE, *Histoire*, II, 439, contredit *Histoire*, III, 439. Un bail signé le 28 octobre 1779 par le cellérier de Saint-Riquier, au nom du grand prieur Ghislain Joseph Watel, qualifié cependant « Dom Jean Ignace Joseph de Mercier » de « religieux de Saint-Riquier » (A. G. R., *Archives du séquestre*, 209).

(6) HÉNOGUE, *Histoire de Saint-Riquier*, III, 375 ; le texte de la convention du 14 octobre 1775 dans *Zesde Placcaet. Boek van Vlaanderen, eerste deel*, 152-155, Gand, 1786.

(7) Sur ce personnage, mort curé de Zottegem le 16 novembre 1821, voir J. LAENEN, *Geschiedenis van het Seminarie van Mechelen*, 188, Malines, 1930.

(8) A. É. B., *Acta Episc. Brug.*, LXVIII, f° 135^{vo}, et LXIX, p. 16-17.

(9) A. G. R., *Chambre des comptes*, 46395.

(10) Th. RÉJALOT, *op. cit.*, 393.

(11) A. G. R., *Arch. eccl.*, 17088.

(12) A. É. B., *Département de la Lys*, 623 ; cfr. 627 (affiche, article 18).

(13) Il est reproduit dans *La Patrie* du 22 avril 1933.

PRIEURÉ DE SAINT-MARTIN À KOEKELARE

Quedam ... in Flandrensi scilicet territorio apud Cocleirs, in honore sancti Martini antiquitus fundata ... ecclesia (1106) ; ecclesia de Coclare (1176) ; ecclesia apud Coclers (c. 1200) ; Domus nostra de Cokelare (1248) ; prioratus de Cokelare (1248) ; prioratus de Kauqlers (1336) (1).

SOURCES : Les plus anciens documents qui concernent Koekelare appartiennent au cartulaire de Saint-Amand (Elnone) (2) : un diplôme de Louis le Pieux de 822 (3), un autre de Charles le Chauve de 847 ; pour ce dernier acte l'édition définitive en a été donnée dans le *Recueil des actes de Charles II le Chauve, roi de France*, commencé par A. Giry, continué par M. Prou, terminé et publié, sous la direction de F. Lot, par G. Tessier, t. I, n° 92, Paris, 1943 ; un acte de Charles le Simple de 899 publié dans le *Recueil des actes de Charles III le Simple, roi de France*, par Ph. Lauer, n° 18, Paris, 1940.

Les chartes postérieures à 1100 se trouvaient dans le chartrier de l'abbaye de Saint-Bertin et sont conservées pour la plupart en original aux Archives de l'État à Gand (4) ; elles ont été éditées par F.-H. d'Hoop, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe et de ses dépendances à Bas-Warneton et à Couchelaere*, nos 2, 18, 21, 79, 80, 84-88, 90-93, 97, 106, 110, 112, 121-123, 136, 137, Bruges, 1870 (5). Voir aussi D. Haigneré, *Les chartes de Saint-Bertin*, I, nos 120, 226, 263, 710 ; II, nos 902, 903, 939-941, 952-956, 966-969, 972-976, 948-950 ; 1032, 1033, 1034, 1037, 1123, 1567, 1569 ; III, nos 2217, 2531, 2643-2644, Saint-Omer, 1886-1896.

Une lettre de l'évêque Étienne de Tournai (1192-1203) intéressante pour l'histoire de Koekelare a été éditée par J. Deslve, *Lettres d'Étienne de Tournai*, n° 230, Valenciennes-Paris, 1893 ; on peut la retrouver dans Migne, *P. L.*, CCXI, col. 470-471 d'après l'édition de Claude Du Molinet, lettre 184, Paris, 1679.

Sur les origines du domaine de Koekelare on consultera avec profit le petit livre de L. Vanhuele, *Ichtegem en de villa Koekelare*, Ichtegem, 1953. L'ouvrage de G. F. Tanghe, *Leven van den H. Martinus, bisschop van Tours en patroon van Couchelaere, gevolgd door de beschrijving dezer parochie*, Bruges, 1858, n'a pas le même caractère scientifique ; il consacre quatre pages (p. 107-110) à l'histoire du prieuré bénédictin. Quelques notes dans D. Lescouhier, *Geschiedenis van het kerkelijk en godsdienstig West-Vlaanderen*, 30, 221, 394, 594, Bruges, 1926-1927.

(1) Arr. et canton de Dixmude ; diocèse de Tournai, puis de Bruges. Les autres formes du toponyme Koekelaere dans K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, VIII, 478-494.

(2) Aujourd'hui Saint-Amand-les-Eaux (Nord) ; sur les cartulaires de Saint-Amand, voir H. STEIN, *Bibliographie générale des cartulaires français*, nos 3291-3295, Paris, 1907.

(3) En attendant la publication des actes de ce prince, voir la liste des éditions du diplôme de 822 dans A. WAUTERS, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique*, I, 170, Bruxelles, 1866.

(4) Voir plus haut, p. 159.

(5) Deux de ces chartes sont conservées aux Archives de l'État à Bruges en copies modernes : D'HOOP, *Recueil*, 88 = bl. 6084 (charte de Marguerite de Flandre, mai 1250) et D'HOOP, *Recueil*, n° 93 = bl. 6085 (charte de Gautier de Koekelare de septembre 1250).

Le nom du domaine de Koekelare apparaît dans les chartes de Saint-Amand dès 847 (1). Il est probable que cette villa fut donnée aux moines pour assurer l'évangélisation de ses colons et que la donation se situe, par conséquent, à une époque antérieure. La région semble, en effet, avoir été christianisée au VII^e siècle : la villa de Koekelare se trouve entre Torhout où un monastère est construit vers 650 (2) et Roksem dont l'église est donnée en 745 à l'abbaye de Saint-Bertin. Le choix du titulaire de l'église de Koekelare, saint Martin, invite également à placer l'introduction du christianisme dans cette région au VII^e ou au début du VIII^e siècle : c'est, on le sait, un des saints favoris des Francs et son patronage indique généralement l'origine fiscale du domaine. Dans ces conditions, il est assez indiqué de comprendre la villa de Koekelare, — comme l'a fait l'abbé E. Van Cappel (3) — parmi les *appendicia* de Roulers (*Roslar*) auxquels fait allusion le diplôme de Louis le Pieux de 822 (4). En 847, les revenus de Koekelare étaient assignés au vestiaire de l'abbaye de Saint-Amand, mais les raids des Normands, à partir de 879, mirent vraisemblablement un terme à l'exploitation de la villa par les moines d'Elnone (5).

Dans la suite le domaine de Koekelare passa entre les mains du comte de Flandre, sans doute Baudouin II (879-918). Quant à l'église paroissiale de Saint-Martin on voit l'évêque de Noyon-Tournai, Radbod, en disposer en faveur d'un de ses clercs, Tancrede (6). Ce dernier s'en dessaisit, en 1106, au profit de l'abbé Lambert de Saint-Bertin. L'évêque Baudry, qui approuva cette donation en 1106, insista pour que l'abbé établit à Koekelare une communauté de moines (7). Lambert accepta et l'arrangement fut aussitôt confirmé par une bulle de Pascal II du 25 mai 1107 (8).

En 1165, l'évêque de Tournai Gérald confirme à son tour les droits de Saint-Bertin à Koekelare (9). Par ce document, il entend mettre un terme aux difficultés qui l'ont longtemps opposé aux moines de Saint-Bertin au sujet des églises que ces derniers possèdent dans le nord de son diocèse, difficultés qui ont provoqué l'intervention du souverain pontife (10), et, sans doute, la fabrication de plusieurs faux (11).

Mais de nombreux conflits surgissent avant la fin du siècle. L'évêque Étienne de Tournai

(1) *Recueil des actes de Charles II le Chauve, roi de France*, I, n° 92 = *Recueil des historiens de la France*, VIII, 488.

(2) Voir plus bas, p. 209.

(3) *Pagus Mempiscus*, dans *A. S. E. B.*, LX, 105-134, Bruges, 1910.

(4) BOUQUET, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, éd. L. DELISLE, VI, 530, Paris, 1870, d'après les *Acta sanctorum Ordinis Sancti Benedicti*, saec. IV, pars I, 66.

(5) L. VANHULE, *Ichtegem en de villa Koekelare*, 62-63, s'avance un peu loin lorsqu'il assure que l'abbaye de Saint-Amand demeura paisible propriétaire de Koekelare jusqu'en 879 : lorsqu'on considère le sort du monastère voisin de Torhout, dont les revenus furent attribués, vers 860/866, au comte Baudouin de Flandre (voir plus haut, p. 209), la chose paraît moins certaine.

(6) Peut-être ce Tancrede qui était attaché en 1089 à la chancellerie du comte de Flandre et qui mourut, après 1111, *canonicus Brugensis* (j'ai réuni, sur ce personnage, toutes les références utiles dans le *B. C. R. H.*, CXVI, 146, 1951).

(7) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 2 = D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, I, n° 108. La même année Baudry donne la chapelle de Saint-Barthélemy de Thosan aux moines de Saint-Riquier (Somme) pour y établir un prieuré ; voir F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de l'abbaye de Ter Doost*, 33, Bruges, 1845. L'installation des moines à Oudenburg et à Saint-André se situe à la même époque.

(8) H. SPROEMBERG, *Beiträge zur französisch-flandrischen Geschichte*, I: *Alvisus, Abt von Anchin (1111-1133)*, 195-200, Berlin, 1931 ; = D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, I, n° 109 ; D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, I, n° 120 est un faux d'après H. SPROEMBERG, *op. cit.*, 201.

(9) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 18 = D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, I, n° 245.

(10) J. L. 6763 (= D. HAIGNERÉ, I, n° 220), 6897 (= D. HAIGNERÉ, I, n° 226), 6916 (= HAIGNERÉ, I, n° 223) 7440 (HAIGNERÉ, I, n° 244) ; 13.141 a (= J. RAMACKERS, *Papsturkunden in Frankreich*, Artois, n° 92, Goettingen, 1940) ; voir encore D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, I, n° 240.

(11) Est certainement fautive, pour des raisons paléographiques évidentes, la charte D'HOOP, n° 9 (charte de Lambert, évêque de Tournai, 1120). Sur l'étendue des falsifications bertiniennes, voir P. BERNARD, *Études critiques sur les chartes des comtes de Flandre pour l'abbaye de Saint-Bertin*, dans *École Nationale des Chartes, Positions des thèses*, 5-13, 1923, et H. SPROEMBERG, *Alvisus, Abt von Anchin*, 183-201 (ce dernier, beaucoup trop optimiste !).

(1189-1203) se plaint auprès de son confrère Lambert de Térouanne (1191-1207) de ce que les moines de Saint-Bertin exercent parfois eux-mêmes le ministère paroissial à Koekelare : ce qui est interdit par les sacrés canons ; bien plus, le prieur de Koekelare a donné la bénédiction nuptiale à un chevalier de l'endroit qui était excommunié ; enfin il a refusé d'héberger l'évêque de passage dans cette région (1).

Un demi-siècle plus tard, les moines de Koekelare invoquent à nouveau leur exemption de l'ordinaire : Gautier de Marvis, évêque de Tournai, avait prétendu visiter le prieuré, y exercer sa juridiction et se faire payer un droit de procuration. Simon, abbé de Saint-Bertin, ayant refusé de se soumettre à ses exigences, il en résulta un conflit que l'évêque tenta d'apaiser, en novembre 1246, par un arbitrage (2) ; la sentence des arbitres ne fut acceptée qu'en 1248 (3).

En juin 1259 Gautier de Marvis donnait son consentement à la vente de certaines dîmes sises à Koekelare par Gautier de Koekelare et sa femme Alice, qui les tenaient en fief d'Arnould, seigneur de Cysoing (4). L'année suivante, contraint par le mauvais état de ses finances, Gautier vendait à Saint-Bertin le reste de ses dîmes de Koekelare de même que celles d'Ichtegem. Gautier de Marvis ratifia cet acte en mai 1250 (5). Ces transferts de propriété ayant lésé les intérêts de l'abbaye voisine d'Oudenburg, les deux monastères résolurent de se soumettre à un arbitrage qui fut accepté le 3 septembre 1250 (6).

En août 1267, Jean de Massemine, avec l'autorisation de son suzerain, Hugues, châtelain de Gand et sire de Heusden, vend à l'abbaye de Saint-Bertin, pour le prieuré de Koekelare, toute la dîme de Ruiselede (7) ; l'abbaye possédait déjà le personat de cette église (8).

* * *

Le premier prieur de Koekelare dont le nom ait été retenu (9) est GILLES DE COCHOVE (10), en faveur de qui se prononce, le 9 mars 1280, une commission de jurés (*viuders*) dans un conflit au sujet des dîmes de la paroisse de Lissewege (11). Il était déjà prieur le 7 février 1276 (12) et il l'était encore le 18 août 1280 (13). Il devint ensuite prévôt d'Arques, où on le trouve

(1) *Lettres d'Étienne de Tournai*, éd. J. DESILVE, 287-288, Valenciennes-Paris, 1893.

(2) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, II, n° 902-903.

(3) D. HAIGNERÉ, *Ibidem*, n° 939-941 ; F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 79-80 ; « D'Hoop a bronché sur la date de son n° 80 », remarque D. HAIGNERÉ, n° 941. Ce dernier document, une charte de Gautier de Marvis du 12 mai 1248 (et non du 30 juin) acceptant la sentence des arbitres, est éditée d'après les archives de Saint-Bertin ; MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 1228-1229, Louvain, 1723, la donnent d'après l'exemplaire rédigé au nom de l'abbé Gilbert (1246-1264) et conservé autrefois dans les archives de l'Évêché de Tournai.

(4) Le dossier de cette vente dans F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 84-87, à compléter par D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, II, 952-956 ; 967-969.

(5) F.-H. D'HOOP, *Recueil*, n° 88 ; les lacunes que présente l'original sont complétées par D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, II, n° 969 ; cf. I. VANHEULE, *Ichtegem en de villa Koekelare*, 71-78.

(6) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, II, n° 966, 972-974.

(7) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 106 et 108.

(8) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 2 et 18.

(9) Il est cependant question d'un « prior de Koclare » dans une charte de l'évêque Evrard de Tournai, de 1174 environ (D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, II, n° 263), où l'on voit ce moine administrer les biens de son abbaye à Ruiselede.

(10) *Le Catalogus Bertiniorum religiosorum* (apud D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, IV, p. 415, n° 485) en fait, par erreur, un prieur d'Oxelaere (une autre maison de Saint-Bertin, près de Cassel).

(11) F.-H. D'HOOP, *Recueil*, n° 112-115, 117, 120 ; le reste du dossier est analysé dans D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, V, n° 1201, 1204-1207, 1212, 1217-1219. Chez D'HOOP, le n° 112 porte la date erronée du 2 septembre 1279 (corrigée par HAIGNERÉ, II, n° 1201, en « 9 mars 1280 »).

(12) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, II, n° 1165-1166.

(13) F.-H. D'HOOP, *Recueil*, n° 118 ; le reste du dossier dans D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, II, n° 1202, 1203, 1213-1215.

en 1282 (1), mais qu'il avait déjà quitté en 1286 (2). En 1290 il devint abbé d'Auchy. Il mourut un premier novembre, non pas en 1291, comme l'affirme la *Gallia* (3), mais le 23 mars 1315 (4).

ADAM, « prior van Coukeleers », règle, le 22 mai 1296, avec l'abbesse de Wevelgem un litige au sujet des dîmes noales de Lichtervelde (5). Le seul moine du nom d'Adam qui se retrouve, pour cette période, dans les chartes de Saint-Bertin est Adam de « Roullicourt », que l'abbé Henri de Coudescure désigne, le 2 décembre 1313, comme son procureur en cour romaine pour un procès contre l'évêque de Téroouanne (6) : ce pourrait être le prieur de Koekelare.

Un certain JEAN DE MONTECORNUTO, moine de Saint-André d'Avignon, frère de Guillaume de Montecornuto, chanoine de Cambrai, avait obtenu de Jean XXII (1316-1334) des lettres d'expectative le pourvoyant du premier bénéfice d'une valeur de cent livres tournois venant à vaquer, dans le délai d'un mois, à l'abbaye de Saint-Bertin. Il va sans dire que les moines artésiens repoussèrent la prétention de leur confrère de Saint-André d'Avignon et se pourvurent contre lui devant la curie pontificale. Il reste de ce procès trois pièces datées de 1335-1336 (7). Jean de Montecornuto le perdit sans doute, car en 1337 il tenta de s'emparer du prieuré de Bas-Warneton, également dépendant de Saint-Bertin (8). Mais ici aussi il se fit débouter le 9 mars 1345 (9).

A cette époque les moines de Saint-Bertin avaient sans doute déjà cessé de résider à Koekelare. Quand on parcourt les registres du conseil abbatial, on en acquiert, pour le XVI^e siècle, la certitude (10). La mense du nouvel évêché de Bruges entra, en 1596, en possession provisionnelle des revenus du prieuré (11). Cette possession devint définitive en 1628 (12), malgré les efforts tentés ultérieurement par les moines de Saint-Bertin auprès du Saint-Siège pour faire annuler la décision du Conseil privé (13).

(1) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, II, n° 1234.

(2) *Ibidem*, n° 1271.

(3) X, 1601.

(4) Abbé FROMENTIN, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Silvin d'Auchy-les-moines*, 133-137, Paris, 1882.

(5) A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, cartulaire flamand, f° 49^{vo}-50 ; cartulaire français, f° 32. La renonciation de l'abbesse de Wevelgem, également d'avril 1296, se trouve chez F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 126 (= D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, II, n° 1370).

(6) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, II, n° 1449.

(7) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, II, n° 1567 ; F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 136 et 137.

(8) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 138.

(9) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, II, n° 1612 ; *Continuatio chronici IPERII*, dans MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, VI, 617, Paris, 1729.

(10) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU PAS-DE-CALAIS À ARRAS, 2 H 1bis, f° 324^{vo} ; 2 H 2, f° 180^{vo}.

(11) A. PASTURE, *La restauration religieuse aux Pays-Bas sous les archiducs Albert et Isabelle (1596-1633)*, 146, Louvain, 1925. (corrigez la date 1598 en 1596).

(12) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, IV, n° 4380 et 4471.

(13) *Ibidem*, IV, n° 4380, 4400, 4433, 4471 ; F.-H. D'HOOP, *Recueil*, n° 178 ; les efforts des moines de Saint-Bertin pour récupérer leurs biens annexés par Bruges dura au moins jusqu'en 1660 ; la dernière pièce du procès est peut-être la réponse que fit l'évêque de Bruges, le 17 mars 1660, à une requête des abbés et religieux de Saint-Bertin à Sa Majesté (catholique) du 19 février 1660. Ce dossier est analysé dans un inventaire aimablement composé par le prévôt de Poperinge, Laurent Cuvelier, en 1779, à la demande de l'évêque de Bruges : *Extrait en abrégé des titres des Biens que l'abbaye de Saint Bertin a cédés à Monseigneur l'Évêque de Bruges, situés au Franc de Bruges, dont les chartes reposent à l'abbaye de Saint Bertin*, (A. É. B., *Arch. eccl.* 278).

PRIEURÉ DE NOTRE-DAME À EGGEWAARTSKAPELLE

Egkefridi Capella (c. 1114), ecclesia dicta Eggafridi Capella (1121), ecclesia Sancte Marie que dicitur Egefridi capella (1163), prioratus de Egefridicapella (1181), ecclesia de Eghefridicapella (1194), domus nostra de Egafridicapella (1227), cella de Ewifridi capella (1232), parrochia de Egfridicapella (1254, 1263), parrochia de Effridicapella (1263), prioratus de Eghefridi Capella (1279) (1).

SOURCES : F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe et de ses dépendances à Bas-Warneton et à Couckelaere*, nos 5, 6, 29, 95, 96, 102, 103, 104 et 111, Bruges, 1870 (2). D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin d'après le grand Cartulaire de dom Charles-Joseph Dewille*, I, nos 116, 123, 138, 176, 190, 193, 223, 317, 396, 712, 716, 762, Saint-Omer, 1866 ; II, n° 1010, 1072, 1079, 1189, 1194, Saint-Omer, 1891.

Le prieuré d'Eggewaartskapelle est simplement signalé par D. Lescouhler, *Geschiedenis van het kerkelijk en godsdienstig leven in West-Vlaanderen*, 92 et 594, Bruges, 1926-1927. J. De Cuyper, *Idesbald van der Gracht* (= Heilige van onzen Stam), 76-78, Bruges-Bruxelles, 1946, donne un excellent exposé de la fondation de cette *cella*.

Un riche propriétaire de la région de Furnes nommé Egfrid (3) fonda, peu avant 1114 (4), sur le territoire de la paroisse de Steenkerke, une chapelle qui fut désignée par son nom *Egkefridi* ou *Eggafridicapella* (5). Comme les moines de Saint-Bertin avaient le personat de l'autel de Steenkerke (6), l'évêque de Téroouanne, Jean de Warneton, à la demande de l'abbé Lambert (1095-1123), leur confia le nouvel oratoire (7). Le pape Pascal II, confirmant, le 25 mars 1114, un échange de terres intervenu entre l'abbé de Saint-Bertin et le comte de Flandre, Baudouin VII,

(1) Arr. et canton de Furnes. Anciennement dioc. de la Morinie. — Sur l'évolution de ce toponyme, K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, III, 936-942 ; cfr A. DASSONVILLE, *Eggewaerscapelle*, dans *Biekorf*, V, 23-25, 1894, et J. LINDEMANS, *Toponymische verschijnselen geografisch bewerkt*, 146, Bruxelles, 1940.

(2) Pour la datation du n° 5, voir J. DE CUYPER, *Idesbald van der Gracht*, 185-186.

(3) C'est le père du futur abbé des Dunes, le bienheureux Idesbald (1155-1167).

(4) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes de Saint-Bertin*, n° 5 ; J. DE CUYPER, *Idesbald*, 185.

(5) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 6.

(6) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, I, n° 92, 98.

(7) F.-H. D'HOOP, *Recueil*, n° 6 ; il ajouta à ce don une dime qui se percevait dans la paroisse de Wulveringem ; son successeur l'évêque Lambert la confisqua un demi-siècle plus tard, mais la restitua en 1194 : D'HOOP, *Recueil*, n° 29.

ajouta la confirmation de la donation des autels de *Eckefridi capella* et de *Garneston* (Warneton) faite par l'évêque Jean de Téroouanne (1).

Pour assurer la célébration du culte dans la petite église, le fils d' Egfrid, Idesbald, fit don à l'abbaye de Saint-Bertin de quatre-vingts mesures de terre et de sept vaches. La donation eut lieu à Téroouanne en présence de l'évêque Jean et de ses archidiacres Herbert et Gautier ; elle fut réitérée à Saint-Bertin au chapitre conventuel en présence de l'abbé Lambert, auquel Idesbald fit un nouveau présent : une rente de trois firtons d'argent. Lambert, de son côté, s'engagea à entretenir dans la *cella d'Egfridicapella* une communauté suffisamment nombreuse pour y assurer le service divin et fixa sur le champ la part des revenus affectés à l'entretien de ces moines (2). Cet accord fut confirmé en 1121 par le légat Pierre Pierleone (3). Le prieuré d'Eggewaartskapelle était dédié à Notre-Dame (4).

* * *

Le chartier de Saint-Bertin nous fait connaître deux prieurs.

GAUTIER figure dans un acte de Jean, abbé de Saint-Bertin, de juillet 1227 (5), et dans une autre charte de septembre 1233 concernant la paroisse de Steenkerke (6). Le *Mathaeus monachus*, qui paraît dans ce dernier acte, est sans doute le compagnon de Gautier (7).

JACQUES, témoin dans une sentence arbitrale du 16 mai 1268 (8).

Mais le ministère paroissial offrait des inconvénients trop grands pour les moines d'Eggewaartskapelle ; leur réputation souffrait, nous assure-t-on, de ces courses solitaires, et parfois nocturnes, à travers les polders. C'est pourquoi l'abbé Gautier demanda en janvier 1279 (n. st.) à l'évêque de Téroouanne de pouvoir confier l'église à des prêtres laïcs auxquels il abandonnerait les oblations et le casuel (9). L'évêque acquiesça en mars 1279 ; il réservait expressément le droit de patronage de l'abbé (10).

(1) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, I, n° 122 (= J. L. 6373) ; cfr n° 123 (= F. VERCAUTEREN, *Les actes des comtes de Flandre*, n° 64).

(2) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 5.

(3) J. DE CUYPER, *Idesbald*, 185-186.

(4) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, I, n° 238 ; J. DE CUYPER, *Idesbald*, 8.

(5) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, I, n° 716.

(6) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 63 ; corrigez d'après D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, I, n° 814. Des difficultés au sujet du prieuré d'Eggewaartskapelle ont sans doute surgi à ce moment, car, le 18 janvier 1232, le pape Grégoire IX doit confirmer à Saint-Bertin la possession de trois de ses prieurés, notamment celui d'Eggewaartskapelle (D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, I, n° 762). J. de PAS, *Quelques chartes inédites des abbayes de Clairmarais et de Banhem*, dans *B. S. A. M.*, XI, 717, analyse une charte du 15 juillet 1231 où intervient le prieur d'Eggewaartskapelle : c'est sans doute notre Gautier bien qu'il ne soit pas nommé.

(7) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 107. S'il faut en croire le premier auteur du *Catalogus Bertiniorum religiosorum* (apud D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, IV, 414), le prieur d'Eggewaartskapelle devrait être identifié avec Gautier Bloc, le moine de Saint-Bertin, Gantois de naissance, qui parvint à l'abbatit en 1278 à la faveur d'une cabale, *vir subtilis, callidus et astutus*, comme le dépeint Iperius (*Chronicon Sancti Bertini*, ch. LIII, part. I, apud *M. G. H.*, SS., XXV, 859). Si cette identification était exacte, — je ne vois pas sur quoi elle repose, — le prieur Gautier serait alors décédé abbé le 14 octobre 1294 (*Catal. Bert. relig.*, n° 407) : il aurait été nommé prieur bien jeune ! C'est pourquoi je retrouverais plus volontiers le prieur d'Eggewaartskapelle dans Gautier, moine de Saint-Bertin qui souscrit en 1188 une charte de l'évêque Pierre d'Arras pour l'évêché de Tournai (ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, cartulaire 68, f° 22^{vo}).

(8) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 107.

(9) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 111.

(10) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, II, n° 1194.

PRIEURÉ DE SAINT-MARTIN À BAS-WARNETON

Ecclesia de Warnestun (1119), In curia Sancti Bertini que est apud Bas Warnestun (1168, 1191), Prioratus de Bas Warnestun (1205), Ecclesia Sancti Bertini de Bas Warnetun (1218), Prior de Bas Warnestun (1219), Prioratus de Baswarneston (1340) (1).

SOURCES : Les chroniqueurs de Saint-Bertin, Simon, Iperius et leurs continuateurs (2) font parfois mention du prieuré de Bas-Warneton ; dans ce cas, ils ne font que résumer les chartes conservées dans les archives de leur maison.

Les chartes concernant le prieuré de Bas-Warneton étaient conservées, à l'abbaye de Saint-Bertin, dans une « boîte » spéciale. Le dernier archiviste, dom Charles-Joseph Dewitte († 1807), les a toutes recopiées dans son « Grand cartulaire », sauf celles qui étaient en flamand (3). Toutes ces pièces ont été analysées, ou sont reproduites par D. Haigneré et O. Bled, *Les chartes de Saint-Bertin d'après le Grand cartulaire de Dom Charles Joseph Dewitte*, 4 vol., nos 123, 140, 161, 176, 190, 894, 895, 994, 1553, 1557, 2079, 3528, 3575, 4359, 4399, 4506, Saint-Omer, 1886-1897. Quelques-unes des chartes recopiées par dom Dewitte existent encore en original et sont conservées aux Archives de l'État à Gand ; elles ont été éditées par F.-H. D'Hoop, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe et de ses dépendances*, nos 28, 38, 42 à 49, 53, 59, 62, 66, 67, 68, 100, 137, 138, 151, 173, Bruges, 1870.

L'original de la charte de fondation du prieuré de Bas-Warneton en 1119 n'a pas été retrouvé, mais il en existe une deuxième et excellente copie prise en 1773 par dom Dewitte, à la Bibliothèque Nationale à Paris, Collection Moreau, XLIX, f° 112-112v°. La seule édition est celle de B. Guérard, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, (Collection de documents inédits sur l'histoire de France, 1^e série), 238, Paris, 1841 ; tenir compte de la note de D. Haigneré, *Les chartes de Saint-Bertin*, I, n° 140.

Il est également question du prieuré de Bas-Warneton et de ses dîmes dans E. Hautcoeur, *Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille*, I, nos 219, 220 et 222, Lille-Paris, 1894.

La fondation du prieuré de Bas-Warneton est mentionnée dans J. B. Courouble, *Histoire de Warneton, suivie de la Vie du Bienheureux Jean, évêque de Térouane*, 44, Bruges, 1875, ouvrage qui n'a malheureusement pas une grande valeur scientifique. On cherchera en vain notre prieuré dans les listes de L.-H. Cottineau, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, 2 vol., Mâcon, 1935, É. de Moreau, *Histoire de l'Église en Belgique*. Tome complémentaire (I, Texte) *Circonscriptions ecclésiastiques, chapitres, abbayes, couvents avant 1559*, Bruxelles, 1948 ; U. Berlière, *Coup d'oeil historique sur l'Ordre bénédictin en Belgique dans le passé et le présent*, Maredsous, 1929, l'ignore également.

On trouvera une notice, assez inexacte, accompagnée d'une intéressante photographie, dans Br. Firmin [De Smidt], *De romaansche kerkelijk bouwkunst in West-Vlaanderen*, 155-157, [Gand,] 1940. La notice d'E. De Seyn, *Dictionnaire historique et géographique des communes belges*, I, 74, Bruxelles, 1924, est encore utile à consulter.

(1) Fl. occ., arr. adm. et jud. d'Ypres, canton de Wervicq ; diocèse de Térouanne, puis d'Ypres. K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, I, 566-569.

(2) Voir ci-dessus p. 158.

(3) Voir ci-dessus p. 159-160.

* * *

L'évêque de Téroouanne, Jean I^{er} (1099-1130), était, nous dit son biographe, l'archidiacre Gautier, originaire de Warneton, où ses parents étaient enterrés (1). Zélé partisan d'un renouveau de la vie religieuse et d'une plus grande pureté des mœurs cléricales, Jean était en relations avec tous les réformateurs de son époque (2). Une étroite amitié l'unissait à l'abbé de Saint-Bertin, Lambert (3) : en 1100, il l'avait aidé dans l'introduction des us clunisiens à l'abbaye de Saint-Bertin (4) ; le 1^{er} mai 1105, il était venu consacrer la nouvelle église de Saint-Bertin dont Lambert avait achevé la construction (5), et lorsque l'abbé mourut, le 22 juin 1125, c'est Jean de Warneton qui présida aux funérailles de son ami (6). Peu avant le 25 mars 1114, soit entre 1100-1114 ou entre 1105-1114 (7), l'évêque avait fait don à l'abbaye de Saint-Bertin de l'autel de Bas-Warneton, qui lui appartenait et où ses parents avaient reçu la sépulture (8). Le 25 mars en effet, le pape Pascal II, ayant à confirmer un arrangement conclu entre l'abbé de Saint-Bertin et le comte de Flandre (9), reprend dans sa lettre la donation des autels d'Eggewaartskapelle (10) et de Warneton (11).

En 1119, sans doute à Roulers (12), Jean de Warneton revint sur sa donation. Dans un acte, qui cette fois nous est resté, il précise ses intentions : il désire voir l'église familiale desservie par un petit chœur de moines, qui prieraient pour ses défunts parents ; pour amener l'abbé Lambert à ses vues (13), il assigne à la mense de la future communauté l'église d'Haveskerque dans le Pas-de-Calais (14).

L'oratoire où reposaient les parents du saint évêque des Morins était dédié à saint Martin (15).

(1) GAUTIER DE TÉROUANNE, *Vita Iohannis episcopi Teruanensis* (M. G. H., SS., XV, 1139). *Pro remissione peccatorum meorum et patris mei et matris mee ibidem requiescentium...* dit expressément la charte de 1119.

(2) En attendant une biographie de Jean de Warneton, qui fait encore défaut, on consultera É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, 110-114, Bruxelles, 1945.

(3) GAUTIER DE TÉROUANNE, *Vita Iohannis episcopi Teruanensis*, M. G. H., SS., XV, 1144.

(4) Voir surtout à ce sujet, J.-M. DE SMET, *Quand Robert II confia-t-il Saint-Bertin à Cluny ?* dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, XLIV, 160-164, 1951.

(5) B. S. A. M., XVIII, 76-77.

(6) SIMON DE SAINT-BERTIN, *Gesta abbatum S. Bertini*, dans M. G. H., SS., XIII, 658 ; une miniature du Ms. 46 de Boulogne commémore ce décès (cfr *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, XVIII, 9-10, 1949).

(7) Les acquisitions dont il est question dans la bulle J. L. 6373 suggèrent, en effet, que la donation de Bas-Warneton est toute récente, comme l'est celle d'Eggewaartskapelle et l'accord au sujet du domaine d'Oosterzele.

(8) SIMON DE SAINT-BERTIN, *Gesta abbatum S. Bertini* dans M. G. H., SS., XIII, 647, mentionne la donation de l'autel de Warneton, mais ne précise pas la date.

(9) VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre*, n° 64 (il faut peut-être corriger la date proposée par l'éditeur : 29 mai 1114).

(10) Voir plus haut, p. 203.

(11) P. L., CLXIII, 341 = D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, I, n° 123 et J. L. 6373.

(12) Le comte de Flandre Baudouin VII avait été blessé au siège d'Eu en septembre 1118 (SUGER, *Vie de Louis VI le Gros*, c. 26, éd. H. WAQUET, 194, Paris, 1929) ; ramené en Flandre, il languit quelques mois à Roulers avant de mourir le 17 juin 1119 (SIMON, *Gesta abbatum S. Bertini*, M. G. H., SS., XIII, 656 ; autres références dans Ph. GRIERSON, *Les Annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand*, 37, n. 1, Bruxelles, 1937). Les évêques du comté étaient accourus à son chevet. Plusieurs affaires importantes se traitèrent ainsi à Roulers, tandis que le jeune prince luttait contre la mort ; lui-même d'ailleurs tint à mettre ses affaires en ordre (voir, par exemple, VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre*, n° 91). De là une activité diplomatique, qui paraît avoir été importante. Les chartes datées de Roulers (qu'elles portent ou non la mention du lieu) se reconnaissent aisément à la liste des témoins. C'est le cas, semble-t-il, de la charte de 1119, qui est souscrite par l'évêque de Tournai et plusieurs de ses chapelains.

(13) Ce qui dût se faire assez facilement, si on veut bien remarquer que les fondations du petit prieuré d'Eggewaartskapelle et de Koekelare se firent à la même époque, dans deux diocèses différents.

(14) B. GUÉRARD, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, 238 ; cfr D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, I, n° 140.

(15) Les chartes parlent, il est vrai, d'une *ecclesia Sancti Bertini* ; le génitif a ici la valeur d'un possessif. La paroisse de Bas-Warneton est dédiée aujourd'hui à saint Martin (D. LESCOUJIER, *Geschiedenis van het herkelijk en godsdienstig leven in West-Vlaanderen*, 89 ; E. DE SEYN, *Dictionnaire historique et géographique des communes belges*, I, 74, Bruxelles,

C'était une église paroissiale ; il est possible que les moines de Saint-Bertin aient assumé un moment la *cura animarum* ; mais ce n'était certainement plus le cas en 1258 (1). Vers 1220, soit que la population se fût accrue, soit pour un autre motif, les moines de Saint-Bertin durent faire construire sur la partie de leur paroisse qui s'étendait au sud de la Lys une chapelle auxiliaire, dédiée à Notre-Dame et à saint Jean-Baptiste. Un moine, dom Baudouin, fut désigné pour recueillir des aumônes ; son abbé et son évêque lui donnèrent, à cette occasion, des lettres testimoniales (2).

Au point de vue féodal, la paroisse de Bas-Warneton dépendait de la seigneurie de Comines (3). Ceci valait aux frères qui résidaient au prieuré de Saint-Martin quelques difficultés avec la puissante famille des Comines (4). Entre 1184-1190 ils durent racheter à Baudouin de Comines, pour quinze marcs d'argent, les droits que ce seigneur prétendait avoir conservés sur certaines terres que les moines avaient acquises ; il s'agissait de l'*Obstal*, un pré situé entre la *curia fratrum* et la Lys (5). Son fils Baudouin IV, donna au prieuré, en 1218, deux gerbes de la dîme de Bas-Warneton, qui se prélevait au sud de la Lys (6). Cette donation va susciter un procès assez curieux entre les chanoines de Saint-Pierre de Lille et l'abbé de Saint-Bertin : cette dîme avait déjà été vendue, partiellement du moins, aux chanoines de Saint-Pierre ; un arbitrage, confié au prévôt de Poperinge et à un chanoine de Saint-Pierre, termina ce litige, né de la distraction d'un grand seigneur (7).

En 1258 (n. st.) enfin, Baudouin V, avec le consentement de son fils Baudouin VI, accorda à l'abbaye de Saint-Bertin, pour les besoins de son prieuré de Bas-Warneton, la haute et la basse justice et tous les droits seigneuriaux sur tout le « pourpris » dudit prieuré (8). Il y avait encore un prieur à ce moment, lequel vivait en clôture, derrière des murs récemment édifiés et des fossés creusés de fraîche date. Mais cette situation allait rapidement changer. Vers 1275, les visiteurs commis pour redresser la discipline et la situation financière à Saint-Bertin, divisèrent les biens du monastère en six parts ; l'une d'elles était attribuée au coître, qui cumulait cet office avec celui de procureur du monastère : les revenus des maisons de Koekelare et de Bas-Warneton lui étaient,

1924) ; elle l'était certainement déjà au XII^e siècle (F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 28 : *tempore Philippi comitis*). Sur la signification de ce patronage dans la région de Lille, voir F. SOENENS, *Le patronage de Saint-Martin et les voies de pénétration dans l'arrondissement de Lille*, dans *Bull. Soc. Études provinciales de Cambrai*, XXXIX, 125-140, 1942-1943, et du même auteur, *Saint-Martin dans l'arrondissement de Lille*, *ibidem*, XLI, 106-114, 1946.

(1) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 100. Vers la même époque l'abbé de Saint-Bertin renonçait, pour ses moines, à la *cura animarum* de la paroisse d'Eggewaartskapelle (voir plus haut p. 203).

(2) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, I, n° 161 et 593. Dom Dewitte s'est trompé en datant la première de ces pièces de « 1126 environ » ; l'abbé Jean, dont il est question dans ce document, est Jean III (1186-1230) ; cette identification admise, les deux pièces se complètent parfaitement.

(3) Th. LEURIDAN, *Recherches sur les sires de Comines*, dans *Bull. de la Commission historique du département du Nord*, XV, 161-255, 1899.

(4) C'est ce que dit expressément la charte de Philippe d'Alsace, par laquelle le comte confirme la transaction qui est intervenue, *post multas molestias*, entre Baudouin de Comines et l'abbaye de Saint-Bertin (F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 28 ; pour la date de cet acte voir Th. LEURIDAN, *Recherches sur les sires de Comines*, 169).

(5) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 28 ; il s'agit, dans ce document, de Baudouin III, époux de Béatrice, châtelaine d'Aire (Th. LEURIDAN, *Recherches sur les sires de Comines*, 168-179, et P. FRUCHÈRE, *Note sur les premiers châtelains d'Aire*, dans *B. S. A. M.*, XVII, 122).

(6) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 46 et 47. Baudouin IV, fils du précédent, seigneur de Comines et châtelain d'Aire, époux de Gertrude, mort vers 1240 (Th. LEURIDAN, *Recherches*, 179-186).

(7) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 62 ; E. HAUTCOEUR, *Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille* I, n° 219, 221-222 ; D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, n° 473.

(8) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 100 (d'après l'original ; les sceaux sont enlevés, mais Th. LEURIDAN, *Recherches*, 181, n. 4 signale une copie, conservée à la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, collection Moreau, t. 123, f° 172, à laquelle est jointe le dessin représentant le sceau équestre de notre châtelain). IBERIUS, *Chronicon Sancti Bertini*, dans *M. G. H. SS.*, XXV, 849, consacre tout un paragraphe à résumer ces lettres.

entre autres, attribués (1) ; autrement dit : le prieuré de Bas-Warneton était réduit à la situation d'un bénéfice simple. En 1333, un religieux de Saint-André-en-Avignon, un certain Jean de Montecornuto, qui avait obtenu de Jean XXII (1316-1334) des lettres d'expectative le pourvoyant d'un bénéfice de cent livres tournois à prendre parmi les dépendances de Saint-Bertin, jeta son dévolu sur le Bas-Warneton et sur Koekelare (2). Il n'obtint ni l'un, ni l'autre, car il fut débouté de ses prétentions le 9 mars 1345 (3).

On a conservé les noms de quatre prieurs de Bas-Warneton :

HUGUES aurait souscrit un acte de Robert de Béthune, avoué d'Arras et seigneur de Warneton, pour l'abbaye des chanoines réguliers de Warneton en 1177 (4).

SIMON souscrit la charte de Baudouin IV de Comines de juin 1218 (5). C'est lui, sans doute, qui s'est vu chargé de construire la chapelle Saint-Jean-Baptiste vers 1220 (6).

JEAN mit son nom au bas de deux actes : il souscrit une charte de Baudouin V de Comines du 8 février 1225 (n. st.) attribuant au prieuré de Bas-Warneton une prairie de deux bonniers appelée *de Ham* (7) ; et une charte d'Anselme, seigneur de Crecques, pour Saint-Bertin, du 26 février 1227 (n. st.) (8).

ARNOUX, *Arnulphus de Capella*, apparaît dans une charte de l'officialité de la Morinie en novembre 1251 (9).

L'abbé de Saint-Bertin, Antoine Laurin, restaura, au XVII^e siècle, le titre de prieur de Bas-Warneton (10) et le confia à **Pierre GANTHOIS**, un Tournaisien (11). Sans doute après avoir pris possession de son prieuré, sire Ganthois alla s'installer à la prévôté de Poperinge, où le Magistrat de cette ville lui offrit, en 1646, un vin d'honneur (12). Il mourut le 6 avril 1651 et ne paraît pas avoir eu de successeur. Les biens de Bas-Warneton furent désormais gérés par le prévôt de Poperinge, avec les autres revenus de Saint-Bertin perçus sous la domination du Roi Catholique.

(1) IPERIUS, *Chronicon Sancti Bertini*, dans M. G. H., SS., XXV, 858 ; cfr H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin*, I, 292-293.

(2) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 138 ; cfr D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, n° 1553.

(3) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, II, n° 1612.

(4) [F. VAN DE PUTTE et C. CARTON.] *Chronicon abbatis Warnestoniensis*, 12, Bruges, 1852 ; J. B. COURGOBLE, *Histoire de Warneton*, 76, qui utilise le *Chronicon*, imprime je ne sais pourquoi, 1181 ; date que va reprendre P. DE SIMPEL, *Histoire d'une châtellenie en Flandre, Les seigneurs et les dames de Warneton*, 40, s. l., 1954. Dans quel document l'auteur du *Chronicon Warnestoniense* (l'abbé de Warneton, Marlière) a-t-il trouvé cette mention du prieur Hugues ? On aimerait le savoir, car il existe, en effet, une charte de Robert de Béthune, de 1177, pour l'abbaye de Warneton (MIRABUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 395 = *Gallia christiana*, V, instr., 378) ; mais on y cherche en vain le nom d'Hugues. J'hésite à croire que l'auteur du *Chronicon Warnestoniense* a créé ce prieur de toutes pièces. Sur Robert de Béthune († 1191), voir L. DE SIMPEL, *Les seigneurs et dames de Warneton des maisons de Péronne, de Béthune, de Flandre, etc.*, dans *La Flandre*, IX, 97-98, 1878.

(5) Faut-il l'identifier avec Simon de Helchin, qu'on trouve au bas d'une charte de 1225 (F.-H. D'HOOP, *Recueil*, n° 59 ; voir aussi n° 60 : *Johanne et Simons, monachis Sancti Bertini*, à Poperinge en mai 1226).

(6) Voir ci-dessus p. 206.

(7) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes*, n° 59.

(8) D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, I, n° 709.

(9) *Le Grand Cartulaire de Saint-Bertin* (BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-OMER, Ms. 803), III, f° 188 ; cfr D. HAIGNERÉ, *Les chartes*, II, n° 994.

(10) Ce sont peut-être les remous politiques qui accompagnèrent les invasions françaises qui le déterminèrent à prendre cette mesure.

(11) *Catalogus Bertiniorum religiosorum*, dans D. HAIGNERÉ, *Les Chartes*, IV, 434, n° 1029.

(12) ARCHIVES COMMUNALES À POPERINGE, *Stadsrekening*, 1646, f° 26.

MONASTÈRE DE TORHOUT

Cella Turholt, Turholtense monasterium, Cella Thurholt (IX^e siècle), Turholz monasterium (XI^e siècle).

SOURCES : La *Vita Bavonis* (B. H. L., 1049, éd. B. Krusch dans *M. G. H., Script. rer. Merov.*, IV, 524-545) ; pour la critique de ce texte, voir R. Pödevyn dans *Ons geestelijk Erf*, XV, 62-72, 1941, et M. Coens dans *Analecta Bollandiana*, LXIII, 221-235, 1945. La *Vita Anskarii* (B. H. L., 544, éd. G. Waitz dans *M. G. H., Script. rer. germ. in usum scol.*, Hanovre, 1884) ; la *Vita Rimberti* (B. H. L., 7258) est éditée avec la précédente ; pour la critique de ces deux *Vitae* voir W. Levison, *Die echte und die verfälschte Gestalt von Rimberts Vita Anskarii*, dans *Zeitschrift des Vereins für Hamburgische Geschichte*, XXIII, 89-146, 1919, et *Zur Wütdigung von Rimberts Vita Anskarii*, dans *Schriften des Vereins für Schleswig-Holsteinische Kirchengeschichte*, 2 Reihe (*Beiträge und Mitteilungen*), VIII, 2. Heft, 163-185, 1926. Ces deux travaux sont repris, avec des notes de l'éditeur, dans *Aus rheinischer und fränkischer Frühzeit. Ausgewählte Aufsätze von Wilhelm Levison* ; on y trouvera la bibliographie antérieure de même que dans la monographie de G. Meersseman, *Rembert van Torhout*, (citée ci-dessous). Adam de Brême, *Gesta Hammaburgensis ecclesiae pontificum*, (éd. B. Schmeidler dans *M. G. H., Script. rer. germ. in usum scol.*, Hanovre-Leipzig, 1917).

Les bulles et les diplômes qui concernent la *cella* de Torhout doivent être cherchés dans J. M. Lappenberg, *Hamburgisches Urkundenbuch*, I, Hambourg, 1842 et dans F. Curschmann, *Die ältesten Papsturkunden des Erzbistums Hamburg*, Hambourg-Leipzig, 1909. Le diplôme de Louis le Pieux du 15 mai 834 se trouve également dans Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules*, VI, 593-594, Paris, 1741 ; pour la critique de ce diplôme voir Ph. Grierson, *The Translation of the Relics of Saint Donatian* (cité ci-dessous), 182, n. 2. La bulle de Nicolas I^{er} du 31 mai 864 (J. L. 2759) se trouve dans Migne, *P. L.*, CXIX, 877 ; voir Ph. Grierson, *The Translation*, 183, n. 7.

A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 322, Cologne, 1641. [J. B.] Béthune, *Souvenirs archéologiques de la West-Flandre. Église de Thourout*, dans *Revue de l'Art chrétien*, XLIX, 319-331, 1900. E. de Moreau, *Saint Anschaire. Missionnaire en Scandinavie au XI^e siècle* (Museum Lessianum, section missiologique, 12), Louvain, 1930, rédigé avant les fouilles de 1941 ; du même auteur *Histoire de l'Église en Belgique*, I, 213, Bruxelles [1945]. Eg.-I. Strubbe, *Het oudste Vlaamsche zendelingshuis. De cella van Torhout*, dans *Biekorf*, XLII, 259-264, 1936. Ph. Grierson, *The Translation of the Relics of Saint Donatian to Bruges*, dans *Revue bénédictine*, XLIX, 170-190, 1937. G. Meersseman et frère Firmin de Smidt, *De kerk van Torhout in het licht der jongste opgravingen* (Recueil des travaux du Centre de recherches archéologiques sous le patronage du Commissariat général à la restauration du Pays et de la Direction générale des Beaux Arts, II), Anvers, 1942, excellent rapport sur les fouilles de 1941, qui ont mis au jour les fondements de l'église carolingienne. G. Meersseman, *Rembert van Torhout* (Heiligen van onze Stam), Bruges, 1943.

* * *

Une *Vita Bavonis* anonyme, déjà répandue vers le milieu du IX^e siècle (1), raconte comment saint Bavon, arrivé à ses derniers instants, fit venir du monastère de Torhout (*Turholtense monasterium*), pour l'assister, un prêtre nommé Domlinus (2). On pourrait déduire de ce passage que la *cella* de Torhout dépendait peut-être du premier monastère de Saint-Pierre de Gand (la future abbaye de Saint-Bavon), c'est-à-dire qu'elle aurait été fondée, directement ou indirectement, par saint Amand (3). Quoi qu'il en soit du fondateur, on peut, sans se tromper de beaucoup, prendre l'année 650 comme date approximative de la fondation (4). Le 15 mai 834, Louis le Pieux donna la *cella* de Torhout à l'archevêque du nouvel archevêché de Hambourg, saint Anschaire, en échange du monastère de Saint-Hermès de Renaix qui avait été affecté en premier lieu à l'entretien de la mission de Scandinavie (5). L'archevêque fit de l'église de Torhout une sorte de séminaire où étaient formés les enfants qu'il destinait à l'évangélisation des peuples nordiques (6). Lors d'une visite à cette maison il remarqua parmi les jeunes clercs celui qui allait devenir son successeur sur le siège de Hambourg et son biographe, saint Rembert (7). Malheureusement Louis le Pieux mourut en 840. Trois ans plus tard, à Verdun, ses trois fils se partageaient l'empire : Charles le Chauve, devenu maître de la Francie occidentale, donnait le monastère de Torhout à l'un de ses fidèles, Renier (8). Le nouveau maître poussait le sans-gêne jusqu'à enrôler de force les clercs de saint Anschaire parmi ses soldats. L'archevêque protesta en vain. Cependant Renier ne tarda pas à tomber en disgrâce (9). Charles le Chauve reprit Torhout, s'en réserva quelque temps les revenus avant de les céder à son gendre, le comte Baudouin de Flandre (10).

(1) M. COENS, dans *Analecta Bollandiana*, LXIII, 223, 1945, contre R. PODEVYN, suivi par G. MEERSSEMAN, *Rembert van Torhout*, 30.

(2) *Vita Bavonis*, 14 (*M. G. H.*, *Script. rer. merov.*, IV, 544).

(3) Eg.-I. STRUBBE, *De parochies te Brugge vóór de XII^e eeuw*, dans *Album English. Studies over de Kerhelijke en Kunstgeschiedenis van West-Vlaanderen*, 368-369, Bruges, 1952. Déjà le P. HENSCHENIUS, *AA. SS.*, février I, 396 C et 819 D, Venise, 1725, comptait la *cella* de Torhout parmi les fondations de saint Amand (voir également *Acta Sanctorum Belgii*, II, 510, Bruxelles, 1784). Ed. DE MORREAU, *La Vita Amandi prima et les fondations monastiques de saint Amand*, dans *Analecta Bollandiana*, LXVII, 464, 1949, se montre plus réservé. Ph. GRIERSON, *The Translation*, 182, n. 1, repousse purement et simplement cette hypothèse ; elle a cependant pour elle des raisons de probabilité assez sérieuses. G. MEERSSEMAN, *Rembert van Torhout*, 31-33, attribue la fondation de Torhout à saint Éloi, évêque de Noyon-Tournai († 660), et fait venir les premiers moines de Torhout de l'abbaye de Solignac. Ses raisons paraissent peu convaincantes. J. NOTERDAEME et E. DEKKERS, *Sint Eligius in de Pagus Flandrensis*, dans *Sacris Erudiri*, VII, 153-154, 1955, pèsent soigneusement les probabilités : saint Éloi ou saint Amand, et donneraient plutôt la préférence au premier ; sans se prononcer toutefois.

(4) G. MEERSSEMAN, *Rembert van Torhout*, 35.

(5) J. M. LAPPENBERG, *Hamburgisches Urkundenbuch*, I, 10-14 (= BOUQUET, *Recueil des historiens des Gaules*, VI, 593-594) ; sur l'interprétation de ce diplôme, voir Eg.-I. STRUBBE, *Het oudste zendelingshuis*, dans *Biekerf*, XLII, 260, 1936, avec la remarque de G. MEERSSEMAN, *Rembert van Torhout*, 50. Cfr *Vita Anskarii*, c. 12, 34, et *Vita Rimberti*, c. 3, 82.

(6) Eg.-I. STRUBBE, *Het oudste Vlaamsche zendelingshuis. De cella van Torhout*, dans *Biekerf*, XLII, 259-264, 1936.

(7) *Vita Rimberti*, I, 1, 22 ; sur cet épisode voir G. MEERSSEMAN, *Rembert van Torhout*, 53-64.

(8) *Vita Anskarii*, c. 36, 71 ; cfr Ph. GRIERSON, *The Translation*, 183, n. 4. La perte de Torhout est mentionnée dans une bulle de Nicolas I^{er} du 31 mai 864 : MIGNE, *P. L.*, CXLX, 877 (= J. L. 2759).

(9) En 860, pense Ph. GRIERSON, *The Translation*, 183, n. 3. Ce Renier ne doit-il pas être identifié avec l'abbé Renier d'Echternach se demande J. DRONDT, *Het ontstaan van het Vorstendom Vlaanderen*, dans *Revue belge de Philologie et d'histoire*, XX, 559-561, Bruxelles, 1941.

(10) Peut-être à la suite de l'intervention du pape Nicolas I^{er} en 866 (*M. G. H.*, *Epist.*, VI, 413 = J. L. 2824) ; G. MEERSSEMAN et FR. FIRMIN [DE SMIDT], *De kerk van Torhout*, 13 ; ou même déjà en 860 selon J. NOTERDAEME, *Boudewijn I, graaf van Vlaanderen*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, n. r. VII, 62, Gand, 1953.

L'église de Torhout fut incendiée en 879 (1). Bien que les archevêques de Hambourg-Brême, successeurs de saint Anshaire, n'aient jamais cessé, du moins jusqu'en 1049, de revendiquer leurs droits sur la *cella* de Torhout, celle-ci resta dans les mains du comte (2). Robert le Frison y établit, en 1073, un Chapitre de chanoines séculiers dédié à saint Pierre (3).

Une tradition qui remonte au XI^e siècle (4) veut que les reliques de saint Donatien aient reposé quelques années à Torhout avant d'avoir été transférées dans l'église Notre-Dame dans le *castrum* de Bruges (la future collégiale de Saint-Donatien). Mais on manque de renseignements précis à ce sujet. Un érudit britannique, Ph. Grierson, a essayé d'établir que ces reliques avaient été données à saint Anshaire avant 834, pour ses missions scandinaves, et que l'archevêque les avait déposées à Torhout avec l'intention de les apporter à Hambourg, mais qu'elles étaient tombées entre les mains de Renier puis du comte Baudouin, dans les circonstances qui ont été relatées ci-dessus. Cette hypothèse, défendue avec une remarquable érudition, mérite d'être signalée ici (5), même si la tradition qui veut que les reliques aient été données directement au comte Baudouin a, en dernière analyse, plus de chances de s'imposer (6).

(1) G. MEERSEMAN et Fr. FIRMIN [DE SMIDT], *De kerk van Torhout*, 16 (sans référence); sur les destructions des Normands en Flandre en 879, voir E. DE MORREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, I, 235-237, Bruxelles, 1945.

(2) ADAM DE BRÈNE, *Gesta Hammaburgensis ecclesias pontificum*, I, c. 22, 29; cfr Ph. GRIERSON, *The Translation*, 177, n. 4 et 5.

(3) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 322, Cologne, 1641 (2^e éd., II, 235, Cologne, 1732); la charte de fondation, que Sanderus semble avoir eue sous les yeux, n'existe plus; cfr *Flandria generosa*, éd. J. J. DE SMET, sous le titre de *Chronicon comitum Flandrensium*, dans le *Corpus chronicorum Flandriae*, I, 63, Bruxelles, 1837; sur ce texte voir G. MEERSEMAN et Fr. FIRMIN [DE SMIDT], *De kerk van Torhout*, 18-19. Dès cette époque au moins l'église de Torhout est dédiée à saint Pierre (c'est le cas de la plupart des fondations de saint Amand). G. MEERSEMAN et Fr. FIRMIN [DE SMIDT], *De kerk van Torhout*, 21-22, croient que l'église primitive avait saint Jean Baptiste pour patron (G. MEERSEMAN, *Rembergt van Torhout*, 61, fait état d'une « dévotion particulière de S. Anshaire à S. Jean Baptiste »). Enfin l'Auteur de la notice insérée dans la *Revue liturgique et monastique*, XIV, 522, 1929-1930, affirme que le monastère de Torhout était dédié à saint Michel: je pense qu'il a confondu la *cella* de Torhout avec celle de Roksem.

(4) Une lettre apocryphe du comte Arnoul à l'archevêque de Reims, Hugues, éditée dans *AA. SS.*, octobre VI, 497; cfr Ph. GRIERSON, *The Translation*, 174, n. 1.

(5) *The Translation of the Relics of St. Donatian to Bruges*, dans *Revue bénédictine*, XLIX, 170-190, Maredsous, 1937.

(6) J. NOTERDAEME, *Boudewijn I, graaf van Vlaanderen*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, nieuwe reeks, VII, 55-63, Gand, 1953.

ABBAYE DE NOTRE-DAME À MESSINES

In loco qui dicitur Mecinis (1065), Mecinensis ecclesia (1066, 1080, 1127, 1145, 1194, 1211, 1215...), Mecinense monasterium (1141), ecclesia beate Marie Mecinensis (1144), Mechinense monasterium (1164), ecclesia Mechinensis (1176), abbatissa Sancte Marie de Mencinis (1164), Monasterium de Mencinis (1211), ecclesia Mecinensis (1200, 1210, 1234, 1258, 1265...), conventus Messinensis beate Marie (1223), conventus de Mecinis (1234), ecclesia Meessenensis (1252), l'abie de Messines (1256), ecclesia Sancte Marie Mecinensis (1267), l'abbesse et li capiles de Messines (1269), l'église de Mechines (1276), l'église de Messines (1288), ecclesia beate Marie de Mechines (1289), Monasterium Messinensis (1313, 1599, 1610), Onze Vrouwenkercke te Meessene (1512, 1516), de kercke van Meessene (1588), le Monastère de Nostre Dame de Messines (1598), le cloistre et abbaye de Nostre Dame de Messines (1623, 1642), nostre abbaye et maison de Messines (1672, 1680, 1754) (1).

SOURCES : De la fondation du monastère de Messines, il n'existe que des récits assez tardifs et légendaires. Le plus ancien est celui de la *Flandria generosa* (rédigé à Clairmarais vers 1164), *M. G. H.*, SS., IX, 320 ; la tradition de Messines est consignée dans un texte du XIII^e siècle publié par J. Yernaux, *Une relation du XIII^e siècle sur l'institution de la procession de Messines*, dans *A. S. E. B.*, LX, 243-249, 1910 (2). A cette époque la légende s'est déjà attaquée à une tradition historique : la donation d'une relique de la sainte Croix à l'abbaye de Messines par le patriarche Guillaume de Jérusalem (1130-1145), mais elle respecte les données relatives à la fondation du monastère. L'introduction de M. Yernaux souligne bien ce qu'on peut retenir du récit de l'auteur anonyme (3).

Au XVI^e siècle, ou peut-être plus tôt, une seconde légende vient se greffer sur la première ; elle a pour but de raconter les origines de l'abbaye. On la trouve dans un récit français imprimé par I. L. A. Diegerick, *Inventaires analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, VI-XIX, Bruges, 1876. C'est la légende des trois jeunes filles menacées dans leur vertu et englouties par la terre à l'endroit où devait s'élever l'abbaye de Messines (« Meschines » en vieux français signifie jeunes filles). Un manuscrit des Archives du Grand Séminaire de Gand renferme un texte peut-être plus ancien de cette légende (4). Celle-ci atteint son plein développement

(1) Arr. Ypres ; chef-lieu de canton judiciaire. Jadis diocèse de Térouanne, puis d'Ypres. — On trouvera dans K. DE FLOU, *Wourdenboek der Toponymie*, X, 338-347 des exemples, très abondants, des multiples formes de ce nom de lieu, tant en latin qu'en français et en flamand. Sur son origine et sa signification, voir A. DASSONVILLE dans *Biehorf*, XXI, 357, 1910 ; A. CARNOY, *Le « mallum » dans la toponymie belge*, dans *Mélanges d'histoire offerts à Charles Moeller*, I, 312, Louvain et Paris, 1914.

(2) Il existe deux manuscrits de ce texte, dont on n'a pas encore fait d'édition critique : A. É. B., bl. 4040 (édité par J. YERNAUX) et MUSEUM BOLLANDIANUM À BRUXELLES, Ms. 254 (XVI^e siècle).

(3) Cfr J. DHONDT, dans *B. C. R. H.*, CVI, 120-121, 1941.

(4) M. J. DHONDT se proposait d'éditer ce récit, voir *B. C. R. H.*, CVI, 120, 1941.

dans l'ouvrage du P. Barnabé d'Armentières, *Nostre Dame de Messines ou l'antiquité déclarée de l'image, abbaye, pèlerinage de Nostre Dame de Messines*, Lille, 1676.

J. N. De Scepenne, prêtre au service des religieuses de Messines, écrivit le 16 décembre 1588, une courte chronique de Messines, sans doute une *Séries abbatissarum*, dont H. Terrier, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 37, 39, 40, 41 et 47, a conservé quelques extraits (1). En 1685, Madame de Créquy, abbesse de Messines, fit rédiger une chronique du monastère en français : *Registre de ce qu'il s'est passé de plus mémorable dans l'abbaye de Messines depuis sa fondation en l'an 1060 ensuite des recherches qu'on at faite Madame Marie-Louise-Victoire de Créquy abbesse et comtesse de Messines dans les livres et mémoires de l'abbaye lan 1685*. Cette chronique avait été poursuivie jusqu'en 1708, elle comptait 264 pages. Elle a brûlé durant la guerre de 1914-1918. H. Terrier, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*, Ypres, 1913, en a reproduit d'assez longs extraits. Cette chronique reproduisait d'autres documents narratifs plus anciens, ainsi par exemple la relation du décès et des obsèques de l'abbesse de Craon en 1467 (2).

Le nécrologe de l'abbaye a disparu de la même manière. Il avait été recopié au XVI^e siècle et cette copie avait été tenue à jour. Non seulement les historiens de l'abbaye l'ont utilisée mais aussi des généalogistes comme le comte P.-A. du Chastel de la Howardries, A. Merghelynck, P. Denis du Péage, etc. La perte est donc en partie réparable.

Les cartulaires : il y en avait cinq avant 1914 (4) ; il en reste encore deux : le cartulaire latin conservé dans une collection privée, et un cartulaire français appartenant aux Archives du Grand Séminaire de Gand. M. le Professeur J. Dhondt, qui les a découverts en 1939, en a donné une excellente analyse et a publié les pièces antérieures à 1334 encore inédites (5). Le cartulaire latin est en réalité composé de trois fragments réunis sous une couverture moderne ; la plus ancienne partie est un fragment de cartulaire du XIII^e siècle ; la seconde partie est un fragment d'une copie du premier ; le troisième fragment est du XIV^e siècle. Le même érudit a découvert au Grand Séminaire de Gand un registre composé en 1631, ou peu après, par le doyen de chrétienté A. van der Mersch : c'est le cartulaire français ; il renferme quelques copies de chartes se rapportant la plupart aux chapellenies érigées dans l'église de Messines (6). La description de ce deuxième cartulaire n'a pas été poussée aussi loin que celle du cartulaire latin : le Professeur J. Dhondt annonçait une étude du registre d'A. van der Mersch qui n'a jamais paru.

Les archives de Messines, à peu près intactes, étaient conservées avant la première guerre mondiale à l'Institution royale de Messines. Elles ont été pillées par la soldatesque ou incendiées en novembre 1914. Elles nous sont heureusement connues par deux inventaires : celui de I. L. A. Diegerick, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, Bruges, 1876, et celui de H. Terrier, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines suivie d'un inventaire de ses archives*, Ypres, 1912, ce dernier se présentant comme le complément du précédent. Environ 75 chartes et documents, pour la plupart des originaux, ont échappé au désastre et ont été recueillis au dépôt des Archives de l'État à Bruges. Ces pièces correspondent aux numéros suivants de l'*Inventaire* de Diegerick : 2, 3, 4, 7, 10, 16, 23, 117, 120, 121, 124, 125, 126, 127, 132, 134, 144, 145.

(1) Voir analyse du document, *Inventaire*, n° 223 ; sur les sources de cette *series*, voir N. HUYGHEBAERT, *L'abbesse Frisilde et les débuts de l'abbaye de Messines*, 144-145.

(2) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*, 248. Sur la chronique de M.-L.-V. de Créquy, voir encore I. DIEGERICK, *Invent. analyt.*, XVII ; H. DE SAGHER, dans *A. S. E. B.*, LXIII, 110 et 133, 1913 ; ce dernier auteur a lu 1683, les deux autres 1685.

(3) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*, 244.

(4) H. DE SAGHER, dans *A. S. E. B.*, LXIII, 109, n. 1., 1913 ; H. STEIN, *Bibliographie générale des cartulaires français*, Paris, 1907, n'en mentionne aucun.

(5) *Bijdrage tot het cartularium van Meesen (1065-1334)*, dans *B. C. R. H.*, CVI, 95-234, 1941.

(6) *Ibidem*, 95, 99 et 165.

147, 148, 152, 153, 157, 159, 160, 166, 171, 172, 173, 174, 175, 177, 179, 190, 193, 199, 232, 235, 236, 251, 259, 260, 266, 274, 276, 284, 289, 295, 298, 303, 311, 312, 325, 331, 340, 378, 395, 397, 399, 418, 419, 426, 428, 518, 474, 576 ; de même qu'aux numéros de l'*Inventaire* de Terrier : 14, 23, 24, 52, 75, 299.

L'Institution Royale de Messines, aujourd'hui à Lede (Fl. or.), a également récupéré certaines pièces d'archives depuis la catastrophe de 1914-1918. Ce lot vient d'être confié, en janvier 1958, au dépôt des Archives de l'État à Bruges. En voici une analyse sommaire. Il y a d'abord 28 chartes correspondant aux numéros suivants de l'*Inventaire* de Diegerick : 131, 136, 137, 150, 151, 158, 161, 162, 170, 279, 280, 285, 300, 309, 315, 374, 379, 423, 455, 509 et 519 ; et aux numéros 30-32 et 236 de l'*Inventaire* de Terrier. Quatre registres de comptes pour les années 1407-1408, 1453-1464, 1512 et 1516 ; le terrier de la dîme de Mérégnies (Nord), datant de 1779 ; deux manuels de dépenses pour les années 1599-1600 et 1736-1747 ; enfin une farde de notes diverses (XIV^e siècle — 1917).

Toutes les chartes antérieures à 1334, encore conservées en original ou en copie, ont été publiées : Miraeus-Foppens, *Opera diplomatica* ont recueilli six chartes (1) ; la *Gallia christiana* n'en donne qu'une seule (2). Diegerick a fait suivre son *Inventaire analytique et chronologique* d'un *Codex diplomaticus* de 47 pièces (de 1065 à 1198). H. de Sagher en a publié six (1200 à 1223) à la suite de son étude sur *Elisabeth, septième abbesse de Messines* (3). J. Dhondt, *Bijdrage tot het cartularium van Meesen (1065-1334)* publie 34 chartes et documents (4). Quelques bulles pontificales relatives à Messines se trouvent dans J. Ramackers, *Papsturkunden in den Niederlanden (Belgien, Luxemburg, Holland und Französisch-Flandern)*, II, *Urkunden*, Berlin, 1934 (5). Deux diplômes de Philippe I^{er}, l'un daté de 1066, l'autre non daté (1081-1085), ont été publiés par M. Prou, d'abord dans le *B. C. R. H.*, LXXI, 200-225, 1902, ensuite dans son *Recueil des actes de Philippe I^{er}, roi de France (1059-1108)*, Paris, 1908 (6) ; cette publication est précédée d'une étude vraiment lumineuse. Les deux actes de Philippe I^{er} peuvent aussi être trouvés dans M. Gysseling et A. C. F. Koch, *Diplomata belgica* (7). Dans ce dernier recueil, on trouvera, pour la première fois côte à côte, les deux versions du plus ancien acte du cartulaire de Messines, la charte de Drogon de 1065 : l'exemplaire A non scellé, l'exemplaire B scellé d'un sceau en plomb à l'effigie de l'évêque (8). L'exemplaire A avait déjà été édité par J. Dhondt (9) qui croyait l'exemplaire B disparu. Ce deuxième exemplaire est entré aux A. É. B. le 22 mars 1950 ; il avait déjà été édité par Diegerick (10). Dans l'exemplaire A se trouve, entre les lignes, une glose qui est d'une main de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle (11). B est-il une version interpolée de A ? Les éditeurs des *Diplomata belgica* l'ont pensé ; l'abbé J.-M. de Smet, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, XLIX, 917-920, 1954, a prouvé que A n'est qu'une version expurgée de l'original B. Mais B est-il un acte véridique ? N. Huyghebaert, *Examen des plus anciennes chartes de l'abbaye de Messines*, dans *B. C. R. H.*, CXXI, 175-237, 1956, croit pouvoir établir que le privilège de Drogon de 1065 est un faux formel, sans valeur juridique, mais précieux pour les données historiques qu'il renferme (12). F. Ver-

(1) I, 64, 67, 69, 193 ; III, 46 et 54.

(2) V, instr., 374.

(3) *A. S. E. B.*, LXIII, 138-144, 1913.

(4) *B. C. R. H.*, CVI, 160-234, 1941.

(5) Nos 234, 274, 284, 285, 287 et 289.

(6) Nos XXIV et CXVI.

(7) Nos 162 et 163.

(8) Nos 160 et 161 et pl. LVI et LVII. Aux A. É. B. ces deux chartes portent les cotes bl. 11325 et 11612.

(9) *Bijdrage tot het cartularium van Meesen*, 160-164. Nous ne pouvons nous rallier à toutes les conclusions de l'éditeur ; mais celui-ci, non plus, n'a vu qu'un seul des originaux.

(10) Le n^o 1-2 de son *Codex diplomaticus*.

(11) C'était l'avis d'un excellent paléographe, H. NÉLIS, *Interpolation d'une charte du chapitre de Messines en Flandre*, *R. B. P. H.*, IV, 42, 1925, et celui de M. Eg.-I. Strubbe, professeur de paléographie à l'Université de Gand ; M. Gysseling et A. C. F. Koch, *Diplomata belgica*, 276, la disent par contre « d'une main à peu près contemporaine », et tiennent les deux chartes pour véridiques.

(12) M. Gysseling et A. C. F. Koch, *Diplomata belgica*, 274-275, font état d'une description donnée par MALBRANCQ, *De Morinis*, II, 770-772, d'une troisième charte de Drogon, également datée de 1065 ; la teneur de 1065 C devait correspondre à celle de 1065 B, mais l'acte était scellé en cire rouge. Nous ne croyons pas à l'existence de cette troisième charte

cauteren, *Actes des comtes de Flandre, 1071-1128* (1), a repris à Miraeus, *Codex donationum piarum*, 191, Anvers 1624, le texte d'une charte de Robert le Frison du 2 février 1080 ; J. Dhondt, qui avait retrouvé une copie de l'original, l'a rééditée dans son *Bijdrage*, 165, n° 2 (2). Une charte de Baudouin VIII, comte de Flandre et de Hainaut, de mars 1202, est imprimée dans Ch. Duvivier, *Actes et documents anciens intéressant la Belgique*, Nouvelle série, 321, Bruxelles, 1903, d'après l'original. Gilliodts-van Severen, *Coutumes de la ville et châtellenie de Furnes*, a édité deux chartes de 1266 et de 1275 (3). Deux autres actes, qui concernent indirectement l'abbaye de Messines, ont été publiés par Warnkoenig-Gheldolf, *Histoire de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques* (4), d'après les archives de la ville d'Ypres, aujourd'hui anéanties.

Deux séries des Archives de l'État à Bruges sont encore riches en documents provenant du pillage des archives de l'ancienne abbaye de Messines : la série *Acquisitions*, 1842, 2664, 3799, 5854 à 5859, 5867, 5868, 6256 à 6261, 6624 ; la série *Cumulus ecclesiasticus*, 7, 1524, 1527, 1541, 1784, 2118, 2790. Accordons une mention spéciale à *Acq.* 1842, n° 10, un *Règlement pour le cloître et abbaye de Notre-Dame de Messines de l'Ordre de Saint Benoist au diocèse d'Ypres* ; ce document, rédigé, dit une note, par l'évêque d'Ypres et repoussé par le nonce, n'a jamais été promulgué ; il provient donc vraisemblablement des Archives de l'ancien évêché d'Ypres (5). Un autre *Règlement* (bl. 7619), arrêté le 10 avril 1624 et publié le lendemain, a peut-être la même origine ; il est accompagné d'une note en latin sur les efforts déployés pour introduire la réforme à l'abbaye de Messines ; l'auteur de cette note est étranger à l'abbaye (6).

On trouvera aux Archives générales du Royaume quelques pièces relatives aux élections abbatiales dans les *Papiers d'État et d'Audience* ; élection de 1560 (reg. 901) ; élection de 1595 (reg. 916) ; élection de 1618 (reg. 926) ; élection de 1626 (reg. 929) ; élection de 1610-1642 (reg. 923) ; dans le fonds *Conseil privé espagnol*, le carton 1168, n° 563, concerne la réforme du monastère aux XVII^e-XVIII^e siècles ; dans le fonds *Conseil privé autrichien*, le dossier 883 (l'élection de 1731 et la suppression de 1773) ; dans le fonds *Conseil d'État* le dossier 1271 concerne également la réforme du monastère entreprise par les évêques d'Ypres. La patente de l'abbesse Suzanne de Ghisteltes (1706) se trouve dans le fonds *Conseil d'État de Régence 1706-1715*, 366, et un dossier du 12 août 1755 dans le fonds *Jointe des amortissements*, 607.

Les travaux suivants sont intéressants à consulter : A. Miraeus, *Origines coenobiorum benedictinorum in Belgio*, 157-158, Anvers, 1606 (des extraits d'Iperius et de Meyerus) ; J. B. Gramaye, *Mis-seniacum*, dans *Antiquitates illustr. comitatus Flandriae*, 180-182, Louvain-Bruxelles, 1708 ; A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 401-402, Cologne, 1641 ; J. Heugle, *Mémoires sur Messines ou antiquités de l'image et du pèlerinage de N. D. de Messines*, Ypres, s. d. [1848], suit trop fidèlement le P. Barnabé d'Armentières ; cfr F. V[an de Putte] dans *A. S. E. B.*, V, 200-202, 1843 ; il existe également en flamand O. L. V. van Meessen of geschiedenissen binnen de stad Meessen voorgevallen, sedert hare stichting tot den tegenwoordigen tijd, Menin, s. d. (post 1843) ; L.-A. Warnkoenig et A.-E. Gheldolf, *Histoire de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques jusqu'à l'année 1305*, V, 223-228, Paris, 1864, consacrent

de Drogon pour Messines. D'ailleurs, étant donné que 1065 B est un faux, 1065 C, s'il a existé, devait être également une falsification. Nous croyons plutôt que le sceau de plomb de 1065 B, qui a fait couler tant d'encre, a été appliqué après 1647 pour remplacer le sceau de cire brisé.

(1) N° 5 ; avec une excellente notice diplomatique.

(2) Une deuxième copie, non encore utilisée, se trouve aux Archives Nationales à Paris, J 1790 n° 2.

(3) III, 56, nos 11 et 66, n° 17, Bruxelles, 1897 ; ce sont les nos 118 et 135 de l'*Inventaire de DIEBERRICK*.

(4) V, 327 et 347, Paris, 1864.

(5) Les papiers concernant les rapports des évêques d'Ypres avec les religieuses de Messines étaient conservés aux Archives, aujourd'hui dispersées, de l'ancien évêché d'Ypres, dans le *loquet 119* ; voir dans l'inventaire manuscrit de Guillaume-Joseph Delvaux (XVIII^e siècle), 263-266, aujourd'hui aux Archives de l'Évêché de Bruges.

(6) Voir N. HUYGHEBAERT, *Mislukte pogingen tot de hervorming van de abdij Mesen*, dans *Annales du 35^e Congrès de la Fédération historique et archéologique de Belgique (Courtrai 1953)*, I, 409, Gembloux, 1953.

à l'histoire de Messines au Moyen Age quelques pages qui ont conservé plus d'intérêt que celles de O. Delepiere, *Notre-Dame de Messines*, dans *A. S. E. B.*, II, 271-280, 1840 et de L. de Simpel, *Messines, ses légendes et son origine*, dans *La Flandre*, XIII, 247-254, 1882.

Les travaux généraux les plus utiles sur l'abbaye de Messines sont les deux livres déjà cités de I. L. A. Diegerick, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, Bruges, 1876, et H. Terrier, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines suivie d'un Inventaire de ses archives*, Ypres, 1912. Le deuxième de ces livres se présente comme un complément et une mise au point du premier ; sur leur valeur respective voir le compte-rendu critique de H. de Sagher dans *A. S. E. B.*, LXIV, 64-69, 1914.

Les origines du monastère en fonction de la petite ville et de sa foire, un instant célèbre, ont été étudiées par J. Dhondt, *Bijdrage tot het cartularium van Meesen (1065-1334)*, dans *B. C. R. H.*, CVI, 103-159, 1941. J'ai repris le problème des origines dans *L'abbesse Frisilde et les débuts de l'abbaye de Messines*, dans *Rev. hist. eccl.*, L, 141-157, 1955. La chronologie des sept premières abbesses a été mise au point par H. de Sagher, *Élisabeth, septième abbesse de Messines*, dans *A. S. E. B.*, LXIII, 103-144, 1913. A. Duclos, *Eenige aantekeningen wegens de suppressie van de abdie van Meessen*, dans *Rond den Heerd (Archief)*, II, 93-95, 1874, concerne la suppression de la communauté des dames et l'érection de l'Hospice royal ; bien insuffisant depuis que l'on dispose de la documentation rassemblée par Diegerick et Terrier. N. Huyghebaert, *Mislukte pogingen tot hervorming in de abdij van Mesen (1570-1680)*, dans *Handelingen van het Verbond der Geschiedkundige en Oudheidkundige Kringen van België (35^e Congrès, Kortrijk, 1953)*, 401-409, esquisse l'histoire de la discipline intérieure à l'époque moderne.

Bibliothèque : Un homélaire-passionnaire du XI^e siècle, ayant appartenu à l'Institut royal de Messines, aurait disparu dans les flammes en octobre 1914 (1) ; il est décrit par E. Béthune dans *Bull. Cercle histor. archéol. de Courtrai*, IV, 121, 1906-1907, et par H. Terrier, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*, 244. C'est sans doute ce manuscrit qui contenait la *Passio S. Sydronii* (*B. H. L.*, 7702) éditée par les Bollandistes (2). Il a figuré à l'Exposition des Primitifs flamands à Bruges en 1902 (n^o 5 du catalogue). Un livre d'heures du XVI^e siècle, relié par Louis Bloc, aujourd'hui au British Museum (*Egerton 2125*), est décrit par W. H. James Weale dans *Le Beffroi*, IV, 195-197, 1872 ; G. F. Warner, *Reproductions from Illuminated Manuscripts in the British Museum*, 1^e série, pl. XXXIX, 1907 ; du même auteur, *Illuminated Manuscripts in the British Museum*, pl. 55, 1903.

Dans un monastère de femmes il ne faut pas s'attendre à rencontrer beaucoup d'écrivains. Le premier auteur connu est l'abbesse Isabelle de Saint-Omer, dite de Morbecque († 1515). Diegerick, *Inventaire anal. et chronol.*, LIII, a publié d'elle une courte pièce de vers, sorte d'épithème, où passe le souffle d'une réelle inspiration. L'abbesse Jacqueline de Haynin († 1594) avait laissé des notes manuscrites (voir H. de Sagher, dans *A. S. E. B.*, LXIII, 135, n. 1, 1913). Elles ont disparu avec les archives du monastère. On ne connaît pas l'auteur de la chronique rédigée en 1685 sur les ordres de l'abbesse Marie-Louise-Victoire de Créquy ; à en juger par les extraits qui en ont été conservés, cette œuvre, — apparemment la production la plus importante de la maison, — ne brillait pas par ses qualités littéraires.

Iconographie et héraldique : On n'a pas signalé jusqu'à présent de tableaux ou de gravures anciennes représentant le monastère aujourd'hui disparu de Messines. Voir A. Verbouwe, *Iconografie der Gemeenten van West-Vlaanderen* ; II. *Iconografie van het Arrondissement Ieper*, n^o 505-516, Bruxelles, 1953. Cet auteur mentionne deux dessins d'A. Bohm conservés dans une collection particulière. On peut trouver ici et là des photographies prises avant la guerre de 1914-1918, notamment dans les articles de [J. B.] Béthune, E. Béthune, de R. Maere et St. Mortier que nous signalons plus loin, de même

(1) Certaines personnes m'ont assuré que le manuscrit avait été sauvé des flammes, toutefois je n'en ai pas rencontrées qui aient vu ce codex.

(2) *AA. SS.*, Juillet III, 180-185, Venise, 1747. Ces actes, d'ailleurs inauthentiques, n'ont aucun rapport avec l'abbaye de Messines. C'est à tort qu'H. SPROENBERG (dans WATTENBACH-HOLTZMANN, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter. Deutsche Kaiserzeit*, I, 4 Hefte, 705-706 et n. 206) y voit l'œuvre d'un chanoine ou d'une moniale de cette maison.

dans l'ouvrage de H. Maho, *La Belgique à Marie*, 365, dans *Ypres, Guide illustré du touriste à Ypres et aux environs*, 70 et 71, Liège, s. d. [1897], et surtout dans la petite brochure *L'Institution royale de Messines près d'Ypres*, Bruxelles-Paris-Nancy, s. d. Des photographies prises durant la reconstruction de la crypte en 1928 dans Fr. Firmin [de Smidt], *De romaansche kerkelijke bouwkunst in West-Vlaanderen*, 142, 145 et 146, Gand, 1940.

Le caporal Adolf Hitler, cantonné en 1915 dans une ferme de Messines appartenant à l'Institution royale, a peint les ruines du chœur et de la tour de l'ancienne abbaye en une vigoureuse aquarelle ; une reproduction en couleurs, faite pour le Führer, est conservée à Lede (Flandre orientale) où se trouve aujourd'hui l'Institution royale. Avant la guerre, l'architecte H. Geernaert de Gand avait relevé les plans de l'église abbatiale (plan terrier et certains détails de l'élévation) : ils ont servi à illustrer les articles de [J. B.] Béthune et de E. Béthune déjà cités ; le Fr. Firmin les a également utilisés dans son travail. Des plans anciens du monastère sont reproduits dans H. Terrier, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*. Voir à Bruxelles aux A. G. R., *Cartes et plans*, n° 2974 (plan de la seconde moitié du XVIII^e siècle), Ms. n° 415 (plan de l'Institution royale au XIX^e siècle), et Ms. n° 323 (non daté).

De May, *Sceaux de Flandre*, II, n°s 6833, 7272, 7273 et 7274, décrit quelques sceaux. Diegerick, *Inventaire anal. et chronol.*, donne trois planches de sceaux reproduits en lithographie, notamment le sceau du couvent. Sur l'emploi du sceau à Messines et son bris au décès de l'abbesse voir Diegerick, LXLV, XLVII et LXXII ; H. Terrier, 79, 94, 95, 140 et 147.

En 1684, l'abbesse Marie-Louise-Victoire de Créquy fit reproduire sur parchemin, par un peintre nommé Fermin Musset, les armoiries de l'abbaye et des abbesses de Messines (1) ; ces armoiries ont été reproduites par Diegerick ; les dix premières sont probablement fantaisistes. Au sujet de l'emploi des armoiries à Messines, voir Diegerick, *op. cit.* LXXII, LXXXI et LXXXIX ; H. Terrier, *op. cit.*, 88, 90, 92, 108, 126, 130, 148, 154, 167, 168, 169, 172, 183, 185, 205 et 429 ; H. de Sagher dans *A. S. E. B.*, LXIII, 132, 1913 ; *Bull. Soc. Études de la Province de Cambrai*, L, 307, Lille, 1903 (armoiries de Messines à Deûlemont).

L'abbaye de Messines était un des monuments romans les plus considérables du pays ; elle a été complètement détruite au cours de la guerre de 1914-1918. Seule la crypte a été conservée en partie ; elle a été reconstruite en même temps que l'église. La seule étude qui ait paru avant la destruction (en dehors de quelques notes d'A. D[uclos] dans *Rond den Heerd*, XXI, 272, 1886, est celle de [Jean-Baptiste] Béthune, *Eglise de Messines*, dans *Revue de l'Art chrétien*, XII, 193-211, 1901. L'article de E. Béthune, *Messines et son ancienne abbaye*, dans *Bulletin du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, IV, 112-141, 1906-1907, utilise en grande partie le travail précédent. La crypte a été étudiée, au moment de la reconstruction, par R. Maere et St. Mortier, *La crypte de l'église de Messines*, dans *Bull. des Commissions royales d'art et d'archéologie*, LXIX, 98-104, 1950 et *L'église de Messines. Note rectificative*, ibidem, 317-321. Depuis la guerre ont paru les travaux suivants : M. English, *Romaansche bouwkunst in West-vlaanderen*, 41-43, Bruges, 1939 ; Fr. Firmin [De Smidt], *De romaansche kerkelijke bouwkunst in West-Vlaanderen*, 135-155, s. 1., 1940 ; P. Rolland, *Un groupe belge d'églises romanes : les églises bicéphales à tourelles orientales*, dans *Revue belge arch. hist. de l'art*, XI, 119-156, 1941 ; R. Lemaire, *De Romaanse bouwkunst in de Nederlanden*, 144 (Verhandelingen van de Kon. Vlaamse Acad. voor wetenschappen, letteren en schone kunsten van België, n° 6), Bruxelles, 1952. L. Devliegheer, *De opkomst van de kerkelijk-gotische bouwkunst in West-Vlaanderen gedurende de XIII^e eeuw*, dans *Bulletijn van de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen*, V, 278-282, 1954, étudie plus particulièrement le chœur des chanoines, d'après la documentation réunie par le Baron [J. B.] Béthune.

Pour se rendre compte de la décoration intérieure de l'église avant sa disparition, il faudra parcourir le volume d'H. Terrier, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines* ; nous pouvons cependant signaler G. Caullet, *Note sur une œuvre exécutée par le peintre Vaast Bellegambe pour l'abbaye de Messines en*

(1) J. DIEGERICK, *Inventaire anal. chronol.*, XVII ; H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*, 172.

1615-1616, dans *Bull. Cercle historique et archéol. de Courtrai*, V, 142, 1906-1907, et J. B. D[ugardyn], *La chape de Messines*, dans *Bull. des métiers d'art*, VII, 41-44 (avec deux planches), 1907-1908.

Deux épitaphes sont reproduites dans l'ouvrage de [J. B.] Béthune, *Épitaphes et monuments des églises de la Flandre au XVI^e siècle d'après les manuscrits de Corneille Gailliard et autres*, 234, Bruges, 1900.

* * *

Le comte de Flandre Baudouin V, dit de Lille, (1037-1067) et sa femme la comtesse Adèle, fille du roi de France, Robert, fondèrent à Messines, dans l'église d'un vicus qui leur appartenait, un monastère pour trente moniales et douze chanoines (1). La fondation eut lieu avant la mort du roi Robert, sans doute en 1057 (2). S'il faut en croire une charte de 1065, l'évêque Drogon de Térouanne, ordinaire du lieu, accorda à la fondation les mêmes franchises que celles accordées jadis à l'abbaye de Corbie par Bertenfride, évêque d'Amiens (3), c'est-à-dire l'exemption de toutes les coutumes épiscopales et la liberté des élections abbatiales (4). A la demande du comte, le roi de France Philippe I^{er} assura de même à l'église de Messines la franchise temporelle, c'est à dire l'immunité vis-à-vis des fonctionnaires comtaux, et la justice souveraine: l'abbesse pourrait se qualifier un jour de « comtesse et dame » de Messines (5). Le comte de Flandre, toutefois, se réservait l'avouerie (6).

Une légende met la fondation de l'abbaye de Messines en rapport avec le trépas de trois jeunes filles (*Meschines*) de Wervicq qui auraient préféré se voir englouties par la terre plutôt que de céder aux sollicitations coupables d'un rustre (7). Quel qu'ait été, dans la suite, le succès de cette narration, il ne semble pas qu'elle remonte plus haut que le XV^e ou le XVI^e siècle (8); c'est de cette époque que datait, semble-t-il, la châsse en bois peint qui était conservée, avant la

(1) Charte de l'évêque Drogon de 1065 (l'exemplaire A) : J. DHONDT, *Bijdrage tot het cartularium, Oorkonden*, 160, n° 1, — M. GYSSELING et A. C. F. KOCH, *Diplomata belgica*, n° 161; sur la signification du site de Messines voir J. DHONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 103 sv., et surtout *Développement urbain et initiative comtale en Flandre au XI^e siècle*, dans *Revue du Nord*, XXX, 149, 1948. Ce dernier travail conteste le but essentiellement religieux des fondations des comtes de Flandre dans la seconde moitié du XI^e siècle. Les vues de M. J. Dhondt ont provoqué des réserves de la part de J. LESTOCQUOV, *Propos sur l'origine des villes flamandes et les textes du XI^e siècle*, dans *Revue du Moyen Age latin*, IV, 313-314, 1948, et de Ch. DEREINE, *Clercs et moines au diocèse de Liège du X^e au XII^e siècle*, dans *Annales Soc. archéol. Namur*, XLV, 190, 1950. En ce qui concerne l'abbaye de Messines M. le Professeur DHONDT ne tient pas suffisamment compte de la disproportion établie entre le nombre des moniales et celui des chanoines; ces derniers, relativement peu nombreux, sont visiblement établis pour subvenir aux besoins spirituels des moniales, plus réels que ceux d'une administration assez hypothétique. Quant aux services que pourraient rendre les religieuses pour le développement du commerce et de la vie urbaine (l'exercice de l'hospitalité) c'est surtout des quatorze « frères » et « sœurs » de l'hospice de Deûlemont que le comte Robert les attend en 1080 (J. DHONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 168-169).

(2) Charte de Philippe I^{er} de 1066 (M. PROU, *Recueil des actes de Philippe I^{er} roi de France*, 67); J. YERNAUX, *Une relation du XIII^e siècle sur l'institution de la procession de Messines*, 246, n. 2; J. DHONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 111-112.

(3) L. LEVILLAIN, *Examen critique des chartes mérovingiennes et carolingiennes de l'abbaye de Corbie*, 220, n° 4, Paris, 1902.

(4) J. DHONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 160.

(5) M. PROU, *Recueil des actes de Philippe I^{er}*, 67, n° XXIV (= J. DIRGERICK, *Inventaire anal. chronol., Codex diplomatique*, n° 4; J. DHONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 113.)

(6) J. DHONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 114-115, et *Oorkonden*, n° 2 (= F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre*, n° 5).

(7) J. DIRGERICK, *Inventaire anal. chronol.*, VI sv., donne de cette légende un récit du XVI^e siècle; voir dans H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*, 375, la version officielle de cette histoire; voir encore J. DHONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 120; on peut encore la retrouver dans des publications modernes: O. DELEPIERRE, *Notre-Dame de Messines* dans *A. S. E. B.*, II, 722, 1840; L. DE SIMPEL, *Messines, ses légendes et son origine* dans *La Flandre*, XIII, 247-254, Bruges, 1882.

(8) J. DHONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 120.

guerre de 1914-1918, à l'Institution royale de Messines (1) ; quant aux reliques des trois *Meschinnes* (« un grand os de la longueur de deux palmes, et trois osselets ») il ne nous en est resté qu'une description de 1591 (2).

L'église abbatiale de Messines fêta sa dédicace le 21 septembre (3). Elle était dédiée à la Vierge (4). Elle avait été enrichie très tôt de plusieurs reliques importantes, notamment celles de saint Sidroin (*Sydronius*, Sydron, Sidroin) et de la sainte Croix (5).

Une tradition veut que ce soit la comtesse Adèle qui ait rapporté de Rome à Messines, en 1069, les reliques de saint Sidroin. Le saint Sidroin de Messines doit être identifié avec saint Sidroin de Sens : on en a pour preuve la tradition liturgique et hagiographique de la maison (6). Molanus est le premier à fixer la translation de ces reliques à l'année 1069 (7), mais le culte du saint à Messines est attesté dès 1080 (8). On hésite à croire que la comtesse Adèle ait été chercher ces reliques à Rome : Sens se trouvait dans le domaine royal ; il lui était donc facile de les obtenir de son neveu, le roi Philippe, si elle ne les avait pas reçues de son père lui-même, le roi Robert.

Un peu plus tard l'abbaye reçut, peut-être de Guillaume de Messines, patriarche de Jérusalem (1130-1145), un fragment de la sainte Croix. Cette relique donna lieu à l'institution d'une procession annuelle (9).

Quelle règle suivaient à l'origine les moniales de Messines ? Le premier document qui nous donne quelque renseignement à ce sujet est le bref de Pascal II à l'abbesse Ogive de 1107 (10) ; le pape rappelle à la jeune abbesse qu'il lui a confié l'église de Messines *ut... per le monastica cresceret et vigeret religio* ; les religieuses forment donc une *monastica religio* : au début du XII^e siècle l'expression ne peut encore viser que la forme bénédictine de la vie monastique. Une bulle d'Eugène III du 28 juillet 1147 (11) prescrit aux religieuses de conserver inviolablement la règle de saint Benoît et les coutumes de Cluny (12). L'interprétation de Diegerick et de quelques autres

(1) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 24.

(2) *Ibidem*, 374-375.

(3) *Le Beffroi*, 195, 1872-1873.

(4) Diplôme de Philippe I^{er} de 1066 : M. PROU, *Recueil des actes de Philippe I^{er}*, 69. M. J. DHONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 110-111, pense que le patron de l'église primitive était saint Michel ; les raisons qu'il apporte ne sont guère probantes.

(5) Il devait y en avoir encore d'autres. En 1467, la trésorière de l'abbaye, Marguerite de Noyelles, fit faire deux reliquaires d'argent ; en 1469, un autre reliquaire d'argent « ayant la manière des tours de l'église de Messines », qui était « pleine de reliques » (H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 78, 89-90).

(6) La fête de saint Sidroin était célébrée tantôt le 3 juillet, tantôt le 11 (cf. *Martyrologium Romanum scholasticis instructum*, 282, Bruxelles, 1940) ; à Messines, le 3 juillet (*Le Beffroi*, IV, 195, 1872-1873.). La *Passio S. Sydronii* conservée à Messines (voir ci-dessus) était celle de saint Sidroin de Sens. Les Bollandistes modernes refusent cependant de se prononcer.

(7) J. MOLANUS, *Natalis sanctorum Belgii*, 136, Douai 1616 ; AA. SS., Juillet III, 180-185, Venise, 1747.

(8) Charte de Robert le Frison : J. DHONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 168 (voir aussi 120) ; H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 35 (voir aussi, 75).

(9) J. YERNAUX, *Une relation du XIII^e siècle sur l'institution de la procession de Messines*, 243-245, souligne les contradictions et les inadvertances de la tradition de Messines relative à l'acquisition de cette relique, et la difficulté d'en tirer quelque chose de précis. Sur le culte de la sainte Croix à Messines, voir H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*, 90-91.

(10) M. SDRALIK, *Wolfenbütler Fragmente*, 113, Münster i. W., 1891.

(11) J. DIEGERICK, *Inventaire anal. chronol., Codex diplomaticus*, n° 9-10 (= J. L., 9105).

(12) Sans doute les observances de Marcigny, monastère de moniales fondé par l'abbé Hugues de Cluny, en 1061, dans le diocèse d'Autun et célèbre par sa régularité et sa ferveur ; voir G. DE VALOUS, *Le monachisme clunisien des origines au XV^e siècle*, dans *Les Archives de la France monastique*, I, 379-390, Ligugé, 1936 (appendice consacré aux *Monastères clunisiens de femmes*). Ce sont les coutumes qui sont imposées, en 1129, au prieuré Saint-Léonard dans le comté de Guines (D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, I, n° 164). Cette clause concernant le maintien de la règle de saint Benoît est fréquente dans les bulles de la première moitié du XII^e siècle adressées à des monastères bénédictins. Citons, à titre d'exemple, la bulle d'Innocent II, du 23 septembre 1139 pour Maria-Laach (= J. L., 7956).

auteurs suivant laquelle le pape aurait « imposé » aux religieuses la règle de saint Benoît est forcée : bénédictines, les religieuses l'étaient déjà, le pape leur ordonnait de le demeurer (1).

* * *

FRISILDE, première abbesse de Messines, vient de Sainte-Rainfroye de Denain où elle a été moniale, puis abbesse, sous le nom de Fredessende (2). La comtesse Adèle la fit venir à Messines, sans doute avec les premiers éléments de la nouvelle communauté, vers 1060-1065 (3). Il faut plus que probablement la reconnaître dans l'abbesse Fredessende qui assiste à la fameuse dédicace de l'église abbatiale d'Hasnon le 3 juin 1070 (4). Frisilde serait morte en 1075, d'après les traditions de Messines (5).

NATHALIE est citée dans la charte de Robert le Frison du 2 février 1080 qui partage les biens du monastère entre les moniales et les chanoines (6). Elle mourut un 11 février (7), peut-être en 1101.

OGIVE, troisième fille de Robert le Frison et de Gertrude de Saxe (8), devint moniale à Messines, peut-être en 1080, ce qui expliquerait l'intervention généreuse du comte de Flandre dans l'organisation du domaine monastique. L'abbatiate lui fut confié par le pape Pascal II quelques années avant 1107 (9), car, dans un bref du 25 mai 1107, le souverain pontife la reprend pour la négligence qu'elle met dans le gouvernement du monastère « qu'il lui a conféré » à la demande de Roger d'Apulie († 1109) et de son épouse Adèle (10). Le document pontifical contient plusieurs notations intéressantes pour l'histoire interne du monastère : à cette époque la stricte communauté des biens était déjà abandonnée, la clôture mal observée. En 1127, Ogive cède aux moniales et aux chanoines de Messines les revenus du tonlieu de la Douve, qui lui avaient été abandonnés par son père le comte Robert (11). Ogive mourut un 15 ou un 16 avril (12), ou encore un 24 avril (13), en 1141, s'il faut en croire la chronique de J. N. De Scepenne (14), mais pas après cette date.

(1) I. DIEGERICK, *Inventaire anal. chronol.*, XXII ; U. BERLIÈRE, *Coup d'œil historique sur l'ordre bénédictin en Belgique*, 461 (avec un « peut-être »). H. NÉLIS, *Interpolation d'une charte du chapitre de Messines en Flandre*, 423, soutient qu'en 1147 le pape a remplacé les chanoines par des moniales ! J. DHONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 125, croit que le pape a voulu introduire à Messines les usages clunisiens. Sur tout ceci, voir N. HUYGHEBAERT, *L'abbesse Frisilde*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, L, 141-157, Louvain, 1955.

(2) La forme *Frisildis* (al. *Faisilis*) n'est pas attestée en dehors de Messines.

(3) JACQUES DE GUYSE, *Annales Hanoniæ* (*M. H. G.*, SS., XXX, 151) ; N. HUYGHEBAERT, *L'abbesse Frisilde*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, L, 141-157, Louvain, 1955.

(4) *Auctarium Hasnoniense*, dans *M. H. G.*, SS., VI, 441 (= *P.L.*, CLX, 355).

(5) N. HUYGHEBAERT, *op. cit.*, 144-145.

(6) F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre*, n° 5 ; meilleure édition dans J. DHONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 164. J'ai acquis la conviction que c'est à cette occasion que l'abbesse Nathalie fit composer la prétendue charte de Drogon de 1065 (N. HUYGHEBAERT, *Examen des plus anciennes chartes de l'abbaye de Messines*, 201-210).

(7) *Nécrologe de Saint-Pierre de Lille*, éd. E. HAUTCŒUR, 305.

(8) GALBERT DE BRUGES, *Histoire du meurtre de Charles le Bon*, 68 (éd. H. PIRENNE, 109) ; *Flandria Generosa*, dans *M. G. H.*, SS., IX, 321 ; Ogive serait née avant que son père ne devienne comte de Flandre, voir Ch. VERLINDEN, *Robert 1^{er} le Frison, comte de Flandre*, 39, n. 3, Anvers-Paris-La Haye, 1935. F. VERCAUTEREN, *op. cit.*, introd., XVI.

(9) Plus exactement entre le 14 août 1099 (l'élection de Pascal II) et le 25 mai 1107. On peut donc accepter la tradition reprise par H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 41, qui assigne à l'entrée en charge d'Ogive l'année 1101.

(10) M. SDRÁLEK, *Wolfenbüttler Fragmente*, 113 ; sur ce document voir E. DE SAGHER, *Elisabeth*, 103, n. 4 ; J. DHONDT, *Bijdrage*, 122-123 ; J.-M. DE SMET dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, XLIX, 920, Louvain, 1954.

(11) I. DIEGERICK, *Invent. anal. et chronol.*, *Codex diplomaticus*, n° 5 ; la souscription du comte Guillaume invite à placer cet acte après le 23 mars 1127.

(12) *Obituaire* de Messines cité par H. DE SAGHER, *Elisabeth*, 103 (104), n. 4.

(13) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, Ms 289, *Obituaire* de Lo.

(14) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 41.

AËLIS, ou **ADELAÏDE**, est souvent donnée (1), mais à tort (2), comme une princesse royale de France. Elle est déjà citée en 1141 dans une lettre de l'archevêque de Reims, Samson (3). L'abbesse Aëlis eut à défendre les possessions de son monastère contre les exactions des féodaux, notamment du redoutable Hugues Campdavene (4). C'est pourquoi elle fit confirmer par le pape Eugène III les biens de son monastère. La bulle du 28 juillet 1147 spécifie que les religieuses devront toujours suivre la règle de saint Benoît et les coutumes de Cluny (5). Aëlis mourut en 1163 ou en 1164 (6).

BÉATRICE est citée en 1164 (7) ; la même charte nomme encore dix autres religieuses, mais rien ne dit que ce soit là toute la communauté de Messines. En 1176 Béatrix est déjà remplacée par Agnès (8). Elle a peut-être résigné sa charge, plus ou moins spontanément, car il existe une tradition qui situe sa mort en 1181 (9). C'est sans doute sous son abbatiat qu'eut lieu la fondation de l'église paroissiale de Saint-Nicolas en 1164 (10).

AGNÈS, qu'une tradition tardive déclare « issue du sang royal de France (11) », était déjà moniale en 1164 (12). Elle est citée comme abbesse en 1176 et en 1185 (13), date après laquelle elle résigna sa charge (14). Elle figurait au 19 décembre dans le nécrologe, aujourd'hui disparu, de Nonnenbossche (15).

ELISABETH aurait été une fille de Thierry d'Alsace. Un historien a non seulement réfuté cette légende, mais a rétabli la chronologie de cette abbesse (16). Élisabeth obtint une bulle d'Urbain III, qui, le 9 janvier 1186 ou 1187, prend Messines sous sa protection (17). Le 2 février 1186 ou 1187, le même pontife confirme la donation d'une rente annuelle de 37 livres faite par la comtesse Gertrude de Maurienne (18). Élisabeth est encore citée en 1194 (19), en

(1) *Gallia*, V, 374 ; DIEGERICK, *Inventaire anal. chronol.*, XXII ; H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 42.

(2) H. DE SAGHER, *Élisabeth*, dans *A. S. E. B.*, LXIII, 103.

(3) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol., Codex diplomaticus*, n° 6 ; la charte n'est malheureusement pas datée avec grande précision et il est difficile de dire quel est le style que suit ici la curie archiépiscopale.

(4) DIEGERICK, *Invent. anal. et chronol., Codex diplomaticus*, n° 8 (lettre de Milon II, évêque de Téroüanne, de 1145 ; cfr P. F[BUCHÈRE] dans *Revue du Nord*, XXXIX, 48, Lille, 1957).

(5) J. L. 9105 = P. L., CLXX, 1257 ; original : A. É. B., bl. 11410 ; vidimus de 1361 : A. É. B., bl. 91.331 ; copie collationnée de 1562 aux Arch. Nat. à Paris, J 790, n° 1. Sur l'interprétation de ce document voir plus haut, p. 218.

(6) V. FRIS, *Notes sur les œuvres historiques de Jacques de Meyere*, dans *B.C.R.H.*, LXXXIV, 291, 1919-1920 ; J. DHONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 124, 131. Sur son administration, voir J. DHONDT, *op. cit.*, 124-125.

(7) A. É. B., *Acq.* 6257 ; J. DIEGERICK, *Invent. anal. chronol., Codex diplomaticus*, n° 15 ; A. LE WAITTE, *Historia Camberonensis*, II, 87, Paris, 1627.

(8) J. DHONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 132.

(9) *Gallia*, V, 342 ; MEYERUS, voir V. FRIS, *Notes sur les œuvres historiques de Jacques de Meyere*, dans *B.C.R.H.*, LXXXIV, 293, 1919-1920 ; corriger dans ce sens DIEGERICK, *Inventaire*, XXIV.

(10) La date est indiquée par une tradition des religieuses consignée vers 1630 (H. TERRIER, *Histoire*, 427) ; J. DHONDT, *Bijdrage*, 126 (127) n. 2, cite un texte de MALBRANCO, *De Morinis*, III, 328, Tournai, 1639, qui place la fondation de l'église paroissiale Saint-Nicolas sous le pontificat de l'évêque Milon de Téroüanne (1163-1169).

(11) DIEGERICK, *Inventaire anal. chronol.*, XXV ; H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 44.

(12) DIEGERICK, *Inventaire anal. chronol., Codex diplomaticus*, n° 15.

(13) *Ibidem*, n° 20 et 36.

(14) H. DE SAGHER, *Élisabeth*, dans *A. S. E. B.*, LXIII, 105.

(15) *Gallia*, V, 342. Sur son gouvernement voir J. DHONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 132 et 135.

(16) H. DE SAGHER, *Élisabeth, septième abbesse de Messines*, dans *A. S. E. B.*, LXIII, 103-104, Bruges, 1913.

(17) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol., Codex diplomaticus*, n° 38 ; J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden*, II, *Urkunden*, n° 284.

(18) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol., Codex diplomaticus*, n° 41 ; J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden*, II, *Urkunden*, n° 289.

(19) J. DHONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 171.

1200, en 1208, en 1210 et en 1212 (1) ; en décembre 1211 elle vend une redevance à l'abbaye de Saint-Pierre de Lo (2) ; une charte d'Élisabeth, du 13 septembre 1212, figure dans le cartulaire du chapitre de Térouanne (3). L'abbesse Élisabeth résigna ses fonctions en 1213 ou 1214 (4). D'après la *Gallia* elle serait morte en 1224 (5). L'obituaire de Voormezele l'a inscrite au 3 mars. Son abbatiat ne fut pas exempt de difficultés (6). Élisabeth contestait la légitimité du droit de procuration que l'évêque de Térouanne voulait lui imposer ; comme elle en avait appelé au pape Innocent III, l'évêque jeta l'interdit sur le monastère et excommunia l'abbesse et les religieuses. Le litige, qui semble remonter à l'année 1211, ne s'apaisa qu'en 1212 (7)

Du temps de l'abbesse Élisabeth, Gertrude, soeur du comte Philippe d'Alsace et comtesse de Maurienne (8), se retira à Messines vers 1176-1177 (9) Elle y mourut un 3 mars (10) après 1186 (11). C'est à tort que H. Terrier, suivant avec hésitation la chronique de 1685, en fait une abbesse (12). La comtesse fit de grandes libéralités à plusieurs monastères et, bien entendu, à Messines (13).

Vers la même époque, la comtesse Marie de Boulogne, qui fut la femme de Matthieu, fils de Thierry d'Alsace, après avoir été abbesse de Ramsey, au diocèse de Boulogne, se retira également à Messines (14).

BÉATRICE II doit sans doute être identifiée avec la moniale Béatrice de Fleneke qui souscrit une charte de 1200 et une autre de 1208 (15) ; Gilbert de Fleneke l'appelle *amica mea* dans une charte de 1212 (16). Quoiqu'il en soit, on trouve une abbesse Béatrice dans un acte de 1214 (17) et dans un autre de février 1218 (18). Le dernier acte de l'administration de Béatrice semble avoir été l'acquisition d'une terre avec aulnaie sise près de Messines, et donnée à l'abbaye de Nonnenbossche par Guillaume de Messines (19).

Béatrice résigna sa charge en 1223 en faveur d'Agnès de Saint-Omer. Cette décision donna lieu

-
- (1) H. DE SAGHER, *op. cit.*, 139, 140, 144 et 141.
 (2) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de Saint-Pierre de Lo*, 35.
 (3) Th. DUCHET et A. GIRV, *Les cartulaires de l'église de Térouanne*, 103.
 (4) H. TERRIER, *Histoire de l'anciens abbays*, 47 ; H. DE SAGHER, *op. cit.*, 106-107.
 (5) V., 342 et 343 ; H. DE SAGHER, *op. cit.*, 136, a bien montré par quelles voies les Mauristes avaient été amenés à dédoubler cette abbesse.
 (6) J. DHONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 135 ; jugement plus optimiste, *ibidem*, 132.
 (7) DIEGERICK, *Inventaire anal. chronol., Codex diplomaticus*, nos 54, 61, 62 ; J. DHONDT, *Bijdrage*, 176 ; H. DE SAGHER, *op. cit.*, 142-143.
 (8) Sur l'identité de son mari, voir J. DHONDT, *Bijdrage*, 133, n. 7.
 (9) GISLEBERT DE MONS, *Chronicon Hanoniense*, éd. L. VANDERKINDERE, 91 et 121, Bruxelles 1904 ; *Continuatio Claramarcensis* ; LAMBERT D'ARDRES, *Historia comitum Ghisnensium*, dans *M. G. H., SS., XXIV*, 596 ; pour la date, H. DE SAGHER, *op. cit.*, 124-125.
 (10) *Obituaire de Saint-Pierre de Lille*, éd. E. HAUTCOEUR, 306 ; *Le Baffroy*, IV, 195, 1872-1873.
 (11) Toutes les bulles mentionnées ci-dessous (n. 6) sont datées de 1186, année où elle est encore citée comme vivante.
 (12) *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*, 46.
 (13) DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronol., Codex diplomaticus*, nos 37, 38, 39, 40, 41 et 42 ; J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden, II, Urkunden*, nos 284, 285 et 289. Sur les nos 39 et 40 du *Codex diplomaticus* de DIEGERICK, voir les remarques d'H. DE SAGHER, *op. cit.*, 125. J. RAMACKERS, *Papsturkunden*, II, n° 287, ne partage pas les préventions de Diegerick.
 (14) LAMBERT D'ARDRES, *Historia comitum Ghisnensium*, dans *M. G. H., SS., XXIV*, 596 ; voir la discussion de ce passage dans H. DE SAGHER, *op. cit.*, III, n. 1.
 (15) DIEGERICK, *Inventaire anal. chronol.*, nos 48 et 50 ; H. DE SAGHER, *op. cit.*, 108.
 (16) DHONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 178.
 (17) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 63.
 (18) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, I, n° 573.
 (19) A. É. B., bl. II, 578 et L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche, près d'Ypres*, 104, Bruges, 1865. Cette acquisition n'est certainement pas l'œuvre de Isabelle II ou Élisabeth d'Alsace, X^e abbesse de Messines, comme le veut l'éditeur du cartulaire de Nonnenbossche.

à des réclamations de la part des chanoines de Messines. La communauté des religieuses reconnut, en octobre 1223, que le Chapitre avait le droit d'intervenir dans les élections abbatiales (1). L'abbesse Béatrice était inscrite au 2 mai à l'obituaire de Messines (2).

AGNÈS DE SAINT-OMER, qui souscrit comme religieuse une charte de 1214, était fille de Guillaume IV, châtelain de Saint-Omer, et d'Ida d'Avesnes (3) ; elle était la sœur de Béatrice, future châtelaine de Saint-Omer (4). Elle succéda en 1223 à l'abbesse Béatrice (5). On trouve Agnès dans des actes de janvier 1229 (6), du 28 mai 1230 (7), d'août 1237, de février 1238 (8) et de 1244 (9). Son abbatiat s'arrête en 1248 (10), sans qu'il soit possible de savoir si elle mourut en cette année ou si elle résigna. Remarquons toutefois que la situation financière de l'abbaye semble avoir été, déjà au XIII^e siècle, fort obérée (11). En 1270, Gilbert de Pienes (Peene), chanoine d'Aire et frère d'Agnès, fonda à sa mémoire un obit en la collégiale d'Aire (12).

MARGUERITE DE CRÉQUY succéda à l'abbesse de Saint-Omer en 1248 (13). Elle apparaît pour la première fois dans une transaction avec l'abbaye de Saint-Martin à Tournai, en janvier 1251 (14). Elle est, plus tard, le 18 avril 1262, en conflit avec l'abbé de Zonnebeke ; ce litige est tranché par une sentence arbitrale du 14 juillet 1262, à laquelle Marguerite de Créquy se soumet en mai 1264 (15). Le 27 janvier 1264 elle reçoit une aumône de Mathilde, veuve du comte Hugues de Saint-Pol (16). On la trouve encore dans des actes du 16 mars 1265 (17), de 1267 (18), et du 1^{er} février 1268 (19). Le 11 décembre 1270, Marguerite de Créquy prend de nouvelles mesures pour l'entretien du vestiaire et des chaussures de ses religieuses (20) ; et le 21 juillet 1277, à la demande de sa communauté, elle décide d'augmenter les distributions annuelles de vin (21). Ces deux actes, et d'autres, notamment une bulle de Clément IV du 7 juillet 1267 (22), font soupçonner qu'un réel malaise existait à ce moment dans la communauté ; il faut en chercher l'origine dans les diffi-

(1) H. DE SAGHER, *op. cit.*, 107, texte de l'acte 138.

(2) H. DE SAGHER, *loc. cit.*

(3) Sa généalogie est longuement développée chez H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 50. Sur la situation politique de cette famille, alors à l'apogée de sa fortune, il y a intérêt à consulter P. FUCHÈRE, *L'origine et l'évolution sociale des châtelains de Saint-Omer (1042-1386)*, dans *B.S.A.M.*, XVII, 263, 1949, plutôt que l'étude déjà vieillie d'A. Giry, *Les châtelains de Saint-Omer, 1042-1380*, Paris, 1875.

(4) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 101.

(5) Voir ci-dessus, p. 221.

(6) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 87.

(7) *Ibidem*, n° 90.

(8) *Ibidem*, n° 98.

(9) ARCHIVES COMMUNALES À LILLE ; DEMAY, *Inventaire des sceaux de Flandre*, II, 7272.

(10) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 50.

(11) J. DHONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 155-156.

(12) Manuscrit Hannedouche de Rebecque (A. D. P. C., fiches Rodière). Une « Agnes, abbatissa Messinensis » figure au 4 juin à l'obituaire de Saint-Bavon de Gand (A. É. C., Évêché, 1031).

(13) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 50.

(14) A. D'HERBOMEZ, *Chartes de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai*, II, 71.

(15) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, nos 96, 98 et 105, Bruges, 1925 ; voir aussi n° 97 (l'intervention des chanoines de Zonnebeke) et J. DIEGERICK, *Inventaire anal. chronol.*, n° 111 (acte du 14 juillet).

(16) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 113.

(17) *Ibidem*, n° 116.

(18) *Ibidem*, nos 120 et 121 (édités par J. DHONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 200-201, nos 19 et 20) ; 122 et 123.

(19) *Ibidem*, n° 125 (édité par J. DHONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 204-205, n° 22) et 126.

(20) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, Inventaire, n° 24, 267.

(21) DIEGERICK, *Inventaire anal. chronol.*, n° 139 (voir encore n° 131).

(22) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 119 ; l'original est aux A. É. B., bl. 11.615.

cultés économiques de toutes sortes que l'abbaye connut à cette époque (1). C'est le motif pour lequel l'abbesse et sa communauté convinrent, le 19 août 1282, avec l'évêque de Téroouanne, de ne plus admettre de nouvelles religieuses (2). Le 1^{er} octobre 1286, Marguerite de Créquy est en difficulté avec la ville d'Ypres au sujet de la perception de la dîme de Noordschote (3). Marguerite de Créquy mourut le 22 mai 1291 (4).

MARIE DE TORCHI, élue en 1291, gouverna l'abbaye jusqu'en 1306. Elle a laissé des lettres de juin 1292 (5) et de 1296 (6). On la trouve encore citée dans une sentence arbitrale du 23 avril 1306 (7). Diegerick affirme, sur la foi d'un document aujourd'hui disparu, qu'elle résigna un an avant sa mort survenue en 1307 (8). Il est certain que l'obituaire de Messines portait à la date du 21 juillet : *Maria quondam abbatissa* (9). Marie de Torchi serait donc morte le 21 juillet 1307. C'est durant son abbatiat que s'affrontèrent le comte de Flandre et la monarchie capétienne. Un des objets du conflit fut la garde et l'avouerie de Messines que le roi, soutenu par les religieuses, s'efforçait d'accaparer (juillet 1293). Comme il fallait s'y attendre, les bourgeois de la ville firent cause commune avec le comte (10). Après que Guy de Dampierre eut rompu son allégeance à la couronne (9 janvier 1297), Marie de Torchy fut un moment forcée de reconnaître l'avouerie du comte de Flandre (30 janvier 1297) ; mais ce dernier devra bientôt en appeler contre elle à Rome (11). A aucun moment de la lutte, les comtes n'acceptèrent de reconnaître, sur ce point, les prétentions de Philippe-le-Bel (12).

JEANNE DE CRÉQUY avait succédé à Marie de Torchi en 1306. Elle était la nièce de Marguerite de Créquy, abbesse de 1248 à 1291 (13). Son élection donna lieu à des contestations, Jeanne de Créquy ayant trouvé une compétitrice en Adélaïde d'Aussy soutenue par le comte de Flandre (14). En 1311, elle est en procès avec la ville d'Ypres au sujet d'un droit de passage à Warneton, droit dont les marchands d'Ypres se disaient exemptés. Le comte de Flandre soutient les bour-

(1) J. DRONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 155.

(2) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 142.

(3) A.G.R., *Trésor de Flandre*, n° 1817 ; les dîmes de Noordschote avaient déjà été, en 1264, un sujet de discussion avec l'abbé de Zonnebeke (DIEGERICK, *Invent. anal.*, n° 115. A. VANDENBERGBOOM, *Ypriana*, IV, 89 et 97).

(4) Elle figurait le 22 mai à l'obituaire de Messines, et à l'obituaire, perdu, de Nonnenbossche (voir *Gallia*, V, 343) ; pour la date de 1291 nous devons nous en remettre à l'autorité de DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, XXX, et d'H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 53, qui ont pu utiliser le chartier de l'abbaye.

(5) DIEGERICK, *Invent. anal.*, n° 130.

(6) A. D. N., *Chambre des comptes*, signalé par J. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, II, n° 7273.

(7) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye, Inventaire*, n° 26 ; J. DRONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 224, qui la date du 21 avril.

(8) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, XXXI, citant les annotations de l'abbesse Jacqueline de Haynin.

(9) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 54.

(10) J. DRONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 153, 156 et 222.

(11) Voici ce qui nous est resté des pièces de ce procès : J. DRONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 222 (juillet 1295) ; H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye, Inventaire*, n° 25 (31 janvier 1297) ; LILLE, A.D.N., B. 1512 (9 pièces, voir *Inventaires sommaires des Arch. départ. antérieures à 1790* : Abbé DEHAISNES et J. FINOT, *Nord. Série B. Chambre des Comptes de Lille*, T. I [2^e partie], Lille 1906) ; J. DE SAINT-GENOIS, *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre* n° 867 (2 mars — 6 avril 1297) ; 868 (2-17 mars 1297) ; 874 (12 mars 1297), Gand, 1843-1846 ; A.G.R., *Trésor de Flandre*, 1^{re} série n° 1819 (6 mars — 12 mars) ; 1820 (22 mars 1297) ; enfin les documents d'origine française utilisés par F. FUNCK-BRENTANO, *Les origines de la guerre de Cent Ans. Philippe le Bel en Flandre*, 137-138, 203, 210, 211, 607, et 611-612, Paris, 1897. Ces pièces, en partie inédites, mériteraient de faire l'objet d'une monographie. Les pages que FUNCK-BRENTANO leur a consacrées sont sommaires et entachées de trop de parti-pris.

(12) Voir dans F. FUNCK-BRENTANO, *op. cit.*, 611-612, le récit de l'entrevue du bailli d'Amiens, Robert de Villeneuve, avec J. Balkard, clerc de Bruges, le 26 octobre 1311.

(13) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 53.

(14) J. DE SAINT-GENOIS, *Invent. anal. des chartes des comtes de Flandre*, nos 1176 et 1177.

geois contre l'abbesse (1). Elle notifie, le 26 janvier 1313, la fondation de la chapellenie de Sainte-Catherine dans le chœur des chanoines par feu Flore de Crépy (2). On la trouve encore dans des actes du 14 décembre 1315, du 7 et du 8 février 1316 et du 11 juin 1321 (3). La situation matérielle de la maison avait dû s'améliorer au début du XIV^e siècle, car Madame de Créquy put relever, le 12 juin 1321, les prébendes de ses religieuses. L'évêque de Téroouanne ratifia ces dispositions le 21 juin (4). Entretemps, le 14 juin 1321, l'abbesse était morte (5).

MARIE D'AUSSY (Auxy, Auchy) déjà élue le 29 février 1306 par le parti flamand, accéda en 1321 à la charge abbatiale. Son premier acte est, en effet, du 7 novembre 1321 : elle promet de maintenir les augmentations de prébendes arrêtées par Jeanne de Créquy (6). Le 13 juin 1325 elle accepte une fondation faite par une dame Agnès de Torhout, veuve de Gillon de Moorslede (7). H. Terrier signale le conflit qui surgit, sous le gouvernement de cette abbesse, avec le doyen du Chapitre au sujet de l'entretien du cheval de ce dignitaire ; le conflit fut réglé en 1324 par une sentence arbitrale du prévôt de Voormezele (8). Marie d'Aussy fit son testament, à Lille, le 19 septembre 1328 (9) ; elle mourut peu de temps après, avant le 16 mai 1329 (10).

MARGUERITE DE MORBECQUE, fille de Wautier d'Ypres, sire de Reninghes et de Morbecque (après la mort de sa première femme, Agnès de Morbecque), et d'Eustachette de Wavrin, fut installée abbesse en 1328 (11). A peine en charge, elle doit promettre, le 16 mai 1329, de respecter les dispositions prises par les abbesses précédentes au sujet des distributions de vin. Cette déclaration fut approuvée, deux jours plus tard, par l'archevêque de Reims à l'occasion d'une visite pastorale (12). Marguerite de Morbecque intervient aussi dans un acte du 9 mai 1334 relatif à la fondation de la chapellenie de Saint-Barthélemy (13), dans un acte du 10 avril 1336, dans un vidimus du 2 mars 1346 et dans un acte du 4 mars 1354 (14). Elle est encore citée dans un instrument public du 15 mai 1359 (15), mais Marguerite de Morbecque était déjà morte lors de l'établissement de ce dernier document, puisque Béatrice de Danebruc lui succéda le 13 avril 1357 (16).

(1) A. G. R., *Trésor de Flandre*, 1^{re} série, 1823, 1824, 1826, 1827-1831 ; A. VANDENPERREBOOM, *Yprians*, IV, 245. Bruges, 1880 ; la pièce citée par A. DEMAY, *Invent. des sceaux de la Flandre*, II, n° 7274, non retrouvée, appartenait peut-être à ce dossier.

(2) J. DRONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 225 sv. ; H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 55.

(3) DIEGBRICK, *Invent. anal. chronol.*, nos 172, 173 et 183.

(4) *Ibidem*, nos 184 et 185.

(5) H. TERRIER, *Histoire*, 55 et 214 ; la *Gallia*, citant un obituaire perdu de Nonnenbossche, dit le 13 juin.

(6) DIEGBRICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 186.

(7) *Ibidem*, n° 190.

(8) *Ibidem*, n° 187 (lettres de l'évêque de Téroouanne de 1322) ; H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye, Inventaire*, n° 33 (lettres du prévôt de Voormezele de 1324).

(9) DIEGBRICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 192 ; ce document est signé par dix-neuf religieuses (DIEGBRICK, *Invent. anal.*, XXXV), mais, remarque H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 56, il y en avait peut-être davantage.

(10) DIEGBRICK, *Invent. anal.*, XXXVI, et H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 56, assurent tous les deux, qu'elle mourut en 1328, mais ils n'indiquent pas leur source, sans doute la chronique de 1685. Marguerite de Morbecque qui succéda à Marie d'Aussy, paraît comme abbesse, le 16 mai 1329.

(11) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 57.

(12) DIEGBRICK, *Invent. anal. chronol.*, nos 194 et 196.

(13) DIEGBRICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 201 ; édité par J. DRONDT, *Bijdrage tot het cartularium*, 229-234.

(14) DIEGBRICK, *Invent. anal. chronol.*, nos 204, 209, 217.

(15) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye, Inventaire*, n° 37.

(16) DIEGBRICK, *Invent. anal. chronol.*, XXXVII, qui redresse les assertions erronées de SANDERUS, suivi par la *Gallia*.

BÉATRICE DE DANEBRUC avait pour mère une de Créquy (1) ; elle fut élue abbesse le 13 avril 1357 (2). Avant de recevoir le serment d'obéissance de ses religieuses, elle-même dut s'engager par serment à les laisser s'absenter, pour des motifs plausibles, quarante jours par an, en une ou plusieurs fois (3). Béatrice de Danebruc eut à soutenir des procès pour le maintien des droits de justice des abbesses de Messines à Warneton (4) et à Croisettes (5) ; peut-être est-ce le motif pour lequel elle fit vidimer, le 11 août 1369, par le prévôt de Saint-Martin d'Ypres, la bulle d'Eugène III du 28 juillet 1147 (6). Le 3 mars 1378 elle donne encore une procuration générale à trois de ses agents (7). On peut donc admettre la tradition qui la fait mourir en 1379 (8).

MARGUERITE D'OULTRE était fille de Jean d'Oultre, chevalier, seigneur de Weldene et vicomte d'Ypres, et d'Isabelle du Maisnil (9). Un compte, aujourd'hui disparu, la signale déjà en charge en 1382 (10). Elle est encore citée dans deux actes de 1389 et du 8 juillet 1391 (11). La chronique de 1685, utilisée par H. Terrier, mentionne un incendie de l'abbaye par les Anglais de l'évêque de Norwich en 1383 (12). A la suite de ce désastre l'abbesse aurait fait mettre son abbaye en état de défense, l'entourant d'une muraille renforcée de deux hautes tours. Marie d'Oultre mourut le 9 mars 1396 (13).

GUILLEMINNE DE LOUVIGNY fut installée le 1^{er} mai 1396 (14). En 1400, elle eut à défendre les droits de justice de son abbaye à Warneton, et elle obtint gain de cause (15). Un acte perdu de Guillemine, du 1^{er} octobre 1405, concernait les droits de son monastère à Bailleul et dans la châtellenie (16). En 1415 elle est en contestation avec les chanoines de Messines au sujet des distributions de vin à faire à ceux-ci et, en particulier, au treizième chanoine ; sur ce point elle se soumit à un arbitrage (17). Le 20 mars 1417, elle gagne un procès contre le prévôt et les chanoines de Voor-mezele relatif à la justice de Messines sur un fief sis à Wytschate ; une fois de plus elle obtint gain de cause (18). Guillemine de Louvigny mourut le 6 septembre 1417 (19). A la fin du XIV^e

(1) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 58.

(2) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 220. Le n° 221, daté du 15 mai 1357, mentionne une abbesse de Messines nommée Agnès ; il s'agit sans doute d'une faute de transcription que la disparition de l'original ne permet plus de contrôler.

(3) DIEGERICK, *Invent. anal.*, n° 219.

(4) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye, Inventaire*, n° 39 (1^{er} février 1371).

(5) DIEGERICK, *Invent. anal.*, n° 223.

(6) J. L., 9105 ; A. É. B., *Acquisitions*, 5859 ; DIEGERICK, *Invent. anal.*, n° 232.

(7) *Ibidem*, n° 233.

(8) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, XXXIX ; H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 58. SANDERUS et la *Gallia* la font mourir, à tort, en 1370. Il ne semble pas qu'elle ait figuré dans l'obituaire de la maison, brûlé en 1914.

(9) Sur sa généalogie voir H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 59.

(10) *Ibidem*, 60.

(11) TERRIER, *Histoire, Inventaire*, n° 41 et 42.

(12) TERRIER, *Histoire*, 59 ; l'incendie eut sans doute lieu durant le siège d'Ypres, c'est-à-dire entre le 9 juin et le 10 août, voir Ed. PERROY, *L'Angleterre et le Grand Schisme d'Occident*, 196-197, Paris, 1933.

(13) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 60, d'après un compte. J. DIEGERICK, *Inventaire anal. chronol.*, XL, ignore la date de la mort de cette abbesse mais signale que la plupart des auteurs antérieurs la plaçaient en 1386. Marguerite d'Oultre ne figurait sans doute pas dans le nécrologe de Messines disparu en 1914 ; les Mauristes ne l'ont pas davantage trouvée dans celui de Nonnenbossche qu'ils ont utilisé.

(14) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 62, corrigeant sur ce point tous les autres auteurs.

(15) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 242, 243, 244 ; H. TERRIER, *Hist. de l'ancienne abbaye, Inventaire*, n° 43.

(16) *Bull. du Comité flamand de France*, I, 371, 1857-1859.

(17) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 246 et 247.

(18) *Ibidem*, n° 250 ; cfr H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye, Inventaire*, n° 44.

(19) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 63.

siècle les religieuses étaient au nombre de dix-neuf (1) ; les revenus de l'abbaye « en rentes, en croises, en grains et en poilles » s'élevaient à 1.995 livres, 12 sols, 11 deniers (2).

ISABELLE DE STEELANT, fille de Jean, grand bailli du Pays de Waes, et d'Amelberge van de Perre (3), fut installée le 8 septembre 1417. Elle reçut la bénédiction abbatiale en l'église Saint-Martin d'Aire, des mains de l'évêque de « Gwines », à une date inconnue. La bénédiction fut suivie d'un banquet à l'auberge « à l'écu de France » (4). Au début de son abbatiat Isabelle de Steelant eut à régler un conflit avec l'évêque de Téroouanne au sujet des droits de procuration de ce prélat à Messines. Le 19 août 1420, l'abbesse avait fait vidimer les deux chartes de 1212 et de 1213 qui fixaient ces droits à cent sols de monnaie courante. Le litige avait été soulevé par l'évêque Matthieu Regnard († 1414) ; son successeur, Louis de Luxembourg, déclara, le 15 mars 1428, se tenir pour satisfait de cette somme, mais spécifia qu'il ne serait plus tenu de faire cette visite en personne. L'abbesse, ayant marqué son accord, le nouvel arrangement fut sanctionné par une bulle du pape Martin V du 10 mai 1430 (5). H. Terrier donne un certain nombre de détails sur son administration, ainsi que sur le voyage qu'elle fit, en 1431, avec une suite fort nombreuse, à Saint-Omer, à Alost et à Notre-Dame de Hal (6). La vie dissipée de l'abbesse suscitait des protestations au sein de la communauté et même une opposition active, car, le 13 mai 1439, Isabelle de Steelant dut donner des explications à l'officialité de Téroouanne (7). Finalement l'abbesse dut résigner sa charge avant le 28 septembre 1439 (8). La reddition de ses comptes donna lieu à des contestations qui furent terminées par une sentence arbitrale du 10 novembre 1440 ; le même arrangement garantissait à l'abbesse une rente viagère de quatre cents livres parisis (9). Mais Isabelle de Steelant mourut peu après, en 1440 ou en 1441 (10).

AGNÈS DE CRAON, fille de Jean de Craon et de Marie de Castillion, était abbesse d'Origny-Sainte-Benoîte, au diocèse de Laon, lorsqu'elle fut appelée, sans doute par la faveur du prince, à succéder, à Isabelle de Steelant (11). Elle obtint ses bulles le 28 septembre 1439 (12) et fut instal-

(1) H. TERRIER, *Ibidem*, 63, donne leurs noms.

(2) DIEGERICK, *Inventaire anal.*, n° 241. Une lettre non datée de Jean Tabari, évêque de Téroouanne (1384-1403) (H. TERRIER, *Histoire, Inventaire*, n° 45), montre ce prélat en conflit avec l'abbesse de Messines et intervenant auprès des religieuses pour les amener à faire pression sur leur abbesse. Nous serions tenté de rapporter ce document au gouvernement de l'abbesse de Louvigny ; il s'agit sans doute d'un épisode de la campagne clémentiste entreprise par Jean Tabari (cfr N. VALOIS, *La France et Grand Schisme d'Occident*, II, 254, Paris, 1896), à moins qu'il ne faille rapprocher cette lettre non datée des lettres de l'évêque de Téroouanne Louis de Luxembourg du 15 mars 1428, où il est fait mention d'un conflit qui aurait surgi entre son prédécesseur l'évêque Matthieu Regnard (1404-1414) et l'abbesse de Messines au sujet d'un droit de procuration (DIEGERICK, *Invent. anal.*, n° 254). D'ailleurs ces deux explications ne s'excluent nullement.

(3) J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, I, 123.

(4) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 64-67, donne de larges extraits des comptes de cette année.

(5) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, nos 251, 254, 255, 256, 257 et 258.

(6) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 70 ; le 24 août 1435 l'abbesse, se rendait à Ypres en grand appareil pour y assister, en qualité de marraine, à un baptême.

(7) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 72.

(8) H. DUBRULLE, *Les bénéficiers des diocèses d'Arras, Cambrai, Thérouanne, Tournai sous le pontificat d'Eugène IV*, dans *A. H. E. B.*, XXXIII, 70, Louvain, 1907 ; H. TERRIER, *op. cit.*, 72, date la résignation d'Isabelle de 1440. Le gouvernement de cette abbesse dans ses seigneuries n'était guère plus heureux : en 1440, les habitants de Croisettes se soulevèrent et empêchèrent l'exécution de sa justice ; cette émeute amena l'intervention du bailli d'Amiens (I. DIEGERICKX, *Inventaire anal. chronol.*, n° 262, 263, 264).

(9) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 266.

(10) En 1441 assure H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 72 ; en 1440, d'après une inscription rapportée par J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, I, 123, c'est-à-dire, en tenant compte du style pascal, avant le 16 avril 1441.

(11) Il est difficile de dater son abbatiat à Origny : entre 1407 et 1440 ; la *Gallia*, IX, 625, ne donne aucune précision.

(12) H. DUBRULLE, *Les bénéficiers des diocèses d'Arras, Cambrai, Thérouanne, Tournai sous le pontificat d'Eugène IV*, dans *A. H. E. B.*, XXXIII, 70, Louvain, 1907.

lée le 12 juin 1440 (1). Les textes qui la concernent louent sa générosité : elle embellit l'église abbatiale de plusieurs vitraux ; elle fit réparer la tour et les cloches ; elle fit confectionner une crose d'argent et un encensoir du même métal ; elle fit faire plusieurs ornements nouveaux (2). Le 17 septembre 1444, elle fonda un obit en cette même église (3). Le 15 avril 1445, elle fit un accord avec les échevins de Messines pour la construction d'une halle sur la place de Menin à l'emplacement des anciennes boucheries (4). Au point de vue de son administration, il faut signaler de même son procès avec la ville d'Ypres au sujet d'un droit de tonlieu perçu par l'abbesse à Steenstraete ; après un arrêt du parlement de Paris en date du 5 août 1447, l'affaire se termina, le 16 décembre 1455, par un accord (5). Enfin cette abbesse fit procéder, le 1^{er} avril 1464, à la translation de l'image de Notre-Dame de Messines dans une nouvelle chapelle ; l'événement semble avoir donné un certain essor à cette dévotion dont les origines et les premières manifestations nous échappent (6). Agnès de Craon mourut subitement le 7 janvier 1466, à l'heure de midi. Les historiens de Messines ont raconté sa fin et ses obsèques d'après une narration contemporaine, mais anonyme, insérée dans la chronique de 1685 (7).

JACQUELINE D'HAZEBROUCK est élue le 12 janvier 1466 ; son élection est confirmée par l'official de Térouanne, le 24 janvier ; le 25, elle est bénie par le suffragant de l'évêque, et le 27, elle fait son entrée solennelle à Messines (8). En février 1474, elle obtint des lettres d'amortissement du duc de Bourgogne (9). Son abbatiat fut éprouvé, en 1470, par une épidémie de peste, plusieurs religieuses quittèrent le monastère pour éviter la contagion ; en 1477 par l'invasion des armées de Louis XI. Le 1^{er} septembre, les Français dévastèrent et incendièrent l'abbaye et une partie de la ville. Les religieuses s'étaient réfugiées à Ypres où l'abbesse avait loué une maison nommée 't Zuerdeken (10). Atterrée par ce désastre, Jacqueline d'Hazebrouck résigna ses fonctions au mois d'avril 1478, ne retenant qu'une pension de quatre cents livres parisis par an. Elle mourut le 15 octobre 1479 (11).

AGNÈS D'AUVEROULT D'HELFAUT, sœur de Jean « d'Averoudt » seigneur d'Helfaut (12), avait été reçue comme novice à Messines en 1467 (13). Elle est installée comme abbesse le 1^{er}

(1) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 73.

(2) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 74-76.

(3) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 271 : c'est le seul acte de son abbatiat dans l'analyse duquel figure son nom.

(4) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 272.

(5) DIEGERICK, *op. cit.*, n° 268, 269, 270, 274, 275, 279 et 280 ; I. DIEGERICK, *Inventaire analytique des chartes d'Ypres*, III, 231, Bruges, 1856 ; H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye, Inventaire*, n° 52.

(6) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, XLV ; H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye, Inventaire*, n° 67. Il est possible que cette extension nouvelle de la dévotion à Notre-Dame de Messines ait été l'occasion de la floraison de légendes que nous avons signalée ; elles ne semblent pas remonter plus haut que le XV^e siècle (voir H. DE SACHER, dans *A.S.E.B.*, LXIII, 136, 1913) et font toutes mention de la Sainte Vierge.

(7) DIEGERICK, *Invent. anal.*, XIV-XLVI ; texte dans H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 79-81.

(8) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 81 sv., et *Inventaire*, n° 56, cite longuement un compte-rendu contemporain inséré dans la chronique de 1685. I. DIEGERICK, *Invent. anal.*, XLVII, a utilisé le même document, mais les dates qu'il donne sont fautives (cf. la *Gallia*). Le compte-rendu décrit encore, avec le même luxe de détails, le service solennel célébré à la mémoire de la feue abbesse de Craon (H. TERRIER, *Histoire*, 87).

(9) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 286 et 287 ; H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye, Inventaire*, n° 58 ; copie authentique à Bruxelles, A.G.R., *Trésor de Flandre*, 1^{re} série, n° 1843.

(10) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 92.

(11) *Ibidem*, 93.

(12) Sur cette famille et les différentes orthographes de ce nom, voir H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 94 ; notes généalogiques dans *B.S.A.M.*, VI, 15-21, 1877-1891.

(13) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 94.

mai 1478. Son premier souci est de restaurer le monastère et la ville de Messines. L'archiduc Maximilien et Marie de Bourgogne l'autorisent, le 10 juillet 1481, à organiser, à cette fin des quêtes dans les pays de leur domination (1). Les finances du monastère étaient dans un tel état que, personne ne voulant se charger de leur gestion, l'abbesse fut forcée de s'en occuper elle-même (2). A la demande des échevins de Messines, elle imposa ses sujets laïcs d'un droit d'accise pour les aider à reconstruire la ville. Cette mesure provoqua un conflit avec les chanoines du Chapitre ; l'abbesse dut reconnaître, le 6 août 1491, qu'elle avait outrepassé ses droits (3). Ce qui est resté des comptes de l'abbaye permet de juger de l'heureux résultat de son administration : elle put libérer les vases précieux de son église qui avaient été mis en gages ; en 1491, elle achète de nouvelles orgues ; le 21 juin 1495, elle commande de nouvelles stalles pour le chœur des dames (4). Le 11 décembre 1505, elle obtient de Philippe le Beau la confirmation de tous les droits, privilèges et franchises des églises, couvent, Chapitre et ville de Messines, en raison de la destruction de beaucoup de titres lors de l'incendie de 1477 (5). Agnès d'Avroult mourut le 16 août 1510 (6).

ISABELLE DE MORBECQUE, fille de Josse de Saint-Omer et de Jeanne de Hondcoutre (7), avait été reçue au noviciat en 1471 (8). Elle est élue abbesse au lendemain de la mort d'Agnès d'Avroult (9), confirmée, le 22 août 1510, par l'évêque de Téroouanne, bénie, peut-être le même jour (10). Elle reçut, le 8 août 1513, la visite du jeune roi Charles, le futur empereur (11). Épuisée par la maladie, Isabelle de Morbecque résigna sa charge vers la fin de décembre 1514 (12) et mourut le 13 décembre 1515 (13).

JEANNE DE GHISTELLES, née en 1498, fille de Jean de Ghistelles, seigneur de la Motte et de Proven, grand bailli de Courtrai, et d'Antoinette de la Barre (14), avait été admise à Messines en 1511, c'est-à-dire à l'âge de 13 ans. Elle est élue abbesse le 16 janvier 1515, et elle est déjà

(1) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 288.

(2) H. TERRIER, *Histoire*, 95. Par lettres du 2 décembre 1479 le roi Louis XI avait accordé au doyen et au chapitre de Téroouanne, en récompense de leur fidélité à la cause française, la jouissance de tous les biens et revenus situés en Artois et en Picardie appartenant à plusieurs maisons « bourguignonnes », notamment à l'abbaye de Messines. Ces biens restèrent séquestrés jusqu'à la paix de 1482 (D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, IV, n°s 3423, 3427 et 3430).

(3) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, 290, 291.

(4) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 96-97.

(5) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 293. Lorsqu'on se représente la richesse des archives de Messines avant la catastrophe de 1914, on écarte difficilement le soupçon que l'abbesse a voulu exploiter les avantages d'une situation pénible, en invoquant les pertes occasionnées par le feu.

(6) *Gallia*, V, 342 ; H. TERRIER, *Histoire*, 98. Agnès d'Avroult devait déjà souffrir depuis un temps de la fièvre, car, en 1506, elle fit, pour ce motif, le pèlerinage de saint Macaire à Gand. Le 1^{er} octobre 1510, le receveur Roland Bossaert présente le compte des dépenses faites pour les funérailles de l'abbesse (*ibidem*).

(7) Sur sa généalogie, cfr I. DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, LI ; H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 99.

(8) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 94.

(9) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, LI, dit le 16 août, mais, remarque H. TERRIER, *Histoire*, 100, il est peu probable qu'elle ait été élue le jour de la mort de l'abbesse précédente.

(10) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 99 ; le texte cité n'est pas très clair.

(11) DIEGERICK, *Inventaire analytique*, LI ; H. TERRIER, *Histoire*, 101, citant la chronique de 1685.

(12) H. TERRIER, *Histoire*, 107, rectifiant sur ce point I. DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*

(13) DIEGERICK, *Invent. anal.*, LII, dit le 12 décembre. Au sujet de l'autopsie et des funérailles, il cite largement la chronique de 1685. On trouve également, chez cet auteur, un extrait du testament d'Isabelle de Morbecque, en date du 10 décembre 1515, et une courte pièce de vers, sorte d'épithaphe, rédigée par l'abbesse elle-même.

(14) Sur sa famille voir quelques détails dans DIEGERICK, *Invent. anal.*, LV, et H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 109 ; le nom de ses parents et sa généalogie dans J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, I, 102-103 ; leur épithaphe dans Fr. DE POTTER, *Geschiedenis van Kortrijk*, III, 239, Gand, 1876 ; voir encore sur cette famille A. DESCHREVEL, *De Heeren van Gistel en het Blauwhuis te Haringe*, dans *Westvlaamsch Archief* (supplément de *Bischof*) I, 1-6, Bruges, 1939.

citée en cette qualité le 22 février 1515 (1). Elle reçut la bénédiction abbatiale à Warneton des mains du suffragant de Téroouanne, à la fin de janvier (2). Le choix de cette toute jeune abbesse avait été dicté par le souverain. A la demande de la communauté, sa mère vint s'installer quelque temps à Messines « pour lui donner des bonnes instructions ». La chronique de 1685 et les comptes du receveur Roland Bossaert révèlent que l'abbesse menait grand train. Elle gouverna cependant son abbaye avec sagesse, car peu de temps avant sa mort, comme elle voulait résigner sa charge pour se livrer à la vie contemplative, ses religieuses insistèrent pour qu'elle renonce à son projet (3). En 1541, l'abbaye fut ravagée par un incendie (4). En 1532, durant le siège de Tournai, Jeanne de Ghistelles avait loué à Ypres une maison située sur la grand'place pour y mettre ses meubles en sûreté (5). En 1548 elle acquit, dans cette même ville, une maison appelée le « Petit Paradis », située rue de Menin. Cette maison est devenue le « petit refuge » de l'abbaye (6). Jeanne de Ghistelles mourut le 3 avril 1561 (7).

JACQUELINE DE HAYNIN, sœur d'Antoine de Haynin, seigneur d'Oby, avait reçu l'habit religieux en 1531 (8). En 1551, elle était chapelaine de l'abbesse Jeanne de Ghistelles (9) et prieure (10). Elle reçut ses patentes d'abbesse le 14 mai 1561 (11) et fut bénie le 6 juin 1561 par le suffragant de Cambrai, Martin de Cuyper. A son avènement elle trouva les finances de son abbaye en mauvais état, mais elle réussit à y mettre de l'ordre (12). Les bouleversements religieux et sociaux qui marquèrent le XVI^e siècle troublèrent à plusieurs reprises son abbatiat. A la fin de 1561, des anabaptistes firent irruption à Messines, ouvrirent de force le monastère pour délivrer un hérétique tenu enfermé dans la prison abbatiale (13). Le monastère échappa, semble-t-il à la fureur iconoclaste, mais fut néanmoins incendié, au cours du mois de mai 1579, par les Wallons qui avaient enlevé la ville aux troupes des États (14) ; un passage de la chronique de 1685, conservé par H. Terrier, décrit en termes généraux l'étendue du désastre et de la misère qui en fut la

(1) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 109, et *Inventaire*, n° 103 ; une copie de sa patente d'abbesse, inconnue de TERRIER, se trouve aux A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 883.

(2) Le 8 janvier, dit la *Gallia* et DIEGERICK, *Invent. anal.*, LV. ; H. TERRIER, *Histoire*, 111, n'admet pas cette date : il fait remarquer que, d'après les comptes du receveur R. Bossaert, le 21 janvier, l'abbesse de Ghistelles n'avait pas encore fait son entrée solennelle à Messines.

(3) DIEGERICK, *Invent. anal.*, LVI ; H. TERRIER, *Histoire*, 117, d'après la chronique de 1685.

(4) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, LVI ; H. TERRIER ne fait pas mention de ce sinistre.

(5) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 115.

(6) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, LVI.

(7) H. TERRIER, *Histoire*, 117, et la *Gallia* donnent 1560 ; DIEGERICK, *Invent.*, LVII, a raison de faire remarquer que cette date est donnée dans le style pascal, et H. TERRIER, *Histoire*, 118, a tort d'assurer que le siège abbatial est resté vacant « pendant plus d'un an ». Jeanne de Ghistelles est inscrite au 3 avril 1560 dans l'obituaire des frères mineurs récollets d'Ypres (A. VANDENPEERREBOOM, *Yprians*, VI, 301). L'épithaphe de Jeanne de Ghistelles se trouve dans [J.B.] BÉTHUNE, *Épithaphe et monuments des églises de la Flandre au XVI^e siècle*, 324, Bruges, 1900.

(8) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 116.

(9) *Ibidem*, 117.

(10) *Gallia christiana*, V, 344.

(11) A. É. B., *Acquisitions*, 6259 ; H. TERRIER, *Histoire*, 118. Le procès d'information sur son idoneité ne figure pas, parmi les dossiers du fonds d'État et d'Audience aux A. G. R. Ce fait et les textes allégués par DIEGERICK, *Invent. anal.* LVIII-LIX, indiquent clairement que l'élection de Jacqueline de Haynin fut imposée par le roi d'Espagne.

(12) H. TERRIER, *Histoire*, 118 sv., donne plusieurs exemples de son activité dans ce domaine et des misères qu'elle rencontra ; I. DIEGERICK, *Inventaire anal. chronol.*, LIX, donne d'autres exemples.

(13) GACHARD, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II*, II, 18, Bruxelles, 1870 ; voir de plus amples détails dans la relation de l'inquisiteur Van der Heyde (*a Myrica*) (Éd. DE COUSSEMAKER, *Troubles religieux du XVI^e siècle dans la Flandre Maritime*, I, 89 ; IV, 55-57, 59, Bruges, 1876).

(14) A.-C. DESCHREVEL, *Recueil de documents relatifs aux troubles religieux en Flandre*, III, 547, n° 778 ; 563-564, n° 786 ; 578, n° 791 ; 669, n° 824, Bruges, 1928.

conséquence (1). L'abbesse venait de recevoir, en 1570 et en 1572, plusieurs maisons attenantes à son refuge d'Ypres; elle put s'y retirer avec les plus anciennes religieuses de sa communauté (2). Dès la fin de 1586, elle se dépensait déjà pour reconstruire son monastère (3). Quelque temps avant l'incendie de 1579, l'évêque d'Ypres, Martin Rythovius, voulut, en application des décrets du concile de Trente, Sess. XXV, c. 5, introduire à Messines plusieurs réformes, notamment la suppression des revenus particuliers et l'observation de la clôture (4). Il se heurta, de la part de l'abbesse et de la communauté, à une vive résistance : les religieuses protestèrent, le 14 novembre 1570, auprès du siège apostolique (5). Elles n'eurent certainement pas raison, car l'évêque refusa jusqu'à sa mort d'accepter de nouvelles recrues à Messines, mais les religieuses de leur côté avaient eu recours au Conseil Privé qui défendit à l'évêque de les importuner (6). Au conseil provincial de Malines de 1574 l'évêque critiquait encore avec amertume le manque de discipline des moniales (7).

ANTOINETTE DE SAINT-OMER, dite de Morbecque, était fille de Philippe de Saint-Omer et de Marguerite d'Hallenes, dame d'Hollebeke, et nièce d'Isabelle de Morbecque, trente et unième abbesse de Messines (8). Admise à Messines comme écolière en 1538, elle reçut le voile en 1542. Elle exerçait depuis 1582 la charge de prieure (9). Elle fut nommée par le roi Philippe II, le 6 février 1595; elle reçut ses patentes le 15 février (10) et elle fut « élue » par la communauté le 21 suivant (11); elle reçut la bénédiction au mois de février (12). Dès le début de son gouvernement, elle s'appliqua à reconstruire son monastère, mais, d'après la chronique de 1685, une incursion des rebelles d'Ostende le dévasta à nouveau. Antoinette se remit à l'œuvre : en 1604, ces travaux devaient être en grande partie achevés, car on posa, cette année, au sommet de la tour, une croix portant ce millésime (13). Vers 1600, l'évêque Pierre Simons l'autorisa à admettre deux novices; quand vint le moment de leur profession, les anciennes religieuses

(1) Cité dans H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 123; voir encore J. DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 393; cet auteur bouleverse inutilement la chronologie des événements : il veut que l'abbaye ait été brûlée par les iconoclastes en 1566. Un acte du 27 avril 1577, analysé par H. TERRIER sous le n° 214 de son *Inventaire*, suppose que la ville et la paroisse de Messines sont à cette date toujours intactes; dans les comptes de 1582 il est question de la ville de Messines qui a été brûlée (H. TERRIER, *Histoire*, 122); la chronique de 1685 précise « l'abbaye, l'église et plus de 800 maisons »; Une lettre des députés de la ville de Bruges à Ypres permet de deviner ce qui s'est passé (A.-C. DE SCHREVEL, *Recueil de documents relatifs aux troubles religieux en Flandre*, III, n° 791, 1577-1584; voir encore *ibidem* n° 778 et 786).

(2) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 392, 393.

(3) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 122.

(4) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, LXI; N. HUYGHEBAERT, *Mislukte pogingen tot de hervorming van de abdij van Meessen*, 402. Martin Rythovius devint évêque d'Ypres en 1561; ses tentatives de réforme doivent se situer entre 1565 et 1570.

(5) DIEGERICK, *Invent. anal.*, n° 379; ce document est un de ceux qui ont été restitués à l'Institut royal de Messines à Lede; il se trouve aujourd'hui aux A. É. B.

(6) A. LOUANT, *Correspondance d'Ottavio Mirto Frangipani, premier nonce de Flandre (1596-1606)*. *Analecta Vaticano-belgica*, 2^e série, Nonciature de Flandre, III, n° 528, Bruxelles-Rome, 1942.

(7) P. F. X. DE RAM, *Synodicon belgicum*, I, 207, Louvain, 1828, cité par A. PASTURE, *La restauration religieuse aux Pays-Bas catholiques sous les archiducs Albert et Isabelle (1696-1633)*, 315; *Biogr. Nat.*, XX, 735.

(8) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, LXIII.

(9) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 116.

(10) A. É. B., *Acquisitions*, 5260.

(11) A. É. B., *Acquisitions*, 5869; I. DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 397, 398 et 399; H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 124, a tort de voir dans cette procédure une manifestation de la mauvaise humeur des religieuses devant l'intervention du roi; l'élection n'est plus qu'une formalité mais elle reste indispensable.

(12) DIEGERICK, *Inventaire analytique*, n° 400; A.-C. DESCHREVEL, *Deux élèves remarquables*, dans A. S. E. B., LXXXV, 17, 1932.

(13) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 125 (pose de la première pierre, pas de date indiquée), 127 (achèvement de la tour et acquisition de tableaux pour la décoration de l'église).

refusèrent une fois de plus toute réforme et se tournèrent vers le pape (1). Le nonce Frangipani et Antoine Houst, membre du Conseil privé se rendirent à Messines le 27 septembre 1599 (2). Leur intervention amena, le 6 octobre suivant, la conclusion d'un accord (3) que les archiducs sanctionnèrent à titre provisionnel (4). Antoinette de Morbecque mourut le 15 décembre 1609 (5).

JEANNE DE BAILLENCOURT, née à Arras en 1581, troisième fille de François, seigneur de Doucy, Barlettes (ou Berlettes) et Inchy, et de Marguerite de Fontaines (6) avait été reçue à Messines en 1588 (7). Les archiducs la désignèrent comme abbesse, le 23 juillet 1610, alors qu'elle n'avait pas encore l'âge canonique ; à l'intervention de l'archevêque de Rhodes, légat du pape, elle put recevoir la bénédiction de l'évêque d'Ypres le 6 août suivant (8). La jeune abbesse est imbue des idées de réforme : c'est d'ailleurs ce qui explique sa rapide élévation (9). A son avènement elle avait promis « de rompre les ménages des religieuses, ce qu'elle fit sitost au grand déplaisir et mécontentement des anciennes religieuses » (10). Devant l'échec de ses efforts, elle résigna le 17 juillet 1618, avec une pension de sept cents florins (11). Durant son gouvernement elle avait travaillé activement à la restauration de l'église abbatiale (12) ; elle avait reconstruit le

(1) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 403 ; H. TERRIER, *Histoire*, 126.

(2) A.-C. DE SCHREVEL, *Deux élèves remarquables de l'école Bogarde [Pierre Simons, évêque d'Ypres]*, dans *A. S. E. B.*, LXXXV, 11, 1932, donne une date inexacte.

(3) I. DIEGERICK, *Invent. anal.*, n° 408 et 409 ; A. PASTURE, *La restauration religieuse aux Pays-Bas catholiques*, 315 ; A. LOUANT, *Correspondance d'Otavio Mirto Frangipani, premier nonce de Flandre (1596-1606)*, *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, Nonciature de Flandre III, 1 et 2, n° 528, 530, 531, 533 et 629 et 639, Bruxelles-Rome, 1942. Le secrétaire du nonce, Henri Stravius, donne de cette affaire un récit inspiré par Frangipani lui-même, (L. VAN DER ESSEN *Correspondance d'Otavio Mirto Frangipani, premier nonce de Flandre (1596-1606)*, *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, Nonciature de Flandre, I, 323, Rome-Bruxelles-Paris, 1924) ; cette relation met en lumière le rôle du Conseil privé allant jusqu'à menacer l'évêque de saisie de son temporel. Le règlement donné par le nonce se trouve en copie aux A.G.R., *Conseil privé espagnol*, 1168.

(4) N. HUYGHEBAERT, *Mislukte pogingen*, 404.

(5) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 128 ; le texte de son épitaphe dans la *Gallia*, V, 344.

(6) G. DANSART, *Monseigneur de Bailencourt, évêque de Bruges, 1610-1681, 182-196*, Bruxelles-Paris, s. d. Cette notice reproduit en grande partie celle que TERRIER consacre à Jeanne de Bailencourt ; on y trouvera d'intéressants renseignements généalogiques et la reproduction du portrait de l'abbesse de Bailencourt brûlé en 1914. A. DE TERNAS et P. A. DU CHASTEL DE LA HOWARDRIES-NEUVIREUIL, *Généalogie de la famille Courpol dite de Bailencourt*, 25, Tournai, 1878.

(7) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 123 et 128.

(8) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 418 et 419. Le procès d'information avait eu lieu le 26 décembre 1609 (A. G. R., *Conseil d'État*, 1271 (ancien 51 B¹), avec un *État des biens et revenus* à la date du 12 janvier 1610).

(9) Dans sa lettre de résignation (voir plus loin) elle rappelle qu'elle a toujours désiré vivre en un monastère « où on observe la clôture formelle » et qu'elle avait déjà demandé à l'abbesse précédente de pouvoir se rendre dans une maison réformée. Le 28 janvier 1617, le jésuite H. ROSWYDZ dédiait à l'abbesse de Bailencourt sa traduction néerlandaise des *Vitae Patrum*. L'intérêt porté à ces textes jette un jour curieux sur les tendances ascétiques de la réformatrice (*Ons Geestelikh Erf*, XXVII, 101-102, 1953). Les jésuites étaient établis à Ypres depuis 1585 ; leurs relations avec Jeanne de Bailencourt et Anne d'Anthin ne sont peut-être pas restées sans répercussions sur la réforme à Messines.

(10) Chronique de 1685 citée par H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 129 ; A. PASTURE, *La restauration religieuse des Pays-Bas catholiques*, 316. Le 27 avril 1610, l'évêque avait soumis à l'archiduc un règlement en six points qui fut vraisemblablement approuvé (A. G. R., *Conseil d'État*, 1271). Ce texte prévoyait le retour à la vie commune et à l'usage commun des biens ; il permettait aux religieuses qui ne voudraient pas accepter cette réforme de se retirer ailleurs munies d'une honnête pension.

(11) A. G. R., *État et Audience*, 926, f° 81 sv. ; signalons dans ce dossier le brouillon d'une lettre assez énigmatique des archiducs à l'évêque d'Ypres, l'invitant à prendre connaissance d'une faute commise par Jehanne de Bailencourt, ci-devant abbesse de Messines, et à lui imposer la pénitence qu'elle a méritée.

(12) L. DEVLIEGHER, *De ophomst van de herkelijke gotische bouwkunst in West-Vlaanderen gedurende de XIII^e eeuw*, I, 279. Lors de sa destruction en 1914-1918 la façade de l'église portait encore les initiales I. B., et la date 1614. C'est peut-être pour ce motif que [J. B.] BÉTHUNE, *Église de Messines*, dans *Revue de l'Art chrétien*, 5^e série XII, 198-199, 1901, met tous les travaux de reconstruction au compte de Madame de Bailencourt, passant sous silence le rôle d'Antoinette de Saint-Omer.

chœur des dames et la chapelle de Saint-Benoît ; elle avait relevé le maître-autel pour lequel elle avait fait peindre une toile par Vaast Bellegambe (1). Jeanne de Baillencourt se retira chez les clarisses urbanistes à Ypres, où elle prit le nom de sœur Madeleine de Saint-Joseph. En 1631, elle fut élue abbesse du couvent des urbanistes de Grammont ; elle y fut installée le 13 mai (2). Elle mourut le 24 novembre 1637. En 1618, la communauté de Messines comptait dix-sept religieuses, neuf professes et huit novices ; les revenus s'élevaient à 16.249 livres (3).

ANNE D'ANTHIN, née en 1581, avait été admise à Messines en 1594 ; elle avait pour frères Jean d'Anthin et Robert, seigneur de Baillon. Elle était prieure en 1614 (4). Éluë abbesse le 9 août 1618, elle reçut ses patentes le 15 août suivant (5). L'évêque d'Ypres confirma son élection le 11 octobre de la même année (6). Les archiducs lui prescrivaient l'application d'une réforme, à vrai dire mitigée ; les religieuses devaient s'y soumettre ou se retirer ailleurs avec une pension. L'abbesse rencontra une vive résistance chez plusieurs de ses religieuses (7) ; neuf d'entre elles s'adressèrent en 1623 au Conseil privé pour réclamer le retour au règlement de 1599 (8). L'abbesse fut suspendue dans l'exercice de sa charge par arrêt du Conseil Privé (9). L'évêque d'Ypres et le conseiller Corselius imposèrent aux religieuses, le 10 avril 1624, un règlement qui visait à améliorer l'observance de la vie claustrale sans supprimer radicalement les abus (10). Le nonce refusa son approbation (11). Les réformatrices, confiantes dans l'appui de l'archiduchesse, voulurent aller plus loin : un véritable schisme s'ensuivit (12) ; l'abbesse et les partisans de la réforme allèrent s'établir à Ypres dans le refuge de l'abbaye. Cette fois le nonce et l'évêque donnèrent tort à l'abbesse (13). Le nouvel évêque d'Ypres, Georges Chamberlain (1628-1634), réussit, semble-t-il, à apaiser le conflit. Il est difficile de dire en quoi le nouveau règlement qu'il promulgua en 1630 diffère de celui de 1624 (14) ; toutefois l'évêque renonçait à introduire la clôture suivant les décrets du concile de Trente. En 1640, lors du siège d'Aire par les Français, Anne d'Anthin retourna à Ypres, cette fois avec toute sa communauté (15). A la suite des hostilités, sa terre de Croisettes en Artois fut confisquée et donnée à l'évêque de Boulogne en représailles pour quelques revenus séquestrés par les Espagnols (16). Les difficultés d'ordre économique et financier n'a-

(1) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 131 ; A. CAULLET, *Notes sur une œuvre exécutée par le peintre Vaast Bellegambe pour l'abbaye de Messines en 1615-1618*, dans *Bull. du Cercle histor. et archéol. de Courtrai*, V, 142, 1907.

(2) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 132-134 et n° 312bis.

(3) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 134 ; A. G. R., *État et Audience*, 926.

(4) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 127 et 134 ; sur sa famille voir encore A. MERGHELYNCK, *Les évangères dans la West-Flandre, le Tournaisis et la Chatellenie d'Ath*, I, 44, Tournai, 1910.

(5) A. É. B., *Acquisitions*, 6261 ; A. G. R., *État et Audience*, 926 ; également dans *Conseil d'État*, 1271 ; *Fragmenta*, I, 133, Tielt, 1891.

(6) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 431.

(7) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 135 ; I. DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.* LXVII.

(8) *Fragmenta*, IV, 133, Tielt, 1891.

(9) A. G. R., *Audience*, 929, f° 29. N. HUYGHEBAERT, *Mislukte pogingen tot hervorming in de abdij van Mesen (1570-1655)*, 406. L'abbé de Saint-Jean d'Ypres, Vincent du Bur, défend l'abbesse avec beaucoup d'énergie dans une lettre du 22 mars 1624 au secrétaire della Faille.

(10) A. É. B., bl. 7619, analysé par I. DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, 437 ; une première rédaction de 1623 avait déjà été écartée : elle est également conservée aux A. É. B., *Acquisitions*, 1842 ; voir B. DE MEESTER, *Correspondance du nonce G. F. Guidi di Bagno (1621-1626)*, I, n° 742 et 916, Rome-Bruxelles, 1938.

(11) Voir la note anonyme conservée aux A. É. B., bl. 7619.

(12) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 136.

(13) B. DE MEESTER, *op. cit.*, n° 1666 ; cfr *Gallia*, V, 344.

(14) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 442, donne seulement les rubriques de ce règlement ; cfr. A. PASTURE *La restauration religieuse aux Pays-Bas catholiques*, 312.

(15) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 138, citant la chronique de 1685.

(16) *Ibidem*, 135.

vaient pourtant pas fait défaut à l'abbesse (1). Anne d'Anthin mourut à Ypres, dans son refuge, le 30 avril 1642 (2).

ISABELLE DU CHASTEL DE LA HOWARDRIES, née le 4 juillet 1596, fille d'Antoine, vicomte de Haubourdin et d'Emmerin, seigneur de Cavrines, et d'Anne de Recourt (3), reçut l'habit le 10 juillet 1607 et fit profession le 2 février 1614 (4). L'évêque d'Ypres, Josse Brouckaert, voulut introduire à Messines les usages réformés suivis à l'abbaye noble de Forest près de Bruxelles. Comme Isabelle de la Howardries «lui paraissait être portée pour ladite réforme» (5), il obtint sa nomination par lettres patentes du 22 janvier 1643 (6). L'élection eut lieu le 5 août 1643, mais ne fut pas tout à fait régulière (7) ; l'abbesse fut installée le même jour par l'archidiacre Breydel (8) ; elle reçut la bénédiction abbatiale des mains de l'évêque d'Ypres le 30 août suivant (9). Malgré les clauses contenues dans ses lettres patentes, Isabelle de la Howardries ne réforma pas son abbaye ; elle en fut empêchée à la fois par la mauvaise volonté des religieuses (10) et par le malheur des temps. En 1644, les armées du roi de France envahissaient les Pays-Bas espagnols. Le 25 août 1645, les religieuses se retirèrent à Ypres où elles vécurent quinze ans dans leur refuge et connurent le fléau de la peste (11). Isabelle pratiqua le népotisme sur une très large échelle : elle donna l'habit à six de ses nièces ; l'une d'elle, Marie-Louise-Victoire de Créquy, n'avait que treize ans : cette imprudence lui valut une série de procès intentés par la prieure et huit autres de ses religieuses ; l'abbesse les gagna (12). Les religieuses rentrèrent à Messines le 13 septembre 1660 avec les principales reliques de la maison. Isabelle de la Howardries trouva l'abbaye en fort mauvais état ; elle fit restaurer l'église, qu'elle orna de magnifiques tapisseries (13), et elle fit construire un nouveau quartier abbatial (14). Cependant, en mai 1667, la guerre obligeait de nouveau les religieuses à se réfugier en ville ; de même en 1673 et en 1678 (15). La rivalité entre la France et l'Espagne eut, pour l'abbaye de Messines, de fâcheuses conséquences : les biens des religieuses en Artois, en particulier leur terre de Croisettes, furent mises sous sequestre. En 1651 Madame de la Howardries fit plusieurs pénibles démarches pour obtenir la main levée ; l'ayant obtenue, en 1658 et en 1667 elle envoya plusieurs religieuses à Croisettes pour éviter la confisca-

(1) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 135.

(2) H. TERRIER, *Histoire*, 139-140, avec de nombreux détails sur son trépas et sa sépulture.

(3) *Ibidem*, 140 (et *Inventaire*, n° 312) ; P.-A. DU CHASTEL DE LA HOWARDRIES-NEUVIREUIL, *Notices généalogiques tournaisiennes*, I, 455, Tournai, 1881 ; A. MERGHELYNCK, *Les étrangers dans la West-Flandre, le Tournais et la châtellenie d'Ath*, I, 404-405, Tournai, 1910.

(4) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 141.

(5) A. G. R., *État et Audience*, 923 ; Isabelle de la Howardries avait cependant fait opposition, en 1623, aux efforts réformateurs de son abbesse Anne d'Anthin, *Fragmenta*, II, 133, Tielt, 1891.

(6) A. G. R., *État et Audience*, 923 ; J. DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 452 ; ces lettres furent cependant retenues jusqu'au mois de juillet, l'abbesse ayant d'abord refusé de s'obliger au paiement des lourdes pensions qu'on prétendait lui imposer ; elle finit par s'incliner.

(7) DIEGERICK, *Invent. anal.*, n° 457 ; H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 141 (et *Inventaire*, n° 329).

(8) H. TERRIER, *Histoire*, *Inventaire*, n° 238.

(9) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 143 (et *Inventaire*, n° 238). DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 458.

(10) DIEGERICK, *Inventaire anal.*, n° 459.

(11) Chronique de 1685 citée par H. TERRIER, *Histoire*, 143. Une requête de l'abbesse, datée du 27 octobre 1656, (A. G. R., *Conseil privé espagnol*, carton 1168, n° 563) donne des détails précis sur la grande détresse des religieuses : durant le siège d'Ypres l'ennemi a pillé leur monastère, emportant pour 5273 florins de plombs, ardoises, boiseries, etc. jusqu'aux ancrs des bâtiments. Dans leur refuge d'Ypres, où il n'y a guère place que pour six personnes, les religieuses, — elles sont dix-huit, — sont fort à l'étroit.

(12) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 144 (et *Inventaire*, nos 334 et 355).

(13) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 147-148.

(14) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 149.

(15) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 150, 151 et 155.

tion ; en 1673 la mise sous sequestre ne put être évitée (1). La dévotion à Notre-Dame de Messines prit une grande extension sous le gouvernement de cette abbesse (2). Le 29 décembre 1675, elle chargea Ignace de Rache, imprimeur à Lille, d'éditer le livre du P. Barnabé d'Armentières, *Nostre-Dame de Messines ou l'antiquité déclarée de l'image, abbaye, pèlerinage de Nostre-Dame de Messines* ; l'ouvrage parut l'année suivante avec une planche de P. du Thielt (3). Isabelle du Chastel de la Howardries tomba malade le 25 décembre 1678 et mourut le 15 mars 1679 ; elle fut enterrée le 17 mars (4).

MARIE-LOUISE-VICTOIRE DE CRÉQUY, née en 1634 à Villers-Bruslain, fille d'Antoine, seigneur de Rimbovalle, marquis de Villers-Bruslain, et de Marie du Chastel de la Howardries, était nièce de la défunte abbesse (5) ; elle reçut l'habit en 1671. Elle fut élue abbesse le 17 avril 1679 (6) ; ses patentes portaient la date du 20 mai 1679 (7) ; elle fut installée le 22 juin suivant par les vicaires capitulaires de l'évêché d'Ypres, *sedes vacante* (8), et bénié par l'évêque de Saint-Omer le 1^{er} octobre (9). Quelques mois après sa bénédiction abbatiale elle donna l'habit à trois jeunes filles ; à cette occasion le vicariat souleva à nouveau la question de la clôture ; de même l'année suivante à l'occasion de la vêtue de trois autres religieuses. A en croire le journal de l'abbesse, Madame de Créquy réussit à persuader les vicaires « de ne vouloir les obliger à la clôture, ains les laisser à leur manière accoustumée » ; ce à quoi ils consentirent « après beaucoup de contestation » (10). Madame de Créquy entreprit plusieurs grands travaux ; en 1685, elle fit agrandir le chœur principal de l'église abbatiale (11), elle transforma le chœur des chanoines en église paroissiale (12) : cette nouvelle église fut bénié le 9 septembre 1686 (13). En 1687, Madame de Créquy fit encore faire d'autres restaurations, notamment aux murs de la crypte (14), en 1692, à

(1) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 145-146, 150 et 151. Le P. Barnabé d'Armentières, dans le petit livre imprimé en 1676, que nous citons plus loin, fait ses doléances sur le mauvais état du temporel à l'époque d'Isabelle de la Howardries (47-50).

(2) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, nos 443, 445, 448, 478, 488, 508 ; H. TERRIER, *Histoire*, 143, 147, 148, 150, 154. Isabelle de la Howardries avait fait tisser, en 1662, quatre grandes tapisseries destinées à décorer la chapelle de Notre-Dame ; en décembre 1678, elle donnait ordre de vouter cet oratoire (H. TERRIER, *op. cit.*, 148 et 156 *Inventaire*, n° 354, 385, 386 et 387).

(3) H. TERRIER, *op. cit.*, 153-154 ; sur le P. Barnabé d'Armentières voir P. HILDEBRAND, *De Kapucijnen in de Nederlanden en het prinsbisdom Luik*, VII, 107, Anvers 1952.

(4) H. TERRIER, *op. cit.*, 156-160, d'après des relations contemporaines. L'épithaphe d'Isabelle de la Howardries se trouve dans la *Gallia*, V, 334 ; un des registres de l'abbesse, signalé par H. TERRIER, 382, n° 238, porte une notice biographique très complète.

(5) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, LXXIV et n° 559. Sur sa famille voir encore H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 166, 168 et 170 (et *Inventaire*, nos 472 et 484).

(6) H. TERRIER, *op. cit.*, 161.

(7) A. G. R., *Conseil d'État*, 1271 (copie) ; *Conseil privé autrichien*, 883. H. TERRIER dit le 26 mai, « veille de la Pentecôte » ; celle-ci tombant, en 1679, le 21 mai, l'erreur se trouve donc chez TERRIER. DIEGERICK, *Inventaire anal. chronol.*, n° 519 donne également le 20 mai.

(8) DIEGERICK, *Invent. anal.*, nos 520 et 522 ; H. TERRIER, *Histoire*, 162.

(9) DIEGERICK, *Inventaire anal. chronol.*, nos 523, 524 et 525.

(10) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 166 et 168 ; J. DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 582 et H. TERRIER, *Histoire*, *Inventaire*, n° 486, signalent des Constitutions en 32 chapitres, écrites de la main de l'abbesse, qui ont peut-être été inspirées par les vicaires capitulaires.

(11) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, *Inventaire*, nos 421, 422, 423, 425, 429, 430, 437, 438, 441 ; *Revue de l'Art chrétien*, XII, 199, 197, 199, Bruges, 1901.

(12) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, n° 547 ; H. TERRIER, *Histoire*, 173 et *Inventaire*, n° 420, 435 ; *Revue de l'Art chrétien*, XII, 197-198, 1901 ; quant aux chanoines ils furent invités à dire leurs offices dans la chapelle de Notre-Dame, au midi du grand chœur ; ils refusèrent (H. TERRIER, *Histoire*, 493 ; *Revue de l'Art chrétien*, XII, 198).

(13) H. TERRIER, *Histoire*, 174, *Inventaire*, n° 434 ; la chapelle fut lambrissée le 26 janvier 1687 (H. TERRIER, *Histoire*, 175 et *Inventaire*, nos 436, 437) ; une partie des boiseries armoriées est conservée à Bruxelles dans la collection van de Walle de Ghelcke.

(14) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 176.

une tourelle de la tour ébranlée par un tremblement de terre (1). Enfin, en 1703, elle fit refondre deux cloches par Ignace de Cock, et fit compléter le carillon de manière à avoir un jeu de quinze cloches (2). En 1699, elle fit construire le quartier abbatial (3). Elle eut à soutenir plusieurs procès : en 1687, notamment, pour la possession des moulins de Deûlemont attribués, par arrêt du Parlement de Paris, à l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem (4) ; et en 1681-1691, avec les chanoines de Messines, indignés de la misère dans laquelle les religieuses les laissaient vivre (5). En 1693, elle assiste à une assemblée des abbés du diocèse d'Ypres (6). Marie-Louise de Créquy mourut le 31 octobre 1706 et fut enterrée le 1^{er} novembre après les vêpres des morts (7). Elle laissa un journal autographe (8) ; de plus, elle fit rédiger, en 1685, une chronique de son monastère (9).

SUZANNE-FRANÇOISE DE GHISTELLES est née en 1655 (10). Elle reçoit l'habit le 21 novembre 1668 (11). Elle est élue abbesse le 19 décembre 1706 ; elle reçoit son brevet le 23 janvier 1707 et elle est installée le 25 suivant (12). L'évêque lui donne la bénédiction le 8 mai (13). Madame de Ghistelles trouva les finances de son monastère très obérées à la fois par les constructions de Madame de Créquy et par les guerres de la fin du XVII^e siècle : la défunte abbesse laissait un passif de 37.059 florins (14). Le 14 avril 1722, elle obtient une déclaration de Sa Majesté en son Conseil d'État reconnaissant que la ville de Messines ne tombe pas sous le coup du décret du 20 janvier 1720 et n'est pas tenue de présenter ses comptes à l'audition de la Châtellenie d'Ypres (15). Madame de Ghistelles donna l'habit à neuf demoiselles : il y avait dix-huit religieuses à sa mort (16). Celle-ci survint le 23 octobre 1731 (17).

CHARLOTTE-PÉTRONILLE DE LA TOUR DE SAINT-QUENTIN, fille du comte Julien-Joseph, seigneur de Coulomby, et de dame Jeanne-Pétronille d'Ennetières, est née à Courtrai en 1676 (18). Elle reçoit l'habit le 19 octobre 1692 (19), et fait profession en 1693 (20).

(1) *Ibidem*, 177.

(2) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, LXXXIV ; H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye, Inventaire*, n° 480, 481.

(3) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 883.

(4) TERRIER, *Histoire*, 175, *Inventaire*, n° 440.

(5) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, LXXXII, et n° 536 ; H. TERRIER, *Histoire anc. abb.*, *Inventaire*, n° 447, avec les commentaires des religieuses rapportés, p. 177. L'abbesse de Créquy mettait la plus grande exactitude à défendre ses droits ; voir, par exemple, sa protestation au sujet de son installation par le doyen du Chapitre d'Ypres, DIEGERICK, *Invent. anal. et chronol.*, LXXVI ; *ibidem*, LXXXV, au sujet de la collation du doyenné à Messines.

(6) V. PIL, *Afkoopng van 't Oeconoomaat der Abdijen van 't Bisdom Ieper*, dans *A. S. E. B.*, LXIII, 249, 1913.

(7) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 183 et sv.

(8) H. TERRIER l'a largement utilisé, 163 sv.

(9) Voir plus haut, 212 ; H. DE SAGHER, *Elisabeth*, dans *A. S. E. B.*, LXIII, 110, 1913.

(10) H. TERRIER, *op. cit.*, 186, donne les noms de ses frères et de ses sœurs, mais pas ceux de ses parents.

(11) H. TERRIER, *op. cit.*, 150.

(12) Le brevet portait la date du 24 décembre 1706, voir à ce sujet H. TERRIER, *op. cit.*, 188. Copie de la pièce aux A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 883 et dans *Conseil d'État de Régence*, 366 : il stipule l'obligation pour l'abbesse de garder les règles, statuts et constitutions de l'abbaye et l'interdiction « de ne rien innover tant au spirituel qu'au temporel ». C'est donc la victoire du parti anti-réformiste.

(13) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 187 sv., donne une description très poussée de la cérémonie d'après la chronique de 1685 ; cf. *Biographie Nationale*, XVIII, 767.

(14) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, XC ; H. TERRIER, *Histoire*, 194.

(15) A. G. R., *Conseil d'État*, 1271.

(16) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 883 ; il y a dans ce dossier une lettre de la communauté de Messines au Conseil privé décrivant l'état alarmant dans lequel Suzanne de Ghistelles laisse les affaires temporelles de son monastère.

(17) H. TERRIER, *Histoire*, 195 ; épitaphe de la défunte (*Ibidem*, 196).

(18) Ses alliances sont décrites dans H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 197.

(19) *Ibidem*, 178.

(20) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 883.

Elle avait été durant douze ans chapelaine de la feue abbesse et, en cette qualité, elle l'avait assistée dans l'administration des biens du monastère ; elle devait lui succéder comme abbesse. L'enquête eut lieu le 12 novembre 1731 ; les patentes furent expédiées le 13 décembre suivant (1). L'élection eut lieu officiellement le 1^{er} janvier 1732 et fut confirmée par l'évêque d'Ypres le 6 janvier 1732 ; le même jour le prélat installa la nouvelle abbesse (2). Charlotte de la Tour donna l'habit à neuf novices, toutes françaises. A son décès il n'y avait plus que trois religieuses régnicoles sur les seize qui formaient la communauté. Toute l'administration de Madame de la Tour portait la marque d'une francophilie que les commissaires du gouvernement trouveront, en 1750, « scandaleuse » ; les détails de cette conduite nous échappent. Le 15 juin 1733 l'abbesse accepta, non sans protestations, la visite canonique de l'évêque d'Ypres Guillaume Delvaux (3). Charlotte de la Tour mourut le 9 octobre 1750 ; elle fut enterrée dans la chapelle de Notre-Dame (4). A cette date les revenus de l'abbaye allaient à 17.035 florins, les charges à 16.444 florins (5).

ANNE-MADELEINE-REINE-ISABELLE-JOSÈPHE DE HAUDION, sœur du comte Charles-Jean-Dominique de Haudion, est née à Anvers en 1704. Elle reçoit l'habit le 28 avril 1726 (6) et fait profession en 1727 (7). Malgré sa faible santé, elle fut élue abbesse. L'enquête eut lieu le 4 novembre 1750 ; les patentes portent la date du 9 décembre. L'évêque d'Ypres confirma l'élection le 1^{er} mars 1751 et bénit la nouvelle abbesse le 20 juin suivant (8). Peu après l'élection d'Anne de Haudion, un décret de l'Impératrice, du 17 août 1752, interdisait d'admettre dans les maisons religieuses des Pays-Bas des personnes étrangères à la domination de Sa Majesté. Madame de Haudion chercha en vain dans les Pays-Bas des postulantes de « bonne noblesse dont la mère soit née demoiselle » (9) ; elle n'en trouva pas ; celles que lui présente le ministre de Botta-Adorno ne lui agréent point (10). L'impératrice lui accorde, par exception, de pouvoir admettre une ou deux novices étrangères, à condition de leur faire « lever des lettres patentes de nationalité ». Mais, en 1761, l'abbesse demande d'être dispensée de cette formalité onéreuse ; ce que Vienne refuse le 9 septembre 1761 (11). Peut-être l'autorisation accordée lui fut-elle alors retirée ; toujours est-il que l'abbesse ne reçut aucune postulante, ni belge, ni française. Anne de Haudion mourut le 27 juin 1770. Les religieuses n'étaient plus que neuf à ce moment, si âgées qu'elles ne chantaient plus l'office que le dimanche et devaient entretenir une nombreuse domesticité (12).

A la nouvelle du décès de l'abbesse le gouvernement désigna trois commissaires (10 juillet 1770) pour colliger les voix des dames. Mais le Conseil privé s'était déjà rendu compte « qu'il n'y

(1) *Ibidem*.

(2) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 198-199. DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, XCI, affirme qu'elle fut bénie le jour même de son installation ; c'est possible. Je ne sais sur quel texte il s'appuie, n'en ayant moi-même trouvé aucun. H. Terrier ignore également cette date.

(3) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 199.

(4) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 202.

(5) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 883.

(6) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 195.

(7) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 883.

(8) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, XCII ; H. TERRIER, *Histoire*, 204-206.

(9) Les religieuses de Messines n'ont jamais exigé de leurs postulantes un nombre déterminé de quartiers de noblesse ; en pratique elles se recrutaient dans leurs propres familles, c'est-à-dire dans la noblesse de l'Artois et de la Flandre française.

(10) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, XCIV.

(11) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 883 ; il y a lieu de corriger DIEGERICK sur ce point (XCV).

(12) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 883.

« dans cette maison que peu de religieuses, aucune sujette de Sa Majesté et pas d'espoir d'en voir arriver ». Le 26 juillet le Conseil privé informe l'évêque d'Ypres que la commission a cessé, mais quelques jours plus tard, (26 juillet et 11 août), les mêmes commissaires reçoivent à nouveau un mandat : cette fois « de prendre connaissance sur l'état du temporel... sans faire mention de la collation des suffrages ».

La commission constate que la défunte abbesse « a dirigé son administration sur des principes d'économie » : la recette totale est de 25.792 florins ; les charges de 22.106 (1). Quant aux mesures à prendre, l'évêque d'Ypres proposait de transformer l'abbaye en chapitre noble de dames et de supprimer le Chapitre des chanoines pour le remplacer par quatre chapelains mieux payés.

Le gouverneur général ne retint pas la proposition du prélat, mais il chargea le Conseil privé « d'examiner s'il n'y aurait pas d'autres partis plus utiles et convenables à prendre ». En attendant il confiait, le 12 novembre 1770, l'administration du spirituel et du temporel de la maison à la prieure, dame Marie-Thérèse de Coupigny (2) ; il lui défendait d'admettre des novices et l'invitait à rembourser les capitaux à charge de la maison, à éteindre les dettes courantes et à réduire le nombre des domestiques. Le secrétaire de feu l'abbesse, un certain G. Levesque, était nommé receveur des biens de l'abbaye (3).

Le 30 août 1776, l'impératrice Marie-Thérèse supprima l'abbaye de Messines, et affecta ses biens et ses bâtiments à la fondation d'un établissement d'éducation pour filles de militaires retraités, sans fortune, morts ou devenus invalides des suites de leurs blessures (4). Après plusieurs enquêtes l'évêque d'Ypres prononça à son tour, le 18 février 1777, la suppression de l'abbaye et l'union de sa mense tant conventuelle que abbatiale à « l'Hospice royal ». Par lettres du 13 mars 1777 l'impératrice agréa et approuva le décret de l'évêque. La nouvelle maison d'éducation fut inaugurée le 19 mars suivant (5). L'Hospice royal, devenu en 1845 l'« Institution royale de Messines », subsiste encore de nos jours. A la suite de la guerre de 1914-1918, elle a été transférée à Lede (Flandre orientale, arr. Alost), dans l'ancien château de Lede, racheté le 24 juillet 1919 aux Dames chanoinesses de Jupille (6).

Le 4 avril 1777, l'évêque d'Ypres assignait le chœur de la ci-devant église abbatiale à l'usage conjoint du curé de la paroisse et des chanoines de Messines (7). Le 28 février 1780 l'évêque d'Ypres donna son consentement à la vente du refuge de l'abbaye à Ypres (8).

Le village de Messines, son église et son abbaye se trouvèrent, durant à peu près toute la guerre de 1914-1918, sur la ligne de feu. La première bombe tomba sur l'ancien monastère le 19 octobre

(1) A. G. R., *ibidem*.

(2) Marie-Thérèse de Coupigny, née en 1696, reçut l'habit à Messines en 1715. Elle fut nommée prieure en avril 1763. Dernière supérieure régulière de l'abbaye de Messines, elle quitta cette maison le 19 novembre 1776, peu après la suppression, pour se rendre au château d'Accoche en Picardie ; elle y mourut le 31 décembre 1784 (H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 194, 206, 207, 209 et 220).

(3) Le récit d'Ad. DUCLOS, *Eenige aantekeningen wegens de suppressie van de abdis van Meessen*, est périmé ; celui de DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, XCVII et suivant, doit être revu en regard des pièces contenues dans le dossier des A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 883 ; voir encore H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 207.

(4) La cour de Versailles prétendit garder les biens français de Messines devenus vacants et ne les rétrocéda qu'après de longs et laborieux pourparlers (F. MAGNETTE, *Biens des couvents supprimés. — France et Pays-Bas. Négociations*, dans *B. C. R. H.*, 5^e série, V, 277, 1895).

(5) DIEGERICK, *Invent. anal. chronol.*, donne, en fin de son ouvrage, un *codex diplomaticus* spécial pour l'histoire de l'Hospice royal.

(6) Communication de M. Georges de Cock, secrétaire de l'Institution royale.

(7) Ceux-ci continuèrent à se réunir jusqu'au 28 septembre 1797 ; sur la fin du Chapitre de Messines, voir H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye*, 211-212.

(8) A. É. B., *Acta Episc. Iprensium*, CI, 310.

1914 ; le 26 octobre les Allemands lancèrent les bombes incendiaires (1). Après des fortunes diverses le village avait fini par rester entre les mains des Allemands (2) ; il formait un saillant dans le front allié. Pour le réduire, les Anglais décidèrent de recourir à la mine : 19 explosions eurent lieu le 7 juin 1917, à l'aube du jour (3) : ainsi disparurent à leur tour les ruines âprement disputées de l'abbaye de Messines.

(1) *Institution royale de Messines près d'Ypres*, 16 sv., Bruxelles-Paris-Nancy, s. d. Ce récit, composé immédiatement après les hostilités, manque par endroits d'objectivité. P. O. HOECKER, *An der Spitze meiner Kompanie, 1914*, Berlin 1915, a vu brûler la tour le 3 novembre 1914 et le lendemain tout le couvent ; il attribue le bombardement incendiaire aux Français. L'histoire de Messines durant la guerre de 1914-1918 est encore à écrire ; elle ne manquera pas de tragique grandeur.

(2) Sur la bataille pour la crête de Messines voir *Ypres et les batailles d'Ypres 1914-1918* (Guides illustrés Michelin des champs de bataille) 8-9, Clermont-Ferrand, 1919.

(3) Communication de *War Office Records Centre*, de Droitwich, en date du 22 juin 1953. Voir le récit de l'offensive alliée du 7 juin 1917 dans *Ypres et les batailles d'Ypres*, 20-21 (Guides illustrés Michelin des champs de bataille), Clermont-Ferrand, 1919.

ABBAYE DE SAINTE-GODELIEVE À GHISTELLES, PUIS À BRUGES

Monasterium virginum... (XII^e siècle), Sancta Godeledis (1331), De convent van Sente Godelieve by Ghistele (1357) (1), Sancta Godelieva propre Ghistellam (1423), Conventus Sancte Godeleve prope Ghistellen (1484), Monasterium Sancte Godeleue extra Ghistella (1498), De clooster van Sinte Godelieven buten Gheestele (XV^e siècle), Monasterium Godelevae prope Ghystellam (1513), De cloostere van Ste Godelieve buuten Ghistelle (1543), De cloostere van Ste Godelieve ghereyt Pitken by Ghistele (1585), tclooster van Pitkens neffens Ghistell (XVI^e siècle), L'abbesse et le convent de Ste Godelieve jadis lez Ghistelles (1587), De clooster van Ste Godelieve buuten Ghistele (1608), Le couvent de Ste Godelieve lez la ville de Ghistelles (1608), Le cloistre de Madame Ste Godelieve de Ghistelles (1619), De toecommende vrauwenclooster van de gereformeerde benedictinen (1623), t'nieu Clooster van Sinte Godelieve van de orde van de ghereformeerde benedictijnen binnen Brugghe (1624), t'Noviciaet van Ste Godelieve (1626), tclooster van tnoviciaet (1638), Abbatia monialium S. Godelevae Ordinis S. Benedicti olim extra nunc intra Brugas (XVII^e siècle), De geestelijke vereeniging van Ste Godelieve te Brugge (1825), Abdij Ste Godelieve (XX^e siècle) (2).

SOURCES : La plus ancienne source littéraire qui atteste l'existence de l'abbaye de Sainte-Godelieve à Ghistelles est une lettre de l'évêque Étienne de Tournai datée des années 1191-1203 ; elle a été publiée par L. Auvray, *Un poème rythmique et une lettre d'Étienne de Tournai*, dans les *Mélanges Paul Favre*, 291, Paris, 1902.

Il n'est pas question d'une abbaye dans la *Vita Sanctae Godelevae* composée par Drogon, moine de Bergues-Saint-Winoc (3), mais, dans l'exemplaire manuscrit de cette *Vita* que le chartreux Surius a eu à sa disposition (*B. H. L.*, 3592), un auteur inconnu a ajouté un bref paragraphe racontant la guérison miraculeuse de la fillette aveugle née d'un second mariage de Bertulfe, le meurtrier de sainte Godelieve, la conversion de son père et la fondation d'un monastère de vierges sur le lieu du prodige (4). Cette

(1) Diocèse de Tournai jusqu'en 1559, puis de Bruges.

(2) Cfr K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, XIV, 588-589 ; IV, 674-689 (pour Ghistelles, Gistel) ; XIII, 131 (*Ten Putte*).

(3) Cette *Vita* originale, écrite avant la mort de l'évêque Radbod de Noyon-Tournai, c'est-à-dire avant le 30 juillet 1098, a été éditée par M. COENS, *La vie ancienne de Sainte Godelieve de Ghistelles par Drogon de Bergues*, dans *Analecta Bollandiana*, XLIV, 102-137, Bruxelles, 1926.

(4) *AA. SS.*, juillet II, 413 B ; A. MIRAEUS, *Origines coenobiorum benedictinorum in Belgio*, 160, Anvers, 1606, reprend ce passage, qu'il a le tort de mettre au compte de Drogon, moine de Bergues-Saint-Winoc.

« légende d'Edith », ainsi qu'on l'appelle communément, est reprise et amplifiée dans une troisième version de la vie de sainte Godelieve, celle qui est due à l'*Anonymus Gistellensis* (*B. H. L.*, 3593) (1). Il est impossible de dater la première version de cette légende ; la deuxième est antérieure à 1349 (2) et certainement postérieure à 1188 (3) ; il n'est donc pas établi que l'*Anonymus* écrivait au XII^e siècle, comme d'aucuns ont récemment cherché à le démontrer (4).

Parmi les *Miracula* édités par le P. Sollerius dans ses *Acta Sanctae Godelevae*, il n'en est qu'un qui concerne les religieuses de Ghistelles (5). Le morceau est antérieur à 1578 ; il semble repris au plus ancien recueil de miracles de sainte Godelieve.

On n'a pas conservé de chronique de l'abbaye antérieure à la réforme de Madame de Werquignoeul au XVII^e siècle. Un épisode de l'histoire du monastère de Ghistelles au XV^e siècle est relaté dans une petite chronique de l'abbaye de Saint-Trond près de Bruges (6).

Au XVII^e siècle, après la restauration à Bruges en 1623, les religieuses entreprirent de mettre par écrit l'histoire de leur seconde réforme et de conserver, dans un même volume, le souvenir de toutes les entrées des sœurs, de leur profession, de leur décès, des dons faits à leur monastère, etc. Celle qui réalisa ce programme a conservé l'anonymat. A certains détails, nous croyons pouvoir l'identifier avec dame Adrienne Lucie Govaert, prieure du monastère de 1672 à 1676 (7). Entre 1661 et 1675 cette religieuse entreprit la rédaction d'un *Register Bouck van het Clooster der Heilighe Godelieve Eertyds buyten Ghistel ende nu binnen Brugghe, beghinnende vanden Jaere 1623 den sesen in meye, ende bedeckt in drie deelen...* Son registre compte 13 + 237 folios et comprend trois parties. La première est une chronique ; la seconde forme le registre matricule du monastère ; on y trouve : une notice donnant, pour chaque religieuse professe, les dates de son entrée en religion, de ses interrogatoires canoniques, de sa prise d'habit et de sa profession ; il y a ainsi 181 notices ; une série de notices nécrologiques (133 décès) ; la mention de l'élection des officiers de la maison en séance capitulaire ; une série d'annotations concernant les abbesses, leur élection, bénédiction et décès. La troisième partie du registre est la nomenclature des dons faits au monastère de 1623 à 1727 et celle des réparations effectuées de 1831 à 1890. L'annotateur ayant laissé tomber la plume peu avant son décès en 1676, le *Registerbouck* a été continué par plusieurs autres religieuses ; on peut compter une dizaine de mains. A certaines époques le registre de dame Adrienne Lucie Govaert a été quelque peu négligé : il y a des trous dans la chronique de 1719 à 1760 et de 1771 à 1792 ; la matricule par contre a toujours été soigneusement tenue à jour et est continuée, de nos jours, dans un autre registre.

(1) *AA. SS.*, juillet II, 435.

(2) *M. ENGLISH*, *Godelieve van Gistel*, 10.

(3) Un passage (p. 435 D) fait allusion à l'évêque de Tournai exerçant son patronage sur l'église de Ghistelles conjointement avec l'abbé de Saint-André : tout d'abord, le prieuré de Saint-André, dépendant d'Afligem, n'est devenu abbaye qu'en 1188 (voir plus haut p. 96) ; ensuite la situation juridique évoquée ici est issue d'un procès terminé en 1175 (*B. JANSSENS DE BISTHOVEN*, *De Sint-Andriesabdij en haar patronaatsrecht over Westvlaamsche parochies*, dans *Miscellanea historica in honorem Alberti De Meyer*, I, 412-413, Louvain, 1947). Le fait que, encore au début du XIII^e s., on recopiait dans le légendier de Clairmarais (*BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER*, Ms. 716), la vie originale par le moine Drogon et non la version plus romancée (partant, plus séduisante !) de l'Anonyme de Ghistelles donnerait à penser que cette dernière n'était pas encore répandue ; bien plus, qu'elle n'était pas encore composée.

(4) D. A. STRACKE, *Bijdragen over Sint-Godelieve*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVII, 50, Tiel, 1953 : « environ soixante-quinze ans après la mort de Godelieve » (*Ibidem*, 60) ; c'est-à-dire vers 1145.

(5) *AA. SS.*, juillet II, 437 C. Le miracle rapporte un épisode arrivé *non multo tempore post fundatum Ghistellense monasterium*. Que cet épisode puisse être daté du XII^e s. semble d'autant plus probable qu'il remonte à une époque où des navires pouvaient amarrer à proximité du monastère.

(6) *B. R.*, Ms. II 517, éditée par N. HUYGHEBAERT, *Een kroniek van de Sint-Trudo Abdij te Brugghe over de jaren 1474-1480*, dans *Sacris Erudiri*, V, 420-442 (voir 415), Steenbrugge, 1953.

(7) Adrienne Lucie Govaert, née à Bruges vers 1618, fille de Christian et d'Élisabeth Knyf, était entrée à l'abbaye de Sainte-Godelieve le 21 mars 1635. Ayant reçu l'habit le 4 août 1636, elle fit profession le 23 août 1637. Elle fut élue prieure le 11 janvier 1672, mais elle mourut quelques années plus tard, le 23 mars 1676 (Je dois cette identification, confirmée par l'analyse de l'écriture, à la perspicacité de mon confrère, dom Paschase FAVOREL. La notice biographique de la prieure Govaert a été établie à l'aide d'éléments épars dans le *Registerbouck*, où son décès est inscrit par une autre main au f^o 222 v^o).

D'autres témoins ont également laissé des récits de l'introduction de la réforme dans le monastère brugeois. L'abbé van den Zype, dont la plume était féconde, en a laissé plusieurs : un long mémoire latin est joint à une requête au Conseil privé, de 1623 (1) ; un autre récit a été communiqué à A. Sanderus, qui l'a inséré dans sa *Flandria illustrata*, I, 256, Cologne, 1641 ; enfin, vers 1650, pour son successeur éventuel : *Advertissimentum secretum pro Dno abbate Sti Andreae iuxta Brugas in causa monasterii Stae Godelevae indecisa pendente in supremo Consilio Mechliniensi* ; cette relation est reliée avec un exemplaire de son mémoire *Series facti et motivum iuris pro causa pendente indecisa in Consilio privato regiae maiestatis pro parte R. D. Henrici van den Zype abbatis S. Andreae juxta Brugas, adversus R. D. abbatem S. Panthaleonis praesidem Congregationis Bursfeldensis, ratione translationis et reformationis monasterii et religiosarum Sanctae Godelevae in civitate Brugensi* (B. V. B., n° 1185) (2).

L'obituaire de l'abbaye de Sainte-Godelieve est conservé dans une copie de 1873, mais il reproduit la substance de documents plus anciens, que le Père Sollerius avait encore pu voir (3), et qui remontaient sans doute au XV^e siècle. Voir à ce sujet N. N. Huyghebaert, dans *Sacris Erudiri*, II, 331-334, 1949. Une épitaphe du XVI^e siècle est reproduite dans *Rond den Heerd*, III, 264, 1868 ; une autre dans A. Merghelynck, *Recueil de généalogies inédites de Flandre*, II, 400-401, Bruges, 1877.

Les Archives de l'Abbaye de Sainte-Godelieve sont encore conservées à l'abbaye brugeoise de ce nom (Sigle : A. A. S. G.), sauf quelques pièces égarées aux Archives de l'État à Bruges (4).

Les A. A. S. G. possèdent une trentaine d'actes originaux antérieurs à 1500 ; le plus ancien date du 29 janvier 1347 : il est fort probable que les archives de l'ancien monastère de Ghistelless ont été, avant cette date, victimes de quelque désastre, guerre ou incendie.

Quatre autres actes concernant Sainte-Godelieve se trouvent aux Archives de l'État à Bruges parmi les numéros bleus : bl. 7577 (charte du 29 novembre 1543), bl. 5591 (bulle d'Urbain VIII du 5 mai 1629), bl. 2412 (bulle du 10 mai 1638), bl. 7703 (sentence du Grand Conseil de Malines du 17 juillet 1654) (5).

Les A. A. S. G. possèdent un cartulaire du XVI^e siècle (avant 1523) ; il compte 122 folios de parchemin et renferme des actes latins et flamands de 1357 à 1519 (6). A l'époque où il fut établi, les archives de l'abbaye avait déjà subi les pertes que nous avons déplorées : on ne trouve dans ce cartulaire aucune trace des tractations des religieuses avec les templiers de Slijpe (7), ni de leurs démêlés avec les fonda-

(1) A. G. R., *Conseil privé espagnol*, carton 1169, n° 701.

(2) Dans un rapport adressé en 1628 au pape Urbain VIII, l'évêque de Bruges, Denis Christophori, raconte également la réforme de Sainte-Godelieve (*Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, III, 55-56, 1866). Le prélat était favorable à l'abbé van den Zype, de qui il adopte le point de vue. Pour trouver exposé le point de vue des religieuses de l'ancienne communauté vouées à l'extinction, il a fallu attendre l'article de Placida DE KRUSTER, « *Ad locum Martyrii* » (voir plus loin) paru en 1947. La version des réformatrices, telle qu'elle est racontée dans *l'Abbrégé de la vie de la vénérable mère mademoiselle Florence de Werquignaul*, recueillie par la Mère Marguerite TRIGAULT, bénédictine de Douai (imprimée dans [MARTÈNE et DURAND], *Voyage littéraire de deux bénédictins*, I, 241-242, Paris, 1717), a quelque chose d'odieux.

(3) AA. SS., juillet II, 391.

(4) La plupart de ces pièces proviennent, en réalité, non des archives du couvent, mais de celles de l'ancien Évêché de Bruges.

(5) D'autres numéros bleus concernent encore l'abbaye de Sainte-Godelieve sans avoir fait partie de ses archives : bl. 7645 (association de prières entre Sainte-Godelieve et Saint-André, l'exemplaire de Saint-André), bl. 5808 (sentence du 12 septembre 1531 en faveur de l'abbaye de Saint-André), bl. 4270 (reçu du 11 avril 1486, dans le chartrier des chartreux de Sainte-Croix). A. É. B., *Cumulus ecclesiasticus*, 958, concerne également nos moniales (procuration de l'abbé de Saint-André de mai 1504).

(6) Le cartulaire est inconnu de STEIN, *Bibliographie générale des cartulaires français*, qui n'en cite d'ailleurs aucun autre.

(7) Le plus ancien acte relatif à Sainte-Godelieve se trouve dans le cartulaire du Temple (XIII^e s.) aux Archives de l'État à Mons ; cartulaire 64.

trices de Dorezele (1) ; on n'y retrouve pas non plus les lettres de sauvegarde données par Louis de Male le 2 mars 1357 (n. st.) (2).

Trois terriers font encore partie des A. A. S. G. : un terrier établi le 18 septembre 1547 par le géomètre juré Rycquaert Hamerboudt (3) ; il devait y en avoir un plus ancien, qui est perdu, puisque Hamerboudt appelle le sien *den nieuwe leghere*. Le second terrier est établi en décembre 1633 par le géomètre Lyoen van Elverdinghe ; c'est un petit in-folio en papier de 161 folios. Le troisième date de mai 1765 et est l'œuvre de D. Seghers ; c'est un grand in-folio de 340 pages superbement calligraphié et illustré de nombreuses cartes colorées : *Nieuwe ende generaele Belegerijnghe met de caerten figurative dan of daer nevens sijnde van alle de landen competerende het Clooster van Sinte Godelieve binnen Brugge eertijds buyten*.

Les A. A. S. G. possèdent de plus une série très importante de comptes depuis 1460 jusqu'à 1796 ; il n'y a que quelques lacunes, peu importantes, par exemple de 1596 à 1607 et de 1650 à 1660. Dans ces comptes il faut distinguer deux séries : les comptes du receveur présentés à l'abbesse, et les comptes du couvent destinés aux visiteurs commissionnés par l'autorité ecclésiastique.

Deux registres compilés par dom Henri van den Zype, abbé de Saint-André, contiennent les copies de toutes les pièces relatives à l'introduction de la réforme de Douai à Sainte-Godelieve et aux démêlés de la nouvelle communauté avec les dernières religieuses non cloîtrées. Le premier porte pour titre *Principia fundamentalia noui monasterii S. Godeleuae Brugis* ; c'est un petit in-quarto en papier de 230 pages ; il a été terminé le 12 octobre 1628 (p. 199), mais il a reçu des additions une quinzaine d'années plus tard. Le deuxième est intitulé *Alle t'ghene gheschied is sedert de doot van Meurau Josijne Zwijns abdesse vant oude Clooster van Ste Godelieve toten 15. Octobris 1642* ; il a le même format que le précédent et compte 413 pages écrites. Un troisième registre semblable est peut-être perdu (4).

Les Statuts (incipit : *Het eerste deel van de Statuyten de godvruchticheyt aengaende*) de la Réforme de Douai, adaptés à Sainte-Godelieve, sont conservés en deux exemplaires : le premier, un petit in-4° de 176 pages, date du XVII^e siècle ; le second, un petit in-4° de 238 pages, est daté de 1721 ; dans le second exemplaire une main postérieure (celle de la supérieure Wynckelman) a recopié les *Ordonnantien gegeven in de letste bisschophyke visitie. Actum Brugge 17 nov. 1760* : ce sont les ordonnances de l'évêque J.-R. Caïmo. Des *Statuten* décrétés par feu Mgr H. Lamiroy datent de 1944. Les A. A. S. G. conservent aussi un petit cérémonial, rédigé en français, de 82 folios en papier ; il provient de l'abbaye de la Paix-Notre-Dame de Douai et n'a pas été adapté à l'usage de Sainte-Godelieve (5) ; f^{os} 63-66 : *Ordonnance pour la prieure*, d'une autre main.

Il y a enfin, toujours aux A. A. S. G., de nombreuses pièces détachées, œuvres de loi, lettres, baux, reçus, etc., dont il n'existe malheureusement pas d'inventaires. Signalons, en particulier, un dossier concernant les rapports difficiles de l'abbaye avec l'administration hollandaise.

Aux Archives de l'État à Bruges, dans le fonds *Archives ecclésiastiques*, 379-2713, 74 baux et actes d'accensement (1762 à 1795), 13 comptes partiels de 1794 à 1796, un terrier partiel de biens situés à Ghisteltes (cahier de 12 folios, daté du 19 juillet 1726), un manuel du receveur Jean van den Heede, receveur depuis le 28 janvier 1797, un registre contenant les rentrées de quelques propriétés appartenant à l'abbaye (1763 à 1796). Dans le fonds *Bruxelles 1866*, le n^o 138 : cinq baux de 1787 à 1792 ; un *État des biens et revenus de la communauté religieuse de Sainte Godelieve*, non daté (1796). Dans le fonds *D'Hoop*, 198 : une requête de l'Abbé van den Zype non datée (1622) ; une copie de la patente royale du 4 juillet 1622 (6). *D'Hoop*, 308 : une requête relative à un pain d'abbaye (1720). Dans le *Cumulus*

(1) Il y a quatre chartes concernant Sainte-Godelieve ou émanant d'abbeses de Sainte-Godelieve dans le chartier de Dorezele aux Archives de l'État à Gand.

(2) Éditées par T. DE LIMBURG STIRUM, *Cartulaire de Louis de Male, comte de Flandre*, I, 494, Bruges, 1898.

(3) Il existe en triple exemplaire : un brouillon (?) et un net sous la même belle reliure en cuir brun souple, représentant saint Pierre ; une copie du XVI^e s., sous une reliure en parchemin.

(4) Il y est fait allusion dans les *Acta Sanctae Godeleuae (A. A. SS., juillet II, 391 E-F)*.

(5) Il y est question de saint Morant, nulle part de sainte Godelieve.

(6) L'original de cette lettre se trouve dans les A. A. S. G., de même que l'original de la patente du 4 août 1622 ; ce dernier document est édité dans MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 331-333.

ecclesiasticus, le n° 2113 : pièces de procès (XVI^e siècle) ; interrogatoire de Jeanne Thérèse van Maldeghem avant son admission au couvent en 1652 ; le n° 2120 : conflit avec l'évêque de Quinckere au sujet de la profession de Gertrude Stalpaert en 1636 ; le n° 2343 : état de biens du monastère en 1796.

Aux Archives de la ville de Bruges, *Fonds van Caloen*, 17 : un compte pour les années 1679 et 1680 présenté le 2 juin 1682 à l'abbesse van Maldeghem.

Aux Archives générales du Royaume, dans le fonds *État et Audience* : registre 900 (commission de 1559 ; le procès-verbal correspondant est perdu) ; 912 (procès de 1585) ; 922 (procès de 1610). Dans le fonds *Conseil d'État*, 1289 (dossiers de 1647 à 1695) ; dans le fonds *Conseil privé espagnol*, carton 1171 n° 701 (dossiers de 1589 à 1695) ; dans le fonds *Conseil royal de Philippe V*, 228, un dossier de 1705. Dans le fonds *Conseil privé autrichien*, 885 (dossiers de 1743 à 1783). Dans le fonds *Chambre des Comptes*, 46395, la déclaration 22, et dans celui de la *Jointe des amortissements*, le dossier 1039 (18 juillet 1755).

Au Rijksarchief in de Provincie Utrecht, le Ms. Ph. 3329, provenant de Saint-Laurent d'Oostbroek, contient des pièces qui concernent les relations de l'abbaye de Ghisteltes avec Saint-Laurent d'Oostbroek (1). Plusieurs lettres ayant trait aux démêlés du réformateur de l'abbaye de Sainte-Godelieve au XVII^e siècle, l'abbé Henri van den Zype, avec la congrégation de Bursfeld sont dispersés dans les dépôts d'archives allemands à Dusseldorf, Coblenze, Hanovre (2).

La plus ancienne des notices sur Ghisteltes se trouve dans A. Miraeus, *Origines coenobiorum benedictinorum in Belgio*, 160, Anvers, 1606 ; elle ne contient que le bref récit de la fondation de Ghisteltes d'après la *Vita Sanctae Godelevae* éditée par Surius. A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 256 et 328, Cologne, 1641, a imprimé deux paragraphes qui pourraient bien être sortis, en partie du moins, de la plume de dom Henri van den Zype. J. B. Sollerius, qui étudia le dossier de sainte Godelieve dans les *Acta Sanctorum Julii*, II, Anvers, 1749, avait déjà fait paraître séparément, à Anvers, en 1720, les *Acta S. Godelevae V. et M., patronae Ghistellensium*. Dans cet ouvrage le Bollandiste fait preuve de plus de piété que d'esprit critique ; il avait rassemblé une documentation très étendue, mais certaines pièces d'assez mauvais aloi (3) l'ont parfois égaré. Il n'en reste pas moins que les *Acta S. Godelevae* de Sollerius sont la source principale de tous les érudits qui se sont occupés de l'histoire de notre abbaye.

H. De Puydt, *Abdij « Ten Putte » Gistel*, dans *Liturgisch Parochieblad. Kerk en Volk*, XXIII, 132-135, 1941, est excellent ; il étudie surtout les premières abbeses. L'introduction de la réforme à Ghisteltes au XV^e siècle est étudiée par N. Rommel, *De Bursfelder Reform in de Sinte-Godelieveabdij te Gistel*, dans *Horae monasticae*, I, « *Fulgens radiatur* », 225-232, Tiel, 1947, et N. Huyghebaert, *Onuitgegeven bescheiden betreffende de abdijen Gistel en Oostbroek (Utrecht). De invoering der Bursfelder hervorming in de St. Godelieve abdij te Gistel*, dans *Sacris Erudiri*, II, 307-334, 1949. Pour l'introduction de la réforme dite « de Douai » on consultera Abbé Parenty, *Histoire de Florence de Werquignoeul*, Lille, 1846 (l'auteur a été documenté par l'abbé Denys, secrétaire de l'évêché de Bruges), et U. Berlière, *Le renouveau bénédictin dans la première moitié du XVII^e siècle*, dans *Revue liturgique et monastique*, XII, 300-313, 1926-1927 (paru également en plaquette).

Placida De Keuster, « *Ad locum Martyrii* », *ibidem*, 233-240 (4), fait l'histoire du pèlerinage à l'ancienne abbaye de Ghisteltes, après le départ des religieuses. Ad. Duclos, *Bruges. Histoire et souvenirs*, 508-509 et 564, Bruges, 1910, s'occupe surtout de l'abbaye brugeoise ; de même W. H. James Weale, *Bruges et ses environs. Description des monuments, objets d'art et antiquités*, 149, Bruges-Bruxelles, 1864 ; et Ch. De Flou, *Promenades dans Bruges*, 227, Liège, s. d.

(1) Voir N. HUYGHEBAERT, *Onuitgegeven Bescheiden betreffende de abdijen Gistel en Oostbroek (Utrecht)*, article signalé plus loin.

(2) J'ai dû renoncer à en dresser l'inventaire ; voir P. VOLK, *Das Archiv der Bursfelder Benediktiner-Kongregation (Seckauer Geschichtliche Studie)*, Abbaye de Seckau (Autriche), 1936, et du même auteur, *Urkunden zur Geschichte der Bursfelder Kongregation*, p. X, Bonn, 1951.

(3) Notamment la *Chronica monasterii Sancti Andree*, d'Arnold GOETHALS.

(4) Cet article, comme celui signé de Dame Norbertine ROMMEL, sont en réalité l'œuvre de M. l'Abbé M. ENGLISH, archiviste de l'Évêché de Bruges.

Voir encore Ed. Michel, *Abbayes et monastères de Belgique*, 103-104, Bruxelles, 1923 ; *Ghistel, Sainte Godelieve's oord*, dans *Ons Volk*, 440-441, 1926 ; Ch. Van Oost, *L'Abbaye de la Paix-Notre-Dame à Bruges*, dans *La vie bénédictine*, n° 23 (supplément du *Bulletin paroissial liturgique* de 1927) ; D. Les-couhier, *Geschiedenis van het kerkelijk en godsdienstig leven in West-Vlaanderen*, 92 et 595, Bruges, 1926 ; U. Berlière, *Coup d'oeil historique sur l'ordre bénédictin en Belgique*, 461 et 515 ; Poumon, *Abbayes de Belgique*, 45, Bruxelles, 1954.

Citons, pour terminer, quelques vies de sainte Godelieve qui consacrent un chapitre à l'histoire de abbaye du même nom. C'est le cas du petit livre de G. F. Tanghe, *Historie der H. Godelieve, maagd en martelares*, 5^e édition, Bruges, 1877 (6^e édition, Bruges, 1882) ; L. Vanhaecke, *Sainte Godelieve van Ghistel*, Bruges, 1870 (4^e édition, Bruges, 1902), en deux volumes ; F.-A. Lefèbvre, *Sainte Godeleïne, son culte et ses reliques*, Arras, 1888 ; H. Claeys, *Sainte Godelieve*, Tielt, 1891 (de la 3^e édition, Tielt, 1914, il existe une traduction française) ; R. de Beaucourt de Noortvelde, *Ste Godelieve de Ghistelles-Ostende*, Ostende, 1898, œuvre insignifiante d'un célèbre et fâcheux polygraphe (1) ; M. English, *Godelieve van Gistel* (Heiligen van onze stam), Bruges et Bruxelles, 1944, offre une précieuse bibliographie critique. M. English, *Sainte Godelieve en haar beevaart te Gistel*, Ghistelles, 1951, n'apporte rien de neuf mais est remarquable au point de vue littéraire ; il faut en dire de même de la traduction française de cet ouvrage par Jean de Vincennes, *Les quatre couronnes de Sainte Godelieve de Gistel*, Ghistelles, 1951 (2).

Bibliothèque : Lorsque Sollerius visita, peu avant 1720 (3), l'abbaye brugeoise de Sainte-Godelieve, on lui montra *multa antiqua volumina*, parmi lesquels le jésuite cite expressément un missel et un bréviaire (4). Sollerius put également voir un petit manuscrit contenant l'office de sainte Godelieve *scriptum per fratrem Johannem de Muer, monachum in S. Andrea pro venerabili ac devota moniali sorore Maria Luebs celleraria monasterii S. Godelevae prope Ghistellam anno gratiae MDL* (5) ; il en reproduisit le contenu dans ses *Acta Stae Godelevae* (6). Ce *parvulus codex* n'a pas été retrouvé.

En 1606 Jacques Hanoie, moine de Saint-Pierre d'Oudenburg (7), copiait pour les religieuses de Sainte-Godelieve un antiphonaire dont il ne reste plus aujourd'hui que quatre cahiers dans les archives des bénédictines de la rue de la Bouverie. André Dassonville, moine de Saint-André, avait traduit en 1598, pour les religieuses de Sainte-Godelieve, la règle de saint Benoît (8) ; le manuscrit, qui provient de la collection Max. de Renesse, est conservé à la bibliothèque de l'abbaye de Westmalle.

La bibliothèque de l'Evêché de Bruges possède un manuscrit, qui date d'environ 1470 ; il contient une version moyen-néerlandaise de la Légende de sainte Godelieve postérieure à 1349 (9). Une autre version néerlandaise de la Légende de sainte Godelieve, qui date probablement de 1664, est conservée à l'abbaye de Sainte-Godelieve, à Bruges, dans une copie exécutée en 1802 ; ce petit manuscrit est illustré de gouaches (10).

(1) Sur la valeur de toutes ces vies, on consultera la bibliographie critique de M. ENGLISH dans *Godelieve van Gistel*, 105-111.

(2) Citons, pour mémoire, le premier essai du même auteur *Sainte Godelieve en hare heiligdommen te Gistel*, Bruges, 1930, beaucoup moins bien documenté, surtout pour ce qui concerne l'histoire de l'abbaye.

(3) Sans doute en juillet ou en septembre 1719 (C. CALLEWAERT, *Les reliques de Sainte Godelieve à Ghistelles et leurs authentiques*, dans *A. S. E. B.*, LVIII, 187, 199 et 418, Bruges, 1908).

(4) *AA. SS.*, juillet II, 373 C.

(5) Sur ce Jean de Muer, voir N. HUYGHEBAERT, *De Bursfelder Reform in de Sint-Andries abdij*, dans *Horae monasticae* I, 254, et *Le nécrologe de l'ancienne abbaye de Saint-André*, dans *Tablettes des Flandres*, V, 270, 1953. Sœur Marie Luebe, ou Luebs (vel Lips) avait fait profession en 1539 ; elle était déjà céllérière en 1542 ; elle cessa de l'être en 1551 et mourut peu après (*A. A. S. G.*, comptes).

(6) *AA. SS.*, juillet II, 374.

(7) Sur ce Jacques Hanoie, mort prieur d'Oudenburg le 30 septembre 1624, voir *A. S. E. B.*, XLVI, 436, 438 et 447, 1896 ; *Bischof*, XXXIX, 123, Bruges, 1933.

(8) André Dassonville avait été ordonné sous-diacre en 1575, diacre le 22 décembre 1576 (*A. S. E. B.*, XLVI, 442, 446, 1896), il était trésorier de Saint-André en 1611 (*A. E. B.*, bl. 7332), et il vivait encore le 5 mars 1616 ; il était, à cette date âgé de 64 ans. On ignore quand il mourut.

(9) M. ENGLISH, *Godelieve van Gistel*, 113.

(10) M. ENGLISH, *op. cit.*, 113-114.

Iconographie et héraldique : L'iconographie de sainte Godelieve a été étudiée d'une manière très approfondie par M. English, *Godelieve van Gistel*, Bruges-Bruxelles, 1944 ; étude à compléter par L. Devliegher, *Het Sint-Godelievepaneel uit het Gruuthuuseum te Brugge*, dans *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, XXI, 193-201, 1952, et E. Haverkamp-Begemann, *De Meester van de Godelieve-legende, een Brugs schilder uit het einde van de XV^e eeuw*, dans *Bull. des Musées royaux des Beaux-Arts*, IV, 185-198, Bruxelles, 1955.

L'iconographie de l'ancienne abbaye ne compte que quatre numéros ; elle est inventoriée par A. Verbouwe, *Iconografie van het arrondissement Oostende (Iconografie der gemeenten van West-Vlaanderen, III^e deel)*, 58, 62, 71, 73 et pl. 4 et 5, Bruxelles, [1956]. Toutes ces vues sont postérieures au sac de 1578 et représentent une église en ruine ; la plus ancienne est celle qui figure dans A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 329, Cologne, 1641. Un lavis de Vermote (1814) est également reproduit dans *Liturgisch Parochieblad. Kerk en Volk*, XXIII, 133, Steenbrugge, 1941.

L'abbaye de Sainte Godelieve à Bruges conserve les portraits de Judoca Zwijns et des quatre dernières abbesses. Dans cette galerie figure encore un intéressant petit portrait de Christophe Roestius, abbé de Saint-Laurent d'Oostbroek, daté de 1567 (1), un portrait de la réformatrice Florence de Werquignocul et celui de l'abbé de Saint-André, Henri van den Zype (2). A l'abbaye Ten Putte, on peut voir les portraits des abbesses de la Coste et Judoca Zwijns sur la « Table de Sainte-Godelieve » (3).

Aux A. É. B., *Fonds cartes et plans*, 802, une carte de 1761 indiquant notamment des fermes et des terres appartenant aux bénédictines de Sainte-Godelieve ; *Collection Mestdagh*, 450, quelques terres des bénédictines sont portées sur une autre carte du XVIII^e siècle.

Le plus ancien sceau connu de l'abbaye de Sainte-Godelieve est un sceau gothique, qu'on peut dater du XV^e siècle ; il représente, sous un dais, une sainte que deux mains étranglent à l'aide d'un lacet. La devise porte : SIGILLUM CONUENTUS MON(ASTER)II S(ANC)TE GODELEUE. On le trouve suspendu à des actes de 1540 et de 1573 (4).

Les abbesses de Sainte-Godelieve antérieures à la réforme de Douai avaient un sceau, qu'on retrouve pour la première fois en bas d'un acte de 1540 ; le champ est occupé par un écu représentant une jeune fille debout à la droite d'un puits et approchant la main des yeux : ces armoiries font évidemment allusion à la « légende d'Edith » (voir plus loin). La légende du sceau porte : S. ABBATISSAE S. GODELEVAE.

La communauté actuelle de Sainte-Godelieve à Bruges possède la matrice en cuivre d'un sceau conventuel (5). L'empreinte est de forme ovale (63 x 51 mm) ; le champ représente la Sainte debout étranglée par deux bourreaux ; sous le piédouche un écu losangé, timbré d'une crosse voilée, porte de... à un chevron de... chargé de sept mouchetures d'hermine (6). La devise : INSIGNIA.ABBATIAE.S. GODELEVAE. ORD. S. BENEDICTI.OLIM EXTRA.NUNC INT. BRUG. Le style de la gravure permet de dater la matrice du premier quart du XVII^e siècle. Elle a donc été exécutée pour les religieuses de l'ancienne communauté (7).

Les armoiries de l'abbaye de Sainte-Godelieve se blasonnent : d'hermine au lion de sable accompagné de quatre corbeaux du même les ailes en croix, le bec tendu vers le centre de l'écu, mouvant l'une du chef, les deux autres des flancs, la quatrième de la pointe. Ces armoiries apparaissent pour la première

(1) On en trouvera la reproduction dans *Sacris Erudiri*, II, pl. IV (en face de la p. 307), Steenbrugge, 1949.

(2) Il est reproduit dans la *Revue liturgique et monastique*, XIV, pl. 42, 1929.

(3) Reproduction dans *Liturgisch Parochieblad (Kerk en Volk)*, XXIII, 119, 1941, et dans *Godelieve van Gistel*, pl. 24 (voir 71 et 91).

(4) A. A. S. G., *Chartas*.

(5) Elle est décrite dans *Rond den Heerd*, III, 263, 1868. Cette note ne fait pas mention de la boîte de métal dans laquelle la matrice est conservée.

(6) Rappelons que les armes des sires et du métier de Gistelles portent « de gueules au chevron d'hermine » (V^{to} DE GHYLLINCK VARNENEYCK, *Sceaux et armoiries des villes, communes, etc., de Flandre*, 174-175, [Bruges], 1935) : l'écu de Gistelles proclamait l'attachement de l'ancienne communauté installée à Bruges à la vieille cité de sainte Godelieve.

(7) Avant l'installation des bénédictines à la rue de la Bouverie.

fois, en 1568, sur la « table de Sainte Godelieve » (1). Mais leur usage devait être alors assez récent, puisque, encore au XVI^e siècle, nos abbesses font usage, sur leur sceau, d'armoiries parlantes.

Deux armoiries d'abbesses (Catherine de la Coste † 1581 et Josine Zwijns † 1638) sont signalées dans M. ENGLISH, *Sinte Godelieve en hare heiligdommen te Gistel*, 30. Les abbesses de la deuxième réforme n'ont pas voulu faire usage d'armoiries.

* * *

L'auteur anonyme qui remania au XIV^e siècle, au plus tard, la *Vita S. Godelevae* de Drogon, raconte à la fin de son oeuvre la fondation du monastère de Sainte-Godelieve près de Ghistelles. Bertulfe, après s'être débarrassé par un meurtre de sa jeune et vertueuse femme (2), s'était remarié et avait eu, de son second mariage, une fille née aveugle que les versions les plus récentes de la légende appelleront Edith (3). L'enfant ne tarde pas à apprendre l'affreux secret de son père : d'où vient que le souvenir de la victime des siens exerce sur elle une telle attirance ? Un jour elle se lave les yeux dans l'eau du puits où les étrangleurs ont plongé le cadavre de Godelieve : la jeune fille retrouve aussitôt la vue. Le miracle agit sur la conscience de Bertulfe. Après la mort de sa seconde femme, il se serait fait moine à Bergues-Saint-Winoc et y serait mort dans les exercices d'une pénitence héroïque. Quant à Edith, héritière du domaine de son père, elle y fonde un monastère *ad locum martyrii*, à l'endroit où s'était déroulé le drame affreux de Godelieve et où elle-même avait recouvré la vue.

Longtemps acceptée comme vérité historique, l'histoire d'Edith a failli être reléguée dans le domaine de la pure légende (4). Y a-t-il eu à Ghistelles une abbesse de ce nom ? On ne répondra sans doute jamais à cette question (5). Cependant l'existence d'une communauté de Sainte-Godelieve, au milieu du XII^e siècle, est fermement attestée. Dans une lettre d'Étienne de Tournai à son collègue Lambert de Bruges, évêque de Téroouanne, datée de 1191-1203, il est question d'une dîme, sise dans le territoire du diocèse de Téroouanne, que les religieuses avaient reçue en aumône (6) ; elles se voient contester la possession d'un bien qu'elles détiennent *longissimo tempore bona fide et justo titulo*. « Depuis très longtemps » : il serait vain de chercher à préciser la valeur exacte d'une donnée chronologique aussi indéterminée ; l'expression veut certainement dire que la donation ne « date pas d'hier » puisque, aussi bien, les donateurs ou leurs proches héritiers ne sont plus là pour défendre les religieuses. Le *longissimo tempore* nous reporte donc fort avant dans le XII^e siècle. Or, la fin du XI^e siècle et les débuts du XII^e ont été

(1) M. ENGLISH, *Godelieve van Gistel*, 92. Les quatre corbeaux des armes de Sainte-Godelieve sont une allusion au « miracle des corbeaux » de la légende de la sainte (*Godelieve van Gistel*, 41-42). Le lion est parfois armé et lampassé de gueules.

(2) Sainte Godelieve mourut étranglée vraisemblablement le 30 juillet 1070 (M. COBNS, *La vie ancienne de Sainte Godelieve de Ghistelles par Drogon de Bergues*, 123-124 ; M. ENGLISH, *Godelieve van Gistel*, 51-52). En tout cas, la jeune martyre fut élevée sur les autels le 30 juillet 1084 (C. CALLEWAERT, *Les reliques de S. Godelieve à Ghistelles et leurs authentiques*, dans *A. S. E. B.*, LVIII, 69-91, 1908). La fondation du monastère est postérieure à cette dernière date.

(3) L'Anonymus développe un bref récit qui avait déjà été ajouté à l'exemplaire de la *Vita Ia* (celle de Drogon) que L. SURIUS a eu sous les yeux (*AA. SS.*, juillet II, 413 B). Il est malheureusement impossible de dire de quand date cette addition.

(4) Comparer L. VANHAECKE, *Sinte Godelieve van Ghistel*, II, 91 sv. et 122 sv., avec M. ENGLISH, *Sinte Godelieve en hare heiligdommen te Gistel*, 24 ; ce dernier auteur adopte une position à la fois nuancée et prudente dans *Godelieve van Gistel*, 59-63. Sa réserve lui est reprochée par D. A. STRACKE, *Bijdrage over Sinte Godelieve*, 55.

(5) Il faut remarquer que la fondatrice du monastère est anonyme dans toutes les vies latines de sainte Godelieve. SOLLBRIUS, *Acta Sanctae Godelevae*, dans *AA. SS.*, juillet II, 390, imite cette discrétion. Il est difficile de dire, dans l'état actuel de la documentation, où la jeune miraculée a été, pour la première fois, désignée par ce nom ; ce n'est pas à l'abbaye de Sainte-Godelieve, car le *Registerbouch*, rédigé vers 1670, ne connaît pas encore « Edith ».

(6) L. AUVRAY, *Un poème rythmique et une lettre d'Étienne de Tournai*, dans *Mélanges Paul Faurv*, 291, Paris, 1902.

marqués, en Flandre, par la fondation d'une série de maisons pour femmes : Bourbourg est érigée en 1103, Merkem existe avant 1110, Jean de Warneton consacre en 1113 l'église de Nonnenbossche. Il est donc raisonnable de faire remonter à cette époque la fondation de l'abbaye de Sainte-Godelieve près de Ghistelles.

Au XIII^e siècle, ou plus tôt, on admettait que le monastère s'élevait *ad locum martyrii*, c'est-à-dire près du manoir de Bertolf. Or le monastère est situé non pas à Ghistelles même, mais à quelques kilomètres de la petite ville (1), en un lieu qui porte le nom de Snipgate (2). Au temps de l'Anonyme (c'est-à-dire entre 1188 et 1350) il y avait à cet endroit une chapelle (3) ; elle était détruite au début du XV^e siècle, mais une chapellenie, dite « de Snipgate » ou de Sainte-Barbe, avait été érigée au maître-autel de l'église abbatiale pour en rappeler le souvenir (4). Cette chapellenie était à la collation de l'évêque de Tournai et de l'abbé de Saint-André : ce qui tendrait à prouver que la chapelle avait dépendu, à l'origine, de l'église paroissiale de Ghistelles (5). Très tôt cependant les religieuses avaient eu leur chapelle particulière. Des fouilles occasionnelles, entreprises il y a quelques années, ont mis au jour les fondations de cet oratoire : on peut avancer, sans crainte de se tromper, qu'elles datent du XII^e siècle (6). La dédicace de l'église de Sainte-Godelieve se fêta le 1^{er} octobre (7).

Vers 1230, ou plus tôt sans doute, l'influence de Cîteaux se fit sentir à Sainte-Godelieve (8) ; une partie de la communauté réclamait l'introduction de cette réforme ; une autre entendait rester fidèle aux anciens usages. L'intervention de l'archidiacre Raoul amena la fondation d'une communauté indépendante qui alla s'établir à Dorezele (Fl. Or.) (9).

Les moniales de Sainte-Godelieve finirent-elles par sentir le poids de leur isolement (10) ?

(1) A. Ghistelles, il y avait aussi un château, dont les ruines étaient encore visible au début du XIX^e siècle, au sud de l'église paroissiale. Comme le faisait déjà remarquer le comte Th. DE LIMBURG STIRUM, *Le chambellan de Flandre et les sires de Ghistelles*, 82, Gand, 1868, c'est là qu'il faut chercher le berceau de la famille de Ghistelles et non pas à Ten Putte : Bertolf n'est pas un sire de Ghistelles, comme le soutenait A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 329, Cologne, 1641. Voir à ce propos les remarques un peu naïves de M. VANHAECKE, *Sinte Godelieve van Ghistel*, II, 123.

(2) D'importants vestiges d'habitations auraient été relevés à cet endroit (communication de M. l'Abbé H. DE PUYDT, ancien directeur de l'abbaye ; rien, à ma connaissance, n'a été publié sur ce sujet). Les fouilles pratiquées à Ten Putte par le baron DE LOB se sont montrées assez décevantes (*An. Société royale arch. de Bruxelles*, XXIX, 410-416, 1910 ; voir *ibidem*, XXVI, 161, 1912). La toponymie de Snipgate est très abondante (voir K. DE FLOW, *Woordenboek der Toponymie*, XIV, 1010-1015).

(3) L'existence de cette chapelle est déjà attestée par l'Anonyme ; cfr *AA. SS.*, juillet II, 422 ; cfr D. A. STRACKE, *Bijdrage over Sinte Godelieve*, 53.

(4) J. WARICHEZ, *État bénéficiaire de la Flandre et du Tournais au temps de Philippe le Bon (± 1455)*, dans *A. S. H. É. B.*, XXXVII, 470, 1911.

(5) A. É. B., *Cumulus ecclesiasticus*, 958 ; voir encore les derniers feuillets du cartulaire de Sainte-Godelieve (A. A. S. G.) : elles reproduisent deux pièces d'un procès de 1505 relatif à cette chapellenie.

(6) H. DE PUYDT, *Abdij « Ten Putte » Gistel*, 135 ; L. DEVLIEGHER, dans *Biekerhof*, LIX, 380-381, 1958.

(7) A. A. S. G., comptes 1563-1564.

(8) L'abbaye des Dunes, située une vingtaine de kilomètres plus à l'ouest, de l'autre côté de l'Yser, connaissait alors sa période de plus grande prospérité ; à sept kilomètres de Ten Putte, à Honkevliet, sur le territoire de Slype, s'élevait depuis le début du XIII^e siècle un monastère de religieuses cisterciennes, avec lesquelles les sœurs de Sainte-Godelieve entretenaient sans doute des relations suivies. En 1241, la communauté de Honkevliet se fixa à Sijsele où elle occupa le domaine de Spermalie.

(9) Sur tout ceci, voir U. BERLÈRE, *Jacques de Vitry. Ses relations avec les abbayes d'Aywières et de Doorezele*, dans *Revue bénédictine*, XXV, 188-190 et 193, Marsdesous, 1908.

(10) Sans doute les moines d'Oudenburg, voisins immédiats de Ten Putte, pouvaient-ils, le cas échéant, prêter leur assistance ; mais d'une prise en charge de Sainte-Godelieve, d'une sorte de « paternité » à la mode des cisterciens, il ne fut jamais question. Il faut donc corriger, sur ce point, les affirmations gratuites de F.-A. LEFEBVRE, *Sainte-Godeleine*, 250, Arras, 1888, de L. VANHAECKE, *Sinte Godelieve van Ghistel*, II, 129, et d'autres auteurs similaires. Quant à l'abbaye de Saint-André il faut attendre son entrée dans la congrégation de Bursfeld avant de la voir nouer des rapports avec le monastère de Ghistelles.

Vers 1459 l'abbesse Marguerite Minnuus était entrée en relations avec les pères de la réforme de Bursfeld. Une intervention malheureuse des ducs de Bourgogne retarda de quelques années l'introduction des coutumes westphaliennes à Ghisteltes. En 1476 l'abbesse Marie van Ghendt avait renoué les contacts avec les pères de Bursfeld : le 3 novembre 1840 elle se soumettait, avec toute sa communauté, à la juridiction de l'abbé de Saint-Laurent d'Oostbroek (près d'Utrecht), membre de l'Union. Déjà deux moines d'Oostbroek remplaçaient, comme chapelains et confesseurs, les prêtres attachés au monastère (1).

Au XVI^e siècle les religieuses allaient connaître leurs plus pénibles tribulations. Sur les injonctions des visiteurs de la congrégation de Bursfeld, elles venaient de reconstruire leur monastère, lorsque la situation se gâta. Le 20 mars 1578 les calvinistes gantois s'étaient rendus maîtres de la ville de Bruges et leurs soldats organisaient des razzias dans le plat pays. Les religieuses se préparèrent au pire : le 16 septembre elles organisèrent une vente générale de tout leur mobilier (2). Bien leur en prit, car, le 12 octobre 1578, le petit monastère fut saccagé par la soldatesque, malgré les portes toutes neuves qu'on avait fait faire (3).

A l'heure du désastre les religieuses étaient à l'abri, à Ghisteltes même, dans la maison d'Adrien Zorghe, qu'elles occupèrent du 1^{er} septembre au 17 octobre 1578 (4). Elles se retirèrent ensuite à Bruges, où elles louèrent, le 1^{er} janvier 1579, la maison du jonker Ferri de Marivoorde (5).

Au moment où la dictature calviniste se fit le plus durement sentir, elles fuirent à Furnes (6). Le 11 septembre 1585 on les trouve de nouveau à Bruges (7). Leur abbesse Marie van den Berghe (1586-1608) les installa au refuge des Dunes, rue Snaggaerts, et achètera ensuite pour elles, vers 1602, l'ancien couvent des tertiaires de saint François, dit le Magerzo.

Entretemps le monastère d'Oostbroek avait été supprimé, mais non la congrégation de Bursfeld. Mais comment les pères de l'Union, pris dans le tourbillon des guerres d'Allemagne, auraient-ils pu s'occuper de nos religieuses ?

Le concile de Trente, en restaurant l'autorité des évêques, portait atteinte à celle du chapitre général (8). Le 28 novembre 1601 le nonce apostolique soumettait les moniales de Sainte-Godelieve à l'autorité de l'évêque de Bruges (9) : la mesure excluait-elle l'autorité du président de

(1) Geernaerd van Hemelike est *pater* du couvent en 1462 ; à la même époque on signale deux chapelains : *heer Hylarius* et Jacob Lust, chapelain du Snippgate de 1463 à 1480 ; il y a aussi un *broeder Aernoud Joos*, frère lai du monastère (A. A. S. G., compte 1462-1463).

(2) A. A. S. G., compte de 1578-1579. Les religieuses revinrent les 21 octobre et 24 décembre 1578 vendre à bas prix tout ce que les assaillants avaient épargné et qu'elles ne pouvaient pas emporter dans leur retraite.

(3) A. A. S. G., *ibidem*. Le *Registerboek* de sœur A.-L. Govaert, rédigé un siècle plus tard, place l'exode des religieuses et la dévastation de leur monastère en 1577. Cette date a été reprise par SOLLERUS (AA. SS., juillet II, 391) ; elle est passée de là chez tous les auteurs modernes, sans exception. Seul D. LASCOURNER, *Geschiedenis van het kerkelijk en godsdienstig leven in West-Vlaanderen*, 92 et 595, s'écarte de cette tradition pour écrire que la fuite des religieuses eut lieu en 1566 !

(4) A. A. S. G., compte de 1578-1579.

(5) *Ibidem*.

(6) C'est du moins ce que donne à comprendre le *Registerboek*, f^o 3 r^o, suivi par SOLLERUS (AA. SS., juillet II, 391) et tous nos auteurs modernes ; les comptes ne font pas mention de ce séjour à Furnes ; ils ne l'excluent pas non plus ; si on veut l'admettre, il faut le placer durant l'hiver 1583-84.

(7) *Fragmenta*, I, 281, Tielt, 1889.

(8) On sait que l'Union de Bursfeld s'est trop facilement contentée, au début, d'une demie exemption, alors que le Saint-Siège était disposé à lui accorder les mêmes privilèges qu'à la congrégation italienne de Sainte-Justine. Quand, après le concile de Trente, les pères de l'Union se trouvèrent aux prises avec le contrôle de plus en plus jaloux des évêques, il était trop tard pour revendiquer une complète exemption. D'ailleurs l'unanimité était loin d'être faite sur ce point parmi les pères (voir P. VOLK, *Urkunden zur Geschichte der Bursfelder Kongregation* [Kanonistische Studien und Texte hrsg. von Albert M. KOENIGER, 20], Bonn, 1951).

(9) *Series facti et motuum juris. Varia instrumenta* I.

Bursfeld ? Il est d'autant plus difficile de le dire que l'évêque déléguait volontiers ses pouvoirs à l'abbé de Saint-André, ancien membre de l'Union et resté fidèle aux usages de Westphalie, et le président de Bursfeld en faisait volontiers de même. Ce dernier était, depuis 1613, l'abbé de Saint-Pantaléon de Cologne, Henri Spichernagel, qui n'élevait pas de prétention à l'exemption et ne souhaitait rien davantage que de collaborer étroitement avec l'évêque (1). Le malheur était qu'une bonne partie des religieuses de Sainte-Godelieve, et nommément l'abbesse Josinc Zwyns (1608-1638), ne se réclamaient de cette Union de Bursfeld, dont les chefs étaient si loin et d'ailleurs si occupés, que pour se dérober aux obligations de leur état, en particulier à la clôture. Or, sur ce point, aussi bien l'évêque de Bruges que le chapitre de Bursfeld et l'abbé de Saint-André, tous étaient d'accord : il fallait restaurer la clôture à l'abbaye de Sainte-Godelieve !

L'abbé de Saint-André, dom Henri van den Zype (1616-1659), en reçut la mission. Très vite il lui apparut que le Magerzo ne s'y prêtait pas : l'établissement était caduque, insalubre et entouré de toutes parts de maisons qui dominaient l'enclos. Il fallait déménager. Quelques moniales l'acceptaient et le chapitre général l'approuvait (2). L'abbesse s'y opposait : comment l'y forcer ?

Ne valait-il pas mieux entreprendre la réforme sur nouveaux frais ?

Le 28 février 1622 le Magistrat de la ville consent, sur la requête de l'abbé de Saint-André, à l'érection dans cette ville, d'un monastère de bénédictines réformées (3). Mais lesquelles ? Henri van den Zype avait le choix entre les moniales de Cortenberg, près de Louvain (4), les bénédictines anglaises de Bruxelles et les bénédictines de la réforme que Madame de Werquignoeul venait d'instituer en 1604 à Douai (5).

Avant de s'adresser à la réformatrice de Douai (6), l'abbé de Saint-André avait demandé, le 22 décembre 1622, au président de Bursfeld de lui envoyer quelques bénédictines suivant fidèlement les usages de Westphalie pour jeter à Bruges les bases d'une maison réformée. Il ne reçut pas de réponse (7).

Entretemps des lettres royales, datées du 4 juillet 1622, l'autorisait à fonder à Bruges un monastère de la réforme de Douai et à amortir des biens à concurrence de mille florins (8). Un tel capital était bien insuffisant. Une idée vint alors à l'esprit du prélat : substituer purement et simplement la nouvelle fondation à l'ancienne. Un nouvel octroi royal du 4 août 1622 autorise l'abbé de Saint-André à réaliser ce second projet : sous le nom de « noviciat » de Sainte Godelieve,

(1) Dom Henri VAN DEN ZYPE a recopié dans ses *Principia fundamentalia novi monasterii S. Godeleवास Brugis*, 21-44, une lettre de l'abbé Spichernagel à l'évêque élu de Bruges, du 20 mai 1617, qui est à ce point de vue de la plus grande importance : le président de Bursfeld y déclare nettement que la vigilance qu'il doit exercer sur les monastères de l'Union ne les soustrait pas pour autant (« quoiqu'en pensent certains », ajoute Spichernagel) à l'autorité des ordinaires.

(2) Lettre d'Henri Spichernagel, du 7 mai 1619 (*Principia fundamentalia*, 28-29).

(3) La requête du prélat et la réponse du magistrat, toutes les deux du 28 février, figurent dans les *Principia fundamentalia*, 34-39 ; l'octroi du Magistrat est édité partiellement par L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Mémoriaux de Bruges*, II, 164-165, n° 595.

(4) Étant prévôt d'Affligem, dom van den Zype avait été en rapports avec l'abbaye de Cortenberg : voir la préface de du chartreux Jan VAN BLITTERSWYCK en tête de sa traduction néerlandaise de Laurent BÉNARD, *Middelen om de gheestelijcke herlen te helpen oeffenen de deuchden welke den H. Vader Benedictus in synen roghel leert*, Bruxelles, 1624.

(5) Abbé PARENTY, *Histoire de Florence de Werquignœul, Première abbessse de la Paix Notre-Dame, à Douai, et institutrice de la réforme de l'Oratoire de Saint-Benoît, dans le Nord de la France et en Belgique*, Lille, 1846 ; U. BERLIÈRE, *Le renouveau bénédictin dans la première moitié du XVII^e siècle*.

(6) C'est sans doute à Affligem, où il avait été prévôt de 1612 à 1616, que dom van den Zype avait appris à connaître la réformatrice Florence de Werquignœul (*Affligemensia*, n° 6 mars, 1949, 148).

(7) *Series facti et motivum juris, Varia instrumenta XXV*.

(8) Original aux A. A. S. G. ; copies dans *Principia fundamentalia*, 43-46 (la requête au roi, du 9 juin, figure aux pages 42-43), et dans *Advertissemmentum secretum*, f° 2-3.

le nouveau monastère pourra recevoir des postulantes ainsi que les religieuses du « *vieil cloître* » qui désireraient passer à la réforme ; ces dernières pourront emporter leurs effets personnels et devront recevoir une pension. Le titre abbatial et l'administration des biens de l'abbaye resteront entre les mains de Josine Zwyns jusqu'à sa mort et passeront ensuite aux réformées. L'abbesse du *vieil cloître* n'aura plus le droit de recevoir des novices (1).

Pris entre le zèle de son trop indépendant « *commissaire* » et la scandaleuse inertie de ses religieuses, le président de Bursfeld éleva des objections, tenta d'empêcher le transfert projeté (2). Contraint, il finit par donner son assentiment le 30 mars 1623 (3). Trop tard pour Bursfeld : le « *nouveau cloître* » serait soumis à l'évêque seul (4).

Le 12 avril 1622 dom van den Zype avait acheté à dame Louise de Hamere, veuve de Philippe de le Flie, une grande maison sise dans la rue de la Bouverie, nommée *Het Fonteinken* , avec un verger, une écurie et quatre petites maisons attenantes (5). C'est là qu'il va ouvrir son « *noviciat* ». Le 6 mai 1623 il y installe trois religieuses du *vieil cloître* passées à la réforme : Jeanne Bisschop, ci-devant prieure (6), Micheline de Wulf (7) et Benedicte de Berminicourt (8). Le 22 mai arrivent les trois religieuses de Douai que dom van den Zype, l'abbé de Saint-André, a été chercher lui-même à Douai (9) : ce sont Ludgarde van de Kerchove, Louise de Vitry et Françoise-Marie de la Rammonerie (10). Le 4 juin, jour de la Pentecôte, elles commencent la récitation de l'office suivant le rite monastique (11). L'année suivante (31 mai) quatre autres religieuses du Magerzo passent à la réforme (12) : il ne reste plus auprès de l'abbesse Josine Zwyns que quatre moniales, deux converses et deux donates. L'évêque leur a donné comme directeur un chanoine de sa cathédrale, François Pirouille, *vir pius et doctus* (13), et on est disposé à laisser la petite communauté s'éteindre en paix. Mais les vieilles soeurs ne peuvent s'y résigner. Elles s'abandonnent à leur dépit, à leur ressentiment : pendant plus de trente ans elles vont multiplier les chicanes et les procès. Il faudra, pour finir, les séquestrer (14).

(1) Original aux A. A. S. G. ; copie dans *Principia fundamentalia* , 57-60 (la requête au roi occupe les pages 46-56) ; édité dans *Series facti et motivum juris, Varia instrumenta X* , et dans MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica* , IV, 331-332.

(2) Henri van den Zype s'en plaint dans une lettre du 15 septembre 1622 au nonce *Guidi di Bagno* (B. DE MÉRSTER, *Correspondance du nonce Giovanni-Francesco Guidi di Bagno* , I, 245) et dans une autre du 30 octobre 1622 (*Ibidem* , I, 264). Sur l'intervention du nonce apostolique, voir *Acta S. Godelevae* , (A. A. SS., juillet II, 391).

(3) MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica* , IV, 332-333.

(4) *Series facti et motivum juris, Varia instrumenta* , XXV.

(5) Le contrat est passé devant les échevins de la ville le 5 mai (les deux pièces sont conservées, en original, aux A. A. S. G.) ; cfr A. A. S. G., *Registerbouch* , f° 4 v°.

(6) *Registerbouch* , f° 5. Jeanne Bisschop, avait cinquante ans lorsqu'elle passa à la réforme ; elle mourut le 15 octobre 1652 (*Registerbouch* , f° 130 v°). H. VAN DEN ZYPE, *Series facti et motivum juris. Varia instrumenta VII* , 1 imprime une intéressante attestation de la prieure J. Bisschop, datée du 10 avril 1640.

(7) Micheline de Wulf mourut le 8 janvier 1660 (*Registerbouch* , f° 131) ; elle portait auparavant le nom de Cunégonde (*Registerbouch* , f° 5).

(8) Benedicte de Berminicourt avait été religieuse à Notre-Dame de Bourbourg sous le nom de sœur Honorine ; elle passa à Sainte-Godelieve, en 1619, dans l'espoir d'y trouver une observance plus étroite (acte de Jacqueline de Lannoy, abbesse de Bourbourg, du 26 octobre 1619 aux A. A. S. G.) ; elle avait choisi l'abbé van den Zype pour confesseur, ce que certaines de ses consœurs lui reprochaient avec aigreur, de même que ses tendances réformistes (lettre d'H. van den Zype au président de Bursfeld, du 1^{er} septembre 1621, aux A. A. S. G.). Elle mourut le 20 décembre 1645 (*Registerbouch* , f° 129 v°).

(9) *Registerbouch* , f° 5 ; cfr *Series facti et motivum juris. Varia instrumenta* , XXV (articulus tertius).

(10) *Registerbouch* , f° 5 v°.

(11) *Registerbouch* , f° 5 v°-6. Les bénédictines de Douai s'étaient servies jusqu'alors du bréviaire romain ; elles reprendraient l'office bénédictin que suivait la réforme de Bursfeld.

(12) *Registerbouch* , f° 56.

(13) Pirouille ou Piroul. Le 28 avril 1622, l'abbé Spichernagel le commissionne directeur des bénédictines à la place de dom Henri van den Zype (copie de la commission aux A. A. S. G.).

(14) *Registerbouch* , f° 12, 15, 18-20 v°.

Le 25 novembre 1796 les religieuses durent quitter leur couvent de la rue de la Bouverie. Celui-ci, déclaré bien national, fut mis en vente, avec l'église et son mobilier le 16 septembre 1797 et acquis par le citoyen Charles de Brouckere, magistrat à Bruges, pour 81.900 livres de France. L'acquéreur avait agi pour sauver les intérêts des bénédictines : le 30 mai 1800 il les invitait à reprendre possession de leur vieux monastère, où elles continuent jusqu'à nos jours à faire retentir la louange divine (1).

La chapelle de Ten Putte, partiellement restaurée en 1614-1615, n'avait jamais été complètement négligée. Chaque année, en particulier durant le mois de juillet, les pèlerins continuaient d'y accourir (2). Le 2 juillet 1891 l'abbaye brugeoise envoya douze soeurs relever le berceau de leur communauté : un monastère fut bâti, en style néo-gothique, par le célèbre architecte Jean Béthune (3). Le 18 janvier 1923 le prieuré de Ghistel devint indépendant et le 8 novembre 1934 il fut érigé en abbaye (4).

AGATHE déclare devoir onze livres moins quatre sous à la commanderie de Slijpe (Fl. Oc.). L'acte n'est pas daté ; il figure dans le cartulaire de l'ordre du Temple en Flandre, document qui date du XIII^e siècle (5).

G. est citée dans un acte du doyen de chrétienté de Gand, du 24 juin 1227 : l'abbesse et sa communauté reconnaissent avoir reçu cent et une livres en dépôt du chevalier Arnoul de Rode avant le départ de ce dernier pour la croisade (6).

CATHERINE apparaît dans des actes de juillet et de décembre 1234 (7). Ces documents nous apprennent qu'un groupe de religieuses réformées avaient quitté Ghistel pour aller former une communauté cistercienne à Dorezele (Evergem). Les soeurs de Sainte-Godelieve leurs cèdent, en décembre 1234, à l'intervention de Gauthier de Marvis, évêque de Tournai, leur biens d'Evergem et tout ce qu'elles possédaient encore dans les Quatre-Métiers (8).

(1) *Registerboek*, f^o 33 et A.A.S.S.G. De même que les bénédictines irlandaises d'Ypres, les bénédictines brugeoises ne cessèrent pas un seul jour de réciter leur office choral, durant tous les trois ans qu'elles demeurèrent en dehors de leur cloître.

(2) H. DE PUYDT, *Abdij « Ten Putte » Gistel*, 134 ; Fl. DE KEUSTER, « *Ad locum martyrii* », fait l'histoire du pèlerinage durant l'absence des soeurs. Sur l'état de l'église en 1868, voir *Rond den Heerd*, III, 263-264, 1868 ; le polyptyque, dont il est question p. 263, a été vendu en 1880 ; il est aujourd'hui au *Metropolitan Museum* à New York (M. ENGLISH, *Godelieve van Gistel*, 67-69 ; E. HAVERKAMP-BEGEMANN, *De meester van de Godelieve-legende, een Brugs schilder uit het einde van de XV^e eeuw*, dans *Bulletin des Musées royaux des Beaux-Arts*, IV, 185-198, Bruxelles, 1955).

(3) La restauration est annoncée par J. FOVÉ dans la revue *Biekorf*, I, 299-301, 1890. Voir encore L. VANHAECKE, *Sint-Godelieve van Ghistel*, 140-142, et J. VAN SEYNHAEVE, *Bij het jubelfeest in het klooster « Ten Putte » te Ghistel*, dans *St. Benedictus Bode* (supplément au *Liturgisch Parochieblad*), I, 88-95, Steenbrugge, 1928.

(4) *Revue liturgique et monastique*, XX, 101-102, 1934-1935. La première abbesse de l'abbaye restaurée fut dame Placida De Keuster ; elle reçut la bénédiction abbatiale le 30 avril 1935 ; elle était née à Herent (Brabant) le 3 décembre 1884 ; elle prononça ses vœux à Bruges le 10 février 1921 (*Revue liturgique et monastique*, *ibidem*, 165 et 279 ; *St. Benedictus Bode*, supplément au *Liturgisch Parochieblad* VIII, 93-94, 1935). Elle mourut le 18 février 1952. Le titre abbatial n'a pas été relevé.

(5) ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, cartulaire 64, fol. 80 (éd. L. DEVILLERS, *Inventaire analytique des archives des commanderies belges de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte*, 293, Mons, 1876 ; les actes qui figurent dans ce cartulaire vont de 1128 à 1255).

(6) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, Fonds de Dorezele.

(7) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Ibidem*, ces actes sont édités dans F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der Provincie Oostvlaanderen*, 1^{re} série, II, 134, Gand, 1864.

(8) L'interruption constatée dans la série des abbesses pour le XIV^e siècle, semble devoir être imputée aux lacunes de la documentation. La communauté de Sainte-Godelieve est toujours présente *ad locum martyrii* : en 1294 elle doit intervenir pour une somme de douze livres dans l'armement des côtes de Flandre ordonné par Philippe le Bel (Ch. Pror, *L'armement des côtes de Flandre en 1294*, dans *B. C. R. H.*, 4^e série, XI, 173, 1883) ; en 1330-1331 elle doit verser une

ÉLISABETH VAN LOO est signalée dans un acte de 1414 (1).

MARGUERITE MINNUUS (2) est citée dans un acte du 4 juin 1453 (3). Elle était morte avant la clôture du compte de 1460-1461. Peu auparavant elle était allée, avec quelques-unes de ses religieuses, en pèlerinage à Saint-Adrien (de Grammont ?). Elle était également allée à Trèves et à Cologne pour s'y documenter sur les observances de la règle de saint Benoît. Ce voyage annonçait l'introduction de la réforme de Bursfeld à Ghistelles (4). L'abbesse avait de même fait venir de Hollande un prêtre (un moine ?) nommé Hugues pour donner des leçons de chant à la communauté (5).

JACQUEMINE VINCKX était la fille d'un archer de la garde du duc Philippe le Bon. Elle avait fait profession, vers 1432, à l'abbaye de Saint-Trond près de Bruges. En 1458 elle s'enfuit avec la complicité de son père et vint à Sainte-Godelieve, où, par décision du duc, elle succéda à l'abbesse Marguerite (6). Une dizaine d'année plus tard, sans doute après la mort de son protecteur (1467), les moniales réussirent à expulser l'intruse. Jacquemine dû supplier vingt ans avant de pouvoir revenir dans la communauté qu'elle avait fuie (7). Elle mourut à Saint-Trond un 4 mai après 1493 (8).

MARIE VAN GHENT est déjà citée comme moniale en 1460 (9). Elle apparaît comme abbesse dans le compte de 1474-75 clôturé le 1^{er} octobre 1475 (10). A peine nommée, Marie van Ghent prit contact avec l'Union de Bursfeld ; peut-être avait-elle accompagné l'abbesse Marguerite dans son voyage à Cologne et à Trèves. Le 8 novembre 1476, les abbés de Saint-Laurent

dime au roi de France Philippe VI pour la croisade (voir le *Registrum decimo biennalis domino regi Francorum concessa pro anno XXX^o et XXX^o primo*, édité par Ch. PIOT, dans *A. S. E. B.*, XXII, 209, 1870) ; enfin, le 2 mars 1357, de religieuse abbesse en de convent van Sento Godelieve by Ghistele reçoivent de Louis de Male des lettres de sauvegarde (Th. DE LIMBURG STIRUM, *Cartulaire de Louis de Male, comte de Flandre*, I, 494, Bruges, 1898).

(1) H. DE PUYDT, *Abdij « Ten Putte » Gistel*, 132, d'après un acte des A. A. S. G., que nous n'avons pas retrouvé. — Sous l'abbesse Élisabeth, ou peu après, le 11 septembre 1423 l'abbaye de Ghistelles doit payer quatre couronnes comme contribution à la taxe de quatre mille livres de Flandre que le clergé de Flandre consent au duc à l'occasion du concile de Pavie (liste dans E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 614, Bruges, 1881, et dans I. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Bourbourg*, 309, Lille, 1882-1891).

(2) La lecture est douteuse (voir cependant K. d. B., *De familienaam Coelus*, dans *Biekerf*, LV, 143-144, 1954). Une Marguerite Munyus était moniale à Sainte-Godelieve en 1355 (G. DESPY, *Lettres d'Innocent VI, 1352-1362*, I, n° 117, Bruxelles-Rome, 1953) : c'est probablement une parente, — une tante ? — de l'abbesse.

(3) A. A. S. G., Chartrier.

(4) L'abbesse avait-elle introduite la clôture en 1453 ? C'est ce qui semble ressortir d'une commission donnée le 4 mai 1650 par le Grand Conseil de Malines et publiée par l'abbé Henri van den Zype en supplément de ses *Series facti et motuum iuris* (exemplaire de la Bibliothèque de la Ville de Bruges, n° 1185). Mais, à défaut d'un texte plus sûr, on se gardera d'attacher trop d'importance à cette date.

(5) A. A. S. G., Comptes de 1460-1461. Que l'abbesse se soit heurtée à certaines résistances, c'est ce que donne à penser cette observation en marge du poste mentionnant l'entretien du maître de chœur : *habuissent bene alium instructorem minoribus expensis* ! Le compte étant fragmentaire, il n'est pas possible de déterminer l'auteur de cette réflexion.

(6) N. HUYGHEBAERT, *Een kroniek van de Sint-Trudo abdij te Brugge over de jaren 1475-1480*, dans *Sacris Erudiri*, V, 415, 1953 ; une autre chronique, inédite, de la même abbaye donne un récit plus circonstancié ; elle est analysée par V. VAN DE VELDE, *De abdij van St.-Trudo te Brugge*, dans *St. Benedictus Bode* (supplément du *Liturgisch Parochieblad*), V, 131, Steenbrugge, 1932.

(7) V. VAN DE VELDE, *Sint Trudo's Abdij te Ode(n)ghem*, loc. cit.

(8) Nécrologe de Saint-Trond cité dans N. HUYGHEBAERT, *Een kroniek van de Sint-Trudo abdij*, 416, et dans N. HUYGHEBAERT, *Onuitgegeven bescheiden betreffende de abdijen Gistel en Oostbroek (Utrecht)*, 320. Les religieuses de Ghistelles payaient à leur ancienne abbesse une rente annuelle de douze livres parisis ; les comptes de 1492-1493 mentionnent une somme de trente-six livres pour les années 1491, 1492 et 1493.

(9) A. A. S. G., Comptes de 1460-1461 (fragment).

(10) A. A. S. G., Comptes de 1474-1475.

d'Oostbroek et de Saint-Paul d'Utrecht envoient à Ghistelles deux moines réformés : Antoine de Middelburg, profès d'Oostbroek, et Arnoul de Bréda, moine de Saint-Paul (1). Le 3 octobre 1480, Jacques de Domburch, abbé de Saint-Laurent, et sa communauté accordent leur confraternité aux religieuses de Sainte-Godelieve et leur promettent leur appui spirituel, notamment l'octroi de confesseurs de leur ordre et de leur observance (2). Le 4 novembre suivant les religieuses étendent à leur tour aux moines d'Oostbroek la participation à leurs œuvres spirituelles ; elles promettent de demeurer soumises à l'abbé de Saint-Laurent et expriment leur intention de veiller à l'entretien du confesseur qui leur sera envoyé et de son compagnon (3). Cette incorporation indirecte à l'Union de Bursfeld (4) entraînait l'acceptation de la clôture et des usages de Westphalie (5). C'est probablement aussi l'abbesse van Ghent qui fut invitée à demander l'amortissement des biens acquis depuis soixante ans. L'opération qui portait sur plus de vingt-deux mesures de terre, rapportant aux religieuses la somme de quarante-six livres, seize sols, huit deniers parisis, coûta sept livres de gros, seize sols (6). Marie van Ghent mourut en 1481.

CATHERINE VAN DER MAERE, fille d'Henri et de Catherine, sa femme, apparaît comme abbesse le 8 novembre 1481 (7). Comme cette personne ne figure pas dans l'acte capitulaire du 4 novembre 1480, il faut supposer qu'elle a été choisie dans quelque communauté réformée de Hollande, comme par exemple Klarewater ou Siloe. Le 11 juillet 1484 Catherine van der Maere, abbesse, et ses dix-neuf moniales déclarent instaurer chez elles la clôture à perpétuité (8). Son nom se retrouve ensuite dans des actes authentiques depuis le 25 mai 1485 jusqu'au 13 juin 1508 (9). Le 11 avril 1486 elle reconnaît avoir reçu des chartreux de Sainte-Croix, près de Bruges, la somme de vingt-cinq livres, seize sols parisis en remboursement d'une rente de vingt et un sols, six deniers parisis due par ces derniers au couvent de Sainte-Godelieve (10). Catherine van der Maere mourut le 9 décembre 1510 (11).

(1) A. A. S. G., Chartrier (testimoniales ; traces de sceaux des deux abbés). La pièce est éditée, d'après un cartulaire, dans N. HUYGHEBAERT, *Onuitgegeven bescheiden*, 313. Arnoul de Breda restera à Sainte-Godelieve comme confesseur jusqu'à sa mort, survenue le 4 février 1488. Le frère Jean van Campen lui succédera dans cette charge.

(2) N. ROMMEL, *De Bursfelder Reform in de Sint-Godelieve abdij te Gistel*, 231. Ce document a été précédé d'une requête de l'abbesse et de sa communauté, à laquelle il est fait allusion ; la pièce n'a pas été retrouvée. L'acte du 4 novembre 1480 (voir ci-après) ne peut être considéré comme une requête, ne serait-ce qu'à cause de sa forme diplomatique ; aussi est-ce à tort que N. ROMMEL, *op. cit.*, 228, propose de corriger la date de cette seconde pièce.

(3) La pièce a été éditée, chaque fois d'après des copies différentes, par J. J. DE GZER, *Oorkonden betrekkelijk de abdij van Sint-Laurentius en het Vrouwenklooster te Utrecht*, dans *Codex diplomaticus neerlandicus*, 2^e série, 4^e partie, 2^e section, 66-68, Utrecht, 1860 ; par N. ROMMEL, *op. cit.*, 230 ; par N. HUYGHEBAERT, *Onuitgegeven bescheiden*, 317-318.

(4) Les monastères de femmes ne pouvaient évidemment aspirer à devenir membres du Chapitre général, autorité suprême dans l'Union ; ces monastères y étaient représentés par l'abbé à la garde duquel ils étaient confiés (N. HUYGHEBAERT, *Onuitgegeven bescheiden*, 325). Le nom de Sainte-Godelieve ne paraît pas dans les recès des chapitres généraux de Bursfeld avant 1560.

(5) Un exemplaire de l'*Ordinarius* de 1475, portant l'ex-libris de Sainte-Godelieve, se trouve dans la bibliothèque du baron Jean de Béthune à Marke.

(6) L'acte d'amortissement est de décembre 1474 ; le reçu des 7 livres, 16 sols est délivré le 28 janvier 1475 (n. st.) ; ils figurent tous deux dans les A. A. S. G.

(7) A. A. S. G., comptes 1480-1481.

(8) Copie des lettres authentiques dans *Principia fundamentalia novi monasterii Sanctae Godolevae Brugis*, 25-28.

(9) A. A. S. G., Chartrier.

(10) A. É. B., bl. 4270.

(11) *Gallia*, V, 276 ; H. DE PUYDT, *Abdij « Ten Putte » Gistel*, 132. D'après un acte de 1501 (A. A. S. G., Chartrier), l'abbesse van der Maere avait quarante-trois religieuses sous son autorité. Cet accroissement des vocations n'était nullement souhaité et on comprend l'insistance avec laquelle l'abbé visiteur interdit, en 1513, à l'abbesse van der Beke de céder encore aux sollicitations des parents désireux de placer leurs filles dans le petit cloître encombré (N. HUYGHEBAERT, *Onuitgegeven bescheiden*, 313-314 et 237) ; cf. N. HUYGHEBAERT, *Een kroniek van de Sint-Trudo abdij te Brugge over de jaren 1486-1680*, dans *Sacris Erudiri*, V, 417 n. 2, 1953.

MARGUERITE VAN DER BEKE est déjà mentionnée comme religieuse de Sainte-Godelieve dans un acte du 14 mai 1501 (1) ; on la trouve comme prieure dans des actes du 27 septembre 1505 et du 8 février 1507 (2). Son élection comme abbesse est confirmée le 24 janvier 1511 (n.st.) par Pierre Cotrel, archidiacre de Bruges et vicaire général de l'évêque de Tournai ; la bénédiction abbatiale lui est donnée le 7 février suivant par Baudouin Vilain, évêque de Sarepta et abbé de Saint-André, en présence des abbés de Saint-Pierre d'Oudenbourg et de Saint-Nicolas de Furnes (3). Elle reçoit les comptes des années 1533, 1534, 1535, 1538, 1540, 1541 (4). Le 12 septembre 1531 elle perd un procès contre l'abbaye de Saint-André au sujet d'une petite dîme à percevoir sur une terre sise à Ghisteltes (5). Elle figure encore comme abbesse dans un acte du 12 juillet 1540 consignant un échange de terres dans la paroisse de Ghisteltes (6). Mais la même année elle prend Godelieve Payers comme coadjutrice : comme cette dernière reçut la bénédiction abbatiale en 1541, on peut admettre que Marguerite van der Beke est morte le 29 juin 1541, ainsi que l'affirme la copie de l'ancien nécrologe (7).

GODELIEVE PAYERS (ou **DE PRAEYERS**, ou **PRAEYERS**) devint coadjutrice de l'abbesse Marguerite en 1540. Son élection fut confirmée par l'évêque de Tournai en 1541 ; elle reçut la bénédiction abbatiale des mains de l'évêque de Sarepta, Nicolas Bureau, le 10 août 1541 (8). Godelieve Payers figure dans les comptes de 1544, 1546, 1549, 1551 et 1552. Le 24 avril 1543 elle donne procuration à son receveur Jean de Schemere pour poursuivre l'adhérence d'une terre de soixante mesures (9). Le 30 avril 1548 elle donne à Louis Boonis une relique du sang pétrifié de sainte Godelieve (10). Peu avant sa mort, elle résigna sa charge en présence de l'abbé d'Oostbroek ; la raison en était le mauvais état de sa santé, en particulier de sa vue. Elle se réservait, outre sa portion conventuelle, une pension annuelle de quatre livres, douze sous de gros (11). Godelieve Payers mourut le 19 février 1553 (12).

(1) Pièce signalée à la note précédente.

(2) A. A. S. G., Chartrier.

(3) Procès-verbal dans les A. A. S. G.

(4) Ce ne sont évidemment que les comptes qui ont été conservés. Ils permettent de constater qu'on a beaucoup construit à Sainte-Godelieve sous l'abbatit de Marguerite van der Beke : l'abbesse ne faisait qu'obéir aux prescriptions des visiteurs de l'Union (N. HUYGHEBAERT, *Onuitgogeven bescheiden*, 315 ; lettre du 5 juillet 1513, à l'abbesse van der Beke). Outre les religieuses, la communauté abritait vingt-huit fillettes pensionnaires, qui recevaient l'instruction des religieuses (comptes de 1540) ; il n'y en avaient plus que dix-neuf en 1560.

(5) A. É. B., bl. 5808 ; cfr *Découverte* 250 (cartulaire du XVII^e siècle) f^{os} 61-69.

(6) A. A. S. G., chartrier.

(7) Elle clôture encore le compte de 1540, le 12 janvier 1541 (n. st.) ; Godelieve Payers entend celui de 1541.

(8) A. A. S. G., comptes de 1541 (l'abbesse a payé 48 livres pour la confirmation de son élection et seulement 12 livres pour la bénédiction abbatiale). A l'occasion de cette cérémonie, le suffragant de l'évêque de Tournai déclare transférer la fête de la dédicace de l'église abbatiale de Sainte-Godelieve du dimanche après la fête de l'Ascension au premier dimanche d'octobre (A. A. S. G., Chartrier).

(9) A. É. B., bl. 7577. *Jan Adriaen Schemers* ou *de Schemere* est receveur de Sainte-Godelieve au moins depuis 1535 ; il était mort, ou s'était retiré en 1553. Cet acte de 1543 est analysé d'une manière fautive par M. LEGRAND, *Mémoire sur l'ancienne ville de Ghisteltes*, dans *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, XIV, 133, Anvers, 1857.

(10) A. A. S. G., juillet II, 395 C, et surtout 386 F ; cfr L. VANHAECKE, *Sinte Godelieve van Ghistel*, 134-135. Sur l'origine de cette curieuse relique, voir les remarques très prudentes de M. ENGLISH, *Godelieve van Gistel*, 120.

(11) A. A. S. G. L'acte capitulaire qui relate la résignation inconditionnelle de Godelieve Payers a été employé comme reliure d'un cahier de comptes ; il a ainsi perdu sa date. Le compte de 1546, terminé le 28 avril 1547, est *huytghestelt by siecten en andere vedeliche causen* par l'abbesse.

(12) Son épitaphe incomplète se trouve dans *Rond den Heerd*, III, 264, 1868 ; elle est reproduite, d'une manière inexacte, dans L. VANHAECKE, *op. cit.*, 136. Le compte de 1551-1552 lui fut encore présenté le 4 septembre 1552.

ÉLISABETH VAN EECKEREN (1) était déjà moniale en 1539 (n.st.) (2). Elle est citée comme cellière dans un acte non daté ; comme sacristine dans un autre document du 23 octobre 1549 (3). Elle fut bénie abbesse le 23 avril 1553 (4). Elle mourut le 23 août 1558 (5).

CATHERINE DE LA COSTE, fille d'André (6), appartenait à une famille de marchands génois installés à Bruges. Elle fut élue abbesse en 1559 (7) ; ses patentes portent la date du 30 juin (8). Le 30 août, Guilbert d'Oingnies, vicaire général de l'évêque de Tournai, Charles de Croy, confirme l'élection et charge le doyen de chrétienté d'Oudenburg de mettre l'abbesse en possession de sa dignité. Catherine reçut la bénédiction abbatiale le 1^{er} octobre 1559, jour de la fête de la dédicace de l'église abbatiale, des mains de François Richardot, évêque de Nicopolis et suffragant de l'évêque d'Arras (9). Il reste peu d'actes de son gouvernement : le 20 mars 1574 (n.st.), elle échange quelques parcelles de terre avec un manant de Ghisteltes (10). Les comptes du monastère, soumis régulièrement aux abbés visiteurs, — le plus souvent celui d'Oudenburg ou de Saint-André (11), — signalent en 1567 la visite canonique faite par le prier d'Oostbroek ; le 2 mars 1571 la pose de la première pierre du quatrième côté du nouveau cloître (*de nieuwe pant*). Vers 1574 les temps se gâtent : beaucoup de pensionnaires quittent l'abbaye ; les religieuses font faire de solides portes ; en 1576 les dîmes ne se louent plus et restent impayées. Les religieuses se retirèrent à Ghisteltes, puis à Bruges en 1578 : c'est là que l'abbesse de la Coste mourra le 2 décembre 1581 (12).

MARIE VAN DEN BERGHE. Après la mort de Catherine de la Coste, les religieuses de Sainte-Godelieve restèrent plusieurs années sans abbesse, errantes sous la direction de leur prieure, Martine Quicx (13). La dictature calviniste se faisant plus durement sentir à Bruges, elles avaient fui à Furnes. Après la « réduction » de Bruges par Farnèse (20 mai 1584), elles étaient revenues dans cette ville et s'étaient installées dans une maison qu'elles avaient louée ;

(1) Alias Gillis, ajoute la *Gallia*, V, 276.

(2) A. A. S. G., compte de 1538. Une sœur Katherine van Eeckeren était cellière depuis 1502.

(3) A. A. S. G., Chartrier.

(4) A. A. S. G., compte de 1552-1553. L'abbesse reçut à cette occasion pour 215 livres de cadeaux, mais elle déboursa 155 livres pour les frais, dont 71 payés au suffragant venu la bénir.

(5) A. A. S. G., compte de 1557-1558. Nécrologe.

(6) S'agit-il d'André, époux d'Agnès Adornes (notre abbesse n'est pas citée dans la généalogie, assez lacuneuse publiée par J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, V, 3-33) ? S'il en était ainsi, les parents de Catherine seraient représentés sur le fameux tableau de San-Massimo-di-Rapallo. Elle-même a fait peindre son portrait sur un des volets de la « Table de Sainte Godelieve », en 1568 (M. ENGLISH, *Godelieve van Gistel*, 71). Sa mère était une *joncfrau van Nieuwenhoue* (A. A. S. G., compte 1538).

(7) Le 28 janvier 1559 les abbés d'Oudenburg et de Saint-André reçoivent commission pour aller à Ghisteltes s'informer d'une candidate à la crosse (A. G. R., *État et Audience*, 900 ; le procès-verbal est perdu).

(8) A. A. S. G., Chartrier (original) ; A. G. R., *Conseil d'État*, 1289 (copie).

(9) A. A. S. G., Chartrier (procès-verbal authentique). Le compte de 1559-1560, qui donne plusieurs détails sur la bénédiction de Madame de la Coste explique que, si les religieuses firent appel à François Richardot, c'est parce qu'il n'y avait pas de suffragant à Tournai à ce moment.

(10) A. A. S. G., Chartrier.

(11) Saint-André était affilié à l'Union de Bursfeld depuis 1516 ; Oudenburg n'a jamais fait partie de l'Union, mais avait adopté les usages de Bursfeld vers 1550.

(12) Elle paraît encore dans le compte de 1578-1579. Pour la date du décès, voir *Gallia*, V, 276, et *Fragmenta*, I, 281, 1889. Son épitaphe existe encore à Ten Putte (éditée dans *Rond den Heerd*, III, 264, 1868) ; elle a sans doute été placée par les dernières religieuses de l'oud clooster, car Catherine y est déclarée *de teste in die reformatis*. — Le portrait de cette abbesse figure sur la « Table de Sainte Godelieve » qu'elle fit exécuter en 1568 (M. ENGLISH, *Godelieve van Gistel*, 71).

(13) Martine de Quick, Quicx ou Quex, était née à Alost en 1541 ; elle devint novice à Sainte-Godelieve le 29 septembre 1560 ; elle fit profession le 1^{er} octobre. Elle devint prieure en 1581 à la mort de sœur Philippote de Heuchin ; elle mourut le 12 février 1599.

elles fréquentaient les offices à la paroisse de Saint-Jacques (1). Le 11 septembre 1585, elles s'adressèrent au roi pour obtenir une abbesse. L'abbé d'Oudenbourg, auquel l'évêque de Bruges les avait confiées, appuyait cette demande (2). Le procès d'information, dirigé par l'abbé d'Oudenbourg, eut lieu à l'évêché ; il aboutit à la nomination de Marie van de Berghe, une religieuse cistercienne, cellière à l'abbaye de Nieuwenbosch près de Gand. Née à Ingelmunster (Fl. Occ.) en 1544, Marie van den Berghe était une des quatorze enfants de Jean et d'Isabelle van Caloen (3) ; elle était notamment la sœur de Laurent, abbé des Dunes, et d'Élisabeth, abbesse de Groeninge. Elle avait fait profession en 1561 (4). Les religieuses de Sainte-Godelieve avaient fait sa connaissance à Bruges ; comme elles n'étaient guère nombreuses (trois moniales et trois converses), elles lui avaient demandé de venir renforcer leur communauté (5). Marie fut nommée abbesse le 31 janvier 1586 ; elle accepta cette charge avec l'autorisation de sa propre supérieure et reçut l'habit bénédictin des mains de l'abbé d'Oudenbourg, Jean Bourier (6) ; elle put alors être installée le 30 avril (7) et bénie le 18 mai 1586 (8). La nouvelle abbesse n'avait pas tardé à manifester son peu de sympathie pour les pères de l'Union, représentés par Jean Bourier, et sa préférence pour l'autorité de l'évêque de Bruges, Remi Drieux (1569-1594). Les religieuses se révoltèrent alors contre leur abbesse. En vain, le nonce Ottavio Frangipani intervint-il le 6 octobre 1596 (9), la situation de l'abbesse était devenue à ce point insupportable qu'elle écrivit au roi pour lui demander de pouvoir déposer sa charge. Puis, le 27 février 1597, ayant en vain attendu la réponse du Conseil, elle quitta le monastère ; accompagnée de sa nièce Isabeau, toutes deux vêtues d'habits laïques, elles allèrent se réfugier auprès de l'abbé des Dunes, Laurent van den Berghe. Elles ne rentrèrent que deux ans plus tard, le 21 septembre 1599 (10), sur l'ordre du roi. Entretemps, le 24 juillet 1599, le Conseil privé avait interdit à Jean Bourier de s'occuper encore des moniales : c'est lui qui encourageait les soeurs dans leur attachement à Bursfeld (11) ; était-ce lui qui avait rédigé ou inspiré la requête que les religieuses envoyèrent, la même année,

(1) A. G. R., *État et Audience*, 912.

(2) *Fragmenta*, I, 281-283, Tielit, 1889.

(3) La généalogie de cette branche des van den Berghe n'a pas encore été tirée au clair. On ne peut se fier à celle que donne J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, I, 337-338 ; encore moins à celle que publie J. VAN [AN] CALOEN dans *Biekerf*, LVI, 222-223 (cfr 256), 1955 ; on suivra plutôt celle qui se trouve à la B. R., *Fonds Goethals*, 750. Voir encore A. VIARNE dans *Biekerf*, LIV, 175, 1953. Marie van den Berghe était aussi la nièce du chanoine Jacques de Heere qui l'inscrit dans son testament (*A. S. E. B.*, LI, 108 et 124, 1901).

(4) G. CBLIS, dans *Biekerf*, LVI, 256, 1955.

(5) A. G. R., *État et Audience*, 912, f^{os} 171-182 v^o.

(6) A. LOUANT, *Correspondance d'Ottavio Mirto Frangipani, premier nonce de Flandre (1596-1606)*, III, 1, 81, Bruxelles-Rome, 1942.

(7) *Biekerf*, LVI, 192, Bruges, 1955.

(8) *A. S. E. B.*, LI, 67, 1901.

(9) On obtiendra le récit et la chronologie de ces événements en combinant le rapport du nonce Ottavio Frangipani (*A. LOUANT, op. cit.*, III, 1, 80-84) et les pièces citées par Henri VAN DEN ZYPE dans *Series facti et motivum juris*, les unes au cours de l'exposé des arguments, les autres parmi les *Varia instrumenta* (non paginés).

(10) H. VAN DEN ZYPE, *Series facti, Varia instrumenta*, VII.

(11) H. VAN DEN ZYPE, *Series facti*, 33-34, reproduit en partie la lettre du Conseil et la réponse du prélat : il est évident que Jean Bourier était opposé à l'intervention de l'évêque dans la communauté de Sainte-Godelieve ; doit-on conclure de là qu'il était l'âme des persécutions dirigées contre l'abbesse van den Berghe ? L'ancien abbé d'Oudenbourg (depuis 1598 il avait obtenu l'abbaye de Saint-André) était pourtant connu pour sa prudence et sa courtoisie. Mais dans un conflit de ce genre, les fautes incombent assez généralement à tous les partis en présence. Marie van den Berghe paraît avoir manqué singulièrement de doigté ; la facilité avec laquelle elle fait litière des traditions les plus vénérables de sa communauté ne témoigne pas en faveur de la pondération de son jugement. Il faut cependant avouer qu'elle paya très cher ses erreurs d'appréciation.

à Rome (1), où leur abbesse est dénoncée comme une intruse et accusée d'apostasie (2) ? Le 15 janvier 1600, le nonce répond au secrétaire d'État : on devine qu'il soutiendra l'abbesse. Au mois d'août 1601, il est à Bruges ; il y reste jusqu'en septembre ; Marie van den Berghe est confirmée dans sa charge ; les moniales doivent, sous peine d'excommunication, promettre d'obéir à l'évêque et à son official (3). La mesure excluait-elle l'autorité du président de Bursfeld ? Il est d'autant plus difficile de le dire que l'évêque déléguait volontiers ses pouvoirs à l'abbé de Saint-André, ancien membre de l'Union et resté fidèle aux usages de Westphalie, et que le président de Bursfeld en faisait volontiers de même. C'est durant l'absence de Marie van den Berghe (17 février 1597-21 septembre 1599) que les religieuses quittèrent le refuge des Dunes, où elles avaient trouvé asile, pour prendre logement dans la maison de Villegas, rue Neuve (4). Plus tard (5) l'abbesse acheta l'ancien couvent des tertiaires franciscaines, le Magerzo (6), et s'y installa avec ses sept religieuses. Le 27 septembre 1606, l'évêque Charles-Philippe de Rodoan vint réconcilier la chapelle et consacra l'autel en l'honneur de sainte Godelieve (7). C'est là que la pauvre abbesse fut enterrée après son décès, survenu le 28 mars 1608 (8).

JOSINE ZWYNS (ou Swyns) avait pris l'habit avant 1580 (9) ; elle était devenue prieurè à la mort de Martine Quicx. Elle se rangea parmi les défenseurs les plus décidés de la tradition bursfeldienne et, par conséquent, parmi les adversaires les plus acharnés de Marie van den Berghe (10). Elle fut nommée abbesse par les archiducs le 14 juillet 1608 (11) et son élection fut confirmée, le 12 septembre suivant, par Charles-Philippe de Rodoan, évêque de Bruges (1602-1616) et abbé commendataire d'Ename (12). Sans être lui-même bénédictin, Ch.-Ph. de Rodoan connaissait la congrégation de Bursfeld. En 1613, il permit à l'abbé de Saint-Trond d'envoyer à Sainte-Godelieve un moine comme confesseur, mais il exigea que la commission vienne de lui et non de Bursfeld (13). D'ailleurs il mourut le 7 juillet 1616, sans avoir eu le temps, semble-t-il de s'occuper sérieusement du petit monastère. Le 13 avril 1616 le jeune et brillant Henri Zype venait d'être installé comme abbé de Saint-André (14) : n'était-ce pas le moment, pour les religieuses, de retourner sous l'autorité de Bursfeld ? Le 9 août 1616, Josine Zwyns et ses onze

(1) Le secrétaire d'État Aldobrandini la communique, le 26 octobre 1599, au nonce Frangipani (A. LOUANT, *op. cit.*, *Intro.*, CXXXI).

(2) La supplique des moniales, parvenue à Rome avant le 16 octobre 1599, est conservée aux Archives Vaticanes, *Fonds Borghese*, série III, 98 c¹, f^o 16 ; pour la date, voir *Registro di lettere scritte à Mons. di Tricarico, nuncio in Fiandria dell'anno 1596, ibidem*, série III, 40, f^o 48 v^o (renseignement aimablement communiqué par notre confrère, dom Ch.-M. de Witte).

(3) Lettres du nonce apostolique, du 28 novembre 1601 : H. VAN DEN ZYPE, *Series facti et motivum juris, Varia instrumenta*, I ; elles sont intimées aux religieuses par l'archidiacre de Bruges, l'official et le secrétaire du diocèse, le 12 janvier 1602 (*Ibidem*).

(4) H. VAN DEN ZYPE, *Series facti, Varia instrumenta*, VII.

(5) Pas avant 1602, semble-t-il. Je crois bien que c'est Marie van den Berghe qui les avait installées au *Duinenhof*, rue Snaggaerts ; les religieuses y payaient un loyer qu'elles trouvaient évidemment trop élevé.

(6) A. DUCLOS, *Bruges, histoire et souvenirs*, 564.

(7) A. A. S. G., chartrier.

(8) Nécrologe de Sainte-Godelieve, et nécrologe du Petit-Bigard (MUSEUM BOLLANDIANUM À BRUXELLES, Ms. 84). Son épitaphe dans B. R. B., *Fonds Goethals*, Ms. 750, et dans J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, I, 338. La date, 17 mars, donnée dans *Biehorf*, LVI, 192, 1955, est évidemment erronée.

(9) A. A. S. G., chartrier.

(10) *Series facti et motivum juris, Varia instrumenta*, III.

(11) Patente originale aux A. A. S. G.

(12) Procès-verbal authentique aux A. A. S. G.

(13) Le 29 février 1615, Bernard de Wasservas, religieux de Saint-Trond, reçoit juridiction pour Sainte-Godelieve (A. A. S. G.) ; sur ce moine voir J. LAMBRECHTS, *Nécrologe de l'abbaye bénédictine de Saint-Trond*, 93, Saint-Trond, 1889.

(14) Voir plus haut, p. 120-122.

religieuses signent une requête dans ce sens (1). De leur côté les vicaires capitulaires désirent voir l'ordre et la discipline renaître à l'abbaye de Sainte-Godelieve ; la seule manière de la rétablir, pensent-ils, est de mettre les moniales sous la direction d'un moine familial avec les usages de Westphalie. C'est ce que le président du vicariat, le futur évêque Antoine Triest, explique à dom van den Zype, un jour qu'il lui décrit les difficultés de la situation (2). En même temps, le président de l'Union de Bursfeld, sollicité par les nonnes de Sainte-Godelieve, presse l'abbé de Saint-André de prendre cette communauté sous sa garde, l'instituant en quelque sorte son vicaire (3).

Mais, en fait, de qui, finalement, dépendront les moniales ? de l'évêque ou de l'Union ? Quand Henri van den Zype, juriste scrupuleux, pose la question, les vicaires répondent qu'il appartiendra au futur évêque de Bruges de se prononcer et, qu'en attendant, rien n'empêche l'abbé de s'occuper activement des religieuses (4). Pour ces dernières, l'essentiel est de ne pas avoir affaire à l'évêque. Pour l'abbesse du moins : Josine est bien décidée à ne rien changer à son train de vie. Mais le 31 juillet 1617, l'abbé de Saint-André reçoit de Cologne mandat de procéder à la visite de l'abbaye de Sainte-Godelieve et d'y faire observer les décrets du sacré concile de Trente et, en premier lieu, ceux qui concernent la clôture des religieuses (5). Pour arriver à cette fin, van den Zype cherchera tout d'abord un meilleur établissement. Le Chapitre de Bursfeld, consulté, se déclare tout de suite d'accord : il faut vendre le Magerzo et acheter autre chose (7). Mais Josine Zwyns ne veut pas déménager (6) ; elle ne veut pas entendre parler de clôture (8). Furieuse maintenant, elle se retourne contre l'abbé de Saint-André : il faut que le président de Bursfeld la débarrasse au plus vite de ce tyran (9). Henri van den Zype ne demanderait pas mieux que d'être relevé de sa mission ; si on le trouve encore à ce poste, le 4 janvier 1622, c'est parce qu'il n'y a personne pour l'y remplacer (10). Victoire de Josine Zwyns ? Bien au contraire : son entêtement a scellé le sort de sa communauté : le décret royal du 22 août 1622 transfère le titre abbatial à la fondation que projette l'abbé de Saint-André. Lorsque Josine meurt,

(1) Recopiées dans *Principia fundamentalia novi monasterii Sanctae Godeleuae Brugis*, 8.

(2) *Circa festum Nativitatis Domini 1616*, précise l'abbé (*Series facti et motivum juris*, 41).

(3) *Ibidem*, B. DE MEESTER, *Correspondance du nonce Guidi di Bagno*, I, 245. Lettre de l'abbé Henri Spichernagel, président de l'Union, à dom Henri van den Zype, du 4 février 1617, recopiée dans *Principia fundamentalia*, 11, et lettres patentes du même au même, du 5 février 1617 (*Principia fundamentalia*, 10-11).

(4) *Principia fundamentalia*, 20 (Note du secrétaire A. Bottyn, du 1^{er} avril 1617, reproduite dans *Series facti et motivum juris*, *Varia instrumenta*, VIII).

(5) Lettres du président Spichernagel aux A. A. S. G. Le président de l'Union avait d'abord chargé son vicaire en Belgique, l'abbé de Saint-Trond, Hubert Germeys, de cette mission, et en avait averti l'évêque de Bruges le 20 mai 1617 (A. A. S. G. et *Principia fundamentalia*, 687).

(6) Pour éclairer le président sur la nécessité du changement, l'abbé van den Zype avait envoyé un plan, dont une copie se trouve encore aux A. A. S. G. Le 7 mai 1619, Henri Spichernagel avait répondu que le chapitre général approuvait la mesure à l'unanimité (*Principia fundamentalia*, 28-29 ; imprimé partiellement dans *Series facti et motivum juris*, *Varia instrumenta*, IX).

(7) *Series facti et motivum juris*, 54 ; B. DE MEESTER, *Correspondance du nonce Guidi di Bagno*, I, 245.

(8) Lettre d'Henri van den Zype au nonce Bagno, du 4 janvier 1622 (B. DE MEESTER, *op. cit.*, I, 131 ; Rapport de l'évêque Denis Christophori de 1628 (A. S. H. E. B., III, 55-56, 1866).

(9) Réponse du président Spichernagel du 1^{er} juin 1619 (A. A. S. G.), reproduite dans *Principia fundamentalia*, 30-31 : c'est vous, écrit le prélat, qui m'avez supplié de vous soumettre à l'abbé de Saint-André ; les objections que vous invoquez contre l'introduction de la clôture sont futiles ; obéissez sans murmures à mes délégués, sinon les « remèdes » prévus par le droit vous seront appliqués.

(10) B. DE MEESTER, *op. cit.*, I, 131. M. ENGLISH, *Sinte Godelieve en haar beeuwart te Gistel*, 93-94 (traduction française *Les quatre couronnes de sainte Godelieve de Gistel*, 104-105), croit pouvoir représenter le conflit entre Josine Zwyns et l'abbé de Saint-André comme une lutte pour ou contre le retour à Ghisteltes, « *ad locum martyrii* ». On eût été bien aise de pouvoir déceler, dans les agissements de la vieille abbesse, une aussi héroïque fidélité au passé. Hélas ! les documents ne révèlent partout qu'égoïsme mesquin et étroitesse d'esprit.

le 7 juin 1638 (1), ses dernières consœurs l'enterrent dans la chapelle du Magerzo, mais ce sont les moniales du nouveau monastère qui lui font, le 26 février 1639, de solennelles obsèques (2).

LUTGARDE VAN DEN KERCHOVE, née vers 1591 appartenait à une famille noble du Nord. Elle avait trois frères : l'un, Waléran, était doyen de la cathédrale de Saint-Omer (3); l'autre, François, était seigneur du Faël ; un troisième, Jean, seigneur de Crayencourt (4). Lutgarde avait fait profession à l'abbaye de la Paix-Notre-Dame à Douai. La réformatrice, Florence de Werquignoeul, l'envoya, avec deux autres sœurs, à Bruges; où elle arriva le 22 mai 1623 (5). L'évêque la désigna comme « supérieure » du « Noviciat » de Sainte-Godelieve. Le 31 mai 1624 quatre religieuses de l'ancien monastère (*l'oud couvent*) vinrent se mettre sous son obédience (6). Presque tout manquait encore pour la pratique des observances de la réforme ; dame Lutgarde dût se mettre à construire : la chapelle fut achevée la première en 1626 ; elle fut bénie, le 27 décembre, par dom Adrien van Dale, moine de Saint-André, et le même jour l'évêque de Bruges, Servais de Quinckere, vint consacrer solennellement le maître-autel (7). Ce même évêque, homme bourru et misanthrope, allait bientôt susciter aux religieuses de Sainte-Godelieve de pénibles querelles. La paix fut rétablie en 1637 grâce à l'entremise du doyen de Saint-Donatien, Charles van den Bosch, et du chanoine de Bourgoigne (8). A la mort de Josine Zwyns, Lutgarde van den Kerchove devait succéder comme abbesse de Sainte-Godelieve. Sa patente est datée du 9 décembre 1638 (9). L'information avait été prise le 16 août (10). L'évêque vint procéder, le 16 décembre 1638, à l'installation canonique de l'abbesse (11). C'est encore lui qui lui conféra la bénédiction abbatiale le 27 février 1639 (12). La cérémonie eut lieu dans sa chapelle domestique car le prélat était souffrant (13). La nouvelle abbesse dût commencer par récupérer les biens de l'ancienne abbaye et les titres et papiers nécessaires à leur administration. Cela n'alla pas sans difficultés, car les dernières religieuses survivantes, notamment Godelieve Massue et Anna Sproncholf, qui avaient des parents tant dans l'échevinat du Franc que dans celui de la ville, s'opposèrent avec opiniâtreté à l'application du décret royal du 4 août 1622 (14). Aux religieuses du *vieil cloistre* ordre fut néanmoins donné, le 2 août 1639, par le roi en son Conseil, de mettre « es mains de dame Lutgardis » les papiers réclamés et les reliques de sainte Godelieve (15) ; une patente

(1) Nécrologe ; *Registerbouch*, f° 10 ; *Gallia*, V, 276.

(2) *Registerbouch*, f° 175. L'abbaye de Sainte-Godelieve à Bruges conserve un petit portrait de Josine Zwyns. L'abbesse s'était également fait représenter sur un des volets de la « Table de Sainte Godelieve » à Ghisteltes, aujourd'hui à Ghisteltes (M. ENGLISH, *Godelieve van Gistel*, 71).

(3) A. A. S. G., *Registerbouch*, f° 54, 57 et 194.

(4) *Registerbouch*, f° 54, 192 v°, 200 v° et 207.

(5) *Registerbouch*, f° 53 v°. F.-A. LEFEBVRE, *Sainte Godeleine*, 260, suivi de L. VANHARCKE, *Sinte Godelieve van Ghistel*, II, 131, dira le « 2 mai ».

(6) *Registerbouch*, f° 5 et 56.

(7) *Registerbouch*, f° 8.

(8) *Registerbouch*, f° 9 v° et 193.

(9) Original dans les A. A. S. G. ; elle est imprimée dans *Series facti et motivum juris (Varia instrumenta XV)*. La nomination a été communiquée à l'intéressée le 12 novembre 1638.

(10) *Registerbouch*, f° 53 v° ; Procès-verbal aux A. G. R., *Conseil d'État*, 1289.

(11) Procès-verbal aux A. A. S. G.

(12) Procès-verbal aux A. A. S. G. ; voir *Registerbouch*, f° 167.

(13) La messe fut chantée par le futur évêque de Bruges, Charles van den Bosch, doyen de Saint-Donatien, en présence de l'abbé de Saint-André et du doyen de Saint-Omer.

(14) Voyez, par exemple, la réponse du collège échevinal à la requête de l'évêque de Bruges du 10 juin 1638 (L. GILIODTS-VAN SEVEREN, *Les Mémoires de Bruges*, II, 213, n° 664, Bruges, 1920).

(15) Copie de l'arrêt du 2 août 1639 dans les A. A. S. G. ; on y trouvera encore la requête de l'abbesse et la lettre que l'abbé Henri van den Zype écrit à ce sujet au Président Roose le 23 juin 1639.

exécutoire suivit, le 20 août (1). Cependant la récupération de ces anciens titres et surtout des reliques et de la châsse de sainte Godelieve donna lieu à des scènes dramatiques : les religieuses les avaient cachées après une perquisition au Magerzo, demeurée sans effet ; elles ne consentirent à livrer leur trésor que sous la menace de l'excommunication. La châsse fut apportée à la sacristie de l'église Saint-Charles Borromée (2), le 31 juillet 1641 (3). L'évêque Nicolas de Haudion la donna le 29 avril 1642, aux religieuses de la réforme (4) et le 24 juillet de l'année suivante, il vint faire la visite des reliques (5). Le 10 octobre 1642 l'évêque avait autorisé la vente du Magerzo, qui trouva acquéreur pour la somme de seize cents livres de gros (6).

Cet argent permit à l'abbesse van den Kerchove de faire construire un bâtiment qui devrait abriter le réfectoire et le dortoir des religieuses ; l'abbé van de Zype en posa la première pierre le 27 août 1642 ; la construction était achevée en 1645 (7). Lutgarde van den Kerchove mourut le 17 juin 1647. L'abbé de Saint-André procéda à son inhumation en présence de l'évêque de Bruges (8).

GERTRUDE (Catherine) STALPAERT, fille d'Arnould, secrétaire de l'évêque de Bruges (9), et de Marie van Brychove, était née à Bruges en 1613. Elle entra à Sainte-Godelieve le 25 mars 1632 et reçut l'habit de l'ordre le 24 juin suivant, mais elle ne put prononcer ses vœux que le 11 mars 1635 (10) à cause des objections que soulevait l'évêque chicanier, Servais de Quinckere ; il avait fallu l'intervention de l'auditeur à la nonciature, R. Stravius, qui, le 17 février 1635, avait délégué l'official de Gand, Corneille Ooms, pour examiner canoniquement la jeune fille (11). Devenue professe, Gertrude fut élue maîtresse des novices le 2 mars 1639, cellière le 1^{er} mars 1642 et prieure le 2 mars 1645 (12). Enfin, le 17 juin 1647, ses consœurs la désignèrent au choix de la Cour pour succéder à l'abbesse van den Kerchove (13). Elle fut nommée le 31 octobre et reçut

(1) *Ibidem*. Le dernier compte de l'ancien couvent est rendu le 23 février 1639 devant l'abbé de Vlierbeek, Pierre Scribs, visiteur en de commissaris van de Unie Bursfeldensis, la prieure Godelieve Massue et Anne Sproncholf.

(2) L'église que les évêques de Bruges avaient été obligés de faire construire contre le chœur de leur cathédrale, pour échapper à la tutelle que le chapitre de Saint-Donatien prétendait leur imposer.

(3) Le P. SOLLERIUS (*AA. SS.*, juillet II, 393) a raconté cet épisode de la « liquidation » du *vieil cloître* d'une manière qui aurait pu être plus sereine ; cfr F.-A. LEFÈVRE, *Sainte Godeleine*, 260-262. Tout le dossier de cet épisode de la lutte entre l'*oud clooster* et le « Noviciat » est rassemblé par dom Henri VAN DEN ZYPE dans un Ms. intitulé *Alle t' gheue geschied is sedert de doot van Mevrouw Josijne Zwijns abbesse vant oude clooster van Ste Godelieve totten 16 octobris 1642* (A. A. S. G.).

(4) *Registerbouch*, f^o 13 v^o.

(5) F.-A. LEFÈVRE, *op. cit.*, publie le procès-verbal de la visite du 24 juillet 1643 d'après les *Acta episc. Brugensium*.

(6) *Registerbouch*, f^o 14 v^o.

(7) *Registerbouch*, f^o 14.

(8) *Registerbouch*, f^o 175 v^o ; *Gallia*, V, 276-277. On ne possède plus de portrait de l'abbesse van den Kerchove. Le chartreux Jan VAN BLITTERSWIJK lui dédia en 1624 sa traduction de l'opuscule de Laurent Bénard sur la règle de saint Benoît : *Middelen om de gheestelijke herten te helpen oeffenen de deuchden welke den H. Vader Benedictus in synen reghel leert*, Bruxelles, 1624. La tradition suivant laquelle les deux toiles représentant sainte Lutgarde, qui pendent toujours dans la chapelle de la rue de la Bouverie, dateraient de l'abbatit de dame van den Kerchoven (*Ons Geestelijch Erf*, XX, 438 n. 5, 1946) est difficile à contrôler.

(9) Un acte du 11 septembre 1608 est signé par lui (A. A. S. G.).

(10) *Registerbouch*, f^o 60.

(11) Un mémoire de l'abbé van den Zype raconte en détails les péripéties de ce conflit (A. É. B., *Cumulus ecclesiasticus*, 2120) : On voit l'évêque bondir lorsque l'abbé préside *in pontificalibus* la profession de la pauvre sœur Gertrude.

(12) *Registerbouch*, f^os 167 v^o et 168. D'après les constitutions de Madame de Werquignoeul, les charges de la maison devaient être redistribuées tous les trois ans ; les officières étaient choisies par élection au Chapitre.

(13) Le procès d'information n'a pas été retrouvé ; mais le brouillon d'une lettre de l'abbé de Saint-André au gouverneur général constate que Gertrude Stalpaert a obtenu onze premières voix sur quatorze votantes (A. É. B., *Cumulus ecclesiasticus*, 202).

sa patente datée du 13 janvier 1648. L'élection fut confirmée le 16 janvier et, le 19, l'évêque Nicolas de Haudion vint lui conférer la bénédiction abbatiale (1). L'abbesse Stalpaert dut supporter l'amère série de procès que lui ménagèrent deux dernières moniales de l'ancienne communauté, pauvres créatures exaspérées par l'implacable disparition de tout ce qui leur était cher (2). Le Chapitre de Bursfeld prêtait à leurs récriminations une attention de plus en plus intéressée ; les pères de l'Union s'aveuglaient au point de croire qu'il serait possible de faire rentrer Sainte-Godelieve dans le giron de leur congrégation. Cette vaine entreprise avait été confiée à un personnage assez brouillon, le P. Jean Jordaens, profès de Deutz et abbé en titre de l'abbaye confisquée de Sainte-Croix de Limburg (3). Le procès débuta le 2 avril 1638 (4). Une sentence du Grand Conseil de Malines le termina le 17 juillet 1654 (5). Il ne peut être question d'en retracer ici tous les épisodes (6) : nous avons déjà évoqué ceux qui eurent pour objet l'exécution du décret du 2 août 1639 et la cession aux religieuses de la rue de la Bouverie de la châsse et des reliques de sainte Godelieve. L'abbesse Stalpaert établit le 16 juillet 1649 une association de prières avec l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont à Ypres (7) et le 20 janvier 1650 avec l'abbaye de Saint-André (8). Nous la voyons encore souscrire, le 7 mars 1656, un accord avec le curé de Ghisteltes au sujet de la procession annuelle de sainte Godelieve (9). L'évêque de Bruges vint faire en 1665 une visite canonique du monastère (10). C'est sans doute à cette occasion que G. Stalpaert rédigea le mémoire intitulé *Bewijs van mijne administratie van den tyt dat ick ghestelt ben in de staet van abdesse* où elle expose comment les guerres qui bouleversent la Flandre depuis 1646 lui ont fait perdre

(1) *Registerbouck*, f° 176-176 v°.

(2) Il n'y avait plus, à cette date, que deux religieuses de chœur, Godelieve Massue et Anne Sproncholf, et trois converses. Anne Sproncholf mourut à une date inconnue, après 1654. Godelieve Massue est la dernière prieure de l'ancienne communauté ; elle mourut à l'abbaye de la rue de la Bouverie, où elle occupait depuis le 3 avril 1642 un quartier particulier, le 3 avril 1657 (*Registerbouck*, f° 131).

(3) Sur ce personnage, voir Dom U. BERLIÈRE, *Lettres des moines d'Afflighem aux bénédictins de Saint-Maur, 1642-1682*, 217 ; P. VOLK, *Abt Leonard Colchon von Seligenstadt (1625-1663) und sein Briefwechsel*, dans *Historisches Jahrbuch*, LVII, 366-384, 1937 (réimprimé dans P. VOLK, *Fünfhundert Jahre Bursfelder Kongregation. Eine Jubiläumsgabe*, 23-66, Regensburg-Munster, [1951]).

(4) Le procès commença avant la mort de l'abbesse Josine Zwyns. S'il faut en croire Henri van den Zype, ce sont les deux dernières religieuses de l'ancien cloître qui en prirent l'initiative ; elles auraient abusé à la fois du nom de leur abbesse moribonde et de celui de l'abbé de Bursfeld, Henri Spichernagel (*Alle t'ghene gheschied is sedert de doot van Meurau Josijne Zwijns...*).

(5) A. É. B., bl. 7703 ; elle a été imprimée dans *Series facti et motuum juris pro causa pendente indecisa...*, à la suite des *Varia instrumenta*.

(6) Le P. SOLLERIUS a décrit un de ces épisodes (*AA. SS.*, juillet II, 391 E-F) : la visite que le bouillant abbé Jordaens fit, le 16 juillet 1648, à l'abbesse Gertrude Stalpaert, et où, au lieu de plaider la cause de Bursfeld, il s'attaqua à la personne vénérée de l'abbé de Saint-André. Le *Registerbouck*, f° 18 v°-19 v°, signale la visite à Bruges d'une commission rogatoire du Grand Conseil, le 8 août 1650, venu interroger l'abbé de Saint-André, les deux religieuses de l'*oudt Convent* et l'abbé de Sainte-Croix. C'est à l'occasion de ce procès que ce prélat se fait délivrer par le Magistrat de Bruges, le 10 juin 1638, une pièce certifiant la bonne conduite des religieuses du vieux couvent (L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Mémoires de Bruges*, II, 228-229, n° 690). L'abbé de Saint-Trond, Hubert de Zoetendael, intervint à son tour en décembre 1651 (sur ce personnage et son peu de confiance dans l'abbé Jordaens, voir U. BERLIÈRE, *Dom Hubert de Soetendael, abbé de Saint-Trond (1628-1663)* dans *Revue bénédictine*, VIII, 152-163, 1891) ; l'importance que l'on attachait, dans la congrégation de Bursfeld, à la possession de Sainte-Godelieve venait surtout des principes mis en cause : l'indépendance des maisons de l'Union à l'égard de l'autorité épiscopale (P. VOLK, *Urkunden zur Geschichte der Bursfelder Kongregation* [Kanonistische Studien und Texte, herausg. von Dr Albert M. KOENIGER, Band 20], 38, Bonn, 1951). C'était bien mal connaître les tribunaux des Pays-Bas espagnols que de croire qu'ils auraient pu admettre le principe de l'exemption monastique et l'intervention de supérieurs étrangers !

(7) *Registerbouck*, f° 17 ; cfr B. R., Ms. 19405-06, f° 119 v° (voir A. S. E. B., XC, 77-82, 1953).

(8) A. É. B., bl. 7645 ; cfr *Registerbouck*, f° 18.

(9) *Biekerf*, LVII, 118, 1956.

(10) A. É. B., *Acta episc. Brug.*

6.376 livres de gros de revenus, alors qu'elle a dû dépenser 2.733 livres pour réparer les fermes du monastère (1). En considération de cet état de choses, l'évêque autorisa les religieuses, le 18 juin 1668, à lever deux mille florins pour satisfaire aux besoins les plus pressants (2) Madame Stalpaert mourut le 16 août 1676. Dom André Blomme, confesseur de l'abbaye, célébra les funérailles de l'abbesse en présence de l'évêque de Bruges et de l'abbé de Saint-André (3).

GERTRUDE (Jeanne-Thérèse) **VAN MALDEGHEM**, fille de Josse, seigneur de Poedelberch, en son temps gouverneur de Landrecies (4), et d'Antoinette de Huytterwyck, était née à Bruges en 1632. Elle entra à Sainte-Godelieve le 19 février 1651 et prit l'habit le 29 avril suivant. Elle fit profession le 9 juin 1652 entre les mains d'Henri van den Zype, abbé de Saint-André (5). Elle reçut sa patente d'abbesse le 30 juillet 1677 ; la pièce portait la date du 2 juin (6). Lorsque les commissaires s'étaient présentés, le 6 février 1677, pour prendre information, Gertrude n'avait pas été choisie par ses consoeurs, mais imposée au choix des enquêteurs par certaines influences (7). L'émoi de la communauté avait été grand : sur les insistance de l'abbé de Saint-André, Benoît van den Berghe, qui craignait la ruine de l'oeuvre de son prédécesseur, le comte de Tirimont était intervenu, le 6 juillet, auprès du Conseil d'État (8). Sa démarche ne réussit pas à empêcher l'envoi de la patente. L'élection de Gertrude van Maldeghem fut confirmée le 20 août et, le 22, François de Baillencourt, évêque de Bruges, vint lui donner la bénédiction abbatiale (9). Le gouvernement de l'abbesse semble avoir été, malgré tout, pacifique ; mais les deux dernières années en furent assombries par la guerre : les invasions laissèrent le couvent encore plus pauvre qu'il ne l'avait jamais été (10). Gertrude van Maldeghem mourut le 5 février 1695 pendant qu'on lui lisait la passion selon saint Jean (11). Elle fut inhumée le lendemain et les obsèques eurent lieu le 7 (12).

BERTILIE (Catherine-Thérèse) **ROMEYNS** (ou Romains), fille de Thomas et de dame Marie van Maldeghem, naquit à Bruges en 1636 (13). Entrée à Sainte-Godelieve le 25 mars 1662,

(1) A. A. S. G.

(2) A. G. R., *Conseil d'État*, 1289. A sa mort, la sœur Gertrude van Maldeghem, qui paraît s'être estimée la seule capable de remettre la maison en ordre, soulignait que, pour 4.000 florins de revenus, le couvent était chargé de 15.292 florins de capital, dont les arrérages portaient à 1.500 florins ; il y avait, en plus, 2.969 florins de dettes volantes (A. G. R., *ibidem*). Devenue abbesse, Dame van Maldeghem ne parviendra pas à rétablir l'équilibre des finances, ni même à améliorer sensiblement la situation.

(3) *Registerbouch*, f° 177 et v°.

(4) La *Gallia*, V, 277, dit « gouverneur de Damme ».

(5) Un père capucin, « fils de son oncle Grimarès » fit la prédication le jour de sa profession. La chronique, qui donne ces détails, en ajoute encore d'autres sur la dot de Gertrude (*Registerbouch*, f° 71-72). Jeanne van Maldeghem avait été interrogée avant sa profession par le délégué de l'évêque le 28 mai 1652 ; le procès-verbal de cet interrogatoire, absolument conforme au droit canon, est conservé aux A. É. B., *Cumulus eccl.*, 2113.

(6) A. A. S. G., Chartier (original) ; cfr *Registerbouch*, f° 178.

(7) Le comte de Tirimont accuse le confesseur André Blomme, moine de Saint-André. A ce dernier, l'évêque aurait interdit, à la suite de ces intrigues, de mettre encore les pieds à Sainte-Godelieve. André Blomme mourut prieur de Saint-André, le 4 novembre 1681.

(8) Lettre du comte de Tirimont dans A. G. R., *Conseil d'État*, 1289.

(9) Procès-verbal authentique dans A. A. S. G. ; cfr *Registerbouch*, f° 178 v°. L'abbé de Saint-André n'en assista pas moins à sa bénédiction abbatiale. Parmi les autres invités figuraient encore « Joncker Sebastiaen van Maldeghem, major deser stede ».

(10) A. G. R., *Conseil d'État*, 1289. Leur principale cense à Ghistelles avait été incendiée par la soldatesque.

(11) *Gallia*, V, 277, qui cite en exemple son amour de la vie recluse.

(12) *Registerbouch*, f° 179 v°-180

(13) Elle était parente de l'abbesse van Maldeghem (*Gallia*, V, 277).

elle prend l'habit le 25 juin et fait profession le 29 juin 1663 (1). Elle fut élue prieure le 26 avril 1679 et réélue les 3 janvier 1681, 9 décembre 1683 et 21 mars 1690 (2). Le 22 mars 1690 elle est choisie de plus comme maîtresse des novices, charge qu'elle conservera jusqu'à son élection abbatiale (3). Les commissaires vinrent à Sainte-Godelieve le 22 mars 1695 prendre information (4). Bertilie Romeyns fut élue ; sa patente est scellée le 13 avril 1695 avec exemption des droits du scel, à cause de l'extrémité où les religieuses sont réduites par « la misère et les calamités du temps ». L'élection est confirmée le 2 mai 1695 par l'évêque Guillaume Bassery, qui confère à dame Bertilie la bénédiction abbatiale le 19 juin suivant (5). Pour diminuer les charges qui pèsent sur le monastère, l'abbesse vend, avec la permission de l'évêque et le consentement de son chapitre, quelques petits biens situés en Flandre française et une douzaine de mesures de terre sises à Ghistelles (6). Mais, en décembre 1703, nouveau désastre : un orage éclate à Bruges, qui fait des dégâts considérables dans le petit cloître (7). Bertilie Romeyns mourut le 25 mars 1705 ; elle fut inhumée le surlendemain dans la chapelle de l'abbaye (8). A sa mort, l'évêque de Bruges devait constater qu'elle avait laissé la discipline de la maison, très stricte jusque là, se relâcher quelque peu : Bertilie était peut-être trop douce et assez débonnaire (9).

ALDEGONDE (Anne) ANDRIES, née à Bruges en 1647, fille d'Antoine et de Marie Nolf, marchands, était entrée à Sainte-Godelieve le 19 août 1668, et elle y avait reçu l'habit le 21 novembre. Elle fit profession le 25 novembre 1669 (10). Elle avait d'abord exercé les fonctions d'infirmière, puis, en 1695, de maîtresse des novices (11). Elle fut élue abbesse le 29 avril 1705. Sa patente porte la date du 10 mai 1705 (12). L'évêque de Bruges, Guillaume Bassery, confirma son élection le 16 août (13) et lui conféra la bénédiction abbatiale le 30 août suivant (14). L'abbesse Andries mourut le 18 février 1718 et fut enterrée dans la chapelle le 21 février suivant (15).

MARIE-PLACIDE (Marie) DE MEULENAERE naquit à Nieuport le 7 janvier 1676, de Philippe, chirurgien, et de Marie Vigny. Elle entra au monastère le 6 juillet 1697 et reçut l'habit le 6 octobre 1697. Sa profession eut lieu le 7 octobre 1698 (16). Elle fut élue abbesse le :

(1) *Registerbouch*, f° 76 et v°.

(2) *Registerbouch*, f°s 172 v°, 173, 173 v°.

(3) *Registerbouch*, f° 173 v°.

(4) A. G. R., *Conseil d'État*, 1289. Il y avait alors 15 religieuses ; elles vivaient en grande partie d'aumônes et du travail assidu de leurs mains. Le procès-verbal nous apprend encore que Bertilie Romeyns aurait dû être élue en 1677, mais que des intrigues l'avaient écartée de la crosse au profit de Gertrude van Maldeghem.

(5) Original de la patente et procès-verbal de l'installation et de la bénédiction dans les A. A. S. G. La confirmation n'aurait eu lieu que le 28 mai, d'après le *Registerbouch*, f° 180 v°.

(6) Voir p. 262, n. 2.

(7) A. G. R., *Conseil royal de Philippe V*, 229. La chronique est muette sur cet événement.

(8) *Registerbouch*, f° 181.

(9) A. G. R., *Conseil royal de Philippe V*, 229.

(10) *Registerbouch*, f°s 80 v°-81.

(11) Elle fut réélue maîtresse des novices tous les trois ans jusqu'à son élection abbatiale (*Registerbouch*, f°s 174 et 174 v°).

(12) A. G. R., *Conseil royal de Philippe V*, 229 (il y a dix-huit religieuses parmi lesquelles douze professes) ; Original de la patente aux A. A. S. G. L'évêque de Bruges en vint apporter lui-même la nouvelle le 11 mai entre neuf et dix heures du matin (*Registerbouch*, f° 181 v°).

(13) Procès-verbal de la confirmation aux A. A. S. G.

(14) *Registerbouch*, f° 182.

(15) *Registerbouch*, f° 182.

(16) *Registerbouch*, f° 86 v°. L'oncle de la religieuse, un ecclésiastique non désigné, lui donna une dot de neuf cents florins.

6 avril 1718 (1). Ses patentes étaient datées du 29 octobre 1718 (2). Son élection fut confirmée le 16 janvier 1719 par l'évêque de Bruges, Henri-Jos. van Susteren, qui lui donna la bénédiction abbatiale le 22 janvier suivant (3). La chapelle de l'abbaye s'embellit considérablement durant l'abbatit de Placide de Meulenaere, grâce aux générosités de quelques bienfaiteurs insignes : en 1722 l'abbé de Saint-André, Guillaume Pieters, fit don de la porte monumentale, surmontée de la statue de Sainte Godelieve, qui existe encore ; elle est aux armes du prélat (4) ; en 1725 l'évêque Henri-Joseph van Susteren offrit le tableau qui décore le maître-autel et le retable qui l'encadre ; lui aussi est aux armes de l'évêque (5). Madame de Meulenaere mourut le 30 janvier 1737 et fut enterrée le surlendemain (6).

ANGÉLINE (Jeanne-Robertine) **VAN DAELE**, fille de Josse et de Marie de Clerck, *laekensnijders* à Courtrai, née en 1697, entre à Sainte-Godelieve le 21 avril 1723 et reçoit l'habit le 30 juin suivant. Elle fait profession le 2 juillet 1724 (7). Information prise le 13 février 1737, le Conseil privé propose, le 28 février, Angéline van Daele au choix du souverain. Sa patente est scellée gratuitement et dépêchée le 15 mars : le couvent n'a que 430 livres de revenus et ne compte que treize religieuses fort pauvrement dotées (8). L'élection d'Angéline van Daele est confirmée le 1^{er} avril et son évêque vient la bénir le 5 mai 1737 (9). Elle mourut le 15 septembre 1741 et fut enterrée le lendemain (10).

GODELIEVE (Jeanne-Colette) **DE GRYSE**, née à Menin en 1682, était la fille de Charles et de Jeanne Dael. Elle entre à Sainte-Godelieve le 23 septembre 1700 et reçoit l'habit le 20 décembre suivant. Elle émet ses vœux le 21 décembre 1701 (11). On la voit remplir les fonctions de maîtresse des novices, de sacristine et de portière. Information prise le 27 septembre 1741, Godelieve est nommée abbesse par patente du 1^{er} mars 1743 (12). Elle fut installée, *sede vacante*, par le chanoine Zeger van Maele, un des vicaires capitulaires, qui était confesseur de la maison ; enfin elle reçut la bénédiction abbatiale des mains du nouvel évêque de Bruges, Jean Baptiste-Louis de Castillon, le 24 avril 1743 (13). Godelieve De Gryse était infirme et aveugle depuis trois ans lorsqu'elle mourut dans la nuit entre le 17 et le 18 février 1754 (14). Elle laissait le monastère dans un « état véritablement très pauvre » ; mais, observaient les vicaires capitulaires qui interviennent en

(1) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 885 ; cfr *Registerbouch*, f° 182 v°.

(2) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 885 ; original aux A. A. S. G. L'abbesse ne la reçut que le 15 janvier 1719 (*Registerbouch*, f° 182 v°).

(3) Procès-verbal de la cérémonie aux A. A. S. G., cfr *Registerbouch*, f° 182 v°.

(4) *Registerbouch*, f° 231 ; cfr *Biekerf*, LV, 129, 1954. On peut trouver une bonne reproduction de cette porte dans *La Vie bénédictine*, n° 23, 182.

(5) *Registerbouch*, f° 231 v°. Sur ce tableau, voir [M. ENGLISH] dans *Parochieblad Brugge*, n° 45, 1954 ; il avait coûté à l'évêque 73 livres de gros, et 10 escalins. Le monastère possède encore un beau portrait de cet évêque.

(6) *Registerbouch*, f° 183.

(7) *Registerbouch*, f° 102 v°-103.

(8) *Registerbouch*, f° 183 v° ; A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 885. L'évêque poussa la gantillesse jusqu'à venir apporter lui-même la patente dépêchée de Bruxelles. Cette dernière est conservée aux A. A. S. G.

(9) Procès-verbal original, scellé le 8 mai, A. A. S. G. ; cfr *Registerbouch*, f° 183 v°.

(10) *Registerbouch*, f° 184.

(11) *Registerbouch*, f° 88 v°-89.

(12) Le diplôme original est aux A. A. S. G. ; A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 885. Le *Registerbouch*, f° 184 v° (d'après lequel la patente est datée du 20 mars !), fait allusion à des difficultés rencontrées : ce qui explique l'écart entre l'élection et la nomination ; ces difficultés auraient été applanies à l'intervention du bourgmestre du Franc, le baron Pellaert de Steenmaere.

(13) Procès-verbal officiel A. A. S. G. ; cfr *Registerbouch*, f° 184 v°.

(14) *Registerbouch*, f° 185.

sa faveur, « on y mène une vie toujours frugale et pénitente suivant la réforme établie depuis environ cent ans, qui y est toujours observée avec une rigoureuse exactitude dans tous les points (1) ».

BENOÎTE (Anne) DE COCK née à Bruges en 1708, fille de Josse et de Catherine Lambrechts, entre à Sainte-Godelieve le 6 novembre 1731. Elle prend l'habit le 23 janvier 1732 et fait profession le 25 janvier 1733 (2). Après avoir rempli quelque temps les fonctions de portière et de boursière, elle est élue abbesse le 8 mars 1754, et nommée à Vienne le 1^{er} mai 1754 sur consulte du 6 avril (3). La patente parvint à Bruges le 10 juillet (4). Dame Benoîte fut installée le 19 juillet et bénie le 11 août 1754 (5). Pour satisfaire au placard de l'impératrice du 15 septembre 1753, les religieuses avaient sollicité, le 18 septembre 1754, des lettres d'amortissement ; elles les obtinrent le 18 juillet 1755 (6). Le 10 novembre 1760, l'évêque de Bruges, Jean-Robert Caimo, vint faire la visite canonique du monastère ; il laissa des ordonnances qui durent être lues deux fois l'an en chapitre (7). Benoîte De Cock mourut le 24 septembre 1761 et fut inhumée le 27 dans la chapelle du monastère (8).

MARIE-VICTOIRE (Marie-Jeanne) LARIDON, née à Bruges en 1724, fille de Jean et d'Anne van Mullem, entra à Sainte-Godelieve le 19 décembre 1746 ; elle prit l'habit le 5 avril 1747 et fit profession le 19 avril 1748 (9). Elle fut élue abbesse le 23 novembre 1761 (10). Sa patente porte la date du 22 février 1762 (11). Elle est installée le 28 avril 1762 et elle reçoit la bénédiction abbatiale le 16 mai suivant (12). Marie Victoire Laridon mourut le 27 octobre 1771 et fut inhumée dans la chapelle le 30 octobre (13).

BÉNÉDICTE (Marie-Élisabeth) DE CLERCQ, née à Bruges en 1735 de Pierre et de Robertine Potvlier, était entrée à Sainte-Godelieve le 6 novembre 1755 ; elle y reçoit l'habit le 22 janvier 1756 et y fait profession le 25 janvier 1757 (14). Elle était maîtresse des novices lorsqu'elle fut élue abbesse le 25 février 1772 (15). Sa patente est datée du 6 août suivant (16). Son élection

(1) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 885.

(2) *Registerbouch*, f^o 104 v^o.

(3) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 885. Il y a vingt-deux personnes à Sainte-Godelieve, pour l'entretien desquelles les ressources sont dérisoires ; il n'y a, il est vrai, que douze sœurs professes.

(4) *Registerbouch*, f^o 185 v^o. L'original se trouve aux A. A. S. G.

(5) *Registerbouch*, f^o 185. Le procès-verbal original aux A. A. S. G.

(6) A. A. S. G. et A. G. R., *Jointe des Amortissements*, 1039.

(7) *Registerbouch*, f^o 26. Ces ordonnances, délivrées le 17 novembre 1760, furent recopiées dans un exemplaire des Statuts de la réforme de Douai daté de 1721 (A. A. S. G.). Le monastère possède encore un beau portrait peint du prélat.

(8) *Registerbouch*, f^o 186.

(9) *Registerbouch*, f^o 106. La religieuse apportait en dot soixante livres de gros.

(10) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 886.

(11) Original aux A. A. S. G., La situation financière du monastère est telle qu'il est impossible aux conseillers d'imposer la moindre pension ; pour sauver le principe, le gouvernement invente alors le subterfuge suivant : l'abbaye est frappée d'une pension de cent florins et l'abbesse Laridon est désignée pour en être la bénéficiaire ; ce dont elle est avertie par une lettre de Jacques de Dorn, conseiller de l'impératrice, référendaire du département des Pays-Bas, datée du 20 février 1762 (A. A. S. G.). Le 6 février 1762 déjà, le gouvernement de Bruxelles lui avait donné des avis pour une meilleure administration du temporel et lui avait prescrit la nomination d'une « boursière » et la reddition annuelle des comptes de celle-ci à l'intervention des trois anciennes religieuses (A. A. S. G.).

(12) *Registerbouch*, f^o 186 v^o ; procès-verbal original aux A. A. S. G.

(13) *Registerbouch*, f^o 187.

(14) *Registerbouch*, f^o 107. Elle recevait une dot de cent livres argent courant.

(15) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 885 ; il y avait alors treize religieuses et cinq converses. La recette, par année commune de dix ans, était de 3.605 florins, la dépense de 3.997 florins. Les commissaires louent « la vie très frugale et pénitente » qu'on mène à Sainte-Godelieve. Aux A. A. S. G. un dossier de sept pièces concerne l'élection de B. De Clercq.

(16) Original aux A. A. S. G.

est confirmée le 26 septembre et elle reçoit la bénédiction abbatiale le 15 novembre 1772 des mains de l'évêque Jean Robert Caïmo (1). Benoîte De Clercq mourut d'un cancer du sang le 5 décembre 1782 (2) et fut inhumée dans la chapelle le 8 décembre (3). Elle laissait six cents florins en caisse. Les commissaires venus présider à l'élection d'une nouvelle abbesse feront entendre de nouvelles louanges : « cette communauté vit avec un arrangement et une économie égales à l'exacte régularité qui s'y observe (4) ».

MARIE-ANGÉLIQUE (Marie-Jacoba) **LARIDON**, née à Wielsbeke près de Courtrai le 28 septembre 1748, était fille de Joseph et d'Antonine Delporte. Elle entra au monastère le 2 juillet 1766 ; elle reçut l'habit le 29 septembre 1766 et fit profession le 7 octobre 1767 (5). Après avoir rempli quelques années la charge de maîtresse des novices, elle fut élue abbesse le 20 août 1783 (6). Sa patente porte la date du 30 mars 1784 (7). Elle fut installée le 21 juin et reçut la bénédiction abbatiale le 27 juin 1784 des mains de l'évêque F. G. Brenart (8). Le 12 avril 1787, en vertu des édits de Joseph II, elle doit déclarer les biens, revenus et charges de son monastère : les revenus s'élèvent à 4052 florins 9-3, les charges à 5.878 florins 8-4. Les moniales continuent donc à compter sur les aumônes pour équilibrer leur budget (9). Le despote éclairé ne les importuna pas davantage. Vinrent ensuite les jacobins. Le 1^{er} septembre 1794, l'abbesse est invitée à payer 14.884 livres pour sa quote-part à la contribution de quatre millions imposée à la ville et au Franc de Bruges par l'arrêté du 4 Fructidor an II. Ne parvenant pas à réunir cet argent, l'abbesse et sa communauté décident, le 13 février 1795, avec le consentement des vicaires capitulaires, de vendre leurs biens jusqu'à concurrence de cette somme (10). Le 9 avril 1796, l'abbesse doit donner à l'administration du département de la Lys (Bureau n° 5, 1^{re} section : esprit public) « la liste des individus composant sa communauté (11) » ; les religieuses sont au nombre de vingt, plus une novice. Quatre jours plus tard, nos religieuses sont taxées pour l'emprunt forcé à raison de cent livres par personne (12). Finalement elles sont « supprimées » en vertu de la loi du 15 Fructidor an IV, le 25 novembre 1796 (13). Après quelques années d'exil chez le citoyen van Huerne, l'abbesse Laridon put revenir en 1801 dans son monastère. Elle le retrouva plus pauvre qu'il ne l'avait jamais été. Pour se créer des ressources, pour se donner une raison d'être aux yeux de l'administration française, comme, après 1814, aux yeux des fonctionnaires hollandais du roi Guillaume, les religieuses ouvrirent une petite école et prirent quelques dames en chambre ; plus tard, suivant l'exemple des bénédictines de Menin, elles acceptèrent

(1) Procès-verbal aux A. A. S. G. ; cfr *Registerbouch*, f° 187 v°.

(2) *Registerbouch*, f° 188.

(3) Elle fut la dernière à jouir de ce privilège, aboli par Joseph II.

(4) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 885.

(5) *Registerbouch*, f° 109 v° ; cfr A. É. B., *Département de la Lys*, 1188.

(6) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 885.

(7) Elle repose, dans un dossier de vingt-cinq pièces, aux A. A. S. G. Marie-Angélique avait reçu, le 17 novembre 1783, l'avis de sa nomination ; la patente ne lui parvint que le 15 avril 1784 ; la raison du retard était que Joseph II était en voyage et ne rentra à Vienne que le 30 mars (*Registerbouch*, f° 188 v°).

(8) *Registerbouch*, *ibidem*.

(9) A. G. R., *Chambre des Comptes*, 46895, déclaration 22. Il est intéressant de comparer cette déclaration, avec celle qui a été donnée en 1783 : cette dernière accusait des revenus de 4.487 florins 9 sols, et des charges de 4.490 florins 7 sols.

(10) A. A. S. G., quatre pièces.

(11) A. É. B., *Département de la Lys*, 1188.

(12) A. A. S. G., lettre du receveur.

(13) Le 18 novembre, elles signent une lettre de protestation éditée dans le *Récueil* (sic !) *des protestations des maisons religieuses supprimées en la commune de Bruges*, 19, [Bruges], 1879 ; cette pièce a été souvent reproduite, notamment dans *Rond den Heerd*, III, 250, 1868 ; L. VANHAECKE, *Sinte Godelieve van Ghistel*, 137.

la garde de femmes aliénées. Quelques mois avant sa mort, l'abbesse Laridon avait dû s'adresser au roi, le 10 février 1819, pour obtenir l'autorisation de pouvoir continuer à utiliser la chapelle du monastère (1) ; la requête montre qu'à cette époque, l'accès de l'oratoire était complètement interdit au public (2). Marie-Angélique Laridon mourut le 2 juillet 1819 (3).

JOSEPHA (Catherine) WYNCKELMAN, née à Bruges, le 27 août 1760, de François-Joseph et de Marie-Barbe van der Beke de Cringen, appartenait à la noblesse brugeoise (4). Elle entra à Sainte-Godelieve le 15 mars 1785 ; elle prit l'habit de moniale le 7 août 1786 et fit profession le 9 août 1787 (5). Elle fut élue supérieure le 4 août 1819, durant l'exil de Monseigneur de Broglie, évêque de Gand. Le doyen Corselis, mandaté par le vicariat, vint l'installer le 8 août (6). Elle ne put jamais recevoir la bénédiction abbatiale, mais elle dut être réélue tous les trois ans pour satisfaire aux « statuts » de 1810, renouvelés en 1820 par le régime hollandais (7). Cinq ans avant sa mort, elle avait fait une chute qui l'avait laissée impotente, mais la communauté ne voulut pas pour cela renoncer à son autorité : on la considérait réellement comme abbesse. Madame Wynckelman eut à souffrir des vexations du roi Guillaume : le 12 juin 1824 le nombre des religieuses, novices comprises, avait été fixé à vingt-et-un ; les efforts de madame Wynckelman pour faire porter ce maximum à vingt-cinq seront rejetés par le roi des Pays-Bas (8). L'abbesse Wynckelman mourut le 27 mai 1831 ; elle fut enterrée le 31 mai par le doyen Corselis (9).

FÉLICITÉ DE LEGHERE, née à Staden en 1795, fille de Charles et de Marie-Catherine de Laey, entra en religion le 16 juin 1818, prit l'habit religieux le 18 août 1818 et fit profession le 30 août 1819 (10). Après avoir exercé la charge de maîtresse des novices, elle fut élue abbesse le 22 juin 1831 et installée le même jour par le doyen Corselis ; l'évêque de Gand lui ayant accordé la dispense d'âge nécessaire (11). Le 21 janvier 1834 Monseigneur Corselis, devenu entre temps archiprêtre de Bruges et vicaire général de Monseigneur F. R. Boussen, évêque de Bruges, vint rétablir la clôture abolie en 1796 (12). Cela fait, Madame de Leghere put recevoir la bénédiction abbatiale des mains de son ordinaire, le 11 février 1834 (13). Félicité de Leghere mourut le 8 juillet 1838 (14).

(1) Abbé PARENTY, *Histoire de Florence de Werquignœul*, 189.

(2) Copie dans les A. A. S. G.

(3) *Registerbouch*, f° 187 ; l'abbé PARENTY, *Histoire de Florence de Werquignœul*, 181, et, à la suite, F.-A. LEFÈVRE *Sainte Godelieve*, 267, l'appelle Marie-Jacqueline.

(4) Elle était parente du baron de Croeser, qui fut maire de Bruges successivement sous le régime français et sous le régime hollandais, et qui soutint efficacement les intérêts de sa parente en haut lieu. Généalogie dans J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, II, 103-104 ; fragment généalogique dans *Collationes Brugenses*, XLVIII, 351, Bruges, 1952.

(5) *Registerbouch*, f° 111.

(6) *Registerbouch*, f° 189 v°.

(7) On sait que le roi Guillaume, aussi bien que l'empereur Napoléon, se posait en adversaire résolu des vœux perpétuels, des supérieurs à vie et de l'exemption monastique ; le décret impérial du 18 février 1809 fut souvent rappelé, surtout à partir de 1820 (Circulaire du bourgmestre de Bruges, du 18 août 1820, envoyée notamment « A l'association religieuse dite de Sainte-Godelieve rue de Bouverie n° 27, à Bruges », A. A. S. G.).

(8) Décret du 6 juin 1824, communiqué aux religieuses par le bourgmestre de Croeser le 16 août 1824 (A. A. S. G.).

(9) *Registerbouch*, f° 189 v°-190.

(10) *Registerbouch* f° 115. Elle avait une sœur, Cornélie de Leghere, qui entra à Sainte-Godelieve le 29 août 1820 et mourut le 21 février 1868 sous le nom de Sœur Marie-Josèphe.

(11) *Registerbouch*, f° 190 v° (elle n'avait pas encore trente-sept ans, déclare l'auteur de ces pages, que je soupçonne d'être la sœur Félicité elle-même).

(12) *Registerbouch*, f° 34-35 v°. Les religieuses renonçaient, à ce moment, à tenir des pensionnaires et à soigner des malades aliénées.

(13) *Registerbouch*, f° 190 v° : c'était, remarque le chroniqueur, la première fonction épiscopale du nouvel évêque, quatorze jours après son installation sur le siège restauré de Bruges.

(14) *Registerbouch*, f° 191 v°.

GERTRUDE (Marie-Thérèse) MARTENS, fille d'Antoine et de Françoise van Coquelaere était née à Deinze en 1790 (1). Elle entra au monastère le 2 juin 1818, où elle reçut l'habit le 18 août suivant et fit profession le 30 août 1819 (2). Elle fut élue abbesse le 24 juillet 1838 et installée sur le champ par le chanoine de Vlaeminck, confesseur de la communauté, délégué de l'évêque. Elle reçut la bénédiction abbatiale le 4 septembre 1838 (3). Madame Martens mourut le 26 avril 1855 (4).

ALOYSIA (Marie-Lucie-Colette) MAHIEU, fille de Ferdinand-Jean et de Marie-Régine de Geest, née à Roulers en 1809, entre à Sainte-Godelieve le 4 juin 1832, où elle reçoit l'habit le 12 septembre 1832 et fait profession le 23 septembre 1833 (5). Elle est élue abbesse le 16 mai 1855 et installée le même jour (6). Elle reçoit la bénédiction abbatiale le 22 août 1855 (7). L'état des finances s'améliora grandement sous son abbatiat. Madame Mahieu en profita pour faire faire plusieurs travaux utiles, notamment pour faire construire un grand dortoir de vingt-quatre chambrettes. Elle mourut le 6 novembre 1876 (8) et fut enterrée le 9, en présence de Monseigneur Faict, évêque de Bruges (9).

MARIE-STANISLAS (Rosalie) VAN DE VELDE, fille de Léandre et de Marie-Pauline Goossens, née à Hamme en 1837, entre à Sainte-Godelieve le 23 juin 1857. Elle reçoit l'habit bénédictin le 15 septembre 1857 et fait profession le 28 septembre 1858 (10). Elle est élue abbesse le 19 novembre 1876 et reçoit la bénédiction abbatiale le 23 janvier 1877 (11). C'est l'abbesse van de Velde qui envoya, le 2 juillet 1899, douze religieuses de Bruges relever l'ancien cloître *ten Putte* à Ghistel. Elle y fit transporter la prétendue « tunique sans couture » de Godelieve (*het wondere naaisel*), une relique assez suspecte qui apparaît seulement en 1870 dans l'histoire du culte de la sainte (12). On peut reprocher à l'abbesse de s'être trop facilement dé faite de plusieurs trésors artistiques appartenant à son abbaye, notamment d'une châsse de sainte Godelieve qui datait peut-être du XV^e siècle (13). Madame van de Velde mourut le 19 août 1900.

GODELIEVE (Emma) VAN VYNCKT, née à Meigem près de Deinze le 7 juillet 1863, fille de Pierre et d'Amélie Baufort (Bafort), entre chez les bénédictines le 23 octobre 1884 ; elle reçoit l'habit le 20 janvier 1885 et prononce ses vœux le 9 février 1886. Élué abbesse le 21 septembre 1900, elle reçoit la bénédiction abbatiale des mains de Mgr G.-J. Waffelaert le 24 octobre

(1) Sa sœur Philippine avait fait profession à Sainte-Godelieve, le 4 décembre 1818, sous le nom de sœur Marie-Thérèse (*Registerbouch*, f° 114 v°).

(2) *Registerbouch*, f° 115.

(3) *Registerbouch*, f°s 191 v°-192 ; L. VANHAECKE, *Sinte Godelieve van Ghistel*, II, 138. Abbé PARENTY *Histoire de Florence de Werquignauw*, 182.

(4) *Registerbouch*, f° 192. L. VANHAECKE, *op. cit.*, II, 138, imprime par erreur « le 16 avril ».

(5) *Registerbouch*, f° 117.

(6) *Registerbouch*, f° 193 v°.

(7) *Rond den Heerd*, III, 250, 1868 ; L. VANHAECKE, *op. cit.*, II, 138.

(8) *Registerbouch*, f°s 193 v°-194 ; L. VANHAECKE, *op. cit.*, II, 138, se trompe de nouveau en imprimant « le 5 novembre ».

(9) Un portrait peint de l'abbesse Mahieu pend dans le grand parloir de l'abbaye de Sainte-Godelieve.

(10) *Registerbouch*, f° 120.

(11) *Registerbouch*, f° 194 v°.

(12) L. VANHAECKE, *Sinte Godelieve*, II, 116-121, est le premier qui en parle (le *Registerbouch*, — l'auteur aurait dû le signaler ! — n'en souffle mot) ; B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *Het wondere naaisel van de h. Godelieve*, dans *Collationes Brugenses*, XLVIII, 349-352, Bruges, 1952.

(13) *Collection du major Lambert d'Audenarde* (Catalogue), 46, n° 251 (et pl. 31-35) ; cfr M. ENGLISH, *Godelieve van Gistel*, 72.

suisant (1). Le 23 mars 1913 elle donne à l'abbé de Maredsous, Dom Columba Marmion, une côte de saint Gérard de Brogne, que les bénédictines de Bruges avaient reçue en 1646 de l'évêque de Namur, Englebert Desbois (2). Durant la première guerre mondiale, Madame van Vynckt et sa communauté cherchèrent un refuge à l'abbaye de Maredret ; elles quittèrent Bruges le 25 novembre 1917 et rentrèrent à Sainte-Godelieve le 16 mars 1919. Madame van Vynckt mourut le 9 avril 1927 (3).

ROBERTINE (Léontine) GIELE, née à Louvain le 4 juillet 1869, de Jean-François et de Marie Norke, entre chez les bénédictines de Bruges le 8 mai 1889. Elle reçoit l'habit le 7 août suivant et fait profession le 12 août 1890. Elle remplit quelque temps les charges de sacristine et de maîtresse des novices. Elle est élue abbesse le 20 avril 1927 et reçoit la bénédiction abbatiale le 14 juin suivant. Madame Robertine fêta le 26 avril 1939 le cinquantième anniversaire de sa profession (4). Elle mourut le 8 novembre 1949 (5).

NORBERTINE ROMMEL, née à Kachtem le 1^{er} septembre 1890, fille d'Alphonse et de Mathilde Olivier, fit profession le 29 avril 1914. Elle a été élue abbesse de Sainte-Godelieve le 25 novembre 1949 et a reçu la bénédiction abbatiale des mains de Monseigneur Henri Lamiroy le 27 décembre suivant (6). Au début de son abbatiat, une nouvelle aile du monastère, construite sur les plans de l'architecte A. de Geyter, fut inaugurée solennellement par Son Excellence Monseigneur Émile-Joseph De Smedt, évêque de Bruges, le 30 septembre 1954.

(1) Procès-verbal original aux A. A. S. G. ; L. VANHAECKE, *Sinte Godelieve van Ghistel*, II, 142, met « le 23 octobre ».

(2) *Revue liturgique et bénédictine*, III, 372-373, Maredsous, 1913 ; depuis la destruction de la châsse de saint Gérard à la révolution française, c'était une des rares reliques du saint encore existante.

(3) Un portrait de l'abbesse van Vynckt, peint par Flor. van Acker, orne le grand parloir de l'abbaye Sainte-Godelieve.

(4) Samuel [STEHMAN], *Le Laurier d'or*, dans *Les Cahiers de Saint-André*, II, 113-120, 1939 (avec une excellente illustration). Une brochure de seize pages a été imprimée à Louvain à cette occasion par des membres de la famille de la jubilaire : *Hulde aan de Hoogwaardige Mevrouw' abdis Donna Maria-Robertina Giele O. S. B. ter gelegenheid van haar Gouden jubileum op St-Jozefs Beschermfeest 26 April 1939* ; elle contient des vers néerlandais du Prof. Dr Rufin SCHOCKAERT.

(5) *Les Cahiers de Saint-André*, VI, 214, 1950. Il existe également un portrait peint de Madame Giele.

(6) *Les Cahiers de Saint-André*, VII, 6-9, 1950.

ABBAYE DE SAINTE-MARIE À NONNENBOSSCHE

Ecclesiola illa in solitudine nemoris quod Rumetra (1) vocabatur (vers 1113), quaedam ecclesia in honore Sancte Marie dicata (1123), ecclesia Sancte Mariæ in orientali parte Ypre sita (1145), sanctimonialia de Busco (1177), Ecclesia beate Mariæ in Rumetra (1180), ecclesia beate Mariæ de Busco (1181, 1201, 1216), sorores de Busco (1181), pauperes Christi sorores sub regulari habitu in Bosco degentes (1190), sanctimonialia de Boscho (1190), monasterium monialium de Nemore (1194), ecclesia beate Mariæ de Nemore (1194, 1197, 1202, 1205), ecclesia de Nemore juxta Ypram (1221, 1238, 1240), ecclesia sanctimonialium de Busco juxta Ypram (1248), li couvens dou Bos de les Ypre (1280), Nostre Dame du Bois lès Ypre (1416), Nonnebussche buuten Ypre (1516, 1526), l'abbaye du Bois les Ipre (1573, 1566), Nonnenbussche binnen Ipre (1656, 1689), Nonnenbossche à Ipre (1692) (2), les religieuses dites Nonnebosschen à Ypres (1796) (3).

SOURCES : On n'a pas conservé de chronique de l'abbaye de Nonnenbossche, mais quelques indices permettent de croire qu'il y en a eu une, qui est perdue (4). Au début du XVII^e siècle, le chanoine Charles van Houcke, archidiacre d'Ypres (1620) (5), publiait une *Epistola sive Appendix ad Origine, Auberto Miræo Antwerpiensi canonico collectore coenobiorum benedictinorum in Belgio*, Saint-Omer, 1607 (non paginé), qui est à la base de tout ce qu'on a écrit jusqu'à présent sur cette abbaye. Charles van Houcke est le restaurateur de Nonnenbossche au XVI^e siècle ; il tenait volontiers la plume et, dans un livre d'heures qu'il a eu jadis l'occasion de feuilleter en Grande-Bretagne, W. H. James Weale a relevé des annotations qui sont peut-être à la base de l'*Epistola* de 1607 (6). L'exemplaire utilisé dans cette notice se trouve à la Bibliothèque des Bollandistes à Bruxelles.

Le nécrologe, perdu, est maintes fois cité dans la *Gallia*, III, 515 ; V, 326, 343, 345-347, 353. Charles van Houcke l'avait utilisé auparavant (7).

(1) C'est le nom primitif du *Rumterbeek* qui arrosait la forêt (K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, XIII, 1007-1008).

(2) Actuellement commune d'Ypres, sur la route de Menin. Diocèse de Téroouanne, puis d'Ypres, depuis 1559.

(3) Voir les formes citées dans K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, XI, 495-500.

(4) Ch. van Houcke cite cependant un manuscrit où il a lu le récit de la visite de l'empereur Charles-Quint à Nonnenbossche en 1540. Tout récemment le P. D.-A. STRACKE vient de publier dans *Wetenschappelijke Tijdingen*, XVII, 287-288, 1957, une brève chronique du XVI^e siècle, copiée *ex parvo libro apud Nonnenbosschen* : l'épisode de 1540 n'y figure pas ; le document, d'ailleurs peu original, ne paraît pas avoir été compilé à l'abbaye même.

(5) Sur ce personnage, voir la notice d'H. DE SAGHER dans *A. S. E. B.*, LIII, 146, n. 1 et 2, 1903, et *Fragmenta*, I, 52-55.

(6) W. H. JAMES WEALE, *Livres d'heures d'origine flamande vendus à Londres en 1903*, dans *A. S. E. B.*, LIII, 142-147, 1903 ; cf. S. DE RICCI, *Les manuscrits de la collection Henri Yalès Thompson*, 15, 1926.

(7) A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 375, Cologne, 1641, le cite également, mais d'après VAN HOUCKE ; quant à L. VAN HOLLEBÈRE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, il connaît uniquement les extraits de nécrologe utilisés par Ch. van Houcke et la *Gallia*.

Les archives de Nonnenbossche ont disparu, exception faite du chartier et de quelques documents modernes (une centaine de pièces en tout) retrouvés à Vienne en 1859 et acquis par l'archiviste Gailliard pour le compte du Gouvernement belge. Ils sont aujourd'hui conservés au dépôt des Archives de l'État à Bruges en deux cartons (*Fonds Nonnenbossche*) (1). L. Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche de l'ordre de saint Benoit, près d'Ypres, 1101-1796, suivi du cartulaire de cette maison*, Bruges, 1865, a publié 49 de ces pièces (2) ; il y joignait le texte de dix autres chartes, actuellement perdues mais jadis publiées par Ch. van Houcke dans son *Epistola* et par A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 375-378, Cologne, 1641. Trois chartes (de 1194 et 1221) ont été retrouvées depuis ; elles sont aux Archives de l'État à Bruges : Nonnenbossche 6 bis et numéros bl. 3176 et 9177 (3). La charte de Baudouin, comte de Flandre, du 3 mars 1194 (Nonnenbossche 6 bis) a été publiée par A. van Zuylen van Nyevelt, *Een onuitgegeven oorkonde van 1194 voor de abdij van Nonnenbossche*, dans *A. S. E. B.*, LXXV, 73, 1932. Quelques-unes de ces chartes ont été imprimées ailleurs : on peut en trouver deux dans Miraeus-Foppens, *Opera diplomatica* (1123 et 1145), II, 1157 et 1166 ; la charte de Charles-le-Bon de 1123 peut se prendre également dans la *Gallia*, V, instr., 375, et dans F. Vercauteren, *Actes des comtes de Flandre, 1071-1128*, 159-160, n° 113. Cette dernière charte a été reproduite en lithographie dans L. Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, (en face de la page 58) ; en phototypie dans L. Beckers, *La Flandre des origines à 1815*, p. III, s. l., 1913 (4).

Il n'y a pas de cartulaire manuscrit de Nonnenbossche. Plusieurs actes concernant Nonnenbossche figurent dans des cartulaires d'abbayes voisines : G. Callewaert, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, 34 (charte de 1200), 126 (charte de 1272) Bruges, 1925 ; E. Feys et A. Néllis, *Les cartulaires de la Prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 73 (charte de 1246), 122-123 (chartes de 1253), 152 (charte de 1263) Bruges, 1880-1884 ; A. Pruvost, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 160 (charte de 1197) et 206 (charte de 1218), Bruges, 1875-1878 ; M. Vanhaeck, *Cartulaire de l'abbaye de Marquette* (Société d'études de la Province de Cambrai, Recueil 46), I, 189 (charte de 1259), Lille, 1937 ; une charte de 1223 (n. st.), délivrée par l'abbesse de Busco, se trouve dans le chartier de Messines (5).

Les archives de l'État à Bruges possèdent encore une douzaine de documents du XVII^e et du XVIII^e siècle, qui concernent Nonnenbossche : ce sont, pour la plupart, des procès : *Cumulus ecclesiasticus*, 398, 628, 786, 991, 1235, 1280, 1743, 1837, 2186, 2491, 2789. Il faut mettre à part *Cum. eccl.*, 786 : c'est une copie d'un *État des biens et revenus de l'abbaye de Nonnenbossche à Ypres (15 Brumaire an V)* tenu à jour jusqu'en 1818.

Aux Archives Générales du Royaume on trouve quelques dossiers relatifs aux élections abbatiales à Nonnenbossche : l'élection de 1619 (*État et Audience*, 926) ; les élections de 1658-1721 (*Conseil d'État*, 1272) ; les élections de 1741-1778 (*Conseil privé autrichien*, 884).

Aux Archives de l'Évêché de Bruges, dans l'inventaire manuscrit de Guillaume-Joseph Delvaux (XVIII^e siècle) 223, se trouve l'inventaire des papiers contenus dans le *loquet 132* des Archives, aujourd'hui dispersées, de l'ancien Évêché d'Ypres ; ils concernent les rapports de l'évêque d'Ypres avec l'abbaye de Nonnenbossche

Quelques pièces provenant de l'abbaye de Nonnenbossche étaient conservées, avant 1914, aux Ar-

(1) Ce sont les numéros 1 à 48, 51 et 59.

(2) Voir le rapport sur *Les Archives de l'État en Belgique de 1930 à 1936*, 215, Bruxelles, 1937. Ces chartes sont analysées dans l'*Inventaire moderne*, Y¹, 115-133.

(3) Le n° bl. 3176 est l'original d'une charte du 12 mars 1221 de la comtesse Jeanne de Constantinople (publiée fautive-ment par L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 102, n° 38, d'après l'édition de Ch. VAN HOUCKE) ; le bl. 9177 est un vidimus de 1431 de la charte précédente.

(4) Il existe une traduction flamande de ce catalogue : *Vlaanderen van de vroegste tijden tot in 1815, in het Nederlandsch bewerkt door H. BACCAERT*, s. l., 1913 ; la même planche s'y retrouve.

(5) A. É. B., bl. 11.578 ; cfr L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 104.

chives de la ville d'Ypres ; les inventaires d'E. de Sagher, *Notices sur les archives communales d'Ypres* 356, Ypres, 1898, et *Deuxième Supplément à l'Aperçu sommaire des diverses collections composant les Archives communales d'Ypres*, 8, Ypres, 1910, nous en ont seulement conservé le souvenir.

La notice d'A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 375-378, Cologne, 1641, suit assez servilement l'*Epistola* de Ch. Van Houcke citée parmi les sources. Les auteurs de la *Gallia*, V, 345-347, s'en inspirent également, mais ils ont complété le travail de Van Houcke ; de plus ils se sont, eux aussi, servi du nécrologe de Nonnenbossche. L. Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche de l'ordre de Saint-Benoît près d'Ypres 1101-1796*, Bruges, 1865, a mis en tête de son édition des chartes de cette maison une assez longue introduction et une liste des abbesses où il combine, d'une façon pas toujours heureuse, les renseignements de Van Houcke avec ceux de la *Gallia*. [F. Van de Putte] reproduit cette liste, en l'abrégeant, dans l'*Almanach der Bisdommen Gent en Brugge*, XXXIII, 174-177, 1867. A. Vandepereboom, dans la notice consacrée à l'abbaye de Nonnenbossche qu'il a insérée dans le t. III de ses *Yprians* (1), s'est également inspiré de L. Van Hollebeke. A. Angillis, *L'abbaye de Nonnenbossche, ses relations avec Zonnebeke*, dans *A. S. E. B.*, XIX, 82-88, 1867, a au contraire cherché à le compléter sur un point. De même J. Cordonnier, *Iets over de abdiij gezegd de Nonnenbosschen*, dans *De Toekomst van Ieper*, n° 285, 1867 : un article de journal bien fait mais pratiquement introuvable. Quelques notes sur les rapports de la comtesse Jeanne de Constantinople avec l'abbaye de Nonnenbossche dans Th. Luyckx, *Johanna van Constantinopel, gravin van Vlaanderen en Henegouwen*, 184, Anvers-Utrecht, 1946 (Verhand. van de Kon. Vlaamsche Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schoone Kunsten van België. Klasse der Letteren, VIII, n° 5) Le monastère d'Ypres est plus particulièrement étudié par J. E. Cornillie, *Ieper door de eeuwen heen*, 112 et 334-336, Ypres, 1950.

Bibliothèque : il ne reste aucun manuscrit, si modeste soit-il, originaire de Nonnenbossche. Ch. Van Houcke cite cependant un coutumier que les religieuses conservaient encore de son temps : *liber manuscriptus tam latino quam flandrico idiomate quem VSVM MONASTERII nuncunpant*. Était-ce dans ce coutumier qu'il a trouvé le récit de la visite de Charles-Quint, auquel il a déjà fait allusion, ou cette anecdote se trouvait-elle consignée dans un autre manuscrit ? On ne connaît pas d'écrivain de cette maison.

Iconographie et héraldique : Les armoiries de Nonnenbossche, inspirées d'un sceau disparu, représente la Vierge mère assise sur un banc dans un encadrement trilobé : voir *B. R.*, Ms. II 3577, f° 52 (début du XIX^e siècle) ; on les trouve également sur le plan d'Ypres imprimé en 1815 à Ypres chez Annoy-Vandevyver. Un cachet aux initiales (?) de la sœur Tenneke van Reninghe (1654) est signalé dans *Rond den Heerd*, VIII, 151-152, 1873. Un curieux panneau conservé au château de Beauvoorde, à Wulveringem, et daté de 1559, représente sous forme de rébus la devise suivante : = GHELYC DIE LELIE TVSCHEN DIE DOORNEN GROEYT ZOO ONDER DE DOCHTERS MYNE VERCOREN BLOEYT (2). Cette devise s'appliquerait à l'abbesse Louise de Lespinoy (*doorn*, épine) et l'écu écartelé qui y figure serait le sien (3). M. l'abbé M. English a publié une gravure de 1679 aux armes de l'abbesse Catherine van Acker (aux trois épis) (4). Le sceau de l'abbesse M. C. Bertram (de ... à trois feuilles de trèfle de ...) figure sur sa déclaration du 13 avril 1787 (5).

(1) *Ypres au XII^e siècle*, dans *Yprians*, III, 77-81.

(2) *Canticum canticorum*, II, 2.

(3) A. MERGHELYNCK, *Le fief-manoir dit « château de Beauvoorde »*, I, 247, Bruges, 1900 (cet auteur parle à tort d'un « blason funéraire » et donne la date inexacte de 1577) ; reproduction dans J. MULS, *Jhr A. Merghelynck en het kasteel Beauvoorde te Wulveringem* (Kon. Vlaamse Acad. voor Taal-en Letterkunde, X, n° 4), pl. 18, 1953.

(4) Le journal *La Patrie*, de Bruges, du 2 janvier 1937.

(5) A. G. R., *Chambre des Comptes*, registre 46898, déclaration 10.

Signalons enfin un souvenir artistique de cette maison : une croix de procession du XVI^e siècle, actuellement conservée à la cathédrale du Saint-Sauveur à Bruges (1).

L'építaphe de l'archidiacre Ch. van Houcke, inhumé dans la chapelle de Nonnenbossche à Ypres, est conservée dans la *Gallia*, V, 345.

* * *

L'évêque de Téroouanne, Jean de Warneton, vint consacrer, entre 1109 et 1113, une *ecclesiola* sise dans la forêt de *Rumetra* à une lieue d'Ypres (2). A cette occasion, il abandonna les dîmes auxquelles il pouvait prétendre et les droits qu'il pouvait percevoir à cet endroit au profit des *ancillae Christi* qui habitaient près de cette chapelle. Depuis quand se trouvaient-elles réunies en cet endroit ? Depuis 1101, répondent Ch. van Houcke et les historiens qui le suivent (3). Il est difficile de dire sur quoi se base cette tradition, mais elle paraît véridique : en 1123, le comte Charles le Bon fit don aux religieuses de douze bonniers de terres, *ob salutem anime mee et predecessorum meorum Rotberti avunculi mei et filii ejus Balduini* (4) ; la mention de ces deux comtes donne à penser que le monastère de Nonnenbossche fut fondé du vivant du premier de ces princes, c'est-à-dire entre 1093 et 1111.

La fondation eut lieu avec l'agrément du prévôt de Zonnebeke sur la paroisse duquel se trouvait l'*ecclesiola* de *Rumetra* : ce dignitaire était alors Lambert, archidiacre de Tournai. La charte de Jean de Warneton est également souscrite par le châtelain d'Ypres, Frumold (5). Sa famille possédait de grands biens dans la région où elle avait fondé la collégiale de Zonnebeke (6). La fondation des deux monastères serait donc le résultat d'un même dessein.

Zonnebeke était un monastère de chanoines réguliers. Les *sorores* de Nonnenbossche suivirent-elles quelque temps la règle de saint Augustin ? C'est possible, mais le fait eût été exceptionnel, à cette époque, au comté de Flandre. En tout cas il faut attendre 1261 avant de voir les religieuses qualifiées de *sorores... ordinis S. Benedicti* dans une bulle d'Urbain IV (7).

Très modeste, le couvent est gouverné à l'origine par des prieures. Mais la fortune du monastère s'accroît rapidement au cours du XII^e siècle. Les princes de la maison d'Alsace se montrent très généreux à son égard (8). La comtesse Jeanne de Constantinople entoure l'abbaye de faveurs particulières (9). Le nombre des religieuses augmente en proportion, si bien que l'évêque de Téroouanne, Lambert, élève, entre 1191 et 1197, la prieure Ava à la dignité d'abbesse. Les religieuses sont même obligées de reconstruire leur église, que l'évêque vient consacrer. La dédicace

(1) Elle est reproduite dans *Inventaire des objets d'art et d'antiquité des églises paroissiales de Bruges*, pl. 3, Bruges, 1848 ; notice dans A. COUVZ, *Inventaire des objets d'art qui ornent les églises... de la Flandre occidentale*, 244, n^o 21, Bruges, 1852.

(2) Sur la route d'Ypres à Menin au lieu dit 't Hooghe. La charte de Jean de Warneton est dans MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 1157 ; L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 57.

(3) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 375 ; D. LESCOUHER, *Geschiedenis van het herkelijk en godsdienstig leven in West-Vlaanderen*, 93 et 549, Bruges, 1926 ; seul dom U. BERLIÈRE, *Coup d'œil sur l'ordre bénédictin en Belgique*, 462, évite de préciser ; il écrit : « doit dater des premières années du XII^e siècle ».

(4) L. VAN HOLLEBEKE, *L'Abbaye de Nonnenbossche*, 58 ; F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre*, n^o 113.

(5) Le châtelain et ses fils souscrivent également la charte de Charles le Bon de 1123.

(6) Sur cette famille, à laquelle appartenait d'ailleurs le premier prévôt de Zonnebeke, voir A. VANDENPBEREBOOM, dans *Ypriana*, III, 233 sv. ; F. VERCAUTEREN, *Étude sur les châtelains comaux de Flandre du XI^e au début du XIII^e siècle*, dans *Études d'histoire dédiées à la mémoire d'Henri Pirenne par ses anciens élèves*, 446-449, Bruxelles, 1937.

(7) L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 122-123.

(8) *Ibidem*, 59-60, 60-64.

(9) *Ibidem*, 91, 93, 98, 102, 105 et 108 ; Th. LUYKX, *Johanna van Constantinopel, gravin van Vlaanderen en Henegouwen*, 184.

eut lieu, vraisemblablement, en 1197, car, à cette date, le prélat fit don au monastère d'une partie de la dîme de Warhem (1).

A une époque inconnue, mais qui doit se situer au cours du XII^e siècle, l'abbaye de Nonnenbossche reçut des reliques importantes de sainte Pharaïlde ; elles devinrent dans la suite l'objet d'un pèlerinage ; au XV^e siècle ces reliques étaient conservées dans deux reliquaires (2). Les reliques et la châsse disparurent à la Révolution française.

GEILA est inscrite comme prieure de Nonnenbossche dans le nécrologe du monastère à la date du 30 septembre. Ch. Van Houcke et la *Gallia* la font vivre avant 1197 (3).

AVA est citée comme prieure dans la bulle d'Urbain III de 1181 confirmant la constitution d'une rente de cinquante sous faite au monastère de Nonnenbossche par Gertrude, comtesse de Maurienne (4). Sous le gouvernement de cette prieure le monastère voit ses revenus considérablement augmentés par de nombreuses donations (5). Cette prospérité est sans doute le motif pour lequel l'évêque de Térouanne, Lambert (1191-1207), élève le prieuré au rang d'abbaye et confère la bénédiction abbatiale à Ava, avant mai 1197 (6). Le même prélat vint consacrer la nouvelle église de Nonnenbossche, peut-être en mai 1198, car l'évêque donna à la communauté, à cette date, une part de la dîme de Warhem (7). Au mois d'août 1198, Ava échangeait avec Gilles de Odegem des terres sises à Aarsele et à Kuurne contre d'autres gisant à Geluvelt (8). Elle est en contestation avec l'abbé de Zonnebeke au sujet de l'offrande annuelle d'un cierge d'une livre ; le litige est réglé en 1200 grâce à la générosité de l'évêque Lambert de Térouanne (9) ; l'abbesse adhère à la sentence de l'ordinaire le 19 juin 1200 (10). Ava est inscrite le 2 mars au nécrologe de l'abbaye (11).

L. reçoit en 1216, de Guillaume Scharvin, bourgeois d'Ypres, une mesure de terre sise le long de la route de Commines. Il n'y a pas, dans le nécrologe, de noms d'abbeses commençant par cette lettre, mais nous n'avons plus l'original de l'acte de donation de 1216 (12).

(1) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 160. Voir plus bas, n. 7.

(2) Les reliques de sainte Pharaïlde reposaient depuis 1073 dans l'église castrale du *portus* gantois, c'est-à-dire dans la collégiale Sainte-Pharaïlde (M. GYSSBLYNG et A. C. F. KOCU, *Diplomata belgica*, n° 144) ; les comtes, propriétaires du *castrum* et de son église, pouvaient évidemment en disposer. On ne possède aucune donnée sur l'histoire des reliques et de la collégiale de Sainte-Pharaïlde entre 1073 et 1366 (*AA. SS.*, Janvier I, 173), mais il est peut-être permis de faire un rapprochement entre la générosité de Philippe d'Alsace pour le prieuré de Nonnenbossche et la reconstruction par ce prince du *castrum* gantois.

(3) *Secunda priorissa scribitur*, dit Ch. van Houcke, qui met la prieure Ava avant elle. Il fait erreur en dédoublant la prieure-abbesse Ava, car il n'y avait qu'une seule Ava, semble-t-il, inscrite au nécrologe. La *Gallia* ajoute une troisième prieure, Anna, qui vivait en 1177 et qui mourut un 11 février : c'est possible et, dans ce cas, il faut placer cette Anna entre Geila et Ava. De toute manière, on ne connaît que deux prieures et non pas trois. L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 51, a suivi ici la *Gallia*, V, 345.

(4) L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 64 ; J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden*, II, n° 287, Berlin, 1934.

(5) Voir L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 59-68.

(6) A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de Bergues-Saint-Winoc*, I, 160.

(7) *Ibidem* ; à la suite d'une contestation avec l'abbé de Bergues-Saint-Winoc, la charte de l'évêque Lambert pour Nonnenbossche fut cédée, en 1218, avec la dîme de Warhem aux moines de Bergues : c'est ce qui explique qu'elle manque dans le chartrier de Nonnenbossche et qu'elle figure aujourd'hui dans le cartulaire de Bergues-Saint-Winoc.

(8) L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 73.

(9) *Ibidem*, 75 ; A. ANGILLIS, *L'abbaye de Nonnenbossche*, dans *A. S. E. B.*, XIX, 84, 1867.

(10) A. ANGILLIS, *L'abbaye de Nonnenbossche*, dans *A. S. E. B.*, XIX, 84, 1867 ; C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, n° 29, Bruges, 1925.

(11) Ch. VAN HOUCKE, *Epistola* ; *Gallia*, V, 345 ; L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 51.

(12) A. ANGILLIS, *L'abbaye de Nonnenbossche*, dans *A. S. E. B.*, XIX, 85, 1867 ; C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, n° 38.

BÉATRICE est en contestation avec l'abbé de Bergues-Saint-Winoc au sujet de la dîme de Warhem, que l'abbaye de Nonnenbossche possédait en partie depuis 1197. Le pape Honorius ayant nommé des arbitres, ceux-ci obtinrent la renonciation de l'abbesse à cette dîme, moyennant le paiement d'une somme de 100 marcs. L'évêque de Téroouanne, Adam, confirma cette sentence le 8 septembre 1218, et l'abbesse délivra, le 27 décembre suivant, quittance de la somme fixée (1).

MARGUERITE. On conserve d'elle une lettre du 16 mars 1246 (n.st.) au sujet de l'emploi d'une aumône de huit livres faite à Nonnenbossche par l'évêque Lambert de Téroouanne (2), et deux autres lettres de septembre 1253 au sujet de la vente de sept mesures et quarante verges de terre au chapitre de Saint-Martin à Ypres (3). De plus, c'est elle sans doute cette abbesse M. qui ratifie, en octobre 1259, la vente à l'abbaye de Marquette d'une terre à Cans ayant appartenu à Baudouin de Cans et à sa fille Philippe, religieuse à Nonnenbossche (4). Il n'est donc pas prudent d'identifier notre Marguerite avec la Marguerite I de Ch. van Houcke, morte, d'après cet auteur, « avant d'avoir reçu la bénédiction abbatiale (5) ».

AGATHE appose son sceau à une sentence arbitrale du 13 juin 1272 au sujet de dîmes à payer à l'abbaye de Zonnebeke (6). Elle mourut un 16 décembre. D'après le nécrologe elle aurait été inhumée devant la chapelle Saint-Adrien (7).

ÉLISABETH DE TORCHY (8) figure dans un acte de 1274 du cartulaire de Wevelgem (9) ; le 8 janvier 1278 (n.st.) elle cède en bail à perpétuité à cette même abbaye un moulin situé près de Courtrai (10). Élisabeth serait morte un 23 avril d'après le nécrologe (11).

(1) A. PRAVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 203, 204 et 206 ; la charte de l'évêque de Téroouanne prévoit la remise au prieur de Bergues du titre de propriété conféré en 1197 à l'abbesse de Nonnenbossche. On s'explique donc l'absence d'un document aussi important du chartrier des moniales.

(2) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin*, n° 162.

(3) *Ibidem*, II, nos 182 et 183 ; cfr n° 228.

(4) A. D. N., 33 H 31, n° 487 ; éd. M. VANHAECK, *Cartulaire de l'abbaye de Marquette* (Société d'Études Prov. Cambrai, Recueil 46), I, n° 197 ; cfr nos 246 et 248, Lille 1937.

(5) L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 55, cite une autre abbesse Marguerite, morte le 22 août, qu'il identifie avec une « abbesse » Marguerite Provyms. A tort, car cette Marguerite Provyms était simple religieuse. Il se pourrait donc que le 22 août soit la date de décès de notre Marguerite I.

(6) L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 123-126 ; cfr C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, 126, Bruges, 1925.

(7) La date de décès est donnée par Ch. VAN HOUCKE, *Epistola* et la *Gallia* ; l'endroit de sa sépulture est indiqué par la *Gallia* et L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 52. Sous l'abbatit d'Agathe, ou peut-être encore de Marguerite, après le 14 octobre 1266, l'abbaye est taxée à 8 livres tournois par les receveurs du cardinal de Brion levant la dîme pour la Croisade de saint Louis (*A. S. E. B.*, XIV, 275, 1855-1856).

(8) Le nom de Torchy est une supposition de Ch. VAN HOUCKE, *Epistola* ; la *Gallia* ajoute prudemment *forte ipsa est Elisabeth van Torsy quae jacet ante novam portam in ambitu Margaritae* : si le *forte* est repris à la notice du nécrologe aujourd'hui disparu, il faut reconnaître que l'auteur de ce document n'avait déjà plus des notions très précises sur la succession des abbesses de Nonnenbossche ! Le P. Desideratus [SLEMBROUCK], *De abdij's Hemelsdale, 1237-1796*, 57-58, Westmalle [1949], croit que l'*Elisabet abbatissa de Valle Celi juxta Ypram*, dont il est question dans un acte du *Cartulaire de la prévôté de Saint-Martin d'Ypres* (éd. E. FEYS et A. NÉLIS, II, 204, n° 288) est en réalité une abbesse de Nonnenbossche. C'est possible, mais non certain.

(9) A. G. S. B., *Fonds Wevelgem*, cartul. flamand, f° 56.

(10) A. S. E. B., VI, 191, Bruges, 1844 ; le moulin en question se trouvait probablement sur l'alleu cédé en 1197 à l'abbaye de Nonnenbossche par Lambert de Vichte (L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche près d'Ypres*, 70 et 71, Bruges, 1865), à moins qu'il ne s'agisse du moulin donné aux religieuses par Baudouin de Constantinople à la même date mais dont l'emplacement n'est pas désigné.

(11) Ch. VAN HOUCKE, *Epistola* ; *Gallia*, V, 346. En août 1294 « l'abbesse de Nonnenbossche » est imposée à six livres, six sols pour l'armement des côtes de Flandre contre l'Angleterre (Ch. POR, *L'armement des côtes de Flandre en 1294*, dans *B. C. R. H.*, 4^e série, XI, 175, 1883).

De Béatrice II Monts à Jeanne Maelbeke, Ch. van Houcke, suivi par la *Gallia*, donne une série de onze abesses dont les noms auraient été relevés dans le nécrologe du monastère. Malheureusement les sources ne permettent pas de préciser la chronologie de ces abesses. Nous nous bornons donc à reproduire cette série telle que nous la trouvons dans l'*Epistola* (1). Les références que nous avons pu réunir concernant les premières abesses de Nonnenbossche font apparaître combien la succession donnée par van Houcke est sujette à caution.

BÉATRICE II MONTS, inscrite le 5 février.

AGNÈS VAN DEN BOGAERDE, inscrite le 28 avril (2).

CATHERINE VAN DE PITTE, inscrite le 1^{er} juin (3).

BÉATRICE III VAN HOUTKERKE, inscrite le 14 septembre.

MEYSENDE MAGRETS, inscrite le 4 septembre.

JEANNE DE RUDDERVOORDE, inscrite le 24 août.

COLINE RUFFENS, inscrite un 16 février.

MARGUERITE II VAN DEN BUSSCHE, morte un 22 août. La « tradition » du monastère assurait, du temps de Ch. van Houcke, que c'était une sainte femme et aimait à rappeler, à son propos, une anecdote édifiante, qu'on peut retrouver dans l'*Epistola* de l'archidiacre.

EUPHÉMIE DE GAMAPES inscrite le 9 juin.

MARGUERITE III VAN LAUWE, inscrite le 1^{er} mars.

ANNA VAN SCHELUWE (4), morte le 11 février.

JEANNE VAN MAELBEKE mourut le 12 avril 1455 et fut ensevelie au milieu du chœur, devant l'autel. Elle est peut-être cette abesse de Nonnenbossche qui fut bénie à Poperinge, en l'église Saint-Bertin, le 18 juin 1394 (5). Dans ce cas, c'est Jeanne van Maelbeke qui reçut, le 12 décembre 1416, des lettres patentes de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, l'autorisant à faire transporter dans son abbaye, malgré les prescriptions contraires, des grains recueillis à Lezennes dans la châtellenie de Lille (6).

(1) La *Gallia*, suivant sa coutume, déforme les noms propres flamands. L. VAN HOLLEBEKE relève soigneusement ces graphies fantaisistes et y ajoute parfois une autre de son cru. Sauf indication contraire, nous maintenons la forme donnée par VAN HOUCKE, quitte à en moderniser parfois l'orthographe. — La *Gallia* a relevé, dans l'obituaire semble-t-il, des indications sur le lieu de sépulture des anciennes abesses, que Ch. VAN HOUCKE donne rarement ; ces indications ont été reprises par L. VAN HOLLEBEKE.

(2) Dans la *Gallia* V, 346, on trouve cette Agnès identifiée avec une autre morte le 3 octobre ; voir L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 52.

(3) La *Gallia*, qui a lu « van de Putte », donne deux abesses de ce nom : il n'y en a cependant qu'une seule, morte un 1^{er} juin.

(4) Peut-être van Gheluwe (aujourd'hui Geluwe), une localité située entre Ypres et Menin, à une quinzaine de kilomètres de Nonnenbossche.

(5) D. HAIGNERÉ et O. BLEU, *Les chartes de Saint-Bertin d'après le Grand Cartulaire de dom Charles-Joseph Dewitte*, III, n° 2068, Saint-Omer, 1895 (l'original ne donne pas non plus le nom de cette abesse).

(6) L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye*, 129-131. — En 1413, à l'occasion du concile de Pavie, les religieuses de Nonnenbossche sont imposées de trois couronnes (E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 614, Bruges, 1880-1884).

CATHERINE VAN SCHELUWE mourut le 21 septembre 1473 (1).

CHRISTINE 'S PLANTERS fit confectionner une nouvelle châsse destinée à conserver les « grandes reliques » de sainte Pharaïlde ; les « petites reliques » se trouvaient déjà dans une cassette en argent, don de la soeur converse Barbe Cauweraerts (2). Christine 's Planters mourut le 12 septembre 1497 et fut enterrée devant l'autel de sainte Madeleine (3).

MARIE SECX, née à Wulpen, près de Furnes, semble avoir connu un abbatiat prospère. Elle acheta, le 18 avril 1513, à l'abbaye des Dunes une maison sise à Ypres dans la rue Saint-Jacques, appelée « t huus van den Dunen » avec trois autres petites habitations et le fonds, le tout pour deux cents livres de gros, monnaie de Flandre (4). A Nonnenbossche elle fit refaire le pavement du cloître ; elle fit également copier des antiphonaires. Elle mourut le 21 avril 1521 ou 1522 ; la *Gallia* a conservé le texte de sa notice nécrologique (5). Elle fut enterrée dans le choeur des religieuses sous une épitaphe qui fut transportée à Ypres après la restauration de l'abbaye au XVII^e siècle.

MARGUERITE IV THIBAUT était âgée de 66 ans, en mars 1554, et abbesse depuis 32 ans ; elle a donc été élue en 1521 ou en 1522 (6). Le 14 octobre 1526, elle termine un différend avec l'abbaye de Messines au sujet d'une rente de quatre rasières de froment due à son monastère (7). Elle fit don à son abbaye d'une croix d'argent (8). Sous le gouvernement de cette abbesse, le 11 novembre 1540, Charles-Quint aurait visité l'abbaye, en compagnie de sa soeur, la reine de Hongrie, au cours d'une chasse dans les bois de Nonnenbossche (9). Marguerite Thibaut mourut le 29 août 1557 (10). A son décès, le monastère comptait dix-sept moniales (11).

LOUISE DE L'ESPINOY, née en 1512, était la fille d'Étienne et de Catherine Nigri, et la nièce de l'évêque d'Anvers Philippe Nigri (12). Elle exerçait depuis trois ans la charge de prieure, lorsqu'elle fut élue abbesse de Merkem, le 29 mars 1554 (13). Elle revint à Nonnenbossche en 1557 pour gouverner cette abbaye à la mort de Marguerite Thibaut (14). Elle vécut le pillage de son

(1) *Gallia*, V, 346 ; Ch. VAN HOUCKE, *Epistola*. La *Gallia* seule donne l'année du décès.

(2) Ch. VAN HOUCKE, *Epistola* ; L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 54, n. 1.

(3) Ch. VAN HOUCKE, *Epistola*. La *Gallia*, V, 346, seule indique l'année du décès.

(4) A. É. B., *Fonds de Nonnenbossche*, n° 84-88 ; cfr L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye*, 36-37, et A. S. E. B., VI, 18, 1844.

(5) *Gallia*, V, 346 et L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye*, 54, n. 2.

(6) A. G. R., *État et Audience*, 896.

(7) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*, 324, n° 127, Ypres, 1912 ; cfr 261, n° 11, et 263, n° 14 ; L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 104.

(8) Sa notice nécrologique citée dans la *Gallia*, V, 346.

(9) Ch. VAN HOUCKE, *Epistola* ; repris dans L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye*, 54, n. 3.

(10) *Gallia*, V, 346 ; Ch. VAN HOUCKE ne donne que le jour du décès.

(11) A. G. R., *État et Audience*, 896. — Après Marguerite Thibaut, L. VAN HOLLEBEKE, à la suite de la *Gallia*, insère une abbesse Catherine van de Putte, mais il remarque qu'elle ne se trouve pas dans la liste dressée par l'archidiacre VAN HOUCKE (cfr plus haut 276). Après Catherine van de Putte, VAN HOUCKE et la *Gallia* citent une Marguerite Provyns. Il n'y a pas eu, croyons-nous, à Nonnenbossche d'abbesse de ce nom ; nous connaissons seulement une simple religieuse ainsi nommée, qui, le 29 mars 1554, était âgée de quatre-vingt trois ans (A. G. R., *État et Audience*, 896).

(12) J. CORDONNIER, *Iets over de abdy gezegd de Nonnenbossche*, la dit « fille d'Étienne, seigneur de Ligne ». Je ne sais sur quels documents il s'appuie ; je pense qu'il confond la famille de notre abbesse avec celle des princes de Lespinoy, de la maison de Melun. Sur la famille maternelle de Marguerite, voir J. Th. DE RAADT, *Philippe Nigri, chancelier de l'ordre de la Toison d'Or... premier évêque d'Anvers*, dans *Bull. Cercle archéol. littéraire et artistique de Malines*, III, 60-80, 1892 ; voir aussi *Épigraphie du département du Pas-de-Calais*, V, fasc. 3bis, 283 et 301, Laval, 1932.

(13) A. G. R., *État et Audience*, 896.

(14) A. G. R., *État et Audience*, 896.

monastère par les bandes du prédicant Sébastien Matte (1). L'évêque d'Ypres vint à Nonnenbosche, le 14 janvier 1570 réconcilier l'église profanée et consacrer un nouvel autel (2). Cependant l'année suivante, l'abbaye est de nouveau assaillie par les hérétiques. L'abbesse, qui n'a pu fuir à temps, à cause de ses infirmités, est grièvement blessée (3). Le 26 novembre 1571, le duc d'Albe donne son consentement à un transfert des religieuses en ville, mais le moment se prêtait mal à une opération de ce genre. En 1579, l'église de Nonnenbossche fut incendiée, pour des raisons stratégiques, par les calvinistes, maîtres d'Ypres. Le 16 août 1580, les religieuses qui vivaient à Ypres, furent dispersées (4). Mais elles purent se regrouper en 1585 (5). Leur abbesse mourut à Ypres, le 7 décembre 1586 et fut enterrée dans l'église voisine de Saint-Jacques (6).

MARIE VAN DER MERSCH (7), fille de Corneille (8), est nommée abbesse le 15 janvier 1587 (9). En 1600, le nouvel évêque d'Ypres, Pierre Simons, invitait les religieuses à reprendre la vie commune (10); sans doute songeait-il également à leur imposer la clôture prescrite par le concile de Trente, mais l'exiguïté du refuge habité par les religieuses mettait obstacle à ce projet. C'est alors qu'intervint l'archidiacre Charles van Houcke, à qui le prélat avait confié la garde de ces pieuses femmes. Il prit sur lui les frais de la construction d'une chapelle et d'un dortoir, à condition que les religieuses lui promissent de n'y laisser entrer aucun homme (11). L'évêque d'Ypres posa, le 5 octobre 1604, la première pierre du nouveau monastère; le 5 août 1605, il approuva officiellement la « fondation » de son archidiacre (12); le 11 septembre 1605, il consacra l'église en l'honneur de sainte Marie et de sainte Pharaïlde (13). Marie van der Mersch mourut peu avant le 1^{er} décembre 1618 (14).

(1) I. L. A. DIEGERICK, *Archives d'Ypres. Documents du XVI^e siècle faisant suite à l'inventaire des chartes*, I, 58 et 207, Bruges, 1874, [J. J. LAMBIN], *Relation de ce qui est arrivé à Ypres depuis juin 1566 jusqu'au mois d'août 1587*, dans *A. S. E. B.*, VI, 222, 1844; F. VAN DE PUTTE, *Analectes pour servir à l'histoire des troubles de la Flandre occidentale au XVI^e siècle*, dans *A. S. E. B.*, XXIV, 295, 1872; E. DE COUSSEMAKER, *Troubles religieux du XVI^e siècle dans la Flandre maritime*, IV, 39, Bruges, 1876. Notons ici qu'une religieuse au moins s'était laissé gagner aux doctrines nouvelles: le 13 mars 1567, les échevins de Nieuport écrivent à leurs collègues d'Ypres pour leur donner des détails au sujet d'une nonne fugitive qui vient de s'embarquer à Nieuport sous des habits d'emprunt (I. L. A. DIEGERICK, *Documents du XVI^e siècle faisant suite à l'inventaire des chartes*, III, 318); faut-il l'identifier avec Élisabeth van der Beke, cette religieuse qui vivait, après 1574, avec le prier apostat des chartreux de Bruges, Jean van Yperen (*A. S. E. B.*, LXXXIII, 197 et 200, 1940-1946, cfr *A. E. B.*, bl. 5650)?

(2) Ch. VAN HOUCKE, *Epistola*. Martin Rythovius était déjà venu à Nonnenbossche, le 11 novembre 1562, à la veille de sa joyeuse entrée dans sa ville épiscopale.

(3) Ch. VAN HOUCKE, *Epistola*; L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye*, 35.

(4) L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 38 et 39.

(5) Ch. VAN HOUCKE, *Epistola*; L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye*, 40; on voit comment il faut comprendre l'assertion de certains auteurs (par exemple A. C. DE SCHREVEL dans *A. S. E. B.*, LXXV, 14, 1932) suivant laquelle l'évêque P. Simons « appela à Ypres les bénédictines de Nonnenbossche, en 1585 ».

(6) A. SANDBRUS, *Flandria illustrata*, I, 378, Cologne, 1641; la *Gallia* ne donne pas le jour du décès. J. Th. DE RAADT, article cité, 71 n. 1: « L'abbesse de l'Espinoy décéda le 19 octobre 1586 ». — Après Louise de L'Espinoy, la *Gallia* V, 347, et L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye*, 55, insèrent dans la liste des abbesse une Christine de Wevelgem inconnue de Ch. VAN HOUCKE. Cette Christine de Wevelgem était inscrite à la date du 25 août dans le nécrologe. Était-elle abbesse?

(7) L. VAN HOLLEBEKE a corrigé en « van der Meersch »; les deux formes existent et peuvent s'appliquer à la même famille.

(8) JAMES WEALE, *Livres d'heures*, dans *A. S. E. B.*, LIII, 145, 1903.

(9) A. G. R., *État et Audience*, 926, f^o 122.

(10) A. PASTURE, *La restauration religieuse aux Pays-Bas catholiques sous les archiducs Albert et Isabelle*, 317, Louvain, 1925.

(11) Ch. VAN HOUCKE a fait lui-même le récit de cette « restauration » dans son *Epistola* de 1607; à compléter à l'aide des notes publiées par JAMES WEALE dans *A. S. E. B.*, LIII, 142 sv., 1903.

(12) JAMES WEALE, *Livres d'heures*, dans *A. S. E. B.*, LIII, 146, 1903.

(13) *Ibidem* 144; le 3 février 1745, l'évêque d'Ypres transfère la fête de la dédicace du *Dominica proximioro calendis Septembris* au 3^e dimanche de septembre: *A. E. B.*, *Acta Episc. Ipr.*, 95, f^o 6.

(14) A. G. R., *État et Audience*, 926, f^o 100. La *Gallia*, V, 347, indique le 20 des calendes d'octobre: il doit y avoir une erreur: il n'y a que 18 jours avant les calendes d'octobre.

MARIE DENYS succéda à Marie van der Mersch. Elle était née en 1577 et avait fait profession en 1598. Ses patentes portent la date du 5 mars 1619. Au moment de son élection, il y avait à Nonnenbossche treize religieuses ; les revenus de la maison s'élevaient à 4.000 livres parisis (1). Marie Denys fit élever plusieurs bâtiments conventuels (2), notamment un réfectoire (3). Elle mourut le 14 janvier 1636.

MADELEINE DE HARDUIN, fille de Jean, née vers 1583 ou 1584, fit profession vers 1605 (4). Ses patentes sont du 11 septembre 1636 (5). Madeleine de Harduin avait déjà rempli l'office de prieure l'espace de neuf ans (6). Elle mourut le 7 janvier 1658.

CATHERINE VAN ACKER fut élue le 29 janvier 1658 ; ses patentes portent la date du 5 juin 1658. Au moment de son élection il y avait dix-huit religieuses. Les revenus étaient de 10.360 livres, mais les charges dépassaient la recette, et l'avenir était fort sombre (7). Catherine van Acker décéda le 22 mai 1680, à l'âge de 69 ans (8). Il existe une image de sainte Pharaïlde aux armes de cette abbesse (9).

MARIE-JEANNE DE KEERLE, fut nommée par Louis XIV en 1682 (10). Le 11 juin 1689, elle signe le reçu de la rente de froment servie par les religieuses de Messines (11). Le 23 janvier 1693, elle assiste à une assemblée des abbés du diocèse d'Ypres (12). Dans un différend avec le sieur L. Terlinck de Bellemotte, contrôleur général des forêts, en 1707, elle porte le titre d'« abbesse et de comtesse de Nonnenbossche » (13). Ce différend se termine à l'amiable ; de même, en 1702, le procès qu'elle mène depuis 1691 contre le bourgmestre et les échevins d'Hollebeke (14). Marie-Jeanne de Keerle mourut le 31 décembre 1718 (15).

(1) A. G. R., *État et Audience*, 926, f° 100.

(2) Sa notice nécrologique citée par la *Gallia* et L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye*, 55.

(3) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 378 ; L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye*, 42, renchérisant sur les affirmations de SANDERUS, parle de « la splendeur » des constructions dues à cette abbesse ; il faut en rabattre : elles étaient très modestes ; un état de biens, dressé le 5 novembre 1796, parle d'une « maison très ancienne, peu spacieuse et ayant un fort petit jardin » et d'une « église très petite » (A. É. B., *Cum. eccl.*, 786).

(4) A. G. R., *État et Audience*, 926, f° 110.

(5) A. G. R., *Conseil d'État*, 1272 (ancien 51 B) ; en 1778, le dossier de Madeleine de Harduin était déjà égaré : A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 884 (ancien 1455). Une réflexion d'un religieux bavarois, le P. Moechner, datée de 1651, témoigne de la haute réputation dont jouissaient, à cette époque, les moniales de Nonnenbossche (*Annales Soc. arch. Bruxelles*, XVI, 284, 1902). Le comte Eric de Diesbach-Belleruche, à Faulx-les-Tombes, possède une adoration des mages peinte dans la région d'Ypres, à la droite de laquelle une abbesse s'est fait représenter ; sur le cadre figure le texte suivant : « *Memoria Juffrouw Madeleine Harduin, fa d'Heer Jans* » (Communication de M. l'abbé A. Deschrevel).

(6) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 378.

(7) A. G. R., *Conseil d'État*, 1272 ; *Gallia*, V, 347.

(8) *Gallia*, V, 347 ; L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye*, 55.

(9) Reproduite dans le journal brugeois *La Patrie*, du 2 janvier 1927.

(10) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 884. La *Gallia* indique fautivement 1680 ; L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye*, 56, fait la correction. — Un curieux document daté du 24 mai 1683 (A. D. N., série B, 19459, pièce 3), concerne une intervention des vicaires généraux d'Ypres à Nonnenbossche : ils refusent d'admettre la sœur Jeanne Gobert à la profession, parce que celle-ci ne veut pas se confesser au confesseur ordinaire. Un épisode de la crise janséniste ?

(11) A. É. B., *Fonds de Nonnenbossche*, n° 106.

(12) V. PIL, *Afkoopng van 't Oeconoomaat der abdij van 't bisdom Ieper in 1693*, dans *A. S. E. B.*, LXIII, 249, 1913.

(13) A. É. B., *Fonds de Nonnenbossche*, n° 105.

(14) A. É. B., *Cumul. eccl.*, 2186 ; A. ANGILLIS, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 87, signale un autre procès intenté, vers 1705, par l'abbesse contre l'abbé de Zonnebeke.

(15) A. G. R., *Conseil d'État*, 1272. L. VAN HOLLEBEKE assure qu'elle est décédée en 1721, mais c'est une supposition de sa part. En réalité le siège abbatial resta vacant plus de deux ans pour des raisons que j'ignore.

FRANÇOISE BURETTE est née à Kemmel en 1672. Elle fut élue abbesse le 8 février 1721 ; elle avait été « vestiaire » et avait vingt-cinq ans de profession. Le 16 mai 1721, ordre est donné de sceller ses patentes ; les droits de scel furent acquittés le 20 mai suivant. A cette date, il y avait dix-huit religieuses. Les revenus étaient de 3000 florins mais la dette était de 3.662 florins ; les bâtiments étaient en très mauvais état et réclamaient pour 1.600 livres de réparations urgentes (1). Nonobstant cette situation obérée, les religieuses de Nonnenbossche prêtent, en 1722, de l'argent aux moines de Saint-Jean-au-Mont, dont le monastère a été incendié à deux reprises (2). En 1724, l'abbesse demande au Conseil d'État de pouvoir se défaire de ses terres en friches pour en acquérir d'autres de meilleur rapport ; sa requête est rejetée, le 11 mai 1724, comme contraire à l'intérêt public (3). Françoise Burette mourut le 8 octobre 1741 (4).

MARIE-VICTOIRE DE MAN est née à Reninge en 1708 ; elle fait profession en 1731 ou 1732. Elle est élue abbesse le 20 novembre 1741 et reçoit ses patentes le 7 février 1742 (5). Elle mourut le 21 avril 1778, vers 5 heures du matin, à l'âge de 72 ans, après une maladie de cinq mois (6). En communiquant son décès au Conseil privé, l'évêque d'Ypres, de Wavrans, ne tarit pas d'éloges sur le compte de la défunte abbesse : « la régularité, la ferveur et l'union » qui caractérisaient l'abbaye de Nonnenbossche, déjà en 1741, n'ont cessé de régner dans cette maison.

MARIE-CONSTANCE BERTRAM, céllérière, est née à Nieuwkapelle dans la chàtellenie de Furnes, en 1732. Elle entra au monastère le 30 août 1752 et fit profession le 15 octobre 1753 (7). Éluée abbesse le 1^{er} juillet 1778, elle reçut ses patentes le 9 novembre suivant ; elle était âgée de quarante-six ans (8). Un rapport du Conseil privé, de 1785, signale que les revenus de Nonnenbossche s'élèvent à 8.000 florins (6.779 florins dans les Pays-Bas, 1.222 florins en France) (9). Le 2 janvier 1779, l'évêque d'Ypres place des reliques de saint Benoît et de sainte Scholastique appartenant à l'abbaye de Nonnenbossche, dans deux reliquaires en argent ornés des figures de ces saints (10). Le 13 avril 1787, l'abbesse signe, se conformant aux décrets de Joseph II, une déclaration des biens, des revenus et des charges de son monastère (11). En septembre 1793, durant le bombardement d'Ypres par les Français, les dames de Nonnenbossche accueillirent chez elles les religieuses de Rousbrugge (12). Marie-Constance Bertram fut expulsée de son monastère par les Français, le 11 février 1797, à cinq heures du soir. Elle signa le 18 août, avec ses seize religieuses, la protestation collective adressée au Conseil des Cinq-Cents par les abbayes

(1) A. G. R., *Conseil d'État*, 1272.

(2) A. Év. B., *Inventaire des Archives de l'ancien Évêché d'Ypres* par Guillaume-Joseph Delvaux, 221 ; l'inventaire ne précise malheureusement pas le montant de la somme prêtée ; la pièce à laquelle il renvoie a disparu.

(3) A. G. R., *Conseil d'État*, 1272.

(4) L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 56.

(5) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 884. La communauté avait voté pour la prieure, dame Marie-Gertrude Huwette mais celle-ci fut écartée, parce qu'elle n'était pas née sous la domination de Sa Majesté Impériale.

(6) A. Év. B., *Acta Episc. Ipr.*, registre CI, 248 ; A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 884 ; L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye*, 56.

(7) A. Év. B., *Département de la Lys*, 1188.

(8) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, 884 ; L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 56.

(9) Rapport d'Anselme de Kulberg : A. G. R., *Conseil privé autrichien*, reg. 745.

(10) A. Év. B., *Acta episc. Ipr.*, registre CI, 277.

(11) A. G. R., *Chambre des Comptes*, registre 46898, déclaration 10 ; le total des revenus est d'environ neuf mille florins ; les charges sont légèrement inférieures ; l'abbesse déclare de plus que, de 1777 à 1786, l'abbaye a dérodé et porté en culture 103 mesures de bruyères et de terres incultes à *Yper-hout* ; elle a payé, pour cette opération, la somme de 5.543 florins ; elle espère en tirer avantage avec le temps ; en attendant, elle a récupéré 1.534 florins de bois vendus.

(12) *Rond den Heerd, Archivenboek*, II, 23, 1874.

et les couvents de la commune d'Ypres (1). L'abbaye de Nonnenbossche fut néanmoins vendue comme bien national et acquise par un certain D. Beke, qui fit démolir la chapelle et laissa subsister le reste des bâtiments. Ils furent acquis par les « Carmélites françaises » qui s'y établirent le 28 novembre 1834. En novembre 1914, le Carmel de Nonnenbossche, soumis à des bombardements incessants, fut la proie des flammes (2).

(1) L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye*, 49 et 136; A. VANDENPEEREBOOM, *Ypriansa*, VI, 287. Une des dernières religieuses de Nonnenbossche, dame Marie-Aldegonde Smaghe, vendit en 1804 à l'église Saint-Sauveur de Bruges, la croix de procession de son abbaye pour la somme de quatre cents francs or (*Parochieblad Brugge*, n° 10, 1952).

(2) J. E. CORNILLIE, *Iepers door de eeuwen heen*, 112 et 180, [Ypres, 1950]; P. DOMINICUS, O. C. D., *Onze Lieve Vrouw van den Frezenberg. Iepers bedevaartoord*, 27, Ypres, s. d.

ABBAYE DE SAINT-PIERRE ET DE NOTRE-DAME À MERKEM

Capella de Merkem (1147), Sanctimonialis de Merchem (1168), ecclesia Sancti Petri de Merckem (1173), Merchem (1177, 1194), Merchem (1181, 1190, 1208, 1211, 1223), ecclesia Sancti Petri de Merkem (1192), Sanctus Petrus de Merchem (1206), Merkem (1225, 1260), Merkehem (1223), Marchem (1225), Merkhem (1225), Merchem (1226, 1245, 1260), Sancta Maria et beatus Petrus de Merchem (1222, 1231), Sanctus Petrus de Merchem (1231), Marcheem (1266, 1285), Marchem (1270, 1285, 1307, 1317), Markehem (1274), Maerchem (1284), Beata Maria et beatus Petrus de Marchem (1288), Mercheem (1315, 1323, 1334), Merkiem (1343), de convente van den cloostere van Maercheem (1360), Merchem (1336, 1365), Mercheem (1423), Merchin (1436), Merkeem (1444, 1450), Maerkem (1445), Merkem (1524), Merckeem (1533), Merchem (1555) (1).

SOURCES : On ne connaît aucune chronique, ni aucune *series abbatissarum* de l'abbaye de Merkem. On n'a pas conservé de trace de son nécrologe (2). Aucun épitaphier ne parle de son église. Le seul texte narratif concernant l'abbaye de Merkem est un bref passage de la chronique de Simon de Saint-Bertin (3), repris par Iperius (4), qui attribue la fondation de ce monastère à l'évêque de Téroouanne, Jean de Warneton.

Une grande partie du chartrier de Merkem (une centaine de pièces) est conservée aux Archives communales de Courtrai, après avoir fait partie, jusqu'en 1773, des Archives du Collège des Jésuites à Ypres (5). Une des pièces conservées à Courtrai, dans le chartrier, est à proprement parler un cartulaire : c'est la copie, sur une feuille de parchemin, de quatre actes de 1180, 1194, 1211 et 1222 ; l'écriture de cette copie est du XIV^e siècle. Une deuxième pièce du même genre et de la même époque se rencontre aux Archives générales du Royaume, *Trésor de Flandre*, 1^e série, 1913 ; ce deuxième cartulaire donne la copie de cinq actes de 1176, 1194, 1211, 1222 et 1180.

(1) Merkem : arrondissement judic. de Furnes et canton de Dixmude. Diocèse de Téroouanne ; diocèse d'Ypres à partir de 1559. Pour le nom de lieu Merkem, d'autres formes et d'autres attestations sont données par K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, X, 443-453, Bruges, 1930.

(2) Je trouve l'obit de « Philippa van Groten, monialis de Merckhem » dans l'obituaire de Saint-Pierre de Lo (MUSBUX BOLLANDIANUM, Ms. 289), et celui de Béatrice Croeselin dans *Fragmenta*, II, 37, Tiel, 1890.

(3) *Gesta abbatum S. Bertini Sithiensium*, éd. B. GUÉRARD, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, 267, Paris, 1840.

(4) *Chronicon Sancti Bertini*, éd. MARTÈNE et DURAND, *Thesaurus anecdotorum*, 598, Paris, 1717. A. MIRAEUS, *Origines coenobiorum benedictinorum in Belgio*, 162, Anvers, 1606, reprend le même texte.

(5) *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, nouvelle série, III, 50, 1923. Cette publication n'indique que 67 chartes, — ce qui est fort en-dessous du chiffre exact, — et assure que la plus ancienne charte est de 1127. En réalité le n° 1 du chartrier de Merkem est, actuellement de 1173 (1168 avant les travaux de Jean van Ruymbeke).

Cinq chartes originales (Philippe d'Alsace : 1180 et 1181 ; Marguerite de Flandre et de Hainaut : 1194 ; Walter, prévôt de Bruges : 1211 ; Eustache, camérier de Flandre : 1222) se trouvent aux Archives générales du Royaume, *Trésor de Flandre*, série II (non numérotées) (1). Une charte de 1533 (n. st.) est aux Archives de l'État à Bruges (2).

Une charte de Philippe d'Alsace de 1168 se trouvait encore, vers 1880, dans le fonds de Merkem à Courtrai ; elle est perdue. Elle a été copiée, ainsi que trois autres chartes aujourd'hui manquantes (deux des quatre chartes accordées en 1223 par Marie de Nivelles ; une charte de Jeanne de Flandre de 1223), par un érudit courtraisien, Jean van Ruymbeke, qui préparait, à cette époque, l'édition du chartrier de Merkem. Ces copies se trouvent aujourd'hui chez ses héritiers, ainsi que les originaux d'une charte de 1555, 1^{er} décembre, et d'une charte de 1570, 6 mai (3). Jean van Ruymbeke a copié un Inventaire en rouleau des chartes et documents de l'abbaye de Merkem, de 1452 ; j'ignore ce qu'est devenu l'original. Parmi les papiers de Jean van Ruymbeke il faut encore relever quelques documents du XVIII^e siècle, notamment des copies authentiques, prises en 1734 sur des copies de 1628 et de 1631, de chartes contenues dans un registre de chartes de Nieppéglise et de Merkem : elles reproduisent des actes de 1323 (4), 1324, 1336 et 1375.

Un acte non daté (XIII^e siècle) d'Agnès, abbesse de Merkem, conservé dans le chartrier d'Oudenbourg (5). Une bulle d'Urbain III de 1186 adressée à la comtesse Gertrude de Maurienne concerne les religieuses de Merkem (6).

Signalons encore trois chartes perdues : un acte de Thierry de Beveren, seigneur de Dixmude, de 1236 ; une charte de Thierry de Beveren, fils du précédent, de 1254 (7) ; une charte d'Eustache de Merkem de 1254 (8).

Miraeus-Foppens, *Opera diplomatica*, II, 1319, ont publié la charte de Philippe d'Alsace de 1180 (9). Th. Luykx, *Johanna van Constantinopel, gravin van Vlaanderen en Henegouwen. Haar leven, haar regeering, vooral in Vlaanderen*, 551, Anvers-Utrecht, 1946, a publié la charte de Jeanne de Constantinople de 1223.

Les Archives de l'État à Bruges possèdent un compte de 1524 (*Série Van den Haute*, 183), et un record concernant un procès devant la châtellenie d'Ypres (*Cumulus ecclesiasticus*, 2787). Dans le fonds *Collège des Jésuites de Bruges*, les n^{os} 2749 et 2754 concernent l'administration des anciens biens de Merkem ; le n^o 2751 donne la liste de ces biens au XVII^e siècle.

Aux Archives générales du Royaume on conserve trois dossiers relatifs aux élections abbatiales à Merkem : élection de 1554 (*État et Audience*, 896) ; élection de 1557 (*État et Audience*, 899) ; élection de 1569 (*État et Audience*, 903). Dans le fonds *Conseil privé espagnol*, carton 1168, n^o 562, une lettre de 1583 concerne Merkem (10).

A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 327, Cologne, 1641, consacre quelques lignes à l'abbaye de Merkem ; il s'étonne que Miraeus n'en ait pas fait autant ; Miraeus-Foppens, *Opera diplomatica*, II,

(1) Elles avaient été produites à Bruxelles en 1728 au cours d'un procès.

(2) A. É. B., bl. 1725.

(3) Nous en avons pris connaissance, assez rapidement, en 1950 à Watervliet, chez feu Madame S. Duplice de Schepère, où se trouvaient à ce moment les papiers de Jean van Ruymbeke.

(4) Outre la copie de 1734, il existe également une copie de 1732.

(5) A. É. B., bl. 111.379.

(6) J. L., 15.785 = I. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, Bruges, 1876, *Codex diplomaticus*, n^o 39 ; J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden*, II, 437, n^o 287, Berlin, 1934.

(7) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 327, Cologne, 1641 ; cfr A. S. E. B., VI, 310, 1844.

(8) Cette charte est reproduite dans A. S. E. B., VI, 309, n. 2, 1844.

(9) MALBRANCQ, *De Morinis*, III, 569 (cité par le Chev. DE CONINCK DE MERCKEM, *Annales de Merckem*, 22).

(10) Éditée dans *Fragmenta*, II, 164, 1891 ; *Mémoires Cercle hist. archéol. de Courtrai*, nouvelle série, III, 50, n. 1, 1923 ; fragment dans H. HOSBEY, *Trois lettres*, dans A. S. E. B., LIII, 1903, (ces publications donnent l'ancienne cote du document).

1320, accordent une note à ce petit couvent ; c'est pour avertir leur lecteur de ne pas le confondre avec l'abbaye de Werken (1). La *Gallia* se contente de signaler l'existence de l'abbaye et donne les noms de huit de ses abbes (2). F. Van de Putte, *Merchemensia* (3) réserve deux pages à l'histoire du monastère. Le chevalier de Coninck de Merckem, *Annales de Merckem*, Bruges, 1878, consacre le paragraphe II de son ouvrage (92-111) à l'abbaye de Saint-Pierre : c'est une compilation d'extraits divers rangés par ordre chronologique. W. H. James Weale, *Les églises du doyenné de Dixmude*, 306-348, Bruges, 1874, édite des extraits des archives de l'église paroissiale de Merckem, utiles à consulter. Dom U. Berlière, *Coup d'œil sur l'ordre bénédictin en Belgique* (4) situe la fondation de Merckem dans son cadre chronologique. Les autres auteurs qui ont parlé de Merckem se sont surtout intéressés à ses derniers moments et à sa suppression : H. Hosdey, *Trois lettres autographes inédites de Sidronius Hosschius* dans *A. S. E. B.*, LIII, 49-88, 1903 (surtout 52-55) ; A. Poncelet, *Histoire de la Compagnie de Jésus dans les anciens Pays-Bas*, I, 368-370, Bruxelles, 1927 ; et surtout A. Vlaene, *De abdij van Merkem. De laatste jaren en de laatste Juffrouw, 1554-1609*, dans *Biekorf*, LVI, 193-199, 1955.

Bibliothèque, iconographie, héraldique : il ne reste plus aucune trace de la bibliothèque de Merckem. Les armoiries de cette abbaye figurent dans le Ms. 3577, f° 70, de la Bibliothèque Royale de Bruxelles (une vierge-mère, au naturel, sur champ de gueule) ; également sur la « carte d'Ypres en 1500 » imprimée chez Annoy-Van de Vyver en 1815 (exemplaire aux A. É. B.).

* * *

Le chroniqueur Simon († 1148), rédigeant vers 1140 les *Gesta abbatum S. Bertini Sithiensium* attribuée à l'évêque de Téroouanne, Jean de Warneton (1099-1130), la fondation de trois monastères de femmes parmi lesquels celui de Merckem (5). Antoine Sanderus (6), Miraeus-Foppens (7) et la *Gallia christiana* (8), attribuent cette fondation à la comtesse de Flandre, Clémence de Bourgogne ; ils ne donnent aucune preuve de cette assertion, mais ils tiennent compte de l'intérêt agissant que la comtesse a toujours porté au développement de la vie religieuse en Flandre, particulièrement dans les monastères de femmes (9).

En l'absence de tout document contemporain, il est difficile de retracer les débuts de cette abbaye. A l'origine, Merckem a été, semble-t-il, une *cella* dépendante de l'abbaye de Messines : en 1147, la *capella de Merkem cum redditibus et terris adjacentibus* est encore citée dans la liste des biens de Messines (10) ; en 1176, et plus certainement en 1185, elle a cessé de faire partie du domai-

(1) C'est-à-dire l'abbaye d'Hemelsdale.

(2) *Gallia*, V, 325-326.

(3) *A. S. E. B.*, VI, 299-348, 1844, (voir surtout 309-310).

(4) *Revue liturgique et monastique*, XIV, 462, 1928-1929 (voir notice, 518) ; cfr l'ouvrage, moins critique, de D. LESCOUHER, *Geschiedenis van het kerkelijk en godsdienstig leven in West-Vlaanderen*, 93, Bruges, 1926.

(5) Éd. B. GUÉRARD, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, 267, 301, Paris, 1840 ; même tradition dans JOHANNES IPERIUS, *Chronicon Sancti Bertini*, éd. MARTÈNE et DURAND, *Thesaurus anecdotorum*, III, 598, Paris, 1717. Jean de Warneton connaissait certainement Merckem pour y avoir séjourné : son biographe, Gautier de Téroouanne, a laissé une description célèbre du château de Merckem, *Vita Johannis episcopi Teruanensis*, dans *M. G. H.*, SS., XV, 1146-1147. Sur la situation de Merckem, voir F. VAN DE PUTTE, *Merchemensia*, 299 sv.

(6) SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 327, Cologne, 1641.

(7) MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatice*, II, 1320.

(8) *Gallia*, V, 326.

(9) Lorsque dom L. H. COTTINEAU, *Répertoire topo-bibliographique des Abbayes et Prieurés*, II, 1822, Mâcon, 1937, s'appuie sur les *Annales Ordinis Sancti Benedicti* de MABILLON, V, 271, pour attribuer la fondation de l'abbaye de Merckem à Eustache de Boulogne et à sa femme, la bienheureuse Ide ; il est victime d'une confusion manifeste : c'est de l'abbaye de la Capelle fondée à Merck (Pas-de-Calais) que s'occupe dom Mabillon à l'endroit précité ; le grand Mauriste n'a pas un mot pour l'abbaye de Merckem.

(10) J. L. 9105 = P. L., CLXXX, 1258.

ne de cette abbaye (1). Or, la première pièce du chartrier de Merkem, une charte de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, pour les *sanctimoniales de Merchem*, date de 1168 (2). Il existe encore quatre autres chartes de ce prince pour Merkem (3) ; les générosités du comte à l'endroit du petit monastère explique son développement tardif. La comtesse Gertrude de Maurienne, sœur du comte, laisse aux moniales une rente de cent sous (4). La comtesse Marguerite de Flandre leur fait également, en 1194, une rente de soixante sous. Enfin on trouve, parmi les bienfaiteurs de Merkem, quelques membres de la famille de Grammines. Mais à parcourir les listes de taxation qui nous sont restées, on doit constater que l'abbaye de Merkem ne fut jamais fort riche (5).

Jusqu'en 1206 la *capella de Merkem* était dédiée à saint Pierre seul. A partir de 1222 elle prend le titre de « Sainte-Marie et Saint-Pierre » : ce qui permet de supposer la construction d'une nouvelle église, qui aurait été consacrée entre ces deux dates. On comparera, à cet égard, les étapes du développement de Merkem avec celles, très semblables, de l'abbaye de Nonnenbosche.

* * *

AGNÈS DE GRAMMINES. La *Gallia* a relevé dans le nécrologe de Nonnenbosche trois abbeses de Merkem portant le nom d'Agnès (6). L'une d'elles vivait au début du XIII^e siècle : c'est Agnès de Grammines, fille d'Eustache I^{er}, chambellan de Flandre, et la tante d'Eustache III, chambellan de Flandre et écoutète d'Oudenbourg (7). Agnès était religieuse de Messines en 1198 (8). Elle devint abbesse de Merkem (9) peu après cette date, probablement avant 1208 (10). *A. abbatissa de Merchem* atteste en 1216 qu'un bourgeois d'Ypres, Guillaume Scharvin, a fondé un anniversaire dans son abbaye (11). Le 15 août 1222, Eustache d'Oudenbourg, son neveu, lui fait remise de plusieurs droits seigneuriaux ainsi que de deux mesures de terre

(1) J. DHONDT, *Bijdrage tot het cartularium van Meesen*, dans *B. C. R. H.*, CVI, 135, 1941.

(2) Charte égarée, copie de Jean van Ruymbeke à Watervliet.

(3) ARCHIVES COMMUNALES À COURTRAI, *Fonds de Merkem*, n^o 2, 3, 4 (voir également le n^o 1 : charte d'Eustache de Merkem) et MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 1319 (= A. G. R., *Trésor de Flandre*, 1^o série).

(4) J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden*, II, 437, n^o 287 ; la bulle du pape Urbain III qui confirmait la constitution de cette rente est perdue ; la comtesse avait obtenu des bulles de ce genre pour Messines, Voormezele, Loos et Nonnenbosche.

(5) Voir la liste des contributions pour l'armement des côtes de Flandre en 1294 (*B. C. R. H.*, 4^e série, 173, XI, 1883) ; contribution du clergé de Flandre pour le concile de Pavie, 11 septembre 1423 (E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 614, Bruges, 1899).

(6) L'une d'elles s'appelait Agnès de Boffiers et mourut le 18 juillet (*Gallia*, V, 326) ; une Agnès de Bergy, « prioressse ore en droit del eglise de Merkem », paraît dans un acte du 10 janvier 1336 (*Fonds de Merkem*, n^o 70).

(7) Le chartrier de Merkem et surtout la charte perdue de Messines, citée ci-dessous, permettent de rectifier les généalogies des sires de Merkem, de la famille de Grammines, données dans Th. DE LIMBURG STIRUM, *Le chambellan de Flandre et les sires de Ghisteltes*, 59 sv., Gand, 1868, et dans E. FEYS et D. VAN DE CASTELLE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 27 sv., Bruges, 1873.

(8) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*, I, 260, n^o 10, Ypres, 1912 : la double rente de deux marcs, dont il est question dans cette analyse d'un acte perdu, se retrouve dans le chartrier de Merkem, n^o 13.

(9) Agnès de Grammines n'est certainement pas la première abbesse de Merkem, car les comptes de l'épier de Furnes attestent déjà l'existence d'une abbesse de Merkem en 1187 (R. MONIER, *Les institutions financières du comté de Flandre du XI^e siècle à 1384*, 78, Paris-Lille, 1948), à une époque donc où Agnès de Grammines était encore religieuse à Messines. Or c'est bien de la même Agnès qu'il s'agit car sa rente l'accompagne à Merkem !

(10) Une charte de Wautier de Voormezele de 1208 (*Fonds de Merkem*, n^o 9) est relative à la dime de Reningelst engagée au monastère de Merkem par Alice, fille du chambellan Eustache, tante maternelle du dit Wautier. Or, toute la famille d'Agnès de Merkem se trouve mêlée à cette affaire : il est donc légitime de penser qu'elle était abbesse en 1208. Ne serait-ce pas à l'occasion du transfert d'Agnès à Merkem qu'aurait été rédigé l'acte de 1198 ?

(11) C. CALLEWAERT, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, 43, n^o 38, Bruges, 1925.

sises à Merkem (1). D'après un acte non daté du chartier d'Oudenburg Agnès transporte à ce monastère une dime qu'elle possède à Eernegem (2). Elle mourut probablement un 2 janvier (3).

LUCIA figure au 5 janvier dans le nécrologe de Nonnenbossche. D'après Sanderus, qui cite une charte perdue, Thierry II, sire de Beveren et châtelain de Dixmude, lui aurait accordé en 1236 la franchise d'un droit de tonlieu (4).

BÉATRIX est nommée dans une charte échevinale du 2 juin 1274 (5). En 1294, l'abbaye doit payer une contribution de 27 livres, 10 sols pour l'armement des côtes de Flandre (6).

AGNÈS. L'abbesse de ce nom citée dans un acte du 6 janvier 1315 (7) n'est certainement pas la même personne que la tante d'Eustache de Grammines (8).

MARTINE WILLAERTS, religieuse de Nonnenbossche, devint abbesse de Merkem sans doute au XIV^e ou au début du XV^e siècle, si on tient compte du fait que le nécrologe de Nonnenbossche avait noté son nom de famille. Elle mourut un 29 décembre (9). En 1411, l'abbesse de Merkem dut rendre au curé de la paroisse une terre d'une ligne et de 13 verges qu'elle occupait depuis plusieurs années (10).

MARIE VOLKAERT est citée dans un acte de 1460 (11). Il est donc permis de croire que c'est cette abbesse qui a connu l'incendie du 24 juin 1444, à la suite duquel il fallut reconstruire tout le monastère et l'église abbatiale avec les aumônes des fidèles. L'abbaye et son église brûlèrent accidentellement le 24 juin 1444, et durent être complètement réédifiées (12). Le 3 juillet 1444 le duc Philippe le Bon invitait le clergé, la noblesse et la bourgeoisie de ses États à bien accueillir les procureurs des religieuses, lorsqu'ils viendraient solliciter leur générosité (13) ; le Franc de Bruges fit une aumône de 120 livres parisis (14).

ANNE VAN DEN EECKOUTE délivre, le 5 avril 1460 (n.st.), quittance à Jacques Ghirvin de 24 livres parisis, qu'il lui devait annuellement (15).

ÉLISABETH VAN DER STRATEN est citée en 1494 (16).

(1) ARCHIVES COMMUNALES À COURTRAI, *Fonds de Merkem*, n° 13.

(2) A. É. B., bl. 11.379.

(3) *Gallia*, V, 326.

(4) SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 327.

(5) ARCHIVES COMMUNALES À COURTRAI, *Fonds de Merkem*, n° 41.

(6) *B. C. R. H.*, 4^e série, XI, 173, 1883.

(7) ARCHIVES COMMUNALES À COURTRAI, *Fonds de Merkem*, n° 59 ; cet acte, qui existe en double expédition, ne porte pas de signes de corroboration : il n'a sans doute pas été délivré.

(8) Le titre *Beata Maria et Sanctus Petrus de Merchem* figure sur un rouleau des morts du début du XIV^e siècle : L. DELISLE, *Rouleaux des morts du IX^e au XV^e siècle*, 442, Paris, 1866.

(9) *Gallia*, V, 326.

(10) Chev. DE CONINCK DE MERCKEM, *Annales de Merchem*, 113 ; K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, X, 449.

(11) Notes de Jean van Ruymbeke, à Watervliet.

(12) Les religieuses durent loger tout un temps dans une grange et même y réciter leurs heures. Est-ce là que le *rotu-lijer* de Saint-Trond les surprit en 1450 (*Revue bénédictine*, IX, 328, 1892) ?

(13) Copie des lettres du duc Jean par van Ruymbeke à Watervliet. En février 1446, le même duc permettait aux religieuses sinistrées d'acquiescer des rentes jusqu'à concurrence de deux cents livres et consentait à leur amortissement (*ibid.*).

(14) *La Flandre*, II, 329, 1868-1869.

(15) Notes de Jean van Ruymbeke.

(16) *Ibidem*.

ANASTASIE LAUWERIJNS est abbesse en 1495 (1). Le 21 avril 1497, elle acquiert une maison à Ypres dans la *Dixmudstrate* (2).

CATHERINE SWULFS mourut en 1524 ou peu avant, car sa pension figure encore à payer sur un compte présenté le 10 octobre 1524 (3).

JEANNE DE REVEL, née en 1474, reçoit l'habit à Messines en 1502. Elle est élue abbesse de Merkem en 1531 (4). En mars 1542, elle est en procès contre Jacques de Backere, receveur insolvable du couvent (5). A cette occasion les échevins de la Salle d'Ypres interrogent cinq religieuses et leur chapelain, le frère Nicolas Willems, van Hollandt, ou de Hollander. En mars 1544, âgée de 80 ans et accablée d'infirmités, Jeanne de Revel donne sa démission. Elle était encore en vie le 22 décembre 1557 (6).

LOUISE DE L'ESPINOY, fille d'Étienne, et de Catherine Nigri (7), était prieure de Nonnenbossche, près d'Ypres, lorsque Jeanne de Revel la demanda pour lui succéder dans la charge abbatiale. Le procès d'information eut lieu le 29 et 30 mars 1554 ; la communauté de Merkem comptait alors dix « dames » (8). On les retrouve, le 1^{er} décembre 1555, dans un acte où Louise de l'Espinoy et sa communauté constitue une rente de trois livres de gros au profit de Catherine Thieulaine, leur consoeur (9). Au début de septembre 1557, les religieuses de Nonnenbossche, qui avaient perdu leur abbesse, demandèrent son retour (10).

CATHERINE THIEULAINÉ, moniale de Merkem, née vers 1522, fit profession vers 1542 (11). A son entrée en religion, des amis lui avaient constitué une rente de trois livres de gros (12). Catherine Thieulaine succéda à Louise de l'Espinoy, bien qu'elle ne figurât que la quatrième parmi les candidates ; elle était petite de taille et impotente, mais intelligente et capable (13). Le 17 août 1566, elle vit son monastère saccagé par les iconoclastes venus de Bailleul et de Poperinge (14). Sans doute se sentit-elle écrasée par ce désastre, car elle donna sa démission à la fin de 1568. Outre une pension alimentaire de six livres de gros, la communauté continuerait à lui verser sa pension de trois livres. Mais la nouvelle abbesse ne fut pas capable de s'acquitter de cette obligation, et Catherine finit par l'assigner devant l'évêque. Bien que Martin Rytho-

(1) Notes de Jean van Ruymbeke.

(2) C'est sans doute le refuge que les jésuites vendront, vers 1597, pour 950 écus d'or (A. PONCELET, *Histoire de la Compagnie de Jésus dans les anciens Pays-Bas*, I, 369 n. 5, Bruxelles, 1927.

(3) A. É. B., *Ypres, série van den Haute*, 183.

(4) H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*, 217, Ypres, 1912.

(5) A. É. B., *Cumul. eccl.*, 2787 ; un acte de février 1552, par lequel Jeanne de Revel, abbesse de Merkem, notifie le testament de sœur Marie van Beselaere, fait mention des prêtres qui célébraient la messe à l'abbaye, des écolières et des sœurs laïques (copie parmi les papiers de Jean van Ruymbeke).

(6) A. G. R., *État et Audience*, 899, f^o 261.

(7) Sur les ascendants de Louise de L'Espinoy, voir plus haut, p. 277.

(8) Parmi lesquelles une nièce de Jeanne de Revel, âgée de 32 ans et portant les mêmes noms que sa tante (A. VIAENE, *De abdij van Merkem*, dans *Biehorf*, LVI, 194, 1955).

(9) Copie à Watervliet dans les papiers de Jean van Ruymbeke.

(10) A. G. R., *État et Audience*, 899, f^o 174-180 ; cfr A. VIAENE, *De abdij van Merkem*, dans *Biehorf*, LVI, 197.

(11) A. G. R., *Audience*, 899, f^o 260 ; A. VIAENE, *De abdij van Merkem*, dans *Biehorf*, LVI, 194-195, 1955.

(12) Acte du 1^{er} décembre 1555 parmi les copies de Jean van Ruymbeke à Watervliet.

(13) A. VIAENE *De abdij van Merkem*, dans *Biehorf*, LVI, 195, 1955.

(14) B. S. A. M., V, 599, 1872-1876 ; É. DE COUSSEMAKER, *Troubles religieux du XVI^e siècle dans la Flandre maritime*, II, 16 ; A. S. E. B., XLVI, 92, 1897.

vius se fût prononcé en sa faveur, il n'est pas certain qu'elle toucha les sommes auxquelles elle avait droit (1).

MARGUERITE DE HEULE, née vers 1511, professe vers 1521, était religieuse de Nonnenbossche près d'Ypres (2). Lors de l'enquête du 30 janvier 1569, les cinq religieuses interrogées avaient donné leurs voix à leur consoeur Jacqueline Vondelincx, âgée d'une trentaine d'années (3). Une abbesse de Merkem voit son élection confirmée en 1569 par l'évêque d'Ypres (4). Était-ce Jacqueline Vondelincx ? La Cour lui préféra sans doute Marguerite de Heule. Cette dernière était abbesse de Merkem à sa mort, qui survint le 14 novembre (5) 1579 ou 1580 (6).

En 1583, il ne restait plus que trois religieuses : deux d'entre elles étaient réfugiées à Saint-Omer, la troisième était restée à Ypres où elle « hantait les presches ». L'évêque d'Ypres demanda au roi la nomination d'un administrateur chargé de gérer les biens de l'abbaye et de pourvoir à l'entretien des dernières religieuses (7). Philippe II accéda le 28 avril 1583 à la demande du prélat. Rythovius avait un projet : il voulait avoir des jésuites à Ypres et destinait à la dotation de leur collège les biens du prieuré de Nieppe et ceux de l'abbaye de Merkem. Le prince de Parme appuya sa demande à Rome. Grégoire XII donna son consentement le 25 mai 1584 (8). Le roi approuva à son tour cette cession le 7 novembre 1584 (9). Une pension viagère serait assurée à la dernière religieuse, Marie Paupel (ou Paupelle, Popel, Paupers, etc.) : en 1585 l'ensemble des revenus de l'ancienne abbaye y suffisait à peine (10).

En septembre 1590 les bâtiments délaissés du monastère de Merkem furent incendiés par les Ostendais (11) ; le recteur des jésuites en retira 20.000 briques qu'il utilisa pour restaurer l'ancienne ferme de l'abbaye, dite *Cloostergoed*, désormais propriété de la Compagnie. Quant au fonds sur lequel s'était élevée l'abbaye, de même que les 78 mesures de terre sur lesquelles avait été assignée la rente de « Mademoiselle Marie », ils devinrent propriété de la paroisse de Merkem, en vertu d'un accord intervenu en 1607-1609 entre celle-ci et les Jésuites (12). Le contrat prévoyait qu'aucun laïc ne serait autorisé à s'établir dans l'enceinte de l'ancienne abbaye. Cette clause fut respectée jusqu'à la Révolution.

(1) La sentence de l'évêque est du 18 septembre 1571 ; le 12 octobre, l'ancienne abbesse n'est pas encore payée. Le dossier de cette affaire figure parmi les copies de Jean van Ruymbeke.

(2) A. G. R., *État et Audience*, 896.

(3) A. G. R., *État et Audience*, 903, f° 186 sv. ; cfr. A. VIAENE, *De abdij van Merkem*, dans *Biehorf*, LVI, 195-196, Bruges, 1955.

(4) A. Év. B., *Inventaire de Guillaume Joseph Delvaux*, 261 ; l'acte a disparu.

(5) *Gallia*, V, 326.

(6) *Fragmenta*, II, 164, 1891, = A. G. R., *Conseil privé espagnol*, carton 1168, n° 562.

(7) *Fragmenta*, loc. cit.

(8) A. G. R., *Archives de la Compagnie de Jésus* (province flandro-belge), n° 729 ; cfr. A. PONCELET, *Histoire de la Compagnie de Jésus dans les anciens-Pays-Bas*, I, 369, n. 2, Bruxelles, 1927.

(9) « Les patentes du Conseil royal », dit Poncelet (*loc. cit.*), « se trouvaient avant 1914 aux archives de la ville d'Ypres ». La mise en possession « fut dictée par patentes royales du 9 mai 1585 » déclare de son côté, sans références, H. HOSDEV, *Trois lettres*, dans *A. S. E. B.*, LIII, 53, 1903. Sur l'arrivée des Jésuites à Ypres et leur installation, en 1585, dans le refuge de Merkem, rue de Dixmude, voir A. PONCELET, *op. cit.*, 367 sv.

(10) A. PONCELET, *op. cit.*, 370. Un document cité par L. A. RUBBRECHT, *Geschiedenis van Watou*, 44, Bruges, 1910, décrit une « Seigneurie de Merchem » sise dans ce village et appartenant aux jésuites d'Ypres.

(11) E. VLIETINCK, *Het oude Oostende*, 244, Ostende, 1897.

(12) W. H. JAMES WEALE, *Les églises du Doyenné de Dixmude*, 310, Bruges, 1874 ; sur les biens des Jésuites à Merkem et les démêlés des pères tant avec la demoiselle Marie qu'avec les paroissiens de Merkem, voir A. VIAENE, *De Abdij van Merkem*, dans *Biehorf*, LVI, 196-197, Bruges, 1955.

ABBAYE DES DAMES IRLANDAISES À YPRES

Monasterium Anglo-benedictinum (1686), Our Royall Monastery of Gratia Dei (1687), le Monastère des Dames angloises à Ypres (1687), Le Monastère des Dames irlandaises Ordre de St Benoist à Ipres (1697), The royall Monastrie of Gratia Dei in Dublin now resideing att Ipres in Fflanders (1712), De Iersche Dames Benedictinerssen (1780), The Irish Benedictine Dames at Ipres (1816), Het klooster der Engelsche Damen (1888), Abbatia Beatae Mariae Virginis de Pace (1905, 1910), The Irish Dames of Ypres (1908), Gratia Dei (1925, 1930), Abbatia Immaculatae Conceptionis B. M. V. sub titulo de Gratia Dei in Ypris Flandrorum fundata nunc vero apud Kylemore in Hibernia (1950).

SOURCES : Les archives du monastère ont été ravagées par plusieurs incendies : une première fois en juin 1794 lors du bombardement de la ville d'Ypres par les troupes françaises (1), une seconde fois pendant les bombardements d'octobre 1914, enfin par un incendie à Kylemore en 1925. Ce qui en reste, en dehors du nécrologe, est trop abîmé par le feu pour être utilisé. Parmi les pièces endommagées doit figurer, apparemment, la chronique rédigée au début du XIX^e siècle, narrant l'histoire de l'abbaye jusqu'à la fin du XVIII^e siècle (2). Patrick Nolan l'a utilisée pour son ouvrage *The Irish Dames of Ypres* (2). En 1816 paru chez Keating, à Londres, une brochure de 17 pages : *An historical Account of the House of the Irish Benedictine Dames of Ypres... including their suffering during the Period of the French Revolution*, qui reprend et complète cette chronique.

Le journal d'Anne Neville, quatrième abbesse de Pontoise (1668-1689), contient un récit de la fondation du monastère d'Ypres par une contemporaine ; le manuscrit, conservé par l'ancienne communauté de Pontoise, aujourd'hui à Teignmouth (Devonshire), a été édité par dame Mary Justine Ramsey, *English Benedictine Nuns in Flanders, 1598-1687. Annals of their five communities*, dans *Catholic Record Society. Miscellanea*, V, 1-72, Londres, 1909 (3). Dom P. NOLAN a pu utiliser encore la chronique manuscrite des bénédictines anglaises de Gand, actuellement à Oulton (Staffordshire) et des bénédictines anglaises de Paris, aujourd'hui à Colwich (Staffordshire).

Le monastère d'Ypres possédait de nombreuses lettres échangées avec les Stuarts : le roi Jacques II, la reine Marie de Modène, le prétendant Jacques III, la femme de ce dernier, la pieuse petite-fille de Jean Sobieski, enfin le dernier des Stuarts : le duc d'York devenu prêtre et cardinal. Dom Patrick Nolan,

(1) A. É. B., *Département de la Lys*, 1188.

(2) Dom Bennet WELDON, *Chronological Notes of the English Benedictine Congregation*, donne en appendice à son ouvrage (p. 47-55) la liste des religieuses professes d'Ypres et une version anglaise de leur chronique.

(3) *Ctr Archives belges. Revue critique mensuelle d'histoire nationale*, XIV, 21 n° 23, 1912.

The Irish Dames, 489-510, a publié cette correspondance ; on la complètera avec les documents réunis dans *The Calendar of Stuart Papers at Windsor (Hist. Mss. Commission, II)*, Londres, 1904.

A la bibliothèque de l'abbaye de Maredsous, parmi les papiers de dom Ursmer Berlière, on peut trouver la copie moderne (27 pages, écriture féminine) d'un opuscule en anglais sur l'histoire de la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus chez les bénédictines d'Ypres (1), avec le texte de deux bulles du 15 février 1766 et du 1^{er} décembre 1775 ; également la copie d'une lettre de l'abbesse M. Bernard Dalton à un ecclésiastique de Rome sur la manière de célébrer la fête du Sacré-Coeur chez les bénédictines d'Ypres ; enfin une affiche du XVIII^e siècle, en flamand (il y est fait allusion à une bulle du 11 décembre 1780), annonçant l'octave solennelle du Sacré-Coeur et l'indulgence plénière qui peut se gagner dans la chapelle des bénédictines.

Aux Archives départementales du Nord, à Lille, série 18 H 18, une lettre de François de Carpentier, archidiacre d'Ypres, en faveur des religieuses irlandaises (1670). Aux Archives de l'État à Bruges, fond *Département de la Lys*, 1188 : liste des religieuses dressée en 1796 par l'abbesse M. C. S. Lynch.

Aux Archives de l'ancien Évêché d'Ypres les papiers concernant les dames irlandaises étaient conservées dans le *loquet 148* ; ils ont été inventoriés à la fin du XVIII^e s. par le chanoine Guillaume-Joseph Delvaux, dans l'inventaire que possède aujourd'hui les Archives de l'Évêché de Bruges (p. 420).

Le nécrologe de l'ancien monastère est toujours conservé à Kylemore ; il a été utilisé par le généalogiste yprois A. Merghelynck, *Les étrangers en West-Flandre*, I, 4, 55, 79, 149, 305, 326, 328, 373, etc., Tournai, 1910 ; II (= *Tablettes des Flandres. Recueil 6*), 98-99, 113, 165, 169, 216, 220, Bruges, 1956.

H. K. B[ierre], *Het klooster der Engelsche Damen onder den titel van Onze Lieve Vrouw der Gratie Gods te Ypre*, dans *Drie stukken Yper aangaande*, 3-58, Ypres, 1888, présente l'intérêt d'avoir été écrit par le directeur du couvent. E. W. Beck, *The Irish Abbey of Ypres*, parus dans *The Irish Ecclesial Record*, 3^e série, XII, 108-116, 405-412, 810-814, 1891. *Glimpses d'Outre-Mer*, n^o 1, Ypres dans *Duffy's Hibernian Magazine*, juillet 1860 est une description un peu fantaisiste de la visite d'un laïc au couvent, de la rue Saint-Jacques (2). Dom Patrick Nolan, *The Irish Dames of Ypres. Being a History of the Royal Irish Abbey of Ypres founded A. D. 1665 and still flourishing, and some Account of Irish Jacobitism. With a Portrait of James II and Stuart Letters hitherto unpublished*, Dublin-Belfast-Cork, 1908, a disposé d'une très riche documentation qu'il n'a pas toujours bien utilisée ; l'auteur préfère citer ses sources plutôt que de les mettre en œuvre : ce procédé a engendré de nombreuses redites. Comme le sous-titre le donne à entendre, les péripéties de la restauration des Stuart et les tentatives des prétendants jacobites, sans oublier le rôle de la Brigade irlandaise au service de la France, occupent une grande place dans ce livre. D. M[ary] C[olumba], *The Irish Nuns at Ypres. An Episode of the War*, Londres, 1916, raconte la destruction de leur maison et de leur retour en Irlande. Dom Beda Lebbe, *L'abbaye de Kylemore*, dans *Revue liturgique et monastique*, XXIV, 134-141, 1938, a été écrit à l'occasion du jubilé de profession de l'abbesse Ostyn ; il complète d'une certaine manière le travail précédent. A. O'Flanders [= Albéric Vyncke], *De Iersche nonnen van Ieperen*, dans *Toen Vlaanderen groot was*, 231-234, Bruges, [1930], est rédigé d'après le travail de Patrick Nolan ; on trouvera davantage dans une autre notice du même auteur parue dans *Erin. Eenige bladzijden uit Ierland's Geschiedenis en zijn betrekkingen met Vlaanderen*, 106-111, Nieuport, 1922. J. E. Cornillie, *Ieper door de eeuwen heen*, 108-109, 162-163, [Ypres, 1950], s'inspire surtout d'O'Flanders (voir aussi 316-317). [M. English] a consacré aux Dames irlandaises une série d'articles dans la feuille paroissiale de Saint-Nicolas d'Ypres (*De Stem uit de Kerktoeren. Parochieblad van Sint Niklaas Ieper*, 1956, n^o 12 ; 1957, n^o 2, 4, 6, 7, 8, 9 et 10) ; les derniers numéros surtout contiennent des renseignements inédits. Quelques pages fort utiles dans

(1) Cfr U. BERLIÈRE, *La dévotion au Sacré-Coeur dans l'ordre de Saint-Benoît (Collection « Pax », 10)*, 109-111, Maredsous-Paris, 1923.

(2) Reproduit dans Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 325-328.

dom U. Berlière, *La dévotion au Sacré Cœur dans l'Ordre de Saint-Benoît* (Collection Pax, 10), 109-111, Paris-Maredsous, 1923.

Les épitaphes qui décoraient jadis la chapelle d'Ypres ont été reproduites par dom Patrick Nolan, *The Irish Dames of Ypres*, 516-524. L'ouvrage de dom Nolan est orné de plusieurs illustrations : trois sont des photographies de l'ancien monastère yprois ; quatre autres reproduisent des portraits d'abbeses aujourd'hui anéantis. Les armoiries de l'abbaye et la devise JUSTUS ET FIDELIS sont reproduites sur la couverture du livre ; les émaux et les couleurs ne sont pas indiqués et les religieuses en ont perdu le souvenir.

* * *

Une première maison de bénédictines anglaises avait été fondée à Bruxelles, en 1598, par Lady, Mary Percy, fille de Thomas Percy, comte de Northumberland (1). Lady Lucy Knatchbull et un certain nombre de religieuses, qui ne partageaient pas le désir de l'abbesse Percy de se soustraire à la juridiction de l'ordinaire et à la direction des pères jésuites, obtinrent de pouvoir ouvrir une nouvelle maison à Gand en 1624 (2). En 1652 cette maison comptait quatre-vingts religieuses et essaima à Boulogne (transféré à Pontoise en 1658). Le monastère anglais de Dunkerque fut également fondé par Gand en 1662 (3). Un chanoine d'Arras, originaire de Bruxelles, Martin Prats, monta en 1665 sur le siège d'Ypres (4). Le nouvel évêque connaissait bien les bénédictines anglaises et en particulier Lady Marina Beaumont. A peine entré dans son nouveau diocèse, il sollicita du Magistrat d'Ypres et du roi d'Espagne, Philippe IV, la permission d'ériger un monastère de bénédictines anglaises dans sa ville épiscopale (5). Quatre religieuses lui furent envoyées de Gand. L'évêque les installa dans le refuge d'Eversam, que les chanoines de cette maison voulaient bien mettre à sa disposition (6). Les religieuses y demeurèrent deux ans (7). Entretemps, Monseigneur Prats leur trouvait une maison dans le nouveau quartier, appelé de *Neerstad*, qui s'élevait entre la porte de Boczinge et celle de Torhout (8). Mais en juillet 1671, les Français, maîtres depuis peu de la ville, décidaient de moderniser les fortifications d'Ypres. Plusieurs maisons furent rasées pour faire place à de nouveaux remparts, notamment celle des religieuses anglaises. Les bénédictines achetèrent un terrain dans la *Klierstraat*, aujourd'hui rue Saint-Jacques (9). En attendant que le nouveau monastère soit prêt, les religieuses louèrent de

(1) Le monastère des bénédictines anglaises à Bruxelles, dans *Le Messager des fidèles* (Revue bénédictine) III, 274-279, 465-470, 1886 ; IV, 130-135, 1887 ; M. M. MERRICKX, *Thomas Percy, seventh Earl of Northumberland*, 124-125, Londres, 1949 ; M.-J. RAMSEY, *English Benedictine Nuns in Flanders*, 1-72.

(2) A. PASTURE, *Documents concernant quelques monastères anglais aux Pays-Bas au XVII^e s.*, dans *B. I. H. B. R.*, X, 155-213, 1930. Cette affaire est on ne peut mieux résumée dans une note de J. ORCIBAL, *Correspondance de Jansénius (Les origines du Jansénisme, I)*, 487-488, Louvain-Paris, 1947.

(3) A. BONVARLET, *L'abbaye des Dames nobles bénédictines anglaises de Dunkerque*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XVIII, 153-282, 1888, et surtout *A History of the Benedictine Nuns of Dunkirk, now at St Scholastica's Abbey Taigumouth, Devon*, Edited by the Community, Londres, [1958]. Sur toutes ces fondations anglaises voir U. BERLIÈRE, *Coup d'œil historique sur l'ordre bénédictin en Belgique*, 494-495.

(4) *Biogr. Nat.*, XVIII, 199-202 (cette notice, due à J. CUVELIER, ne mentionne pas la fondation des bénédictines anglaises à Ypres ; elle se tait d'ailleurs complètement sur l'épiscopat de Martin Prats).

(5) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 31 et 58.

(6) *Gallia christiana*, V, 348.

(7) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 54.

(8) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 59, citant H. K. B[IERRE], *Het klooster der Engelsche Damen*, 21-22 ; cfr. J. E. CORNILLIE, *Ieper door de eeuwen heen*, 163.

(9) Une lettre de l'archidiacre d'Ypres, François de Carpentier, du 19 juin [16]70, à un prélat [de Douni ?] en faveur de l'abbesse et des moniales anglaises d'Ypres révèle la détresse financière où sont plongées nos religieuses : elles traînent, depuis leur installation à Ypres, un passif de 20.000 florins (A. D. N., 18 H 18).

nouveau le refuge d'Eversam, où elles vécurent de 1671 à 1673. En 1683, la communauté, anglaise jusque-là, devint irlandaise (1). Le monastère d'Ypres fut donné à la nation irlandaise et consacré à l'immaculée conception de Marie sous le titre *Gratia Dei* (2). Bien plus, en 1688, le roi Jacques II transféra la communauté bénédictine à Dublin. Elle ne put s'y maintenir ; en 1690 la chute des Stuart ramenait les religieuses à Ypres. Elles ne quittèrent plus la ville avant le XX^e siècle. En octobre 1914 les bombes allemandes les chassèrent de Belgique. Revenues définitivement en Irlande, les bénédictines se sont établies à Kylemore (Connemara) dans le comté de Galway.

* * *

MARINA BEAUMONT était née en 1617. Elle avait fait profession au couvent de Gand le 2 juillet 1637 (3). En 1665, elle fut envoyée à Ypres, à la demande l'évêque Martin Prats, avec trois religieuses ; elles firent leur entrée dans cette ville le 14 juillet (4). Martin Prats l'avait choisie comme supérieure en raison de sa connaissance du latin et du français (5). Lady Beaumont eut beaucoup de peine à former une communauté : les religieuses qui étaient venues avec elle retournèrent à Gand au bout d'une année ; les trois premières novices passèrent à d'autres ordres ; par contre trois moniales de Gand, qui avaient participé à la fondation de Dunkerque, arrivèrent à Ypres fuyant la peste ; elles ne restèrent que quelques années. Lady Marina Beaumont fut élue abbesse le 14 janvier 1669 ; l'évêque Prats lui conféra la bénédiction abbatiale le lendemain, qui était un dimanche (6). En 1681, l'abbesse se trouvait seule avec une religieuse. Désespérant de réussir, elle offrit la maison d'Ypres à l'abbesse de Pontoise. On lui vint en aide en lui envoyant quatre bénédictines anglaises de Paris (7). Lady Beaumont envoya deux de ces nouvelles religieuses en Angleterre récolter des secours. Peu après elle mourut, le 27 août 1682 (8).

Dans les dernières années de son abbatiat l'abbesse Beaumont était entrée en relations avec deux religieuses irlandaises de la maison de Dunkerque, notamment dame Mary Joseph Ryan, qui désiraient voir ériger, au sein de la congrégation, un monastère exclusivement irlandais. L'abbesse d'Ypres avait songé un moment à les accueillir, puis s'était ravisée : voici que les efforts des Anglaises venues de Pontoise commençaient à porter leurs fruits ; elle voyait surgir un ouvroir, une salle de chapitre, un dortoir et on faisait des plans pour la construction d'une chapelle. Cependant, le vicariat d'Ypres qui avait d'ailleurs fait venir à Ypres une autre religieuse irlandaise, était gagné au projet de dame Ryan. L'abbesse de Gand, Lady Knatchbull, partageait également ces idées. La mort de dame Beaumont ne fit que précipiter leur réalisation (9).

FLAVIA CARY. A la mort de Lady Beaumont, Lady Knatchbull, abbesse de Gand engagea Lady Caryll, abbesse de Dunkerque, à se rendre à Ypres avec quatre de ses religieuses afin d'y

(1) Il existait, depuis 1625, une autre maison réservée à la nation irlandaise : celle des Carmélites de Gravelines (Pas-de-Calais).

(2) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 34.

(3) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 33.

(4) *Gallia christiana*, V, 348.

(5) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 32-33.

(6) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 39, citant la chronique d'Ypres, dit simplement qu'elle fut élue et bénie *anno 1669*. La *Gallia*, assure qu'elle fut élue le 14 janvier 1664 et bénie le dimanche suivant ; mais comme la même source, fort précise, affirme que les quatre premières anglaises étaient entrées à Ypres le 14 juillet 1665, on peut conclure à une coquille en ce qui concerne l'année de la bénédiction, mais non le jour.

(7) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 42. La maison de Paris avait été fondée par celle de Cambrai en 1650.

(8) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 523 ; A. MERGHELYNCK, *Les étrangers en West-Flandre*, I, 149.

(9) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 38-47.

procéder à l'élection d'une abbesse, qui présiderait à une communauté d'Irlandaises. Lady Caryll se mit aussitôt en route et, le 19 novembre 1682, Dame Flavia Cary fut élue (1). Des religieuses anglaises rentrèrent, sur ses entrefaites, d'une tournée de quête. On devine leur mécontentement : c'était grâce à elles que quelque chose avait pu être fait dans les derniers temps de l'abbatiate de dame Beaumont ; elles se plaignirent d'avoir été abusées. Finalement on s'en remit à l'arbitrage des maîtres du moment : le marquis de Louvois, l'archevêque de Paris et les grands vicaires d'Ypres (2). Le 24 avril 1683 la maison d'Ypres fut officiellement cédée aux seules religieuses irlandaises (3). Madame Cary envoya deux de ses religieuses en Irlande en quête de moyens d'existence : l'une d'elles venait de Gand, c'était dame Ursula Butler (4) ; l'autre venait de Pontoise et s'appelait dame Mary Joseph Ryan : elle revint en 1684 avec six élèves parmi lesquelles se trouvaient une ou deux postulantes (5). Madame Flavia Cary mourut le 20 février 1686, emportée par une attaque d'apoplexie ; elle n'avait, à ce moment, que deux religieuses à côté d'elle (6).

MARY-JOSEPH BUTLER, née vers 1641, fille de Tobie Butler, esq., de Callan, (comté de Kilkenny, en Irlande), était la nièce de Lady Mary Knatchbull, abbesse de Gand et cousine de James Butler, deuxième duc d'Ormonde. Sa mère, devenue veuve, l'avait confiée, âgée de huit ans, à sa tante de Gand, qui l'avait admise à quatorze ans dans sa communauté. Lors de la fondation du monastère anglais de Boulogne, la jeune sœur avait été envoyée dans cette ville. Elle fit profession le 4 novembre 1657, l'année où la communauté de Boulogne fusionna avec celle de Pontoise. Mary-Joseph Butler fut élue abbesse d'Ypres le 29 août 1686. A cause de la vacance du siège d'Ypres, c'est l'évêque de Tournai, Gilbert de Choiseul-Praslin, qui lui conféra la bénédiction abbatiale à Comines le 3 novembre suivant (7).

Charles et Jacques Stuart, durant leur exil en Flandre (8), avaient appris à connaître et à apprécier la fidélité et le zèle des bénédictines réfugiées à Gand. Dès son avènement, Jacques II manifesta à l'abbesse de Gand son intention de transférer sa communauté en Angleterre (9). Le moment n'était guère propice à une entreprise de ce genre. Mais en septembre 1687, à l'instigation du vice-roi d'Irlande, Tyrconnel, il invita les dames irlandaises d'Ypres à s'établir à Dublin. Les grands vicaires d'Ypres firent bien quelques objections, mais l'intervention de la cour de Versailles et les assurances données par l'archevêque de Dublin aplanirent les dernières difficultés. Il fut entendu que les religieuses garderaient leur maison d'Ypres comme un refuge éventuel (10). En 1688, Lady Butler se mit en route avec plusieurs de ses religieuses. A Londres,

(1) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 53. D'après la *Gallia*, V, 348, Dame Cary aurait été une des trois religieuses de Gand qui auraient accompagné Dame Beaumont lors de son installation à Ypres en 1665. Le récit de l'abbesse Neville (*English Benedictine Nuns in Flanders. Annals of their five Communities*, 42) qui cite trois autres noms (et ajoute celui d'une sœur converse) interdit de recueillir ce renseignement erroné.

(2) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 68 sv. Ypres avait été cédée à la France par le traité de Nimègue en 1679. Le siège épiscopal de cette ville était vacant depuis 1678, mais les difficultés entre Louis XIV et le Saint-Siège interdisaient à l'évêque élu, Jacques van Lierde, l'obtention de ses bulles (*Gallia*, V, 320).

(3) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 71-72. Le manuscrit d'Ypres, du début du XIX^e siècle, parle d'une donation légale de la maison d'Ypres faite à la nation irlandaise. Cela paraît être une transposition de l'événement sur le mode légendaire.

(4) Elle devait mourir en Angleterre le 10 avril 1685 (Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 55 ; A. MERGHELYNCK, *Les étrangers dans la West-Flandre*, 326).

(5) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 54.

(6) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 57 ; A. MERGHELYNCK, *op. cit.*, 373.

(7) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 78.

(8) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 99 sv., s'étend longuement sur le sujet.

(9) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 132 (lettre du 20 janvier 1686).

(10) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 143 sv.

elle fut reçue en audience par la reine Marie de Modène. Elle débarqua à Dublin le 31 octobre et établit aussitôt la clôture dans la maison que le roi lui avait procurée dans la Ship street (1). L'année suivante le 5 juin, Jacques II accorda d'amples privilèges à la « première et principale abbaye des trois royaumes », une rente de cent livres et l'autorisation de s'établir en n'importe quel endroit du royaume d'Irlande (2). La fondation de la Ship street connut aussitôt un grand succès : la noblesse irlandaise venait confier aux bénédictines l'éducation de ses filles ; dix-huit des trente pensionnaires demandèrent le voile. Mais le désastre de la Boyne (11 juillet 1690) porta le coup de grâce à la fortune des Stuart. Le 6 juillet, la soldatesque de Guillaume d'Orange pénétrait dans Dublin et saccageait le couvent de la Ship street. L'abbesse obtint un passeport, à l'entremise de son cousin, le duc d'Ormonde, qui avait en vain essayé de la retenir en Irlande (5). Le voyage de retour fut long et dangereux (6). Madame Butler se retrouva à Ypres, seule avec quatre converses et dans le plus grand dénuement. L'évêque d'Ypres, de Rababon, qui s'était dépensé pour leur trouver quelque aide en France (7), proposa alors la fusion du monastère d'Ypres avec celui de Dunkerque (8), mais les dames de Dunkerque s'y opposèrent vivement (1699). En 1700, Pontoise prêta de nouveau quatre religieuses pour deux ans (9) et deux novices, envoyées en 1695 par la cour de Saint-Germain-en-Laye, purent enfin faire profession (10). Il y eut d'autres professions en 1710, en 1711, en 1712 puis en 1718. En 1716 les grands vicaires eurent l'occasion de louer la bonne observance de la communauté (11) ; cette fidélité à la règle était d'autant plus méritoire que, depuis que Ypres avait été rendu à l'Autriche par le traité d'Utrecht (1713), la pension jadis promise par le roi de France n'était plus versée et que les dons des officiers de la Brigade irlandaise n'arrivaient plus non plus (12). Madame Butler mourut le 22 décembre 1723 (13).

XAVERIA (Marguerite) **ARTHUR**, était la fille aînée de Francis Arthur, d'une famille notable de Limerick, décédé à Paris en 1712, et de Margaret MacNamara, son épouse. Une de

(1) L'emplacement est englobé actuellement dans le Richmond Hospital. Une des Dames d'Ypres était arrivée à Dublin en septembre 1687, avec trois religieuses de Pontoise. Sur la participation de Pontoise à la fondation, voir Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 158, 166-172.

(2) Le fac-similé de l'original, aujourd'hui brûlé, se trouve dans Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 162.

(3) Il y avait cependant une autre école bénédictine à Dublin, ouverte en 1685 par une religieuse de Dunkerque, Dame Mary Joseph Ryan (ou O'Ryan), dont il a été question plus haut. Lady Cary, sa supérieure du moment, l'avait envoyée en Irlande, avec Dame Ursule Butler, pour y recueillir des aumônes et des vocations. Deux ans plus tard, Dame M. Joseph se trouva en opposition ouverte avec l'abbesse Butler. Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 173-207, s'étend longuement sur ce douloureux conflit. Dame Mary Joseph Ryan mourut à Dunkerque le 7 septembre 1719 (*Annales du Comité flamand de France*, XVII, 259, 1888).

(4) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 156.

(5) La pièce est datée du 23 juillet 1690. Elle est éditée par Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 157.

(6) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 208 sv.

(7) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 211 sv. L'« abeye de Guie » dont il est question à cet endroit est l'abbé de Saint-Jean-au-Mont à Ypres, Alexandre-Louis de Gouy, Français d'origine et vicaire général de l'évêque français de Ratabon. Il a laissé trop de mauvais souvenirs à Ypres pour qu'on ne se croie pas obligé de relever ici sa charité envers les dames irlandaises.

(8) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 211-215.

(9) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 218 sv.

(10) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 209.

(11) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 222, édite cette pièce ; l'allusion qui est faite à leur situation financière difficile montre qu'il s'agit d'un certificat destiné à aider les religieuses dans leurs quêtes.

(12) Après la bataille de Ramillies, en 1706, la Brigade irlandaise qui s'y était distinguée confia au monastère d'Ypres les trois drapeaux qu'elle avait enlevés aux Anglais. Ces trophées ont disparu à la Révolution française. Mais la communauté de Kylemore conserve encore le drapeau de cette Brigade. Patrick NOLAN en donne une reproduction en couleurs.

(13) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 517 (son épitaphe), appendice C (son testament) ; cf. A. MERGHLYNCK, *Les étrangers en West-Flandre*, 326.

sès sept soeurs épousa le neveu de l'archevêque Creagh de Dublin ; son oncle avait été lieutenant-colonel de la Brigade irlandaise au secours de la France. La reine exilée avait mis la jeune fille en pension chez les ursulines de Saint-Germain-en-Laye (1). C'est également la Cour qui l'envoya à Ypres en 1695 avec trois autres candidates ; mais le dénuement de cette communauté, à cette époque, était extrême. Quand elles eurent achevé leur noviciat à Gand en 1697 (2), l'évêque d'Ypres s'opposa à ce qu'elles fissent leur profession, ne voulant pas avoir ces religieuses à charge. L'abbesse Butler, elle-même, faisait des objections. Devant l'insistance de la novice et l'intervention de la reine exilée, on finit par céder. Xaveria Arthur fit profession le 9 (ou le 29 ?) décembre 1700 (3). Cinq ans plus tard elle était choisie comme prieure et resta dans cette charge jusqu'à la mort de l'abbesse Butler. Dame Xaveria fut élue abbesse le 23 février 1724 (4). Elle connut la misère, bien que différentes personnalités, notamment le nonce du pape, fussent intervenues pour l'aider (5). Elle mourut le 23 février 1724, à l'âge de soixante-dix ans (6).

MARIE-MADELEINE MANDEVILLE était la petite-nièce de l'abbesse Butler, sous le régime de laquelle elle commença son noviciat (7). Elle fit profession le 15 décembre 1726. Durant son noviciat, on l'avait envoyée en Irlande recueillir un héritage ; elle avait aussi pour mission de ramener à Ypres les ornements sacrés sauvés du pillage du couvent de Dublin en 1690 ; la jeune religieuse faillit périr dans un naufrage le 7 octobre 1725 (8). En juin 1744, durant la guerre de la Succession d'Autriche, alors que les Français s'apprétaient à mettre le siège devant Ypres, Charles O'Brien, lieutenant-colonel du régiment de Clare, vint offrir aux religieuses des laisser-passer et même des chevaux pour les aider à évacuer le couvent qui était situé sous les remparts. Confiantes en la Providence, les religieuses refusèrent d'abandonner la clôture (9). Accablée de procès et de difficultés de toutes sortes, Madame Mandeville songea, entre 1750 et 1752, à quitter les Pays-Bas et à s'établir en France, par exemple à Lyon ; mais elle ne fut guère encouragée et renonça, pour finir, à ce projet (10). Les vocations aussi étaient rares : l'abbesse Mandeville ne reçut que deux novices à la profession. Elle mourut le 27 novembre 1760 (11).

MARY-BERNARD DALTON, née en 1718, avait fait profession le 10 janvier 1737. Elle fut élue abbesse le 22 décembre 1760, mais, à cause de la vacance du siège épiscopal, elle ne fut bénie que le 29 janvier 1763 (12). Aidé par le directeur du couvent, le P. Dalas, elle introduisit à Ypres la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus (13) : le 5 juin 1766 elle fit inscrire sa communauté

(1) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, Appendice F, donne l'arbre généalogique de Lady Xaveria Arthur.

(2) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 526 (appendice D).

(3) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 209, 258.

(4) A. ÉV. B., *Acta Episc. Ipr.*, LXVI, 96.

(5) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 259-261.

(6) A. MERGHELYNCK, *Les étrangers en West-Flandre*, I, 55. Son épitaphe dans Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 518.

(7) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, Appendice E.

(8) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 262.

(9) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 264-266.

(10) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 270-271.

(11) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 274 (l'épitaphe est reproduite, p. 518).

(12) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 275. Mais H. K. B[IERRE], *Het klooster der Engelsche Damen*, 38, de même *Rond den Heerd. Archievenboek*, I, 81, 1873, signale qu'une abbesse des Dames irlandaises fut bénie le 18 février 1762, par l'évêque Félix-Joseph de Wavrans en même temps qu'une abbesse de Rousbrugge. Mais ce prélat ne prit possession de son siège que le 30 octobre 1762 (A. VANDENBEREBOOM, *Ypriana*, VI, 413).

(13) La dévotion aux Cinq Plaies était depuis longtemps traditionnelle chez les catholiques anglais ; quant à la dévotion au Sacré-Cœur elle existait chez les Dames anglaises de Bruxelles, dès leur installation en 1598 (U. BERLIÈRE, *La dévotion au Sacré-Cœur dans l'ordre de saint Benoît*, 84-87). On notera que le Bx de la Colombière avait été chapelain de Marie de Modène, épouse de Jacques II, reine de Grande-Bretagne, d'Écosse et d'Irlande (Patrick NOLAN, *The Irish*

dans la confrérie de Bruges, une des plus anciennes des Pays-Bas. Le 29 mars 1780, le pape Pie VII octroyait aux Dames irlandaises le privilège de réciter l'office et de faire célébrer chez elles la messe du Sacré-Coeur, le vendredi après l'octave de la fête-Dieu, *sub ritu primae classis cum octava* (1). Le 10 août 1871, Guillaume Stamford S. J., directeur du couvent, recevait de l'évêque d'Ypres la permission de bénir une cloche pour les soeurs. L'année suivante, le 6 avril, la communauté obtenait le privilège de pouvoir ouvrir un cimetière en dehors de sa chapelle, qui était trop étroite pour servir à la sépulture des soeurs défuntés (2). Dame Bernard Dalton mourut le 6 octobre 1783.

SCHOLASTIQUE LYNCH était née en 1754 ; elle fit profession le 25 mars 1772. Éluë abbesse le 25 mars 1783, elle reçut la bénédiction abbatiale le 30 novembre suivant, en la chapelle du monastère (3). Au cours de l'invasion des Pays-Bas par les troupes de la Convention, l'abbesse Lynch eut le désagrément de voir sa clôture violée par une cinquantaine de soldats républicains, mais le désordre fut vite réparé à l'intervention du général O'Moran, Irlandais au service de la République (4). En juin 1794, le commandant autrichien n'eut pas la même élégance : il avait promis d'avertir l'abbesse de l'éventualité du siège d'Ypres afin de lui donner l'occasion de mettre sa communauté à l'abri ; mais il manqua à sa promesse et les religieuses connurent quinze jours de bombardement, du 1^{er} au 17 juin (5). Le 22 mars 1796 une circulaire de l'administration du département de la Lys enjoignait à l'abbesse d'envoyer la liste des personnes formant sa communauté (6). Dame M. C. S. Lynch dénombra douze moniales, deux donates et cinq converses. En tant qu'étrangères les religieuses échappèrent tout d'abord aux lois persécutrices, mais furent soumises à mille vexations, perquisitions, inventaires, surveillances et menaces. Un commissaire fut envoyé pour arrêter l'aumônier jésuite, le P. Dalas, mais il se laissa acheter (7). Madame Lynch mourut le 22 juin 1799 à l'âge de quarante-cinq ans. Elle avait reçu cinq religieuses de chœur et une soeur converse à la profession (8).

BRIGITTE-BERNARD LYNCH était la soeur de la précédente et lui succéda le 29 juin 1799. Son élection ne put être confirmée qu'en 1802 ; entretemps l'évêché d'Ypres avait été supprimé par le Concordat et rattaché à celui de Gand. Née en 1757, Dame Bernarde Lynch avait été éduquée à l'école du monastère ; entrée au noviciat, elle dut attendre neuf ans avant de pouvoir faire sa profession le 1^{er} juin 1782 (9). L'abbesse Lynch vécut le dernier acte de la Révolution. Jusqu'à ce moment les religieuses avaient bénéficié de leur qualité d'étrangères,

Dames, 278). Il n'est donc pas nécessaire d'évoquer l'action antijanséniste de l'évêque de Wavrans et l'influence, encore plus lointaine, des jésuites de Douai (M. MAHIEU, *Antijansénisme des évêques d'Ypres nommés par l'autorité autrichienne* dans *Bull. Soc. d'études de la Province de Cambrai*, XLII, 106, Lille, 1947).

(1) A. É. B., *Acta Episc. Ipr.*, CI, 315 ; U. BERLIÈRE, *op. cit.*, 110. Cfr H. K. B[IERRE], *Het klooster der Engelsche Damen*, 38.

(2) A. É. B., *Acta Episc. Ipr.*, CI, 13 et 30.

(3) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 283.

(4) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 287.

(5) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 291. Elle furent miraculeusement protégées de l'effet des bombes, assure l'auteur de la brochure de 1816 (*An historical Account...* cité par Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 292) ; mais quelques années plus tard elles avouèrent avoir perdu une partie de leurs archives dans le bombardement (A. É. B., *Département de la Lys*, 1188).

(6) A. É. B., *Ibidem*.

(7) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 308. Le P. Dalas, alias Stamford, mourut le 6 octobre 1807 (*Ibidem*, 312-313 et 524).

(8) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 293, 521.

(9) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 307.

mais un de leurs voisins, Français et jacobin, obtint leur expulsion (1). Leur couvent fut vendu comme bien national, le 21 octobre 1799, à Jean Jonval d'Ypres pour 436.000 francs (2). Les religieuses songèrent à retourner en Irlande. La saison était trop avancée pour s'embarquer. Un Yprois charitable mit une vieille maison à leur disposition. Mais une pluie violente empêcha les religieuses de quitter leur couvent. On était le 13 novembre, fête de la Toussaint bénédictine. L'orage passé, un officier vint annoncer la chute du directoire (3). Les religieuses décidèrent de rester et poursuivirent le rythme de leurs exercices communautaires : l'abbaye d'Ypres est peut-être la seule maison de France et de Belgique où la récitation de l'office n'ait pas été interrompue par la Révolution (4). Mais les ressources des religieuses étaient taries : Brigitte Lynch fut obligée de vendre une partie des vases sacrés. Les religieuses n'avaient plus le moindre meuble (5). Elles tinrent bon : une relation de 1810, imprimée en 1816 déclarait, après avoir rapporté ces événements, que le monastère était déjà remeublé et qu'il n'avait pas la moindre dette (6). La brochure était publiée à Londres : ne serait-ce pas un indice que l'abbesse avait fait appel aux catholiques du Royaume-Uni et qu'elle continuait à faire fond sur leur générosité (7) ? En 1810 encore une épidémie réduisit la communauté à dix dames de chœur et à quatre converses (8). L'ancien évêque d'Ypres, Charles-Alexandre d'Arberg, qui était mort en 1809, légua sa croix pectorale aux Dames irlandaises (9). Sur les vingt dernières années de l'abbatiate de Dame Bernard Lynch nous n'avons aucun témoignage, en dehors d'une lettre (non datée) de l'abbesse à Dame Thérèse Shuttleworth, abbesse de Gand, installée depuis peu en Angleterre ; dans cette lettre, Dame Lynch se fait l'écho de plaintes du clergé belge contre le roi Guillaume des Pays-Bas (10). Lady Lynch mourut le 21 août 1830 (11).

MARY BENEDICT (Mary) BYRNE, fille de Jacques et de Jeanne Doole, était soeur de Dame Placide Byrne de la même abbaye. Née à Dublin le 15 novembre 1775, elle était entrée à l'école des Dames d'Ypres le 10 juin 1786, avec ses deux soeurs Élisabeth et Anne. Toutes les trois devinrent moniales à Ypres. Mary fit profession le 23 janvier 1795 (12). Elle fut élue abbesse le 3 septembre 1830. En avril 1831, elle écrivait à l'abbesse Shuttleworth qu'elle n'avait pas encore reçu la bénédiction abbatiale, — pas plus que l'abbesse défunte, — mais que l'évêque

(1) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 307. Ce Français dont le nom n'a pas été cité doit peut-être être identifié avec Jean Jonval, l'acquéreur du couvent.

(2) A. É. B., *Département de la Lys*, 623.

(3) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 308. Le coup d'État du 18 Brumaire correspond, en effet, au 9 novembre 1799.

(4) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 310. Les moniales de Sainte-Godelieve poursuivirent également la récitation de l'office, mais dans une maison étrangère.

(5) Patrick NOLAN, *Ibidem*, remarque que les revenus de l'abbaye consistaient, en tout ou en partie, en rentes placées sur les villes de Paris et d'Ypres ; les premières n'avaient plus été servies depuis 1792, les secondes depuis 1794.

(6) Les Dames irlandaises avaient pu acquérir, et sans doute à fort bon compte, les stalles de l'abbaye supprimée de Saint-Jean-au-Mont à Ypres, trois tableaux provenant du même monastère (*A. S. E. B.*, V, 299, 1843) et un tabernacle de Bastien Frank, qui avait appartenu aux jésuites d'Ypres (description dans Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 350). Ces œuvres d'art ont péri dans l'incendie de 1914.

(7) La brochure imprimée en 1816 annonce, à la fin, la réouverture du pensionnat pour jeunes filles (Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 314).

(8) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 311.

(9) Cette croix se trouve aujourd'hui à Kylemore.

(10) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 315.

(11) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 317, 322 (épitaphe) ; on trouvera aussi, dans cet ouvrage, un portrait de l'abbesse.

(12) A. MERGHELVNCK, *Les étrangers en West-Flandre*, 328 ; Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, Appendice E.

de Gand lui avait promis de la bénir dès que les circonstances le permettraient (1). Ce ne fut pas l'évêque de Gand, mais le D^r Morris, évêque de Troy, qui lui conféra la bénédiction le 9 juillet 1832 (2). En 1834, elle passa sous l'autorité de l'évêque du diocèse restauré de Bruges. Elle mourut le 12 janvier 1840 (3).

MARY WINIFRED (Elizabeth) JARRETT, née à Londres en 1800, avait fait profession à Ypres le 21 juin 1820. Elle fut élue abbesse le 1^{er} mai 1840 (4). En 1843, elle reçut la visite du futur pape Léon XIII, alors nonce à Bruxelles. Monseigneur Pecci bénit la petite chapelle que les religieuses avaient construite dans leur jardin (5). Vers 1856 l'abbesse conçut le projet d'installer sa communauté à Bruges, dans les bâtiments de l'ancienne abbaye d'Hemelsdale, que les dames de l'Instruction chrétienne laissaient inoccupés. L'évêque de Bruges, Monseigneur Malou, Yprois de naissance, approuvait le projet (6). Bruges comptait alors une forte colonie anglaise. Le plan fut abandonné, on ne sait pour quel motif, et l'abbesse Jarrett entreprit de reconstruire son monastère d'Ypres. Encore en 1856 les plans furent demandés à l'architecte anversois Joseph Schadde (7). Mais le fin connaisseur qu'était l'évêque de Bruges les rejeta le 21 décembre 1856 et les fit revoir par J. B. Béthune. Le 1^{er} décembre 1859 l'évêque donna l'autorisation de construire. Monseigneur Morris, évêque de Troy, qui avait trois sœurs religieuses à Ypres, avait financé la campagne (8). Ce fut aussi lui qui vint poser la première pierre. On commença les constructions par les bâtiments scolaires et le 19 octobre 1861 l'abbesse pouvait écrire à l'évêque « que le demi-pensionnat est organisé » (9). Les difficultés financières et une crise de recrutement inspirèrent à Lady Jarrett toutes sortes de projets de déplacement en Angleterre, d'union avec d'autres maisons, voire de changement de règle, que l'évêque de Bruges suit avec inquiétude (10). Repris en 1876, les travaux furent achevés en 1886 par la reconstruction de la façade donnant sur la Klierstraat (11). Ces travaux épuisaient les ressources du monastère : l'abbesse s'adressa successivement, mais en vain, à Gladstone, au Board of Treasury pour obtenir le paiement de la pension de cent livres promise par Jacques II. Monseigneur Faict, évêque de Bruges, crut nécessaire de la faire démissionner le 12 mars 1885 (12). Elle mourut le 19 septembre 1888 (13).

MARY SCHOLASTIQUE (Eugénie) BERGÉ est née à Tournai (Belgique) en 1830. Elle fut confiée très jeune aux dames irlandaises et fit profession chez elles le 13 juillet 1852. Elle était prieure, lorsque Monseigneur Faict lui confia la direction de la maison après la résignation de Lady Jarrett. Elle introduisit à Ypres, le 1^{er} février 1886, le bréviaire monastique au lieu du

(1) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 323.

(2) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, Appendice E.

(3) A. MERGHELYNCK, *loc. cit.* ; Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 323.

(4) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 323.

(5) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 324.

(6) Suivant une lettre du 11 février 1856 citée par [M. ENGLISH] dans *De Stem uit de Kerktoren (Parochieblad van Sint Nikolaas Ieper)*, 7 juillet 1957 (n° 7).

(7) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 324 ; H. K. BIERRE, *Het Klooster der Engelsche Damen*, 47.

(8) E. W. BECK, *The Irish Abbey of Ypres*.

(9) [M. ENGLISH], article cité.

(10) [M. ENGLISH], dans *De Stem uit de Kerktoren*, août 1957, (n° 8), donne le détail de ces projets, d'après les A. Év. B.

(11) La façade détruite et le triste chef-d'œuvre de Schadde-Béthune sont reproduits dans l'ouvrage de Patrick NOLAN.

(12) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 330. Les circonstances de cette démission ont été racontées, d'après les documents conservés aux A. Év. B., par M. ENGLISH dans *De Stem uit de Kerktoren*, n° 9 (septembre 1957).

(13) *Ibidem. Revue bénédictine*, V, 469, Maredsous, 1888.

bréviaire romain dont les religieuses s'étaient servies jusqu'alors (1). Elle fut élue abbesse à la mort de cette dernière, mais ne reçut la bénédiction abbatiale que le 11 juillet 1890 (2). Le pape Léon XIII, qui se souvenait toujours de sa visite à Ypres, envoya sa bénédiction apostolique ; il s'associa de même aux fêtes qui marquèrent le jubilé de profession de l'abbesse en 1902 (3).

Sous l'abbatit de dame Bergé les vocations irlandaises, rares sous le gouvernement de dame Jarrett, se manifestèrent de nouveau (4). La chapelle de la rue Saint-Jacques était devenue un foyer de la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus (5). Hélas ! la chapelle et tout le monastère devaient bientôt disparaître sous les bombes. Les bénédictines irlandaises furent la dernière communauté à quitter Ypres en octobre 1914 ; les autorités militaires durent les y forcer. L'abbesse était paralysée. Elle arriva à Londres avec ses religieuses dans le plus grand dénuement. Elle fut accueillie par John Richmond, le leader du parti irlandais au Parlement de Westminster, qui avait une nièce dans la communauté, et par dom Colomba Marmion, l'abbé irlandais de Maredsous (6). Les religieuses d'abord hébergées à Oulton, leur ancienne maison-mère de Gand, rejoignirent en 1915 quelques moines de Maredsous réfugiés à Edermine, dans le Wexford, en Irlande, et s'installèrent non loin d'eux à Merton-House. C'est là que Dame Bergé s'éteignit le 11 novembre 1916.

MARY MAURA (Irma) OSTYN, née à Wervicq (Flandre occidentale) le 8 décembre 1868, était la soeur de Dame Ostyn, prieure des bénédictines de Menin. Leur oncle, Henri Ostyn, directeur des bénédictines irlandaises de 1863 à 1869, était depuis 1869 doyen de Menin (7). Mary Maura fit profession à Ypres le 12 février 1889. Après avoir été prieure, elle fut élue abbesse à Merton House le 12 décembre 1916. Une longue vacance du siège épiscopal de Ferns retarda sa bénédiction abbatiale ; celle-ci lui fut conférée par le D^r Codd à Macmine Castle (comté de Wexford) le 25 février 1918 (8). Macmine Castle était peu pratique et insalubre. En décembre 1920, en pleine guerre civile, sous la conduite de leur aumônier, dom Autbert Merten, de Maredsous, les religieuses déménagèrent et allèrent s'installer de l'autre côté de l'Irlande, à Kylemore, en Connemara (comté de Galway), dans le splendide château construit par le millionnaire américain Mitchell Henry (9). Monseigneur Gilmartin, archevêque de Tuam, vint consacrer leur chapelle le 8 septembre 1921 (10). Madame Ostyn décéda à Kylemore le 11 novembre 1940.

(1) *Le Messager des fidèles*, III, 36-37, 1886 ; Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 331.

(2) E. W. BECK, *The Irish Abbey of Ypres*, 814.

(3) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 332.

(4) *Ibidem*.

(5) Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 340-351. La chapelle, commencée en 1700, n'a jamais été consacrée ; Patrick NOLAN, *The Irish Dames*, 349 sv., la décrit.

(6) D. M. C., *The Irish Nuns at Ypres. An Episode of the War*, Londres, 1916 ; *Revue Liturgique et monastique*, VI, 303, 1921.

(7) H. K. B[IERRE], *Het klooster der Engelsche Damen*, 57.

(8) A. O'FLANDERS, *Erin*, 108, reproduit un extrait du *Catholic Times*, donnant le compte-rendu de la cérémonie.

(9) Dom Beda LEBBE, *L'abbaye de Kylemore*, dans *Revue liturgique et monastique*, XXIV, 138, 1938 ; les religieuses purent acquérir le château de Kylemore en 1923, pour la somme de 40.000 livres grâce à l'intervention de l'*Ypres Abbey Memorial Fund* (M. ENGLISH, dans *De Stem uit de Kerktoren*, n° 10 [Octobre 1957]). Les archives de l'abbaye de Maredsous conservent un dossier relatif à l'acquisition de Kylemore. Le château fut malheureusement endommagé par un incendie en 1925.

(10) *Revue liturgique et monastique*, VI, 303, 1921 ; A. O'FLANDERS, *Erin*, 109-111, reproduit le compte-rendu de la cérémonie d'après *The Universe*, 16 septembre 1921.

MARY-PLACID DRUHAN est née à Lady's Island (Wexford) le 4 septembre 1876. Elle était âgée de treize ans lorsque son oncle, dom Placide Sinnott, moine de Downside (Grande-Bretagne), vint la présenter à Ypres. Au bout de trois ans, elle fut admise comme postulante, mais continua ses études au noviciat. Elle fit profession le 8 septembre 1895. Dame M. Placid Druhan fut élue abbesse de Kylemore en novembre 1940 ; elle reçut la bénédiction abbatiale le 17 avril 1941 : c'était la première abbesse irlandaise depuis la mort de dame Mary Benedict Byrne, cent ans auparavant. Elle mourut le 6 avril 1953.

Madame **AGNÈS FINNEGAN**, née le 2 juin 1917, fit profession à Kylemore le 1^{er} juin 1938. Elle fut élue abbesse le 21 août 1953 et reçut la bénédiction abbatiale le 5 octobre 1953. Au début de 1956, Lady Finnegan eut la joie de recevoir de Belgique, par l'entremise de la légation d'Irlande à Bruxelles, un lot de vases sacrés retrouvés à Bruxelles au Musée de la Porte de Hal où ils étaient conservés depuis 1920, avec d'autres objets recueillis dans les ruines d'Ypres (1). Dans la nuit du 24 au 25 janvier 1959, un incendie, provoqué par un court-circuit, ravagea pour la deuxième fois et, cette fois, presque complètement le monastère de Kylemore et amena, une fois de plus, la dispersion de la communauté.

(1) Une photo en a paru dans le journal *La Libre Belgique* du 24 décembre 1955. Dame Walburge, de Kylemore, une des survivantes du monastère de la rue Saint-Jacques, m'écrivit à ce sujet : « I was the one who hid them in the cellar just before we left the dear Old Abbey ».

PRIEURÉ DE NOTRE-DAME-DE-PITIÉ À POPERINGE

Le monastère de Faulquemborgues (XVIII^e siècle), le monastère de Bethléem de l'ordre de Saint-Benoît à Faulquemborgues (XVIII^e siècle) (1), les religieuses bénédictines de l'ordre du glorieux Père Saint Benoît réformé à Poperinghe (1700), le monastère de Saint-Joseph à Poperinghe (vers 1750), de *benedictijner zusters van Poperinghe* (1786), *Monasterium Beatae Mariae Virginis de Misericordia* (1930), prieuré Notre-Dame de Pitié (1927), les religieuses bénédictines à Poperingue (1946), de *Priorij Onze Lieve Vrouw van Smarten* (1950) (2).

SOURCES : La plus ancienne chronique est une histoire du monastère, écrite en français vers 1810, suivie de la relation d'un certain nombre de miracles obtenus, de 1641 à 1650, à l'intercession de Notre-Dame de Foy, et du registre matricule de la communauté depuis 1644 jusqu'à nos jours (3). *Registre du Ralliement des religieuses bénédictines à Poperinghe*, cahier commencé vers 1870 et poursuivi de façon irrégulière jusqu'à nos jours (4). *Het klooster der Benedictijner zusters van Poperinghe*, histoire du monastère composée, vers 1886 par un aumônier de la maison ; ce registre contient également la liste des religieuses avec la date de leurs entrées et de leur décès et la série des prieures avec un bref *curriculum vitae*.

L'autobiographie de la première prieure, mère Jeanne Deleloë (1604-1660) et sa correspondance avec dom Martin Goffart (5) ainsi qu'un fragment biographique anonyme ont été édités par B. SODAR, *La Mère Jeanne Deleloë. Reliquiae* (Collection Pax, vol. XIX), Maredsous, 1925 (6). Dom A. I. Denunçq,

(1) « Le monastère de Faulquemborgues fut dédié à Notre-Dame et au glorieux apôtre saint Pierre, néanmoins le commun peuple le nommait le monastère des bénédictines » (Note du XIX^e siècle, cfr B. SODAR, *La Mère Jeanne Deleloë*, 325). Aujourd'hui encore le monastère n'a pas d'autre nom ; les titres de *O. L. Vrouw van Smarten*, Notre-Dame de Pitié (et la mauvaise traduction latine de cette dernière formule : *B. M. Virginis de Misericordia*) n'ont guère qu'un emploi liturgique. Au XVIII^e siècle, un vague essai de mettre le monastère sous le patronage de saint Joseph n'a pas eu de suite (Cfr D^r REMBRV-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 469).

(2) Diocèse d'Ypres, actuellement de Bruges.

(3) Ce document a été publié d'abord par dom Bruno DESTRÉE, *Une mystique inconnue du XVII^e siècle, la Mère Jeanne de Saint-Matthieu Deleloë*, 305 sv., Lille-Paris-Bruges, 1905 ; ensuite par dom Bonaventure SODAR, *La mère Jeanne Deleloë. Reliquiae* (Collection Pax ; vol. XVI), 312 sv, Maredsous, 1925.

(4) Le document rédigé en français, est poursuivi en néerlandais depuis 1941.

(5) Les mss. sont décrits dans l'Avant-propos du P. B. SODAR, XXXII-XLI. *Le journal de dom Martin Gouffart*, signalé p. XLI, vient d'être édité par J. H. DRVKONINGEN, avec une introduction de F. LECLERCQ, par la Société des Bibliophiles belges séant à Mons, n^o 43, Gembloux, 1955 ; il y est question des bénédictines de Poperingue, p. 48, 91, 95, 96, 116, 127, 128.

(6) Ces mêmes documents avaient déjà été utilisés par dom Bruno DESTRÉE, *op. cit.*

« prêtre jubilaire religieux de la célèbre abbaye de Clairvaux, membre honoraire de la Société des Antiquaires de la Morinie à Saint-Omer », a rédigé en 1837 des *Mémoires historiques de Poperinghe* (1) où il a compilé plusieurs données sur l'histoire du prieuré qu'il a fait suivre d'une liste des prieures ; le cistercien a eu connaissance des archives du monastère, car il a recopié plusieurs pièces. On consultera également le *Journal de Philippe-Benoit van Renynghe à Poperinghe (1780-1794)*, publié, d'après une traduction française, dans *Tablettes des Flandres*, I, 85, 106 et 116, Bruges, 1948.

Les religieuses bénédictines possèdent encore deux liasses de documents antérieurs à 1830. Ces pièces sont numérotées de 1 à 91. Un inventaire en fait malheureusement défaut. Ces documents concernent surtout les biens que les religieuses possédaient à Arsonval en Artois (2) ; la propriété de soixante mesures de ces terres était contestée, au XVII^e siècle, par Pierre Tevet, seigneur de Coquerel ; les pièces du procès figurent en partie dans ces deux liasses. On y trouvera encore une correspondance (1773-1776) entre les religieuses de Poperinghe, leur fondé de pouvoir dom Arnoul Wanin, de Saint-Bertin (3), et Célestin-Joseph Cleugniet, homme d'affaires à Aire, au sujet de rentes féodales sises à Assonval.

Deux rédactions des Statuts des religieuses sont encore présentes dans leurs archives : la première, intitulée *Règles et constitutions*, date du XVIII^e siècle ; elle contient certains passages empruntés textuellement aux Constitutions du Val-de-Grâce à Paris ; la seconde, intitulée *Constitutions des religieuses bénédictines à Poperinghe, 1870*, approuvées à Bruges le 6 mars 1871, ont été modifiées en 1928, vers 1935 et en 1950.

Aux Archives Communales de Poperinghe on trouvera un dossier factice rassemblé par l'archiviste O. Fiers.

Les inventaires des Archives générales du Royaume signale seulement : *Chambre des Comptes*, reg. 46.897, déclaration 19 (13 avril 1787), et *Comité de la Caisse de Religion*, 232 (état de biens 1782).

Le *loquet 148* des Archives de l'ancien Évêché d'Ypres contenait les papiers concernant les rapports des bénédictines de Poperinghe avec leur ordinaire. Une brève analyse en est donnée dans l'*Inventaire* du chanoine Guillaume-Joseph Delvaux (p. 421) conservé aujourd'hui aux Archives de l'Évêché de Bruges.

Plusieurs auteurs bénédictins se sont intéressés à la figure de la Mère Jeanne Deleloë et ont, à cette occasion, brièvement retracé l'histoire du monastère de Poperinghe : dom Bruno Destrée, *Une mystique inconnue au XVII^e siècle : La mère Jeanne de Saint-Mathieu Deleloë*, Lille-Paris-Bruges, 1904 ; dom U. Berlière, *La dévotion au Sacré-Coeur dans l'Ordre de Saint Benoît*, 201-208, Paris-Maredsous, 1923 (Collection Pax, vol. X) ; dom Bonaventure Sodar, *Une mystique bénédictine du XVII^e siècle, la Mère Jeanne Deleloë. Reliquiae*, Avant-propos, I-XXXI, Lille-Paris-Maredsous, 1925 (4) ; dom U. Berlière, *Le renouveau bénédictin dans la première moitié du XVII^e siècle*, 15-16, Gembloux, 1927, (extrait de la *Revue liturgique et monastique*, XII, 312-313, 1926-1927). D. Lescouhler, *Geschiedenis van het kerkelijk et godsdienstig leven in West-Vlaanderen*, 483, accorde dix-sept lignes (d'ailleurs excellentes !) à l'histoire du prieuré. Dom Ursmer Berlière, *Coup d'oeil historique sur l'ordre bénédictin en*

(1) Ms. appartenant à M. l'avocat Ch. van Renynghe de Voxvrie, à Bruges et cité dans cette notice par ce titre abrégé : Ms. Denuncq.

(2) Ces terres, qui rapportaient environ 250 livres tournois par an, constituaient « le plus gros » des revenus des religieuses, assure une note (non datée, XVIII^e siècle) du dossier (n° 33).

(3) C'était le receveur du « petit comptoir » de Saint-Bertin, plus tard receveur des revenus féodaux ; il mourut dans la charge de grainetier le 27 septembre 1790 (*Catalogus Bertiniorum religiosorum*, éd. O. BLZD, dans *Les chartes de Saint-Bertin*, IV, n° 1233, Saint-Omer, 1897).

(4) Sur ce livre, voir S. CHEVALIER, *Une confidente du Sacré-Coeur. La Mère Jeanne Deleloë, moniale bénédictine (1604-1660) d'après un livre récent*, dans *La vie bénédictine*, n° 17 (supplément au *Bulletin paroissial liturgique* des 31 mai et 7 juin 1925) ; V. TRUIJEN, dans *Dictionnaire de Spiritualité*, III, 125-126, Paris, 1957.

Belgique, dans la *Revue liturgique et monastique*, XIV, 498, 506, 509 et 520, Maredsous, 1928-1929, poursuit l'histoire de cette maison pendant la Révolution française et la première guerre mondiale (1).

Sigillographie : Le sceau du monastère représente une *Mater Dolorosa*, le coeur percé d'un seul glaive ; devise : SIGILL. MONASTERII POPERIN. BENEDICTINARUM REFORMATA. (2). Le sceau de la prieure représentait sainte Scholastique avec, en pointe, les armes de la ville de Poperinge (3).

* * *

Le monastère de Notre-Dame de Fauquembergues (Pas-de-Calais), fondé en 1612 avec le consentement de l'Infante Isabelle, est né du mouvement de ferveur qui s'empara au XVII^e siècle du monde féminin en France et dans les Pays-Bas. « Quatre ou six religieuses de divers couvents qui n'étoient point enfermés » voulaient vivre en clôture. L'évêque de Boulogne, Claude Dormy, leur imposa la règle de saint Benoît et ses constitutions qui n'ont pas été conservées (4). Vingt ans plus tard elles étaient douze. Mais la guerre entre la France et l'Espagne les jeta sur les routes de l'exil. Le 26 juin 1635 elles quittaient Fauquembergues pour aller se réfugier à Poperinge, avec la permission de l'abbé de Saint-Bertin, Philippe Gillocq, seigneur de cette ville (5), qui leur procura un logement sur la grand place (6).

* * *

MADELEINE-MARIE (Marie) DU CLIQUET, fille de Jean, seigneur de Flammermont, et d'Anne Hernu, née à Harnes près d'Hesnin-Liétard (Artois), est la première prieure des Bénédictines de Fauquembergues (7). Vers 1632, elle avait été envoyée à Calais pour y introduire la réforme (8). Mais s'étant montrée difficile pour ses consœurs et insoumise à ses supérieurs ecclésiastiques, elle avait été déposée de sa charge de prieure. Elle passa à Saint-Omer, où elle se trouvait en juillet 1646. Il avait été question qu'elle revînt à Poperinge, où l'on n'était guère pressé de la reprendre. Mais elle refusa de se soumettre, se retira à Aire, chez une parente, et on n'entendit plus parler d'elle (9). La chronique de Poperinge se trompe donc lorsqu'elle assure que la Mère Cliquet mourut à Fauquembergues après vingt ans de priorat.

(1) L.-H. COTTINEAU, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, II, 2337, Mâcon, 1937, a mêlé les bénédictins de la prévôté de Saint-Bertin (qu'il ne nomme pas !) et les bénédictines « de Saint-Bertin » dans une notice où il y a presque autant d'erreurs que de mots. Sa bibliographie concerne en réalité la prévôté.

(2) Cahier *Het Klooster der Benedictijner zusters van Poperinghe* (Archives du prieuré). Un exemplaire de ce sceau conventuel figure sur la déclaration de 13 avril 1787 aux A. G. R., *Chambre des Comptes*, registre 46897, déclaration 19 (aucune légende n'est lisible).

(3) Cahier *Het Klooster der Benedictijner zusters van Poperinghe*.

(4) Les plus anciennes constitutions de Poperinge qui aient été conservées contiennent des passages empruntés textuellement aux statuts du monastère parisien du Val-de-Grâce. Sur les constitutions de Marguerite d'Arbouze, abbesse du Val-de-Grâce, 1580-1626, voir H. M. DELSART, *Marguerite d'Arbouze, abbesse du Val-de-Grâce* (Collection Pax, vol. XII), Maredsous, 1923 ; Ph. SCHMITZ, *Histoire de l'ordre de Saint-Benoît*, VII, 309-314, Maredsous, 1957. Le principe de la triennalité de la charge de la prieure, établi par Marguerite d'Arbouze, n'a pas été suivi à Poperinge, où la prieure est élue à vie.

(5) Les origines du monastère sont racontées dans B. SODAR, *La mère Jeanne Deleloë*, 325, que je complète à l'aide du Ms. Denuncq.

(6) Ms. Denuncq. Il s'agit sans doute de la maison de *Korenhuys*, que les moines de Saint-Bertin avaient acquise en 1436 sur la place du marché.

(7) Nous avons suivi, pour établir cette liste, la plus ancienne chronique du monastère (vers 1810).

(8) Sur le monastère de Calais, fondé en 1641 par celui d'Ardres, voir G. COOLEN, dans *D. H. G. E.*, III, 1623.

(9) B. SODAR, *La Mère Jeanne Deleloë*, 144, 155, 162 et 176.

JEANNE, dite de Saint-André, **DINGEON**, née à Renty (Pas-de-Calais), fille de Louis et de Marie Unique, entra chez les bénédictines réformées de Fauquembergues en 1613. Elle devint prieure en 1632 et mourut le 16 octobre 1637 à l'âge de trente-neuf ans. Elle fut enterrée au monastère de Fauquembergues.

JEANNE, dite de Saint-Mathieu, **DELELOË**, fille de Laurent et de Martine Lemaire, naquit à Fauquembergues en 1604. Morte-née, raconte sa biographie (1), elle aurait dû la vie à une intervention miraculeuse de la sainte Vierge. Elle entra en religion le 4 mars 1621 et reçut l'habit bénédictin des mains de l'évêque de Boulogne, Claude Dormy (1563-1626) (2). Elle était sous-prieure lorsque les guerres obligèrent les religieuses de Fauquembergues de se réfugier à Poperinge. Elle devint prieure en 1637 et mourut le 13 avril 1660 (3). Leur monastère ayant été brûlé deux fois, en 1637 et en 1639, les religieuses renoncèrent à l'idée de retourner à Fauquembergue et elles présentèrent, le 26 février 1641, une requête au roi pour pouvoir s'établir à Poperinge. La permission leur fut accordée le 29 avril 1641. Leur syndic, Adrien Marsilles (4), acheta alors pour elles une maison située dans la paroisse de Saint-Bertin, dans l'ancienne rue de Reningelst (actuellement rue Deken de Bo), un peu au-delà du pont qui franchissait le Vleerbeek. Les religieuses y entrèrent le 18 mars 1644. Le lendemain, fête de saint Joseph, Matthieu Deslions, prévôt de Saint-Bertin et leur père confesseur, vint célébrer la messe pour la première fois (5).

Quelqu'un était médiocrement satisfait de cet arrangement, c'était le prince de Ligne, comte de Fauquembergues. L'abbé de Saint-Denis en Brocqueroie, dom Martin Gouffart, directeur spirituel de la prieure Jeanne Deleloë, dite de Saint-Mathieu, intervint en mai 1648 auprès de l'archiduc Léopold-Guillaume (6). Les religieuses durent attendre cinq ans, avant d'obtenir, en mai 1653, les patentes qui leur octroyaient, avec l'amortissement nécessaire, la permission de bâtir un monastère à Poperinge (7). Les religieuses s'engageaient à gagner leur subsistance en instruisant la jeunesse (8).

Ame d'une vertu héroïque, cette abbesse fut favorisée de communications célestes, qu'elle a elle-même racontées sur l'ordre de son confesseur (9). Le 20 février 1652 elle avait conclu une association de prières avec l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont à Ypres (10).

MARTINE, dite de Sainte-Thérèse, **AUBIN**, née à Fauquembergues, fille de Jean et de

(1) B. SODAR, *La Mère Jeanne Deleloë*, 3-4 ; B. DESTRÉE, *La Mère Jeanne de Saint-Mathieu*, 25.

(2) B. DESTRÉE, *La Mère Jeanne de Saint-Mathieu*, 33 ; B. SODAR, *La Mère Jeanne Deleloë*, 9.

(3) B. DESTRÉE, *La Mère Jeanne de Saint-Mathieu*, 80 ; B. SODAR, *La Mère Jeanne Deleloë*, 49.

(4) Il existait à Poperinge une famille Marsilles à laquelle l'abbé de Saint-Bertin, Philippe Gillocq était apparenté. André Marsilles était en 1624 bailli de Poperinge ; il mourut en 1653. Jacques Marsilles, neveu de l'abbé Gillocq, avait été prévôt de 1633 à 1639 (voir plus haut, p. 174).

(5) B. SODAR, *La mère Jeanne Deleloë*, 326. Sur le prévôt Deslions, ou Vander Leeuwen, voir plus haut, p. 176.

(6) Il y a une notice sur ces événements dans les archives du prieuré.

(7) Original des patentes aux Archives du prieuré ; copie dans le Ms. Denuncq.

(8) Le Magistrat de la ville faisait, à ce moment, de grands efforts pour organiser l'enseignement de la jeunesse : le premier collège de Poperinge est ouvert le 27 octobre 1657.

(9) Les deux auteurs cités ci-dessus ont édité, tous les deux, ses *Reliquias* ainsi que la correspondance avec dom Martin Gouffart, moine puis abbé de Saint-Denis en Brocqueroie. Sur les relations de la pieuse prieure de Poperinge avec dom Gouffart voir le *Journal de Dom Martin Gouffart* publié par J. H. DRYKONINGEN, 48, 91, 95, 96, 116, 127 et 128, Mons, 1955. Les religieuses de Poperinge possèdent encore un portrait, très expressif, de leur sainte prieure, qui est, très probablement, l'œuvre du frère Mutius, un frère convers peintre de Saint-Denis (voir le *Journal de Dom Martin Gouffart*, 91, 100 et 128).

(10) B. R., Ms. 19403-06, f° 120 v°.

Marie Dingeon, entra en religion à Poperinge le 6 mai 1647. Elle succéda, en 1660 à mère Deleloë. C'est elle qui installa ses religieuses, en 1680, rue de Boeschepe. Elle donna l'habit à trente-sept filles (1) et mourut le 26 mars 1701, âgée de soixante-douze ans. C'est durant son priorat qu'eut lieu la fondation du prieuré de Notre-Dame-des-Anges à Menin (2). Il est maintes fois question de la prieure Martine de Sainte-Térèse dans la correspondance et les *Communications* de Mère Jeanne Deleloë (3). Martine conclut une association de prières avec les moines de Saint-Bertin le 8 août 1668 (4). L'établissement des religieuses rue d'Ypres n'était que provisoire. Le 1^{er} juillet 1672 elles obtinrent la permission d'acheter un terrain situé sur la paroisse Notre-Dame, le long de la rue Overdam, l'actuelle rue de Boeschepe (5), où la prieure Martine Aubain fit construire, à partir de 1680, un monastère dont certaines parties subsistent encore dans les constructions actuelles (6).

MARIE-JEANNE, dite de Saint-Joseph, **BULTEEL**, fille de Josse, seigneur de Reninghelst et de la Clyte, et d'Isabelle de Massiet (7), entre en religion le 31 décembre 1668. Elle est élue prieure en mars 1701 et meurt le 23 décembre 1703, à l'âge de cinquante-et-un ans. Elle a fait démolir, en 1702, le premier établissement des religieuses, qui était construit « sur la grande houblonnière tenant à la rivière » (8).

ANNE, dite de Saint-François, **COLINET**, née à Hazebrouck, fille de François et de Madeleine Navigheer (9), entre en religion le 28 avril 1669. Elle est élue prieure en 1703. Elle meurt le 30 septembre 1727 à l'âge de soixante-quinze ans. Elle avait fait bâtir, avec les dots des religieuses, le quartier des pensionnaires (10).

JEANNE-THÉRÈSE, dite de Saint-Benoît, **VAN DE ZANDE**, née à Poperinge le 20 janvier 1674, fille de Michel, trésorier (1688 et 1689) et bourgmestre de la commune et de la loi de Poperinge (1681 à 1702) (11), et de Pétronille Scherrier. Elle reçut l'habit le 21 novembre 1692. Elle fut élue prieure en 1788 et mourut le 17 janvier 1739.

MARIE-CLAIRE, dite de Sainte-Françoise, **DESRAMAUT**, née à Ypres en 1685 d'Adrien et de Marie-Françoise Robert, entra en religion le 4 octobre 1705. Elle fut élue prieure en 1739 et mourut le 16 juillet 1768. Elle avait donné « tout le pavement des trois pans du cloître » (12).

(1) B. SODAR, *La Mère Jeanne Deleloë*, 327. Une de ces religieuses était Catherine-Térèse van Hullebusch, fille aînée de Jacques, conseiller pensionnaire et greffier de la Salle et Châtellenie d'Ypres ; elle avait été pendant quarante ans religieuse à Nonnenbossche près d'Ypres ; en 1686, elle obtint de pouvoir passer à Poperinge, « par zèle de la réforme » ; elle y mourut le 7 avril 1697 (Archives du prieuré).

(2) D^r REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin d'après les documents authentiques*, III, 464 sv., Bruges, 1881.

(3) B. SODAR, *La Mère Jeanne Deleloë*, 160, 177-180, 307-308, 326 et 327. Elle est aussi en correspondance avec dom Adrien de Moulénbray, de l'abbaye de Saint-Denis en Brocqueroie (*Revue Mabillon*, V, 242, Abbaye de Ligugé, 1908).

(4) La plus ancienne chronique du prieuré (vers 1810) ; le jour est donné par le *Grand Cartulaire* de dom Ch.-Jos. Dewitte (BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-OMER, Ms. 803), X, *ad annum*.

(5) Ms. Denunq ; D. HAIGNERÉ et O. BLED, *Les chartes de Saint-Bertin*, IV, n° 4532, Saint-Omer, 1897.

(6) B. SODAR, *La Mère Jeanne Deleloë*, 326-327. Les religieuses achètent, le 9 novembre 1691 la maison contiguë à la leur (Archives du prieuré, n° 19).

(7) Une généalogie de cette famille se trouve dans *Annuaire de la Noblesse belge*, 56, Bruxelles, 1868.

(8) B. SODAR, *La Mère Jeanne Deleloë*, 326.

(9) Sur sa famille, voir A. MERGHLYNCK, *Recueil de généalogies inédites de Flandre*, II, 351, Bruges, 1877.

(10) B. SODAR, *La Mère Jeanne Deleloë*, 326.

(11) Ces précisions sont données par le rédacteur du cahier *Het klooster der Benedictijner Zusters van Poperinghe* d'après les archives communales.

(12) B. SODAR, *La Mère Jeanne Deleloë*, 327.

MARIE, dite de Saint-Placide, **FONTAINE**, née à Barlet, en Artois, en 1694, de Pierre-Philippe et de Marie-Josèphe-Anne Douche. Elle entra en religion le 13 novembre 1718. Elle était maîtresse des novices et sous-prieure lorsqu'elle fut élue prieure le 25 août 1768 (1). Elle mourut le 11 avril 1775.

MARIE-ANGÉLIQUE, dite de Saint-Grégoire, **RONGÉ** (2), née à Dunkerque en 1716 d'Étienne et de Marie Defrance, entre en religion le 3 mai 1737. Elle est élue prieure le 3 mai 1775 (3). En 1782, à l'annonce des décrets de Joseph II sur la suppression des « couvents inutiles » le Magistrat de Poperinge, par l'intermédiaire de son agent Dotrengé, adresse à l'archiduc Albert-Casimir une supplique tendant à obtenir le maintien des deux couvents des bénédictines et des pénitentes de Poperinge, qui, tous les deux se dévouaient à l'instruction de la jeunesse féminine (4). La faveur demandée est accordée ; aussi la prieure Rongé se trouve-t-elle, quelques années plus tard au nombre des supérieures de maisons religieuses qui, pour satisfaire aux décrets de Joseph II des 22 et 27 mai 1786 et du 20 janvier 1787, doivent remettre au gouvernement un état détaillé de leurs biens, des charges et des revenus de leurs maisons ; ce dont elle s'acquitta le 13 avril 1787 (5). Elle mourut le 25 avril 1787, accablée d'infirmités, et fut enterrée au cimetière de Saint-Bertin.

MARIE-THÉRÈSE, dite de Saint-Maur, **LACROIX** (ou **DELACROIX**), née à Saint-Omer en 1720 de Jean-François et de Marie Thérèse Soyez, entre en religion le 24 juin 1740. Elle fut élue sous-prieure en 1784 et prieure le 19 juin 1787. Son élection fut confirmée, le 24 juin suivant, par Monseigneur d'Arberg, évêque d'Ypres (6). En 1793 elle se réfugia à l'abbaye de Nonnenbossche à Ypres. C'est là qu'elle mourut le 14 janvier 1794. Son corps repose dans le cimetière de ce monastère.

ANGÉLIQUE CONSTANCE, dite de Saint-Placide, **DUBOIS**, née à Menin en 1748 de Pierre et de Thérèse Defyve, reçoit l'habit le 15 octobre 1767 et fait profession le 18 octobre 1768. Elle est élue sous-prieure en 1787. A la mort de la prieure Lacroix, en janvier 1794, l'évêque d'Ypres, Ch.-A. d'Arberg, considérant la dispersion des religieuses, qui rendait une élection régulière impossible, nomma prieure la sœur Angélique Dubois. Cette prieure ramena la communauté à Poperinge, après le siège d'Ypres, le 23 juin 1794. Le 19 avril 1796 elle devait remettre à l'administration du département de la Lys la liste des membres de sa communauté ; celle-ci comprenait douze sœurs, cinq converses et trois novices (7). Quelques mois plus tard (27 janvier 1797), elles étaient expulsées de leur monastère, qui était vendu comme bien national. Il sera ac-

(1) A. É. B., *Acta episc. Iprensium* (Cet extrait des *Acta episc. Iprensium* et les suivants m'ont été aimablement communiqués par M. l'abbé M. ENGLISH, archiviste de l'Évêché de Bruges).

(2) Ce nom est écrit le plus souvent Rougé, cependant la signature de la prieure porte clairement Rongé.

(3) A. É. B., *Acta episc. Iprensium*.

(4) Note du cahier *Het Klooster der Benedictijner Zusters van Poperinghe* ; cfr. J. LAENEN, *Étude sur la suppression des couvents par l'empereur Joseph II dans les Pays-Bas autrichiens*, 22, Anvers, 1905.

(5) A. G. R., *Chambre des Comptes*, registre 46897, déclaration 19. La communauté comptait à ce moment vingt religieuses, y compris quatre converses. Les revenus étaient de 1.024 florins, 13-6 ; les charges de 5.095, florins 19-4 ; le mali était comblé par les pensions d'une vingtaine d'élèves *die bij de religieusen onderweson worden ende gheeduqueert soo in affenynghe der Vlaemsche ende Fransche taalen en dandere wetenschappen, Ooh door middel van het profijt voortgekomen uyt het hantuerk in broduren der religieusen*.

(6) A. É. B., *Acta episc. Iprensium*.

(7) A. É. B., *Département de la Lys*, 1188.

quis, le 28 Frimaire an VI (18 décembre 1797), par Honoré van Lerberghe d'Ypres pour la somme de quatre-vingt-dix mille francs (1).

La dispersion des religieuses est brève. Mère Placide Dubois loue une maison dans la même rue de Boeschepe et y ouvre, le 15 mars 1800, un petit établissement d'instruction pour fillettes, pensionnaires et externes. Six religieuses viennent la rejoindre dans les années qui suivent. En 1803 les bénédictines peuvent racheter leur ancien monastère. La plupart des bâtiments, il est vrai, et la chapelle avaient été démolis. Mais la petite communauté en reprend possession le 28 septembre 1803 (2).

Le 8 septembre 1805 l'évêque de Gand, Mgr Fallot de Beaumont, leur permet de reprendre l'habit régulier et d'ouvrir un noviciat (3). Bien entendu, le gouvernement impérial n'admet que l'émission des vœux simples. La permission est réitérée en 1808 par Mgr de Broglie. Le 28 avril 1814 les religieuses entreprennent de reconstruire leur chapelle ; la première messe y sera célébrée le 2 juillet 1817 (4).

Mère Angélique était toujours prieure quand elle mourut le 1^{er} mars 1823.

JEANNE-THÉRÈSE, dite de Saint-Placide, **VANDEN BERGHE**, née à Reninge en février 1774, fille de Jean et d'Eugénie van Loo, rejoignit la mère Angélique Dubois le 2 octobre 1804 et l'assista quelque temps comme maîtresse des pensionnaires. L'évêque de Gand ayant autorisé l'ouverture du noviciat, soeur Jeanne-Térèse prit l'habit le 8 septembre 1805 et prononça ses vœux le 14 octobre 1806. Elle fut élue prieure le 17 mars 1823 et mourut le 11 janvier 1850.

CLÉMENCE (Henrica-Antonia) **VAN DEN BERGHE**, née à Zuidschote d'Eugène Norbert et de Caroline Vereecke, le 24 novembre 1791, entra en religion le 20 décembre 1810, reçut l'habit le 17 septembre 1811 et fit profession le 29 septembre 1812. Éluë prieure le 25 janvier 1850, elle mourut le 12 mai 1869.

JULIENNE (Marie-Thérèse) **DE CAESTEKER**, née à Boeschepe le 25 juin 1820 de François et de Jeanne Térèse Burghgraeve (sic), prend l'habit religieux le 17 octobre 1843. Sa profession a lieu le 21 octobre 1844. Elle est élue prieure le 1^{er} juin 1869. Elle meurt le 14 juillet 1884.

CLÉMENCE (Émilie) **HOSTE**, née à Woumen le 27 mai 1849 de Philippe et de Sophie De Fever, prend l'habit le 2 mai 1871 et fait profession le 29 mai 1872. Elle est élue prieure le 23 juillet 1884 et meurt le 22 février 1900.

CÉCILE (Sylvie) **DESMADRYL**, née à Elverdinge le 25 octobre 1834 de François et de Jeanne Ligneel, entre en religion le 5 septembre 1855 ; elle reçoit l'habit le 22 janvier 1856 et fait profession le 11 février 1857. Elle fut élue prieure le 15 mars 1900. Menacée par les bombardements allemands, la communauté de Poperinge se réfugia, sous sa conduite, d'abord à Watou, ensuite à Barentin près de Rouen, enfin à Tillières-sur-Avre (Eure) (5). C'est là que la prieure fêta le soixantième anniversaire de sa profession. Revenue à Poperinge, en avril 1919 (6), elle y mourut le 1^{er} novembre 1921 à neuf heures du matin.

(1) A. É. B., *Département de la Lys*, 626.

(2) U. BERLIÈRE, *Coup d'œil historique sur l'ordre bénédictin en Belgique*, 506, d'après le *Registre du Ralliement*.

(3) De 1801 à 1834 les deux provinces de Flandre occidentale et orientale formaient l'unique diocèse de Gand.

(4) La chapelle a été entièrement restaurée et agrandie en 1950. On a ajouté, en 1954, un nouveau chœur pour les religieuses à côté du presbytère ou chœur des prêtres.

(5) U. BERLIÈRE, *Coup d'œil historique*, 509.

(6) U. BERLIÈRE, *ibidem*.

MARIE-JOSEPH DESSEIN, fille de Joseph-Louis et de Rosalie Vannoote, est née à Wervicq le 2 février 1857. Entrée en religion le 26 avril 1880, elle reçut l'habit le 1^{er} octobre 1879 et fit profession le 23 septembre 1880. Elle est élue sous-prieure le 4 décembre 1905 et prieure le 13 novembre 1921. C'est elle qui fit placer les ossements de la mère Jeanne Deleloë, dans un coffret, dans la chapelle de la Congrégation. Le 8 septembre 1930 elle fêta le cinquantième anniversaire de sa profession monastique et, en même temps, le troisième centenaire de l'existence du prieuré (1). Elle mourut le 9 juin 1937.

MARGUERITE (Rachel) MAHIEU, fille de Charles-Louis et de Clémence Loridan, née à Poperinge le 7 avril 1873, entre chez les bénédictines le 28 mai 1891, reçoit l'habit le 7 septembre suivant et fait profession le 6 avril 1893. Élué sous-prieure le 13 novembre 1921, elle devint prieure le 17 juin 1937. Dame Marguerite Mahieu mourut le 12 juin 1946.

MARIE-MATTHIEU (Jeanne) HERREWIJN, fille d'Alphonse et de Rosalie Batthen, née à Poperinge le 1^{er} février 1906, entre en religion le 30 avril 1930. Elle fait profession le 10 décembre 1931 ; elle est élue sous-prieure le 12 octobre 1938 et prieure le 27 juin 1945. Sa communauté compte aujourd'hui une vingtaine de religieuses. Dom Théodore Nève, abbé de Saint-André, fit la visite canonique du prieuré, le 15 mai 1949. Depuis le 26 juillet 1954, la communauté est affiliée à la congrégation bénédictine belge. Ses écoles n'ont pas cessé de se développer et de prospérer.

(1) *Revue liturgique et monastique*, XV, 355, Maredsous, 1929-1930.

PRIEURÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX À MENIN

Communauté des filles dites de Notre-Dame aux Angés (1700), Communauté de Notre-Dame des Angés à Menin (1700) (1), Monastère des religieuses bénédictines dans notre ville de Menin (1722), Monastère de Notre-Dame des Angés à Menin (1722), Monastère de Notre-Dame de la Paix à Menin (1724), Monastère de Notre-Dame de Paix à Menin, de l'ordre réformé de S^t Benoît (1736), Couvent des religieuses bénédictines (1796), Couvent des bénédictines (1797), Het klooster Onze Lieve Vrouwe van Vrede te Meenen (1839), Monastère de Notre-Dame de la Paix (1855), Prieuré Notre-Dame de la Paix (1955).

SOURCES : L'histoire du prieuré de Menin a été retracée, pour la première fois, vers le milieu du XVIII^e siècle, dans un cahier intitulé *Fondation du monastère de Notre Dame des Angés à Menin*, toujours conservé dans cette maison. Un deuxième exemplaire de ce récit, plus complet, va jusqu'en 1835. La prieure Rosalie De Vloo le mit en flamand : *Register tot Memorie van al de merkwèrdigste zaken, die voorgevallen en gedaen geweest hebben, sedert de Fondatie van het Klooster van O. L. Vrouwe van Vrede, onder den Regel van den H. Vader Benedictus en de H. Moeder Scholastica binnen de Stad Meenen 1800-zeven-en-dertig* (reliure de parchemin, 265 pages + 23 pages de tables). Cette chronique, continuée jusqu'en 1914, a servi de base aux travaux postérieurs. Une *Petite histoire du monastère des Bénédictines de Menin*, œuvre d'une religieuse française pensionnaire de l'établissement, a été ajoutée à la fin d'un registre intitulé *Boek der Pagten en Kroysen 1839*, 100-206 ; il existait plusieurs exemplaires polycopiés de cette *Petite histoire*, qui va jusqu'en 1946.

Les archives de la maison auraient été égarées au cours de la guerre de 1914-1918 (2) ; cependant elles ne semblent pas avoir subi de pertes essentielles ; elles sont encore bien conservées et classées. On y trouve plusieurs registres, des cahiers de règles et constitutions, un bref d'indulgences, des liasses de correspondances administratives, des papiers d'administration, et une cinquantaine de chartes de profession. Signalons en particulier un registre en flamand, d'environ 260 pages, intitulé *Boek der Pagten en Kroysen 1839* : il contient, jusqu'à la p. 92, des reçus de loyers et de rentrées de diverse nature depuis 1831 jusqu'à 1919. Un autre registre, somptueusement relié en maroquin rouge contient un *Catalogue der Eerweerde Oversten van het Klooster van Onze Lieve Vrouwe der Engelen gezeid van Vrede, Benedictinen, binnen de Stad Meenen, hunne verkiezingen en overlyden* (de 1836 à nos jours), et un *Catalogue der religieusen benedictinerssen van het Klooster van Onze Lieve Vrouwe der Engelen, etc.*

(1) Diocèse de Tournai jusqu'en 1801 ; diocèse de Gand jusqu'en 1834, puis de Bruges.

(2) *Les Archives de l'État en Belgique pendant la guerre (1914-1918)*, 194, s. l. n. d.

(registre matricule établi vers 1840 et poursuivi depuis). Enfin un registre de 190 folios, dont 89 écrits : relié en basane verte : *Monastère des religieuses bénédictines de Notre-Dame de Paix à Menin. Règles et constitutions, proposées sous la direction des Révérends Messieurs P. Sabbe supérieur, C. Goethals directeur, et Rozalie De Vloo supérieure du Monastère, et approuvées par sa Grandeur François René Boussen évêque de Bruges le onze mai 1800 trente neuf*, texte français et flamand, avec les modifications apportées en 1891, en 1899 et en 1946.

Aux Archives de l'État à Bruges sont conservés deux actes de mesurage du couvent en 1718 (*Archives communales, Fonds Moorsele, 460*), un état de biens en l'an V (*Bruxelles 1806, 216*) et la liste des religieuses bénédictines au 7 floréal an IV (*Département de la Lys, 1188*) (1).

Aux Archives communales de Menin, plusieurs liasses concernent l'établissement des religieuses bénédictines à Menin (2).

Aux Archives Générales du Royaume, une minute d'une lettre adressée aux conseillers fiscaux et datée de 1718 (*Conseil d'Etat, 1274*) ; dans le *Comité de la Caisse de Religion, 220*, un état de biens de 1782.

Une notice de très grande valeur se trouve dans Dr [A.] Rembry-Barth, *Histoire de Menin d'après les documents authentiques*, III, 464-514, Bruges, 1881 (3). Pour l'époque moderne on consultera un article intitulé *Les Bénédictines de Menin*, dans *Les Cahiers de Saint-André*, V, 60-65, 1948. Un autre article anonyme *Maison de santé et Sanatorium pour maladies nerveuses des Dames Bénédictines à Menin dans Oeuvres catholiques d'Assistance en Belgique et aux Missions*, 241-245, s. i. n. d. [1953], se présente surtout comme un prospectus pour l'Institut de psychiatrie annexé au monastère.

Iconographie, sigillographie, héraldique : Les religieuses conservent dans leur salle de chapitre la série des portraits de leurs prieures. Le portrait de dame Marie-Scholastique d'Herre, endommagé par les Allemands durant la guerre de 1914-18, a été refait. Signalons encore la collection de vieilles photographies classées parmi les archives de la maison : on y trouvera des portraits de dame Rosalie De Vloo et des prieures qui lui ont succédé.

Le grand sceau du monastère est aux armes de la seconde prieure, Dame Jacobe Florence d'Anthin : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent, deux en chef et une en pointe ; tenants : deux levriers ; l'écu sommé d'une couronne de marquis. La légende porte : DAMES DE LA PAIX A MENIN. Le petit sceau est orné, certainement par erreur, d'une crosse abbatiale et porte comme légende : DAMES DE LA PAIX BÉNÉDICTINES (4).

Au dessus de la porte d'entrée du prieuré figurent les armoiries de la première prieure et fondatrice, Anne-Scholastique Despar : parti, au premier, d'azur à la fasce d'or, accompagné de trois coquilles de Saint-Jacques du même, deux en chef et une en pointe ; au second, de gueules à trois têtes et cols de coq d'argent, becquées d'or.

* * *

En 1687 la chapelle de Notre-Dame de Moorsele, à Menin, ébranlée par les travaux de fortification de la ville, doit être démolie. Le Magistrat a pris la résolution d'en faire édifier une nouvelle. Une tertiaire de saint Dominique, Jeanne Beghein, demande qu'on lui confie l'entretien de cet oratoire et la faculté d'y adjoindre, à ses frais, un monastère de dominicaines. Elle obtient des lettres d'amortissement de Louis XIV (5), mais elle ne parvient pas à trouver des sœurs

(1) Dans la colonne d'observations on lit ceci : « On n'a pu renseigner les dates de l'entrée dans l'ordre ou celles de la profession, les notices et registres ayant été détruites par la guerre [le siège de Menin en 1794] ».

(2) REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, I, 101 et III, 467.

(3) Sur cet ouvrage voir P. ALLOSSERY, *Geschiedkundige boekenschouw*, II, 252, Bruges, 1912 ; *Biogr. Nat.*, XIX, 21-22 ; A. SCHOUBERT et E. I. STRUBBE, *Honderd jaar geschiedschrijving in West-Vlaanderen (1839-1939)*, 50 et 98, Bruges, 1950.

(4) REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 513.

(5) REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 445-446, publie ce document.

dominicaines prêtes à venir s'installer à Menin (1). C'est alors qu'elle s'adresse, en 1690, aux religieuses bénédictines de Poperinge.

Des accords furent conclus, que le Magistrat de Menin ratifia le 9 octobre de la même année. Les bénédictines obtenaient la permission de s'établir à Menin en qualité de *réfugiées*, à deux conditions : 1^o elles devraient avancer cent livres de gros pour payer les dettes résultant de l'érection de la chapelle de Notre-Dame de Moorsele ; 2^o elles s'engageraient à donner gratuitement l'instruction aux petites filles, même pauvres. Une requête du Magistrat au Conseil d'État pour approbation resta manifestement sans réponse (2).

Le 12 octobre, les vicaires généraux de l'évêché d'Ypres, *sede vacante*, accordèrent à quatre religieuses de Poperinge la permission de s'établir à Menin. La nouvelle communauté fut créée sous le titre de Notre-Dame des Anges (3).

Sœur Anne Despar, dite de Sainte-Scholastique, fut désignée comme supérieure (4).

Un différent avec Jeanne Beghein amena les bénédictines à quitter, le 9 novembre 1693, la chapelle Notre-Dame de Moorsele et les bâtiments annexés, où elles furent remplacées par des religieuses dominicaines venues d'Arras (5). Les bénédictines louaient, pour trois ans, une habitation contigüe à leur ancienne résidence, qui appartenait au gouverneur militaire, Guy de Pertuis (6). La chapelle de leur nouveau monastère fut bénie le 13 novembre sous l'invocation de Notre-Dame et des Saints-Anges (7). Cependant ce n'est que le 12 mars 1700 que les bénédictines purent devenir propriétaires du fonds (8).

Entretemps, le Magistrat avait conclu, le 8 août 1698, une convention avec les sœurs bénédictines par laquelle il s'engageait à verser annuellement deux cents florins aux religieuses, aussi longtemps qu'elles donneraient gratuitement l'instruction aux jeunes filles pauvres de la ville.

En 1700, les quatre premières postulantes se présentèrent, ce qui permit à deux des premières religieuses de retourner à Poperinge. Les deux fondatrices, sœur Anne Despar et sœur Florence d'Anthin obtinrent l'autorisation de demeurer à Menin. Mais, en 1701, les religieuses n'avaient pas encore pu obtenir l'octroi du Roi pour l'établissement de leur maison à Menin. D'où une inquiétude croissante chez leurs consœurs de Poperinge, dont les avances de fonds tardaient à être remboursées (9). Une convention du 17 septembre 1701, entre les bénédictines de Poperinge et celles de Menin, ratifiée par le Magistrat de cette dernière ville, et, le 2 novembre, par Martin de Ratabon, évêque d'Ypres, accordait au monastère Notre-Dame-des-Anges une autonomie de fait (10). Le 6 avril 1717, le Magistrat autorisait définitivement les religieuses à s'installer à Menin (11). Enfin le 14 juin 1722, elles recevaient l'octroi impérial. La patente de

(1) REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 440 sv.

(2) REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 464 sv.

(3) Vers 1722, les bénédictines échangèrent ce titre contre celui de Notre-Dame de la Paix, à la fois pour éviter des confusions avec la communauté des sœurs dominicaines, et parce qu'elles avaient adopté les constitutions de la réforme de la Paix à Douai (REMBRY-BARTH, III, 497-498).

(4) REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 366.

(5) REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 449, 468. Notre auteur consacre, p. 436-464, un paragraphe à l'histoire du couvent des dominicaines de Menin, qui est le complément de la notice que nous résumons. Il va sans dire que le voisinage de ces deux couvents sera une source de froissements et de petites rivalités. Les sœurs dominicaines ont aujourd'hui disparu de Menin et le monastère des bénédictines s'est agrandi de celui de leurs voisines.

(6) REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 469.

(7) REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 470. Une nouvelle chapelle la remplaça en 1876-1877.

(8) REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 472.

(9) REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 479 sv.

(10) REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 484. La plus ancienne charte de profession conservée dans les archives du monastère date de 1705 ; on remarque cependant qu'il n'y est pas encore fait mention d'une prieure.

(11) REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 491.

Charles VI, datée de Vienne du 18 mai 1722, agréait et confirmait la construction dudit nouveau monastère, à condition d'instruire gratuitement les enfants pauvres et sans autre récompense que la continuation de la franchise des droits de la Ville (1).

L'octroi impérial rappelait une fois de plus aux religieuses le genre de service qu'on attendait d'elles : l'enseignement donné aux filles pauvres. Cependant, réduites elles-mêmes à une très stricte pauvreté, les bénédictines avaient reçu chez elles, dès 1712, quelques « infirmes d'esprit », qu'elles s'étaient engagées à soigner. Cette forme nouvelle de dévouement écartera deux fois du prieuré la menace de la suppression et déterminera son avenir.

* * *

ANNE, dite de Ste Scholastique, **DESPAR** (ou De Spaer, De Spear), fille de Cecille de Spar et de Marguerite Fénile, née à Bailleul, vers 1653 (3). Entrée en religion le 31 décembre 1668, elle fut désignée par la prieure de Poperinge pour fonder le monastère de Menin. Elle y mourut le 9 avril 1724. Elle prend, pour la première fois, le titre de prieure dans un acte de 1712 (4). Les débuts de la communauté de Menin avaient été difficiles, mais Sœur Anne de Sainte-Scholastique parvint assez rapidement à rembourser les premières dettes. En 1706, les sœurs achetèrent, pour la somme de mille florins, un jardin contigu à leur maison. Durant le siège de Menin, en juillet 1706, elles s'étaient réfugiées à l'hôpital de Wervicq (5) ; au retour elles trouvèrent leur monastère assez endommagé ; toutefois les dégâts furent vite réparés. En 1712 la prieure Despar ouvrit un pensionnat et accepta de même les premières aliénées que les religieuses eurent à soigner. A son décès la communauté comptait neuf choristes et une sœur converse (6).

JACOBE-FLORENCE dite de Saint-Benoît, **D'ANTHIN**, fille d'Adrien, seigneur d'Anthin, Baillon et Erckeghem (7), et de Marie de Wulf naquit à Anthin vers 1671 (8). Entrée en religion à Poperinge, le 21 mars 1688, elle fit profession le 28 août 1689. Venue à Menin en 1690, elle exerça la fonction de sous-prieure avant de succéder, le 23 juin 1724, à Dame Anne de Sainte-Scholastique. Elle exerça pendant douze ans la charge de prieure et décéda à Menin le 15 juillet 1736 (2). Elle reçut sept religieuses à la profession (9).

SCHOLASTIQUE (Marie) **LEBRUN**, née à Lille en 1705 entra au couvent de Menin le 6 octobre 1752. Elle fut élue prieure le 28 juillet 1736 et mourut à Menin le 23 mars 1766 (10). Elle donna tous ses soins à l'organisation du pensionnat et de l'asile (11). En 1739, surgissent les premières difficultés entre les bénédictines et les dominicaines concernant la mitoyenneté (12).

(1) Le texte de la patente est édité par REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 493-494.

(2) *Register tot memorie van alle de merkwèrdigste zaken* ; cfr REMBRY-BARTH, III, 489.

(3) *Register tot memorie*, f° 30 ; REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 511, a traduit *Belle* par Belœil. Son père, dit l'obituaire-matricule du prieuré de Poperinge, « était issu d'une très noble famille d'Angleterre » exilé pour la foi catholique. Un membre de la famille des Cecil (« Cecille ») ?

(4) *Register tot memorie*, f° 17.

(5) REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 488.

(6) *Petite histoire du monastère*.

(7) J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, III, 183.

(8) REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 495, 512-513.

(9) *Petite histoire du monastère*.

(10) REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 513.

(11) *Petite histoire du monastère*.

(12) REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 198 sv.

SCHOLASTIQUE (Marie) D'HERRE, née à Courtrai le 5 janvier 1714, entra au couvent de Menin le 6 mai 1738, et fit profession le 9 août 1739. Elle fut élue prieure le 1^{er} septembre 1766. Elle obtint de Clément XIII, en 1769, un bref en faveur de ses religieuses et pensionnaires leur permettant de gagner une indulgence plénière, dans leur chapelle, quatre fois par an (1). En 1782, le Magistrat reconnut publiquement l'« utilité » des religieuses et cette reconnaissance les mit à l'abri des proscriptions de Joseph II (2). Le 11 septembre 1793, lors des combats qui se déroulèrent autour de la ville entre Français et Autrichiens, les religieuses se réfugièrent à Audenarde chez Pierre Vandermeersch, beau-frère de la prieure, et ne rentrèrent que le 16 juillet de l'année suivante. Le prieuré était resté sous la garde dame Rictrude Hego, une religieuse de nationalité française (3). Suite à une circulaire du 2 Germinal an IV, la supérieure des bénédictines dut fournir un état des personnes composant sa communauté : celle-ci comprenait alors quatorze religieuses, dont l'aînée, — la prieure ! — était âgée de quatre-vingt-trois ans, la plus jeune de trente ans (4). Un arrêté de l'administration centrale du département de la Lys, daté du 24 juin 1797, décréta que les bénédictines pourraient continuer à administrer leurs biens, à condition de quitter l'habit religieux (5) ; un inventaire des objets appartenant à la communauté, daté du 7 octobre 1796, manifeste le grand dénuement dans lequel se trouvaient les sœurs depuis leur retour d'Audenarde (6). La loi du 5 Frimaire an VI (25 novembre 1797), ayant aboli l'article 20 de la loi du 15 fructidor an IV, le monastère des bénédictines fut enfin supprimé. Une partie du monastère servait déjà de magasin à poudre ; une autre partie servit, jusqu'en 1802, d'atelier pénitentiaire pour les vagabonds et les jeunes délinquants (7). Quant aux religieuses, la Commission des Hospices civils en prit six comme infirmes et donna aux trois valides un poste d'hospitalière (8). Entretemps, la mère Scholastique d'Herre était morte à Menin le 18 janvier 1797.

SCHOLASTIQUE (Colette Marie) DEHAENE, née à Boezinge le 10 mars 1759, entra au couvent de Menin le 27 août 1788, où elle fit profession le 20 octobre 1789. Elle fut élue prieure, le 27 mars 1801, par les huit sœurs qui formaient la communauté. Le 26 juillet 1803, les sœurs reprirent l'habit religieux mais continuèrent à gérer l'hôpital des infirmes d'esprit dit « des Bénédictines de Menin ». En vertu du décret impérial du 18 février 1809, réglant le statut des congrégations hospitalières de femmes, la ville de Menin dut présenter au gouvernement le règlement de l'hôpital des infirmes d'esprit, qui fut accepté par décret impérial du 14 septembre 1810 (9). Ce règlement interdisait les vœux perpétuels ; les religieuses attendirent la chute de Napoléon pour faire, le 30 novembre 1816, leur profession solennelle (10). Dame Dehaene restaura la chapelle,

(1) Concéder pour sept ans, ce privilège fut renouvelé deux fois. Ces brefs sont encore conservés dans les archives de la maison. La prieure avait fait paver l'église du monastère en 1767 ; en 1774 elle fit aménager une chapelle (*bidplaets*) à grands frais (*Register tot memorie* ; cfr REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 500) : il y avait donc deux oratoires dans la maison. L'église dont il est question dans le *Register tot memorie*, correspond au grand parloir du monastère actuel.

(2) REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 500 ; la *Petite histoire du monastère des bénédictines de Menin*, précise que le nombre des religieuses fut limité à douze.

(3) *Register tot memorie*, 1^o 36 ; cfr REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 502.

(4) A. É. B., *Départ. Lys*, 1188.

(5) REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 504.

(6) A. É. B., *Fonds Bruxelles 1866*, 216. En rentrant, elles avaient trouvé leur monastère pillé et dévasté (REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 502).

(7) REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 503-506.

(8) REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, II, 174 et *Petite histoire du monastère*.

(9) *Petite histoire du monastère*.

(10) REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 506-507 ; *Petite histoire du monastère*.

qui fut ouverte au public en 1810 ; elle enrichit la sacristie et acquit, en 1835, des orgues (1). Elle mourut le 27 janvier 1836 ; elle avait reçu vingt-et-une religieuses à la profession ; la communauté comptait, à sa mort, treize choristes et quatre converses (2).

ROSALIE (Marie-Thérèse) DE VLOO, née à Hooglede le 25 avril 1785, avait reçu l'habit bénédictin le 17 juillet 1809 et fit profession le 24 juillet 1810. Elle était cuisinière lorsqu'elle fut élue prieure le 9 février 1830. Elle resta supérieure jusqu'à sa résignation, le 14 novembre 1865. Rosalie de Vloo mourut le 9 novembre 1873. Elle avait reçu vingt novices à la profession. Pour mettre fin au régime des « statuts » de 1810, jamais complètement observés, la prieure, aidée de ses conseillers religieux, mit au point les constitutions de sa communauté. Celles-ci, atténuant les dispositions primitives héritées du Val-de-Grâce de Paris, furent agréées en 1839 par Mgr Boussen, évêque de Bruges (3). Rosalie de Vloo est également l'auteur d'une chronique en flamand, où elle reprend les annotations de ses devancières et y signale, année par année, les dépenses qu'elle a faites pour l'agrandissement et l'embellissement de son monastère (4). Un rapport de 1841, en réponse à une enquête gouvernementale, contient une description de ce couvent : la prieure venait d'acquérir l'ancien couvent mitoyen des dominicaines ; elle entreprit alors la construction de bâtiments considérables qui existent encore, et pour laquelle elle vendit quelques fermettes de peu de rapport (5). Le 28 juillet 1853, le roi Léopold I^{er} avait autorisé le maintien de l'établissement de santé (6).

VICTORINE (Marie) LIÉNART, née à Saint-Genois le 3 août 1834, prit l'habit le 21 août 1855 et fit profession le 2 septembre 1856. Elle fut élue prieure le 14 novembre 1865. L'autorité épiscopale ayant introduit, entretemps, le principe de la triennalité de la charge de prieure, la mère Liénart fut réélue le 24 novembre 1868, et tous les trois ans jusqu'à sa mort survenue le 27 juillet 1897 ; elle avait reçu trente-deux religieuses à la profession et, à son décès, les sœurs étaient au nombre de trente-et-une (7). Sous son priorat, les difficultés de la Commission d'Assistance publique, surgies en 1862, aboutirent à une fin heureuse : à l'instigation de leur évêque, Mgr Faict, les religieuses acceptèrent, le 18 mai 1876, la proposition qui leur fut faite de racheter, pour la somme de 35.360 frs, leur monastère, dont la propriété leur était contestée (8). Désormais chez elles, elles purent commencer la construction d'une nouvelle chapelle, qui fut bénie, le 20 novembre 1877, par Mgr Bruneel, vicaire-général de Bruges. Le 18 novembre 1890 la communauté fêta le bi-centenaire de sa fondation et le vingt-cinquième anniversaire de la première élection de dame Victorine Liénart au priorat (9).

SCHOLASTIQUE (Éléonore) CLAESSENS, née à Overboelare (Fl. or.) le 11 mars 1838, prit l'habit à Menin le 15 décembre 1863 et fit profession le 21 février 1865. Elle devint sous-prieu-

(1) *Petite histoire du monastère.*

(2) *Petite histoire du monastère*, et REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, III, 514.

(3) La *Petite histoire du monastère* commente longuement les modifications introduites par Rosalie de Vloo : il est peu probable que la bonne mère ait jamais été en contact avec un moine bénédictin, ni qu'elle ait beaucoup fréquenté les auteurs spirituels de cet ordre. Les constitutions seront révisées en 1891, le 30 octobre 1899 et le 9 mars 1946.

(4) C'est le *Register tot memorie van alle de merkwærdigste zaken*, etc. Très expansive de nature, Rosalie De Vloo ne manquait jamais de faire mettre son nom sur les bâtiments qu'elle élevait ou dans les registres qu'elle ouvrait.

(5) *Petite histoire du monastère.*

(6) Archives de la maison.

(7) *Petite histoire du monastère.*

(8) *Register tot memorie* ; REMBRY-BARTH, ne fait pas allusion à ces événements.

(9) Les archives de la maison conservent une grosse farde de documents relatifs à ce jubilé. Notons ici que le titre de « prieure » n'était pas encore en usage à Menin, à cette époque ; on se servait de celui de « supérieure ».

re le 25 novembre 1896 et fut élue prieure le 8 août 1897. Elle mourut, moins d'un an après son élection, le 25 octobre 1898, des suites d'une chute.

MARIE-FLAVIE (Marie-Louise) **ISEBAERT**, née à Menin le 31 août 1857, prit l'habit le 11 septembre 1878 et fit profession le 7 octobre 1879. Elle fut élue prieure le 28 novembre 1898 et fut réélue jusqu'en 1916. Les circonstances étant alors peu propices à des élections, le doyen de Messines prolongea le supérieurat de dame Isebaert jusqu'à des temps plus tranquilles. Les religieuses eurent beaucoup à souffrir de l'occupation allemande (1). Les opérations militaires entraînèrent l'évacuation du monastère le 23 juin 1917. Le refuge de l'établissement de Menin avait été fixé à Melle, chez les sœurs de Charité ; les malades durent être évacués sur Lede, chez les sœurs maricoles. Dame Flavie Isebaert mourut le 7 avril 1924.

MARIE-SCHOLASTIQUE (Ernestine) **BLEUZÉ**, née à Avelgem le 6 janvier 1884, était la nièce de la prieure Claessens. Elle prit l'habit le 20 novembre 1902 et fit profession le 24 novembre 1903. Des élections ayant eu lieu à Melle, sous la présidence de Mgr De Bock, vicaire général de Gand, sœur Marie Scholastique fut élue prieure le 4 septembre 1918. Aussitôt après la déclaration de l'armistice, elle partit à pied pour Menin, afin de constater les dégâts causés au monastère par la guerre. Elle le trouva occupé par les Anglais. La chapelle avait servi d'écurie et le chœur des moniales, de cinéma. Après les restaurations les plus urgentes, les sœurs purent revenir de Melle à partir du 10 février 1919. Réélue prieure le 10 octobre 1921, dame Bleuzé, qui entretemps était entrée en relations avec des moines bénédictins, restaura la clôture du monastère en mai 1923, sur les conseils de l'abbé de Saint-André (2).

MARIE-GERTRUDE (Clotilde) **OSTYN**, née à Wervicq le 16 octobre 1859, était la sœur de dame Maura Ostyn, prieure, puis abbesse des bénédictines irlandaises de Kylemore (1916-1940) (3). Elle avait reçu l'habit le 27 septembre 1881 et fit profession le 2 avril 1883. Elle devint sous-prieure le 4 septembre 1918 et prieure le 24 août 1925. Elle fut réélue le 28 août 1928. Le 28 août 1931, elle invoqua son grand âge pour ne pas devoir assumer un troisième triennat. Elle mourut le 22 août 1933.

MARIE-SCHOLASTIQUE BLEUZÉ, devenue sous-prieure et directrice de l'asile pendant le priorat de Dame Gertrude Ostyn, fut réélue le 29 août 1931, les 17 juin 1934, 13 mai 1937, 11 juin 1940, 4 juillet 1943, 17 juin 1946, 19 juillet 1949 et 13 octobre 1952. La Maison de santé des Dames bénédictines de Menin n'a cessé de se développer ; elle se double, depuis 1935, d'un Sanatorium pour maladies nerveuses (4).

Dame **MARIE-LIDWYNE** (Gabrielle) **LARMUSEAU** a été élue prieure le 16 septembre 1958. Elle est née à Moorslede le 1^{er} mai 1898. Elle a reçu l'habit à Menin le 4 novembre 1924 et elle a fait profession le 15 décembre 1925.

(1) La *Petite histoire du monastère* raconte ces événements en détails.

(2) *Les bénédictines dans Cahiers de Saint-André*, V, 62, 1948.

(3) Voir plus haut p. 299.

(4) *Petite histoire du monastère*, cfr le prospectus édité dans *Œuvres catholiques d'assistance en Belgique et aux Missions*, 241-245. L'article *Les bénédictines de Menin*, dans *Les Cahiers de Saint-André*, V, 60-65, 1948, explique avec beaucoup de finesse comment les religieuses concilient cette activité, à première vue assez insolite, avec les exigences de la règle bénédictine.

TABLE DES NOTICES DU PREMIER FASCICULE

	<i>Pages</i>
Abbaye de Saint-Jean-au-Mont à Ypres, par N. Huyghebaert	17
Abbaye de Saint-Pierre à Oudenburg, par N. Huyghebaert	47
Abbaye de Saint-André-lez-Bruges, par N. Huyghebaert	86
Prévôté de Saint-Amand à Courtrai, par N. Huyghebaert	130
Prévôté de Saint-Bertin à Poperinge, par N. Huyghebaert	157
Prieuré de Saint-Michel à Houthuist, par N. Huyghebaert	186
Prieuré de Saint-Riquier à Bredene, par N. Huyghebaert	190
Prieuré de Saint-Martin à Koekelare, par N. Huyghebaert	198
Prieuré de Notre-Dame à Eggewaartskapelle, par N. Huyghebaert	202
Prieuré de Saint-Martin à Bas-Warneton, par N. Huyghebaert	204
Monastère de Torhout, par N. Huyghebaert	208
Abbaye de Notre-Dame à Messines, par N. Huyghebaert	211
Abbaye de Sainte-Godelieve à Ghisteltes puis à Bruges, par N. Huyghebaert et P. Favorel	239
Abbaye de Sainte-Marie à Nonnenbosche, par N. Huyghebaert	270
Abbaye de Saint-Pierre et de Notre-Dame à Merkem, par N. Huyghebaert	282
Abbaye des Dames Irlandaises à Ypres, par N. Huyghebaert et H. Janssens de Varebeke	301
Prieuré de Notre-Dame-de-Pitié à Poperinge, par N. Huyghebaert	301
Prieuré de Notre-Dame-de-la-Paix à Menin, par N. Huyghebaert et L. Danhieux	309